This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

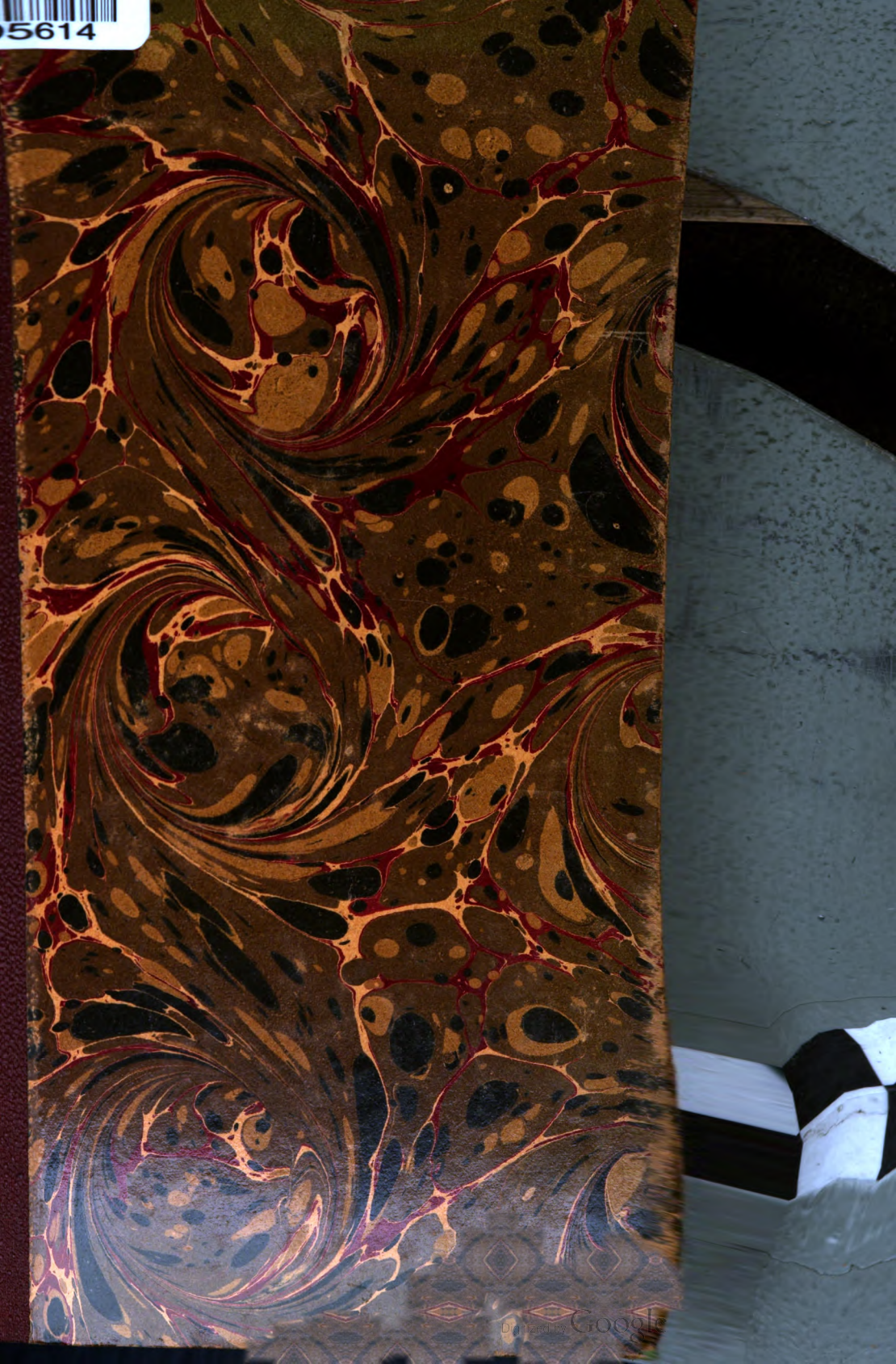
05614
Digitized by Google

0914
.109
1899/1900

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

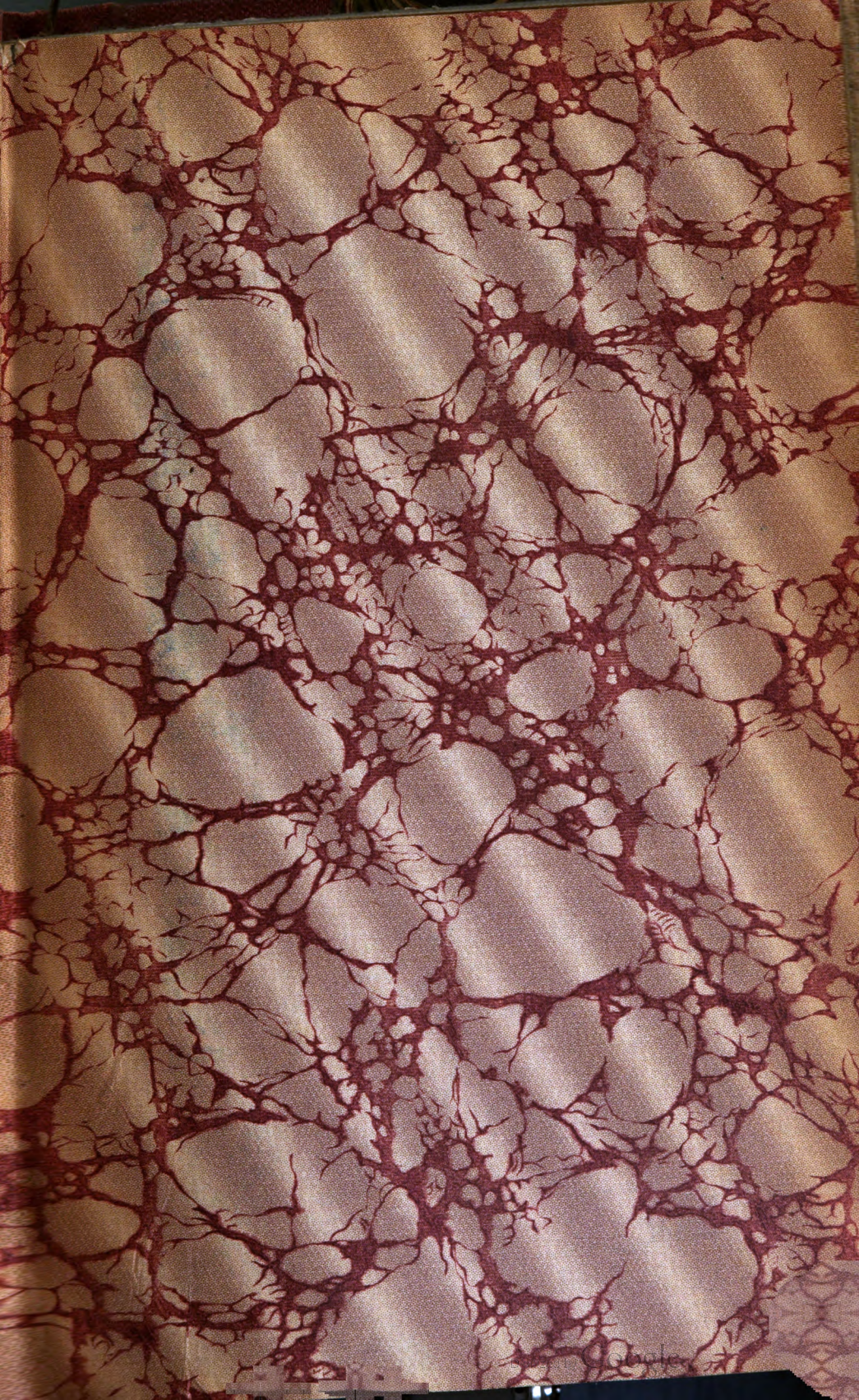

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1899-1900

CL[e] ANNÉE

5[e] SÉRIE. — TOME XVII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C[ie]

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1900

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1899-1900

CL[e] ANNÉE

5[e] SÉRIE. — TOME XVII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C[ie]

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1900

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

POUR LE

DÉVOUEMENT DES MÈRES DE FAMILLE ET LA PIÉTÉ FILIALE

PAR M. Am. GASQUET

MESDAMES, MESSIEURS,

M. de Monthyon, qui a trouvé en Lorraine de nobles imitateurs en MM. Jules Gouy et de Goussaincourt, ne fut pas seulement un bienfaiteur généreux. Sa perspicacité égalait son ardeur de bienfaisance. Il consacra sa fortune à doter la vertu. Mais il ne pensait pas que la vertu, dont le caractère essentiel est le désintéressement et l'oubli de soi-même, pût jamais être récompensée sur la terre ; si elle cède au calcul, elle n'est plus la vertu, mais une affaire. Tout au plus songeait-il à la seconder et à l'encourager ; il s'offrait comme un collaborateur et un associé. Avant tout il jugeait utile, au point de vue social, la publicité du bien. Il estimait que l'exemple vaut pour l'humanité mieux que la leçon. Celle-ci humilie et froisse qui la reçoit ; elle sent son pédant et rebute. L'exemple agit par la beauté propre et par les émotions spontanées qu'il suggère. Il éveille le remords de l'égoïsme

486703

Digitized by Google

et incline à l'imitation. Il suscite une contagion généreuse qui combat les effets de la contagion du mal.

C'est pourquoi il convenait que cette publicité fût donnée de haut, et qu'au prestige du bien s'ajoutât le prestige de la compagnie chargée de le faire valoir. Les bienfaiteurs de Nancy sont restés fidèles à cette tradition. Ils ont pris l'Académie de Stanislas pour intermédiaire de leur générosité. Ils nous ont chargés du double honneur de rechercher dans l'obscurité, où le plus souvent elles se cachent, les actions dignes d'être honorées, et aussi de les mettre en lumière en leur donnant votre tribune pour piédestal, et pour juge l'auditoire d'élite qui se presse à vos réunions annuelles.

Vous avez souvent regretté, Messieurs, que vos libéralités, en même temps qu'elles sont limitées par l'exiguïté de vos ressources, le fussent encore par l'affectation spéciale qu'ont imposée vos donateurs. Vous ne récompensez que la piété filiale et le dévouement maternel. Ces donateurs semblent s'être dit : « Récompensons d'abord la pratique des devoirs de famille, qui sont les plus étroits et les plus prochains ; d'autres viendront après nous qui, étendant le cercle de votre action, vous donneront licence d'exercer plus à l'aise votre choix et de récompenser tous ceux qui ont bien mérité de l'humanité, qui n'est elle-même qu'une famille agrandie. » C'est ainsi que jusqu'à ce jour nous avons dû exclure de nos enquêtes toute une catégorie de dévouements d'autant plus méritoires qu'ils sont plus désintéressés et qu'ils s'imposent moins à la conscience comme une obligation morale : œuvres d'assistance consenties par de pauvres gens en faveur de plus pauvres qu'eux, sauvetages de la misère ou du vice, abné-

Digitized by Google

gation de garde-malades volontaires, actes d'héroïsme périlleux et répétés pour arracher des malheureux au désespoir et à la mort. A l'humanité si ingénieuse à prendre toutes les formes pour satisfaire l'instinct du sacrifice, que ne pouvons-nous répondre par des libéralités aussi variées ? Heureuses les compagnies qui, n'ayant pas à calculer strictement leurs ressources, peuvent assumer un rôle de Providence et s'acquitter envers ces bienfaiteurs autrement que par un tribut d'admiration, mettre d'accord à la fois les besoins de leur cœur et les soins d'une exacte comptabilité, et n'avoir pas à distinguer, entre des vertus de même valeur, celles qui rentrent exactement dans les cadres de nos fondations !

Piété filiale, dévouement maternel ! Ces mots ne rappellent à la plupart d'entre nous que de douces pensées ; elles n'évoquent à nos yeux que les familières images du bonheur domestique. Qui songerait à des devoirs, où tout nous entretient de tendresse mutuelle, d'attentions réciproques, d'intime pénétration des âmes ? Hélas ! il n'en est pas partout de même. Il est des foyers tristes et hostiles que la misère et l'incertitude du lendemain assombrissent. Les joies y sont courtes ; les tristesses y abondent. Le souci du pain quotidien, les appréhensions du chômage, l'horreur de la maladie et de la mort étendent sur eux une morne atmosphère, où les fleurs de tendresse ont peine à éclore en sécurité. Là les contraintes du devoir, ailleurs d'une pratique si aisée, apparaissent parfois difficiles et rudes ; les vertus familiales y prennent un caractère de grandeur presque tragique. Une bouche de plus à nourrir, c'est la part de chacun diminuée, l'heure du loisir et du repos raccourcie ou suppri-

Digitized by Google

mée, la lutte pour la vie plus âpre et plus implacable. Comment s'étonner, dans ces conditions, de défaillances trop fréquentes, l'homme, plus rarement la femme, essayant d'échapper par la fuite ou l'oubli à des servitudes trop lourdes, les enfants trop émancipés qui s'envolent où les appellent le caprice et la séduction d'une vie plus facile?

Entre ces devoirs, personne ne s'étonnera que la part des parents soit plus large que celle des enfants. Les actes de dévouement ne se comptent pas parmi les mères et chaque année en multiplie les exemples. La nature elle-même l'a voulu ainsi. C'est un instinct primordial et nécessaire qui attache la femme à l'être né de ses entrailles. Il devient quelque chose d'elle-même, la chair de sa chair, le dédoublement et le prolongement de son humanité. Elle l'aime pour les douleurs qu'il a causées, pour les larmes qu'il a coûtées et doit coûter encore, pour ce lait qu'elle épanche et qui se transmue en sang dans les veines du nourrisson. C'est une observation constante dans les maternités, qu'une fille mère, si elle a une fois consenti à donner le sein au nouveau-né, ne songe plus à se séparer de lui, et, l'acceptant, elle est souvent sauvée par lui.

La nature ne donne pas à l'enfant de tels enseignements. Elle ne tend en effet qu'à la conservation de l'espèce ; par elle-même elle est indifférente et amorale. Si elle agit énergiquement sur la mère, elle est à peu près muette pour l'enfant. Le petit de l'oiseau, dès qu'il sent ses ailes assez sûres, déserte son nid pour n'y plus revenir. Mais d'autres voix alors parlent à l'enfant : le souvenir des tièdes caresses dont il emportera partout le nostalgique regret, l'éducation prolongée jusqu'à l'âge de la

Digitized by Google

raison, ce besoin d'abri et de confiance qu'il ne trouve aux heures troublées qu'auprès des vieux parents. Et toutes ces voix ensemble, chuchotant à son oreille leur mystérieux concert, éveillent en lui les suggestions bienfaisantes du devoir.

Ces considérations vous expliquent les décisions de votre commission, qui a décerné trois de ses prix à la piété filiale et quatre au dévouement maternel.

Un des prix Jules Gouy, de 400 fr., la plus haute récompense dont l'Académie dispose, a été attribué à M^lle^ Eugénie Waltener, ouvrière de la manufacture des tabacs.

Elle vint à Nancy en 1870, âgée de 10 ans, avec sa mère et deux sœurs plus jeunes qu'elle. Le père, cordonnier à Dieulouard, était mort. La malheureuse famille dut songer à se pourvoir ; la mère fit des ménages pour nourrir ses enfants, jusqu'au jour où les trois filles, l'une après l'autre, entrèrent à la manufacture des tabacs. Le directeur, M. Wunschendorf, s'exprime ainsi sur le compte de l'aînée, qu'il connaît depuis vingt-deux ans : « C'est une ouvrière d'une assiduité exemplaire et très laborieuse. Dans l'intérieur de l'établissement, la modestie de sa tenue, son caractère doux et obligeant lui ont depuis longtemps concilié toutes les sympathies ; au dehors, sa conduite est d'une honorabilité parfaite et sa réputation à l'abri de tout reproche. »

Mais il faut pénétrer dans le très modeste intérieur où elle habite, rue du Ruisseau, 48, pour se rendre compte

Digitized by Google

du mérite extraordinaire de cette humble fille. Les deux sœurs ont depuis longtemps quitté la maison pour se marier ; elles-mêmes appellent l'aide, plus qu'elles ne peuvent la donner. La mère, usée par l'âge et par la vie, impotente, presque aveugle, ne sort plus guère et reste toute à la charge de sa fille aînée. Celle-ci gagne environ 2 fr. 15 c. par jour ; rarement son salaire s'élève à 2 fr. 40 c. Néanmoins, elle suffit à tout. La chambre est propre, le ménage net, la mère bien tenue. On devine par quels prodiges d'épargne, par quels miracles d'économie ce frêle budget peut tenir en équilibre. Ceci n'est rien encore. M^lle^ Waltener est de santé chétive, contrefaite, anémiée par le travail et les privations. Chaque effort lui coûte une souffrance, et la nécessité de l'effort s'impose pour elle à toute heure. En 1896, sa mère resta six mois au lit ; la malade à peine debout, elle-même dut s'aliter à son tour et garder quatre mois la chambre. Dès qu'elle put se soulever, elle se traîna plus qu'elle n'alla jusqu'à la manufacture, afin d'y réclamer sa place et son travail. Pour comble d'infortune, une des sœurs, fuyant les mauvais traitements de son mari, vient frapper à sa porte, amenant avec elle deux enfants. La porte et les cœurs s'ouvrent simplement, naturellement, à ces trois nouveaux hôtes. Ils sont désormais à demeure au foyer commun. Mais sous ces charges répétées, les forces et non le courage de M^lle^ Waltener menacent de fléchir. Sa santé s'altère, sa vue de jour en jour s'affaiblit. Les hommes ne feront-ils rien pour cette créature d'élite, qui s'est dépensée tout entière pour les autres et n'a jamais oublié qu'elle-même ? Et quelle récompense paiera jamais tant d'énergie, d'abnégation et de tendresse ?

Digitized by Google

C'est un intérieur presque riant par contraste que celui où Mlle Vaillard fait régner le contentement et la paix. L'ouvrière est jeune et elle envisage l'avenir sans effroi, pensant bien qu'il la paiera de ses peines présentes. Le ménage occupe deux chambres. Il est habité par la mère de Mlle Vaillard et par sa jeune sœur. La mère, au seuil de la vieillesse, est débile et impropre à tout travail extérieur. Elle se contente de tenir la main au bon état de la maison. La sœur cadette est entrée aux ateliers Berger-Levrault et Cie et promet de devenir une ouvrière d'élite ; mais elle ne gagne encore que 1 fr. par jour. Presque tout le poids du ménage repose sur Mlle Jeanne. Elle a travaillé longtemps dans un atelier de confection comme giletière. Pour augmenter son modique salaire, elle emportait de l'ouvrage à la maison et souvent a prolongé bien avant dans la nuit ses veillées laborieuses. Elle a fait l'acquisition d'une machine à coudre. Aujourd'hui la machine est, je crois, entièrement payée ; vous soupçonnez au prix de quelles privations quotidiennes. Les patrons de Mlle Vaillard vantent l'aménité de ses manières, l'exactitude de son travail, la parfaite dignité de sa vie. Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul font l'éloge de sa piété et de son assiduité au patronage. Depuis peu de temps elle a cessé de travailler à l'atelier ; elle prend l'ouvrage à façon chez elle pour le même magasin. Il lui reste ainsi plus de temps à consacrer à sa mère, à qui chaque année enlève un peu de sa force et de son activité. Elle veille de plus près sur sa sœur qui sera digne d'elle. Dieu veuille que rien ne trouble désormais la sécurité de ce calme et doux intérieur ; puisse-t-il mesurer le vent à la voi'e qui lui confie ses espérances et lui éviter la tourmente et les écueils !

Digitized by Google

L'Académie a attribué le prix Goussaincourt de 300 fr. à Mlle Jeanne Vaillard.

Elle accorde d'autre part une récompense de 100 fr. de la fondation Mangeon à Mlle Cochel. C'est un hommage plus qu'un secours qu'elle pense lui adresser. Le secours, elle ne semble pas en avoir rigoureusement besoin. Mlle Cochel s'occupe de confections pour dames.

Elle travaille chez elle et ne manque pas de clientèle. Cette aisance relative, elle ne la doit qu'à la diligente activité de ses doigts d'ouvrière. Elle a trois personnes infirmes à sa charge, sa mère qui approche de quatre-vingts ans, deux sœurs, l'une aveugle, l'autre paralysée et qui ne quitte pas son lit. Elle n'a aucune aide à attendre de ces trois pauvres femmes ; toutes trois au contraire dépendent uniquement de ses soins et de son travail. Elle viendrait par malheur à leur manquer que ces existences suspendues à la sienne s'effondreraient dans un désastre commun. L'Académie a pensé qu'elle ne pouvait moins faire que d'honorer d'une de ses mentions tant de persévérance dans l'effort, un si louable dévouement au service des siens.

Il existe une solidarité nécessaire dans la pratique des vertus familiales. Une fille dévouée à de vieux parents deviendra sans peine une mère de famille attentive et vigilante. Habituée à tout sacrifier au devoir et à trouver sa récompense dans son sacrifice même, elle s'appliquera à favoriser chez ses enfants l'éclosion des vertus où elle a puisé sa force et sa fierté. Elle la voudra semblable à elle-même.

Tel est le cas de Mme Vicaire. Elle a connu des jours

Digitized by Google

plus heureux ; de sa première éducation, elle a gardé des goûts de bonne tenue et de simplicité décente. Une longue maladie de son père, imprimeur-lithographe à Nancy, puis à Paris, la santé délicate de sa mère firent d'elle, dès l'âge de quatorze ans, le principal soutien de la famille. Préposée au comptoir de vente d'un pâtissier-boulanger, elle y resta jusqu'à la mort du père et jusqu'au retour à Nancy. Deux jours après son arrivée, elle entrait comme employée dans un magasin de chaussures de la rue Saint-Dizier. Depuis 17 ans, elle ne l'a pas quitté, à la grande satisfaction de ses patrons, qui ne peuvent trop se louer de cette auxiliaire modèle. La vie lui réservait d'autres traverses. En 1886, M^lle^ Vicaire se maria. Le mari était léger, brutal, changeant sans cesse d'atelier, plus souvent en chômage qu'au travail. Plusieurs fois, il abandonna sa femme et disparut pendant de longs mois. Ses retours étaient marqués par des scènes de violence telle, qu'il fallut libérer la femme par un divorce.

Un enfant était né de cette union malheureuse. Toutes ses facultés aimantes, M^me^ Vicaire les reporta sur lui et sur sa mère. Elle partage entre eux son affection et tous deux les fait vivre de son salaire. Elle est d'ailleurs payée de ses soins. L'enfant a 12 ans, il est bien doué, sage, appliqué à tous ses devoirs. Le directeur de l'École municipale s'accorde avec le clergé de Saint-Sébastien pour le dépeindre comme un écolier exemplaire. Il promet un sujet d'élite. Il le devra à sa mère. L'Académie décerne une médaille de 100 fr. (fondation Gouy) à M^me^ Vicaire.

M^me^ Parmentier, née Jenny Braquet, a perdu son mari

Digitized by Google

depuis dix ans, après quatorze années d'une union où les cœurs et les goûts se trouvèrent parfaitement assortis. La longue maladie de M. Parmentier emporta les dernières épargnes du ménage. Sa veuve restait sans ressources avec quatre enfants, dont le dernier naquit quelques mois après le décès du mari. Heureusement, elle était femme de grand courage, intelligente et énergique. Elle se fit lingère, repasseuse, acceptant toutes les tâches pour faire vivre ses enfants. Elle réussit, avec quelques concours généreux, à traverser les premières années, qui furent les plus rudes. Aujourd'hui, les enfants ont grandi. Sérieusement élevés, surveillés de près, ils commencent à dédommager leur mère de ses peines. L'aînée, Louise, a 18 ans; elle est entrée à l'atelier de reliure de la maison Berger-Levrault et Cie, et gagne 2 fr. par jour, trois fois elle y a obtenu un des livrets attribués aux meilleures ouvrières. Le second, Jules-Joseph, d'une santé délicate, a dû interrompre son apprentissage. Il occupe un petit emploi dans les bureaux de la Société d'Alsace-Lorraine et gagne 30 fr. par mois. Les deux dernières petites filles fréquentent encore l'école des sœurs de Saint-Charles; toutes sont douces et appliquées. Élevés dans de solides principes, ayant connu dès l'enfance la gêne et le travail, associés de près aux angoisses domestiques, tous quatre sauront tenir tête à la mauvaise fortune et, plus tard, améliorer le sort de leur vaillante mère. En attendant, le logis est pauvre. Il consiste, pour cinq personnes, en deux chambres au fond d'une cour, payées 12 fr. par mois; l'humidité suinte des murs; des rhumatismes précoces paralysent parfois l'activité de Mme Parmentier. On comprend qu'elle gagne peu de chose, retenue à la maison par les

Digitized by Google

soins et l'entretien de sa famille. Dans un jour d'ambition elle a acheté une machine à coudre ; cette machine n'est pas entièrement payée. Nous l'aiderons à acquitter sa dette. L'Académie décerne à Mme Parmentier un des prix Gouy de 200 fr.

Un prix de même valeur et de la même fondation est attribué à Mme Maurice, née Dub. Elle aussi est une mère courageuse. Veuve depuis dix ans, elle a élevé trois enfants. Elle gagne 2 fr. à 2 fr. 25 c. par jour et doit prélever sur ce gain 17 fr. pour payer son loyer mensuel. Le logis est d'une rigoureuse propreté ; l'honorabilité et la probité scrupuleuse de la veuve sont attestées par tous les voisins. De bonne heure les enfants ont senti le goût et le besoin du travail. L'aîné, qui a 17 ans, apprenti dans l'atelier d'ébénisterie de M. Schwartz, gagne déjà 1 fr. 75 c. par jour ; la cadette a 15 ans et apprend le métier de couturière. Le dernier fils se destine à la profession de mécanicien. Dans quelques années, la famille sera à peu près hors d'embarras, les enfants pourvus de métiers qui les feront vivre honorablement, et, s'ils sont fidèles aux enseignements et à l'exemple de leur mère, ils lui assureront une vieillesse tranquille et respectée.

Mme Mathis, née Schoher, est âgée de 51 ans ; elle est veuve depuis le 5 mai 1888. La mort de son mari l'a laissée sans ressources avec huit enfants ; l'aîné venait d'avoir 10 ans. Mme Mathis envisagea avec courage cette effrayante situation. L'amour maternel lui donna des forces que sa santé, plutôt assez frêle, semblait lui refuser. Sans perdre une journée, elle accepta les plus

Digitized by Google

rudes et les plus humbles tâches. Si elle fut parfois aidée, elle compta surtout et toujours sur elle-même, afin que ses enfants dussent bien réellement à leur mère deux fois la vie. Des familles influentes et charitables la pressèrent maintes fois de céder quelques-uns de ses enfants à des établissements hospitaliers, qui se chargeraient de les élever. Elle résista opiniâtrément à toutes ces instances et finit par les décourager ; quelques-uns la taxèrent de présomption et d'orgueil. Mais Mme Mathis voulait la maternité tout entière avec toutes ses charges, et, d'ailleurs, son cœur ne se résignait pas à faire choix entre ceux de ses enfants qu'elle garderait près d'elle et ceux qu'elle priverait volontairement de son affection jalouse. L'événement lui a donné raison, et ses enfants se sont bien trouvés de de cet égoïsme maternel dont ils ont profité. Elle a mené à bonne fin la plus grosse part de la lourde tâche. Elle a fait des cinq aînés d'honnêtes ouvriers, tous aimés et appréciés de leurs patrons. Ils apportent exactement leur gain à la mère et contribuent avec elle, de leur travail, à élever les trois dernières fillettes. Grâce à eux, l'avenir est moins précaire et le pain du lendemain semble mieux assuré. Ce qu'ils valent, ils le doivent à leur mère, à son exemple d'abord, et aussi à son inquiète sollicitude également éveillée sur les besoins de l'âme et sur ceux du corps. Pourquoi craindrais-je d'en citer un fait touchant, puisqu'il fait autant d'honneur à la mère qu'à l'enfant? Un de ses fils, entraîné par de mauvaises fréquentations d'atelier et aussi par les illusions d'un cœur dévoyé, commençait à oublier le chemin du pauvre logis, où veillait une affection en alarme. La mère comprit le danger et fit tête intrépidement au mal. Chaque jour elle allait

Digitized by Google

attendre son fils, à l'heure où cesse le travail. Sa présence seule était un reproche vivant ; ses conseils et sa tendresse firent le reste. L'enfant sauvé revint au bercail, et depuis il n'en a pas oublié la route. Tels sont les miracles de la maternité, comprise dans toute sa plénitude et dans toute sa grandeur. Mme Mathis a été une mère admirable. Elle est seule peut-être à l'ignorer, tant le devoir lui a semblé simple et facile, et à s'alarmer dans sa modestie que j'aie dévoilé et son nom et ses mérites. L'Académie a décerné à Mme Mathis le prix Gouy de 300 fr.

Ce sont là, Messieurs, de simples et touchants récits. Ils font honneur à l'humanité et, dans une certaine mesure, la réhabilitent. Ils reposent l'âme attristée par le spectacle de la mêlée cruelle des intérêts et des appétits, et par ces conflits où la pitié et la charité sont trop souvent sacrifiées. Derrière ces figurants tumultueux, qui occupent le devant de la scène et semblent l'emplir tout entière de leurs gestes, il nous montrent la modestie d'existences laborieuses et saines, où la douleur elle-même sait se taire par pudeur et par fierté. On voudrait pour eux une publicité égale à celle qu'usurpent le désordre et le mal. Mais cette publicité, les pauvres gens ne la recherchent pas, et, d'autre part, depuis longtemps, chez nous, la littérature la dédaigne, avec la complicité d'un public insouciant et léger. A ces drames obscurs de la misère et de l'effort moral il préfère les aventures bruyantes et passionnées qui amusent sa curiosité et flattent ses instincts de sensualité ; le roman qui se plaît

Digitized by Google

aux psychologies compliquées, aux élégances décadentes, aux saveurs pimentées des péchés aristocratiques.

Du peuple, il ne connaît par ses historiens habituels que sa brutalité instinctive. Sous prétexte de réalisme, il méconnaît la meilleure part de la réalité. La vie ne lui apparaît que par un de ses côtés, le côté caricatural et douloureux. Et il calomnie ainsi la vertu, en opposant à la monotonie de ses peintures le pittoresque et l'imprévu du vice. Combien sont plus près de la vérité, et j'ose le dire du grand art, ces écrivains, pour la plupart des étrangers, qui n'ont pas craint d'aborder l'étude des milieux sociaux les plus humbles, dont la pitié s'est émue des misères ignorées et silencieuses, que n'a point rebutés, dans l'ombre où elle se plaît, la vertu sous la livrée de l'ouvrier, du paysan et de la femme du peuple, et qui, sans le vain prestige du décor et le luxe conventionnel du cadre, ont su animer d'une pathétique émotion les drames simples et douloureux de l'âme humaine, qui est la même dans toutes les conditions !

Car il n'est pas vrai que la vertu soit plus facile aux pauvres qu'à ceux qu'a comblés la fortune. Si la richesse est corruptive, si elle rapproche plus aisément l'oisif de l'objet de sa convoitise et multiplie ses désirs mauvais par la facilité même qu'il trouve à les satisfaire, par contre le milieu clos et surveillé d'une famille aisée ne semble-t-il pas le terrain de prédilection où la vertu peut s'épanouir? L'enfant y grandit protégé contre toutes les contagions par la sollicitude de ses proches; il n'y est exposé que prémuni par une longue et saine éducation. Ses besoins satisfaits et contrôlés font taire les appétits tumultueux et déréglés. S'il est dispensé de l'effort, il

Digitized by Google

est du moins préservé de l'imminence de la chute. Combien plus précaire est la santé morale de l'enfant du peuple et surtout de la jeune fille ! Quelle que soit la vigilance des parents, la rue avec ses laideurs, ses séductions et ses promiscuités est nécessairement son principal éducateur. Il n'est pas d'ignorance qui résiste à ses suggestions et à ses enseignements.

Entre les servitudes du travail quotidien maigrement rétribué, la platitude et le dégoût d'une vie étroite et morne, et, d'autre part, les provocations d'un luxe tapageur et facile, les mirages du plaisir et de la vanité, ne s'interpose pour la fille et la femme du peuple qu'une barrière en apparence bien fragile ; il semble qu'elle soit aisée à franchir ou à rompre. Et cependant elle résiste et suffit à défendre les meilleures. Car elle est faite d'un faisceau de sentiments singulièrement solides et efficaces : le souci de la dignité personnelle, la foi religieuse, la conscience du devoir qui ne se laisse pas discuter. Souvent l'arbuste de plein air croît plus robuste et plus sain que la plante de serre, mieux défendue contre les intempéries, mais plus délicate et plus sensible aux épreuves de la vie réelle.

Il semble du moins certain que les vertus sociales sont d'une pratique plus fréquente chez le pauvre que chez le riche. La fraternité n'y est pas un vain mot ; on sait mieux s'y entr'aider. Le peu que l'on a, l'on n'hésite pas à le mettre en commun. Les hommes se connaissent mieux et de plus près ; les sympathies sont plus franches et impliquent moins de réserves. L'expérience de la misère rend les cœurs plus pitoyables. De là, ces héroïsmes incomparables, ces sacrifices sublimes et simplement

Digitized by Google

acceptés, qui surprennent notre scepticisme, quand le hasard les décèle, et dont ceux qui en sont les auteurs paraissent à peine soupçonner le mérite. Mais ne croyez pas que, pour s'ignorer elle-même, la vertu perde pour cela de son prix. Si l'habitude rend le devoir plus facile, si elle devient comme une seconde nature qui se substitue insensiblement à l'être primitif qui est en vous, loin de diminuer la qualité de la vertu, elle la rehausse. Car elle est une conquête de la volonté et le produit de l'effort soutenu longtemps sans défaillance.

Saluons donc la vertu, où qu'elle naisse et se prouve. Ne lui demandons pas ses parchemins; elle constitue à elle seule une noblesse qui se recrute dans tous les rangs de la société. Honorons-la toujours et ne nous croyons pas quittes envers elle pour l'avoir célébrée et fêtée en une solennité académique. Soyons-lui surtout reconnaissants de tout le bien qu'elle suscite, de l'exemple salutaire qu'elle nous offre, de l'émulation qu'elle provoque. Assez de causes la tiennent en échec dans nos sociétés, peu suspectes d'idéal, éprises des résultats pratiques, où tant d'hommes ne songent qu'à leurs intérêts, à leurs plaisirs, aux soins de leur vanité. Pour beaucoup, dans cette poursuite aveugle, la morale est un embarras, la vertu un souci suranné, l'idéal une affaire qui ne se solde pas par des bénéfices. Il importe d'autant plus que quelques braves gens se rencontrent, pour maintenir quand même, et sans se croire des héros, le culte désintéressé du devoir. Ils sont une élite, autour de qui se groupera l'armée en désarroi, incertaine de sa route. Ils montrent le chemin et tiennent un drapeau qui ralliera, aux jours de doute et de crise, ceux qui l'ont momentanément dé-

Digitized by Google

serté. Ceux mêmes qui ne les suivent pas, les admirent, et peut-être, en secret, les envient. Ils sont la réserve d'un pays et les gages de son avenir. C'est d'eux que le Livre a dit qu'il suffit de quelques justes pour contrebalancer un monde mauvais. Car ils sont le sel qui conserve la terre et qui la garde de se corrompre.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

PRIX STANISLAS DE GUAITA[1]

PAR M. CH. PFISTER

RAPPORTEUR

MESSIEURS,

Stanislas de Guaita compte parmi les esprits d'élite qu'a produits notre Lorraine. Il se révéla, aussitôt après sa sortie du lycée de Nancy, poète charmant. De 20 à 25 ans, il publia coup sur coup trois recueils de vers : *Oiseaux de passage,* la *Muse noire* et *Rosa mystica,* où il chante les dieux antiques, les légendes de l'ancienne Gaule, la douceur des premiers rayons de soleil, l'ivresse des premières amours. Il nous dit sa joie à lire une ode d'Horace ou de Ronsard ; la mélancolie dont son âme est pénétrée les soirs, dans l'humble église du village. Il se livre à nous avec son cœur généreux, qui a soif de jus-

1. Rapport présenté au nom d'une commission composée de MM. Audiat, Lederlin, Gasquet et Pfister. — Sur Stanislas de Guaita, voir les articles de l'*Initiation,* 38e volume, XIe année (janvier 1898), de la *Lorraine Artiste* (numéro du 20 février 1898), et surtout celui de M. Maurice Barrès, dans *Cosmopolis,* octobre 1898.

Digitized by Google

tice. Pour défendre l'innocence condamnée, il jette des cris de passion, et, sans doute, quand il flétrit les conquérants, il songe que les bords paisibles de l'étang de Lindre où se sont écoulées ses jeunes années, n'appartiennent plus à la France. A ses vers il a laissé accrochés des lambeaux de lui-même. L'épitaphe qu'il a composée du poète était la sienne, et on pourrait la graver sur son tombeau à Tarquimpol.

... Hélas ! c'était son âme
Qui s'exhalait pour toi de sa lèvre de flamme,
Et son sang qu'il versait pour te désaltérer.

Mais déjà, dans le dernier recueil, certaines pièces montrent des tendances nouvelles. Le poète a respiré la fleur cabalistique ; il a été séduit par son parfum, et désormais il se précipite dans l'étude des sciences occultes. Il dépouille les œuvres des anciens alchimistes et des mystiques de tous les temps. Albert le Grand lui dévoile ses secrets. Le livre étrange d'Henri Khunrath devient son livre de chevet ; il saisit le sens enfermé dans les ouvrages d'Éliphas Lévi ou de Fabre d'Olivet. Pour pénétrer les arcanes de l'ésotérisme, il s'assimile toute une série de sciences : il apprend l'hébreu ; il manipule les substances chimiques et observe les combinaisons des métaux ; il renouvelle, avec une fébrile curiosité, les troublantes expériences d'hypnotisme de notre école de Nancy. Il condense ses recherches en un grand ouvrage, véritable encyclopédie de l'occultisme, qui est déjà consulté et respecté par les adeptes comme une Bible[1]. Effort d'un

1. *Essais de sciences maudites.* Au seuil du mystère. 3e édition. Paris, 1895. — *Le Serpent de la Genèse.* — Première septaine : *Le*

Digitized by Google

noble esprit pour percer le mystère qui nous enveloppe, pour savoir d'où nous venons et où nous allons, pour comprendre l'homme en ses rapports avec la nature, et la nature en ses rapports avec l'homme ! Il peut être comparé à ces Argonautes qu'il a célébrés en l'une de ses pièces :

> Sous des cieux incléments, sur des mers inconnues,
> Narguant l'écueil, bravant et forçant le destin,
> Voguez, navigateurs, vers le but incertain,
> Comme un large albatros prend essor vers les nues !
>
> Jason, Thésée, Orphée, et Pollux, et Castor,
> Et vous autres — salut, héros inaccessibles
> Qui reviendrez, vainqueurs des luttes impossibles,
> Arborant, comme un étendard, la Toison d'Or !

De Guaita, lui aussi, a tenté une vaste entreprise ; il a navigué sur une mer immense, au milieu de dangereux récifs ; il a sondé les abîmes, les yeux fixés vers un glorieux trophée, vers cet Idéal qu'il voulait atteindre. Et, au milieu de ces luttes, il est resté, comme en sa première jeunesse, profondément bon et délicat ; et, quand ses amis voulaient décrire une conscience pure, étrangère à tout sentiment bas, à tout ce qui n'est pas la vérité, la beauté, la bonté morale, ils lui empruntaient tout naturellement les principaux traits de leur portrait.

Stanislas de Guaita a été enlevé prématurément à l'âge de 36 ans, et sa mort fut celle d'un chrétien résigné. Sa mère, M^me^ François de Guaita, l'a disputé à la destinée avec une énergie opiniâtre, et, après la catastrophe, elle

---

Temple de Satan. 1891. — Seconde septaine : *La Clef de la Magie noire* 1896. Il n'a pu mettre la dernière main à la troisième septaine : *Le Problème du Mal*.

Digitized by Google

a voulu, en mémoire de ce fils bien-aimé, faire une fondation à notre Académie. Elle sait combien il était attaché à sa petite patrie lorraine, avec quel bonheur il venait chaque année se retremper au foyer domestique et dans l'air natal. Elle sait de même que votre Compagnie est la gardienne jalouse de toutes les gloires de la Lorraine et qu'entre toutes les tâches que vous a assignées le roi de Pologne, un autre Stanislas, votre fondateur, celle-là vous est la plus agréable. Elle vous a donné un titre de rente de 100 fr. et je suis autorisé à vous annoncer que prochainement cette somme sera doublée. Nous pourrons de la sorte décerner chaque année un prix de 200 fr. qui portera le titre : *Prix Stanislas de Guaita*. Il « doit récompenser les efforts et les mérites d'un littérateur ou être distribué à un jeune homme se destinant aux lettres ».

Vous avez décidé que, pour la première fois, le prix sera conféré à un littérateur qui a déjà fait ses preuves, et vous n'avez point cherché longtemps autour de vous. Un homme s'imposait à votre choix. M. François Basse, en sa grande modestie, sera le seul étonné que vous l'ayez désigné. Nous pensons qu'il nous pardonnera de proclamer son nom dans la solennité de cette séance publique. Ce nom est celui d'un homme foncièrement droit et dont toute la vie a été consacrée aux belles-lettres. Après avoir été l'un des plus brillants lauréats de notre lycée, après avoir été l'élève préféré de notre regretté confrère M. Duchesne, il a continué de vivre en communion avec les grands auteurs classiques : il les a lus et relus ; il les aime comme de fidèles compagnons ; il les connaît comme un humaniste de la Renaissance, mais un humaniste qui reste fidèle à l'esprit chrétien. M. Basse a communiqué cet

Digitized by Google

amour des auteurs anciens à de nombreuses générations d'élèves, et vos suffrages unanimes ne font que sanctionner les leurs. La récompense que vous lui conférez sera acceptée de lui comme un témoignage de leur respectueuse reconnaissance et de votre chaude sympathie, et aussi comme un souvenir de Stanislas de Guaita, que l'impitoyable mort a emporté en sa belle jeunesse et dans toute la vigueur de son beau talent.

Digitized by Google

LE

DÉCOR SYMBOLIQUE

PAR M. EMILE GALLÉ

DISCOURS DE RÉCEPTION

Dans l'instant où je viens remercier l'Académie de Stanislas de l'honneur qu'elle me fait par une admission publique, je pèse avec inquiétude ma dette envers votre hospitalité : bientôt dix années ! Mes créanciers ne se sont pas montrés trop rigoureux envers la parcimonie de ma contribution à leurs travaux. Et je sais trop bien votre longanimité, comme l'insuffisance de mes titres à vos faveurs.

Ces délais, tolérés par vous bonnement, me privent aujourd'hui d'une joie. Je ne vois pas ici les deux amis qui furent mes garants auprès de vous ; M. Jules Lejeune et le pasteur Othon Cuvier ne sont plus des nôtres. Si j'évoque ces deux nobles figures, ce n'est pas par vanité, au moins ; mais je n'ignore pas qu'en accueillant un artisan trop superficiel en des essais divers, vous avez fait *crédit* surtout au sentiment de ces deux hommes vénérés, exemplaires l'un et l'autre par la lumière de leur charité,

Digitized by Google

par leur tolérance pour toute sincère conviction et leur sainte ardeur à unir les hommes dans l'estime, l'étude et la paix. Ils n'eurent qu'à endormir un peu mes raisons de douter, non de votre bienveillance, mais de moi-même. Car ma piété envers notre Académie est née au temps lointain de ma jeunesse, au grand jour des séances annuelles, à ces antiques et bons jeudis de mai où mes condisciples, Hubert Zæpfel et l'angélique Paul Seigneret, le jeune martyr, deux pures victimes, nous prenaient aux joies bruyantes du cours Léopold pour venir écouter, dans ce décor royal, les Lacroix, les de Margerie, les Burnouf, les Benoît, les Godron, les Lombard, les Volland, les Duchêne.

Nos humanités toutes fraîches savouraient le régal d'une science aimable, d'un atticisme joli comme les guipures dorées de Jean Lamour. Qui eût pensé que le médiocre élève des meilleurs maîtres qui fussent oserait un jour, ici, et, Dieu merci, devant plusieurs d'entre eux, *une dissertation française attardée?*

Ce devoir trouvera, je l'espère, plus aisément grâce par le choix d'un sujet familier à mon travail habituel. Ce sera plus sincère et moins dénué d'intérêt, peut-être.

C'est donc à un compositeur ornemaniste, à un assembleur d'images que vous voulez bien cette fois donner la parole, pour vous parler du symbolisme dans le décor.

Imaginer des thèmes propres à revêtir de lignes, de formes, de nuances, de pensées, les parements de nos demeures et les objets d'utilité ou de pur agrément, adapter son dessein aux moyens d'élaboration propres à

Digitized by Google

chaque matière, métal ou bois, marbre ou tissu, cela est une occupation absorbante, certes. Mais elle est plus sérieuse au fond, plus grave de conséquences, que le compositeur d'ornements ne le soupçonne d'habitude.

Toute mise en action de l'effort humain, si infime que, souvent, le résultat paraisse, se résume dans le geste du *semeur*, geste redoutable parfois. Or, inconsidérément ou de propos délibéré, le dessinateur, lui aussi, fait œuvre de semeur. Il ensemence un champ dévolu à une culture spéciale, le décor, à des outils, à des ouvriers, à des germes, à des récoltes déterminées. Car parmi les ornements qui naissent de ses préoccupations habituelles, les plus humbles comme les plus exaltés, peuvent devenir un jour des éléments dans cet ensemble documentaire révélateur : *le style décoratif d'une époque*. En effet, toute création d'art est conçue et naît sous les influences, parmi les ambiances des songeries et des volitions les plus coutumières de l'artiste. C'est de là, quoi qu'il en ait, que surgit son ouvrage. Qu'il y consente ou non, ses préoccupations sont au nouveau-né des marraines, bonnes fées ou sorcières, qui jettent des mauvais sorts ou confèrent des dons magiques. L'œuvre portera la marque indélébile d'une cogitation, d'une habitude passionnée de l'esprit. Elle synthétisera un symbole, inconscient, et d'autant plus profond. — Certains tapis d'Asie sont marqués, parmi la trame et les laines, d'une soyeuse mèche de cheveux de femme ; c'est la marque personnelle de la tâche accomplie. Tel un livre clos laisse voir, au ruban fané, la page méditée, préférée, parfois à jamais interrompue. Ainsi le décorateur mêle à son ouvrage quelque chose de lui. Plus tard on démêlera l'éche-

Digitized by Google

veau ; on retrouvera le cheveu blanchi, la larme essuyée, — les autographes de Marceline Valmore en sont illisibles — et la chose muette exhalera ou bien le soupir de lassitude et de dégoût pour la tâche non volontaire et rebutante, ou bien le viril satisfecit du poète :

O soir, aimable soir, désiré par celui
Dont les bras, sans mentir, peuvent dire : Aujourd'hui
Nous avons travaillé !

On ignore le nom du bel artiste penseur, statuaire d'Égypte, orfèvre royal, mage, ou décorateur de temples, qui, s'étant arrêté à contempler le manège d'un fangeux insecte, le *bousier stercoraire,* pétrissant une boule de fumier pour y déposer ses œufs dans la chaleur du sable libyque, fut ému d'un respect religieux. Il sut le premier, par delà les apparences, découvrir le reflet d'une image auguste, inventer ce joyau mystique, le *scarabée sacré*. De ses pattes antérieures, — et plus tard dans les imitations phéniciennes, de ses ailes éployées, — l'icone soutient le globe solaire, foyer de la lumière, de la chaleur ; dans ses pattes postérieures elle roule maternellement un autre corps céleste, *un globe, la terre,* où elle dépose les germes de la vie. Quel témoignage, rendu par l'inventeur artiste, à l'existence d'un Dieu créateur, à la providentielle mise au point du satellite avec la source du calorique ! étrange et très antique prescience, dirait-on, de la forme planétaire terrestre elle-même : voilà un symbole artistique, cosmographique, religieux et divinateur. Mais ce qu'atteste surtout, chez l'artiste, une telle invention, c'est une qualité d'âme et de pensée habituelle d'une surprenante et prophétique beauté.

Digitized by Google

Cet exemple caractéristique me permet de vous épargner les définitions plus ou moins rébarbatives qu'on a données du symbole, du symbolisme et de l'art symbolique. Nous entendons bien, n'est-ce pas, que le symbole dans les domaines divers de l'art, de la poésie, de la religion, c'est *la figuration d'une chose, abstraite le plus souvent, figuration conventionnelle, signe convenu entre initiés;* c'est, dans le décor, dans le vase comme dans la médaille, la statue, le tableau, le bas-relief, le temple, aussi bien que dans le poème, l'œuvre chantée ou mimée, — c'est toujours la traduction, l'éveil d'une idée par une image.

Dans le grossier symbole éclate l'idéal,

dit Maurice Bouchor. Et le décor symbolique s'accommode humblement de cette définition: à lui toute figure ornementale, toute synthèse du dessin, de la plastique, de la nuance, propres à rendre les abstractions les plus subtiles; à condition qu'il soit un peu poète, il a carte blanche; car le poète est le symboliste par excellence. Comment le décorateur s'y prendra-t-il donc? — Un peu comme Bernardin de Saint-Pierre : « J'apportai un bouton de rose..... avec ses épines, comme le symbole de mes espérances, mêlées de beaucoup de craintes. »

Mais il est désirable que le symbole ne soit pas trop énigmatique; l'esprit de France aime la clarté; il a raison; car, dit Hugo :

L'idée à qui tout cède est toujours claire.

Et le spectateur français, devant les modernes florilèges britanniques, qui sont parfois de véritables charades

Digitized by Google

fleuries, se pique de pouvoir à la fin, comme Victor Hugo, déchiffrer le rébus :

Une rose me dit : Devine !
Et je lui répondis : Amour !

Est-ce à dire que la rose soit plus amoureuse que la pivoine ? « Le saule pleureur, dit un esthéticien, Lévêque, dans sa *Science du beau,* ne pleure point davantage que les autres saules ; la violette n'est pas plus modeste que le pavot. » L'expression morale des végétaux est donc purement symbolique. Nous, les concitoyens d'un des plus délicieux symbolistes, Grandville, nous qui avons appris à lire dans ses *Fleurs animées* et ses *Étoiles,* nous savons bien que cette éloquence de la fleur, grâce aux mystères de son organisme et de sa destinée, grâce à la synthèse du symbole végétal, sous le crayon de l'artiste dépasse parfois en intense pouvoir suggestif l'autorité de la figure humaine. Nous savons que l'expression, dans notre chardon héraldique par exemple, tient au geste braveur, et dans d'autres plantes à l'air penché, à la ligne pensive, à la nuance emblématique, et que nuances, galbes, parfums, sont des vocables de ce que Baudelaire appelait :

Le langage des fleurs et des choses muettes.

Ici se présente une question : Quelle est la qualité décorative du symbole ? Pour nous servir d'un mot de métier, le symbole dans l'ornement est-il *meublant ?* Le symboliste ne sacrifiera-t-il pas le plaisir des yeux à des jeux de l'esprit ? Il est certain que le signe symbolique de la plus noble idée ne fera pas une tache plus décora-

Digitized by Google

tive que toute banale rosace, s'il n'est pas vivifié par l'accent du dessin, par la mise en valeur, et puissance du simulacre, au moyen des prestiges du relief ou du coloris. Il n'est pas moins évident que ce n'est point l'emploi du symbole qui pourra conférer magiquement des grâces si spéciales à un décor sans métier et sans génie.

Mais qui ne conçoit que l'artiste, penché à reproduire la fleur, l'insecte, le paysage, la figure humaine, et qui cherche à en extraire le caractère, le sentiment contenu, fera une œuvre plus vibrante et d'une émotion plus contagieuse que celui dont l'outil ne sera qu'un appareil photographique, ou qu'un froid scalpel? Le document naturaliste le plus scrupuleux, reproduit dans un ouvrage scientifique, ne nous émeut pas, parce que l'âme humaine en est absente ; tandis que la reproduction, cependant très naturelle de l'artiste japonais, par exemple, sait traduire d'une façon unique le geste évocateur, ou le minois tantôt moqueur, tantôt mélancolique de l'être vivant, de la chose pensive. Il en fait inconsciemment, par sa seule passion pour la nature, de véritables symboles de la *Forêt,* de la *Joie du printemps,* des *Tristesses de l'automne*. Ainsi, dans l'ornement, le symbole sera un point lumineux parmi l'insignifiance paisible et voulue des rinceaux et des arabesques; le symbole pique l'attention; c'est lui qui fait entrer en scène la pensée, la poésie et l'art. Les symboles sont les pointes où se concrètent les idées.

Mais d'ailleurs, disons-le, il serait bien inutile de déconseiller au décorateur l'emploi du symbole, qui est si volontiers accepté chez le poète. Et, tant que la pensée guidera la plume, le pinceau, le crayon, il ne faut pas

Digitized by Google

douter que le symbole ne continue de charmer les hommes. D'ailleurs, l'amour de la nature ramènera toujours le symbolisme : la fleur aimée de tous, populaire, jouera toujours dans l'ornement un rôle principal et symbolique. Gutskow raconte qu'un chercheur du vrai bonheur, ayant interrogé la fleur, celle-ci l'avait renvoyé à l'étoile. A son tour l'astre répondit à l'homme : « Retourne bien vite au bleuet. »

Pas plus que les poètes, les joailliers, les dentellières, ne sauraient se passer de la nature. C'est leur *droit* à tous, c'est leur *domaine,* c'est la *source vive !* Victor Hugo l'avoue, lui, le grand agitateur de symboles :

Nous ne ferions rien qui vaille
Sans l'orme et sans le houx,
Et l'oiseau travaille
A nos poèmes avec nous.

Calderon rend à la fleur cet hommage : « Si ma voix est nouvelle, si j'ai reçu un nouveau cœur, c'est à la fleur que je dois mon renouveau ! »

Et pour lui la fleur devenait le symbole de la réconciliation avec la beauté morale, avec la divinité.

Pour bannir le symbole du décor, il faudrait chasser du firmament notre satellite :

Cette faucille d'or dans le champ des étoiles !

Il faudrait éteindre « l'étoile du matin et l'étoile du soir », il faudrait effacer ces apostrophes, les constellations, pour que le symbole se taise à jamais dans l'art, il faudrait effacer « Dieu, l'astre sacré que voit l'âme »,

Digitized by Google

car, au fond, le mot de toute la nature, de règne en règne, de symbole en symbole, de reflet en reflet,

..... Le mot c'est Dieu :
Les constellations le disent en silence !

Et voilà justement ce qui a fait la force de notre art national, depuis ses manifestations primitives jusqu'au geste émouvant qui lance vers le ciel la flèche de nos cathédrales. Voilà ce qui a fait sa beauté dans sa verte expansion du XIII[e] siècle, c'est qu'il ne s'enfermait pas dans l'atelier; comme le lierre au tronc du chêne, il se cramponnait à la libre nature, c'est-à-dire au symbolisme même. Baudelaire a formulé d'une façon grandiose cette conception des résonnances harmoniques en l'immense création :

La Nature est un temple, — où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles.
L'homme y passe à travers des forêts de symboles,
Qui l'observent avec des regards familiers.

C'est là toute l'histoire de notre décor national celtique, gaulois, fier enfant de la rude nature, fils des druides, des bardes, revenant toujours, après toutes les invasions, celles du Midi et celles de l'Est, après tous les mélanges, toutes les modes, romaines ou barbares, à sa nature, la nature, à son génie libre, à ses sources, la flore et la faune indigènes, à la joie de l'ouvrier d'orner son œuvre librement à son foyer, à son goût, amoureusement. Et ainsi, notre décor populaire, symboliste sans le savoir, comme la nature elle-même, comme le chêne vert et la lande, va des fougeraies de Gavr'innis aux

Digitized by Google

bronzes fleuronnés de Besançon, aux poteries feuillagées de la Champagne, puis aux lierres et aux vignes de ces délicates œuvres gallo-grecques, concédez-moi ce néologisme en faveur des produits attiques de nos vieilles officines de la Marne, de l'Allier, du Rhône, au IVe siècle. L'esprit de terroir se formulait alors en joyeux souhaits sur les gobelets parlants de Reims et de Vichy, qui se souvenaient des calices devisants de la Grèce, et faisaient présager notre gaillarde fayence gauloise des XVIe et XVIIIe siècles. De même nos repentirs contemporains vers l'art décoratif sont des retours heureux à la Brocéliande, à la forêt celtique, comme l'ont été les glorieuses frondaisons nationales des XIIIe et XVIe siècles.

Car c'est bien l'antique poterie des Gaules qui, dans les « rustiques figulines » de Bernard Palissy, réapparaît, se moule étroitement sur la nature comme l'empreinte d'un fossile, se revêt de couleurs vraies, mouillant les objets d'un liquide émail ; c'est elle qui précise, dans des reproductions vivantes, les caractères spécifiques des frondes de nos diverses fougères, et, au bord des eaux douces endormies, ou des eaux courantes, les caractères de nos coquilles palustres ou fluviales, de nos crustacés et de nos poissons. — Oui, nous savons qu'il a été naguère de bon ton de rabaisser, en de certaines chaires à paradoxes, en de certaines chapelles à préjugés, l'*Art utilitaire,* et les ouvrages de nos vieux métiers. Saisissons au passage cette occasion-ci de proclamer *le principe de l'unité de l'art,* en rendant hommage au fier ancêtre, à l'un des patrons des arts français du feu, au symboliste de « l'art de terre ». Et il suffit, pour lui rendre justice, de rappeler quelle fut la qualité des préoccupations d'où

Digitized by Google

sortirent ses argiles vives, et l'invention française, gauloise, des couvertes limpides. Laissons-le dire lui-même quel fut son dessein, son but :

« Quelques jours après que les émotions et les guerres civiles furent apaisées, et qu'il eut plu à Dieu de nous envoyer sa paix, j'étais un jour me promener le long de la prairie de cette ville de Saintes, près du fleuve de Charente. Et tandis que je contemplais les horribles dangers desquels Dieu m'avait garanti au temps des tumultes passés, j'ouïs la voix de certaines jeunes filles assises dans les saussaies et qui chantaient le psaume CIV. Et parce que leurs voix étaient douces et bien accordantes, cela me fit oublier mes premières pensées, et m'étant arrêté pour écouter ledit psaume, je laissai le plaisir des voix et entrai en contemplation sur le sens. Et dis en moi-même : Admirable bonté de Dieu ! *Mon dessein serait que* nous eussions les œuvres de tes mains en telle révérence comme David en ce psaume. Et dès lors je pensai d'édifier un jardin conforme au dessin, ornement et excellente beauté de ce que le prophète a décrit dans ce psaume, un *amphithéâtre de refuge* qui serait une sainte délectation et honnête occupation de corps et d'esprit. »

Ainsi donc, voilà le mystère de toute cette « conchyliologie qui ennuya Bouvard et Pécuchet » et nous valut cette boutade pédantesque d'un de nos modernes critiques français à propos des ouvrages de Palissy : « Il n'y a pas d'art dans un pot, parce qu'il n'y a pas de dessein », c'est-à-dire de préméditation. Or, ce fut chez le potier de Saintes un dessein, un véritable vœu d'initier les hommes, par des reproductions de la nature, à voir Dieu à travers

Digitized by Google

les similitudes et les beautés de ses œuvres les plus humbles.

A son tour, le décorateur moderne aura-t-il assez de sincérité, de foi, pour qu'il fasse jaillir de son œuvre une symbolique rajeunie, un art libre, en réalisant au travers et au moyen d'une constante scrutation de la nature le progrès et l'idéal meilleur et plus haut qui ont droit de compter parmi les préoccupations habituelles d'un artiste ?

Et d'abord, la nature lui apporte aujourd'hui des formes nouvelles ; la science lui offre des symboles vierges, caractéristiques, inconnus à nos ancêtres et propres à frapper les regards qui ont désappris de voir les choses familières. Dans la circulation des idées et l'échange de nos officines décoratives actuelles, on voit déjà passer aujourd'hui la *parmentière,* cette bonne solanée, la *paradisie alpestre* ou *lis de Saint-Bruno,* les *dictames,* les *malvacées,* le *diélytra,* introduit depuis le commencement du siècle, et qui, par sa forme cordée, si élégante et si suggestive, par ses tendres coloris, par le pli ailé de ses deux pétales externes, s'imposera aujourd'hui comme un symbole d'amour et de cordialité. La fleur à la corolle caractéristique, turbinée, la *pervenche,* avec son étymologie *pervincio,* j'unis, j'attache ; la *parisette,* d'une douteuse bonne foi. Et la *douce-amère,* de l'illustre famille des bonnes empoisonneuses, cette sœur des poisons, ou plutôt des remèdes intenses : la *jusquiame,* la *belladone,* la *mandragore ;* la Douce-Amère, quel touchant emblème, c'est la saveur de la douleur féconde, de l'épreuve salutaire, elle est l'emblème des consciences inquiètes.

Nous avouons des préférences pour les *bonnes vieilles*

Digitized by Google

plantes, chères à nos aïeules. Mais le rapide courant moderne est plus profond, plus puissant que le ruisseau paisible de nos prédilections. Il emporte tout. Il nous jette, — comme un dernier bouquet d'Ophélie, — l'orchidée, avec une richesse, une étrangeté inconcevable de formes, d'espèces, de parfums, de coloris, de caprices, de voluptés et d'inquiétants mystères.

Enfin, la science, de tous les côtés, ouvre au décorateur des horizons nouveaux. L'océanographie, qui a parmi nous l'un de ses plus passionnés adeptes, est comme le magicien plongeur dans les *Contes des Mille et une nuits,* le roi de la mer, qui emporte dans ses bras ses favoris terrestres pour leur faire visiter ses palais bleus :

> Homme libre, toujours tu chériras *la Mer.*
> La mer est ton miroir, tu contemples ton âme.
> Vous êtes tous les deux ténébreux et discrets.
> Homme ! nul n'a sondé le fond de tes abîmes.
> O mer ! nul ne connaît tes richesses intimes,
> Tant vous êtes jaloux de garder vos secrets [1].

Ces secrets de l'Océan, les braves sondeurs nous les livrent. Ils vident des récoltes marines qui, des laboratoires font des ateliers d'art décoratif, des musées de modèles. Ils dessinent, ils publient pour l'artiste ces matériaux insoupçonnés, les émaux et les camées de la mer. Bientôt les méduses cristallines insuffleront des nuances et des galbes inédits aux calices des verres.

Ainsi pour trouver, à côté des formes et des décors nouveaux, les symboles d'un art neuf, il suffira de regar-

1. Baudelaire.

Digitized by Google

der autour de soi, de chercher à savoir, d'étudier et d'aimer ; car le symbole jaillira spontanément chez le décorateur de ces deux forces combinées, l'étude de la nature et l'amour de son art.

C'est là ce qu'a trop souvent oublié l'artiste au XIX^e^ siècle. Ce siècle, surprenant, admirable à tant d'égards, a prétendu produire du décor, en inonder industriellement, commercialement le monde, et cela dans des conditions bien spéciales, bien fâcheuses ; les exécutants de ces décors actuels n'ont guère pu, comme leurs ancêtres, apprécier la pure joie de l'ouvrier amoureux de son œuvre ; le compositeur lui-même s'est traîné dans de serviles imitations du passé, copies dont la pensée était absente, dont le symbole, créé par d'autres âges, est incompris du nôtre, et répond à d'autres besoins, à une autre conception de la vie.

Ceci fut l'une des erreurs, l'une des peines amères de l'âge de l'industrialisme, de la division outrée du travail, de son organisation loin du foyer domestique, de la famille et de ses naturelles ambiances, dans une atmosphère empoisonnée, artificielle. Le siècle qui va finir n'a pas eu d'art populaire, c'est-à-dire d'art appliqué aux objets d'utilité et exécuté spontanément, joyeusement par les artisans eux-mêmes à leurs métiers ; et ce sont les mieux informés de nos contemporains, les plus généreux esprits, les plus laborieux et les plus nobles artistes qui ont fait cette constatation. Mais saluons le retour à une meilleure conception du travail.

William Morris, ce grand artiste, ce philosophe humanitaire, ce prophète de la joie du travail, a dit que le labeur est humain ; qu'il est bon, que l'art est salutaire ;

Digitized by Google

que l'art béni, sauveur, c'est l'art populaire, c'est-à-dire l'expression de la joie de l'homme dans le travail des choses.

Et nous pouvons proclamer à notre tour notre foi profonde en la doctrine qui assigne à l'art une fonction de culture humaine, d'éveil des esprits et des âmes par la traduction des beautés épandues dans le monde.

De si hautes visées sont-elles interdites à l'art ? Qui l'oserait soutenir devant les calligraphies paridisiaques de l'Alhambra, les loges du Vatican, les lambris de la Sixtine, les allégories pleines de bonhomie, de simplicité, de douceur et d'amour, l'art symbolique, l'art suave chrétien des IIe et IIIe siècles, du cimetière de Saint-Callixte ? N'est-ce point précisément parce que le symbole vit et vibre dans ces œuvres d'élite qu'elles ont sur les âmes une si mystérieuse action ? C'est le décor tel que l'a réalisé Puvis de Chavannes.

Une femme très âgée, très émaciée par les veilles, les sacrifices de toute une vie de piété et de pitié, un corps que soutient seul et dresse debout une ardente charité, s'appuie avec une sollicitude auguste sur le balcon d'une terrasse. La nuit est avancée. Les étoiles pâlissent. La ville dort. C'est sa ville. C'est son enfant à cette femme. C'est une inquiétude maternelle pour la cité qui l'a forcée à se lever, qui la cloue à sa place dans le silence du matin.

Sainte Geneviève craint pour sa Lutèce l'incendie, les Huns au dehors, l'ennemi au dedans. Paris, tu peux dormir. Geneviève écoute dans le silence profond. Sa lampe veille aussi et sa main se pose sur la pierre comme si elle redoutait d'éveiller un nouveau-né. Cette ombre

Digitized by Google

d'aïeule est le symbole même de l'amour. Cette lampe est le symbole de l'âme éveillée. Ce silence qui émane de l'œuvre et se pose à l'entour, chacun l'emporte dans son cœur.

Laissez-moi m'arrêter après cet exemple admirable du plus pur symbole.

Ma conclusion est donc que le terme de *symbole* est bien près de se confondre avec celui d'*art*. Conscient ou inconscient, le symbole qualifie, vivifie l'œuvre ; il en est l'âme. Et à l'aube du XX^e^ siècle il est permis de saluer le renouveau d'un art national populaire, *annonciateur de temps meilleurs*. — « C'est l'œuvre de l'artiste moderne, a dit Charles Albert au Congrès pour l'Art à Bruxelles, qui créera l'atmosphère de demain. » Elle doit être, cette œuvre, une lutte pour la Justice en nous-mêmes, pour la Justice autour de nous. Et ainsi la vie au XX^e^ siècle ne devra plus manquer de joie, d'art, ni de beauté.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Ch. de MEIXMORON de DOMBASLE

AU RÉCIPIENDAIRE

M. Émile GALLÉ

Monsieur,

L'Académie de Stanislas a toujours porté le plus vif intérêt aux manifestations et au développement des beaux-arts en Lorraine. C'est vous dire avec quelle sympathie elle a été heureuse d'ouvrir ses rangs, en votre personne, à un des représentants les plus éminents d'une branche de la science du beau aussi importante que l'art décoratif, à un novateur hardi dont la carrière si laborieuse a porté au loin la renommée de notre région, et qui, à la valeur de l'artiste consommé, joint les mérites d'un lettré élégant et fin.

Si nous avons le douloureux regret de ne plus voir au milieu de nous les deux confrères vénérés dont vous évoquiez tout à l'heure la mémoire avec une émotion reconnaissante, soyez assuré que les sentiments dont s'est inspiré leur patronage sont les nôtres, et que les compliments de bienvenue que j'ai la bonne fortune de vous

Digitized by Google

adresser au nom de notre Compagnie sont aussi cordiaux que leur attachement eût pu le souhaiter.

Vous venez de nous exposer, avec la plus noble élévation de pensée et la plus grande richesse d'expressions, la théorie de l'art symbolique et sa valeur dans le décor ornemental par l'évocation des idées et des sentiments ; vous avez montré les écueils dans lesquels sont tombés tant de chercheurs par la méconnaissance des symboles éternels, par l'altération des signes, par l'abâtardissement des ornements détournés de leur véritable application. En traits éloquents, votre parole a précisé les devoirs de sincérité et de vérité de l'artiste, ses joies de créateur et de poète, sa mission d'éducateur et d'initiateur. Ce sont vos aspirations, vos convictions et aussi votre rôle que vous avez définis. Par trop incompétent, je ne saurais vous suivre dans les hautes régions où vous avez transporté l'auditoire ; il me faut rester sur le terrain plus familier à mes pas de la mise en pratique de ces grandes pensées, de leur application aux satisfactions de notre vie, du plaisir que procure à un modeste ami des arts, qui se flatte d'être un de vos plus anciens admirateurs, les productions d'art industriel écloses sous votre inspiration.

La décoration de leurs habitations et de leur mobilier n'a cessé de préoccuper les hommes, depuis les peuplades barbares jusqu'aux nations les plus policées. Il y a dans l'âme de tout être humain un instinct qui le porte à parer et à orner sa personne d'abord, puis sa demeure et les objets à son usage. Brutal et violent chez les peuples primitifs, ce sens inné s'affine avec le développement de la civilisation : il en suit les progrès, reste grave, noble

Digitized by Google

et distingué chez les nations en pleine possession d'elles-mêmes, et devient maladif et torturé avec leur décadence. Chaque pays, chaque époque, chaque race a son caractère décoratif bien différencié et bien personnel. Pour ne parler que de notre pays, l'art décoratif français a traversé les phases les plus diverses : austère à l'époque romane, extraordinairement riche du XIII^e^ au XV^e^ siècle dans la période ogivale, d'une sobriété délicate et discrète sous Louis XII, vivant et débordant sous la Renaissance, massif et austère sous Louis XIII, majestueux sous Louis XIV, spirituel et un peu sensuel sous Louis XV, d'une grâce aimable et naïve sous Louis XVI, sévère et froid pendant le premier Empire, le style décoratif reflète de la manière la plus typique les habitudes, l'histoire même de chacune de ces époques.

Je me suis arrêté à dessein au début du XIX^e^ siècle, car, en constraste avec ses aînés, il n'a pas eu, tout au moins jusqu'aux trois quarts de sa durée, de vie décorative spéciale et indépendante. Ni la Restauration, ni la monarchie de Juillet, ni le second Empire ne peuvent revendiquer un style bien à eux, malgré les tentatives de plusieurs artistes de talent qui n'ont pas su donner à leurs idées un corps suffisant pour les imposer. Pendant que la peinture se revivifiait au souffle ardent du romantisme, la décoration restait enlisée dans la copie et le pastiche des styles anciens, passant de l'un à l'autre pour tâcher de plaire au goût changeant de la mode, ce tyran dont les victimes ne se comptent pas. Les archaïsmes néo-grecs, les caprices du moyen âge, les élégances contournées et enrubannées du XVIII^e^ siècle, et, ce qui est pis, les mélanges irraisonnés de tous ces caractères,

Digitized by Google

se sont tour à tour partagé les faveurs du public. Les plus riches demeures, les salons les plus opulents, n'étaient qu'une réunion de meubles et d'objets de tous les styles, originaux ou contrefaits. Dès 1836, Alfred de Musset s'indignait de cet éclectisme anarchique dont la banalité ne devait que s'accentuer. « Nous ne vivons que de débris, s'écriait-il dans la *Confession d'un enfant du siècle,* comme si la fin du monde était proche; nous avons des objets de tous les siècles, hors du nôtre, ce qui n'a jamais été vu à aucune autre époque. »

Une lueur vint à briller dans ce chaos. L'apparition des produits des arts de l'Extrême-Orient à l'Exposition universelle de 1867, et surtout à celle de 1878, fut un enchantement pour les yeux fatigués de cette longue phase d'imitations. Quoi, tant de grâce dans l'objet le plus futile, tant de charme, tant d'élégance, avec des moyens absolument nouveaux et en dehors des vieilles ornières! On pouvait donc se passer des immuables feuilles d'acanthe, de chêne ou de laurier, des éternelles fleurs de lotus renouvelées des Égyptiens, des enroulements, des rinceaux et des oves en dehors desquels il semblait qu'il n'y eût pas de salut! Il existait d'autres couleurs que le bleu de Sèvres, d'autres décors que les bouquets de Saxe, d'autres ornements que les succédanés des trois ordres, d'autres formes que les sphères, les cônes, les cylindres ou les courbes ovoïdes!

Je ne me risquerai pas, Monsieur, à rechercher quelle fut sur vous l'influence de cette réalisation d'idées fraîches et neuves, coïncidant avec votre entrée dans la carrière artistique. S'il est intéressant, il est toujours délicat d'apprécier par quels motifs un artiste a choisi sa voie et l'a

Digitized by Google

suivie. Il m'est tout au moins loisible de croire que les merveilleuses nouveautés des arts asiatiques ont exercé sur votre jeune imagination une action à laquelle tout, d'ailleurs, vous préparait : votre entourage, votre éducation et vos dispositions personnelles. Mais je me hâte d'ajouter que si cette empreinte, ressentie par toutes les branches de l'art, la peinture en particulier, s'est traduite chez vous par une profonde émotion, elle n'a été qu'un stimulant qui vous a amené à une conception d'art très distincte. L'art de la Chine et du Japon se contente du plaisir et de l'amusement des yeux ; le vôtre a des visées plus hautes : il parle au cœur et fait penser.

Cet art, vous l'avez trouvé de toutes pièces, non dans les écoles et les traditions, mais en vous-même. Avant de l'apprécier, je voudrais étudier dans de courtes notes biographiques la genèse de votre initiation aux nouvelles formules d'expression qui caractérisent l'expansion de votre talent.

Votre famille paternelle est originaire du département si riant et si fertile de l'Oise, un des joyaux de cette ancienne Ile-de-France qui est le berceau de notre patrie. M. François Gallé, votre grand-père, officier sous le premier Empire, était un amateur passionné de fleurs et un bibliophile distingué. Élevé au collège de Clermont-sur-Oise, votre père, M. Charles Gallé, remplit pendant plusieurs années les fonctions de directeur des ateliers de décor sur pâte tendre de la célèbre fabrique de porcelaine de Chantilly. Au cours de ses voyages d'affaires, il rencontra à Nancy et y épousa, en 1845, M^lle^ Reinemer, d'une famille lorraine, et y fonda la même année, de concert avec sa belle-mère, une maison de cristaux et de

Digitized by Google

céramique dont il prit la partie de dessin et de fabrication. Doué d'une imagination vive, actif, laborieux, il décora des blancs de Sèvres, dessina un grand nombre de modèles de faïence et de verrerie exécutés à Raon-l'Étape et à Meysenthal, restaura et compléta les anciens moules de vaisselle et de vases du XVIII^e^ siècle appartenant à la faïencerie de Saint-Clément, tout en créant lui-même plusieurs centaines de modèles originaux. L'annexion de l'Alsace, en 1871, l'amena à installer ses ateliers de fabrication à la Garenne, faubourg de Nancy, et à céder son commerce à M. Dannreuther, son beau-frère.

Je regrette de ne pouvoir m'étendre plus longuement sur cet excellent artiste, que vous avez le bonheur d'avoir toujours à vos côtés comme un précieux coopérateur, et dont M. Ch. Robert, dans son rapport officiel sur l'Exposition de 1855, appréciait hautement le grand talent en louant dans ses œuvres « une originalité qui plaît, une élégance qui lui est propre, exempte de tout entraînement de servilité, où l'audace de l'exécution égale le bonheur de la réussite ».

Né à Nancy, en 1846, vous fîtes à notre lycée de fortes études, dont je prends à témoin les éminents confrères au dévouement desquels votre gratitude vient de rendre un hommage si mérité. C'est vers les lettres que votre goût semblait vous porter, et ce fut le grade de bachelier ès lettres que vous avez vaillamment conquis. Ce succès obtenu, M. votre père vous prit auprès de lui pour vous initier à son industrie. Le soir, vous feuilletiez à la table de famille les volumes illustrés qui ont charmé tant de jeunes curiosités, le *Magasin pittoresque*, dont vous aimez comme notre Grandville à vous dire l'élève, divers

Digitized by Google

recueils d'histoire naturelle, les *Fleurs animées,* les *Mille et une Nuits* éditées par Bourdin, les *Toppfer,* les *Contes d'Hoffmann,* où Gavarni a semé tant de croquis alertes, les jolies plaquettes de Havard avec les dessins de Bertall, de Gérard Séguin et de Lorentz, la *Bible* de Sylvestre de Sacy, et tant d'autres ouvrages qui comptent toujours parmi les préférés de la bibliophilie. A ces sources de premières émotions il faut rapporter, dans votre œuvre, un certain côté mystique, le goût des affabulations orientales et des arabesques sur le verre, un symbolisme un peu sentimental, l'amour du merveilleux, la passion des fleurs et la patiente observation de la nature.

Dès ce moment, votre inclination pour les fleurs, que vos ascendants vous avaient transmise, car ils les ont tous cultivées et aimées, s'affirmait en dominatrice. Vous suiviez les cours du professeur Vaultrin et accompagniez dans ses promenades l'éminent Dr Godron. Tous vos loisirs se passaient à herboriser, d'abord à l'Avant-Garde, près de Pompey, où la flore lorraine est si riche, puis dans la forêt de Haye, dans les Vosges, dans les Alpes de Savoie et en Alsace. Vous étudiiez ces délicates productions de la nature, non seulement en artiste épris de leur charme, mais en vrai botaniste. En même temps, le professeur Casse et le peintre Paul Pierre, que nous avons eu le regret de perdre il y a quelques mois, vous donnaient des leçons de dessin et de paysage en plein air.

De 1862 à 1864, vous avez parcouru l'Allemagne et l'Angleterre, vous livrant au dessin et au modelage à Weimar et à Londres, apprenant les langues de ces deux pays et cultivant aussi la musique, pour laquelle vous

Digitized by Google

manifestiez de bonne heure un goût très marqué. A Weimar, d'heureuses circonstances vous permirent de connaître Liszt, et d'entendre chez lui les œuvres de son illustre gendre, Richard Wagner : vous étiez alors le wagnérien convaincu que vous êtes resté, devançant de trente années le mouvement d'opinion qui devait exalter si haut la gloire de ce grand génie. A Berlin et à Londres, puis à Paris, vous admirez les chefs-d'œuvre décoratifs accumulés dans les collections de Brandt, et dans les musées de Kensington, de Cluny, du Louvre et des Arts-et-Métiers ; vous nouez des relations avec l'artiste-verrier Rousseau, auteur d'ouvrages de la plus brillante et de la plus solide tenue, et vous apprenez de vos amis MM. Bonnaffé et de Fourcaud l'esthétique du mobilier.

En 1864, vous rentrez à la maison paternelle pour y prendre la place de dessinateur industriel. Les débuts sont pénibles, car vous n'avez trouvé, ni à Nancy, ni ailleurs, un enseignement du dessin spécialement approprié au décor, à la céramique, à la verrerie, au mobilier et à la construction des formes ; mais cette difficulté, à laquelle je serais tenté de trouver beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients, car elle vous a permis de garder votre individualité, n'était pas pour embarrasser une volonté tenace comme la vôtre : mettant à profit vos connaissances approfondies et les enseignements de style puisés dans les plus belles collections publiques et particulières de l'Europe, vous complétez vous-même votre éducation. Le nombre et la variété de vos travaux sont incalculables : si sèche que puisse en paraître sous ma plume la rapide énumération, je ne résiste pas au plaisir de les citer, parce que cet énorme labeur consti-

Digitized by Google

tue l'histoire même du progrès des arts décoratifs à Nancy dans ce dernier quart de siècle.

Ce sont d'abord des lettres enlacées, des armoiries, de la vaisselle, puis des corps de lampe en faïence peints au grand feu, des cache-pots et des vases tournés, des palmes indoues en bleu foncé galonné de jaune et en orangé bordé de bleu, des Rouen, des Moustiers, où le caprice personnel se substitue vite à la tradition, des tasses turques, où la nuance de la pâte rouge de Saint-Clément est utilisée comme fond à des rosaces de décor sous couverte, des diélytra rosés, lilacés, à grands feuillages de toutes les nuances de la turquoise, des oiseaux de nuit sur des ciels orageux, des décors sur verre, myosotis Louis XVI, herbages lorrains, saynètes dans le goût du XVIII^e^ siècle. C'est ensuite un herbier de Lorraine, composé d'une centaine d'aquarelles d'après nature, mouvementées, vivantes, destinées à des assiettes, à des plats et à des légumiers, où un art consommé de peintre précise tous les effets à tirer du camaïeu bleu de grand feu floué dans le suave émail d'étain. Pour des coquelles à œufs, vous créez, avec la collaboration de Victor Prouvé, alors âgé de 13 à 14 ans, et dont la verve caricaturale était prodigieuse, des sujets de coqs, canards ou poules, avec des inscriptions burlesques. Pour orner des assiettes à dessert, vous composez une seconde série d'aquarelles, où vous étendez le symbolisme des fleurs animées à d'autres espèces ; vous y joignez des textes calligraphiés en caractères expressifs empruntés d'abord aux styles arabe et chinois, puis à celui du XV^e^ siècle, enfin aux contournements des vrilles dans les végétaux.

La guerre de 1870, au cours de laquelle votre patrio-

Digitized by Google

tisme vous fait contracter un engagement volontaire au 23e régiment de ligne, interrompt brusquement vos travaux. Vous les reprenez en 1871 et débutez par une série d'allégories où vous exhalez la tristesse restée dans votre cœur des malheurs de la patrie : exposées à Londres, la même année, par les soins du commissaire général français, M. du Sommerard, ces plaintives faïences de Lorraine et d'Alsace sont acquises avec sympathie par les princesses de Galles, Louise et Mary. Vous modelez des pièces de fantaisie destinées à compléter les services de Saint-Clément, porte-couteaux, salières, manches de couteau, pendules rocaille, flambeaux, coquilles, les variant par des chats, des paons, des hiboux grotesques, des cruches et des pots à tabac noués de rudes osiers en terre brute, avec des gueux de Callot peints au grand feu, des vases-coqs ornés de la florule des ruelles de village, des cylindres émaillés de grès avec d'épais bossages d'émail bleu, figurant les perce-neige et leur couverture d'hiver. Des services de ferme sont semés des graines volantes du pissenlit, de l'épervière, de l'ombellifère. Sur des pichets à cidre, je le confesse en votre nom à l'ombre du grand roi qui plane sur cette assemblée, vous peignez un Stanislas ventru, se promenant sur la Carrière, sa classique canne à la main. Après l'émaillage de toutes les vanneries lorraines, hottes, tendelins, calbotins et charpagnes de Saizerais et de Nancy; après les papiers pliés et les cartes à jouer, qui se transformèrent en faïences lotharingiennes par l'apposition de tout notre armorial et de textes miniaturés en style moyen âge, empruntés à Villon et à Charles d'Orléans, vous vous entraînez à corps perdu, avec Gengoult Prouvé, dans les

Digitized by Google

figurations héraldiques : de là, des bougeoirs-casques, des cendriers-écussons et ces fougueuses torchères, ces lions cabrés, porteurs de tourelles, où se déploie l'énergique tempérament de votre collaborateur. Un instant, notre concitoyen Jean Cayon, étrange figure trop méconnue aujourd'hui, traverse ces activités : il livre à vos ateliers quelques blasons, malheureusement trop rares, du style le plus élégant et le plus personnel.

Nous arrivons en 1874, époque où M. votre père vous confie la direction de son usine. Votre préoccupation se porte, dès lors, vers la centralisation de vos moyens d'action. En prévision de la retraite du directeur de la verrerie de Raon-l'Étape, M. Müller, dont l'hospitalité à vos peintres et à vos modèles, la délicatesse scrupuleuse, les connaissances pratiques et la complaisance infinie vous furent d'un grand secours, et en raison de la hausse des droits sur le verre provoquée par l'annexion de l'Alsace, vous ne cessez de compléter votre outillage à Nancy. En plus des anciens ateliers de dessin, de composition, de décor et de gravure, vous installez à la Garenne le laboratoire de recherches qui servit de base aux fabrications du dehors et fut l'embryon des usines actuelles. Les appareils nécessaires aux préparations de verres de couleur, d'émaux, de terre, devinrent peu à peu producteurs d'objets d'art, jusqu'au jour où des imitations en Lorraine, puis à Nancy même, contraignirent l'atelier à s'organiser d'une façon industrielle sans perdre le caractère personnel de ses ouvrages.

Aux approches de 1878, année qui marque dans l'évolution de vos tendances et de votre talent une date capitale, vous vous êtes préparé à l'Exposition universelle

Digitized by Google

par la création d'une foule de modèles appliqués au décor sous couverte, alors en faveur. Vous inspirant de la flore et de la faune égyptiennes, et du japonisme en même temps, vous produisez de grands vases, de vastes jardinières, revêtus de feuilles métalliques sous d'épaisses glaçures colorées, des scarabées sacrés, des lotus, des papyrus, des sauterelles, des scènes antiques. Ce furent vos dernières concessions à des traditions dont les préjugés entravaient votre personnalité. Une ère nouvelle s'ouvrait pour vous : maître de vos procédés, ayant sous la main tous vos éléments d'action, vous ressentez des aspirations nouvelles, non plus celles de séduire uniquement le regard, mais d'éveiller le sentiment, de parler à l'esprit par des formes et des décors émanant d'une pensée maîtresse, d'un thème intellectuel à développer. Vous voulez donner une âme à la matière inerte, grand problème que les artistes du moyen âge avaient résolu et dont vous rénovez la solution en l'assortissant à nos tendances modernes.

En 1883, vous construisez de vastes ateliers pour une faïencerie, une verrerie et une industrie nouvelle, l'ébénisterie. C'est dans le cadre de cette belle usine, ouverte aux visiteurs par votre accueillante hospitalité, qu'il faut en voir les produits pour en apprécier la variété et le caractère. Tout autour, de grands arbres éveillent des idées de calme et de paix; le recueillement de ce coin de banlieue n'est rompu que par quelques appels de clairons s'envolant des casernes voisines. Une fois la porte franchie, le voyage s'accomplit dans des surprises et des satisfactions croissantes. Au milieu des cours, dans la belle saison, des parterres de fleurs décoratives réjouis-

Digitized by Google

sent la vue en même temps qu'ils sont pour votre personnel un enseignement de tous les instants. Dans le bâtiment principal, édifié avec une véritable élégance architecturale, le travail est réparti méthodiquement. Ici, les ébénistes trient, assemblent, découpent et appliquent les minces lamelles de bois précieux qui orneront les tables, les consoles, les coffrets, les glaces, les meubles de toute forme montés dans un atelier voisin. Là, les modeleurs préparent et les peintres décorent les objets de faïence qu'une série de moufles recevront dans leurs flancs embrasés, d'où ils sortiront tout resplendissants. Ailleurs, les tourets et les roues entaillent le verre, le strient et l'enrichissent des plus délicates gravures. Dans une autre salle, des spécialistes coulent, ciselent et patinent les montures en bronze qui compléteront les meubles. Au centre, une pièce remplie de dessins, de projets, de fragments de verre et de bois, de flacons et de tout l'arsenal du chimiste est votre cabinet, le studieux asile où s'élaborent et d'où se distribuent vos idées, vos inventions, vos volontés : c'est là que je vous vois tel que V. Prouvé vous a peint, tenant d'une main et interrogeant d'un regard anxieux un vase au col allongé dans les chaudes transparences duquel vous cherchez le décor qui le complétera. Plus loin, dans un vaste hall, de nombreux fours liquéfient le verre, que des poitrines puissantes ou que la pression des moules transforment en vases, en coupes, en buires, en ces mille fantaisies qui ont acquis une si juste célébrité à vos cristalleries. Un autre bâtiment renferme des spécimens terminés de toutes ces productions. Je ne veux pas pousser cette investigation plus loin, et je croirais dépasser les limites de

Digitized by Google

la discrétion en parlant de votre demeure particulière, de ces vastes salles où vous avez réuni une sélection de vos créations les plus remarquables, et de ce riant jardin rempli des essences et des plantes les plus rares, beau livre où vous ne cessez de puiser vos inspirations à la source même de la nature.

Trois substances, la faïence, le verre et le bois, absorbent vos préférences et servent de base à toute votre œuvre.

J'ai montré déjà l'étendue de vos travaux appliqués à la faïence, dont la facilité à se soumettre aux caprices les plus divers de forme et de couleur a de temps immémorial séduit les artistes. Dans notre région, Strasbourg, Niederviller, Sarreguemines, Aprey, Lunéville, Saint-Clément, furent d'importants centres de céramique dont plusieurs ont conservé et accru leur bon renom. Vers 1860, les Pull, les Deck, les Jean, les Ulysse, les Parvillée, les Havilaud, avaient entrepris de régénérer cette spécialité charmante, tombée depuis la fin du siècle dernier en de serviles imitations. Votre part dans l'innovation de ses procédés et de ses applications est très considérable. Mais la faveur dont elle était entourée il y a une vingtaine d'années ne s'est pas maintenue : le goût public devait se porter de préférence sur les grès, et surtout sur le verre, devenu rapidement le favori de la mode.

Le verre, cette noble matière dont certains auteurs font remonter la découverte à Tubal-Caïn, le huitième homme après Adam, et qui, pour rester sur un terrain moins hypothétique, était certainement connu des Égyptiens, plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne, a

Digitized by Google

été et reste encore l'objet de toutes vos prédilections. Séduit par sa transparence d'eau courante immobilisée, par sa fluidité qui se prête à toutes les transformations, par sa docilité à se modifier au contact des oxydes, des métaux précieux, du charbon, vous l'avez conquis et discipliné, en lui donnant, en outre de la splendeur et de la grâce extérieures, une voix, un chant, une âme. Il vous a servi à réaliser vos rêves, à symboliser vos aspirations, à transmuer en images parlantes le texte de vos auteurs préférés. De 1864 à 1874, vos travaux sur le verre n'avaient pas été moins ardents que sur la faïence : vous découvriez de curieux moyens de le décorer dans la projection aux creusets, ou dans l'interposition entre ses couches de matières colorées, métalliques ou vitrifiables, qui transformaient instantanément, en le décorant des plus riches couleurs, le verre ordinaire blanc de nos gobeleteries lorraines. La gravure sur verre avait éprouvé dans vos ateliers des vicissitudes diverses : les gravures blanches, les fleurs champêtres sur cristaux, imaginées par M. votre père, ensuite compliquées par vous de textes, de fabliaux et de naturalisme, avaient paru froides à l'apparition des verres coloriés. Un moment l'atelier périclite, mais l'application des gravures sur les verres massifs marbrés, imitant des gemmes, leur enrichissement par des bordures d'émaux, lui assurent une nouvelle période de travail ; puis l'étude des verres à plusieurs couches des collections Gréaux et du Palais d'été, ainsi que vos découvertes sur le marquetage des verres, donnent à l'industrie du cristal dans vos ateliers, malgré les imitations concurrentes par l'eau-forte, un essor dont le développement ne fait que croître.

Digitized by Google

L'art exquis de l'ébénisterie, dont l'application à la parure de nos habitations est si essentielle, devait aussi tenter et captiver un esprit aussi inquiet que le vôtre des formules nouvelles d'art décoratif. Triomphant du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, le travail du bois avait perdu tout caractère avec les imitations du style romain sous le premier Empire. Le romantisme n'avait pu le régénérer dans son mélange banal et confus de la Renaissance et du gothique ; depuis, l'abus du chêne sculpté et l'envahissement irraisonné de la tapisserie avaient alourdi et vulgarisé le mobilier. Frappé du parti qu'offrait à l'art l'utilisation de nos forêts françaises et des bois exotiques que les soleils des Indes et de l'Amérique ont revêtus des plus somptueuses colorations, vous vous êtes mis, c'est à vous-même que je fais cet emprunt, « à adorer le bois que jusqu'alors le potier avait brûlé ». Entouré de ces essences qui prennent sous l'outil des tons exquis, vous vous êtes ingénié à les marier dans d'élégantes arabesques et dans des compositions appropriées aux meubles les plus variés. Cet art nouveau a pris sous votre direction un développement tel que vous avez peine à y suffire, malgré l'extension toute récente de vos ateliers.

Je dois me borner, pour arriver à votre œuvre, aux grandes lignes de ces trois groupes d'industrie artistique. Qu'elle s'applique au bois, au verre ou à la terre, votre esthétique a cette marque qu'elle est l'interprétation de la réalité par un cerveau de poète et un œil de peintre. Constamment intéressé par la nature, vous aimez tout de cette charmeuse et de cette évocatrice : les voix mystérieuses qui parlent si haut à ses initiés, l'éloquence de ses grands spectacles, l'attendrissement de ces heures

Digitized by Google

fugaces où le réel disparaît sous le réseau de l'ombre, la magie des tableaux mobiles de ses éléments, les délicatesses, les puissances, les mélancolies de sa flore, les élégances des êtres qui y multiplient l'infinité de leurs espèces, depuis les profondeurs des abîmes jusqu'aux confins respirables de l'éther. Impressionné, inspiré par un aspect, par un moment, par une production de cette inépuisable créatrice, vous traduisez vos sentiments dans un objet auquel vous donnez d'abord une forme générale en rapport direct avec votre émotion.

> La forme, ô grand sculpteur, c'est tout et ce n'est rien;
> Ce n'est rien sans l'esprit, c'est tout avec l'idée,

écrivait jadis Victor Hugo au statuaire David.

Avec quelle souplesse, quelle convenance, quel tact vous savez varier ces formes, qu'une légère déviation dans les lignes suffit à rendre vulgaires, mais qui sous vos doigts savent toujours rester élégantes, personnelles et éloquentes !

C'est sur cet ensemble que vous brodez vos délicieuses ornementations de couleurs et de détails, peignant sur les contours d'un vase opalin les coquillages et les algues des mers profondes, incrustant sur une table formée des nodosités d'un vieux cep lorrain, sous la lueur glauque d'un ciel inquiétant qui fait songer au danger des gelées matinales, la floraison des plantes ennemies de nos vignobles, évoquant dans le violet profond d'une pâte vitrifiée l'armée de ces redoutables infiniment petits que le génie d'un Pasteur a su vaincre, consacrant un meuble magnifique aux humbles plantes potagères de nos jardins, et leur rendant par l'enchevêtrement le plus délicat et la

Digitized by Google

plus riche harmonie leur droit, contesté jusqu'alors, au décor et à l'ornementation. En philosophe compatissant, vous nous incitez à chercher la consolation de nos peines en symbolisant la *Bonté de la nuit,* le *Charme attristant du jour qui baisse,* la *Bonté calme des choses,* le *Sourire dans les larmes,* le *Diadème de la tristesse.* D'autres fois, vous célébrez les douceurs de notre sol lorrain, l'apaisement de ses grands bois, la mélancolie pénétrante de ses chemins mouillés par les pluies d'automne. Et toujours, dans ces milliers d'objets graciles ou puissants, se déroule en variations infinies votre hymne à la fleur; vous chantez, tantôt avec des murmures de flûte, tantôt avec des sonorités de cors, les grâces et les éclats de ces amies si chères, *Anémones de Pâques, Soldanelles des Alpes, Veilleuses, Safran d'automne, Crocus hivernal, Orchidées,* qui deviennent autant de motifs stylisés de pensées et d'ornementations.

En outre des évocations que vous savez si bien trouver dans votre cœur, vous aimez aussi, Monsieur, à chercher des inspirations dans les œuvres de nos poètes. « Les maîtres du verbe, avez-vous écrit, les poètes, sont aussi les maîtres du décor; ils ont le génie de l'image, ils créent le symbole. » L'œuvre immense de Victor Hugo, dont la lyre géante a tout compris et tout chanté, est pour vous un trésor inépuisable auxquels vous devez beaucoup de vos plus remarquables créations. Vous aimez aussi de Lamartine ses mystiques tendresses, d'Alfred de Vigny sa noble et hautaine sérénité, de Th. Gautier la saveur picturale de ses images, de Baudelaire et de Verlaine l'âpre amour des choses où s'était retranchée leur misanthropie, de Th. de Banville son souffle attique, de

Digitized by Google

Marceline Desbordes-Valmore la douceur élégiaque de son cœur brisé.

C'est ainsi que vous avez non pas rajeuni, mais renouvelé l'art industriel, en lui imprimant une impulsion qui s'est vite propagée dans tous les pays épris de nouveauté. Ce mouvement, qui s'est particulièrement manifesté à Nancy même, où l'établissement récent de belles et importantes industries de mobilier et de verrerie d'art affirme la renaissance et la vitalité du goût lorrain, appartient à votre initiative. Notre Lorraine vous doit cette éclatante couronne artistique, dont nous sommes justement fiers, et à laquelle l'Exposition universelle qui vient de s'ouvrir à Paris apporte une nouvelle et décisive consécration.

Le succès le plus franc et le plus rapide a accueilli dès leur apparition toutes vos productions décoratives. Les critiques les plus éminents les ont appréciées dans une série d'articles dont la collection formerait un gros volume et constitue pour vous le plus précieux des livres d'or. M. de Fourcaud vante, dans vos verreries, « les suggestions multiples qui sourdent de ces vases énigmatiques et parlants comme une eau mystérieuse qui s'échappe, sans bruit, d'une fontaine ombragée », dans vos meubles, « les indicibles tendresses de vos bois, leur fraîcheur de sensation, leurs noblesse de marbre, leurs opulences de soie, leurs grâces de fleurs, leur sensitivité insoupçonnée ». M. Marius Vachon salue avec enthousiasme dans vos œuvres la renaissance provinciale dont elles sont l'affirmation. M. Roger Marx loue « votre constant respect des lois d'appropriation dans l'originalité, l'affinement de votre perception, votre amour sans

Digitized by Google

bornes pour le sol natal que vous chérissez avec les mille tendresses d'un sensitif, d'un lettré, d'un savant ». M. Henrivaux déclare que « l'art du verre ne semble pas pouvoir aller plus loin et qu'un artiste comme vous fait songer à un abstracteur de quintessence qui essaie de matérialiser l'impalpable et de vitrifier le rêve ». M. Paul Desjardins « renonce à classer votre génie » et déclare « que vous avez tout inventé, avec le secours d'une sorte de divination et grâce à une entente toute particulière du symbole qui fait songer à Richard Wagner, ce grand créateur et interprète de mythes ». « Voici, écrit le vicomte Melchior de Vogüé, un homme qui nous fait comprendre la folie de l'art, telle que Vasari la décrit chez les maîtres florentins; il a rendu aux plantes une personnalité, un langage; il a retrouvé les lois mystérieuses de leurs attitudes, soit qu'il incruste leur image dans la marqueterie de ses meubles, soit qu'il la jette dans la pâte de ses cristaux. »

Mais il faut me borner à ces quelques extraits, de même que je ne puis que mentionner les nombreuses récompenses, médailles d'or, diplômes et grands prix, que vous avez obtenus à toutes les expositions françaises et étrangères auxquelles vous avez pris part. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1884, promu officier en 1889, vous êtes membre titulaire depuis 1892 de la Société nationale des beaux-arts, et membre du Comité d'admission de votre section à l'Exposition universelle. Les musées du Luxembourg, des Arts décoratifs et de la ville de Paris, les collections royales et princières les plus estimées de toutes les contrées, se disputent l'honneur de posséder vos œuvres.

Digitized by Google

Le mérite d'avoir créé ces pièces de musée, uniques dans leur magnificence, n'est pas le seul dont j'aie à vous louer. Je ne saurais trop applaudir à votre industrie journalière qui multiplie les objets les plus pratiques de la vie courante, et qui vulgarise par un enseignement quotidien les principes décoratifs et le caractère artistique dont le plus humble d'entre eux est toujours revêtu.

Sachant, Monsieur, combien ce sujet vous est sympathique, je voudrais dire quelques mots de vos collaborateurs, au talent desquels vous vous êtes toujours fait un devoir de rendre justice en publiant leurs noms à chacune de vos expositions. J'ai déjà parlé de Gengoult Prouvé, enlevé si tôt à l'art du modelage où il excellait, mais dont le nom se perpétue dans son fils Victor, placé aujourd'hui en si haut rang dans la phalange de nos artistes lorrains. Pendant sept à huit ans, ce chercheur fougueux et primesautier vous a prêté sa coopération : il vous a livré des cartons et des bas-reliefs pour une pendule en cristal, appartenant à la reine d'Italie, et représentant la *Fortune endormie sur sa roue,* pour une coupe où s'enlacent les figures de la *Nuit,* du *Silence* et du *Sommeil,* pour des vases sur lesquels sont gravés un *Orphée pleurant Eurydice* et une *Tête de Jeanne d'Arc,* pour une superbe table en mosaïque, où se développe en d'énergiques sculptures un texte de Tacite, consacré à notre vieille Gaule, pour un jeu d'échecs où un *Prospero* et une *Miranda* rappellent un épisode d'une des plus puissantes tragédies de Shakespeare. Je sais et veux dire aussi de quelle cordiale gratitude vous entourez la collaboration de vingt années de Louis Hestaux, le char-

Digitized by Google

mant peintre des horizons nancéiens, l'auteur de pages délicieuses où la vivacité des impressions est rendue avec une poésie pénétrante, et dont la main est reconnaissable au tracé élégant et sûr dans les nombreux cartons, dessins, aquarelles, études de fleurs, profils de vases, semis, bordures, qu'il fournit quotidiennement à vos ateliers. Je rappellerai encore le nombre considérable des élèves que vous avez formés dans les divers corps de métiers que vous employez, et qui doivent à votre direction leur goût et leur savoir : modeleurs, sculpteurs sur bois, marqueteurs, ébénistes, ciseleurs sur métal et sur verre, souffleurs, verriers, graveurs à l'eau-forte, émailleurs, peintres et décorateurs.

J'ai fait divers emprunts à vos écrits, et je voudrais que le temps me permît de citer de nombreux passages de ceux que vous avez consacrés à votre art, notices aux jurys, description de vos œuvres, rapports officiels, toasts, où se retrouvent les qualités d'élégance et de finesse qui viennent de nous charmer dans votre discours. Je ne saurais mieux en comparer le style qu'à vos exquises productions, si raffinées, si gracieuses, si nouvelles dans leur ornementation, tout en gardant la noblesse et la fierté d'allures de leurs lignes et de leur dessin.

Poursuivez votre œuvre, Monsieur, continuez à charmer nos yeux, à élever notre esprit par ces subtiles et précieuses inventions qui nous permettent de quitter le terre-à-terre de notre existence pour nous plonger dans les délices du rêve, dans les aspirations de l'irréel, dans les mystères des symboles, et d'échapper pour un instant aux misères de notre humanité. Chantez-nous toujours ces beaux poèmes de la nature ennoblie, faites-nous

Digitized by Google

aimer ces dons de notre sol que la munificence du Créateur a semés en prodigue autour de nous, mais que nous sommes trop enclins à délaisser dans le tumulte et l'agitation de notre vie.

Je voyais l'autre jour dans une vitrine un petit vase phénicien en verre moucheté, vieux de plus de deux mille ans, et récemment rapporté de son pays d'origine. Ce contemporain d'Alexandre, gros comme un poing d'enfant et que l'effort de deux doigts eût brisé, avait traversé les siècles sans une fêlure. La ville où il a été créé n'est plus qu'un monceau de ruines, ses temples, ses palais, se sont écroulés dans la poussière, les bronzes et les métaux qui le décoraient sont déformés par l'oxydation, les phalanges des conquérants orgueilleux qui s'y pressaient ont fait place à quelques familles de pêcheurs et de bergers, tandis que ce petit morceau de verre, que sa fragilité semblait condamner le premier à l'anéantissement, avait survécu pour attester la richesse et l'ancienne opulence de cette région dévastée.

Nos discussions, nos discordes, sont vaines et stériles ; les hommes passent, les institutions s'effondrent, nos ambitions s'éteignent dans le silence des tombeaux. Comme toutes les manifestations de l'intelligence, ce don divin, l'art aura pour lui la durée. Si l'artiste a ses fatigues, ses déboires, ses découragements, il en est bien récompensé par ses joies de créateur et par le sentiment de la permanence de son œuvre, lorsqu'elle repose comme la vôtre sur la base indestructible de la passion du beau.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE L'ANNÉE 1899-1900

PAR

M. G. FLOQUET

SECRÉTAIRE ANNUEL

MESSIEURS,

Avant de quitter les fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier, je dois, suivant l'usage, résumer l'histoire de votre année académique. Comme ses devancières, elle a vu bien des travaux, elle a eu ses heures de quiétude, ses événements heureux; comme elles, elle a eu aussi, hélas! ses douloureuses compensations. Donner un suprême souvenir aux regrettés collaborateurs que vous avez perdus, rappeler les mérites de vos nouveaux membres honoraires ou titulaires, de vos nouveaux associés-correspondants, énumérer les distinctions qui ont honoré vos confrères, retracer sommairement les travaux de votre Compagnie : tel est le détail du programme que je voudrais réaliser.

Digitized by Google

I

Jamais la mort n'épargne au secrétaire annuel la partie douloureuse de sa tâche, et c'est avec une impitoyable ponctualité qu'elle lui impose une revue nécrologique.

Cette année, vous avez eu à déplorer la perte de deux membres titulaires, MM. Mourin et Tourdes, et celle de trois associés-correspondants, MM. Ménant, d'Hamonville et de Ribbe.

Recteur honoraire de l'Académie de Nancy et l'un de vos membres titulaires les plus vénérés, M. Ernest Mourin est mort le 24 janvier 1900.

Qui de vous n'a encore devant les yeux la physionomie bienveillante, les allures paternelles, la dignité si simple et si naturelle de notre éminent confrère?

Né à Sisteron en 1822, M. Mourin était destiné à vivre bien loin du département des Basses-Alpes. Après avoir débuté dans l'enseignement comme professeur au collège de Cambrai, en 1848, il avait conquis, un an plus tard, le titre d'agrégé d'histoire et de géographie. Successivement professeur aux lycées de Besançon, de Reims, d'Angers, de Nantes, aux écoles supérieures des sciences et des lettres de ces deux dernières villes, il obtenait, en 1856, le grade de docteur, à la suite de la soutenance d'une thèse importante sur *la Réforme et la Ligue en Anjou*. Mais des raisons de convenance familiale le décidèrent alors à quitter l'enseignement et Angers devint pour longtemps sa résidence attitrée.

C'est là qu'en 1869 il publia son magistral ouvrage sur

Digitized by Google

les *Comtes de Paris,* dont MM. Debidour et Duvernoy vous ont si bien décrit la doctrine élevée et qui fut honoré deux fois d'un prix Gobert par l'Académie française. Entouré de l'estime générale que lui valaient son caractère, son talent, son libéralisme, M. Mourin fut nommé maire de la ville d'Angers, le 11 mai 1876.

Président de la Société académique de Maine-et-Loire, il avait souvent en mains les mémoires de votre Compagnie. Il ne se doutait guère que, quelques années plus tard, il en dût être membre titulaire. Comment aurait-il pu supposer qu'il allait devenir le chef de l'instruction publique dans cette Lorraine même, dont il avait parlé si généreusement dans son histoire des Comtes de Paris?

Cependant, un décret du 1er décembre 1879 le nommait recteur de l'Académie de Nancy et, plus heureux que le bon roi René d'Anjou, l'excellent maire angevin prit aisément possession de son domaine lorrain. Dès le 16 juillet suivant, vous avez tenu à honneur de vous l'attacher comme membre titulaire et, le 21 mai 1885, il prononçait son discours de réception sur les prix de vertu.

Vous savez ce que fut à Nancy M. le recteur Mourin. Chef respecté de l'Université pendant quinze années, il avait rapidement gagné ces sympathies générales qui l'ont environné partout. Sa bonté et sa bienveillance étaient connues de tous; sa loyauté était universellement appréciée; son patriotisme et ses idées libérales étaient du meilleur aloi. Homme délicat et modeste, d'une grande noblesse de caractère, sa vie entière est un modèle d'honorabilité.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur avait

Digitized by Google

reconnu ses services comme maire; celle d'officier vint, en 1892, récompenser le recteur. En avril 1894, atteint par la limite d'âge, il était nommé recteur honoraire.

Le repos ne devait pas être pour lui l'oisiveté et, en 1895, sous le titre de *Récits lorrains,* il publiait un ouvrage dont vous avez goûté la forme attrayante autant que le fond. Malheureusement, sa santé fut bientôt profondément atteinte et une inexorable maladie vint l'enlever à vos séances et à ses travaux. Après des mois d'anéantissement, il s'est éteint, le 24 janvier dernier, en vous laissant au cœur un nom entouré de respect et de bien affectueux regrets.

Deux jours ne s'étaient pas écoulés et vous étiez encore sous l'impression pénible des obsèques de M. Mourin, quand vous parvint une nouvelle bien faite pour l'accentuer. M. le docteur Gabriel Tourdes, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Nancy, correspondant de l'Académie de médecine, venait de décéder. La mort avait la cruauté de vous atteindre coup sur coup dans deux de vos personnalités les plus considérables.

M. Tourdes était né le 21 janvier 1810, à Strasbourg, où son père était titulaire de la chaire de pathologie et d'hygiène de la Faculté de médecine, en même temps que professeur à l'Hôpital militaire d'instruction. Comme lui, il débuta dans la médecine militaire et il dut d'abord quitter sa ville natale pour être attaché au Val-de-Grâce en qualité de chirurgien aide-major, puis à l'hôpital militaire de Metz. Mais il ne tarde pas à revenir à l'hôpital militaire strasbourgeois, où il avait débuté en 1829, et, le 7 octobre 1840, il y est promu professeur titulaire.

Digitized by Google

C'est à ce moment qu'il se dirige vers le professorat universitaire. Agrégé le 20 février 1845, il est bientôt nommé à cette chaire de médecine légale qu'il devait tant illustrer à la Faculté de Strasbourg et à celle de Nancy. Il était en outre chargé de la clinique des maladies des enfants, où il avait succédé à M. Victor Stœber. En 1870, il appartenait à la commission administrative des hospices et dirigeait un service hospitalier; son patriotisme se montra à la hauteur des plus douloureuses circonstances.

Lorsqu'en 1872 fut opéré le transfert de la Faculté de médecine de Strasbourg, le professeur Tourdes en était un des vétérans les plus renommés. Aussi est-ce avec un véritable élan de cordiale sympathie que, dès 1873, vous avez accueilli comme membre titulaire ce savant réputé, ce représentant qualifié du corps médical de Strasbourg, cet exilé d'Alsace que des événements inouïs avaient arraché à la terre natale. A votre séance publique du 27 mai 1875, il prononçait son discours de réception sur *l'Origine de l'enseignement médical en Lorraine et la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson*. Élu par vous vice-président en 1878, il prit la parole sur la tombe du général Didion, cet autre exilé de renom. C'est lui aussi qui, le 29 mai 1879, répondit comme président aux récipiendaires, MM. Duvernoy et Hecht. Vous lui devez, en outre, quelques-uns de ces lumineux rapports, dont la netteté a toujours été si appréciée.

Mais vous lui devez surtout l'honneur que son nom et ses travaux ont fait rejaillir sur votre Compagnie. Des voix autorisées en ont dit toute la valeur et nous n'avons qu'à recueillir le jugement. Je me borne à rappeler que

Digitized by Google

les travaux du Dr Tourdes touchent à presque toutes les branches de la science médicale, mais que c'est plus particulièrement à l'*hygiène publique* et à la *médecine légale* qu'il a consacré ses labeurs. Il a été avant tout le *créateur* et l'*organisateur* de l'enseignement *pratique* de la médecine légale.

M. Tourdes était correspondant de l'Académie de médecine. En 1879, il avait été élu doyen de la Faculté de médecine, à l'unanimité des votes de ses collègues. Il avait représenté les Facultés de médecine au Conseil supérieur de l'instruction publique. Il était président de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de Meurthe-et-Moselle et, en 1898, l'assemblée générale de l'Association des médecins de France, à Paris, l'avait élu vice-président de l'Association. Il avait été vice-président du Conseil d'hygiène et de salubrité de Meurthe-et-Moselle. Dès 1849, la croix de chevalier de la Légion d'honneur avait récompensé le professeur et le médecin légiste ; celle d'officier lui fut décernée en 1884. Il était admis à la retraite en 1889, après avoir fourni une longue carrière qui est de celles qui ont le plus honoré la médecine française.

A côté du maître et du savant, il y avait l'homme soucieux de l'honneur professionnel ; il y avait aussi l'homme affable et bon, le causeur aimable que vous avez connu, et vous avez subi le charme de sa verte vieillesse. Caractère toujours jeune, il avait la sérénité d'âme de celui qui n'a cessé de marcher

.....pur, loin des sentiers obliques.

Chrétien convaincu, il était d'une piété fervente.

Digitized by Google

Il aimait votre Compagnie, dont il avait voulu être dès son arrivée à Nancy. Comme il vous remerciait de son admission, il ajoutait : « Je suis bien décidé à remplir avec zèle mes devoirs d'académicien. » Vous savez s'il a tenu parole : il n'a disparu de cette place que pour mourir. C'est le 26 janvier que l'événement se produisit : votre regretté confrère venait d'accomplir sa quatre-vingt-dixième année.

Vous assistiez, Messieurs, aux obsèques de M. le recteur Mourin et de M. le doyen Tourdes; votre vice-président a lu au cimetière les discours de M. le président, retenu chez lui par l'état de sa santé; ils exprimaient dignement vos unanimes regrets.

M. Joachim Ménant, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Rouen, était né à Cherbourg en 1820. Il est mort à Paris, le 30 août 1899. En 1887, il avait remplacé M. Charles Robert comme membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Vous l'aviez élu associé-correspondant le 2 décembre 1864.

Esprit curieux, orientaliste distingué, M. Ménant a publié un grand nombre de mémoires et d'ouvrages sur *le Déchiffrement raisonné et scientifique des inscriptions cunéiformes,* sur *la Grammaire assyrienne,* sur *les Pierres gravées de la haute Asie,* sur *Zoroastre et la philosophie religieuse de la Perse.* Dans ces dernières années, il avait abordé l'étude si nouvelle et si difficile des *Inscriptions héthéennes,* pour lesquelles aucune base certaine ne s'offre encore à l'investigation. En 1868-1869, votre éminent associé a fait un cours d'assyriologie à la Sorbonne, le premier qui ait été professé.

Digitized by Google

Élu associé-correspondant le 6 mai 1892, M. le baron Tardif d'Hamonville est décédé, au château de Boucq, le 17 novembre dernier, à l'âge de soixante-neuf ans.

Le souci des affaires publiques et l'étude de l'histoire naturelle ont partagé son existence. Longtemps conseiller général de Meurthe-et-Moselle, il fut maire de Manonville pendant près de quarante ans. L'ornithologie l'avait particulièrement séduit et il l'a cultivée avec une ardeur constante. Membre de la Société zoologique de France, il a souvent écrit dans son *Bulletin,* et ses ouvrages, surtout celui qui a pour titre : *la Vie des oiseaux,* lui ont valu une juste notoriété. Sa riche collection ornithologique était célèbre.

Amant passionné de la nature, il s'était consacré aux sciences naturelles; charitable envers les humbles, il s'était voué à la défense des petits oiseaux. Aujourd'hui, la tombe s'est fermée sur leur éloquent ami, et l'on ne peut entendre sans émotion les tendres propos qu'il leur tenait à la fin d'un de ses derniers ouvrages et qui ont été déjà cités par un de vos confrères : « Et vous, petits oiseaux, mes amis, que j'ai défendus tant de fois, en cherchant à faire comprendre vos charmes et votre rôle si utile, ne m'oubliez pas quand je ne serai plus. Venez quelquefois vous poser sur la croix qui abritera ma tombe, pour m'y redire vos joyeux cantiques. »

M. Charles de Ribbe, avocat, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix, est mort aussi en novembre 1899.

Né à Aix en 1827, il n'a cessé d'exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. Mais il n'était pas seulement un jurisconsulte : il était aussi un économiste et un histo-

Digitized by Google

rien. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur les anciennes institutions de la Provence, parmi lesquels on doit remarquer : *la Provence au point de vue du bois, des torrents et des inondations, avant et après 1789; l'Ancien barreau du Parlement de Provence; une Famille au* XVI^e^ *siècle; les Familles et la société en France avant la Révolution; deux Chrétiennes pendant la peste de 1729; la Société provençale à la fin du moyen âge.* Ce dernier ouvrage, joint à l'ensemble de ses travaux sur la famille, lui avait valu, en 1898, le second prix Gobert à l'Académie française.

M. de Ribbe entretenait les meilleures relations avec votre Compagnie. C'est le 6 janvier 1865 que vous aviez admis notre regretté correspondant.

Permettez-moi, Messieurs, avant d'abandonner le chapitre nécrologique, de réparer une omission commise l'an dernier, involontairement, faute d'un avis qui a manqué. Nous avons longtemps ignoré qu'aux trop nombreux décès survenus en 1898 il fallait encore adjoindre celui d'un correspondant étranger, d'un associé éminent, de M. Rivier. Sa mémoire mérite un hommage qui, pour venir un peu tard, n'en est pas moins sincère.

M. Alphonse Rivier, professeur à l'Université de Bruxelles, était né à Lausanne le 9 novembre 1835. Après avoir étudié dans sa ville natale, à Genève, à Berlin, à Paris, puis de nouveau à Lausanne, il avait enseigné le Droit à l'Université de Berlin et à celle de Berne. Mais, en 1867, il avait quitté la Suisse pour aller occuper, à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles, la chaire où il a professé jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

Sa situation dans la capitale de la Belgique était considérable et le roi Léopold l'avait appelé, bien qu'étranger, à siéger dans le conseil supérieur de l'État libre du Congo. Consul général de la Confédération suisse auprès du gouvernement belge et de l'État du Congo, M. Rivier avait d'absorbantes fonctions politiques.

Malgré cela, il a su accomplir une œuvre juridique et historique vraiment importante. Nous citerons ses publications sur le *Droit romain,* ses travaux de *Droit international privé et public,* ses nombreuses *Monographies de jurisconsultes,* et surtout le livre qu'il a publié en 1896, sous le titre de *Principes du droit des gens.*

Secrétaire général et, plus tard, président de l'Institut de droit international, l'auteur de ces travaux s'était vu ouvrir les portes de plusieurs académies ou sociétés savantes. Vous l'aviez admis le 6 août 1880.

Son autorité en matière de droit des gens l'avait fait parfois choisir comme arbitre dans les litiges internationaux. Quelques semaines avant son décès, un conflit s'élevait entre la Russie et l'Angleterre au sujet de vaisseaux canadiens; les deux puissances désignèrent M. Rivier comme arbitre unique. Mais la mort ne lui a pas laissé le temps de remplir cette mission : le 21 juillet 1898, il succombait en quelques minutes.

II

Je passe à l'indication des mérites que vous avez eu la satisfaction de reconnaître et qui ont motivé l'élection de vos nouveaux membres honoraires ou titulaires et de vos nouveaux associés-correspondants.

Digitized by Google

Vous avez décerné un titre d'honoraire, deux de membre titulaire et trois d'associé-correspondant.

Le 21 juillet 1899, vous avez conféré l'honorariat à S. Ém. le cardinal Mathieu.

Votre illustre confrère appartient à l'Académie depuis le 2 mai 1879, date à laquelle il fut élu associé-correspondant. Il professait alors au petit séminaire de Pont-à-Mousson et venait de débuter dans les lettres par une remarquable thèse de doctorat, que l'Académie française récompensa deux fois par un de ses plus beaux prix. Appelé à Nancy comme aumônier au couvent des Dames dominicaines, il était élu titulaire presque aussitôt, le 23 janvier 1880. Vous avez le souvenir de ses rapports, de ses lectures et surtout de son discours de réception, qui obtint un si grand succès. Nommé curé à Pont-à-Mousson, il dut reprendre le titre de correspondant, le 20 juin 1890, après dix années d'un titulariat des plus actifs. Au bout de deux ans, il était appelé à l'épiscopat. La valeur littéraire de ses mandements l'y mit singulièrement en relief et, en moins de sept années, il fut évêque d'Angers, puis archevêque de Toulouse et enfin cardinal, chargé de représenter spécialement, dans la curie romaine, les intérêts de la France.

En lui décernant le titre de membre honoraire, vous n'avez pas espéré ajouter à tant de dignités; mais, selon l'expression de M. Druon, vous avez voulu « offrir au cardinal un nouveau souvenir de ce pays lorrain qu'il aime tant » et qu'il se plaît à rappeler dans les circonstances les plus solennelles.

Vous aviez à pourvoir aux vacances; votre choix s'est porté sur MM. Albert Friot et Pierre Boyé.

Digitized by Google

M. le docteur Albert Friot était associé-correspondant depuis le 2 août 1889 ; ses travaux, son dévouement vous étaient bien connus.

Après avoir commencé ses études médicales à Nancy, en 1874, M. Friot a terminé sa scolarité à Paris. Sa thèse inaugurale, d'un réel intérêt, soutenue en mars 1879, était le prélude de recherches consciencieuses, qui ont valu à leur auteur d'honorables succès. La plupart concernent les maladies de l'enfance et l'hygiène urbaine. Je citerai les suivantes, dont le mérite a été sanctionné par l'Académie de médecine. Un mémoire couronné sur l'*étiologie et la prophylaxie de la scrofule dans la première enfance ;* ce travail a obtenu de plus, en 1884, une médaille d'argent de la commission de l'hygiène de l'enfance. Un mémoire sur le *rachitisme dans la première enfance* a été l'objet d'une mention honorable de l'Académie de médecine en 1886. Dans un troisième concours, en 1888, la même académie a récompensé par un prix un ouvrage important sur l'*hygiène des habitations*.

Conseiller général, conseiller municipal, président de la Société de prévoyance et de secours mutuels, membre actif de nombreuses sociétés, le docteur Friot se plaît à rendre service ; partout sur la brèche, il prodigue sa science, ses forces et son temps. Votre Compagnie, si heureuse quand elle peut reconnaître le talent et le dévouement, ne pouvait que prendre plaisir à s'attacher complètement son aimable associé.

Les mérites de M. Pierre Boyé sont encore présents à votre souvenir, car c'est le dernier rapport annuel qui les énumérait.

Digitized by Google

Vous n'ignorez pas l'étonnante variété de ses titres universitaires, qui parcourent le cycle des quatre Facultés. Vous connaissez l'humour, le style coloré de ses ouvrages, consacrés tous à sa chère Lorraine. Vous savez surtout qu'il s'est spécialement appliqué à l'époque du roi Stanislas et qu'après avoir publié quelques brochures sur ce prince, il en a entrepris une histoire complète, qui doit former trois volumes.

Le premier volume, rempli de documents laborieusement obtenus et qui fut la belle thèse française de l'auteur, a quelque peu malmené le roi de Pologne. D'aucuns penseront qu'en admettant M. Boyé comme membre titulaire, vous avez eu le secret dessein d'aider à un rapprochement entre notre glorieux fondateur et lui. Touchons-nous vraiment à la fin de la crise? Il est permis d'en douter. Votre jeune élu ne craint rien et l'ombre du feu roi ne l'épouvante guère. N'est-ce pas lui qui a demandé à fréquenter cette salle? Mais, si les deux volumes en suspens semblent gros de menaces, il est deux constatations qui sont bien propres à vous rassurer; c'est d'abord l'extrême solidité de la réputation du bon roi, c'est aussi cette circonstance que l'Académie française a assumé toute responsabilité, puisqu'elle a couronné cette année le célèbre ouvrage de votre sympathique confrère.

MM. Blondel, Mélin et Pierre Parisot sont vos nouveaux associés-correspondants.

Originaire du département de la Meuse, M. Raymond Blondel, professeur à la Faculté de droit de l'Université

Digitized by Google

de Nancy, avocat à la Cour d'appel et ancien bâtonnier, a été le premier des élèves et des docteurs de cette Faculté qui lui ont ensuite été attachés comme professeurs. En juin 1869, il soutenait sa thèse de doctorat qui vint couronner brillamment des études brillantes. Moins de trois ans après, malgré l'interruption de ses études par son service militaire volontaire en 1870-71, M. Blondel obtenait le titre d'agrégé des Facultés de droit. Nommé à celle de Nancy, il y devenait rapidement titulaire de la chaire de Code civil où, depuis tant d'années déjà, il fait bénéficier de sa science profonde de nombreuses générations d'élèves.

Une importante partie des travaux de votre nouveau confrère résulte de sa collaboration à la *Grande Encyclopédie :* là, dans des articles parfois très étendus, il a su mettre à la portée des personnes étrangères au Droit des notions juridiques souvent très ardues. Il a collaboré également à un ouvrage sur le *département des Vosges,* dont il a écrit la partie « Administration, Clergé, Justice », à la *Revue critique,* au *Bulletin de l'Office agricole.*

Parlerai-je des discours prononcés en public, de ceux qu'il prononça comme président de la Société des familles, de 1880 à 1888, de celui que vous avez entendu à la séance de rentrée des Facultés du 12 novembre 1891 ? Il en est deux, du moins, que je ne saurais passer sous silence et au sujet desquels je rappellerai ce que M. Henri Mengin vous disait dernièrement : « Le 19 décembre 1896, le barreau de Nancy, en fête, célébrait le cinquantième anniversaire de l'inscription à son tableau de son vénéré doyen, qui est aussi celui de votre Compagnie, l'honorable M. Lombard père. A peine un an après, le 10 jan-

Digitized by Google

vier 1898, devant la tombe de son bâtonnier Paul Lombard, il mêlait sa douleur à celle d'une famille frappée, comme lui-même, dans ses plus chères affections et dans ses plus légitimes fiertés. Dans ces deux circonstances, M. Blondel a prononcé, au nom de l'Ordre des avocats, deux admirables discours, dont les émotions contraires, les pensées délicates, les sentiments élevés sont rendus avec la même élégance, le même tact, le même élan cordial. »

C'est au talent de M. Blondel, qu'en 1890, le conseil général des Facultés, plein d'alarmes, a voulu s'adresser, pour faire valoir, dans un rapport, les titres de Nancy à la création d'une des universités régionales alors en projet, et ses collègues n'ont pas oublié son éloquent et victorieux plaidoyer. C'est ce même talent qu'ont reconnu les conseillers généraux du département des Vosges en portant leur collègue à la vice-présidence du conseil.

Les mérites scientifiques et professionnels de M. Blondel, ses qualités personnelles, sa notoriété comme avocat le désignaient à vos suffrages, et vous avez accueilli avec empressement un homme de cette valeur.

En conférant à M. Mélin le titre de correspondant, vous avez restitué à la liste de vos associés un nom que la mort en avait effacé, mais que les années n'avaient jamais réussi à retrancher de vos souvenirs : M. Mélin père avait été, lui aussi, votre associé-correspondant, et vous avez conservé la mémoire de sa sympathique personnalité.

Élève distingué de la Faculté de droit de Nancy, docteur en droit, M. Gabriel Mélin aborda, non sans talent, la pratique de la profession d'avocat. Il s'est voué parti-

Digitized by Google

culièrement à l'étude des sciences sociales et, sur son initiative, un cours a été institué à la Faculté dans lequel il enseigne la science sociale elle-même. Le succès de ses leçons, établi dès leur début, montre bien qu'elles répondaient à un besoin réel; mais il témoigne surtout en faveur du professeur, qui a su faire réussir un enseignement absolument nouveau, à Nancy du moins.

Les deux ouvrages que M. Mélin a soumis à votre appréciation remontent à l'année 1889 et ont été alors présentés comme thèses pour le doctorat en droit. Ils révèlent déjà la vocation de leur auteur pour les sciences sociales; un savant compte rendu vous en a souligné les mérites. Le premier est un *Essai sur la clientèle romaine;* il se rapporte à la première époque de cette institution; M. Mélin a reconstitué les origines et il a étendu son travail jusqu'à la clientèle en Gaule et en Germanie. Le second ouvrage est un *Traité de la protection de l'enfance contre les abus de la puissance paternelle.* « Cette étude, disait M. Mengin, doit être classée dans la catégorie de ces efforts individuels précieux et féconds qui, agitant les questions, les éclairant, appelant sur elles l'intérêt général, devancent, préparent et activent l'œuvre du législateur. »

A tous égards, vous avez jugé M. Mélin digne de son nouveau titre et sa jeunesse, autant que son talent, vous assurent une longue série d'intéressants travaux.

M. le docteur Pierre Parisot est l'héritier d'un nom populaire dans notre cité et qui a laissé ici même les meilleurs souvenirs. En se présentant à vos suffrages, il a voulu renouer les liens rompus, depuis 1870, par la mort

Digitized by Google

de votre éminent confrère : le docteur Léon Parisot. Vous avez été heureux d'accueillir le neveu, non seulement pour faire revivre un nom qui vous était cher, mais aussi pour vous associer un savant dévoué, que des titres tout personnels recommandaient de la façon la plus pressante.

D'abord externe, puis interne des hôpitaux de Nancy, lauréat de la Faculté, M. Parisot a conquis, en 1883, les fonctions de chef de clinique médicale. Docteur en 1884, il subit avec honneur, en 1886, les redoutables épreuves de l'agrégation. Cette date marque son entrée à la Faculté de médecine de Nancy en qualité d'agrégé pour la section de médecine et de médecine légale. Pendant dix ans, il conserva ces fonctions. Mais d'inflexibles règlements limitent à cette durée le mandat de l'agrégé de médecine et la Faculté ne put s'attacher définitivement le maître qu'elle avait apprécié. Elle est parvenue, du moins, à le conserver, dans une certaine mesure, car, depuis le 15 mars 1895, il est chargé de l'enseignement des maladies mentales. Il dirige, d'ailleurs, la clinique des maladies des vieillards à l'hospice Saint-Julien. En 1893-1894, il avait suppléé votre confrère, M. Hecht, dans ses cours de pathologie interne et de pathologie générale.

De nombreux travaux ont valu au docteur une légitime réputation et, dans sa session de 1898, à Angers, le Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France l'a élu son vice-président. Ces travaux sont tous relatifs à la *médecine générale*, aux *maladies mentales et nerveuses*, à l'*hygiène publique*. A côté d'une quantité de notes concernant les sujets les plus variés sur ces questions, la science lui doit des études de longue haleine, où l'auteur applique *les théories nouvelles* aux faits d'observation

Digitized by Google

clinique, à l'hygiène, à la thérapeutique. Ces publications ont été l'objet des jugements les plus favorables de la part des personnes compétentes et j'enregistre avec plaisir leur appréciation.

Conseiller municipal, le docteur Parisot est un vigilant gardien des intérêts de notre ville. Depuis quelques années, il a assumé les fonctions très absorbantes de rédacteur en chef de la *Revue médicale de l'Est*, donnant ainsi une preuve de plus de son dévouement.

III

J'arrive, Messieurs, à une partie essentiellement douce de ma tâche : il s'agit de rappeler les distinctions honorifiques qui ont été décernées à vos confrères.

M. Jules Liégeois, ancien membre titulaire, a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

MM. R. Blondlot et F. Schlagdenhauffen, associés-correspondants, ont vu leurs travaux honorés par l'Académie des sciences : le premier a obtenu le prix La Caze, pour ses travaux de physique et spécialement d'électricité ; le second, une partie du prix Barbier, pour ses contributions à l'étude du genre *Coronilla*.

M. Pierre Boyé a été récompensé sur le prix Thérouanne par l'Académie française, pour son ouvrage sur *Stanislas Leszczynski et le troisième traité de Vienne*.

M. le colonel Mathieu de Vienne, membre titulaire, a été promu officier de la Légion d'honneur ; M. de Souhesmes, aussi membre titulaire, a été nommé chevalier.

Digitized by Google

M. le grand-rabbin Bloch, associé-correspondant, a été également nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Vous avez applaudi, Messieurs, à ces distinctions et vous avez été heureux de féliciter vos confrères.

J'ajouterai que votre associé, M. Ch. Diehl, correspondant de l'Institut, a été chargé d'un cours d'histoire byzantine à la Sorbonne; mais là, votre satisfaction a été singulièrement atténuée par les regrets que vous a fait éprouver l'éloignement de cet aimable collaborateur.

IV

Il me reste à vous entretenir de vos travaux de l'année.

Invités à la plupart des congrès scientifiques ou littéraires de l'Europe, conviés aux grandes fêtes de la civilisation, vous ne pouviez manquer d'être appelés à participer à l'Exposition universelle. Pour répondre au désir qui vous était exprimé, vous avez entrepris la revision complète des œuvres de l'Académie depuis son origine jusqu'à ce jour. Plusieurs de vos séances ont été consacrées à la lecture d'historiques détaillés, relatifs aux différentes études qui ont été en honneur dans votre Compagnie. C'est ainsi que vous avez entendu successivement : une *Histoire des études littéraires,* due à MM. Duvernoy et Pfister; un travail de M. Bleicher sur les *sciences physiques, chimiques et naturelles* ; une *Notice,* de M. Mathieu de Vienne, *sur la numismatique;* un *Rapport,* de M. Floquet, *sur les sciences mathématiques et astronomiques.* Votre obligeant confrère, M. Pfister, a fait, en

Digitized by Google

outre, un *Résumé général*, et c'est par l'envoi de tous ces travaux et de vos Mémoires que vous avez répondu à l'appel du Ministère.

Au milieu des richesses éclatantes qui s'étalent actuellement sur les bords de la Seine, votre exposition ne sera pas de celles qui éblouiront les regards. Mais elle séduira l'esprit du visiteur curieux et distingué. Il y lira l'hymme que vous chantez ; il y verra tout ce que votre Compagnie a donné aux lettres, aux sciences, aux arts, à la vertu, non seulement durant ce siècle, que l'on clôt si glorieusement, mais depuis l'époque lointaine où le roi de Pologne la faisait naître.

Indépendamment de ces historiques spéciaux qui visaient l'Exposition, vos travaux de l'année comprennent avant tout ceux qui ont été lus à vos séances.

Vous regretterez que deux d'entre eux, publiés séparément par leurs auteurs, MM. de Souhesnes et Thoulet, ne figurent pas dans le volume de vos Mémoires.

Au mois de juillet, époque fort bien choisie pour une telle lecture, M. de Souhesmes vous a charmés par un nouveau récit de voyage. Cette fois, le voyage se bornait à *une promenade à Jersey ;* mais, pour ne plus conduire jusqu'à Boukhara et Samarkand, vous vous rappelez qu'il n'en était pas moins rempli d'agréments.

En février, M. Thoulet vous a lu un travail sur *les grands sondages océaniques*. Dans le langage pittoresque qui donne tant d'attraits à ses écrits, le savant océanographe vous a fait toucher du doigt les difficultés que présentent les explorations sous-marines ; il vous a décrit cette sonde océanique avec laquelle il est si familier et

Digitized by Google

qui désormais nous met en relation facile avec les grands fonds de la mer.

Quant à vos mémoires en publication, vous n'en avez pas oublié les sujets variés et, après en avoir écouté attentivement la lecture, vous prévoyez tout le plaisir que vous aurez à les lire vous-mêmes.

M. de Meixmoron de Dombasle en a ouvert la série par un travail intitulé : *Souvenirs artistiques, Victor de Bouillé.* Avec sa haute compétence, votre éminent président vous a vivement intéressés, en faisant revivre pleinement une figure d'artiste si peu banale.

Sous le titre de : *L'Engrenage,* M. Déglin vous a livré une étude qui atteste une fois de plus cette guerre, honorable entre toutes, qu'il a déclarée à la misère et ces sentiments de pieuse charité qui guident sa vie entière.

Vous devez à M. F. des Robert un long et important travail sur *les dernières campagnes de Turenne en Allemagne (1673-75),* où il a su rassembler les documents les plus sûrs et les plus nombreux.

M. Léon Germain, toujours en quête d'objets intéressants, a captivé votre attention en vous parlant de *la cloche de Bussières, en Haute-Saône.*

Enfin, M. Ch. Guyot, dans une notice intitulée : *les fêtes publiques à Mirecourt, de 1789 à 1816,* a fait réapparaître, de la manière la plus vivante, certaines scènes vraiment curieuses de ce temps et de ce lieu.

Le volume de vos Mémoires sera en outre enrichi de *lettres inédites du roi Stanislas à Marie Leszynska (1754-1766),* recueillies et annotées par M. Pierre Boyé et dont l'impression avait été votée précédemment.

Vos membres titulaires et vos associés-correspondants

Digitized by Google

vous ont d'ailleurs offert de nombreuses publications que je vais énumérer.

De vos membres titulaires, je citerai les ouvrages suivants :

DRUON (H.). — Un élégant volume, *Bossuet à Meaux.*

MARTIN (abbé Eug.). — Le tome I de son important ouvrage sur l'*histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié.*

VACANT (abbé A.). — Les deux premiers fascicules du *Dictionnaire de théologie catholique,* publié sous sa direction et contenant des articles de M. l'abbé L. Jérôme, associé-correspondant.

Ils vous ont offert en outre :

FLICHE (P.). — *Contribution à la flore fossile de la Haute-Marne.* — *Sur une nouvelle localité d'*Ostrya Carpinifolia. — *Sur un bois de vigne des cinérites du Cantal.* — *Sur le pin sylvestre dans les terrains quaternaires de Clérey.* — *Sur quelques fossiles végétaux de l'oligocène dans les Alpes françaises.*

FLOQUET (G.). — *Quatre notes sur des sujets d'analyse mathématique et de mécanique rationnelle.* — *Sur l'éclipse de soleil du 28 mai 1900.*

GERMAIN (Léon). — *Sur l'armorial des écuyers du bailliage de Saint-Mihiel, rédigé par Dominique Callot.* — *Sur René de Maria, abbé de Saint-Mihiel.* — *Sur les épitaphes de l'église d'Amance.*

GUYOT (Ch.). — *Notes sur Montfort.* — *Sur les maisons-types de la plaine des Vosges.* — *Notice sur M. Nanquette.*

Digitized by Google

LEDERLIN. — *Rapport sur les travaux de la Faculté de droit, pour l'année 1898-99.*

MATHIEU (cardinal) — *Discours prononcé à Rome en l'église Sainte-Sabine.*

MENGIN (Henri). — *Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Nancy.*

MILLOT (Ch.). — *Sur une hache en quartz de filon trouvée en Bretagne.*

SOUHESMES (R. de). — *Puits et Fontaines du vieux Nancy. — Nancy inconnu.*

Parmi les publications offertes par vos correspondants nationaux, on remarque :

BONVALOT (Éd.) — Un important ouvrage sur l'histoire du droit et des institutions de la Lorraine et des Trois-Évêchés.

HANAUER (abbé Aug.). — Un ouvrage intéressant sur le cartulaire de l'église Saint-Georges de Haguenau.

LABOURASSE (H.). — Un volume intitulé : *Jandeures, abbaye et domaine.*

TISSERANT (H.). — Un volumineux rapport général sur les travaux du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité et des Conseils des arrondissements du département de Meurthe-et-Moselle, pendant l'année 1898.

Ils vous ont donné encore :

BABEAU (A.). — *Les Maisons du pays d'Othe. — Dom Mareschal et les archives du diocèse de Troyes.*

BARDY (H.). — *La Vérité sur la mort du général Lecourbe. — Le Corps d'observation du Jura (1^er^ mai 1815). — La Naissance d'une société littéraire et scientifique.*

Digitized by Google

BOYÉ (P.) — *Les Travaux publics et le régime des corvées en Lorraine au* XVIII^e *siècle. — La Lorraine industrielle au* XVIII^e *siècle.*

BRAUX (baron G. de). — *La Famille de Fligny du Fay. — La Famille des Colsons.*

COLLIGNON (Albert). — *Sur les monuments, l'iconographie et les légendes de la bataille de Nancy.*

HAMONVILLE (baron d'). — *Sur les mouettes.*

JADART (H.) et DEMAISON (L.). — *Monographie de l'église de Rethel.*

LEHR (E.). — *Notice nécrologique sur Alphonse Rivier.*

M. Charles Arendt, associé-correspondant étranger, vous a fait aussi hommage de ses publications : *Sur les croix de justice. — Le Dingstuhl d'Echternach. — Die Jungst restaurirten Chor-Fresken in der Pfarrkirche zu Junglinster.*

Toutes ces œuvres, celles qui vous sont offertes par des personnes étrangères à l'Académie, celles que vous obtenez encore par l'échange, si souvent demandé, de vos Mémoires avec ceux de nombreuses sociétés savantes, enrichissent de plus en plus la bibliothèque de la Ville, et vous contribuez ainsi à augmenter le nombre des instruments de travail mis à la portée du public.

Vous avez remercié et félicité votre questeur pour la sollicitude avec laquelle il gère vos intérêts. Grâce à son zèle, grâce aux subventions du Département et de la Ville, votre budget s'est maintenu dans l'état d'équilibre qui lui convient.

Digitized by Google

Deux noms, qui étaient déjà sur la liste de vos bienfaiteurs, vont y occuper désormais une plus grande place : Mme de Guaita a doublé la valeur du prix annuel qu'elle a institué si généreusement en souvenir de son fils Stanislas, et M. René de Goussaincourt, d'une bonté sans limites, a fondé un *troisième* prix ayant pour objet de reconnaître des mérites de fidélité et de dévouement qu'il a définis.

Vous avez accueilli avec la plus grande reconnaissance ces deux nouvelles libéralités qui honorent tant leurs auteurs. Elles vous ont réjouis, parce qu'elles vont accroître vos moyens de récompenser le talent et la vertu. C'est pour moi un plaisir, en terminant cette esquisse si imparfaite, de signaler ce vent de générosité qui souffle, à la fin de votre siècle académique, comme une douce brise à la fin d'un beau jour.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ

Le 26 janvier 1900

AUX OBSÈQUES DE M. ERNEST MOURIN

PAR M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

La mort de M. Ernest Mourin est un deuil cruel pour l'Académie de Stanislas. Depuis de longs mois, notre cher confrère était retenu loin de nos séances, mais nous laissait l'espoir de le voir reprendre dans nos rangs la place qu'il y occupait si dignement depuis 1880. La redoutable maladie qui l'avait frappé devait être inexorable.

J'ai la douloureuse mission d'adresser un suprême adieu à ce confrère éminent : avec une profonde tristesse, je viens rappeler sur cette tombe ses titres à nos regrets et attester de quel précieux concours sa disparition prive notre Compagnie.

Si M. Mourin (Ernest-Marie-Charles), né en 1822, dans les Basses-Alpes, à Sisteron, où son père était fonctionnaire, et élevé à Valence, n'appartenait pas à la Lorraine, les hautes fonctions qu'il a remplies avec tant d'éclat au

Digitized by Google

milieu de nous, non moins que ses importants travaux littéraires, dans lesquels il a fait une large part à l'histoire de notre province, lui ont donné, depuis longtemps, à Nancy, un droit de cité qui nous rend sa mémoire doublement chère.

La carrière de M. Mourin fut extrêmement laborieuse et féconde. Bachelier ès lettres en 1841, licencié en 1845, docteur en 1856, agrégé d'histoire et de géographie dès 1849, sciences qu'il professa successivement au collège de Cambrai, aux lycées de Besançon, de Reims, d'Angers, de Nantes et à l'École supérieure des sciences et des lettres de ces deux dernières villes, deux fois maire d'Angers, de 1876 à 1879, il avait vaillamment conquis la dignité de recteur de l'Académie de Nancy en 1879 ; il l'exerça jusqu'en 1894, et le titre de recteur honoraire le retint attaché à notre jeune Université.

Cette existence de travail et de dévouement à la chose publique et aux grands intérêts de nos institutions d'enseignement fut honorée par des distinctions amplement méritées. Officier d'académie, puis de l'instruction publique, nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense de son attachement à la prospérité de la ville d'Angers en 1878, il fut élevé au rang d'officier en 1892.

Les goûts du jeune professeur le portaient vers les études historiques auxquelles il préluda, dès 1856, par sa thèse de doctorat : *La Réforme et la Ligue en Anjou*, œuvre savante où des vues très élevées éclairent la plus sûre érudition. Sa curiosité était surtout attirée par les époques d'enfantement où les sociétés s'organisent, où les nationalités prennent un corps, où l'idée

Digitized by Google

de patrie se dégage des luttes entre les partis qui, tour à tour, conquièrent la prépondérance. Aussi l'avènement de la troisième race était-il bien fait pour séduire cet esprit chercheur. Il sut distinguer et définir le rôle des comtes de Paris dans le dédale des chroniques contradictoires qui fait du x^e^ siècle l'époque la plus obscure de notre histoire nationale.

Dans le livre magistral, deux fois honoré du second prix Gobert, par l'Académie française, en 1871 et en 1872, que M. Mourin consacra à cette succession d'indomptables défenseurs de notre unité, sa plume nous dépeint la lutte des Carolingiens et des Capétiens, de la royauté et des grands vassaux, de l'esprit romain et de l'esprit barbare. Là, on touche du doigt les causes multiples qui ont préparé la grandeur des Capétiens; on apprécie la triste influence exercée sur l'autorité carolingienne par son lâche abandon de la Lotharingie, dont la conservation aurait modifié si heureusement les destinées de l'Europe.

Ce remarquable ouvrage, abondant en aperçus nouveaux, riches en portraits saisissants, demeure le travail le plus complet sur l'instauration de la troisième race des rois de France.

Fixé à Nancy, dont la physionomie élégante et fine l'avait captivé, M. Mourin y occupa les loisirs de sa retraite par la composition d'un livre dont vous avez apprécié la valeur et le charme : Les *Récits lorrains, Histoire des ducs de Lorraine et de Bar*. Un sujet aussi vaste, aussi fertile en évocations d'un passé glorieux, devait tenter son courage. Il y étudie les fondateurs de la commune en Lorraine, leur dévouement à la France, les

*

Digitized by Google

illustrations de ce pays, notre héroïque Jeanne d'Arc en tête, les défenseurs de sa politique, les phases de la Lorraine sous Richelieu, sous Mazarin et sous Louis XIV, les derniers ducs nationaux, enfin la réunion de la Lorraine à la France, dès longtemps préparée. Le souffle du plus pur patriotisme anime ces pages généreuses, dont rien ne peut mieux résumer l'élévation et la portée que ces lignes de l'auteur :

« Il n'y a rien de plus beau et qui puisse élever plus haut les âmes que le spectacle d'un petit peuple se constituant lui-même, organisant et accroissant ses forces, se faisant sa place dans la mêlée humaine, en sachant défendre, jusqu'à en mourir, son indépendance et sa dignité..... Aucun membre de la famille française n'a plus réellement conscience de notre devoir à tous, qui est de serrer les rangs en regardant la frontière[1]. »

M. Mourin suivait nos travaux avec le plus vif intérêt et la plus scrupuleuse activité. Chargé, en 1885, à la séance publique de l'Académie de Stanislas, du rapport sur les prix de vertu, il s'acquitta de cette tâche avec un tact et une délicatesse de sentiments que ses auditeurs n'ont pas oubliés. Toute son âme y apparaît, comme du reste dans chacun des actes de sa vie. Un hommage particulier est aussi dû à son aménité, à la droiture de son caractère, à l'exquise distinction de sa personne, à son dévouement absolu à tous les intérêts dont il avait la charge.

Tels sont, Messieurs, les titres du recteur Mourin à un souvenir qui ne s'effacera jamais. Sa mort est une perte

1. Avant-propos, pp. VIII, IX.

Digitized by Google

sensible pour les lettres françaises, que ses écrits ont honorées ; pour le corps universitaire, dont il a été longtemps le chef aimé et respecté ; pour la Lorraine, qu'il avait adoptée ; pour l'Académie enfin, dont il était une des lumières, et qui adresse à sa famille, à ses amis, par ma voix, le témoignage ému de sa reconnaissance, l'expression de ses regrets.

Notre douleur s'adoucit par la conviction qu'il se retrouvera, auprès de Dieu, dans une vie éternelle que la philosophie aidait sa raison à concevoir, pendant que la lecture habituelle de l'Écriture sainte en donnait à son cœur le désir et l'espérance.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ

Le 29 janvier 1900

AUX OBSÈQUES DE M. LE DOCTEUR TOURDES

PAR M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Pour la deuxième fois en trois jours, les membres de l'Académie de Stanislas, que j'ai le douloureux mandat de représenter, sont réunis autour d'une tombe pour rendre à un des leurs les derniers devoirs. Bien que ce deuil ne soit pas prématuré, si résignés que nous devions être aux décrets infaillibles de Celui qui dispose à son gré de nos existences, n'est-il pas permis de déplorer que sa main frappe avec tant de rigueur notre Compagnie, en ravissant à son affection deux de ses confrères les plus considérables, ces deux amis intimes, unis dans la mort comme dans la vie. Le docteur Gabriel-Alexandre-Hippolyte-Joseph Tourdes, l'éminent doyen honoraire de la Faculté de médecine de Nancy, à qui je viens, non sans une vive émotion, adresser un suprême adieu, était de beaucoup notre doyen d'âge, et le second en

Digitized by Google

date de nos membres titulaires. Nommé directement à ce titre, le 5 décembre 1873, il représentait parmi nous cette glorieuse Faculté de Strasbourg, arrachée par nos malheurs à la mère patrie, qui ne voulait pas la priver de sa science séculaire.

Issu d'une vieille famille d'Auvergne, né à Strasbourg, le 21 janvier 1810, fils du docteur Tourdes, que je vois déjà figurer comme professeur à la Faculté de Strasbourg sur une thèse de 1823, médecin par vocation irrésistible, Herbert Spencer dirait par hérédité, il avait à cœur de continuer la tradition que notre Compagnie a toujours pieusement conservée. Le docteur Gabriel Tourdes a vu presque tout un siècle : trop modeste pour prétendre atteindre cent ans, même pour toucher au vingtième siècle, il bornait son ambition à accomplir sa quatre-vingt-dixième année. Son vœu a été exaucé dimanche dernier ; il a pu alors murmurer : « *Nunc dimittis servum tuum, Domine...* » C'était donc un de ces liens frêles, mais résistants, qui rattachent le passé au présent. Il pouvait être fier de dépasser Caton l'Ancien, qui ne vécut que quatre-vingt-cinq ans, et que Cicéron, forcé d'idéaliser son modèle, dans le *De Senectute,* considérait comme le plus grand effort que pût faire la vie humaine. Ce rude Romain avait-il plus de jeunesse, plus de verve que notre doyen ? Pouvait-il, mieux que lui, faire aimer la vieillesse ? Cicéron lui aurait fait dire, plus justement qu'à Caton : « Je ne veux pas médire de la vie, comme l'ont fait beaucoup de philosophes : je ne me repens point d'avoir vécu, parce que je ne crois pas avoir été inutile au monde... La vieillesse m'est légère et, loin qu'elle me soit importune, elle m'est agréable. »

Digitized by Google

Ainsi, comme il eût pu le proclamer, lui qui, sans doute, a relu souvent, dans la majesté du texte, le charmant dialogue de Cicéron, la haute influence de sa vie, entièrement vouée au bien, ajoutait un éclat particulier au prestige dont une institution ancienne et durable comme l'Académie de Stanislas se montre justement fière.

Pendant la longue période qu'il a passée au milieu de nous, où son esprit se délectait, le docteur Tourdes n'a pas cessé de marquer l'intérêt le plus passionné à nos travaux, autant par sa précieuse coopération que par une assiduité exemplaire, à laquelle la maladie qui devait l'emporter l'avait seule forcé de manquer depuis quelques semaines. Il y a vingt jours, il demandait un congé de deux mois, pour cause d'indisposition, comptant revenir, moins encore par scrupule que par plaisir, car il recherchait la jeunesse, et nous étions des jeunes gens pour lui ! Dans les derniers temps, ne pouvant presque plus se guider lui-même, il se faisait conduire et ramener ! Avec les académiciens de son quartier, il continuait en route la séance. Rien des lectures ne lui ayant échappé, il commentait, appréciait, jaillissait en saillies, en citations : nul n'a plus aimé à causer, à la clarté des étoiles qui éveillaient sa verve et enchantaient son imagination. Tel devait être Socrate, tels, les péripatéticiens.

La sereine et verte vieillesse du doyen apportait donc à nos séances un charme difficile à remplacer. Quelle exquise urbanité ! Quelle paternelle bienveillance ! Reflets d'une âme à la fois candide et raffinée, habile à conquérir toutes les sympathies ! Quelle douce étreinte avait

Digitized by Google

cette petite main fine, aussi habile à manier les livres, à toucher les cœurs, qu'à faire les opérations les plus délicates de la médecine !

Les titres de notre confrère à l'estime et à la gratitude du monde médical viennent d'être signalés avec tant d'autorité, que ma parole, incompétente, ne saurait y rien ajouter. De ce labeur qui eût écrasé un corps moins robuste, une volonté moins indomptable, de cette centaine de mémoires et d'études sur la médecine et l'hygiène, de ces enseignements donnés à tant de générations avides de mettre à profit l'expérience du vieux maître, je ne retiendrai que les travaux spécialement destinés à notre Compagnie.

Elle lui ouvrit ses rangs en 1873, heureuse d'accueillir le savant dont la modestie, ainsi que l'écrivait le docteur Edmond Lallement, dissimulait en vain la célébrité. Ce fut le premier membre de la Faculté de Strasbourg qu'il lui fût donné de recevoir. En 1875, notre nouveau collègue prononçait son discours de réception en retraçant l'histoire de l'Université lorraine créée par le duc Charles III, les phases de sa prospérité, le développement de la Faculté de médecine, qu'elle comporta dès 1592, la physionomie de ses plus illustres maîtres, notamment de Charles Le Pois, un grand nom. Ce travail insigne se termine par une étude sur l'installation à Nancy de la nouvelle université, et, en particulier, de la Faculté de médecine. En 1879, M. Tourdes, appelé à répondre aux discours de réception de M. Duvernoy, professeur d'histoire, et du docteur Hecht, faisait songer à Épaminondas, dont Justin se demande si c'était un homme de lettres versé dans l'art de la guerre ou un général habile à dis-

Digitized by Google

serter des choses de l'esprit. Mais il disait lui-même, pour se recommander aux suffrages de l'Académie, que les médecins ont toujours conservé le goût des lettres au milieu de leurs devoirs sérieux. L'année précédente, M. Tourdes avait prononcé un discours ému, pénétré de la mélancolie restée dans son cœur au souvenir de la cruelle séparation de l'Alsace, sur la tombe du général Didion, exilé lui aussi de sa terre natale, et pareillement adopté avec une joie douce et triste par l'Académie de Stanislas.

Le rapport de M. Tourdes, en 1898, sur la candidature de son cher confrère, le docteur Hecht, à la dignité de membre honoraire, fut également fort remarquée : non plus une lecture, mais la plus heureuse des improvisations, étincelante de verve, de bonne grâce, de trouvailles d'expressions, un vrai régal !

Ces qualités, d'ailleurs, se retrouvent dans chacun des écrits de M. Tourdes : l'érudition solide y revêt une forme pure, et la parfaite appropriation des mots s'embellit d'une élégance naturelle.

Disciple de la vieille école, formé aux humanités, aux belles-lettres, possédant à fond les auteurs classiques, chérissant les citations d'Homère et d'Horace qui s'épanchaient comme les paroles de miel de la bouche de Nestor, ce vieillard, se renouvelant encore, se tenait au courant de tous les ouvrages contemporains, même des plus modernes. Aussi, quel esprit fin, égayé par les joyeuses et coquettes petites poésies du XVIII^e^ siècle, dont il aimait à posséder et à toucher les ravissantes éditions originales !

L'éducation reçue au foyer paternel, dans une cité

Digitized by Google

fière de son passé, lui avait aussi inspiré un goût passionné pour l'histoire : M. Tourdes parlait des temps anciens comme s'il y avait vécu ; il a ainsi duré plusieurs siècles. Se plaisant à assister aux leçons de ses fils et de ses filles, le père en prenait sa part, aidait le professeur. Sa verve, sa mémoire prodigieuse lui permettaient de soutenir la conversation sur tous les sujets ; du reste, bibliophile, amateur éclairé, vivant au milieu des plus rares productions de l'art et des lettres, pendant que ses yeux se charmaient à la contemplation des toiles de maîtres, authentiques, des portraits de famille, des ravissants pastels de ses jolies aïeules, son oreille juste se berçait aux sons de la harpe ou du piano, des chants de la musique de Mozart et de Wagner.

Cet artiste, ce savant, était aussi un croyant. Profondément et hardiment chrétien, à la foi naïve de « la pauvre femme dont Fénelon enviait la prière[1] », il joignait les convictions inébranlables d'une âme réfléchie, sans crainte de la mort, que le médecin avait si souvent combattue, désireux de mériter la béatitude assurée à ceux qui ont, comme lui, passé en faisant le bien.

Le bien sous ses meilleures formes : son ingénieuse et inépuisable charité se répandait sur toutes les misères ; cet ami des pauvres leur prodiguait les dons qui secourent en même temps que les paroles qui consolent. A lui s'appliquent les vers d'un des poètes qu'il citait volontiers :

Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin ; c'est le soir d'un beau jour.

1. Victor Cousin : *Leçons sur Kant.*

Digitized by Google

Telle fut, Messieurs, la longue existence du collègue révéré, de cet illustre patriarche de la science, de l'homme de cœur et de devoir dont la renommée sera, elle, plus que centenaire.

Sa chère fille, ses tendres fils, à qui l'Académie adresse le témoignage de sa douleur, fiers d'un tel héritage de vertus et de mérites, trouveront une consolation dans le souvenir impérissable de si nobles exemples.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DU ROI STANISLAS

DUC DE LORRAINE

A MARIE LESZCZYNSKA

(1754-1766)

ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR M. PIERRE BOYÉ

Stanislas eut le cœur empli d'une immense tendresse qui illumina sa vie. Rarement fille fut chérie par un père comme le fut Marie Leszczynska.

Tout contribua à développer l'amour du noble aventurier pour cette cadette, devenue son unique enfant. A peine était-elle au berceau que les vicissitudes d'une fortune singulière avaient éprouvé la princesse. Délaissée de sa nourrice, elle est retrouvée, comme par miracle, dans une auge d'écurie, en une misérable chaumière; mais c'est pour manquer, peu après, de périr dans le four où certaine brave femme de Posnanie a dû la cacher. Les malheurs qui planèrent sur cette jeune tête, les tribulations que la faible créature partagea, les angoissantes absences qui ne permettaient au monarque traqué que de courtes entrevues et de rapides baisers;

Digitized by Google

plus tard, encore, l'isolement dont est fait le sévère intérieur de Wissembourg, avaient rendu plus aimable et plus précieuse au rival d'Auguste l'innocente victime de sa turbulente ambition et de ses rêves vite évanouis.

Au fond de l'Alsace où s'était réfugiée en 1719 la pauvre famille polonaise, Stanislas put à loisir demander à Marie de douces consolations. Là Leszczynski avait veillé à l'éclosion de cette adolescence ; jalousement, il avait gardé le seul trésor qui lui restât. Affection d'autant mieux payée de retour que la froideur de la mère rebutait la nature sensible de la fille. Malgré la haute noblesse de son caractère, aigrie et malade, tout au regret de l'aînée préférée, Catherine Opalinska fut souvent injuste pour son enfant. Ne la verra-t-on pas jusqu'au pied du trône semoncer durement la femme de Louis XV? Aussi, quand elle n'était pas aux côtés de son aïeule, Jablonowska, brodant des linges d'autel ou se récréant par de pieuses lectures, c'était dans la compagnie du père affable et câlin que la princesse venait chercher l'oubli des gronderies fréquentes. Et ainsi, chaque jour, les yeux indulgents de Stanislas, désolé de voir cette fille de vingt ans consumer sa jeunesse dans l'exil, craignant, en face des dédains superbes ou des refus polis, de ne jamais la marier, s'étaient plu à embellir et à parer la médiocrité un peu mièvre, très nonchalante, de Marie Leszczynska.

Mais, soudain, dans cette obscurité où la princesse traînait ses jours uniformes, une splendeur a lui. Ce que, tout étonnée, Marie ne peut croire, ce à quoi elle n'eût osé songer, est pourtant. Le manteau violet aux fleurs de lys d'or va recouvrir de ses plis somptueux les humbles

Digitized by Google

épaules de la descendante du proscrit. Le père est tout à la féerie. Il ne s'avise pas du truc infâme, agencé dans l'ombre. Il bénit les misérables machinistes. L'union polonaise est conclue. Elle pèsera lourdement sur la France et la royauté. Marie en sera la première, peut-être la plus douloureuse rançon.

Dans cette élévation de sa fille, Leszczynski trouva de nouvelles tendresses. L'affection enveloppante, protectrice, qu'il prodiguait, n'a pas disparu. Elle s'est augmentée en se modifiant. Il s'y mêle un sentiment voisin du respect et de l'admiration, pour celle qui incarne par son alliance cette majesté souveraine que Stanislas, par trois fois, s'épuisa à fixer sur sa propre tête. Et cet amour qui tient — si j'ose dire — de la vénération, va, se vivifiant à sa flamme même, grandir et s'exalter pendant quarante années.

*
* *

Du jour où Marie quitte la triste demeure alsacienne pour le palais de Louis XIV, commence, entre la nouvelle reine et son père, une correspondance suivie. Si la fille confie ses débuts à la cour, les pièges tendus et les fautes commises, ses enthousiasmes naïfs, trop tôt ses déboires amers, Stanislas dit, d'autre part, sa vie bourgeoise à Chambord et l'équilibre instable de son maigre budget. Puis de chimériques visées se devinent sous la plume de l'ancien staroste ; vastes espoirs inavoués qui ne tardent pas à se préciser dans une attente fébrile. La République aura à désigner sous peu le successeur d'Auguste moribond.

Le trône des Piast est vacant. Voici que les courriers

Digitized by Google

ne portent plus les missives habituelles de Sologne à Versailles. Stanislas, déguisé et tremblant, chemine vers Varsovie. Marie, en larmes, prie pour un mystérieux voyageur.

A peine un cri de joie pour annoncer la réussite d'un plan aussi puéril qu'audacieux et, derechef, tout se tait. Après l'ivresse du triomphe, l'effroi de la déroute. La première lettre qui parvient à la reine est, hélas ! datée de Danzig. L'antique gardienne de la Baltique a refermé ses portes sur Leszczynski. Le roi d'un jour est l'assiégé de six longs mois. Quels sujets pour Stanislas ! Nostalgie et accablement dans les lenteurs ou les périls du blocus ; doutes poignants sur un abandon trop bien calculé ; colères frémissantes contre des trahisons qui se lèvent de toutes parts.

L'ennemi cerne plus étroitement l'hospitalière cité. Toute communication est impossible. Pour la troisième fois, Marie Leszczynska reste sans nouvelles. Même après sa périlleuse évasion, son père, longtemps encore, doit garder le silence. Il est à la merci d'un caprice de Frédéric-Guillaume. Le Roi-sergent consent, il est vrai, à accueillir le fugitif à Kœnigsberg. Mais l'interminable séjour dans la ville prussienne ne vaut guère à Marie que des lettres aussi désolées. Les menaces impuissantes s'y ajoutent aux supplications plaintives ; le cri de la révolte y éclate.

Indifférents aux vœux de Stanislas, les ministres, à la cour impériale, ont enfin décidé de son sort. La tranquille Lorraine recevra le prince vagabond. On le décore de titres illusoires. On le débarrasse des soucis de tout gouvernement. Et c'est de la calme retraite de Lunéville

Digitized by Google

que vont reprendre, pour ne cesser qu'avec la mort, les causeries du père à sa fille.

***

Volumineuse et tendre correspondance, classée jadis avec amour par la reine Marie ; depuis, feuillets épars et profanés. Toutefois, un certain nombre de ces lettres nous ont été conservées. La première en date (3 octobre 1733) se trouve être celle par laquelle Stanislas annonçait et sa course affolée loin de sa capitale, et le salut probable offert dans Danzig. La dernière (3 février 1766) a clos irrévocablement les périodiques entretiens. Elle ne parvint à Versailles qu'après l'accident qui hâta la fin du monarque.

Sans parler de regrettables et nombreuses mutilations, une vaste lacune scinde cette collection, presque entièrement autographe, déposée aujourd'hui aux Archives nationales[1].

Le contraste se présente frappant entre les deux séries. L'une est d'un intérêt puissant avec ses billets dictés par tous les sentiments extrêmes. Telles de ces lignes ont été tracées pendant un assaut, à la lueur des bombes et au sifflement des balles ; telles, au lendemain d'une sortie

1. K, 141, n° 17 *bis*. — Lorsque, il y a plusieurs années, nous parcourûmes pour la première fois ces papiers, le complet changement qui s'effectue dans l'écriture de Stanislas au cours de la longue période que sa correspondance embrasse ; le désordre, aussi, dans lequel cette correspondance était restée, nous avaient amené à penser que, pour beaucoup de ces billets, nous n'avions plus que des copies. Le classement opéré depuis et un examen attentif nous permettent d'affirmer que toutes les pièces transcrites ici sont conservées en originaux, à l'exception des lettres de 1762 et de cinq billets de l'année suivante.

Digitized by Google

meurtrière. Papiers aux phrases violentes, hachées, incohérentes presque. Pêle-mêle de français, de polonais, de latin, de clés, de chiffres. L'importance des événements dont ces lettres notent la marche précipitée ou laborieuse domine tout. D'affectueuses paroles s'y rencontrent sans doute, de petites confidences. Mais ces sourires sont contraints et ces gentillesses font mal. La destinataire n'est pas seulement la fille chérie qu'un père caresse de mots charmants. C'est avant tout la femme du roi de France, la souveraine qu'un candidat malheureux charge d'épier les ministres, de convaincre Chauvelin, de fléchir Fleury. Nous avons naguère mis longuement ces pages à contribution pour redire la lamentable histoire de la Succession de Pologne et pour suivre Stanislas dans ses pénibles étapes du Nord[1]. Il resterait à peine à y glaner.

Autres sont les lettres de la seconde époque, les seules que nous voulions réunir. Les sujets abordés ne sont plus amples ni tragiques. Il y a de délicieuses trouvailles à faire. Nous avions quitté Stanislas au début de 1736, alors que, dans une crise terrible, il s'indignait des négociations entamées et poursuivies sans lui. Comme aucune lettre ne se rapporte aux dix-sept premières années de son règne nominal dans les duchés de Lorraine et de Bar, quand nous le retrouvons, au déclin de 1754, depuis longtemps le traité de Vienne est un fait accompli. Le beau-père de Louis XV joue au philosophe. Il publie, il bâtit, il fonde une Académie. C'est un vieillard, bientôt

1. *Un roi de Pologne et la couronne ducale de Lorraine. Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne.* Paris, 1898, un vol. in-8° de xx-588 pp.

Digitized by Google

aveugle, presque impotent. Marie Leszczynska compte par quatre lustres déjà la durée de son définitif abandon. Désabusée et mûrie, elle regrette le temps où, par les bois de Wissembourg, elle cueillait le muguet, tandis que sa bonne grand'mère Anne berçait ses rêveries ingénues de quelque mélodie de la patrie slave [1].

*
* *

Les cent trente lettres transcrites ici fourniront au lecteur des renseignements d'ordre général, qui complètent ou rectifient ceux donnés par les mémoires et les autres écrits du XVIII[e] siècle. Grâce à elles, surtout, on pourra suivre Stanislas dans ses divers déplacements ; apprendre quels petits incidents relevaient la vie uniforme du Ducroi. Détails parfois bien menus, puérils même pris isolément ; mais qui ont cette qualité de garder toute leur couleur, et à chacun desquels on ne déniera pas un réel intérêt, si l'on songe à une synthèse. Cette correspondance est précieuse aussi parce qu'elle met en lumière certains côtés peu connus du caractère complexe que fut Leszczynski. Çà et là se saisit sur le vif une tendance, un geste du monarque. Voici une ligne, un trait qui se dessine, puis se précise, de cette physionomie essentiellement mobile et changeante. Nous avons dans ces papiers, enfin, un document de premier ordre pour pénétrer, de-

1. « Je n'ai jamais été à l'Oratoire », écrivait-elle, en 1751, au président Hénault, « mais quand je cueillais du muguet auprès de ma grand'mère qui priait Dieu, cela y ressemblait bien ; il me semble qu'il n'a plus le même parfum. » (Cf. des Diguères, *Lettres inédites de la reine Marie Leckzinska... au président Hénault*. Paris, 1886, in-8° ; lettre 6.)

Digitized by Google

viner tout au moins, l'opinion, les sentiments du prince sur nombre d'événements contemporains.

Au cours de ces douze années, il n'y eut guère pour la France et la royauté, au dedans comme au dehors, que querelles et revers, orages et deuils. Pendant qu'il s'ouvre à sa fille de ses dernières espérances comme de ses suprêmes tristesses, ce sera donc avant tout un Stanislas vieilli, aimant, priant, souffrant et pleurant qui se révélera à nous. Parcourir ces lignes, c'est assister — témoin indiscret peut-être, mais ému et respectueux — aux plus délicates effusions, aux épanchements les plus intimes. Leszczynski s'arrache d'abord à ses plaisirs, bientôt à sa torpeur; Marie rejette le douloureux fardeau d'un rang illusoire; et ces deux êtres qui s'adorent se disent et se répètent, en des termes toujours neufs, leur incomparable tendresse.

Digitized by Google

1 [1].

Moja najserdeczniejsza Kochaneczko [2], On dit en Pologne que la vache après avoir donné du lait, le renverse de son pied. Sans comparaison, ma chère Mareczka [3] ne fait-elle pas de même ; m'ayant dit les plus belles choses sur le jour de ma naissance [4], elle les a effacées avec son *in petto* sujet perpétuel de guerre contre nous [5] qui n'empêche pas que je ne vous

---

1. *Observations générales.* — L'orthographe de ces lettres est très fantaisiste, sans règle dans son inexactitude, parfois presque incompréhensible. Nous en éviterons la fatigue au lecteur, sauf pour les noms propres, dont la véritable forme sera indiquée dans des notes. Nous avons cru pouvoir également suppléer à une absence fréquente de ponctuation. Mais les tournures de phrases, même les plus incorrectes, ont été scrupuleusement respectées.

Moins que la plupart de ses compatriotes et contemporains qui écrivaient en français, Leszczynski intercale dans sa correspondance — pour la période qui nous occupe — des termes polonais. Il nous a toutefois semblé superflu de reproduire ces fragments d'une langue peu connue en France. Nous nous contenterons d'en donner la traduction littérale.

En tête de chacune de ses lettres, où en général aucun alinéa n'a été ménagé, Stanislas a tracé, selon une pieuse habitude, une toute petite croix. Mais il n'ajoute pas la formule consacrée qui précède tous ses autres écrits : Ad. M. D. G. B. M. S. V. H. (*Ad majorem Dei gloriam beatæque Mariæ semper virginis honorem*).

2. Traduisez littéralement : *Ma bien chère petite Mignonne.* Stanislas remplaçait souvent cette formule polonaise par les mots : *Mon cher Cœur, mon très cher Cœur.* C'est la traduction même du roi que nous adopterons, comme rendant mieux que toute autre sa pensée.

3. *Mareczka,* diminutif de *Marya ;* petite Marie. Nous conserverons cette forme, Stanislas n'ayant presque jamais employé le nom français. Sur le texte le mot est généralement au vocatif : *Mareczko.*

4. Stanislas était né à Lemberg, le 21 octobre 1677. Il nous l'apprend lui-même dans une autre lettre (V. lettre 21) qui nous permet de rectifier la date adoptée : 20 octobre.

5. Depuis la fin de 1753, tout faisait prévoir un conflit inévitable. L'attitude de l'Angleterre devenait de plus en plus hostile, aux Indes

Digitized by Google

rende mille grâces pour la neuvaine à votre sainte Vierge de Bon-Secours [1]. Je vous réponds que la mienne de Nancy [2] fera paroli [3], où on prie bien le bon Dieu pour vous. Je vous demande le secours de vos chères mains pour embrasser la chère Madame Adélaïde [4] de ma part pour ce que vous me marquez, en l'assurant que je suis pénétré de ses tendres sentiments pour moi. Je suis charmé que les beaux spectacles [5] rendent

---

orientales et en Amérique. Le cabinet britannique avait menacé Louis XV de la guerre s'il ne rappelait pas Dupleix. Quelques jours avant cette lettre de Stanislas, le 12 octobre, le malheureux gouverneur avait été embarqué, presque de force, pour la métropole. Mais il était visible que toutes les concessions accordées par la France resteraient vaines et n'assureraient pas la paix.

1. Marie Leszczynska avait en grande vénération une statue de la Vierge, provenant de la vieille église Saint-Julien, détruite en 1678. De la chapelle du couvent des Récollets, cette vierge fut ensuite transférée à la paroisse Notre-Dame.

2. Sur ce sanctuaire préféré de Stanislas et la dévotion du prince pour la Vierge, voir Abbé L. Jérôme, *L'Église N.-D. de Bon-Secours à Nancy*. Nancy, 1898, in-8°.

3. On sait que cette expression est empruntée au langage des joueurs On l'emploie notamment au jeu de trictrac dont Stanislas était grand amateur.

4. Marie-Adélaïde (née le 23 mars 1732, morte le 27 février 1800) était, avec Madame Victoire, une des petites-filles préférées de Stanislas.

5. Le 5 octobre, les comédiens italiens avaient fermé leur théâtre pour se rendre à Fontainebleau. Cf. Barbier (l'avocat), *Journal* (Paris, 1857, 8 vol. in-12), VI, 67. — D'Argenson écrit dans son *Journal* (Ed. Rathery, Paris, 1859-1867, 9 vol. in-8°., Soc. Hist. de France, VIII, 356 et 359) : « *19 octobre.* Les spectacles de Fontainebleau ont paru charmants, mais coûtent fort cher. — *24 octobre.* Voilà que l'on fait trouver au Roi quelque agrément aux spectacles et aux ballets : on a déjà arrêté un état de 1,300,000 liv. pour pareille dépense aux deux voyages de Fontainebleau de 1755 et 1756. Cela s'appelle l'extraordinaire. On lui prétexte l'honneur et la gloire d'une cour magnifique et qui attire beaucoup d'étrangers. Véritablement on n'en a jamais tant vu qu'à ce voyage-ci.... » — Pour plus de détails sur ces spectacles, voir de Luynes, *Mémoires, 1735-1758* (Dussieux et Soulié, Paris, 1860-1865, 17 vol. in-8°), XII, pp. 372 et sq.

Digitized by Google

Fontainebleau agréable. *Sciskam cie, moja jedyna Mareczko* [1], de tout mon cœur et de toute mon âme à vous [2].

Le 25 d'octobre 1754 [3].

2.

Mon très cher Cœur, La nouvelle que vous me mandez de la course de l'Anglais m'est fort intéressante par le désir que j'aurais d'avoir ses chevaux et de pouvoir m'en servir tous les jours pour vous aller voir avec tant de diligence. Je gagnerais bien plus que tout ce qu'il y a à parier [4]. Mais ma pensée est encore plus prompte, car cent fois par jour je me transporte en un moment auprès de vous. Il ne me manque que de pouvoir réaliser ces flatteuses idées. Je suis bien persuadé que la quantité du monde vous ennuie et que vous voudriez déjà être dans votre solitude de Versailles [5]. Mais songez

---

1. C'est-à-dire : Je vous embrasse, *mon unique, mon incomparable petite Marie*. Ici encore nous remplacerons les termes polonais par l'équivalent que Stanislas leur donne dans plusieurs lettres : *Ma chère et unique Mareczka*. — La formule d'adieu étant presque toujours exactement celle-ci : « Je vous embrasse, *ma chère et unique Mareczka, de tout mon cœur et de toute mon âme à vous* », nous ne la reproduirons à l'avenir que lorsqu'elle offrira quelque variante.

2. Ces lettres ne portent pas de signature. Dans sa correspondance avec les étrangers Leszczynski signait invariablement : *Stanislas roy*.

3. D'ordinaire, quand la localité n'est pas indiquée par Stanislas, dans le texte ou à la fin du billet, la correspondance est datée de Lunéville. — En cas contraire, chaque fois que les documents nous permettront de suivre le prince dans ses déplacements, nous aurons soin de mentionner le lieu d'où la lettre a été écrite.

4. Il s'agit de l'exploit d'un Anglais fort riche, milord Powerscourt. Ce jeune homme avait parié 1,000 louis qu'il ferait à cheval le trajet de Paris à Fontainebleau en deux heures et en changeant trois fois de monture. La course eut lieu le 29 octobre ; Powerscourt arriva avec une forte avance. On trouvera des détails dans d'Argenson, de Luynes et Barbier (*op. cit.*), ainsi que dans la *Gazette de France*.

5. La cour était à Fontainebleau depuis le commencement d'octo-

Digitized by Google

donc que si le grand monde ne vous plaît pas, vous plaisez à tout l'univers. Je vous embrasse.....

Le 3 de novembre 1754.

3.

Mon cher Cœur, La date de cette lettre, du 23 de juin, me représente bien sensiblement le grand jour qui vous a fait naître et qui me fait renaître moi-même, ne vivant, mon Cœur, que par vous[1]. Que Dieu qui a produit cet heureux jour comble de ses saintes bénédictions tous ceux que vous passerez et les prolonge à l'infini. Pour moi je ne saurais mieux solenniser le moment de votre naissance qu'en contemplant ce bienfait de Dieu et de le prier bien ardemment de m'en rendre digne, aucun mortel ne pouvant se glorifier du bonheur pareil à celui dont je jouis dans vous. Je vous embrasse.....

Le 23 de juin 1755.

4.

Mon cher Cœur, Vous êtes, mon petit Cœur, plus fine que moi. Je m'étais arrangé de coucher aujourd'hui à Paris chez la princesse Talmont[2] pour éviter l'heure incommode d'arri-

---

bre. Une lettre du 26 octobre, citée par de Luynes, portait : « Fontainebleau est plus brillant qu'il n'a jamais été ; on ne peut pas s'y retourner ; les spectacles sont superbes. Il y a quarante personnes à dîner dans toutes les maisons où l'on mange. » (*Op. cit.*, XIII, 381.)

1. Marie Leszczynska était née à Breslau, le 23 juin 1703.

2. Marie-Anne-Louise comtesse Jablonowska, fille de Jean-Stanislas Jablonowski, palatin de Russie, était la cousine germaine de Stanislas. Le roi de Pologne la combla de faveurs et lui fit épouser, en 1730, Anne-Charles-Frédéric de La Trémoille, prince de Talmont. — Voici deux lettres que Leszczynski écrivait à cette occasion à son ami le maréchal Du Bourg : « Je me flatte que vous apprendrez avec plaisir le

Digitized by Google

ver le soir et pour me présenter demain à votre réveil. Mais comme c'est autant de gagné que d'arriver aujourd'hui, je ne me priverai d'aucuns moments pour vous voir plus tôt. Ils me sont trop précieux. Ainsi je viendrai pour vous dire le bonsoir et me coucher le plus heureux des mortels, après vous avoir embrassée[1]. Je vous embrasse en attendant mentalement.....

A Lusency[2], le 19 d'août 1755.

5.

Mon très cher Cœur, Je baise les larmes que vous versez,

---

mariage que nous venons de contracter de ma cousine avec le fils de M. le prince de Talmont..... » (De Versailles, 3 oct. 1730.) — « J'ai été obligé de m'engager à donner 18,000 livres par an à ma cousine, que j'ai assignées sur mes subsides jusqu'à ce qu'elle jouisse de sa dot qui ne peut lui manquer, ou jusqu'à ce que les grâces du Roi m'en dégagent auxquelles il n'était pas possible présentement de prétendre. Comme je dois avoir beaucoup de monde aux noces qui se feront le 29 de ce mois, dimanche qui vient, je suis fort occupé à arranger tout selon la bienséance et pour que mon économie n'en souffre au delà de mes facultés..... » (De Chambord, 23 oct. 1730.) [*Bibliothèque de l'Arsenal*, Ms. n° 6615.]

Mme de Talmont habitait alors au faubourg Saint-Germain, dans l'ancienne maison de Mme de Mazarin. « M. de Talmont l'achète 100,000 écus et 1,800 livres de rentes viagères. On dit que pour cette acquisition le roi de Pologne lui donne 100,000 livres ou même 50,000 écus », consignait de Luynes, dans ses *Mémoires*, le 24 février 1744.

1. Stanislas arriva en effet à Versailles ce mardi, 19 août, entre six et sept heures du soir. Cf. de Luynes, *op. cit.*, XIV, 235.

2. *Luzancy* (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre). Le comte Ladislas-Ignace de Berchény (1689-1778), seigneur de Luzancy, Courcelles et autres lieux, lieutenant-général des armées du Roi Très-Chrétien, inspecteur général de la cavalerie légère, créé maréchal de France en 1758 et ami intime de Stanislas dont il était le grand-écuyer, avait à Luzancy un château où le prince aimait à s'arrêter. Berchény était de plus conseiller d'honneur à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, gouverneur des ville et château de Commercy, et bailli d'épée du même bailliage.

Digitized by Google

ces petites perles qui sont des bijoux d'un prix infini pour moi. Voilà le premier jour d'absence que je passe qui est un échantillon de toute l'année que je vas passer dans l'amertume et que vos bontés infinies me rendront insupportable. Adieu, mon Cœur ; au lieu de me recommander à votre cher souvenir, je voudrais que vous m'oubliiez pour ne pas souffrir. Mais non, ne souffrez pas, et souvenez-vous, mon cher Cœur, Mareczka, que rien n'égale la tendresse avec laquelle je vous embrasse et avec laquelle je suis de tout mon cœur et de toute mon âme à vous [1].

6.

Mon cher Cœur, J'arrive dans ce moment à Commercy [2]. J'ouvre les yeux pour voir ce qui m'a paru jusqu'à présent agréable. Mais je crois que ma vue est beaucoup baissée depuis que votre personne, Mareczka, n'en est pas le plus charmant objet [3]. Mon Cœur, il n'y a que vous qui m'occupez et toute ma consolation, depuis que je vous ai quittée, est de me répéter dans mon idée toutes vos bontés dont vous m'avez comblé. J'en suis pénétré, ma chère Mareczka, et c'est

---

1. Cette lettre n'est pas datée, mais les caractères déjà altérés, quoique très lisibles encore, et identiques à ceux des autres billets de 1755, permettent de la classer parmi ces derniers.

Stanislas ayant, cette année-là, quitté Versailles le 4 septembre, ces lignes sont sans doute du 5 du même mois.

2. Depuis la mort (1744) de la duchesse douairière de Lorraine, Élisabeth-Charlotte d'Orléans, qui y habitait, Stanislas avait fait du château de Commercy une de ses résidences préférées.

3. « Le roi de Pologne a repris ce matin la route de Lunéville. Ce prince, pendant le séjour qu'il a fait ici, a été attaqué d'une fluxion sur les yeux. Sa Majesté Polonaise a consulté sur cette indisposition le sieur de Saint-Yves. Elle l'avait déjà consulté l'année dernière sur l'affaiblissement de sa vue qui, moyennant les soins de cet habile oculiste, s'est rétablie et fortifiée. Le sieur de Saint-Yves dans cette circonstance-ci n'a pas eu moins de succès et lorsque le roi de Pologne est parti, ce prince n'avait plus ni rougeur, ni inflammation. » (De Versailles, le 4 sept. 1755. *Gazette de France,* pp. 429-430.)

Digitized by Google

dans tout le transport de ma tendresse que je vous embrasse et que je suis de tout mon cœur et de toute mon âme à vous.

Le 7 de septembre 1755.

7.

Mon très cher Cœur, La veille de la Nativité de Notre-Seigneur m'excite à lui demander la grâce de donner l'efficacité à mes bénédictions que je répands sur vous et, quoique je sois un mauvais grain, il produira, j'espère, tout ce que je souhaite, jeté dans une si bonne terre que vous êtes et cultivé de toutes les vertus. Je suis charmé du bien que vous dites de Thibau[1]. Ce sera bien autre chose celui qu'il dira de vous à son retour; tout ce qui s'est passé à cette occasion me met du baume dans le sang. A vous tout l'honneur et à moi tout le plaisir[2]. Je vous embrasse, ma chère Mareczka.....

Le 23 décembre 1755.

8.

Mon cher Cœur, Je ne sais comment j'ai la force de vous

---

1. *Thibault* (François-Timothée), né à Nancy en 1600, mort à Bains en juillet 1774; alors lieutenant-général de police de la ville de Nancy.

2. Thibault était un des quatre députés de l'hôtel de ville de Nancy envoyés à Versailles pour présenter au roi et à la famille royale, avec les médailles en or et en argent frappées à l'occasion de l'érection de la statue de Louis XV sur une des places de la capitale lorraine (26 novembre 1755). une relation imprimée de la cérémonie. La délégation avait été introduite, le 14 décembre, chez le roi, par le duc de Fleury, gouverneur et lieutenant-général de Lorraine et Barrois, et par le comte d'Argenson. Elle eut le même honneur chez la reine, le Dauphin et Mesdames. Ce fut Thibault qui, en qualité de chef de la députation, porta la parole. « Il a fait des compliments fort courts et qui ont paru bien », écrit de Luynes, *op. cit.*, XIV, 336. — Cf. Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*. Nancy, 1778-1783, 4 vol. in-4°; I, 220.

Digitized by Google

écrire aujourd'hui, ayant le cœur pénétré de douleur et l'esprit égaré quand je pense à la vôtre. Le cher défunt que j'aimais et estimais, comme il en était assurément bien digne, mérite tous mes regrets. Mais quand je songe par rapport à ce que vous perdez, cela met le comble à mon affliction [1]. Mais, enfin, comme tout ce qui vous intéresse est en moi, le sentiment prédominant y prend le dessus pour faire quelque réflexion dans le cas de ce malheureux événement ; ce que vous verrez dans le mémoire ci-joint que je vous représente [2] en vous conjurant de modérer votre juste douleur. Je vous embrasse, ma chère Mareczka.....

Le 23 de janvier 1756.

9.

Mon cher Cœur, Je vous rends mille grâces de votre sou-

1. « Le P. Radominski, jésuite, confesseur de la Reine, qui était fort sujet à l'asthme, en eut une attaque si violente la nuit du 17 au 18 qu'il fut saigné deux fois et mourut le 18 au matin. Il n'avait que soixante-neuf ans et avait été confesseur de la feue reine de Pologne, mère de la Reine. La Reine en a été très affligée. » (De Luynes, *op. cit.*, XIV, 394 et sq. ; du vendredi 23 janvier 1756.) — Ce religieux avait suivi Catherine Opalinska à Wissembourg, à Chambord, puis à Lunéville. Quelques mois après la mort de la reine de Pologne, le confesseur de Marie Leszczynska, le P. Labiszewski, étant décédé (11 février 1748), le P. Radominski avait été appelé à Versailles pour le remplacer.

2. Dans nombre de circonstances, le Duc-roi avait l'habitude de rédiger, soit pour lui-même, soit pour ses correspondants, des *mémoires* ou *réflexions* dont on retrouve généralement le brouillon ou la copie parmi les autres papiers du prince. Nous avons, toutefois, cherché en vain l'écrit en question dans les recueils d'ouvrages manuscrits de Stanislas, que conservent les Bibliothèques de Nancy et de Cracovie.

Quand Leszczynski écrivait cette lettre, la désignation du nouveau confesseur était déjà faite. De Luynes (*loc. cit.*) consigne, en effet, en date du 19 janvier : « Comme la Reine est dans l'habitude de ne se confesser qu'en polonais, on lui a présenté un autre jésuite de la même nation, qui était ici à la maison professe ; il s'appelle le Père Biégenski, il n'a que trente-deux ou trente-trois ans. La Reine voulut bien hier le nommer son confesseur. »

Digitized by Google

venir auprès de notre patron saint Jean Népomucène[1]. Je reconnais que tout le bonheur de ma vie me vient par votre canal et j'en ressens toute la douceur en vous le devant. Voilà donc, mon cher Cœur, Belle-Isle en place où il fera assurément bien valoir ses talents au profit de l'État[2]. Pourvu que sa santé réponde à son zèle[3]. Je suis enchanté de celle de Mme de Luynes[4]; que le Seigneur la conserve. J'attends avec impatience et non sans inquiétude des nouvelles de Port-Mahon[5]. Je vous considère comme l'ange gardien du Royaume

1. Jean Népomucène, le martyr du secret de la confession, avait été canonisé par Benoît XIII, en 1729. Sa fête se célèbre le 16 mai. Outre que ce saint est en grande vénération en Pologne, il est le *patron* de la Bohême. Or, le berceau de la famille des Leszczynski — maison de Wieniawa — fut précisément la Bohême, où elle portait le nom de Perstein. — Parlant de la reine de France, l'abbé Proyart écrit (*Vie de Marie Leckzinska*, édit. de Lyon, 1839, in-12, p. 330): « Sa dévotion particulière envers ce saint était fondée sur la parenté: il était de la maison de Leckzinski, comme on le voit par les actes de sa canonisation »; et il ajoute en note : « La Reine possédait une précieuse relique de ce saint martyr qu'elle laissa aux Récollets de Versailles. »

Stanislas avait fait placer la statue de saint Jean Népomucène sur une des tours de la nouvelle église paroissiale de Lunéville et, à Nancy, dans le sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours.

2. Le 16, le maréchal de Belle-Isle avait été déclaré ministre d'État, et, dès le lendemain, était entré au Conseil. — Belle-Isle avait épousé, en 1729, une fille du comte de Béthune, grand-chambellan de Stanislas, Marie-Casimire, morte le 3 mars 1755. Les Béthune ayant eu des alliances avec la famille du prince, on comprendra la vive amitié que Leszczynski témoignait au maréchal.

3. Il avait alors soixante-douze ans.

4. Marie Brulart, fille de Nicolas Brulart, marquis de La Borde, avait épousé en secondes noces, le 15 janvier 1732, Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, l'auteur des *Mémoires*. Elle mourut le 11 septembre 1763, dans sa soixante-dix-neuvième année. Marie Leszczynska l'honora d'une amitié constante. On sait que la Reine appelait le duc, la duchesse et le cardinal de Luynes, leur frère et beau-frère, « ses honnêtes gens ».

5. Sans déclaration de guerre, les Anglais avaient attaqué de tous côtés les vaisseaux français. Malgré son désir de la paix, Louis XV avait dû enfin se résigner à combattre. Les hostilités avaient été vigoureuse-

Digitized by Google

et votre piété m'en fait espérer un heureux succès. Vous me demandez, mon Cœur, quand je penserai au bonheur de vous voir; doutez-vous que je puisse penser à autre chose. Vous allez à Compiègne [1]. Voyez s'il n'y a aucun embarras que j'y puisse venir, mais examinez bien et ne me déterminez pas avant que je puisse juger sur ce que vous me dites du pour et du contre, car au bout du compte cela revient au même, quoique mon bonheur serait différé à votre retour à Versailles qui est plus agréable à l'attendre qu'à le voir passer [2]. Je vous embrasse, ma chère Mareczka.....

Le 25 de mai 1756.

10.

Mon très cher Cœur, Votre heureux jour qui vous a fait naître me fait renaître tous les ans [3]. Il me semble qu'à chacune de ces époques je commence à revivre, ne comptant pour rien tous les moments de ma vie que ceux que me fait passer ma chère et unique Maruchna [4] par toutes les douceurs que je ressens quand je pense à la grâce que Dieu m'a faite de me l'avoir donnée. Au reste, je voudrais vous dire quel-

---

ment entamées. Le 18 avril, la flotte française, sous la conduite de La Galissonnière, avait mouillé devant Minorque. Les troupes, commandées par Richelieu, avaient aussitôt commencé le célèbre siège de Mahon, place réputée imprenable. Le 20 mai, la flotte de l'amiral anglais Byng avait été complètement défaite. Le 28 juin, enfin, Mahon capitulera.

1. Ce fut seulement au début de juillet qu'eut lieu ce déplacement. — Cf. de Luynes, *op. cit.*, XV, 144.

2. Il dut y avoir, en effet, quelque inconvénient à ce projet, car le prince retarda sa visite jusqu'au milieu de septembre, afin d'attendre la rentrée de la cour à Versailles.

3. Cf. page 12, note 1.

4. Autre diminutif de *Marya,* mais que Stanislas employait plus rarement que *Mareczka.* Par contre, Marie Leszczynska signait ainsi les lettres adressées à son père.

Digitized by Google

que chose de positif sur l'état du duc Ossolinski[1]. Mais sa langueur persévérante ne décide encore rien, puisqu'il n'avance ni ne recule, tout ce qui me flatte que tout d'un coup son bon tempérament prendra le dessus; en attendant je souffre dans l'esprit toutes les douleurs de son corps[2]. Je me réjouis du retour de vos enfants du pèlerinage où ils ont eu double mérite par la dévotion à la sainte Vierge et par leur cour qu'ils vous ont faite par leur piété[3]. Dieu soit loué de la santé du duc de Berry[4]. Je vous embrasse, ma chère Mareczka.....

Le 27 de juin 1756[5].

11.

Mon très cher Cœur, Je change depuis mon retour de lieu

---

1. François-Maximilien, comte de Tenczyn, duc d'Ossolin-Ossolinski, prince du Saint-Empire, chevalier de l'Aigle-Blanc et de l'ordre du Saint-Esprit. Ancien maréchal de la diète de Pologne, puis grand-trésorier de la Couronne, il avait suivi Stanislas en Lorraine. Il était grand-maître de la maison du Duc-roi, gouverneur des ville et château de Lunéville, etc. Il avait épousé en secondes noces Catherine-Dorothée Jablonowska, cousine germaine de Stanislas et sœur de Mme de Talmont. Voir sur Ossolinski et son rôle politique notre étude : *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne,* passim.

2. Ossolinski, que l'on appelait en Lorraine *M. le Duc,* avait perdu sa femme le 5 janvier 1756. Depuis, il était gravement malade au château de la Malgrange, où il mourut le 1er juillet — c'est-à-dire quatre jours après la lettre de Stanislas — âgé de quatre-vingts ans.

3. Le Dauphin et la Dauphine avaient accompli, du 19 au 21 juin, un pèlerinage à Chartres, en exécution d'un vœu fait par Marie-Josèphe pendant que son mari était atteint de la petite vérole. Cf. de Luynes, *op. cit.,* XV, 129.

4. Le futur Louis XVI, né le 23 août 1754.

5. De la Malgrange, château ducal près de Nancy. — M. de Lucé, ministre de Louis XV à la cour de Lorraine, écrivait, le 19 juin, à Versailles : « S. M. P. habite actuellement la Malgrange où elle restera jusqu'au 3 du mois prochain qu'elle se rendra à Commercy. » (*Archives du ministère des Affaires étrangères,* Lorraine, t. 143.)

Digitized by Google

tous les jours [1]. Je pars dans ce moment pour aller coucher à Lunéville [2]. La douleur, ma triste compagne, me suit partout. Votre chère lettre que je reçois dans ce moment, l'augmente par toutes les bontés dont elle est remplie, n'en pouvant point jouir qu'en pensée. Enfin, pour tout vous dire, vous êtes mon unique élément qui m'anime. Je suis charmé que vous êtes contente de votre médecine [3]. Dans trois jours j'espère que vous le serez de la mienne et de mon obéissance à vos ordres. Dieu merci que la douleur de notre malade s'est calmée [4]. Au nom de Dieu, conservez votre chère santé, car je ne tiens qu'à cela dans le monde. Le précieux moment de votre café m'est toujours présent pour souhaiter de m'y retrouver. Voilà bientôt huit jours de gagnés qui m'approchent du séjour de Compiègne. Je vous embrasse, ma chère Mareczka.....

A la Malgrange, le 5 d'octobre 1756.

J'embrasse tendrement les chers enfants avec vos bras.

12.

Mon cher Cœur, Tout ce que je peux vous dire que je voudrais que le lendemain de la fête de la sainte Vierge soit aujourd'hui et que mon impatience de vous voir puisse l'accé-

---

1. Stanislas, arrivé à Versailles le 12 septembre précédent, en était reparti le 24, à dix heures du matin. Il avait dîné à Bagatelle et couché à Luzancy. Le 1er octobre, il était à Commercy.

2. Durival (*Description de la Lorraine et du Barrois*, I, 222) mentionne le retour du roi de Pologne à Lunéville en date du 6 octobre.

3. « La Reine prit médecine jeudi par précaution... » (De Luynes, *op. cit.*; du dimanche 3 octobre 1756.)

4. Le 1er octobre, Louis XV étant à la chasse, avait soudain senti une douleur assez forte au côté. A son retour, il avait beaucoup souffert. On crut à une indigestion. Dans la nuit, la douleur se dissipa presque complètement. Cf. de Luynes, *op. cit.*, XV, pp. 212 et sq.

Digitized by Google

lérer[1]. Les circonstances grâce au Seigneur de tous côtés favorables nous fournissent des matières agréables à nous entretenir[2]; pourvu que le suprême plaisir de me trouver avec vous m'occupe entièrement à ne jouir que de ce bonheur. Je suis charmé, mon Cœur, que vous me rappelez le souvenir de Rothbach[3], car c'est la véritable époque duquelle (*sic*) nous pouvons compter tous les effets de la sainte Providence. Épuisons-nous à l'adorer et d'en mériter la continuation. Je vous embrasse.....

Le 25 de juillet 1757[4].

13.

Mon très cher Cœur, Je suis curieux de savoir si l'on n'a pas changé touchant le maréchal d'Etre[5]. Je ne saurais croire

1. Stanislas attendait que l'Assomption fût passée pour se mettre en route. Il voulait aller célébrer à Bonsecours même la fête du 15 août.

2. La campagne de 1757 était jusqu'alors heureuse pour la France. Le 18 juin Frédéric avait été battu à Kolin par les Autrichiens. Les Anglo-Hanovriens, ses alliés, reculaient. Le maréchal d'Estrées avait occupé Clèves, Juliers, Wesel, franchi le Rhin et le Weser sans coup férir; et, le lendemain même de cette lettre (26 juillet), les troupes françaises, commandées par ce général, remporteront sur l'armée du duc de Cumberland la célèbre victoire de Hastenbeck.

3. Rothbach, avant 1870 village du Bas-Rhin, arrondissement de Wissembourg, canton de Niederbronn. C'était avec Neubourg, Haguenau, Brumath ou Saverne, un des buts d'excursion de Stanislas et de sa famille durant les années passées à Wissembourg. Le prince aimait à reparler avec sa fille de cette triste vie d'exil, soudain abandonnée pour les splendeurs de Versailles. C'est sans doute un court voyage que Leszczynski avait fait au mois de juin précédent jusqu'à Saverne, qui l'invitait à évoquer ainsi, une fois de plus, les souvenirs déjà lointains de l'Alsace.

4. Stanislas était à Commercy depuis le 3 juillet.

5. Lisez *d'Estrées*. Louis-Charles-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, comte, puis duc d'Estrées, maréchal de France. Stanislas s'intéresse d'autant plus au maréchal qu'il l'a connu à Wissembourg. Il

Digitized by Google

que l'on lui ôte le commandement après la bataille gagnée [1]. Au reste rien de plus particulier que la plainte que vous me faites par rapport au Primat [2]. Je n'en savais pas un mot de son cardinalat qu'en recevant, en même temps que votre lettre sur ce mystère, la sienne que je vous renvoie pour ma justification, en vous assurant que je suis étonné tout comme vous de n'en avoir eu la moindre connaissance. Je suis charmé de cette délicatesse là-dessus et je vous réponds que je ne suis pas capable de la blesser dans la moindre chose [3]. En savez-vous la raison, parce que vous êtes un autre moi-même et que mes pensées sont autant unies aux vôtres que mon cœur, puisque je ne vis que par vous. Je vous embrasse.....

Le 5 d'août 1757 [4].

---

avait même été très sérieusement question alors de son mariage avec Marie Leszczynska. Voir sur ce point *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne,* j. cit., p. 36.

1. Cf. la lettre précédente, note 2.

Barbier écrit à cette époque (*op. cit.*, VI, pp. 548 et sq.): « On dit à Paris que le jeudi, 28 juillet, il est parti un courrier avec une lettre du roi au maréchal d'Estrées, qui lui mandait qu'il envoyait le maréchal de Richelieu avec des troupes pour réunir à la première armée et pour en prendre le commandement, étant plus ancien maréchal de France que M. le comte d'Estrées... On dit encore que quelque ami de cour du comte d'Estrées l'a averti de ce changement pour le presser d'avoir une action, parce qu'il paraîtrait singulier de rappeler un général après le gain d'une bataille. » — Le 20 juillet, le maréchal de Richelieu était passé à Lunéville. (Durival, *op. cit.*, I, 225.)

2. Antoine-Cléradius de Choiseul-Beaupré, prince du Saint-Empire, archevêque de Besançon (1754), primat de Lorraine et grand-aumônier du roi de Pologne.

3. Le primat de Lorraine venait d'obtenir la nomination du chevalier de Saint-Georges pour la première promotion de cardinaux qui se ferait en faveur des couronnes. (Cf. *Gazette de France,* 1757, p. 389.) Il eut le chapeau le 23 novembre 1761. Marie Leszczynska, supposant que son père s'était entremis à cette occasion, avait dû lui reprocher de ne l'avoir pas tenue au courant de ses démarches. C'était en réalité le parent du prélat, le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul et futur ministre, qui, durant son ambassade à Rome, lui avait ménagé cette faveur.

4. De Commercy.

Digitized by Google

14.

Mon cher Cœur, Vous avez donc quitté votre terrasse et vos chères Carmélites de Compiègne [1]. Si ce n'était la fête de l'Assomption vous m'auriez trouvé à votre arrivée à Versailles [2]. Je crois comme vous qu'on partagera l'armée pour laisser le commandement aux deux maréchaux [3] et que de cette sorte tous les deux se trouveront à leur place, et moi à la mienne quand j'aurai le bonheur de vous voir. C'est le point de toute mon ambition, car vous êtes le sujet de toute ma gloire. Je vous embrasse.....

Le 11 d'août 1757 [4].

15.

Mon très cher Cœur, Vous avez bien deviné que le rappel du maréchal d'Etre me ferait de la peine. Je ne saurais concevoir quelle raison en peut être, ne pouvant douter ni de sa

---

1. Marie Leszczynska aimait beaucoup cette résidence à cause du paisible panorama dont elle jouissait depuis ses appartements. Elle était heureuse aussi, pendant ces séjours, de se retirer de longues heures dans la maison des Carmélites. Le nom de ces religieuses reviendra plusieurs fois dans cette correspondance. — La reine, arrivée à Compiègne le 5 juillet, en était repartie le 7 août.

2. V. la lettre suivante, note 3.

3. Cf. la lettre précédente, note 2. — « On ne sait pas bien positivement le vrai de cette affaire, ni si l'événement de cette victoire, à laquelle on ne s'attendait pas, n'a pas fait changer de parti », écrit encore Barbier (*loc. cit.*). « Quoi qu'il en soit, la *Gazette de France* du 6 de ce mois ne parle pas de ce rappel de M. le maréchal d'Estrées; au contraire, il y est dit qu'un tel, commissaire des guerres, a été nommé pour être intendant de l'armée que M. le maréchal de Richelieu doit commander sur le Mein... et qui n'a plus de rapport avec l'armée que commande M. le maréchal d'Estrées dans la Westphalie et dans l'électorat de Hanovre. »

4. De Commercy.

Digitized by Google

capacité ni de sa bonne volonté[1]. D'ailleurs avec tous ces changements dans les grandes affaires rien ne peut être bien suivi. Pour moi, je mets toute mon espérance en Dieu qui commande à tous les commandements et qu'il les dirigera à sa gloire et au bien de la bonne cause. Vous avez donc fait baiser à vos chères Carmélites mon portrait; que ne me suis-je trouvé en original pour profiter de cette faveur. Pour y répondre puis-je prendre la liberté de vous prier de les baiser de ma part comme autant de reliques? Je vous rends mille grâces de l'ananas que vous m'envoyez[2]. Je me suis jeté dessus par l'endroit que vous l'avez entamé. Il est excellent; mais il le serait encore bien plus si je le mangeais à votre table, assis vis-à-vis de vous, ce qui sera bientôt s'il plaît à Dieu[3]. Je vous embrasse.....

Le 13 d'août 1757[4].

Tout est merveille dans le siècle où nous vivons. En finissant cette lettre votre courrier m'arrive. Je suis extasié de la nouvelle qu'il apporte. J'en rends grâces infinies à Dieu et charmé que le rappel du maréchal d'Etre n'aura pas lieu

---

1. Barbier (*op. cit.*, VI, 551) écrit le 14 août : « Il est vrai que M. le maréchal de Richelieu est arrivé avec de nouvelles troupes à l'armée de Westphalie et que M. le maréchal d'Estrées lui a remis le commandement, et qu'il est même allé prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Il est bien glorieux au maréchal d'Estrées d'avoir gagné cette bataille avant ce changement..... Ce changement, qui était médité auparavant, a paru fort extraordinaire dans ces circonstances..... On l'impute à Mme la marquise de Pompadour, qui favorise le prince de Soubise qui avait eu quelques démêlés avec M. le maréchal d'Estrées. » — Sur cette disgrâce de d'Estrées, préparée de longue main à Versailles, voir R. Waddington, *La Guerre de Sept ans. Les débuts*. Paris, 1899, in-8°; pp. 445 et sq.

2. Depuis 1733, environ, l'ananas était cultivé dans les serres royales.

3. Stanislas arriva, en effet, le 18 au soir à Versailles. Cf. *Gazette de France*, 1757, p. 404.

4. De Commercy, au matin. Stanislas partit ensuite pour la Malgrange. Il était de retour le 15.

Digitized by Google

comme je crois et comme il le vient de mériter par une des plus avantageuses actions [1].

16.

Mon cher Cœur, Vous avez donc aussi la bonne Dame de Bon-Secours comme j'ai la mienne, avec cette différence que la vôtre est mieux servie que la mienne par moi [2]. Au reste je n'ai encore qu'un mot à vous dire sur mon accident [3]: qu'à cette occasion je reconnais que mon amour-propre naturel pour sa conservation n'agit pas sur moi autant que celui que j'ai pour vous, par le motif duquel je vous assure de toutes

---

1. Stanislas eut une fausse joie. La nouvelle de la victoire d'Hastenbeck était arrivée trop tard pour d'Estrées. Le maréchal fut sacrifié aux intrigues de la cour. Richelieu, parti pour le remplacer, ne reçut pas de contre-ordre. Ce n'est qu'en 1759, après la défaite de Minden, que d'Estrées fut renvoyé à l'armée. On voit par ce post-scriptum de Stanislas que la reine de France n'était guère mieux renseignée que le public.

2. Cf. page 10, notes 1 et 2.

3. Stanislas avait quitté Versailles le 5 septembre et était de retour à Commercy le 7. Durant le trajet, la voiture dans laquelle le prince se trouvait seul, versa, non loin de Saudrupt, sur la grand'route de Saint-Dizier à Bar. Toutes les glaces furent brisées. C'était un véhicule à trois roues, de l'invention du Duc-roi qui avait absolument voulu en faire l'essai. Les officiers qui étaient à la suite de Leszczynski ayant volé à son secours, le trouvèrent dans une posture très contrainte; mais, malgré cela, tranquille et souriant. L'abbé Porquet, précepteur du jeune abbé de Boufflers, envoya à cette occasion au *Mercure de France* les vers suivants :

Votre péril nous livre aux plus justes terreurs,
Vous seul l'envisagez sans crainte !
Avec un doux souris vous condamnez nos pleurs
Et la sérénité sur votre front est peinte !
Vos sujets sont encore d'épouvante glacés.
Grand roi ! leur destinée à la vôtre est unie.
Si vous aimez si peu la vie,
Vous ne les aimez pas assez.

Cf. Durival, *Description de la Lorraine*, I, 225. — De Luynes, *op. cit.*, XVI, 165. — *Mercure de France*, octobre 1757, p. 203.

Digitized by Google

mes attentions pour me conserver, très persuadé par vos bontés que c'est ménager vos précieux jours et votre tranquillité. Le devoir que vous avez eu de faire vous-même votre courrier que vous m'avez envoyé, me prouve bien cette vérité combien je dois avoir soin de moi par celui que vous prenez de ma santé. Je ne me possède pas des lettres que vous ont écrites le Dauphin et la Dauphine sur mon sujet. J'en ai reçu de l'un et de l'autre auxquelles je réponds. L'accident de la chère Sophie[1] était bien plus sérieux que le mien. Que le Seigneur en soit loué qu'il n'a pas de suite. La plaie de rien un peu plus profonde aurait pu assurément devenir dangereuse[2]. Mon tremblement d'effroi n'est pas encore démêlé du ravissement de la joie que je ressens d'un si grand danger évité. Pour le coup vous serez, je crois, attentive aux nouvelles; celle que vous devez déjà savoir le mérite. Je viens de l'apprendre par un courrier du maréchal de Richelieu qui m'envoie la capitulation qu'il vient de faire avec le prince de Cumberland, qui est très avantageuse[3]. Selon

---

1. Philippine-Élisabeth-Justine-Sophie, sixième fille de Louis XV; née le 27 juillet 1734, morte le 3 mai 1782.

2. Une lettre datée de Fontainebleau, 12 septembre, et citée par de Luynes (*op. cit.*, XVI, 168), nous renseigne sur cet accident de la jeune princesse : « Madame Sophie, en voulant couper un gros bâton de chocolat fort dur, avec un couteau très affilé, s'est enfoncé la pointe dans la cuisse gauche assez avant pour faire juger qu'il n'était qu'à trois ou quatre lignes de la veine cave. La plaie a beaucoup saigné. On l'a pansée sur-le-champ et La Martinière assure que ce ne sera rien, mais que cela sera long et que peut-être cela suppurera. »

3. Il s'agit de la capitulation ou convention que Richelieu, après avoir mis en état d'infériorité l'armée du duc de Cumberland, avait fait signer à ce prince, les 8 et 10 septembre, au camp de Kloster-Seven, par la médiation et sous la garantie du roi de Danemark. Les Hanovriens s'engageaient à garder la neutralité. Le duc de Duras était arrivé le 16 à Versailles, porteur de la nouvelle. « S. M. P. », écrivait à Bernis M. de Lucé, le 27 septembre, « m'a fait l'honneur de me dire qu'elle préférait cette capitulation à une victoire qui, quelque glorieuse qu'elle puisse être, coûte toujours la vie à tant de milliers d'hommes. » (*Archives des Affaires étrangères*, Lorraine, t. 143.)

Digitized by Google

toutes les circonstances voilà la campagne finie, Dieu merci, de ce côté-là. Nous n'avons plus que le roi de Prusse en butte qui ne sera pas longtemps aussi, j'espère, à demander à capituler [1]. Je suis enchanté de la bonne nouvelle de savoir le cher cardinal de Tavanne hors de danger [2]. Je vous embrasse...

Le 17 de septembre 1757.

Griffon [3] a eu le même sort que son maître et se porte bien.

17.

Mon très cher Cœur, Est-il possible que le raffinement de vos bontés aille si loin? Ce n'est que dans ce moment que Syster [4] m'apprend que vous lui avez ordonné de prendre votre petit fauteuil pour pourvoir à ma commodité. Je l'attends avec impatience, n'étant pas encore arrivé, pour me mettre dedans, m'imaginant qu'on va me porter à votre porte

1. On sait que les Prussiens avaient encore été battus à Jægerndorf par les Russes (30 août).

2. Nicolas de Saulx-*Tavannes*, archevêque de Rouen (1733), cardinal (1756), avait été nommé, le 21 juin précédent, grand-aumônier de France. Il était auparavant grand-aumônier de la reine et possédait toute la confiance de Marie Leszczynka. Ce prélat souffrait depuis très longtemps de la pierre.

3. Le chien favori de Stanislas, le même que l'on peut voir représenté sur quelques toiles aux côtés du nain Bébé. Ces vers sont bien connus :

> Voilà les trois jouets d'un roi cher au Lorrain :
> *Griffon*, son chien ; son singe ; avec Bébé, son nain.

4. *Suster* (Jean-Baptiste), un des premiers valets de chambre du roi de Pologne. Il était fort dévoué à son maître, auprès duquel Claude Suster, son père, mort en 1737, était déjà attaché en la même qualité. Il se brûlera grièvement en secourant le prince lors du terrible accident du 5 février 1766. Cf. notre travail *Les Derniers moments du roi Stanislas*, j. cit.; p. 28.

Digitized by Google

comme on a fait quand j'étais à Versailles[1]. Je voudrais avoir à mon tour toute la finesse pour répondre à celle avec laquelle vous m'enchantez. Nous sommes aux écoutes que veut devenir le roi de Prusse avec son projet téméraire sur M. de Soubise[2]. Tout nous conduit avec la grâce de Dieu à la paix. En attendant, je voudrais que cette guerre domestique avec des évêques finisse[3]. Je regrette beaucoup le duc de Gevre[4] et suis charmé du bon état du cardinal de Tavanne[5]. Je reçois dans ce moment, dans une lettre, des compliments sur mon aventure de ma chute, de toute la chère famille[6]. Je ne me possède pas de joie de leur souvenir et de tendresse pour vous, ma chère et unique Mareczka, que j'embrasse....

Le 25 de septembre 1757.

---

1. Stanislas avait déjà atteint un embonpoint extrême. Il ne marchait plus qu'avec difficulté.

2. Le 1er septembre, le prince de Soubise, qui se trouvait à Erfurt, avait appris que Frédéric II, quittant brusquement son armée de Silésie, était arrivé à Dresde et marchait sur lui. Le roi de Prusse cherchait, malgré ses échecs, à reprendre l'offensive. La nouvelle en était arrivé le 14 à la cour de France.

3. L'archevêque de Paris, Beaumont du Repaire, était en exil, dans sa maison de campagne de Conflans, depuis le début de décembre 1754. A la suite de leur adhésion à une *Instruction pastorale* du prélat, les évêques d'Auxerre, d'Orléans et de Saint-Pons avaient été pareillement exilés et ceux de Chartres et de Meaux avaient reçu défense de paraître à la cour (novembre 1756), etc. Sur cette affaire on trouvera de longs détails dans de Luynes, *op. cit.*, XV, pp. 260 et sq.; Barbier, *op. cit.*, VI, pp. 382 et sq.

4. François-Joachim-Bernard Potier, duc de *Gesvres*, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, était mort d'apoplexie le 19 septembre, âgé de soixante-cinq ans. Le 30 septembre 1754, le duc de Gesvres avait reçu avec magnificence Stanislas dans sa maison de Saint-Ouen.

5. Cf. la lettre précédente.

6. *Idem*.

Digitized by Google

18.

Mon très cher Cœur, J'ai reçu vos deux lettres. Je baise la chère petite menotte qui s'est fatiguée à les écrire. Voilà la flotte d'Angleterre qui paraît sur nos côtes [1] et qui va un peu me tourmenter l'esprit jusqu'à ce qu'elle en soit chassée avec l'aide de Dieu et qu'ils s'en iraient comme le roi de Prusse à qui son projet sur M. de Soubise n'a pas réussi ; et de quelque côté qu'il se tournera, il donnera du nez contre les forces supérieures [2]. Tout cela ne saura conduire qu'à une paix prochaine. Je voudrais bien que celle de l'Église soit établie. Je ne puis pas concevoir pourquoi on tient toujours les évêques en exil [3]. Au reste, savez-vous mes délices dont je ne saurais me rassasier? C'est quand l'ennui me presse, je me mets vis-à-vis de votre portrait que vous m'avez donné, et pendant que j'y suis je ne pense qu'à ce cher objet. Voilà mon plus doux entretien et il me semble que vous entendez tout ce que je dis à ce cher portrait. Je vous embrasse....

Le 29 de septembre 1757.

---

1. On avait appris le 24, à Versailles, que la flotte anglaise était arrivée devant l'île de Ré et paraissait menacer cette île, La Rochelle et Rochefort ; le lendemain, qu'elle s'était avancée jusqu'à l'île d'Aix.

2. Le 25, date même de la dernière lettre de Stanislas, était parvenue la nouvelle d'un petit combat entre un détachement des troupes de Soubise et un régiment de dragons prussiens. Les Prussiens avaient dû se retirer avec perte. La situation du roi de Prusse était à ce moment fort critique ; le guerrier se sentait découragé. Le 23, il avait adressé au marquis d'Argens les vers bien connus :

Ami, le sort en est jeté,
Las du destin qui m'importune,
Las de ployer dans l'infortune
Sous le poids de l'adversité.
. . . . . .

3. Depuis quelque temps, il était question du retour des prélats exilés. (Cf. page 28, note 3.) Le 1er octobre, l'archevêque de Paris put enfin quitter Conflans. Les autres évêques disgraciés reçurent également, peu après, des lettres de rappel.

Digitized by Google

19.

Mon cher Cœur, Vous ne voulez pas retarder d'un moment ma joie en prévenant la voix publique qui m'aurait appris l'agréable nouvelle de l'heureux accouchement de M^me^ la Dauphine et de la naissance d'un prince [1] que vous me faites savoir par votre courrier et que j'apprends même par le dessus de la lettre, avant que de l'avoir ouverte, par le mot *garçon* [2]. Que le Seigneur en soit loué! J'envoie le prince de Listenois [3] au Roi pour lui faire mon compliment sur cet heureux événement. N'oubliez pas, je vous prie, de lui demander : « Comment se porte mon papa? ». Je vous embrasse....

Le 13 d'octobre 1757.

20.

Mon cher Cœur, La recommandation qu'on vous a faite de

---

1. Charles-Philippe, comte d'Artois, le futur Charles X, était né le 9 octobre.

2. Le 11, était arrivé à Lunéville un courrier de la reine de France apportant l'heureuse nouvelle. Le lendemain, M. Pernot du Buat, gentilhomme ordinaire, était venu de la part de Louis XV en informer officiellement Stanislas. Cf. *Journal de Durival* [Ms. n° 863 de la *Bibliothèque de Nancy*], du 11 octobre. (L'auteur de ce *Journal* était alors greffier en chef des Conseils d'État et des finances de Lorraine.)

3. Charles-Roger, chevalier de Listenois et plus tard prince de Bauffremont, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, brigadier des armées du roi, né le 4 octobre 1713. Il était venu à la cour de Lunéville au mois de janvier 1745 et, depuis, avait « beaucoup de part à l'amitié et à la confiance intime de Stanislas ». (Durival, *Description de la Lorraine*, I, 187.) C'était un des premiers gentilshommes de la chambre du roi de Pologne. En 1751 il avait été fait bailli d'épée du bailliage de Briey. Dans la lettre 22, Stanislas l'appelle plus exactement : chevalier. C'est son frère aîné, Louis, mort sans descendant mâle en 1769, qui venait d'obtenir, par diplôme de ce même mois d'octobre, le titre de prince d'Empire.

Digitized by Google

Thibault [1] aurait certainement son effet, car c'est un homme de mérite [2]; mais par cette même raison elle ne peut avoir lieu, car il est lieutenant-général de la police de la ville de Nancy, laquelle souffrirait beaucoup si on le déplaçait. D'ailleurs j'en ai déjà nommé un autre que j'ai proposé à la cour pour en avoir l'agrément [3]. Je crois que le duc de Fleury [4] et le bailli de Fléville [5] se payeront de ces raisons, sans quoi je me ferais un plaisir sensible de les satisfaire. Voilà une excellente nouvelle que j'apprends que nous avons pris dans le Canada le fort de Saint-George, très considérable, aux Anglais [6], ce

---

1. Cf. page 15, notes 1 et 2. — Il s'agissait de remplacer le procureur général de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, M. Toustain de Viray, mort le 5 octobre. — Lors de la démission de J.-Fr. Collenel, en février 1760, Thibault sera nommé procureur général de la Chambre des comptes de Lorraine.

2. Thibault était effectivement un magistrat assez distingué. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, voire même de pièces de théâtre. Il publiera, en 1763, son œuvre la plus importante, l'*Histoire des loix et usages de la Lorraine et du Barrois dans les matières bénéficiales*; Nancy, in-fol. — Mais il est probable que ce qui le faisait plus particulièrement apprécier de Stanislas et de sa fille, c'est son fameux discours du 3 février 1751, dans lequel, le premier, il avait décerné au Duc-roi le surnom de *Bienfaisant*.

3. Pascal-Joseph de Marcol, conseiller d'État. Il reçut ses provisions dès le 17 octobre, et, le même jour, prêta serment entre les mains du Chancelier.

4. André-Hercule de Rosset de Pérignan, duc de Fleury, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur et lieutenant-général des duchés de Lorraine et Barrois (1737), des ville et citadelle de Nancy, et grand-bailli d'épée du bailliage de Nancy depuis 1756.

5. Stanislas veut parler de Charles-Just de Beauvau-Craon, titulaire du marquisat de *Fléville* depuis la mort du marquis de Beauvau-Fléville (1744), et *bailli* d'épée du bailliage de Lunéville depuis le 22 novembre 1756. Né à Lunéville le 10 novembre 1720, futur maréchal de France et académicien, le prince de Beauvau était grand-maître de la maison de Stanislas (1756). Il fut également gouverneur et bailli de Bar. Il avait d'autant plus de crédit à la cour de Lorraine qu'il était frère de la célèbre marquise de Boufflers, la favorite du Duc-roi.

6. Montcalm avait attaqué le fort Saint-George le 1er août; la gar-

Digitized by Google

qui les mettra de mauvaise humeur aussi bien que le retour infructueux de leur flotte dans leurs ports[1]. Je suis charmé de votre nomination du comte d'Artois[2]; c'est un présage que ses frères imiteront saint Louis. Je vous prie que le premier qui viendra soit nommé prince d'Austrasie dont la Lorraine fait partie[3]. Je suis enchanté de savoir que vous avez solennisé Saint-François à l'intention de mon couronnement et vous en rends mille grâces[4]. Toutes vos bontés ne font qu'augmenter mes ennuis quand je pense à la douceur quand je peux personnellement vous en rendre million de grâces et à la différence qu'il y a de vous dire à cent lieues que je vous embrasse....

Le 15 d'octobre 1757.

21.

Mon cher Cœur, C'est aujourd'hui que le bon Dieu m'a mis au monde[5]. Je serais fort insensible à ma naissance si je la considérais autrement que par sa production dont vous êtes

---

nison, composée de 2,500 hommes, avait capitulé le 5. La nouvelle en était parvenue à Versailles le 11 octobre au matin. Cf. de Luynes, *op. cit.*, XVI, 210.

1. Après avoir un instant occupé l'île d'Aix (Cf. page 29, note 1), le général anglais Mordaunt, n'ayant pu s'emparer de Rochefort, était reparti avec ses vaisseaux (23 septembre-1er octobre).

2. « Le Roi ne s'était point déterminé sur le nom qu'il donnerait à cet enfant. La Reine, occupée du respect que mérite la mémoire de saint Louis, se souvint de Robert d'Artois, frère de ce prince; elle proposa par cette raison le nom de d'Artois qui fut accepté sur-le-champ. » (De Luynes, *op. cit.*, XVI, 205.)

3. Déjà, en 1736, Stanislas eût désiré recevoir lui-même le titre de *roi d'Austrasie*.

4. Élu pour la première fois roi de Pologne le 12 juillet 1704, Stanislas avait été couronné à Varsovie le 4 octobre 1705, jour de la Saint-François d'Assise.

5. Cf. page 9, note 4.

Digitized by Google

le fruit, ma chère Mareczka. Comme c'est par elle que je vis, je ne compte aussi les plus beaux jours de ma vie que par le bonheur dont elle me fait jouir. Entre tous les vœux qu'on me fait aujourd'hui, je m'en fais celui que le Seigneur vous conserve, mon Cœur, et que vous conserviez toujours vos tendres bontés à votre papa. Je vous embrasse....

Le 21 d'octobre 1757.

22.

Mon très cher Cœur, Le chevalier de Listenois est revenu [1] qui fait le sujet de mon plus doux entretien en m'assurant de votre chère santé et infinie bonté. La grâce que le Roi vient de faire au prince de Beauvau [2] me met dans une ambiguïté, ne pouvant me flatter qu'elle soit faite en faveur de ma recommandation, ne l'ayant pas fait directement. D'un autre côté, le souris que le Roi a fait quand vous lui en avez parlé, me devrait faire croire que son intention était de me faire plaisir et m'obliger. Ainsi il n'y a que vous, mon Cœur, qui puissiez me tirer de cette perplexité en disant au Roi combien je suis sensible, si vous jugez que ce que vous lui avez dit lui a donné occasion à me donner cette marque de sa bonté pour moi; mais tout cela sauf votre bon plaisir, si vous le jugez à propos. Suivez, je vous prie, votre jugement là-dessus. Je suis extasié d'une lettre que le cher Dauphin vient de m'écrire par le chevalier de Listenois. Je vous supplie de lui dire, ses sentiments pour moi m'inspireraient beaucoup de vanité si je ne les devais qu'au seul excès de sa tendre amitié. Les souhaits qu'il fait pour les princes ses fils s'accompliront bien mieux sur l'exemple de leur digne père sans monter à la troisième

1. Cf. lettre 19.

2. Cf. page 31, note 5. — Le prince de Beauvau venait d'être fait capitaine des gardes du corps en France. Au moment où Stanislas écrivait, Beauvau quittait l'armée de Richelieu. Il était à Lunéville le 29 octobre et en repartait dès le lendemain pour Versailles.

Digitized by Google

génération dans laquelle, pour tout mérite, ils ne trouveront qu'une tendresse infinie [1]. Baisez, je vous prie, de ma part, ce cher Dauphin ; cela lui vaudra mieux que tout ce que je pourrais lui dire. Je vous rends mille grâces sur ce que vous me dites sur le jour de ma naissance [2] qui n'a été qu'un moment pour me faire naître ; mais c'est vous qui me faites renaître à tous les moments de la vie. Je vous embrasse....

Le 25 d'octobre 1757.

23.

Mon très cher Cœur, Toujours des millions de grâces pour votre souvenir du jour de vos dévotions [3]. Chaques soupirs que vous élancez au Seigneur sont autant de revenants-bons pour moi. Nous célébrons la Saint-Hubert aujourd'hui et je m'en vais à la chasse. Je suis sûr que vous prenez part à ce divertissement en pensant : Dieu merci, papa se porte bien puisqu'il chasse en grand garçon. Le père Biganski [4] nous mande

---

1. Voici cette lettre du Dauphin, en réponse aux félicitations de Stanislas : « Monsieur mon Frère et très cher Grand-père, Je suis infiniment sensible à la part que vous prenez à ma joie qui, je vous l'avoue, ne saurait être plus grande. Je me vois quatre garçons : tout ce que je souhaite à présent, c'est que Dieu les conserve, et qu'il les fasse ressembler à leur Bisaïeul ; ils n'auront pas besoin d'autre recommandation pour être aimés et respectés, pour faire le bonheur du Pays qu'ils habitent. Pardonnez-moi cette vérité, elle a échappé au sentiment qui me pénètre, et à la tendre amitié avec laquelle je suis, de Votre Majesté, le très respectueux petit-fils, Louis. » Cf. Proyart, *Histoire de Stanislas premier...*, édit. de Paris, 1785 ; II, 183-184. — Durival, *Description de la Lorraine*, op. cit., I, 225.

2. Cf. page 9, note 4.

3. Le jour de la Toussaint, le premier sermon de l'Avent avait été donné à Versailles. Cf. de Luynes, *op. cit.*, XVI, 233.

4. Cf. page 16, note 2. — L'*Almanach royal* appelle le confesseur de la reine *Bieganski ;* de Luynes, *Biegenski ;* et l'ex-jésuite Georgel (*Mémoires,* I, 83) le nomme, enfin : *Brigansesky*.

Digitized by Google

que vous êtes enrhumée. Mandez-moi, je vous supplie, si vous en êtes quitte. Je vous embrasse.....

Le 3 de novembre 1757.

24.

Mon cher Cœur, Je suis charmé que vous pouvez lire mon griffonnage. Je voudrais que les pensées de mon cœur soient aussi lisibles [1]. L'heureux succès qu'a produit votre saignée et votre purgation n'enchante, ayant provoqué notre maladie [2]. C'est une provision, Dieu merci, de bonne santé. J'ai la puce à l'oreille de ce qui se passe du côté du maréchal de Richelieu contre les Hanovriens, à moins que la convention ne se raccommode par les soins du roi de Danemarck [3] et par l'heureux événement de la prise de Kweidnictz [4], en Silésie, que vous devez savoir présentement. Je suis en peine de la ville de Breslau où est maintenant le fort de la guerre ; cette ville me tient fort à cœur, étant votre berceau [5]. Je suis étonné que

1. La vue de Stanislas baisse de plus en plus. Quelques mois plus tard, l'écriture du prince sera presque illisible.

2. Stanislas et sa fille étaient sujets à des accidents hémorroïdaux.

3. Frédéric V. — Sur l'instigation de William Pitt, rappelé au ministère en juillet 1757, l'Angleterre cherchait à rompre la capitulation de Kloster-Seven (Cf. page 26, note 3). On déniait au duc de Cumberland le droit de disposer des troupes payées par la Grande-Bretagne. Bientôt la convention avait été enfreinte. L'ennemi se rassemblait et formait des magasins, à la vive inquiétude du duc de Richelieu. Le 28 novembre, enfin, lendemain même du jour où Stanislas confiait ses préoccupations à sa fille, le prince Ferdinand de Brunswick écrivait au maréchal pour le prévenir que, la trêve conclue n'existant plus, il allait prendre le commandement de l'armée et rouvrir les hostilités.

4. Lisez *Schweidnitz*. — Cette ville, occupée par les Prussiens et assiégée depuis le 26 octobre par le général Nadasdy, s'était rendue aux Autrichiens dans la nuit du 11 au 12 novembre. Le 25, M. de Boisgelin avait apporté la nouvelle de la capitulation à Versailles.

5. Cf. page 12, note 1. — On sait que, durant la guerre de Sept ans, Breslau fut tour à tour prise et reprise par les Autrichiens et les Prus-

Digitized by Google

M^me^ d'Antin vous a quittée, étant doyenne de votre palais [1]. Je suis persuadé que vous l'avez bien remplacée ; votre choix selon moi assure les mérites des personnes sur lesquelles il tombe [2]. Je vous embrasse.....

Le 27 de novembre 1757.

25.

Mon cher Cœur, Je m'en vais demain, s'il plaît à Dieu, à mon pélerinage de Notre-Dame de Bon-Secours [3], où je prierai bien le bon Dieu pour vous. Mais vous perdrez au change, mes prières n'étant pas de la valeur des vôtres quand vous avez la bonté de les faire pour moi. Je m'étonne que vous ne me dites rien des bonnes nouvelles de Silésie que vous devez déjà savoir [4]. Dieu nous en donne des pareilles du côté du maréchal de Richelieu [5] ! Au reste, il faut avouer que vous êtes

---

siens, pour passer définitivement, en 1763, sous la domination prussienne. — Depuis la prise de Schweidnitz, on attendait à tout moment des nouvelles d'une action en Silésie. On savait, en effet, que l'armée qui avait fait ce siège, avait eu ordre de marcher sur le camp retranché de Breslau où le prince de Bevern commandait les forces prussiennes.

1. Inconsolable de la perte de son fils, la duchesse d'Antin, dame du palais, s'était retirée. Elle était la plus ancienne et la seule qui restât encore de la création.

2. M^me^ de Tonnerre avait précisément été présentée, le 26, à la place de la duchesse d'Antin.

3. A l'occasion de la fête de la Conception (8 décembre).

4. Cf. la lettre précédente, note 5. — Breslau avait capitulé le 25 novembre. Stanislas en avait été informé dès le 2 décembre ; mais la nouvelle n'en parvint à Versailles que le 4. (*Journal de Durival.* — De Luynes, *op. cit.*, XVI, 262.)

5. On avait annoncé de différents côtés que le 5 décembre aurait lieu l'effort des mouvements combinés des Prussiens. Le prince Henri de Prusse était arrivé à Magdeburg. Une autre colonne s'avançait de la Saale sur Quedlinburg. Se trouvant dans une position chaque jour plus critique, le maréchal de Richelieu venait de quitter Luneburg, le 2 décembre, n'ayant d'autre but que de gagner du temps pour réunir ses troupes et se présenter à l'ennemi.

Digitized by Google

fidèle à vos amis, vous souvenant de M. Griffon [1]. Tout ce que je peux vous en dire, c'est qu'il voudrait se trouver déjà à vos pieds pour avaler sa portion de lait. Son maître en pense de même. Je vous embrasse.....

Le 5 de décembre 1757.

26.

Mon très cher Cœur, Sur le nouveau changement [2] il faut prier Dieu que ce changement change le mal en bien [3]. Ce qui est cependant : que ce nouveau général a beaucoup de talent pour la guerre [4]. Ce que vous me recommandez que je ne m'afflige, vous y portez un bon remède, car je vous assure que mon cœur est si content, occupé de ma chère Mareczka, que je ne sais pas comment il peut être sensible à tout ce qui est affligeant. Conservez donc cette chère bonté et votre chère santé pour me rendre invulnérable à tous les tourments. Il fait ici un froid insupportable [5]. Je m'en garantis ne quittant pas la cheminée. Je vous embrasse.....

Le 23 de janvier 1758.

---

1. Cf. page 27, note 3.

2. Le comte de Clermont avait reçu, le 17, le commandement de l'armée de Hanovre, en remplacement du duc de Richelieu. Quelques jours après, le 5 février, le prince, partant pour l'Allemagne, passera à Lunéville.

3. Le roi de Prusse avait repris Breslau ; ses troupes avaient leurs quartiers d'hiver en Silésie. D'autre part, Richelieu, qui avait perdu le bénéfice de la campagne, s'immobilisait dans l'électorat de Hanovre.

4. Appréciation bien indulgente sur celui qui allait commettre les plus grandes fautes, laisser prendre Minden et Dusseldorf, se faire battre à Crevelt et compromettre toutes les opérations.

5. Barbier (*Journal*, VII, 4) écrit : « Depuis le 20 de ce mois le froid est excessif » ; et Durival consigne dans son *Journal*, en date du 29 janvier : « A neuf heures du matin, mon thermomètre (Réaumur) était, dans ma chambre, un demi-degré au-dessous de glace. Exposé à l'air libre, il était descendu, une heure après, à sept degrés. »

Digitized by Google

27.

Mon très cher Cœur, Je vous ai déjà dit combien j'ai ri de la confession du jeune Infant [1] et en même temps combien j'ai été étonné de la connaissance qu'il a des péchés qu'il n'a pas commis [2]. On m'a dit, ceux qui l'ont vu, que c'est un prodige d'esprit [3]. Ce que vous me dites que nous reculons n'est que trop vrai [4]. Dieu donne qu'on se recule pour mieux sauter. Voilà le théâtre de la guerre qui s'ouvre en Pologne où les Prussiens vont chercher les Moscovites [5]. Le beau temps est revenu. Je chasse le cerf [6]. Je voudrais chasser plutôt les inquiétudes de ma tête sur la campagne prochaine. Priez. Je vous embrasse.....

Le 21 d'avril 1758.

---

1. L'arrière-petit-fils de Stanislas, don Louis-Marie-Ferdinand. Ce fils de don Philippe, infant d'Espagne, duc de Parme et de Plaisance, et de Louise-Élisabeth de France, était né le 20 janvier 1751. Il succéda à son père en 1765 et mourut en 1802.

2. L'Infant venait d'atteindre l'âge de raison, et il s'agit, sans doute, de sa première confession.

3. Don Ferdinand avait alors, pour un de ses précepteurs, Condillac dont il fut le digne élève. Il ne démentit pas les promesses que l'on fondait sur sa jeune et précoce intelligence. Mais qu'eût dit l'aïeul s'il lui avait été donné d'entrevoir dans quel sens elles se réaliseraient? Ce petit prince, ardent à travailler aux réformes réclamées par l'esprit du temps, engagera une lutte violente contre le Saint-Siège, expulsera les Jésuites et s'attirera les foudres de l'Église.

4. Clermont, dont les lignes étaient trop dispersées, *reculait,* effectivement, en désordre. Le 14 mars, il avait laissé enlever la garnison de Minden. Les troupes françaises abandonnaient sans combattre le Hanovre, la Westphalie et la Hesse.

5. Le général russe Fermor, après avoir occupé, en mars, Thorn et Elbing, avait marché sur la Vistule. Au commencement d'avril, différents corps russes s'étaient avancés par la Pologne et la Lithuanie pour renforcer les troupes de ce capitaine. D'autre part, Frédéric avait quitté Breslau, le 15 du mois précédent, pour couvrir le siège de Schweidnitz. Cette place venait de capituler le 16 avril.

6. C'était là une des distractions préférées de Stanislas. Comme il

Digitized by Google

28

Mon très cher Cœur, Je ne suis pas jeune[1]; je voudrais cependant être plus vieux de trois mois pour me rajeunir par le plaisir de vous voir[2], car, en vérité, hors ce temps-là, je ne m'aperçois pas de vivre en traînant seulement la vie. La nouvelle que vous me mandez des bruits de paix est bien incertaine et pour être désirable il faut que quelque heureux événement la précède[3]. Mon Parlement, après m'avoir donné la peine de les vouloir réduire à la raison, me laisse celle de les avoir punis malgré moi, n'aimant pas à faire souffrir personne[4]. Je vous embrasse, mon très cher Cœur... .

Le 5 de mai 1758.

était absolument interdit de tuer les cerfs et les biches, réservés aux plaisirs du roi, et que la vue affaiblie du monarque ne lui permettait plus guère de se livrer à sa chasse favorite, ces animaux se multipliaient alors dans les forêts voisines de Lunéville au point de nuire considérablement aux moissons. Enfin, au mois de décembre suivant, le prince permettra d'en tuer et fera une réforme dans sa vénerie, principalement en ce qui concerne cette chasse du cerf. (Cf. Durival, *Description de la Lorraine,* I, 230, et *Journal,* décembre 1758.)

1. Stanislas était dans sa quatre-vingt-unième année.

2. Le prince pensait alors se rendre à la cour de France aussitôt après l'Assomption; mais il dut reculer la date de ce voyage jusqu'après la Nativité. Il arriva à Versailles le 12 septembre.

3. La cour de Vienne, malheureuse en Silésie à la fin de la dernière campagne, avait, en effet, incliné un moment à consentir à la paix avec la Prusse. Mais la France, inquiète de ces dispositions pacifiques et de la tournure des affaires en Hanovre, ranimera, par l'influence de ses ministres à Vienne, les passions calmées de l'Autriche. L'ancienne animosité contre la Prusse va se réveiller et la lutte continuer plus ardente que jamais.

4. Depuis la fin de 1757, la Cour souveraine était en lutte ouverte avec l'administration française. L'édit de septembre, établissant un second Vingtième, avait fourni aux magistrats l'occasion de se livrer aux attaques les plus violentes contre le chancelier-intendant La Galaizière. Les remontrances avaient succédé aux remontrances. Le 1er mai, La Galaizière avait obtenu de Stanislas des lettres de cachet exilant onze

Digitized by Google

29.

Mon très cher Cœur, Je suis trop intéressé à l'honneur de mes chères ventouses pour ne vous pas prier de leur donner le temps à faire l'effet que j'attends sur mes yeux[1]. La tête me tourne sur les nouvelles d'aujourd'hui. Voilà les Anglais sur nos côtes[2]; les ennemis ont passé le Rhin[3]; quelle inquiétude sur l'événement que va produire le commencement de cette campagne! Le prince Xavier[4] n'arrive pas, je crains que la chère Dauphine ne croie qu'il est tombé malade[5]. On meurt de chaud; je crois que le même temps est chez vous

---

conseillers. Les trois magistrats les plus compromis avaient été révoqués. Le 4, une députation, composée de presque tout ce qui restait de la Cour, était venue, avec le procureur général, demander au roi de Pologne le rappel des exilés et le rétablissement des membres destitués. Stanislas avait répondu qu'il ne voulait rien changer à cette dernière mesure; pour ce qui était des conseillers simplement disgraciés, sa résolution, avait-il ajouté, dépendrait de leur propre conduite.

1. Cf. pages 14, note 3, et 35, note 1.

2. La flotte ennemie s'était montrée de nouveau, menaçant les côtes de Normandie et de Bretagne. Les Anglais avaient même opéré une descente le 5 juin, pillé Cancale et brûlé Saint-Servan.

3. Dans la nuit du 1er au 2 juin, de 5,000 à 6,000 hommes, sous le commandement du prince Ferdinand, avaient passé le Rhin dans des barques au village de Bienen, près de la frontière hollandaise, au-dessous d'Emmerich.

4. François-Xavier-Auguste, né à Dresde le 25 août 1730 et connu en France sous le nom de comte de Lusace, était le second fils d'Auguste III et le frère préféré de la Dauphine. Il venait d'Allemagne à Versailles offrir ses services à Louis XV qui le nomma lieutenant-général. Xavier devait bientôt se signaler à Minden, puis à Cassel. — Marie Leszczynska avait, depuis quelques jours, prévenu son père du passage du prince à Lunéville.

5. La lettre de Stanislas a dû être écrite entre 8 et 9 heures du soir. Nous lisons, en effet, dans le *Journal de Durival*, en date du 11 juin: « S. M. alla vers huit heures jusqu'au delà des grilles du Bosquet, et, le prince tardant trop, elle est retournée au château. Enfin le prince Xavier y est arrivé à neuf heures du soir. »

Digitized by Google

qui vous incommode. Je vous embrasse de toute mon âme et de tout mon cœur.

11 juin 1758.

Un mot, mon très cher Cœur, de votre petite bouche au maréchal de Belle-Isle pour le fils d'Alliot[1], pour une compagnie.

30.

Mon très cher Cœur, Nous ne sommes pas, je crois, quitte des Anglais malgré leur retraite de Saint-Malo. Mais je crois qu'ils seront bien reçus par les bonnes dispositions qu'on a faites sur nos côtes[2]. Vous êtes bien aise de voir qu'il n'y a point de bataille, mais je la crois inévitable. Espérons de la grâce de Dieu un heureux succès[3]. Je prends part à la peine que vous donne le changement du voyage de Compiègne[4]. Venez à Commercy, aux saintes Carmélites près. Je choisirai les plus beaux moutons et vaches pour les faire passer devant

---

1. François-Antoine Alliot, maître des cérémonies des ducs Léopold et François III, et lieutenant-général de police de Lunéville, avait été fait par Stanislas son conseiller aulique, commissaire général et intendant de sa maison. Il était depuis 1756 l'un des fermiers généraux de France et de Lorraine. — Il s'agit ici du cinquième des six fils du conseiller aulique, Charles-Joseph-Balthasar, né à Lunéville le 13 janvier 1737, exempt des Gardes du corps du roi de Pologne, qui obtint, peu après, en effet, un brevet de capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Navarre.

2. Les Anglais, qui venaient de se montrer devant Brest, devaient prendre Cherbourg le 8 août ; mais, revenus sur Saint-Malo, ils seront, en effet, culbutés le 11 septembre, dans la baie de Saint-Cast, par les troupes et les milices bretonnes. Les lettres de Bretagne annonçaient pour l'instant que « les Anglais s'étaient rembarqués les 11, 12 et 13 de juin avec effroi et précipitation. » (Cf. *Mercure de France,* juillet, II. 202.)

3. Six jours plus tard (23 juin), avait lieu la malheureuse affaire de Crefeld !

4. La cour n'alla pas à Compiègne cette année.

Digitized by Google

vos fenêtres[1]. Au reste, en faveur de l'événement extraordinaire, je vous prie de faire un peu de violence à la nature et bien recevoir le prince Xavier[2]. Je vous demande toujours grâce pour mes chères ventouses, en leur donnant le temps à faire leurs exploits sur ma vue. Je vous embrasse.....

Le 17 de juin 1758.

31.

Mon très cher Cœur, Vous connaissez mon impatience; elle est à l'épreuve aujourd'hui. La poste qui devait arriver ce matin n'arrive point, et le jour est sur son déclin, ce qui fait que je ne l'attends point pour vous écrire. Forcé de me coucher sans avoir reçu de vos chères nouvelles, je dormirai sur les épines pour les recevoir à mon réveil. Je vous embrasse.....

Le 29 d'août 1758[3].

---

1. Marie Leszczynska écrivait de Compiègne, juillet 1753 (?), à Hénault: « Je vous dirai donc tout simplement que je suis à ma fenêtre, au bord d'un fort joli parterre, entendant un concert d'oiseaux, découvrant une campagne très agréable où j'aperçois un troupeau de moutons... » (Des Diguères, *Lettres inédites de la reine Marie Leckzinska.....*; lettre 20.)

2. Le prince avait quitté Lunéville dès le 12 juin, à quatre heures et demie de l'après-midi, pour arriver à Versailles le 14. Le Duc-roi avait fait le meilleur accueil au fils et petit-fils de ses anciens rivaux; mais, sur l'arrière-pensée du monarque, voir *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne,* pp. 522 et sq.

3. Stanislas se trouvait à la Malgrange depuis le 12 août. — Cette lettre doit être classée comme étant du lundi *28,* au soir. C'est, en effet, le lundi qu'arrivait l'ordinaire. D'ailleurs, Durival mentionne dans son *Journal,* en date du *28:* « La poste de Paris n'est arrivée à Lunéville qu'à minuit; c'est 6 ou 7 heures de retard. » Le billet du roi fut écrit pour partir de Nancy par le courrier habituel, c'est-à-dire dès le lendemain, mardi, à l'aube. — Nous aurons à signaler plusieurs confusions de dates faites par Leszczynski. (Sur une erreur analogue, voir notamment la lettre 50.)

Digitized by Google

32.

Mon très cher Cœur, Vous ne vous contentez pas de me suivre avec toutes vos attentions, vous me prévenez, votre chère lettre ayant fait plus de diligence que moi, puisqu'en arrivant hier à la Malgrange elle a fait ma réception[1]..... (*quelques mots illisibles*). Elle me rappelle le triste moment que je vous ai quittée. Toute ma consolation en dépend de celui de vous revoir. Je vais coucher, s'il plaît à Dieu, à Lunéville. Le premier pas que je ferai sera de contempler votre beau portrait en lui adressant tout ce que je pense sur le cher original que j'embrasse, ma chère et unique Mareczka, de tout mon cœur et de toute mon âme à vous.

Le 7 d'octobre 1758.

33.

Mon très cher Cœur, Vous devez être présentement au fait de la victoire de Monsieur Daune, pendant que je suis dans une grande impatience d'apprendre les suites que doit produire ce grand événement[2]. Je vous laisse le soin, mon très cher Cœur, de bien remercier l'Infant de tout ce qu'il vous dit d'obligeant sur mon sujet. Le désir qu'il vous marque de me connaître me flatte beaucoup. Peut-être qu'il ne me serait pas si avantageux s'il me connaissait[3]. Je vous embrasse.....

Le 27 d'octobre 1758.

---

1. Le *Journal de Durival* nous apprend, de même, que Stanislas, arrivé à Versailles le 12 septembre, en était reparti le 3 octobre, pour rentrer le 6 à la Malgrange. Le 7, après son dîner, le prince regagna Lunéville.

2. Il s'agit du succès complet remporté, le 14 octobre, à Hochkirchen, par le généralissime autrichien *Daun* sur les troupes de Frédéric II.

3. Stanislas veut-il encore parler de son arrière-petit-fils, don Ferdi-

Digitized by Google

34.

Mon cher Cœur, Je viens de faire une conquête d'une personne inconnue. C'est de M^me^ la comtesse de Benthiny, née d'Oldenburg, de la famille du roi de Danemark, qui vient de faire soixante lieues pour me voir[1]. Assurément on ne viendrait pas de si loin à la foire de Saint-Germain[2] pour voir un Iroquois. Je ne saurais assez vous dire combien elle a de l'esprit, de savoir et combien elle est aimable[3]. Au reste, je ne suis pas tranquille sur ce qui peut encore arriver dans notre armée. Le duc de Chevreuse vient d'avoir un petit échec[4].

Le 29 d'octobre 1758.

35.

Mon très cher Cœur, Je viens de faire la Saint-Hubert. Savez-vous le plaisir que j'y ai pris? Ce n'est pas celui de la chasse, mais celui que vous prenez en sachant que, grâce à

---

nand? (Cf. lettre 27, note 1.) Il semble, toutefois, qu'il doive plutôt s'agir ici du père de ce dernier, l'infant-duc don Philippe, qui n'avait jamais vu Stanislas. Marie Leszczynska, elle-même, ne connaissait pas son gendre, comme elle nous l'apprend dans une lettre écrite à Hénault en 1765, après la mort du prince. (Cf. des Diguères, *op. cit.*, lettre 211.)

1. Cette dame était passée la veille à Lunéville.

2. On sait que la foire de Saint-Germain était une des plus célèbres de Paris. Elle durait alors du 3 février au dimanche de la Passion.

3. Durival (*Journal*) lui donne les mêmes éloges: « C'est une dame de beaucoup d'esprit, qui voyage; elle venait de Genève et avait vu M. de Voltaire à Délices. »

4. A Soëst (Westphalie), le 18 octobre, le prince de Holstein, ayant franchi la Lippe avec un corps considérable, était tombé à l'improviste sur le camp de Chevreuse. Le duc n'eut pas le temps de se mettre en défense. Deux compagnies de grenadiers furent perdues.

Digitized by Google

Dieu, je suis en état de chasser. Au reste, le P. Bieganski[1] vous présentera une chanson que les soldats chantent à l'armée. Je vous prie de la donner à lire à la chère Dauphine; qu'elle lui fera plaisir[2]. Je suis pénétré d'inquiétude pour la santé du duc de Luynes[3] et de celle dans laquelle s'est trouvée M^me^ de Luynes. Je vous embrasse.....

Le 5 de novembre 1758.

36.

Mon très cher Cœur, Je vous baise la main malgré vous pour toutes les douceurs qu'elle prend la peine de me dire dans votre chère lettre. Je m'en vais, s'il plaît à Dieu, demain à mon pèlerinage de la sainte Vierge de Bon-Secours[4], aux pieds de laquelle je prosternerai ma chère Mareczka tout de son long[5], que j'embrasse de tout mon cœur et de toute mon âme. A vous.

Le 5 de décembre 1758.

---

1. Cf. page 34, note 4.

2. Le *Chansonnier historique du* XVIII^e^ *siècle* ne nous fournit guère pour cette période que des *Soubisades*. Peut-être s'agit-il de l'une d'elles où se trouve reproduit un bon mot de la Dauphine. M^me^ de Pompadour avait obtenu pour Soubise le commandement qui valut Rossbach à la France. Marie-Josèphe, inconsolable de cet échec, aurait fait remarquer que la marquise n'eût dû se mêler que de créer des fermiers généraux et non des généraux d'armée. De là ces vers :

> Delphine à Pompadour a tenu ce propos :
> Madame, désormais, si vous voulez m'en croire,
> Vous vous contenterez pour votre propre gloire
> De faire des fermiers et non des généraux.

3. Cf. page 17, note 4. — Souffrant depuis plusieurs années, le duc de Luynes n'était plus quand Stanislas écrivait cette lettre. Il s'était éteint le 2 novembre, âgé de soixante-trois ans.

4. Comme d'habitude pour la fête du 8 décembre.

5. Attitude que prennent souvent les Polonais pieux lorsqu'ils font leur adoration dans une église.

Digitized by Google

37.

Mon très cher Cœur, Je m'en ai retourné aujourd'hui de mon pèlerinage à Lunéville sauf et sain. Je voudrais l'être autant de l'âme que du corps [1], me portant aussi bien que vous le pouvez désirer. C'est beaucoup dire. J'ai eu un très beau temps pendant ce petit voyage. Je n'attends plus rien des nouvelles du dehors..... (*quelques mots illisibles*). Je vous embrasse.....

Le 9 de décembre 1758.

38.

Mon très cher Cœur, Comme je suis sûr autant de votre bonté que de votre impatience de savoir des nouvelles de mon rhumatisme, je vous dirai qu'il commence à se passer, moyennant votre eau dont je me suis servi avec succès. Hors de cela je n'ai point d'autres nouvelles à vous apprendre, sur quoi vous me direz que vous ne vous en souciez pas, pourvu que votre papa se porte bien. Je vous embrasse.....

19 décembre 1758.

---

1. Le prince fait allusion aux ennuis que lui causait la lutte entre la Cour souveraine et le Chancelier (Cf. lettre 28, note 4). — « A la fin de 1758 et au commencement de 1759 », nous dit Durival (*Description de la Lorraine*, I, 231), « Stanislas fut fort peiné des tracasseries que l'on faisait à son ministre ; il le soutint de tout son pouvoir. » Cette grande querelle était alors à son maximum. Le ministre français avait mandé La Galaizière, et, au moment même où Stanislas écrivait, le Chancelier partait pour Paris, déterminé à quitter plutôt que de signer la révocation d'un arrêt ordonnant que la répartition de l'abonnement du Vingtième serait faite par ses soins. Le roi de Pologne manifestait beaucoup d'humeur contre la Cour souveraine et même contre la plupart de ses conseillers d'État.

Digitized by Google

39.

Mon très cher Cœur, Ma petite campagne faite[1], je pars dans ce moment pour regagner mon quartier d'hiver à Lunéville. Le temps qui a été beau m'a favorisé. Comme la poste arrive aujourd'hui trop tard[2], je préviens par celle-ci votre chère lettre en vous embrassant, ma chère Mareczka.....

Le 3 de février 1759[3].

40.

Mon très cher Cœur, Me voilà de retour de mon petit pèlerinage[4]. Votre idée sûrement est juste sur le roi de Prusse et la Pologne est un pays à lui faire naître des projets vastes selon son humeur, s'il n'avait pas d'autres affaires sur les bras. Je suis moi-même persuadé que, par son amitié pour moi, la pensée lui passera par la tête de me faire des offres. Mais je crois qu'il pense plutôt aux États du roi Auguste qu'à sa personne. Mais si la campagne lui est favorable, il est certain qu'il s'emparerait de Danzig[5]. Nous

1. Son pèlerinage à Bonsecours, à l'occasion de la fête de la Purification, le 2 février. Stanislas était parti pour la Malgrange le 31 janvier.

2. Le 3 février 1759 était un samedi; or, l'ordinaire de Paris arrivait à Nancy tous les lundis, mercredis et samedis, dans l'après-midi.

3. De la Malgrange.

4. Stanislas avait quitté Lunéville pour la Malgrange le 25; il était revenu dès le lendemain. (*Journal de Durival*, du 25 mars.)

5. Frédéric avait passé l'hiver entier à Breslau. A la fin de février, il avait détaché de Glogau le major général Wobernosow pour entrer en Pologne et ruiner les magasins des Russes, formés par le prince polonais Sulkowski. Les puissances belligérantes agissaient désormais en maîtres sur le territoire polonais, devenu l'objet de leurs convoitises. Si Frédéric II songeait à renverser Auguste, le ministre même de ce dernier, le comte de Brühl, ne proposait-il pas à la tsarine de lui livrer la République!

On voit que Marie Leszczynska et surtout Stanislas, bien que sin-

Digitized by Google

avons le jubilé que nous allons commencer[1]. Je vous embrasse.....

Le 27 de mars 1759.

41.

Mon très cher Cœur, Vous ne vous êtes pas vantée d'un rhumatisme que vous avez et qui doit bien vous incommoder pendant les exercices de la semaine sainte[2]. J'entends avec plaisir les Jésuites persécutés à Rouen[3]. Je voudrais avoir tous les Jésuites portugais pour les mettre à l'abri de toute persécution[4]. Je vous souhaite toutes les bénédictions du

---

cèrement attristés par les revers de la France, ne pouvaient s'empêcher de songer à l'occasion unique qu'offrirait à l'ancien roi de Pologne la déchéance d'Auguste III ; au rôle que pourrait jouer, comme autrefois Charles XII, Frédéric victorieux. Ces préoccupations mal avouées de Stanislas, et qui percent déjà dans certaines phrases ambiguës des lettres précédentes, sont confirmées de la façon la plus évidente par les papiers du prince et l'attitude que Leszczynski allait tenir, quelques années après, lors de la vacance du trône des Piast.

1. Ce jubilé s'ouvrit à Lunéville le 1er avril, à six heures du soir. (*Journal de Durival,* du 1er avril.)

2. Cette lettre est du vendredi saint.

3. Plusieurs Parlements commençaient à marquer nettement leur hostilité à l'égard de la Compagnie. L'attentat de Damiens (1757), l'affaire de Portugal (Cf. ci-dessous), celle d'Ambroise Guis, remise sur le terrain par les ennemis des Jésuites, montaient les esprits. — Le Parlement de Rouen se distingua par son animosité. Il devança les mesures prises par le Parlement de Paris au sujet de la mise en séquestre des biens de la Compagnie et de l'expulsion de ses membres. Ses arrêts des 12 février et 27 mars 1762 sont de la plus grande violence.

4. Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1758, le roi de Portugal, Joseph Ier, revenant en carrosse de l'hôtel de Tavora à son palais, avait été frappé au bras d'une balle de pistolet. Après un silence de trois mois, le ministre Pombal procéda à de sanglantes représailles. Le 13 janvier 1759, des membres de la plus haute noblesse furent exécutés. Pombal accusait les Jésuites d'être les instigateurs et les complices du régicide. Le 12 décembre, les trois maisons des Jésuites de Lisbonne

Digitized by Google

ciel à l'occasion des fêtes de Pâques; c'est assurer tout le bonheur de ma vie que de vous les souhaiter. Je vous embrasse *serdecznie*[1].....

Le 13 d'avril 1759.

42.

Mon très cher Cœur, Vous avez manqué une belle occasion, puisqu'on n'entend pas parler de jubilé à Paris, c'est d'aller le faire ici; le mien que je viens de faire m'aurait produit un plus saint effet si j'avais joint mes indignes prières aux vôtres[2]. Je viens d'entendre entonner l'*alleluia* ; je vous le renvoie, recevez-le et que je sois l'écho pour vous l'annoncer avec toutes les bénédictions célestes que je vous souhaite et que je prie le Seigneur de répandre sur vous. Je vous embrasse tendrement....

Le 15 d'avril 1759.

---

avaient été investies par les troupes; le 12 janvier, plusieurs Jésuites avaient été emprisonnés et mis à la question. Les PP. Maladriga, Mattos et Alexandre furent condamnés à mort; le 19, des lettres du roi avaient ordonné la mise en séquestre de tous les biens et revenus des Jésuites de Portugal qui furent enfermés dans leurs résidences, en attendant des nouvelles de Rome.

Le 20 avril, Pombal fera remettre au Pape une lettre de Joseph Ier annonçant son intention d'expulser de son royaume les membres de la Société. Au mois d'octobre, les Jésuites seront embarqués pour les États ecclésiastiques. Le 24, le premier navire en débarquera 133 à Civita-Vecchia. L'Ordre de Jésus n'existait plus en Portugal. La sentence de mort contre les trois Pères ne fut pas exécutée; mais, le 21 septembre 1761, le P. Maladriga périra dans un auto-da-fé solennel, comme prévenu d'hérésie.

Parlant de Stanislas, l'ex-Jésuite Georgel écrit dans ses *Mémoires* (I, 104): « Ce pieux monarque aurait voulu pouvoir rassembler dans les Duchés tous les enfants d'Ignace que la persécution proscrivait ailleurs... »

1. Comprenez : *tendrement.*

2. Cf. page 48, note 1. — Cette lettre est du jour de Pâques.

Digitized by Google

43.

Mon très cher Cœur, La conversion de cinq mille juifs en Pologne est surprenante. Depuis le commencement du christianisme pareil événement n'est pas arrivé. Elle est ravissante pour la gloire de Dieu et très édifiante par la joie que vous en ressentez comme bonne Polonaise et comme zélante pour la gloire de Dieu. Que son nom soit béni à jamais[1]! Je suis sur des épines pour savoir des nouvelles du côté des Autrichiens. Le début de leur campagne me donne de l'inquiétude pour la suite[2]. Consolons-nous de celui du duc de Broglie[3]. Ma médecine m'a fait grand bien. Je vous embrasse...

Le 3 de mai 1759.

44.

Mon très cher Cœur, Je fais parodie à vos promenades, ayant fait un petit séjour à Einville[4] que je voudrais trans-

1. « Il y a une secte de juifs en Pologne, au nombre de six mille, qui ont demandé au primat du royaume à être baptisés et la protection du gouvernement; cela est assez extraordinaire. » (Barbier, *op. cit.*, VII, 164; de mai.)

2. Le prince Henri était entré en Bohême et Frédéric rassemblait ses forces. Résolu à se tenir simplement sur la défensive jusqu'à l'arrivée des Russes, le maréchal Daun campait alors avec son armée non loin de Jaromier.

3. Il faut comprendre : consolons-nous par celui du duc de Broglie. Le futur maréchal venait, en effet, de remporter la victoire de Bergen (13 avril).

4. Einville-au-Jard, à 7 kilomètres au nord de Lunéville. Les ducs de Lorraine y avaient un ancien château avec un beau parc. Stanislas embellit cette résidence. Quoi qu'en ait dit M. Viansson-Ponté (*Notes historiques sur Einville-au-Jard*. Nancy, 1896, in-8°, pp. 25 et sq.), le Duc-roi n'abandonna jamais Einville où, jusqu'à la fin de sa vie, il se rendait avec plaisir. M. Viansson-Ponté va jusqu'à avancer que Stanislas

Digitized by Google

porter auprès de Versailles pour vous le présenter. C'est un endroit champêtre selon votre goût[1]. J'ai bien pris part à la maladie de notre chère marquise de Broglie[2]; elle mérite de vivre. Le bon Dieu la conserve. La *Gazette de Hollande* m'a bien réjoui en nous apprenant que la flotte d'Espagne a ordre de se joindre à la nôtre pour combattre les Anglais[3]. Je voudrais que cela soit aussi vrai que l'inexprimable tendresse avec laquelle je vous embrasse...

Le 17 de mai 1759.

45.

Mon très cher Cœur, Je suis bien sensible au témoignage que vous a rendu de moi M. de Staremberg[4], mais encore

---

ne revint dans ce château qu'en deux occasions très spéciales (1752 et 1753); la lettre ci-dessus serait à elle seule une preuve du contraire.

1. Cf. page 42, note 1.

2. Il s'agit de Théodore-Élisabeth de Bezinwal de Bronstat, qui avait épousé, en 1733, Charles-Guillaume-Louis dit le marquis de Broglie. Par sa mère, Catherine Leszczynska, elle se trouvait parente du roi de Pologne.

3. Cette nouvelle, sans fondement, fut encore répandue au milieu d'août; Barbier rapporte dans son *Journal* (VII, 179) : « On dit et l'on croit que notre escadre de Toulon, qui est sortie le 5, doit joindre une flotte d'Espagne pour aller à Gibraltar. »

Par contre, il était déjà sérieusement question d'une descente de la flotte française en Angleterre. Toutefois, le public n'y croyait guère. « Il y a apparence », écrit à cette époque notre chroniqueur (*ibid.*, 164), « qu'on ne répand ce bruit que pour faire peur aux Anglais et les obliger de conserver leurs troupes dans leur île. »

4. Le comte George de *Starhemberg* (1724-1807), ambassadeur d'Autriche en France. Ce diplomate était passé peu avant en Lorraine, alors qu'il retournait de Vienne à Paris. Le ministre de Louis XV à Lunéville, M. de Lucé, écrivait le 24 mai à Choiseul : « M. le comte de Starhemberg est ici depuis hier avec M^me^ la princesse de Hesse, sa sœur. Le roi de Pologne les a accueillis d'une façon très distinguée. » (*Archives des Affaires étrangères,* Lorraine, t. 144.)

Digitized by Google

plus de ce que vous vous en rapportez à lui en m'inspirant de la vanité, qu'enfin je me croirai charmant, puisque je le suis pour vous, mon cher Cœur ; c'est à quoi se bornent tous mes désirs. Je rends grâces infinies au Seigneur pour l'amélioration de la santé du Roi [1]. Dieu donne que nous lui en rendrons pour l'expédition d'Angleterre ; son succès est trop important pour ne le point attendre avec crainte tandis qu'il est incertain [2]. Vous voilà dans le jubilé ; un petit soupir pour votre papa qui vous embrasse tendrement...

Le 3 de juin 1759.

46.

Mon très cher Cœur, Comme notre armée est presque à la vue des ennemis, vous pouvez juger combien j'ai la puce à l'oreille pour apprendre l'événement d'une bataille qui paraît prochaine [3]. Espérons dans la grâce du Seigneur. Au reste, mon mois de septembre m'a toujours été si cher par la jouissance de vous voir, que je croirais perdre au change par le mois d'auguste. Ainsi permettez-moi de suivre mon train ordinaire auquel je me suis toujours si bien trouvé par vos bontés. D'ailleurs je pourrais me dédommager sur le mois d'octobre à ce que je perdrais sur l'août. Je vous embrasse....

Le 23 de juin 1759.

---

1. Barbier (*Journal*, VII, 165) écrit en juin : « Le Roi a toujours son incommodité sans être, Dieu merci, malade. Son incommodité vient de dartres sur le corps, qui causent des démangeaisons, ce qui ne peut venir que d'un sang échauffé. On lui a fait des remèdes, des eaux, purgations, et il a été baigné tout ce mois.... On dit toujours que cela va mieux ; mais la cause de l'incommodité subsiste toujours... »

2. L'embarquement pour l'Angleterre était alors définitivement décidé.

3. Contraintes à l'offensive par le manque de subsistances, depuis le mois de mai les troupes françaises opéraient un mouvement en avant et, par campements successifs, se portaient sur Minden. Au moment même où Stanislas écrit, elles approchaient de Paderborn.

Digitized by Google

47.

Mon très cher Cœur, J'ai senti la même consolation que vous, comme vous me le mandez, d'un grand concours du peuple pour la dévotion du jubilé. Sur quoi on peut sûrement augurer les heureux succès que nous espérons de la miséricorde du Seigneur. Le prochain retour de l'archevêque assure encore nos espérances[1]. On a mandé hier de Paris que les médecins proposent au roi les eaux de Plombières pour purifier son sang; je crois qu'il n'en est pas question[2]. Je pars dans ce moment pour coucher à la Malgrange[3]. Ainsi je fais le premier pas pour aller jouir du plus grand bonheur de ma vie. Je vous embrasse.....

Le 29 de juin 1759.

48.

Mon très cher Cœur, Je perds de vue les armées de terre pour ne voir que l'expédition sur mer qui doit se faire et dont les préparatifs sont considérables[4]. C'est un projet digne du cher maréchal de Belle-Isle[5]. Que le Seigneur le con-

1. Rentré dans la capitale, à l'automne précédent (Cf. page 29, note 3), l'archevêque de Paris avait dû de nouveau, le 4 janvier, à la suite de l'interdit de l'église des Religieuses Hospitalières du faubourg Saint-Marceau, partir pour l'exil. Une terre du Périgord lui avait été assignée. — Le prélat ne sera toutefois rappelé qu'à la fin d'octobre. Sur ce point, voir Barbier, *op. cit.*, VII, pp. 1 et sq, ; 192 et sq.

2. Cf. page 52, note 1.

3. Durival (*Journal*) mentionne ce déplacement en date du 28.

4. Durant tout le mois précédent, on avait travaillé avec activité dans les ports, notamment à Brest et au Havre. La flotte de Toulon devait passer de la Méditerranée dans l'Océan. On parlait d'au moins 50.000 hommes et l'on savait que le marquis de Conflans commanderait la flotte.

5. Le 26 février 1758, le marquis de Paulmy s'était démis de sa charge de secrétaire d'État au département de la guerre et le maréchal de Belle-Isle l'avait remplacé.

Digitized by Google

duise. Ce qui est certain que c'est en Angleterre qu'il faut mettre la fin à tous les maux comme dans la source qui les produit. Je voudrais que le beau temps vous rende agréables les promenades que vous faites. Il est exécrable ici. J'espère qu'il sera beau pour mon voyage. Voilà ma première station à la Malgrange ; je m'en vais faire la seconde à Commercy ; et la troisième entre vos bras. Je vous embrasse....

Le 1er de juillet 1759.

49.

Mon très cher Cœur, Vraiment c'est une grande nouvelle que vous me mandez, d'autant plus qu'on dit que le café qu'on donnait à la cour étant réformé, j'ai craint que ma portion ne fût dans le même cas [1]. Présentement qu'elle est assurée, rien ne m'empêchera de faire mon voyage et profiter du quartier de M. Sausad [2]. L'expédition en Angleterre est bien intéressante. Vos saintes prières donneront un heureux succès que nous espérons de la grâce de Dieu [3]. Me voilà à Commercy [4] ; il me

1. « On est fort occupé à retrancher une grande quantité de dépenses superflues dans les maisons du Roi, de la Reine et des Enfants de France.... On a supprimé aussi chez le Roi l'usage où l'on était de donner du café à tout le monde. Les femmes de chambre des dames de la cour avaient du café de chez le Roi tous les matins, et il y avait des gens de la cour employés sur l'état de dépenses du café pour dix ou douze tasses dans un jour, soit en café, soit en chocolat.... Ces dépenses montaient à 200,000 livres par an ; elles viennent d'être retranchées. » (De Luynes, *op. cit.*, XVII, 37 ; du 10 août 1758.)

2. Officier de la bouche de la reine et « chef du café », *Saussade* était de quartier durant les mois de juillet, août et septembre, c'est-à-dire précisément pour l'époque où Stanislas venait à Versailles.

3. Cf. la lettre précédente, note 4. — Stanislas pouvait-il prévoir que cette expédition, pompeusement annoncée, n'aboutirait qu'à de nouveaux désastres ; pouvait-il prévoir la journée prochaine de Lagos et la bataille de M. de Conflans !

4. Le roi de Pologne avait quitté la Malgrange le 3, à une heure de l'après-midi.

Digitized by Google

semble que mes bras s'allongent pour vous embrasser, mon cher Cœur, de tout mon cœur et de toute mon âme à vous.

Le 5 de juillet 1759.

50.

Mon très cher Cœur, Vous me dites que vous n'avez rien de nouveau. N'est-ce pas toujours nouveau pour moi, tel habitué que je sois à vos bontés, toutes les fois que vous m'en renouvelez les assurances ? On dit de nouveau que le voyage de Lyon aura lieu[1]. Si cela arrivait pendant mon séjour à Versailles, je serais à mon aise, ayant tous les moments libres pour jouir de mon bonheur suprême et pour n'être occupé que de voir ma chère et unique Mareczka que j'embrasse tendrement, de tout mon cœur et de toute mon âme. A vous.

Le 21 de juillet 1759[2].

51.

Mon très cher Cœur, Je ne suis pas ingrat. Vous m'avez régalé de la prise de Munster[3]. Je vous rends la pareille, et même au delà, en vous apprenant que les Moscovites ont battu le général prussien Dohna[4]. Vous le devez présentement

---

1. Depuis plusieurs mois, à l'instigation de Choiseul, il était question de ce déplacement royal. Louis XV se serait rencontré à Lyon avec don Carlos, en vue de combiner une alliance entre toutes les branches de la maison de Bourbon qui régnaient à Versailles, à Madrid, à Parme et à Naples. Mais, au mois d'août suivant, don Carlos succédera à son père, Ferdinand VI, sur le trône d'Espagne ; et le voyage n'aura pas lieu. Toutefois, la combinaison projetée devait aboutir, comme on sait, au *Pacte de famille* (1761).

2. De Commercy.

3. Dans la nuit du 24 au 25 juillet, les Français s'étaient emparés de Munster.

4. Le général Dohna, parti de Landsberg le 23 juin, avait passé la

Digitized by Google

savoir par les courriers, ce que nous avons appris hier par la poste. Rendons grâces au Seigneur. C'est un événement qui me fait espérer la suite de la campagne très heureuse[1]. Je vous embrasse....

Le 5 août 1759[2]. — Remarquez, je vous prie, la date et que le mois d'août s'écoule insensiblement et agréablement.

52.

Mon très cher Cœur, Depuis ma précédente j'ai gagné trois jours; il m'en reste encore autant pour partir. Je m'occupe tout entier de cette agréable pensée. Je n'ai autre chose à vous dire sinon que je vous embrasse, ma chère et unique Mareczka, et que je suis de tout mon cœur et de toute mon âme à vous.

Septembre 1759, à la Malgrange[3].

53.

Comme j'espère de vous faire réponse de bouche à votre chère lettre, je ne vous en fais point d'autre par écrit que

---

Wartha le 5 juillet, et donné aux Russes, par sa lenteur, le temps de se réunir à Posen. Mais le 21, le roi de Prusse, mécontent de sa mollesse, l'avait remplacé par Wedel, qui prit le commandement le 22. Le lendemain, les Russes étaient vainqueurs à Zullichau; toutefois, comme on voit, ce n'était pas Dohna qui perdait la bataille. La nouvelle de la victoire était parvenue à Lunéville, mais on en ignorait encore les détails, ce qui explique l'erreur commise ici par Stanislas.

1. Mais dès le 9 août, on apprenait à Lunéville la malheureuse affaire du 1er, le désastre de Minden.

2. Stanislas était toujours à Commercy; il en partira pour l'Assomption.

3. Durival (*Description de la Lorraine*, I, 232) nous apprend que Stanislas quitta la Malgrange pour Versailles le 8 septembre; cette lettre est donc du 5 ou du 6.

Digitized by Google

pour vous dire qu'avec le cœur tressaillant de joie, je vous embrasse, ma chère Mareczka.....

Le 9 de septembre 1759[1].

54.

Mon très cher Cœur, Chaque pas que je fais en avant redouble mes tourments. Je m'enfuis et vous me suivez. J'emporte toute ma tendresse qui n'échappera jamais de mon cœur et qui me rappelera toujours vos bontés. Je vous embrasse....

A Lusancy[2], le 3 d'octobre 1759.

Je vous écris dans le moment heureux du déjeuner de Griffon[3]. Il me rappelle, étant aussi triste que moi.

55.

Mon très cher Cœur, Vous en voulez donc à mes vilains pieds[4]; je suis bien aise de le savoir pour les mettre en sûreté. Je les mettrai dans le beau sac que vous m'avez donné, me trouvant avec vous, pour les garantir de toute surprise. Dieu soit loué que le maréchal de Belle-Isle est très bien; j'en fais mon compliment à tout l'État sur lequel influe sa

---

1. Stanislas avait quitté la veille la Malgrange pour aller coucher à Saint-Aubin. C'est de cette localité, et avant de se remettre en route après le repos de la nuit, que le roi dut écrire ce court billet. Cf. *Journal de Durival,* du 8 septembre.

2. Lisez *Luzancy*. Cf. page 13, note 2. — Stanislas avait quitté Versailles le 2; il coucha le 4 à Saint-Aubin et arriva le 5 à la Malgrange; le 6, il était de retour à Lunéville. (*Journal de Durival,* du 6 octobre.)

3. Cf. page 27, note 3.

4. Cf. page 28, note 1. — Les jambes du roi étaient de plus en plus faibles. Vers cette époque Stanislas commença aussi à souffrir de nombreuses varices.

Digitized by Google

santé [1]. L'usage qu'on fera du duc de Broglie nous fera espérer une meilleure campagne [2]. Comme il arrive dans notre siècle des événements auxquels on ne s'attend point, il faut croire qu'elle réussira malgré les apparences. Mon médecin Renow [3] a été fort malade ; il est mieux. J'attends son rétablissement pour le consulter sur le jour de ma médecine. En attendant, mon très cher Cœur, soyez contente que, Dieu merci, je me porte bien et que je n'en aie pas besoin. Cela vaut mieux que de la prendre, sinon que c'est toujours un grand bien que de vous obéir. Je vous embrasse....

Le 15 d'octobre 1759.

56.

Mon très cher Cœur, Mon père Ubermanowicz [4], hôte inat-

1. Cf. lettres 9 et 48.

2. Le duc de Broglie arrivait à Versailles pour conférer avec le roi sur les opérations de la campagne. Il en repartira, le 26 du même mois, avec le titre de général en chef de l'armée d'Allemagne. En décembre, Louis XV le fera maréchal de France.

3. *Rönnow* (Casten), médecin de Stanislas. — Né à Carlshamn (Suède), le 15 février 1700, d'une famille luthérienne, Rönnow étudia la chirurgie à Stockholm et la médecine à Upsal. Il vint en France en 1728, fut reçu docteur à Reims (1730) et choisi, en 1734, par Catherine Opalinska, pour aller donner ses soins à Leszczynski, alors retiré à Kœnigsberg. Arrivé le 1er janvier 1735 dans la ville prussienne, Rönnow ne devait plus quitter le roi de Pologne qui, dès 1737, le nomma son premier médecin à la cour de Lunéville. Au décès du prince, il regagna la Suède où il mourut, le 5 mai 1787. Membre de l'Académie des sciences de Stockholm (1755) dont il fut deux fois président, attaché à l'Académie des sciences de Pétersbourg (1770) et à l'Académie de médecine de Paris (1779), fait gentilhomme suédois (1759) et chevalier de l'Étoile du Nord (1766), Rönnow était un très habile dessinateur de planches d'anatomie et de chirurgie. Complètement oublié aujourd'hui en Lorraine, le premier médecin de Stanislas a laissé dans son pays natal une réputation méritée. — Cf. *Biographiskt Lexicon öfver namn kunnige svenska man ;* t. XIII (Upsal, 1847), pp. 147-150. — *Les derniers moments du roi Stanislas,* pp. 44-45.

4. Ou *Ubermanowitz* (le Père Sébastien), confesseur, prédicateur et l'un des aumôniers ordinaires de Stanislas. V. page 88, note 2.

Digitized by Google

tendu, a l'honneur de se mettre à vos pieds. Il profite de l'occasion qui se présente de mener à Paris un jeune Jésuite polonais. J'espère que le cher P. Bieganski[1] sera assez poli pour me rendre une pareille visite dans le temps que vous pourrez vous en passer. Je vous embrasse tendrement....

Le 5 de novembre 1759.

57.

Mon très cher Cœur, Vous voilà donc à la fayence[2]. Cela ne fera pas changer l'habile Najac[3] à vous servir de bons ragoûts, si je les assaisonne du bonheur de me trouver vis-à-vis de vous. Je vous assure que quand je n'y suis pas je perds l'appétit avec tout ce qui pourrait me ragoûter, ne pouvant jamais être rassasié que par la vue de ma chère Mareczka. Le duc de Bourgogne avec sa petite jambe me fait de la peine[4]. On croit que les eaux de Barreige (*Barèges*) le pourront guérir.

---

1. Cf. page 34, note 4.

2. « Sur la fin d'octobre », consigne Barbier dans son *Journal* (VII, pp. 200 et sq), « dans un conseil royal, M. de Silhouette a présenté une déclaration par laquelle le Roi, dit-on, ne contraint personne, mais invite et exhorte seulement ses bons sujets et les bons citoyens à porter leur vaisselle d'argent, soit plate, soit montée, à l'hôtel de la Monnoie, le contrôleur général ayant fait entendre que, sans cette ressource pour fournir des espèces, le Roi serait presque obligé de manquer tout à fait.... On a rassemblé ces jours-ci les différentes vaisselles d'argent du Roi lui-même... »

3. Appartenant à une ancienne famille du Rouergue, Jean-Baptiste de Najac avait été à Lunéville maître d'hôtel de Catherine Opalinska. A la mort de la reine de Pologne (1747), Marie Leszczynska l'avait nommé son « contrôleur de la bouche ». Mme de Najac, née Marie-Thérèse Macalan de Dampierre, était, depuis 1755, femme de chambre de la reine de France.

4. « M. le duc de Bourgogne est dans un très mauvais état », écrit Barbier (*loc. cit.*, 214). « On conte qu'il est attaqué depuis longtemps d'une humeur scorbutique, et on parlait, ces jours passés, de lui couper une jambe. » On sait que ce prince mourut le 22 mars 1761, après de longues souffrances.

Digitized by Google

Je suis impatient d'avoir votre réponse sur l'offre que j'ai faite au Roi en qualité de bon citoyen ; je ne compte pas que ce petit secours soit utile, mais que ma bonne intention sera agréable [1]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 15 de novembre 1759.

58.

Mon cher Cœur, Je vous apprends avec bien de la douleur l'accident arrivé à mon pauvre Griffon ; on prétend qu'il a été mordu d'un chien enragé. On l'a condamné à un mois de prison et moi, tout ce temps, à ne le point voir. J'espère que, moyennant les précautions qu'on prend, cela n'aura point de suite. A propos de Najac, vous me remerciez pour le bénéfice que je lui ai donné [2] ; il n'en est pas quitte pour cela, à moins qu'il ne me prépare une bonne soupe à l'oignon au moment heureux de mon arrivée à Versailles. Cela ne sera pas, je crois, une simonie. Je vous embrasse.....

Le 17 de novembre 1759.

---

1. Voici la lettre même à laquelle Stanislas fait allusion, ainsi que la réponse attendue. « A Lunéville, le 12 novembre 1759. Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Comme je voudrais avoir, à tout moment, des occasions fréquentes de vous marquer mon tendre attachement, j'ai saisi avec empressement celle qui s'est présentée pour satisfaire mon penchant naturel à vous prouver, quoique faiblement, la part que je prends à tout ce qui concourt au besoin de l'État, me mettant en parallèle avec vos plus fidèles sujets. Mes vœux suppléent à la médiocrité de la valeur que je voudrais qui soit suffisante à soutenir la gloire et la prospérité de V. M. » — « On ne peut être plus touché que le Roi a été de l'action généreuse que le roi de Pologne a faite en envoyant sa vaisselle à la Monnoie.... Vous ne pouvez trop assurer ce prince de la vive reconnaissance de S. M., ni de sa tendre amitié pour lui. » Choiseul à M. de Lucé. — (*Archives des Affaires étrangères*, Lorraine, t. 144.)

Le 28 novembre, le roi de Pologne, le chancelier et l'intendant de Lorraine envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnaie de Metz.

2. S'agit-il vraiment d'un bénéfice que Stanislas aurait accordé à un parent du contrôleur ordinaire de la maison de Marie Leszczynska ?

Digitized by Google

59.

Mon très cher Cœur, Grâce au jour d'aujourd'hui que je suis encore sur pied pour aller aux trois messes de minuit, ce qui me donne le temps à vous écrire, la poste ne faisant que d'arriver[1] et de m'apporter votre chère lettre, ce qui fait que je n'ai qu'un mot à vous dire, m'en réservant cent mille au pied de l'autel où je vas actuellement pour demander au Seigneur votre précieuse santé et continuation de vos tendres bontés pour votre papa qui vous embrasse...

Le 25 décembre 1759[2].

60.

Mon très cher Cœur, Il est sûr que plus je pense à l'horreur du procédé contre les pauvres Jésuites, moins je peux croire et me persuader que leur perte puisse avoir lieu[3]. J'ai ici le

1. Régulièrement la lettre de Marie Leszczynska, ayant été confiée à l'ordinaire, eût dû arriver à Lunéville, comme tous les lundis, mercredis et samedis, entre cinq et six heures du soir.

2. Ce billet eût été plus exactement daté du lundi 24, puisqu'il fut écrit avant minuit.

3. Depuis la lettre du 13 avril 1759, dans laquelle Stanislas déplore les mesures prises contre les Jésuites en Portugal et à Rouen, de graves événements se sont passés, sur lesquels la vaste lacune de la correspondance pour les années 1760 et 1761 ne nous permet pas de connaître les sentiments exacts du roi de Pologne. — La faillite du P. Lavalette devait hâter la perte de la Compagnie. Le 18 avril 1760, un arrêt était intervenu pour supprimer ses congrégations. Le 17 avril 1761, le Parlement de Paris avait enjoint aux Jésuites de déposer, au greffe de la Cour, un exemplaire des constitutions de leur Ordre. Le 8 mai, la sentence rendue au profit des créanciers du P. Lavalette avait été déclarée exécutoire sur les biens appartenant à toute la Société établie en France. Sans doute, le 2 août, Louis XV enjoignait au Parlement de surseoir pendant un an ; mais, le 6, les magistrats déclaraient la doctrine de la Société « meurtrière et attentatoire à la sûreté des

Digitized by Google

plaisir d'avoir mon ami l'évêque de Verdun [1]. Si tous les évêques pensent comme lui, on ne pourra pas faire subsister ce qui a été fait sur ce sujet sans se déclarer contre la religion et contre toute l'autorité de l'Église [2]. Au reste, à mesure que votre envie augmente, ma douleur est plus vive de ne pas jouir, à cette occasion du voyage des chères princesses [3],

---

souverains ». Un édit du mois de mars 1762 avait bien annulé les procédures entamées depuis le 1er août précédent; mais le Parlement avait refusé d'enregistrer cet édit, et le roi l'avait retiré. Le 1er avril, les 84 collèges des Jésuites avaient été fermés. Le 23, le Parlement avait de plus ordonné que les scellés seraient apposés dans toutes les maisons des religieux et que leurs biens, meubles et immeubles, seraient mis en séquestre. La capitale et la province étaient inondées d'ouvrages sérieux ou de pamphlets dirigés contre l'Institut.

Par arrêt du 12 février 1762, le Parlement de Rouen avait fait fermer les résidences des Jésuites; ils avaient dû quitter Laon pour le 1er avril, et, en Auvergne, Mauriac. A Rennes, le procureur général La Chalotais avait prononcé contre l'Institut un réquisitoire retentissant.

Le jour même où écrivait Stanislas, le Parlement rendait trois nouveaux arrêts sur l'affaire des Jésuites. — Cf. de Saint-Priest, *Histoire de la chute des Jésuites au* XVIIIe *siècle* (1750-1782). Paris, 1844, in-8°. — Crétineau-Joly, *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*. Paris, 1851, 6 vol. in-8°; t. V. — Carayon (le P.), *Notes historiques sur les Parlements et les Jésuites au* XVIIIe *siècle*. Poitiers, 1867, in-8°.

1. Aimard-Chrétien de Nicolaï, né à Paris en 1720; sacré le 5 juin 1754; mort le 9 avril 1769. L'évêque de Verdun avait été élevé dans l'intimité du Dauphin qui l'honora de son amitié, lui confia en partie l'éducation de son fils, et voulut l'avoir à son chevet lors de son agonie. Il fut ensuite aumônier de la Dauphine. Nicolaï était un des plus ardents défenseurs des Jésuites. Les adversaires de la Compagnie l'appelaient « le fanatique évêque de Verdun ».

2. Le 1er mai 1762, le Clergé de France s'était réuni en assemblée extraordinaire à Paris. Précisément, le 18, une lettre au roi, en faveur de la conservation des Jésuites, venait d'être mise en délibération. (*Collection des procès-verbaux des Assemblées générales du Clergé de France,* VIII, 2e partie, col. 1048 et sq.)

3. Mmes Adélaïde et Victoire (cinquième fille de Louis XV, née le 11 mai 1733) étaient déjà venues en Lorraine, l'année précédente, pour prendre les eaux de Plombières. — Les princesses arrivèrent le

Digitized by Google

du bonheur de vous avoir. Je me console à le réparer par mon prochain voyage de Versailles. Je vous embrasse tendrement.....

Le 19 de mai 1762[1].

61.

Mon très cher Cœur, Voilà mon plaisir d'avoir vu les chères princesses interrompu. Nous nous sommes séparés aujourd'hui, elles pour Plombières et moi pour Lunéville où je suis[2]. Je ne saurais assez vous dire combien elles sont adorées dans ce pays et combien elles sont adorables[3]. C'est un revenant-bon pour moi que pour l'amour d'elles j'en tirerai des faveurs de tous les Lorrains. Ce que vous me dites sur la diversité des Parlements est excellent, si cela continue, car celui de Paris ne viendra pas à bout de ce qu'il a commencé, s'il reste seul[4]. Mme la Dauphine m'a annoncé l'arrivée de la princesse sa sœur[5], ce qui fera un grand em-

---

26 à Commercy; le surlendemain, à huit heures du soir, elles entraient à Nancy, en compagnie du roi de Pologne qui les fêta à la Malgrange.

1. Stanislas avait quitté, le 11, la Malgrange pour Commercy.

2. Mesdames étaient parties de la Malgrange à huit heures du matin; une demi-heure après, Stanislas avait regagné Lunéville.

3. Sur l'accueil fait dans les Duchés aux filles de Louis XV, voir: Fillion de Charigneu, *Relation du second voyage de Mesdames de France en Lorraine en 1762*. Nancy, Hœner, in-8°. — La Blachère, *Relation du second voyage de Mmes Adélaïde et Victoire depuis leur départ de Plombières pour venir à Lunéville et à Nancy, jusqu'à leur retour à Plombières*. Lunéville, Messuy (1762), petit in-8°.

4. Il surgissait au sein des Parlements de courageuses minorités. Les Cours de Douai et de Besançon étaient même tout à fait favorables à la Société de Jésus. Les Conseils souverains d'Alsace et d'Artois refusaient également de s'associer au mouvement de l'opinion et de subir le mot d'ordre envoyé de Paris.

5. Marie-Anne Christine, cinquième fille d'Auguste III, née à Dresde le 12 février 1735. Cette princesse mourut le 19 novembre 1782, au château de Brumath (Alsace) qu'elle habita à partir de 1770. — Chris-

Digitized by Google

barras à Mesdames. Je ferai tout ce que je pourrai pour les aider à s'en tirer. Je vous embrasse tendrement.....

Le 29 de mai 1762.

Je me joins à mes missionnaires [1] pour vous rendre grâce des chasubles. Je ne les ai pas encore vues, car elles ne sont pas déballées.

. . . .

62.

Mon très cher Cœur, Rien de plus à propos dans la peine où je suis depuis ma séparation avec mes chères princesses que votre charmante lettre. Votre idée sur mon mariage avec la princesse Christine m'a fait crever de rire. Il ne faudrait que cet événement pour combler les merveilles de l'histoire de notre siècle [2]. Après avoir bien ri sur votre pensée, ce que vous me dites sur nos Jésuites m'a comblé de joie et de bonne espérance [3]. Dieu donne qu'elle s'effectue plus réellement que mon mariage. Mandez-moi, je vous prie, la suite. Je suis à Lunéville jusqu'à la Fête-Dieu [4]. Le bon Dieu vient en procession à ma chapelle ; il convient de le recevoir. Après quoi je ferai quelques voyages à Plombières en me

---

tine, venant de Saxe à Versailles, devait s'arrêter à Plombières, pour y faire une cure durant le séjour de Mesdames de France.

1. Les Jésuites du Séminaire royal des Missions de Nancy, fondé par Stanislas.

2. Marie Leszczynska avait engagé son père à aller recevoir la princesse Christine à Plombières, puis à l'inviter à séjourner au château de Lunéville. — Sur cette idée d'un mariage entre le Duc-roi et la fille d'Auguste, idée que Stanislas ne prit guère au sérieux, comme on voit, mais qui, cependant, pour certains motifs d'ordre intime, souriait à la reine de France, Cf. *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne,* pp. 515 et sq.

3. Il s'agit sans doute des bonnes dispositions des évêques réunis pour l'Assemblée du Clergé. Cf. pages 62 et 67, note 2.

4. Le 10 juin.

Digitized by Google

bouchant le nez pour me garantir de la vapeur de la fontaine. Je vous embrasse.....

Le 1er de juin 1762.

63[1].

Mon très cher Cœur, J'apprends avec bien du plaisir la continuation des bonnes dispositions du Parlement à l'égard de nos chers Jésuites. Il faut espérer que celui de Paris mettra de l'eau dans son vin[2]. Du moins, il n'aura pas le pouvoir d'exercer sa fureur dans tout le royaume et surtout il y a apparence que le roi sera épaulé pour faire agir son autorité. Voilà du sérieux. Je me chatouille pour rire sur votre projet de mon mariage. Je viens d'apprendre que ma prétendue épouse est terriblement laide[3]. Vous jugez bien que je ne voudrais pas me marier sans vous donner une belle-mère et non une laide.

Mes chères princesses se portent à merveille. J'irai, s'il plaît à Dieu, les voir après la Fête-Dieu. Je vous embrasse tendrement mon unique Mareczka. Votre père affectionné.

Le 5 de juin 1762.

---

1. Une traduction polonaise, incomplète et quelque peu inexacte, de cette lettre a été donnée par E. Raczyński, *Materyali do historyi Stanislawa Leszczynskiego krola polskiego z oryginalow w jezyku francuzkim i lacinskim tlomaczone...* Posen, 1841, in-16, p. 247-8. (*Obraz Polakow i Polski w wieku XVIII.* 1840-1842, 21 vol.; t. XIII). — Toutefois, le texte original n'avait pas été publié.

2. Cf. page 61, note 3. — Le Parlement de Paris, ayant, le 19 mai 1762, cassé et annulé tous les arrêts favorables rendus par le Conseil provincial et supérieur d'Artois dans l'affaire des Jésuites, et ayant enjoint à cette Cour d'exécuter les arrêts rendus contre l'Institut, le Conseil avait, le 29 mai, fait défense d'exécuter lesdits arrêts dans son ressort. — Cf. *Arrest du Conseil provincial et supérieur d'Artois, du 29 mai 1762.* Arras, in-4° de 32 p.

3. Christine de Saxe, qui avait alors vingt-neuf ans, était d'apparence un peu lourde. Le chevalier de Boufflers l'appelle « princesse boursoufflée » et « Altesse sauvage ». Mais elle se montrait instruite et son esprit n'était pas sans finesse.

Digitized by Google

64.

Mon très cher Cœur, Je vous dis, de même que ce que vous me dites, que je ne sais rien de nouveau et que malheureusement tout ce qui est mauvais persiste et ne change point. Sur mes chers Jésuites je ne sais plus sur quoi fonder mes espérances. Voyons avec résignation si la Providence a résolu leur perte entière. Je m'en vais demain, avec l'aide de Dieu, comme je vous ai dit, à Plombières pour revenir lundi [1]. Je ne recevrai votre chère lettre du samedi qui vient [2] qu'à mon retour, et je ne pourrai vous écrire pendant ma petite absence. Mon Père de Menoux [3] arrive dans ce moment de Plombières, ayant apporté vos chasubles que j'ai trouvées très belles. Vous ne devez pas douter de toute sa reconnaissance, étant persuadée qu'il aime beaucoup à recevoir. J'y joins la mienne à vos petites menottes qui y ont travaillé.

Le 10 de juin 1762.

65.

Mon très cher Cœur, Voilà le jour de votre naissance qui

---

1. Nous savons qu'en effet Stanislas partit le 11 pour Plombières et qu'il en revint le lundi 14.

2. Cf. page 61, note 1.

3. Le P. Joseph de Menoux, né à Besançon en 1695, mort à Nancy le 6 février 1766, était supérieur du Séminaire royal des Missions. Confident de Stanislas, il exerça longtemps le plus complet ascendant sur l'esprit du prince. et sut obtenir de fortes sommes d'argent, ce que Stanislas souligne ici assez malicieusement. Son crédit, en effet, commençait à faiblir. Le religieux-courtisan sera disgracié deux ans plus tard. — Le P. de Menoux fit tout pour gagner, durant ce voyage, les bonnes grâces des princesses Adélaïde et Victoire qui s'étaient fait accompagner, elles aussi, à Plombières, d'un Jésuite, leur confesseur.

Digitized by Google

me fait renaître, en rendant heureux tous les moments de ma vie [1]. Que le Seigneur vous comble de toutes ses saintes bénédictions. Pour les Jésuites, je les crois perdus, puisque le Roi ne s'oppose pas à leur perte [2]. Malgré cela, je ne puis pas la comprendre, puisqu'elle est contre la raison et contre toute justice; et plus elle est énorme et plus elle doit faire espérer qu'elle ne pourra pas subsister. Je sais la nouvelle que comme vous dites que le Czar veut faire bâtir les églises luthériennes; si cela (est), je vous réponds qu'il n'y aura point de Polonais qui ne se fasse plutôt égorger que de le permettre [3]. Comme j'apprends que la princesse Christine doit arriver aujourd'hui à Plombières [4], j'y vais demain, s'il plaît à Dieu, lui rendre visite [5]. Je vous embrasse tendrement...

Le 23 de juin 1762.

66 [6].

Mon très cher Cœur, Je reviens dans ce moment de Plombières [7], ayant laissé les chères Mesdames dans une parfaite

---

1. Cf. page 12, note 1.

2. Au moment même où Stanislas écrivait, la lettre mise en délibération le 18 mai dans l'Assemblée du Clergé (Cf. page 62, note 2), et adoptée à l'unanimité le 21 juin, était précisément présentée à Louis XV par l'archevêque de Narbonne, La Roche-Aymon. — Au fond, le roi désirait sauver la Compagnie en lui faisant simplement consentir des modifications sur l'autorité du général.

3. On sait qu'imbu des idées prussiennes, l'ancien duc de Holstein-Gottorp, Pierre III, monté sur le trône de Russie le 5 janvier précédent, ne cachait pas son mépris pour la religion nationale qu'on l'accusait de vouloir atteindre. Mais, dès le 8 juillet, Catherine renversera son mari, pour régner à sa place.

4. Elle n'y arriva que le 24, vers six heures du soir, étant tombée malade en chemin. (*Journal de Durival.*)

5. Stanislas était à Plombières le 26.

6. Même observation que pour la lettre 63. — Cf. Paczyński, *op. cit.*

7. Le roi de Pologne était rentré le 28 à Lunéville, assez avant dans la nuit. (*Journal de Durival.*)

Digitized by Google

santé et Mme la comtesse d'Henneberg[1] dans une estime générale de tout le monde, qu'elle s'est acquise par son mérite, lequel pourrait faire un progrès particulier sur moi et réaliser votre pensée. Mais il y a une raison insurmontable à ne me pas faire aller plus avant. Voulez-vous la savoir? C'est que cette union ne produirait pas une autre reine de France, ma chère et incomparable Marie. Ainsi cet événement ne sera pas mis dans le compte des extraordinaires de ce siècle. Je vous embrasse tendrement... ma chère et unique Mareczka. Le chérissime Papa.

Le 29 de juin 1762.

Mais passons au sérieux. Je suis enchanté des remontrances du Clergé et de leur lettre au Roi[2]; mais je ne le serai parfaitement qu'en apprenant ce que le Roi répondra. Dieu veuille que cette réponse soit des meilleures.

67.

Mon très cher Cœur, Vous avez bien raison de dire que Mesdames sont charmantes d'avoir imaginé de vous envoyer mon portrait. C'est vous prendre par votre faible dont l'original est bien glorieux par le plaisir que cette galanterie vous a fait. Je m'en vais, s'il plaît à Dieu, aujourd'hui coucher à la Malgrange[3] pour la bonne fête de demain[4], où je demanderai à la sainte Vierge de Bon-Secours qu'elle affermisse les espérances de la paix que vous avez[5] et qu'elle la fasse avoir aux pauvres Jésuites. Je vous embrasse tendrement...

Le 1er de juillet 1762.

---

1. C'est le nom sous lequel voyageait la princesse Christine.

2. Cf. la lettre précédente, note 2.

3. Stanislas y arriva, en effet, vers quatre heures de l'après-midi. (*Journal de Durival.*)

4. La Visitation.

5. Dès son avènement (Cf. page 67, note 3), Pierre III s'était em-

Digitized by Google

68.

Mon très cher Cœur, Je suis charmé de l'apparition de M. Saussade[1]; je voudrais être aussi exact que lui et profiter de la bonne grâce avec laquelle il me présente son café. Le Parlement me remet bien les rentes de la Mission[2], mais je voudrais savoir quel droit il a eu de saisir les biens des Jésuites de Lorraine qu'il avait saisis, la Lorraine n'étant pas assujettie à sa juridiction. Je reçois votre chère lettre par l'exprès qui va à Plombières. Je suis charmé que le voyage de Strasbourg de Mesdames n'est pas de votre goût. J'en pense de même, mais ce n'est qu'à Saverne qu'elles ont écrit d'aller, invitées par le cardinal de Rohan[3]. Je tâcherai de les en dé-

---

pressé d'abandonner la coalition (16 mars) et même de mettre ses troupes à la disposition de Frédéric II. D'autre part, au mois de mai, la Suède avait signé la *paix de Hamburg*. Restée seule en face de la Prusse, l'Autriche ne pouvait plus espérer reconquérir la Silésie. La guerre continentale n'avait plus raison d'être. Toutefois, les informations restaient vagues. Barbier (*Journal*, VIII, 46) écrivait à la fin de juin ces lignes contradictoires : « ... Il est toujours certain que les Russes et la Suède ont fait leur paix avec le roi de Prusse. — La nouvelle ci-dessus n'est pas véritable quoique fondée en apparence sur la *Gazette*; les nouvelles de l'armée sont opposées. »

Ce sera dans la nuit du 4 au 5 novembre suivant qu'un courrier, dépêché tout exprès par la reine, apportera à Stanislas la première nouvelle de la paix.

1. Cf. page 54, note 2.

2. Sur les clauses financières de cette fondation pour missions données en Lorraine par les Jésuites, et sur l'établissement à Nancy du Séminaire royal des Missions, voir le *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne*... Lunéville, 1762, in-fol.; p. 1 et sq.

3. Louis-Constantin, prince de Rohan, évêque de Strasbourg depuis 1756, cardinal en 1761. Les évêques de Strasbourg possédaient à Saverne un magnifique château, qui avait été somptueusement restauré par le cardinal Armand-Gaston de Rohan.

Digitized by Google

tourner sans vous commettre en aucune façon [1]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 8 de juillet 1762.

69.

Mon très cher Cœur, Vous pouvez être tranquille sur l'envie des princesses d'aller voir Strasbourg; elle leur est entièrement passée, comme elles m'en ont elles-mêmes assuré il y a trois jours [2], ayant senti tous les inconvénients de ce voyage [3]. Je les attends ici le 3 du mois [4], comme je vous l'ai mandé. Au reste, quant aux affaires du temps n'en parlons point; si cela pouvait être, je dirais n'y pensons point. Mais cela est impossible. Ainsi, en silence et en souffrance, espérons dans la miséricorde du Seigneur [5]. Le P. Bieganski [6] nous mande que vous êtes devenue une grande promeneuse,

---

1. Les princesses devaient venir voir leur grand-père à Lunéville du 10 au 25 juillet, entre deux saisons d'eaux.

2. Stanislas avait séjourné à Plombières du 15 au 17.

3. Un de ces inconvénients eût peut-être été l'interprétation à laquelle aurait donné lieu cette visite des princesses chez le cardinal de Rohan. L'évêque de Strasbourg, en effet, s'était posé en ardent défenseur des Jésuites; il avait demandé au roi leur conservation en Alsace, et, le 8 août, Choiseul venait de lui répondre par de vagues promesses. Une démarche imprudente pouvait d'ailleurs tout perdre.

4. Lisez : du mois prochain. Mesdames n'arrivèrent à Lunéville, en quittant définitivement Plombières, que le 4 septembre au soir. (*Journal de Durival.*)

5. C'est le 6 août précédent que le Parlement de Paris, jugeant l'appel interjeté un an auparavant par le procureur général, avait rendu son fameux arrêt où défense était faite « aux soi-disans Jésuites » de porter l'habit de la Société, d'obéir au général et aux constitutions de l'Institut, de vivre en commun. Il leur avait été enjoint d'abandonner les maisons de la Société, l'arrêt réservant d'accorder à chacun d'eux, sur sa requête, la pension alimentaire nécessaire.

6. Les Jésuites confesseurs de la famille royale étaient restés à Versailles.

Digitized by Google

ce qui me fait grand plaisir. J'attends celui avec grande impatience de vous embrasser, ce que je fais mentalement, ma chère et unique Mareczka.....

Le 19 d'août 1762.

70.

Mon très cher Cœur, Ils ont menti ceux qui vous ont dit que je ne partais que le 15; en arrivant[1] je vous dirai le jour que je serai parti et vous dirai le sujet de mon délai d'un couple de jours[2]. En attendant, que M. Najac mette le pot au feu et M. Saussade son café[3]. J'en ai grand appétit. Mais le plus impatient c'est celui de vous voir, ma chère et unique Mareczka, que j'embrasse.....

Le 9 de septembre 1762[4].

71.

Mon très cher Cœur, J'arrive dans ce moment à Sarry[5] où

1. Le roi de Pologne arriva à Versailles le 15 au soir. — Cf. *Gazette de France,* 1762, p. 342.

2. « S. M. Pol. comptait partir pour Versailles le jeudi 9, mais elle veut auparavant être obéie sur la réception de M. Garaudé. » (*Journal de Durival,* du 7 septembre.)

En 1758, à la suite de la querelle entre la Cour souveraine et le chancelier-intendant La Galaizière (Cf. pages 39, note 4, et 46, note), Stanislas avait destitué les trois conseillers les plus compromis et remplacé arbitrairement l'un d'eux par le sieur Garaudé. La mesure fut rapportée. Mais lorsqu'en 1762 un siège vint à vaquer, les magistrats qui étaient de nouveau en lutte avec l'administration française, humilièrent le protégé du prince en refusant de l'admettre dans leurs rangs. Six conseillers furent exilés. La Cour céda en partie le 12 au matin, et alors, aussitôt après son dîner, le roi se mit en route.

3. Cf. pages 54, note 2, et 59, note 3.

4. De la Malgrange où Stanislas était depuis trois jours.

5. Sarry (Marne), arrondissement de Châlons, canton de Marson. Les

Digitized by Google

je trouve votre courrier qui m'a attendu ici depuis quatre jours, très fâché de l'avoir fait attendre si longtemps. Comme c'est en même temps un espion qui vous apprendra le jour de mon arrivée, je ne saurais vous tromper. Je vous ai mandé que j'arriverais le jeudi pour éviter les peines que vous vous donnez d'envoyer au-devant de moi et pour ne pas mettre toute la cour sur pied à mon arrivée, ayant eu dessein d'arriver un jour avant, le mercredi, comme j'espère avec l'aide de Dieu d'y arriver, qui est après-demain. L'impatience que vous me marquez de me voir me tente d'arriver un jour plus tôt en courant la nuit; mais je serais grondé si vous craignez que cela ne me fatigue, et je veux être le bienvenu, comme je l'espère par vos bontés. En attendant, je vous embrasse tendrement.....

A Sarry, lundi au soir[1].

72.

Mon très cher Cœur, Vous avez toujours mon rhume dans la tête; délivrez-vous-en, je vous prie, car, Dieu merci, j'en suis tout à fait quitte, en remerciant le Seigneur que toute la famille royale se porte bien. Oserais-je vous prier d'assurer de ma part Madame la chère Victoire de la joie que

---

évêques de Châlons y avaient un château où Stanislas était reçu, presque chaque année, par Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré. Ce prélat était le frère de l'archevêque de Besançon, grand-aumônier du roi de Pologne.

1. Bien que cette lettre ne porte aucune date, nous pouvons lui assigner celle du *lundi 13 septembre 1762*. Les caractères, fort difficiles à lire et tremblés, ne permettent pas de supposer que ces lignes aient été écrites avant 1760. Or, pour les cinq derniers voyages du prince à Versailles, il n'y a que les dates de départ et d'arrivée de l'année 1762 qui concordent avec les indications fournies par le billet lui-même. Nous savons par Durival que, cette fois, le roi de Pologne quitta la Malgrange le dimanche 12 septembre, pour aller coucher à Saint-Aubin, et qu'il arriva effectivement à Versailles le mercredi 15.

Digitized by Google

j'ai de savoir sa colique passée[1]. Nous avons ici des nouvelles de la fermeté du Parlement de Douai qui met en mauvaise humeur celui de Paris[2]. Il commence aujourd'hui le grand froid à se ralentir[3]. Je finis la lettre sans jamais finir de vous remercier de votre souvenir le jour de vos dévotions. Je vous embrasse.....

Le 21 de janvier 1763.

73.

Mon très cher Cœur, Comme vous allez faire vos dévotions après-demain[4], n'oubliez pas que vous avez votre conscience chargée de m'avoir détourné de mon petit pèlerinage. Malgré le beau temps qu'il fait aujourd'hui ici, j'obéis à vos ordres et par mon obéissance je me fais un mérite comme si j'y

1. Marie Leszczynska écrivait à cette époque au président Hénault : « Victoire m'a bien inquiété hier : elle menaçait de la petite vérole : de la fièvre, beaucoup mal aux reins, grand assoupissement; enfin, Dieu merci, elle est bien; encore de la fièvre, mais peu. — Vous aurez su toutes mes inquiétudes pour ma pauvre fille Victoire, quoique l'on assurât qu'il n'y avait point de danger; mais la souffrance affreuse où elle était faisait peine à voir... — Ma pauvre Victoire est dans des souffrances horribles; elle a eu six jours de bon : les douleurs l'ont reprise pis que jamais. On a beau dire, je ne puis m'empêcher d'être inquiète. » (S. d.) — Cf. des Diguères, *op. cit.*, lettres 158, 159 et 160.

2. Cf. page 63, note 4.

3. « Il y a longtemps qu'on n'a vu ici en France un hiver aussi long et aussi rude. La grande gelée a commencé vers le 18 décembre, et la rivière a charrié; mais sur la fin de décembre, elle a été prise entièrement et elle a continué de n'être qu'une glace jusqu'au 29 de ce mois de janvier, que le dégel a commencé à se déclarer peu à peu, heureusement. Tous les chantiers sont presque vides par la quantité de bois qui a été brûlé. Toutes les provisions de carême, qui commence au 14 février, ont été arrêtées... » (Barbier, *op. cit.*, VIII, 63.) En Lorraine, il y avait eu, deux jours avant, 9 degrés Réaumur de froid. Le 21, le thermomètre marqua de 4 à 5 degrés. (*Journal de Durival.*)

4. A l'occasion de la Purification.

Digitized by Google

avais été[1]. Je vous répète mes remerciements d'avoir exécuté ce que j'ai pris la liberté de vous charger, et surtout d'avoir parlé à... (*illisible*), ce qui a fait un très bon effet[2]. Vous êtes charmante en tout ce que vous faites. Je vous embrasse tendrement.....

Le 1er de février 1763.

74.

Mon très cher Cœur, Vous avez bien de la bonté qu'après m'avoir dit qu'il n'y a rien de nouveau, d'y ajouter que vous m'aimez rudement, ce qui étant, quoique très ancien, il me devient toujours très nouveau et très précieux, et me rend, mon cher Cœur, le plus heureux des mortels. Au reste, vous

---

1. Après tous les historiens du prince, nous avions avancé naguère (*Les Derniers moments du roi Stanislas*, p. 14) que rien, même les plus mauvais temps, ne put jamais détourner Leszczynski d'accomplir un seul de ses cinq pèlerinages annuels à Bonsecours. On voit qu'il y a quelques réserves à faire. — Cf. lettres 84 et 125. — Le *Journal de Durival* nous apprend qu'en raison des rigueurs de la saison, Stanislas s'était également abstenu en février 1761.

2. Il doit s'agir de la nomination de Richard Mique, premier architecte du roi de Pologne, comme ingénieur des ponts et chaussées de Lorraine et Barrois, en remplacement du sieur Baligand, décédé le 21 décembre précédent. Au mois de janvier, Stanislas, ayant demandé cette satisfaction à Trudaine, avait essuyé un refus catégorique. Fort irrité, le prince jura qu'il l'emporterait et s'adressa à sa fille. Le 7 février, Mique succédait, en effet, à Baligand. (Cf. *Journal de Durival*, 18 janvier et 9 février.) — Voici, en cette hypothèse, la lettre de Marie Leszczynska à laquelle répondait Stanislas : « Je suis dans la joie, cher Papa, de vous savoir en bonne santé : que le bon Dieu en soit loué. Je me suis acquittée tout de suite de vos ordres, et j'ai remis au Roi votre mémoire : j'ai fait plus, j'ai envoyé chercher le contrôleur général, qui m'a assuré qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on vous a rapporté ; que l'on n'a point nommé à la place, et qu'il n'y a que M. Micque qui l'aura, à moins que vous n'en voulussiez un autre... » (S. d. ; citée par Proyart, *Histoire de Stanislas premier*, j. cit., II, 177-178.) — Le mot absolument illisible serait dès lors *Berlin*.

Digitized by Google

commencez votre carême[1] à présent, à l'ordinaire duquel j'ai grande part, car si vous vous mortifiez en faisant maigre, je suis bien mortifié par l'inquiétude pour cette chère santé[2]; ainsi je me recommande en vous ménageant à votre sagesse et à la tendresse pour celui, ma chère et unique Mareczka, qui vous embrasse.....

Le 21 de février 1763.

75.

Mon très cher Cœur, Je vous remercie de la nouvelle que vous me donnez du relâchement du mal de la chère Victoire[3]; mais pour le guérir tout à fait je crois qu'il n'y a que les eaux minérales de salutaires. Mais lesquelles? C'est à la Faculté de décider. Au reste, touchant nos chers Jésuites, on n'en dit pas un mot, comme s'ils n'avaient jamais été au monde[4]. Je ne suis pas un moment tranquille sur la sûreté des miens en Lorraine, qu'il me semble que je ne tiens que par la queue[5]. Tâchez, mon cher Cœur, je vous prie, de

---

1. Le mercredi des Cendres tombait, cette année, le 16 février.

2. Stanislas détestait le maigre qui, d'ailleurs, l'incommodait; d'où ses inquiétudes pour la santé de sa fille.

3. Cf. lettre 72.

4. Le 18 janvier, Voltaire avait écrit à d'Alembert : « Les Jésuites ne sont pas encore détruits : ils sont conservés en Alsace ; ils prêchent à Dijon, à Grenoble, à Besançon. Il y en a onze à Versailles, et un autre qui me dit la messe. »

5. En Lorraine, les Jésuites nationaux ou étrangers ne furent cependant pas inquiétés. Pour ne point chagriner Stanislas, on n'étendit pas à cette province les mesures de rigueur prises contre l'Institut dans le reste du royaume.

A la mort du prince, Marie Leszczynska obtiendra même prolongation de cette faveur jusqu'à son propre décès. Par édit de juillet 1768, les Jésuites de Lorraine et Barrois verront enfin leur Société dissoute et seront tenus d'évacuer leurs maisons pour le 1er septembre suivant.

L'édit royal du 26 novembre 1764, enregistré le 1er décembre et

Digitized by Google

découvrir si, après la guerre finie, la bonne intelligence continue entre nous et l'Autriche[1]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 3 de mars 1763.

76.

Mon très cher Cœur, Comme j'ai beaucoup de vanité et peu d'occasions à me vanter de bonnes actions, je saisis celle que je viens de faire pour vous dire, comme je vous l'ai mandé, que je pris hier médecine; et comme je n'ai pas meilleur exemple à vous donner, j'espère que vous imiterez celui-là et que vous en ferez autant pour vous purger des mauvaises nourritures du carême[2]. Quoique je croie que le Roi est quitte de deux accès de la fièvre, je voudrais en être bien sûr pour être tranquille aussi bien que sur la colique de la chère Victoire[3]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 7 d'avril 1763.

---

confirmant les arrêts du Parlement, permit aux Jésuites de vivre en simples particuliers dans le royaume; mais, comme il statuait « que la Société des Jésuites n'y aurait plus lieu », il consacrait en même temps la dissolution définitive de l'Institut. C'est alors que beaucoup de Jésuites se retirèrent en Lorraine. (Cf. Durival, *Description de la Lorraine*, I, 251.)

1. La paix venait d'être définitivement signée à Paris, le 10 février, entre l'Angleterre d'une part, la France et l'Autriche de l'autre ; et, cinq jours plus tard, à Hubertsbourg, entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe. — Après avoir applaudi autrefois au projet d'écraser Marie-Thérèse et souhaité que l'on étouffât, comme il disait, « la dernière étincelle de la maison d'Autriche », Stanislas s'était laissé gagner à d'autres idées. Il avait composé un écrit pour persuader que l'alliance des Bourbons et des Habsbourg était le seul moyen d'entretenir la paix en Europe. Après le traité de Versailles (1756), il avait donné le nom d'*Alliance* à une place qu'il faisait construire à Nancy et sur laquelle il éleva même une fontaine monumentale, afin de conserver le souvenir de cette union.

2. Cf. page 75, note 2.

3. « Ma pauvre Victoire souffre toujours », écrivait encore la reine

Digitized by Google

77.

Mon très cher Cœur, Me voici au plus grand, au plus aimable, au plus heureux jour de ma vie; c'est celui de votre naissance, jour qui me fait passer tous les moments de ma vie avec la plus grande douceur que peut goûter un mortel[1]. Je vous en fais mes compliments, ou plutôt à moi-même. Au reste, vous me demandez si j'ai vu le *Discours des richesses de l'État*[2]. Vraiment oui. J'en ai été frappé et saisi[3]. Mais, malheureusement, je désire trop passionnément de le voir réaliser pour l'espérer. Je vous embrasse.....

23 juin 1763.

à Hénault. « Quand on la croit bien, ses douleurs reprennent, qu'elle souffre avec une patience attendrissante. » (S. d.) — Cf. des Diguères, *op. cit.*, lettre 162. — On sait que Mme Victoire ne mourut qu'en 1799 (7 juin).

1. Cf. lettre 3.

2. *Mémoire des richesses de la France* (par Roussel de La Tour, conseiller au Parlement), 1763, in-4°; réimprimé sous le titre *Richesses de l'État*, 1763, in-8°. Cet écrit fit grand bruit et provoqua des réfutations. L'auteur proposait une taille réelle sur les terres et une taxe personnelle qui eût atteint seulement deux millions de personnes par classe. Il voyait dans cette combinaison un moyen de remédier à la détresse financière, de produire même un revenu considérable à l'État tout en abolissant tous les autres impôts.

3. Durival consigne dans son *Journal*, en date du 11 juin : « Mon frère [Claude Durival, secrétaire de l'intendance] m'écrit du 9 : Le roi de Pologne saisit avidement les vues du projet de finances que vous faites réimprimer (la *Richesse de l'État*). Il en parle à tout le monde, voudrait le faire exécuter en Lorraine, et dit qu'il faut vous charger de l'exécution [l'auteur du *Journal* était lieutenant-général de police de Nancy depuis 1760]. L'on attend avec impatience la réimpression pour en distribuer des exemplaires... On assure que M. le duc de Choiseul goûte beaucoup et protège ce projet, et qu'il a occasionné une brouillerie entre lui et le ministre de la finance. — J'envoie des imprimés de ce projet à Lunéville. »

Le *Recueil des ouvrages manuscrits de Stanislas* (Ms. n° 360 de la *Bibliothèque de Nancy*) contient quelques réflexions, écrites de la

Digitized by Google

78.

Mon très cher Cœur, Je vous fais mon compliment sur la campagne glorieusement finie[1]. Tous les officiers ne chantent que votre gloire et votre générosité dans les gratifications qu'ils ont reçues. Vous allez bientôt quitter Compiègne et vos chères religieuses[2], je crois que leur règle devient bien mortifiante par votre absence. J'en juge par mon expérience. J'ai beau m'amuser des plaisirs de ma campagne agréable, tout m'ennuie sans voir ma chère et unique Mareczka que j'embrasse.....

Le 29 de juillet 1763[3].

79.

Mon très cher Cœur, Je voudrais à mon tour porter ma réponse moi-même, pour être au plus tôt là d'où je ne voudrais jamais bouger. Votre courrier dérange ma petite ruse. En partant de la Malgrange, je vous ai fait mander que je n'arriverais que le mercredi et je comptais d'arriver mardi, comme je le ferai avec l'aide de Dieu; cela était pour éviter toutes les cérémonies et arriver dans mon grand incognito

---

main même du roi, sur le projet de Roussel de La Tour (fol. 341-342), ainsi qu'une copie de ces pages, modifiées par Solignac. Cette pièce est inédite. « En lisant l'écrit qui a pour titre *Richesse de l'État,* dit Stanislas, j'ai cru avoir en main une production du génie même de la France, qui, prenant l'essor, voulait enfin dévoiler ce qui peut la rendre plus puissante et plus heureuse. »

1. Singulière appréciation sur cette malheureuse guerre de Sept ans d'où la France sortait épuisée et humiliée ! — Le 21 juin précédent, la paix avait été publiée dans Paris. Les troupes revenaient peu à peu. Les dernières quitteront Francfort le 28 février 1764.

2. La reine était à Compiègne depuis le 6 juillet.

3. De Commercy où Stanislas était arrivé le 4 juillet.

Digitized by Google

pour ne jouir en descendant du carrosse que du plaisir de vous voir. Cela se pourrait encore. Ainsi, si vous voulez, dites que je n'arriverai que le mercredi, et, en conséquence, n'envoyez pas au-devant de moi vos équipages. Mais comme je me rends sous vos lois, vous ferez ce qui vous plaira. Je vous embrasse tendrement.....

A Châlons ce lundi matin[1].

80.

Mon très cher Cœur, J'ai supporté la faiblesse de mes yeux avec patience jusque à présent, mais dans ce moment elle m'est insupportable. Depuis que je vous ai perdue de vue, nul objet ne m'en peut dédommager. Les délices de mon petit séjour rendent mes regrets plus douloureux après les avoir quittées. Le cher maréchal... (*nom illisible*[2]) vous rendra cette lettre. Que n'est-il pas possible pour qu'il me rende à ma chère et unique Mareczka, pour que je ne sorte jamais d'entre ses bras. Je vous embrasse tendrement[3]...

---

1. Une méthode analogue à celle que nous avons déjà employée (Cf. lettre 71) nous permet de dater ce billet du *lundi 12 septembre 1763*. — Stanislas avait quitté la Malgrange le samedi précédent pour aller coucher à Saint-Aubin. Il arriva à Versailles, selon ses prévisions, le *mardi 13*, à huit heures du soir. — Au reste, la reine n'avait guère tenu compte des recommandations de son père. M^mes^ Adélaïde et Victoire vinrent à la rencontre du prince, et l'entrevue se fit à Paris, près des boulevards où le peuple s'était rendu en foule. (*Journal de Durival.*)

Si Stanislas ne s'arrêta pas cette fois à Sarry (Cf. page 71, note 5), c'est que l'évêque de Châlons qui l'y recevait d'habitude, était alors fort souffrant. Le 3 octobre, on apprendra à Lunéville la mort du prélat.

2. Très probablement : *Berchény;* et, dans ce cas, la lettre aurait été écrite de Luzancy. — Cf. page 13, note 2.

3. L'altération des caractères et leur complète similitude avec ceux de la lettre précédente indiquent que ces lignes ont été tracées en 1763. Elles n'ont pu l'être, dès lors, que dans les premiers jours d'octobre.

Digitized by Google

81.

Mon très cher Cœur, Je vous annonce par celle-ci le moment de mon arrivée à la Malgrange et ma réception des plus agréables par votre courrier chargé de votre chère lettre qui me rappelle le plus sensiblement toutes vos bontés, quoique très présentes dans mon souvenir, et la reconnaissance inexprimable pour la première nouvelle. Je vous dirai celle qui vous étonnera, c'est que notre petite maladie m'est arrivée fort à propos et sans aucune douleur[1], ce qui enchante mon Rönnow, comme vous le verrez par le rapport qu'il en a fait à M. Lassone[2]. Pour moi, je la prends pour un effet de sympathie très salutaire. Au reste, je m'en vais offrir, si je peux, ma douleur[3] pour la rendre du moins supportable. Faites-en autant, mon Cœur, et que l'espérance, avec la grâce de Dieu, de nous revoir nous soutienne. Je vous embrasse tendrement.....

Le samedi à la Malgrange[4].

82[5].

Mon très cher Cœur, Je sens beaucoup de peine de toutes les mauvaises nouvelles que vous me mandez ; je n'en sens

---

1. Cf. lettre 24.

2. De Lassone était premier médecin de la reine.

3. Stanislas veut dire qu'il va se consoler aux pieds de la Vierge de Bonsecours du chagrin d'avoir quitté sa fille.

4. Même observation que pour les lettres 71, 79 et 80. — La date est : *samedi 8 octobre 1763 ;* nous pouvons même ajouter : *après midi,* car Durival nous apprend, dans son *Journal,* que Stanislas arriva à midi à la Malgrange.

5. Même observation que pour la lettre 63. — Cf. Raczyński, *op. cit.*, 250.

Digitized by Google

pas moins de penser à la vôtre de les voir et de me les apprendre[1]. Tout ce qui me console en recevant vos chères lettres, c'est de savoir que, grâce à Dieu, ma chère Marie se porte bien et que son gros papa Lala[2].

J'ai ici toute la Lorraine à l'occasion de la nouvelle année, qui tous me disent qu'ils veulent me suivre en Pologne[3]. Je suis devenu bien précieux en voyant que je suis en butte à qui voudra m'avoir ; mais, étant ce que je veux être le reste de mes jours, je ne suis que tout à vous, ce qui me tient lieu de tout ce qu'on peut désirer dans ce monde. Je vous embrasse tendrement, mon unique Mareczka. Votre père qui vous aime de tout son cœur.

Le 1er de janvier 1764.

83.

Mon très cher Cœur, Il est certain qu'en commençant la nouvelle année, je me la représente très heureuse par l'espérance de vous voir dans son courant. Mais je partage autrement le temps. Les six mois je languis à vous voir et les six autres à me désespérer de vous avoir quittée, de façon que, tout calcul fait, il n'y a que le moment dont je jouis du bonheur d'être avec vous que je mets en compte. Pourquoi ces heureux moments ne sont-ils pas de la durée de l'année? Le

---

1. Voir page 82, notes 4 et 5.

2. *Lala,* terme polonais, employé quelquefois pour *lalka ;* il signifie *poupon* et renforce la plaisanterie que fait Stanislas sur lui-même. Il semble que, par cette phrase peu claire, le prince veuille dire à sa fille que sa propre santé est également satisfaisante.

3. Auguste III étant mort le 5 octobre précédent, le trône de Pologne était vacant. A ce moment même, Leszczynski brûlait de retourner à Varsovie. Sur ce secret désir du prince et le sens de son allusion à Marie, voir *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne,* pp. 522 et sq.

Digitized by Google

prince de Beauvau[1] a passé chez sa mère[2]; je ne l'ai pas encore vu pour savoir des nouvelles. Je ne crois pas qu'il m'en donne de bonnes. Je vous embrasse tendrement.....

Le 7 de janvier 1764.

84.

Mon très cher Cœur, Je suis bien aise de la santé du Pape[3]. Mais il faudrait des circonstances plus favorables pour arrêter ce qui vient de se passer à l'égard du saint archevêque; cela ne met pas du baume dans le sang[4]. Vous faites bien de vous épargner la peine de m'apprendre tout ce qui se passe : je ne le sais et ne le sens que trop[5]. Je pars après-demain pour mon pèlerinage chercher le secours dans la protection de la

---

1. Cf. page 31, note 5.

2. Anne-Marguerite de Ligniville, princesse douairière de Beauvau et Craon, avait tenu autrefois auprès de Léopold le rôle que la marquise de Boufflers, sa fille, jouait maintenant auprès de Stanislas. A la cession des Duchés, le prince de Craon avait été fait premier ministre de François en Toscane. Mais, depuis leur retour en Lorraine (1749), depuis, surtout, la mort de son mari (1754), la princesse vivait dans la retraite, au château de Haroué.

3. Clément XIII, élu le 6 juillet 1758 et alors âgé de soixante et onze ans.

4. Le 28 octobre 1763, l'archevêque de Paris avait publié sa célèbre *Instruction pastorale* sur les atteintes données à l'autorité de l'Église par les jugements des tribunaux séculiers dans l'affaire des Jésuites. Le 21 janvier 1764, le bourreau brûla l'œuvre du prélat qui fut cité par le Parlement à comparaître. Louis XV trouva un palliatif; il exila, une fois de plus (Cf. lettres 18 et 47), le premier pasteur du diocèse, à 40 lieues de Paris.

5. A la suite de l'affaire de l'archevêque de Paris, le Parlement sévissait de nouveau contre les Jésuites. Il fut enjoint à tous les Pères qui voudraient rester en France, d'abjurer leur Institut. Le 9 mars 1764, un second arrêt sera rendu dans le même sens. Les Jésuites choisirent le bannissement. Les Parlements de Toulouse, de Rouen et de Pau imitèrent cette mesure, et les religieux de ces quatre ressorts subirent l'exil.

Digitized by Google

sainte Vierge pour celle qui porte son nom[1]. Je ne suis pas hors d'inquiétude de l'humeur des dartres du comte de Provence[2] avant que de savoir qu'elle soit extérieurement. Enfin, on ne peut pas avoir l'esprit en repos qu'en pensant à ce qui fait toute ma consolation qui est ma chère et unique Mareczka que j'embrasse.....

Le 29 de janvier 1764.

85.

Mon très cher Cœur, Voilà le beau temps qui revient; je voudrais qu'il se répandit dans tous les esprits; mais je m'en tiens aux deux articles de votre chère lettre sur la confiance que vous avez en Dieu et sur votre bonté que vous m'aimez terriblement; cela est suffisant pour dissiper toutes mes inquiétudes et pour ne penser, dans tout l'épanchement de mon cœur, qu'au plaisir de vous embrasser tendrement, ma chère et unique Marie, et à celui de vous dire que je suis de tout mon cœur et de toute mon âme à vous.

Le 17 février 1764.

86.

Après vous avoir écrit, il m'a pris une petite indigestion que j'ai pu mériter en mangeant du melon. Mais de quoi je vous jure, par la foi du bon papa, que cela m'a fait du bien, ayant rendu tout ce que j'avais dans le corps, et que je me porte

---

1. Durival (*Journal*) nous apprend qu'à cause du mauvais temps, ce voyage ne se fit pas.

2. Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, né à Versailles le 17 novembre 1755; depuis Louis XVIII. Il était le filleul du roi de Pologne.

Digitized by Google

bien, grâce à Dieu, et que j'observerai un très exact régime. Soyez tranquille, je vous prie, mon Cœur[1].

87.

Mon très cher Cœur, L'arrivée de votre courrier me pénètre de la plus tendre reconnaissance, mais il me fait juger de votre inquiétude, qui me fait plus de mal que toute mon indigestion, laquelle, comme je vous ai mandé, m'a fait un très grand bien. Après donc vous avoir rendu un million de grâces de votre empressement sur l'envoi de votre courrier, je vous jure sur toute l'attention que j'ai à me conserver. Vous m'en pouvez croire quand je vous assure que la seule raison de vivre pour jouir de la bonté de ma chère Mareczka suffit à m'intriguer pour me conserver. Soyez donc, je vous prie, tranquille et persuadée qu'il ne me reste d'autre suite d'indigestion que de ne pouvoir pas digérer ce qui se passe chez vous[2]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 28 de mai 1764[3].

---

1. L'écriture de cette lettre nous permettrait déjà de la classer positivement parmi celles de l'année 1764. Mais, grâce au *Journal de Durival*, nous pouvons préciser : ce billet doit être daté de *la Malgrange, le 21 mai, au soir*. Ce jour-là, en effet, le roi de Pologne, après son dîner, et au moment de partir de Lunéville pour sa maison de campagne, eut une indigestion et de violents vomissements. Il se mit quand même en route, quelques heures après. « Arrivé à la Malgrange, continue Durival, le Roi voulait faire mystère de son accident : mais il a été obligé de tout avouer et *d'écrire à la reine. Il lui a mandé qu'il se modérerait, qu'il lui promettait.* » — Stanislas aimait beaucoup le melon. Grâce à une *melonnière* qu'il avait fait établir à Lunéville, il en mangeait une partie de l'année. A Versailles, d'ailleurs, les jardiniers de Louis XV en présentaient, d'habitude, sur la table royale, dès le jeudi saint.

2. Cf. page 82, note 5.

3. Le roi de Pologne quitta ce jour même la Malgrange, vers deux heures et demie.

Digitized by Google

88.

Mon très cher Cœur, Je crois qu'en ouvrant ma lettre votre premier coup d'œil est de savoir des nouvelles de ma santé[1]. Je réponds par la grâce de Dieu à vos désirs à continuant à vous assurer que je me porte autant bien que vous pouvez le souhaiter, c'est-à-dire parfaitement bien. Au reste, je vous prie de faire réparation à mon Commercy sur l'humidité[2]. Soyez, je vous prie, persuadée qu'il n'y en a aucune et que c'est une situation des plus belles tant pour la santé que pour l'agrément, hormis celui de n'y point voir ma chère et unique Marie que j'embrasse.....

Le 15 de juillet 1764.

89.

Mon très cher Cœur, Continuez, je vous prie, comme vous avez la bonté de me marquer, à remercier le Seigneur, car je continue par sa grâce à me fort bien porter. Ma cousine, après m'avoir charmé par son petit séjour[3], est partie hier, disant qu'elle avait beaucoup d'affaires de conséquence qui pressent son retour; en quel cas je la plains, car je la croyais très heureuse, pensant qu'elle n'avait rien à faire. Les nouvelles d'aujourd'hui nous apprennent la mort de l'évêque de

---

1. « Avant-hier soir vers les huit heures, le roi de Pologne eut encore à Commercy une indigestion, mais moins forte que la précédente; elle s'est passée de même par des vomissements, et n'a point eu de suites fâcheuses. » (*Journal de Durival*, du 11 juillet.)

2. Stanislas était à Commercy depuis le 5 juillet. — Marie craignait que le voisinage de la Meuse, la multiplicité des bassins et des cascades qui ornaient les jardins et jusqu'aux pavillons eux-mêmes, ne rendissent ce séjour malsain pour un vieillard.

3. La princesse de Talmont était arrivée à la Malgrange le 24 mai; elle avait suivi le roi de Pologne à Commercy. — Cf. page 12, note 2.

Digitized by Google

Soissons[1]. Je crois qu'il a fort bien fait, et que celui qui lui succédera, ne succédera pas à sa façon de penser[2]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 23 de juillet 1764[3].

90.

Mon très cher Cœur, A quoi ont servi tous vos chers soins pour mes yeux, puisque, avec les plus clairvoyants, en vous perdant de vue je ne vois pas l'objet qui fait toutes mes délices? Mais cependant, malgré tout cela, vos bontés infinies me représentent bien sensiblement ce que je ne vois pas et que je sens bien vivement. Pour lesquelles je vous baise les mains, en vous embrassant de tout mon cœur et de toute mon âme.

Berciny[4] et sa femme[5] vous baisent les pieds. Griffon, fidèle compagnon de ma douleur, n'a pas eu le cœur de vous dire adieu[6].

---

1. François, duc de Fitz-James, pair de France, né à Saint-Germain-en-Laye, le 9 janvier 1709; mort à Soissons, le 19 juillet 1764.

2. En 1761, Louis XV avait consulté sur l'Institut des Jésuites tous les cardinaux, archevêques et évêques qui se trouvaient à Paris. Les prélats s'étaient réunis en conférence, au nombre de 51, le 30 novembre, chez le cardinal de Luynes. Après avoir étudié pendant un mois les constitutions et les statuts de l'Ordre, ils s'étaient prononcés à l'unanimité moins 6 voix en faveur des Jésuites. Des 6 prélats opposants, à la tête desquels marchait le cardinal de Choiseul, 5 demandaient quelques modifications au régime de la Société ; un seul, l'*évêque de Soissons*, « dont les vertus servaient de drapeau à la secte janséniste », tout en rendant justice aux mœurs des Jésuites, opina pour l'entière suppression de l'Ordre.

3. De Commercy.

4. Pour *Bercseny* qui est la vraie forme du nom du maréchal, nom écrit en France : *Berchény* ou *Berchtny*. — Cf. page 13, note 2.

5. Anne-Catherine de Wiet-Girard, morte le 24 août 1766.

6. Cf. page 27, note 3.
L'écriture indique que cette lettre n'a pu être adressée que dans les

Digitized by Google

91.

Mon très cher Cœur, Je crois que vous avez plus de confiance au rapport de votre courrier sur mon heureuse arrivée que tout ce que je pourrais vous en dire. Il vous rendra donc compte de m'avoir vu, Dieu merci, en bonne santé à mon retour. J'ai joui d'un très beau temps dans mon voyage qui était plutôt une promenade dont je pourrais dire avoir été content[1], si la douleur de vous avoir quittée ne me rendait indifférent tout ce que je sens. Au reste, je vous conjure de vous tranquilliser sur ma médecine que je prendrai sitôt que Rönnow le voudra. En attendant, l'honnête garçon Maciek[2] me rend plus de services que tous les remèdes. Je vous embrasse tendrement.....

A la Malgrange, le 7 d'octobre 1764.

92[3].

Mon très cher Cœur, Vous voilà donc dans votre bel apparte-

---

deux dernières années de la vie de Stanislas. Le contexte permet, de plus, de la dater du mois d'*octobre 1764,* alors que Leszczynski revenait de Versailles où il séjournait depuis le 14 septembre. Ce billet fut sans doute tracé à Luzancy. « Grâce à Dieu, j'ai eu des nouvelles de mon papa de Lusanci et de Sari », écrivait, le 7 octobre, Marie à Hénault. « Il se porte à merveille... il arrive aujourd'hui à la Malgrange. » (Des Diguères, *op. cit.,* lettre 203.) — Le prince quittait la cour de France pour n'y plus revenir.

1. Durival consigne, en effet, dans son *Journal,* en date du 7, que le roi de Pologne arriva « en très bonne santé et très content de son voyage ». Et M. de Lucé écrivait, dans le même sens, le 8 octobre, à Choiseul-Praslin : « Le roi de Pologne arriva hier au soir à la Malgrange. Ce prince jouit d'une santé parfaite. » (*Archives des Affaires étrangères,* Lorraine, t. 145.)

2. Un des trois « garçons de garde-robe » de Stanislas.

3. Même observation que pour la lettre 63. — Cf. Raczyński, *op. cit.,* 251.

Digitized by Google

ment[1]; je voudrais que ma vue se raccommode pour le contempler quand j'aurai le bonheur d'y être. Mais quand je vous vois, je suis aveugle sur toute autre chose. Au reste je suis étonné que vous êtes si occupée de mon confesseur[2]. Vous serez obéie; mais en vous obéissant je me donne la liberté de vous remontrer que cela ne fait ni froid ni chaud aux Jésuites qui savent que j'attends mon confesseur de Pologne pour être perpétuel. En attendant son arrivée, je voulais, en bon gentilhomme de campagne, me servir de mon curé[3]. Mais depuis ce que vous me dites, je me servirai d'un Jésuite[4], ma chère et unique Mareczka. Je vous embrasse tendrement.....

Le 19 de décembre 1764.

93.

Mon très cher Cœur, Voici une grande matière pour la lettre d'aujourd'hui, qui est la Nativité du Seigneur. Mais ce serait en vain que je m'appliquerais à vous faire des souhaits, puisque je les fais tous les moments de ma vie, et tout ce que je pourrais vous dire se réduit qu'il n'y a rien de nouveau, comme vous le dites, sur le train des affaires, avec cette différence que je voudrais que ce qui dure sur les affaires du temps changeât et que ce que je dis qu'il n'y a rien de nouveau sur mes vœux durât autant que ma vie et que la tendresse avec laquelle je vous embrasse.....

Le 25 de décembre 1764.

---

1. Tous les quatre ou cinq ans, on tendait un meuble complet dans la chambre de la reine : lit, tapisseries, rideaux, portières et pliants. Par suite de la détresse financière, ce renouvellement avait été retardé depuis plusieurs années.

2. Le P. Ubermanowitz était mort à Lunéville le 13 décembre, âgé de soixante-seize ans.

3. Le R. P. Leroy, chanoine régulier, prieur claustral de Saint-Remy et curé amovible de la paroisse Saint-Jacques de Lunéville.

4. Cf. page 75, note 5.

Digitized by Google

94.

Mon très cher Cœur, Je prends comme vous le commencement de l'année pour le plus heureux qui pourrait m'arriver pendant le cours duquel je peux me flatter du plus grand bonheur qui puisse m'arriver, c'est celui de vous voir. Pour qu'il fût parfait, il faudrait que ce moment ne fût pas si long à attendre. Me voilà délivré de la grande compagnie que la nouvelle année m'a attirée, et réduit à ma solitude. J'ai tout le temps sans aucune distraction de penser à ma chère et unique Mareczka que j'embrasse.....

Le 5 de janvier 1765.

95

Mon très cher Cœur, J'aime infiniment le canal que vous avez pris pour me dire quand quelque chose mérite circonspection[1]. Je serai très aise d'apprendre par cette voie ce que vous voudrez que je sache. J'ai été enchanté de ce que vous m'apprenez, mais malheureusement j'apprends le contraire et que tout ira sans qu'on puisse espérer rien de bon[2]. Mon emplâtre le plus consolant c'est que ma chère Marie se porte bien, par la grâce de Dieu, que j'embrasse tendrement.....

Le 5 de mars 1765.

96.

Mon très cher Cœur, Je continue à être très content du

1. Fort probablement un des Jésuites polonais.

2. Peut-être s'agit-il encore de la situation faite aux Jésuites. Le 7 janvier 1765, à l'annonce de la destruction définitive de l'Institut en France, Clément XIII avait lancé la bulle *Apostolicum ;* les amis des Pères en attendaient un heureux effet.

Digitized by Google

P. Luskina[1], et à vous remercier de m'avoir déterminé à le faire venir. Je crois que je vous ferai plaisir de l'amener avec moi en abbé à Versailles[2], et à lui un grand bien d'avoir une occasion de se jeter à vos pieds. Les rumeurs sur les ministres se sont dissipées[3], ce qui n'est pas étonnant, n'ayant été fondées sur rien autant que tout ce qui pourrait faire espérer quelque chose de nouveau et de bon. Je vous embrasse tendrement.....

Le 9 de mars 1765.

97.

Mon très cher Cœur, Oublions et ne sentons rien d'affligeant. Je sors de l'église ayant entendu *Alleluia* dont pénétré

1. Le jésuite polonais appelé auprès de Stanislas pour remplacer, comme confesseur, le P. Ubermanowitz. (Cf. lettre 92.) — Le P. Étienne Luskina était arrivé à Lunéville le 12 février, accompagné d'un autre religieux, son compatriote. (Chatrian, *Anecdotes ecclésiastiques du diocèse de Nancy*, t. V; Ms. du *Grand séminaire de Nancy*.)

2. Jusqu'à la fin de 1764, la famille royale avait gardé au château de Versailles les Pères qui possédaient sa confiance. (Cf. page 70, notes 5 et 6.) L'édit du 26 novembre les atteignit, et Louis XV n'osa plus les disputer au Parlement. La reine, néanmoins, put conserver deux Jésuites polonais, dont le P. Bieganski; elle avait réclamé, avec insistance, leur maintien comme nécessaire à la tranquillité de sa conscience. Mais ces religieux devaient être habillés comme de simples ecclésiastiques, soit en habit long, soit *en abbés*. Ils demeurèrent ainsi à la cour jusqu'à la mort de Marie Leszczynska.

3. Marie Leszczynska écrivait, à la fin de février ou au début de mars, à Hénault : « Savez-vous pourquoi on dit que le chancelier [Lamoignon, exilé depuis 1763] revient ? C'est pour faire M. Laverdy [le contrôleur général des finances] garde des sceaux. Je ne vous assure pas ma nouvelle, mais nous sommes dans un temps où l'on peut tout croire. » Ce bruit n'était pas fondé. (Cf. des Digueres, *op. cit.*, lettre 207.) Dans certains milieux on parlait même, contradictoirement, de la disgrâce de L'Averdy et du renvoi prochain de Choiseul. C'est à la chute du destructeur des Jésuites que Stanislas semble surtout faire allusion.

Digitized by Google

je vous félicite avec tous les vœux d'une parfaite joie, qui fait aujourd'hui celle de toute l'Église[1]. Dites-moi si les cérémonies de la semaine sainte ne vous ont pas beaucoup fatiguée. Je suis bien aise que vous allez profiter de la belle saison à Marly ; pour moi elle m'est partout égale où je ne vois point ma chère et unique Mareczka que j'embrasse tendrement.....

Le 7 d'avril 1765.

98.

Mon très cher Cœur, Je puis vous assurer que, sans avoir autre raison de me purger que le plaisir de vous obéir, je l'aurais déjà exécuté ; mais ce qui me retient c'est la crainte de déranger ce bon garçon Maciek[2] qui, en faisant son exact devoir, me fait mieux porter que jamais. Cependant je m'en vais tenir conseil avec Rönnow et vous en manderai le résultat. Je ne trouve rien de si choquant que la démission du Parlement de Bretagne[3] ; c'est tout ce qu'on peut faire de

1. Cette lettre est du jour de Pâques.

2. Cf. page 87, note 2.

3. Depuis longtemps la lutte était aiguë entre les États, le Parlement de Bretagne, où dominait le procureur général La Chalotais, et l'autorité royale. La situation se compliquait d'une inimitié personnelle entre La Chalotais et le gouverneur, le duc d'Aiguillon. Le Parlement, après avoir enregistré l'édit bursal du 21 novembre 1763, relatif aux deux Vingtièmes et aux sols pour livres, avait défendu la perception de ces impôts. Les magistrats avaient été mandés à Versailles en mars 1765 ; ils y avaient eu deux audiences du roi. Mais, rentrée à Rennes, le 5 avril, cette Cour venait de prendre la résolution de se démettre de ses fonctions et de « ne les continuer que jusqu'à ce qu'il eût plu au roi d'envoyer d'autres juges ». Quand Stanislas écrivait, l'anxiété était grande, à Versailles, sur cette résolution. Enfin, le 20 mai, à la grande majorité, le Parlement démissionnera. — Cf. sur cette affaire : L. de Carné, *Les États de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789*. Paris, 1868, 2 vol. in-8° ; § VII, *Les États sous Louis XV et l'administration du duc d'Aiguillon*. — Marcel Marion, *La Bretagne et le Duc d'Aiguillon, 1753-1770*. Paris, 1898, in-8° ; pp. 203 et sq. — B. Pocquet, *Le duc d'Aiguillon et La Chalotais*. Paris, 1900, in-16.

Digitized by Google

plus insultant à un bon ministre que de demander son congé, sans autre raison que celle qu'on n'est pas content de le servir. Peut-être que ce procédé mettra le holà à toutes ses extravagances[1]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 15 d'avril 1765.

99.

Mon très cher Cœur, Je voudrais vous faire sentir aussi vivement le plaisir que je ressens, c'est celui de vous obéir. Pour cette raison la médecine que j'ai avalée m'a paru un doux sirop. Je voudrais à tout moment avoir des occasions de vous rendre contente de moi, comme je suis persuadé que vous l'êtes d'avoir fait cette expédition héroïque. Je vous embrasse tendrement.....

Le 19 d'avril 1765.

100.

Mon très cher Cœur, Votre chère lettre est un beau bouquet pour ma fête, que j'ai planté au fond de mon cœur pour qu'il ne se fane jamais[2]. J'ai fait aujourd'hui parodie à Marly : je viens de dîner à Chanteheux[3]. La plus belle pièce de mon

1. Stanislas parle avec d'autant plus d'aigreur du Parlement de Rennes que les arrêts de cette Cour contre les Jésuites avaient renchéri sur les décisions de toutes les autres. La Chalotais y avait porté cette grande querelle à son terme extrême. Par 32 suffrages contre 29, les magistrats bretons avaient déclaré privés de toutes fonctions civiles et municipales les parents qui enverraient leurs enfants étudier chez les Jésuites à l'étranger; ces enfants, à leur retour, devaient se trouver dans la même exception.

2 On sait que la Saint-Stanislas tombe le 7 mai.

3. Stanislas avait fait construire, à Chanteheux, une fort belle habitation de plaisance, désignée sous le nom de *Salon*. Depuis le château de Lunéville, auquel elle faisait face du côté des Bosquets, on arrivait à cette résidence par une avenue d'une demi-lieue de long.

Digitized by Google

cabinet est M^me^ la princesse Christine qui me tient compagnie et qui en fait le plus bel agrément[1]. Il faut s'étourdir en jouissant du beau temps qu'il fait, pour ne pas songer à tout ce qui fait de la peine. Faites-en autant. Je vous embrasse tendrement.....

Le 9 de mai 1765.

101.

Mon très cher Cœur, Je suis bien aise que le miracle de Rome fait du bruit à Paris[2]. Il faut espérer que le bon Dieu se manifestera par de pareilles voies pour faire éclater sa justice et sa sainte volonté. Ce que vous dites par rapport à l'accommodement avec la Pologne est fort difficile, cependant fort à souhaiter en cas que quelque circonstance exige une bonne intelligence. Pour moi j'y aurais peut-être contribué si j'avais été employé[3]. Mais, Dieu merci, je suis très content

1. Durant cette année, la princesse Christine, qui avait obtenu, en janvier 1764, la coadjutorerie abbatiale de Remiremont, vint plusieurs fois, de sa résidence des Vosges, passer quelques jours auprès de Stanislas, soit à Lunéville, soit à Commercy.

2. Il s'agit de la guérison subite d'un novice, nommé Célestini, qu'on disait avoir été miraculeusement obtenue par l'intercession de saint Louis de Gonzague.

3. Poniatowski avait été élu à Wola, le 27 août précédent. Par une lettre du 15 septembre, parvenue à Lunéville au commencement d'octobre, le nouveau roi avait notifié son avènement à Stanislas qui n'eut, toutefois, la liberté de lui répondre qu'à la fin de la même année 1764. Louis XV se refusait en effet à reconnaître l'ancien favori de Catherine. L'autorisation n'avait été donnée à Stanislas, en ce qui le concernait personnellement, que pour éviter au vieillard un réel chagrin. Depuis, Poniatowski multipliait les avances auprès du Duc-roi : il lui demandait son intervention à Versailles. Dans une dernière lettre, du 27 avril, le successeur d'Auguste III avait dit à Leszczynski : « Personne, Sire, n'est plus à même que vous d'aplanir les difficultés qui peuvent avoir empêché jusqu'ici la cour de France de me reconnaître. Les apprenant

Digitized by Google

de n'avoir en tête rien de sérieux et de jouir de ma profonde tranquillité et n'être occupé que de ma chère et unique Marie que j'embrasse.....

Le 29 de mai 1765.

102 [1].

Mon très cher Cœur, Je suis charmé que vous soyez contente de la lettre du roi de Pologne ; effectivement j'ai raison d'en être enchanté. Je souhaite seulement qu'elle produise son effet selon mon projet, sur quoi j'attends que Hulin[2] m'en rende compte, après avoir parlé à M. le duc de Praslin[3].

---

par vous, je croirai apprendre en même temps les moyens de les lever. C'est à quoi j'ai lieu de croire que vous emploierez volontiers des soins qui deviendront une nouvelle preuve des sentiments que vous conservez pour votre patrie... » — Les trois lettres de Poniatowski, des 15 septembre 1764, 12 janvier et 27 avril 1765, ont été publiées par Proyart (*op. cit.*, II, pp. 118 et sq.). Les originaux, entièrement autographes, de la première et de la dernière, sont conservés à la *Bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine* (carton *Jankowitz*). — Pour d'autres détails sur cette question, Cf. *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne,* pp. 538 et sq.

1. Même observation que pour la lettre 63. — Cf. Raczinski, *op. cit.*, 254.

2. Le ministre de Stanislas en cour de France.

3. Il s'agit de la lettre de Poniatowski du 27 avril. Dès sa réception, Stanislas avait écrit à son agent à Paris : « ...Voici une lettre du roi de Pologne que je vous envoie en original, que je vous prie de communiquer à M. le duc de Praslin [ministre des Affaires étrangères] et, ensuite, la reprendre pour me la renvoyer. J'écris par la ci-jointe à ce ministre en me reportant dans ma lettre à tout ce qui consiste à lui faire entendre combien le roi de Pologne désire de renouer la bonne cointelligence avec la cour de France, et qu'il marque beaucoup de confiance en moi, dans l'espérance que j'y pourrai coopérer. Comme j'ignore les intentions du Roi mon gendre, vous prierez le ministre de me les faire connaître et de me dire, par la réponse de ma lettre, dans quel sens je pourrai faire la mienne au roi de Pologne... Enfin, je vous prie d'exposer votre

Digitized by Google

Quant à la brochure qu'on vous a envoyée, puisqu'elle mérite votre approbation, je voudrais en être l'auteur. On parie me reconnaître sous le nom que l'anonyme se donne d'ignorant, mais non de jeune homme[1]. Si je voulais entreprendre un

---

commission avec votre prudence ordinaire, de m'en faire rapport et surtout de prier M. le duc de Praslin de m'instruire dans quel sens je dois répondre au roi de Pologne... Lunéville, le 21 mai 1765. » (C'est évidemment par erreur que la copie de cette lettre, conservée aux *Archives nationales* [K, 141, n° 17 *bis*, fol. 240], porte, au début et à la fin : « *mon cher Alliot.* » Il faut lire *Hulin*. — Raczyński [*op. cit.*, 252-253] a donné une traduction polonaise de cette pièce, mais sans relever la substitution de nom). — La lettre de Stanislas à Poniatowski, insérée dans Proyart (*op. cit.*, 122-123) sous la date du 21 mai 1765, n'est point la réponse à celle du 27 avril, mais à celle du 12 janvier précédent. Sa vraie date est en effet : *20* février. (*Archives nationales*, loc. cit.; Raczyński, *loc. cit.*)

1. Stanislas veut parler d'une de ses propres élucubrations : *Recueil de diverses matières.* Nancy, Leseure, in-8° de 88 pp. — Le secrétaire du prince, Solignac, avait adressé cet opuscule au président de l'Académie de Nancy, M. du Rouvrois, comme étant l'œuvre d'un jeune homme qui avait des talents et qui désirait faire partie de la Compagnie. L'Académie s'était assemblée, le 29 mai, pour examiner le travail. On ne fut pas longtemps sans reconnaître, dans le prétendu jeune homme, un roi de 88 ans. C'était là un des enfantillages dont Leszczynski était coutumier. Cf. *Journal de Durival.* — Druon, *Stanislas et la Société royale des sciences et belles-lettres*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1892, p. 75. — Naturellement, il fallut déclarer que le coup d'essai était un coup de maître. Un membre de l'Académie publia même, à cette occasion, les vers suivants :

Encore un coup, Messieurs, tout beau !
Ce qu'on nous donne pour esquisse
Me paraît un fort grand tableau ;
Ne tombons point dans le panneau :
Dans l'art, l'auteur n'est point novice.
Un apprenti, sur ce pied-là,
En saurait donc plus que les maîtres ?
. . . . . .
Songez-y donc, Messieurs, et comme
Nous craignons les mauvais plaisans,
Empêchons-les de dire aux gens :
« A l'école d'un tel jeune homme,
Qu'on mène ces pauvres enfans. »

(Cf. *Mercure de France*, juillet 1765, II, p. 57.)

Digitized by Google

ouvrage sur le sujet que j'aime, c'est-à-dire sur ma chère Marie, il y aurait de quoi remplir une bibliothèque. Je voudrais déjà savoir le bon effet de votre saignée et de votre médecine ; je le demande au Seigneur et que la santé de ma chère Mareczka soit égale à la tendresse avec laquelle je l'embrasse, de tout mon cœur et de toute mon âme à elle.

Le 3 de juin 1765.

103.

Mon très cher Cœur, Je suis charmé du bon effet de la médecine, ce qui me donne le goût pour en prendre quand j'en aurai besoin et me guérit de l'aversion que j'ai toujours eu de m'en servir. Le jeune homme doit être bien glorieux de votre approbation sur sa brochure, et il se croit n'être plus ignorant après un pareil suffrage et bien payé de son travail dès que la chère Mareczka l'aime. Je réponds pour lui qu'il en sera bien touché en obtenant un tel prix, plus précieux que toutes les académies auraient pu lui donner[1]. J'attends le dénouement de l'Assemblée du Clergé pour juger des conséquences[2]. Dieu veuille les plus salutaires. Je vous embrasse tendrement.....

Le 11 de juin 1765.

---

1. Cf. la lettre précédente.

2. Le Clergé de France s'était réuni, pour son assemblée quinquennale ordinaire, le 25 mai précédent. Il devait délibérer, entre autres questions pouvant intéresser Stanislas et sa fille, sur les entreprises des Parlements et émettre des vœux en faveur des Jésuites. Le rapport de la commission ne sera lu que le 17 juin, et les discussions sur les sujets précités commenceront le 18. Cf. *Collection des procès-verbaux des Assemblées générales du Clergé de France,* VIII, 2e partie, col. 1123 et sq.

Digitized by Google

104[1].

Mon très cher Cœur, J'ai cru que je n'entendrais plus parler de l'affaire de Pologne[2], mais vous l'avez remise sur le tapis avec une très grande prudence et très à propos[3], ce qui m'apprend la façon de penser du Roi sur cela et me donne la satisfaction de savoir qu'on aurait été plus content d'accommoder cette affaire par mon entremise que de la voir entamée par la cour de Vienne[4]. Vous avez encore agi très prudemment en touchant la chère Adélaïde de la façon dont vous vous y êtes prise, puisque sur cet article on peut juger de l'inconvénient qui décide d'en rester là. Ainsi n'en parlons plus. Je vous embrasse tendrement, ma chère et unique Mareczka. Votre père affectueux.

Le 17 de juin 1765.

105.

Mon très cher Cœur, Je répète dans la joie de mon cœur

1. Même observation que pour la lettre 63. — Cf. Raczyński, *op. cit.*, 255.

2. Cf. lettres 101 et 102.

3. En intervenant, Marie Leszczynska, sans doute, voulait non seulement calmer les préoccupations de son père, mais être agréable à Poniatowski qui, très habilement, favorisait la famille de la reine de France. C'est ainsi que, dans sa lettre du 12 janvier précédent (*j. cit.*), le nouveau roi avait dit à Stanislas : « Je vous prie, Sire, de remarquer et de faire remarquer à Sa Majesté la reine de France que, entre plusieurs concurrents pour le Palatinat de Mazovie vacant, j'ai choisi, de mon propre mouvement, M. Opalinski, afin de le consoler du refus qu'il a essuyé sous le règne passé, quoiqu'il fût alors appuyé des recommandations du Roi Très-Chrétien. »

4. Le ministre autrichien Kaunitz fut pour beaucoup dans la détente qui s'opéra, mais seulement au commencement de 1766, entre les cours de Versailles et de Varsovie. Cf. *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*, pp. 539 et sq.

Digitized by Google

à vous dire que le jour de votre heureuse naissance est celui de ma renaissance auquel je recommence à vivre et à compter tous les moments de ma vie. J'en rends les grâces infinies à Dieu, indigne que je suis de les mériter. Au reste, les abbés polonais[1] m'ont rendu votre chère lettre. J'adore vos saintes intentions sur la dévotion au cœur de Jésus-Christ[2]. Elle se célèbre déjà dans notre diocèse comme vous l'avez souhaité[3], et avant qu'elle devienne générale je me réserve de vous en parler. En attendant, observons le secret selon les intentions du Saint-Père[4]. Quant à ce que vous me dites de M. de Choiseul, un pareil événement devait arriver comme un éclair, sans être précédé du bruit qui en court depuis si longtemps[5].

---

1. Comprenez : les Jésuites polonais. — Cf. page 90, note 2.

2. La reine avait chargé l'archevêque de Reims, président de l'Assemblée générale du Clergé, de faire part aux prélats de son désir de voir établir, dans tous les diocèses où ils ne l'étaient pas encore, la dévotion et l'office du Sacré-Cœur de Jésus. Le 17 juillet, l'archevêque déférera au désir de la souveraine et, le même jour, les évêques présents décideront à l'unanimité d'agir en conséquence dans leurs diocèses respectifs, « et d'inviter, par une lettre circulaire, les autres évêques du royaume d'en faire de même... ». — Cf. *Collection des procès-verbaux*, j. cit.

3. Par un mandement du 25 décembre 1763, l'évêque de Toul avait ordonné que l'office du Sacré-Cœur se ferait solennellement, à l'avenir, le deuxième dimanche après l'Épiphanie, dans toutes les églises de son diocèse. Stanislas lui en avait exprimé sa satisfaction par une lettre rendue publique. On trouvera le mandement et la lettre du prince (in-4° de 11 pp.) reproduits dans les *Instructions pratiques et prières pour honorer le Sacré-Cœur de Jésus ; imprimées par ordre de Mgr l'Ill... évêque...* Nancy, Leseure, 1765, in-8° de 196 pp. — V. aussi : *Officium Sacratissimi Cordis Domini Nostri Jesu-Christi, illustrissimi... Drouas de Boussey...* Nancy, Leseure, 1764, in-12 de 22 pp.

4. Ce secret paraît être l'avis particulier que le nonce avait donné à la reine sur de grandes difficultés venant de l'Espagne et qu'il faudrait lever avant de pouvoir instituer partout la fête du Sacré-Cœur.

5. Depuis quelques mois Choiseul était de plus en plus violemment attaqué (Cf. page 90, note 3), ainsi que Praslin et L'Averdy. Déjà on parlait de la chute imminente du ministre, lorsque Louis XV résolut de déclarer comme maîtresse Mme d'Esparbès. C'eût été certainement la

Digitized by Google

Sur le grand zèle du Clergé il n'y a plus de secret[1]. Pourvu qu'on ne leur ferme pas la bouche. Me voilà à la Malgrange pour huit jours[2] et à vous pour toute ma vie. Je vous embrasse tendrement.....

Le 27 de juin 1765.

106.

Mon très cher Cœur, Mon Alliot[3] est comblé de la grâce que vous lui annoncez d'avoir parlé à M. le contrôleur général[4]. Il vous en demande encore une, qui est de le recevoir

---

disgrâce. Pour la prévenir, Choiseul n'avait pas craint, non seulement de dissuader le roi, mais de ridiculiser, d'insulter presque, la future favorite. Dans une lettre du 8 juillet 1765 à Xavier de Saxe, le général de Fontenay raconte cette scène, qui s'est passée, dit-il, « il y a une dizaine de jours ». Le roi avait donc cédé ; mais en marquant une telle froideur, que le duc de Praslin venait de demander la permission de se retirer, annonçant la même intention de la part de son cousin. — Un mémoire, présenté à cette occasion, allait, toutefois, rendre à Choiseul la faveur royale et le faire revenir sur sa détermination : « Votre Majesté l'exige, ajoutera-t-il ; il viendra un temps où, après tous ces témoignages de bonté, elle m'exilera. » — Cf. *Mémoire de M. de Choiseul remis au roi en 1765,* publié par Ch. Giraud dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques,* 1848, p. 299. — Thévenot, *Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe.* Paris, 1875, in-8° ; p. 188. — C^te^ Fleury, *Louis XV intime et les petites-maîtresses.* Paris, 1899, in-8° ; pp. 289 et sq.

1. Le 17 juin, la commission de juridiction de l'Assemblée du Clergé avait été d'avis de faire des remontrances sur les entreprises des Parlements contre les droits de l'Église, et de répandre une instruction pastorale « pour venger » ces droits.

2. Arrivé à la Malgrange le 25 au soir, Stanislas partit pour Commercy le 3 juillet, dans l'après-midi.

3. Cf. page 41, note 1.

4. Probablement en faveur d'un des deux derniers fils du conseiller aulique, Jean-Baptiste-Antoine ou Stanislas Alliot. L'un d'eux avait été nommé, à la fin de 1763, receveur général des Fermes à Nancy. — De L'Averdy était contrôleur général des finances depuis le mois de décembre de la même année 1763.

Digitized by Google

et ses très humbles remerciements à vos pieds. Le secret de l'Assemblée du Clergé fait espérer pour ce qu'ils gardent entre eux intérieurement ; pourvu qu'ils ne soient pas obligés de le garder extérieurement. Je suis sur des épines pour en savoir le dénouement[1]. Vous partez le mardi pour Compiègne et moi, s'il plaît à Dieu, pour Commercy[2]. Nous voilà rapprochés, ce qui augmente mon impatience pour nous trouver qu'à un pas l'un de l'autre. Je vous embrasse tendrement.....

Le 29 juin 1765.

107.

Mon très cher Cœur, Je répète encore que je continue dans mon chemin pour Versailles, partant d'ici, s'il plaît à Dieu, après-demain pour Commercy. Malheureusement je serai un peu longtemps en route. Ce que vous me dites de l'autel du Cœur de Jésus-Christ est exécuté[3]. J'ai à Nancy un couvent de religieuses du Saint-Sacrement où j'ai fondé douze pensionnaires qui font une continuelle adoration devant cet autel, et cette dévotion ne saurait être mieux célébrée que par ces anges comme sont ces filles[4]. Quant à l'autel de la cathédrale

---

1. Le 20 juin, l'Assemblée avait unanimement approuvé les propositions précitées ; mais rien n'avait encore transpiré de cette décision.

2. Cf. page 99, note 2.

3. Par les soins de la reine et du Dauphin, on disposait alors, à Versailles, la première chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur. Marie Leszczynska avait demandé à son père qu'il y eût également, pour ce culte, des autels spéciaux en Lorraine. — Le 6 février précédent, la Congrégation des Rites avait enfin approuvé cette dévotion.

4. Sur ce couvent et la fondation du 14 juin 1751 en faveur de douze jeunes filles nobles, à laquelle fait allusion Stanislas, voir A. Benoît, *Les Dames du Saint-Sacrement à Nancy, 1669-1793,* dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1895. — Au reste, l'historien du monastère ne parle pas de cet autel du Sacré-Cœur. Il est à noter qu'après celui de Versailles, ce fut le premier érigé. Celui de la cathédrale de Toul, dont il est parlé ci-après, n'est ainsi que le troisième en date.

Digitized by Google

de Toul[1], l'évêque[2] s'en est chargé comme de raison. Ce qui est sûr, c'est que vous en avez tout le mérite, car votre sainte intention est généralement établie dans tout le diocèse. Quant à l'Assemblée du Clergé, il est sûr que tous les évêques pensent bien. Attendons quel en sera le dénouement et le succès. Je vous embrasse tendrement.....

Le 1er de juillet 1765[3].

108.

Mon très cher Cœur, Me voilà à Commercy et vous à Compiègne ; nous voilà rapprochés ; malgré encore cette distance je suis toujours en vous et vous présente en moi. Au reste quand saurons-nous donc les exploits du Clergé et qu'ils rendront public ce qu'ils ont formé en secret[4] ? Je vous supplie de faire réparation d'honneur à Commercy que vous croyez

---

1. Cet autel, dû à la générosité de la reine, de Stanislas et du Dauphin, fut érigé sous le vocable du Sacré-Cœur, à la place de celui de saint Gérard. On le voit encore aujourd'hui dans le transept de gauche. Le tableau qui s'y remarque est de Girardet. Il représentait jadis Jésus, la poitrine ouverte et montrant son cœur. Après la mort de Mgr Drouas, un des derniers évêques de Toul, le chapitre fit dessiner les plis de la robe pour couvrir le cœur. La première disposition de ce tableau lui a été rendue. — La lettre de Stanislas nous permet de fixer la date de la transformation, pour la nouvelle dévotion, de l'antique chapelle Saint-Gérard, transformation que tous les historiens de la cathédrale étaient jusqu'ici d'accord à faire remonter à *1763*. (Cf. Morel, *Monographie ou notice historique et descriptive de la Cathédrale de Toul*. Toul, 1841, in-8°, pp. 35 et sq. — Bataille, *La Cathédrale de Toul*. Toul, 1855, in-8°, pp. 72 et sq. — Guillaume, *La Cathédrale de Toul*. Nancy, 1863, in-8°, pp. 65 et sq.) Cet autel ne fut, d'ailleurs, complètement terminé que longtemps après la mort des trois fondateurs. En 1774, on y travaillait encore.

2. Claude Drouas de Boussey, sacré le 12 mai 1754.

3. De la Malgrange.

4. Cf. page 100, note 1.

Digitized by Google

un endroit humide, car il ne l'est point du tout[1]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 5 de juillet 1765.

109.

Mon très cher Cœur, Vous avez bien raison d'avoir à cœur celui de Jésus-Christ. J'avoue ma faute que j'ai cru de vous avoir obéi par l'autel que j'ai dressé aux filles du Saint-Sacrement ; mais cela va être réparé incessamment. J'attends au premier jour l'évêque pour y mettre la main[2]. Au reste, je viens de lire l'instruction pastorale de l'archevêque de Tours ; rien de si beau, de si vrai, de si édifiant[3]. Dieu donne qu'elle

---

1. Cf. lettre 88, note 2.

2. Cf. lettre 107. — Ce passage de la lettre de Stanislas est assez vague. Il est permis, toutefois, de présumer que, dans son zèle à servir les vues de sa fille et à propager la dévotion du Sacré-Cœur, le prince ne s'était pas assez inquiété de certaines formalités d'ordre liturgique, formalités d'autant plus importantes qu'il s'agissait d'un culte nouveau, ayant eu ses adversaires au sein même du chapitre de la cathédrale de Toul.

3. Il s'agit de l'*Instruction pastorale de Nosseigneurs les archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Tours,* du 30 avril 1765. Ce mandement, signé par Rosset de Ceilhes de Fleury, archevêque de Tours, et par six de ses suffragants, venait d'être publié (in-4° de 23 pp.) avec les lettres d'adhésion de quatre autres suffragants, dont trois datées des 7 et 15 mai, et 5 juin 1765 ; la quatrième sans date. Les prélats y protestaient contre l'empiétement continuel des tribunaux séculiers sur les droits de la puissance spirituelle. Ils dénonçaient, notamment, les entreprises des magistrats sur l'*enseignement public de la religion,* l'*administration des sacrements,* les *objets les plus sacrés et les plus spirituels.* Dans cette dernière partie, l'*Instruction* déplorait l'anéantissement de la Société de Jésus. — Le 7 septembre, toutes chambres assemblées, le Parlement supprimera cette pièce « comme attentatoire à l'autorité souveraine du roi ».

Digitized by Google

soit autant profitable pour le maintien de la sainte religion. Je vous embrasse tendrement.....

Le 13 de juillet 1765[1].

110.

Mon très cher Cœur, Sur votre lettre d'aujourd'hui je n'ai qu'un mot à vous dire pour réponse, qui est de vous prier de me laisser venir selon mon ordinaire après la fête de septembre, en vous apercevant que ni froid ni chaud ne me font aucun mal, et que le plaisir de vous aller voir me garantira de tous les frimas[2]. Je ne songe qu'à cet heureux moment, en vous embrassant.....

Le 21 de juillet 1765[3].

111.

Mon très cher Cœur, Je manque d'expression pour vous assurer de toute ma reconnaissance et combien je suis pénétré de tout ce que vous me dites sur ma santé dont votre bonté me la fera conserver tant que je pourrai avec l'aide de Dieu. Je vous ai déjà dit que j'ai été fort tenté d'accepter votre projet[4] et de jouir ici de vous plus à mon aise; mais comme le

1. De Commercy.

2. La reine avait reçu de mauvaises nouvelles de la santé de son père. Bien que ne paraissant nullement affecté de son état, Stanislas s'affaiblissait d'une façon qui inquiétait son entourage. — « Mon jeune frère m'écrit de Commercy : Le roi de Pologne ne souffre d'aucune indisposition extraordinaire, cependant il est fort affaissé depuis trois jours et ne marche qu'avec une extrême difficulté. On voudrait qu'il fût à Lunéville. On pense même à le déterminer à abandonner le projet du voyage de Versailles. » (*Journal de Durival*, du 22 juillet.)

3. De Commercy.

4. Marie Leszczynska proposait à son père de venir le voir à Commercy.

Digitized by Google

voyage, au lieu de me fatiguer me fera au contraire du bien, je vous prie de me permettre que je le fasse à mon ordinaire. Je sais que le Clergé est très bien intentionné; pourvu qu'on lui permette d'en faire usage[1]. Je vous embrasse tendrement.....

Le ... de juillet 1765[2].

112.

Mon très cher Cœur, Toutes vos chères lettres pleines de bonté et, en même temps, d'inquiétude sur ma santé, me font faire une réflexion que je fais le malheur de votre vie qui surpasse le bonheur que je peux vous causer. Jugez par là si je puis être tranquille, à moins que vous ne le soyez sur ma santé que je vous jure d'être, par la grâce de Dieu, dans l'état que vous la souhaitez[3]. Aussi jouissons de notre commun bonheur. Je vous rends grâce de votre souvenir chez vos chères Carmélites. Je m'en vais faire la parodie chez mes Capucins[4]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 1er d'août 1765[5].

---

1. Cf. page 99, note 1.

2. De Commercy. — Le quantième a été omis par Stanislas.

3. Un mieux sensible s'était produit, en effet, dans l'état de Stanislas. Toute inquiétude était dissipée. Durival consigne dans son *Journal*, en date du 31 juillet: « On m'écrit de Commercy: La santé du roi se soutient et, à l'affaissement près des jambes et des reins, on peut dire qu'elle est aussi bonne qu'elle fut jamais. La Reine insiste pour la suppression du voyage de Versailles, mais le prince n'y veut pas entendre. » Et, le 3 août: « On m'écrit de Commercy, le 2, que le roi continue à jouir d'une bonne santé et qu'il sera difficile de le dissuader du voyage de Versailles. »

4. Une maison de Capucins avait été fondée à Commercy en 1704. Stanislas aimait beaucoup cet ordre. En 1742, il avait fait également construire près de son château de la Malgrange, pour trois de ces religieux, un petit monastère où il se retirait parfois. Dans l'entourage du prince, on appelait ce minuscule couvent: *la Capucinière*.

5. De Commercy.

Digitized by Google

113.

Mon très cher Cœur, Vous êtes en vérité bien bonne de me remercier de la permission que je vous donne de venir me voir[1]. C'est moi qui vous en dois tous les remerciements, grâce à ma prétendue incommodité qui me procure ce bonheur. Vous êtes bien prévenante de prendre vos précautions pour l'année qui vient. J'espère par la grâce de Dieu de n'y point manquer; même pour une visite que vous me rendez cette année, il sera de mon devoir de vous en rendre deux. Au reste, je ne vous parle point d'affaires. Je le réserve au temps que nous serons ensemble. Je vous embrasse tendrement.....

Le 13 d'août 1765[2].

114.

Mon très cher Cœur, Vous étalez toute votre joie d'être à la veille de me voir. Je vous prie de céder à la mienne et de lui donner la préférence, car rien ne la peut surpasser. Enfin, c'est donc le lundi que j'aurai le bonheur de vous posséder[3]. J'admire votre circonspection dans la petite suite pour ne me point ruiner. J'espère que le bon Dieu y pourvoira. Je voudrais être tout à fait tranquille sur l'incommodité du cher Dauphin[4] et que tout mon cœur ne se livre qu'au plaisir dont

---

1. « Un courrier arrive à Commercy, portant la nouvelle que la reine de France partira de Compiègne le 17, pour venir en Lorraine voir le roi son père. » (*Journal de Durival,* du 7 août.)

2. De Commercy.

3. Partie de Compiègne le 17 août, la reine de France arriva, en effet, à Commercy le lundi 19, au soir.

4. Depuis plus de deux ans, un mal caché minait le Dauphin, lorsqu'au mois de juillet, durant les manœuvres de Compiègne, le prince se surmena. Au retour d'une promenade qu'il fit ensuite, par un temps

Digitized by Google

il est pénétré. Je m'en vais aujourd'hui, les bras étendus[1], à mon petit pèlerinage et j'en reviens, avec la grâce de Dieu, demain[2] pour vous embrasser.....

Le 15 d'août 1765[3].

115.

Mon très cher Cœur, Votre courrier me rend votre chère lettre; par tout ce que vous me dites, il me paraît de voir sortir les paroles de votre petite bouche et s'imprimer au fond de mon cœur qui, comme il est vous est ouvert, lisez-y pour réponse tout ce que je pourrais vous dire pour exprimer la joie de vous avoir possédée et le désespoir de vous avoir quittée[4]. Je reçois, depuis votre départ, une lettre du cher Dauphin ou plutôt un billet doux[5]. Je joins ici ma réponse en vous priant

---

humide, il gagna un gros rhume qui porta une atteinte mortelle à sa poitrine affaiblie. Au moment où Stanislas écrit, le Dauphin gardait la chambre, à Compiègne; il se soignait énergiquement afin d'être, ou tout au moins de paraître guéri pour le retour prochain à Versailles.

1. Allusion à une coutume des Polonais qui, pour mieux marquer leur ferveur, restent immobiles, les bras en croix, devant le tabernacle. Stanislas et sa fille y étaient demeurés fidèles. — Cf. lettre 36.

2. Lisez *après-demain*. — On ne put dissuader Stanislas de faire son voyage ordinaire à Bonsecours, à l'occasion de l'Assomption. Le prince arriva à la Malgrange le 14, vers cinq heures et demie du soir; il était de retour le 16.

3. Lisez : *De Commercy, le 14 août au matin*. — Stanislas a fait dans cette lettre une confusion de dates. Il pourrait déjà paraître étrange que le prince n'ait quitté Commercy que dans la journée même de la fête pour laquelle il se rendait à Bonsecours. Mais le *Journal de Durival*, très précis à cette occasion, ne laisse aucun doute sur l'erreur commise par le vieillard.

4. Marie Leszczynska avait quitté son père le 10 septembre.

5. Stanislas ayant demandé, en plaisantant, à son petit-fils, un emploi dans son régiment, avait reçu la lettre suivante : « Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, C'est avec bien de la satisfaction que je vous accorde une sous-lieutenance réformée, en attendant qu'il en

Digitized by Google

de la remettre par vos menottes et d'y ajouter tout ce que mon cœur ressent pour lui. Notre saint patron, saint Jean Népomucène, aura son autel comme vous me l'ordonnez[1], et tout ce que vous m'avez recommandé sera exécuté; mais surtout que je ne cesserai de vous tendrement aimer qu'en cessant de vivre. Je vous embrasse.....

Le 11 de septembre 1765[2].

116.

Mon très cher Cœur, Vous voilà donc au milieu de votre chère famille[3]. Je vous prie de supprimer pour ce moment

---

vaque une en pied. Le régiment est en garnison à Thionville. Je vous prierais, ce qui ne vous détournera pas beaucoup, de me l'amener ici, l'année prochaine, afin que je vous y reçoive vous-même. Mais savez-vous bien avec toute votre bonne humeur que je ne prétends point du tout plaisanter, et que le regret de ne pouvoir partager avec la Reine le plaisir de vous embrasser, ne me donne nulle envie de rire. Non, je ne puis exprimer à Votre Majesté toute la vivacité de mon regret; et tout ce qui me console, c'est la certitude où je suis du bon état de votre santé; la mienne est tout à fait rétablie. Je suis sans fièvre depuis trois jours et j'ai été purgé ce matin pour la dernière fois. Il ne me manque qu'un peu de forces qui seront bientôt recouvrées. Je vous renouvelle encore mes regrets, qui partent de la plus tendre amitié, avec laquelle je serai toute ma vie, de Votre Majesté, le très respectueux petit-fils, Louis. » — Cf. Proyart, *Vie du Dauphin, père de Louis XVI*, pp. 178 et sq.; Id., *Histoire de Stanislas premier*, j. cit., p. 186.

1. Cf. page 17, note 1. — Nous n'avons pu découvrir dans quel sanctuaire Stanislas, sur la prière de sa fille, érigea cet autel. Peut-être la mort du prince, arrivée quelques mois plus tard, ne lui permit-elle pas de réaliser ce projet. — C'est déjà à la sollicitation de Marie Leszczynska qu'en juillet 1758, le roi de Pologne avait fait placer, dans la chapelle des Carmes déchaussés de Lunéville, un bel autel dédié à saint Jean Népomucène; une messe basse devait y être dite chaque lundi. (Chatrian, *ms. cit.* — *Recueil des fondations.....* pp. 169-170.)

2. De Commercy.

3. La reine était arrivée à Versailles ce même jour, 13 septembre, à six heures du soir.

Digitized by Google

la douleur de notre triste séparation, pour que rien ne trouble votre joie entre les bras de cette chère compagnie. Pour moi je quitte actuellement mon Commercy[1] qui m'est devenu insupportable depuis que je ne vous y trouve point. Mais vous m'êtes toujours et partout présente dans ma pensée et au fond de mon cœur où vous êtes gravée. Je vous embrasse tendrement.....

Le 13 de septembre 1765.

117.

Mon très cher Cœur, Tout ce qui me reste encore à désirer sur la santé du cher Dauphin, c'est de le savoir quitte de sa toux et de le voir reprendre son embonpoint naturel à son tempérament[2]. Quant à vos ordonnances, je continue à les observer régulièrement; celle qui m'intéresse le plus est que je vous aime rudement, car je suis persuadé que vous me l'ordonnez et j'y obéis avec le suprême plaisir de ma vie. Sur ce que vous me dites d'être fâchée de m'avoir vu[3], ayant manqué par là le moment présent qui ne vous donne pas le plaisir de me voir, faites donc réflexion que le présent est passager et que le passé nous rappelle un doux souvenir de bonheur

1. Ou Stanislas s'est mal exprimé, en laissant croire qu'il est encore sur le point de partir de Commercy, ou bien le prince, par erreur, avance d'un jour la date de sa lettre. Nous savons, en effet, par le *Journal de Durival,* fort explicite sur les circonstances de ce voyage, que le roi de Pologne arriva à la Malgrange dès le *12,* à cinq heures de l'après-midi. Il y séjourna jusqu'au 15. Nous avons, de plus, l'emploi de son temps dans la journée du 13.

2. Il est intéressant de comparer désormais, sur les différentes phases de la maladie qui allait emporter le Dauphin, les lettres de Stanislas avec celles que sa fille écrivait à Hénault (Des Diguères, *op. cit.,* lettres 215 et sq.), ainsi qu'avec le journal de la Dauphine, publié en partie par Proyart (*Vie du Dauphin..,* pp. 307 et sq.).

3. C'est après le séjour de la cour à Compiègne que Stanislas se rendait d'habitude auprès de sa fille.

Digitized by Google

que l'avenir nous fait espérer, qui est Compiègne, mon grand point de vue. Je vous embrasse tendrement...

Le 19 de septembre 1765.

118.

Mon très cher Cœur, Je baise tous les caractères de votre chère lettre qui me confirme la continuation du meilleur état de la santé du très cher Dauphin. Je suis sûr, avec beaucoup de confiance, que vous ne le perdez point de vue un moment pour veiller à son exact régime et que vous le portez à l'observer. Au reste, je ne sais ce qui s'ensuivra de l'arrêt du Conseil du Roi sur l'affaire du Clergé ; mais, selon moi, j'en suis content, le Roi ne pouvant que soutenir ce qui est prononcé de sa part en faveur du Clergé[1] ; à cela patience et espérance. Vous êtes, dites-vous, charmée d'avoir été à Commercy, et moi languissant de douleur que vous n'y êtes plus. Pour grand remède, Compiègne fait ma ressource et adoucit mes amertumes de ne pas être avec vous[2]. Je vous embrasse...

Le 21 de septembre 1765.

---

1. Le 8 septembre, l'Assemblée générale du Clergé s'était rendue à Versailles et avait été reçue par le roi. L'archevêque de Toulouse avait présenté à Louis XV le « cahier des supplications » sur les nouvelles entreprises du Parlement de Paris qui, le 4, avait supprimé la publication des *Actes de l'Assemblée du Clergé sur la religion*. Le roi répondit le lendemain par écrit : « J'assemblerai très incessamment mon Conseil sur des sujets aussi importants : vous connaissez mon zèle pour soutenir les intérêts de la religion et vous ne devez pas douter de ma justice. » Le 15, il avait adressé à l'archevêque de Reims cette seconde lettre : « Vous direz, de ma part, à l'Assemblée du Clergé..., que j'ai cassé les arrêts de mon Parlement des 4 et 5 de ce mois ; mon intention, au surplus, est d'aller à la source du mal... Je suis définitivement résolu de prendre un parti capable de faire régner la paix et la tranquillité, et de calmer les alarmes du Clergé..... » Cf. *Collection des procès-verbaux...* j. cit., VIII, 2e partie, col. 1371 et sq.

2. La cour était alors à Versailles ; Stanislas veut dire qu'il se con-

Digitized by Google

119.

Mon très cher Cœur, Mille grâces encore de ce que vous me dites sur le jour de ma naissance. J'aurais bien plus à vous dire sur le vôtre qui fait le bonheur de ma vie. Au reste, il n'y a rien à dire sur les affaires du temps[1]; attendons la Saint-Martin[2] pour en bien augurer. Grâces infinies au Seigneur pour la continuation du bon état du chérissime Dauphin. Je crois que vos saintes prières lui sont plus salutaires que le lait d'ânesse[3]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 25 d'octobre 1765.

120.

Mon très cher Cœur, Je suis hors de moi-même sur ce que vous m'apprenez du cher Dauphin; ce petit accident retarde beaucoup son parfait rétablissement et prolonge nos inquiétudes dans lesquelles je suis jusqu'au premier ordinaire, et, en l'attendant, je souffre par l'impatience de ne me pouvoir

---

sole de la séparation en songeant à son prochain voyage. Cf. page 108, note 3.

1. Une lettre du roi, du 24 septembre, à l'Assemblée générale du Clergé avait porté suspension des séances pour le 2 octobre et leur prorogation au 2 mai 1766.

2. On sait que le Parlement vaquait du 7 septembre au 12 novembre, lendemain de la Saint-Martin.

3. Allusion à cette lettre — la dernière — que le Dauphin avait écrite, de Fontainebleau, à son grand-père, en date du 16 octobre: « La Reine veut que je vous donne moi-même des nouvelles de ma santé, à laquelle vous voulez bien vous intéresser. Elle est de beaucoup meilleure; ma toux est diminuée, quoiqu'elle subsiste encore; mes forces sont augmentées sensiblement depuis que je suis ici, et mon sommeil, quoique interrompu, est très bon. Le lait d'ânesse me fait fort bien et commence même à m'engraisser... » Cf. Proyart, *Vie du Dauphin...*, pp. 179-180.

Digitized by Google

rassurer que par la confiance de la grâce du Seigneur. Au reste, les affaires du temps présent, j'espère, se déclareront selon que nous les désirons; mais, avant tout, remettez mon esprit sur la chère santé du Dauphin. Je vous embrasse tendrement.....

Le 27 d'octobre 1765.

121.

Mon très cher Cœur, Votre chère lettre d'aujourd'hui me rassure sur le progrès que fait la convalescence du cher Dauphin. Dieu en soit loué! Rien de si prudent que le cautère qu'on lui a appliqué; j'aime beaucoup les remèdes qui ne peuvent faire aucun mal et peuvent produire beaucoup de bien. Enfin, chaque jour nous fortifiera dans l'espérance de son parfait rétablissement[1]. Sur la lettre de cette dame que vous m'envoyez, le P. Bieganski vous rendra compte sur celui que lui en rend Alliot[2]. Sur mon sommeil prétendu interrompu, je vous assure que, malgré celui de l'après-dîner, celui de la nuit n'est point du tout interrompu, à quelque pituite près dont je me débarrasse avec succès. Pour ce qui est de la médecine, je la prendrai quand Rönnow me la fera avaler. Enfin, sur le plus intéressant, que vous m'aimez rudement, je ne cesse à vous en faire le paroli[3]. Je vous embrasse tendrement.....

Le 3 de novembre 1765.

122.

Mon très cher Cœur, Enfin, par la grâce de Dieu, je m'at-

1. Durival écrit dans son *Journal,* en date du 4 novembre, d'après une lettre adressée de Lunéville à Nancy : « Les nouvelles de la santé de M. le Dauphin sont un peu meilleures. »

2. Nous n'avons pu trouver l'explication de ce passage.

3. Cf. page 10, note 3.

Digitized by Google

tends par la suite de vos chères nouvelles que vous changerez le mot de *mieux* en *très bien,* sur la santé du très cher Dauphin. Votre chère lettre d'aujourd'hui me le fait bien espérer et à pouvoir juger de la maladie qu'elle était de conséquence, et de la grâce de la Providence de l'avoir surmontée. Ce qui s'est passé à Aix est un canevas pour tous les Parlements; on sait à ce qu'on peut s'attendre[1]. Le grand point à prévoir c'est ce que le Roi dira là-dessus. Il n'est pas possible de ne pas croire que l'affaire ne mérite pas qu'elle ne se passe avec beaucoup d'éclat et d'autorité, et que les Parlements ne feront que donner des armes contre eux-mêmes[2]. Patience et confiance. Je vous embrasse tendrement.....

Le 11 de novembre 1765.

123.

Mon très cher Cœur, Vous devez être fâchée de la prolongation du séjour de Fontainebleau, mais ce mal est supportable au prix de la santé du cher Dauphin que Dieu conserve[3]. J'espère que nous apprendrons par le premier ordinaire le résultat sur l'affaire de Bretagne qui, je crois, est telle que nous désirons sur ce que vous m'apprenez; enfin, il faut es-

---

1. Sur ces incidents, voir Cabasse, *Histoire du Parlement de Provence.* Paris, 1826, 3 vol. in-8°. — Giraud, *Du Parlement et du barreau dans l'ancienne Provence.* Aix, 1842, in-8°.

2. Depuis la fin de 1764, les Parlements, se croyant les maîtres, montraient de plus en plus d'arrogance. Après le Parlement de Rennes, celui de Pau avait démissionné.

3. Marie Leszczynska n'aimait pas Fontainebleau (Cf. lettres 2 et 127). « J'ai encore trois jours francs à rester ici », écrivait-elle de cette résidence à Hénault, « cela me paraît trois ans. » Et encore : « J'ai des vapeurs à Fontainebleau. Fontainebleau est affreux ! » — La cour y était depuis le 4 octobre, le Dauphin ayant désiré que ce voyage eût lieu comme de coutume. La gravité de l'état du prince s'opposait au retour à Versailles.

Digitized by Google

pérer que cela ne peut pas être autrement[1]. Vous avez été trop occupée pour vous souvenir du pauvre Tressan[2]. Lorsque vous serez plus tranquille, vous reprendrez la bonté de lui continuer votre protection. Je vous embrasse tendrement.....

Le 13 de novembre 1765.

124.

Mon très cher Cœur, J'éprouve bien que vous faites toute ma consolation, car pendant que les nouvelles de tous côtés me mettaient aux abois, vos chères lettres m'ont soutenu ; celle

1. L'agitation était toujours grande en Bretagne (Cf. page 91, note 3). La Chalotais était accusé d'être l'auteur de lettres anonymes adressées au roi. Le 18 juillet, la Tournelle criminelle avait été saisie. L'affaire traînait, lorsque, après bien des débats sur le parti à prendre, Louis XV s'était décidé. Au reçu d'un des courriers suivants, Stanislas put être satisfait. Le 11 novembre à une heure du matin, en effet, La Chalotais, son fils et trois conseillers avaient été arrêtés à Rennes et enfermés dans une forteresse, comme instigateurs des troubles de la province. Une commission de douze maîtres des requêtes allait être aussitôt chargée d'instruire leur procès.

2. Louis-Élisabeth de La Vergne de Tressan, né au Mans, le 5 octobre 1705 ; mort à Paris, le 31 octobre 1783. Littérateur, physicien et soldat, Tressan avait obtenu, en 1744, le grade de maréchal de camp et s'était distingué à Fontenoy. Lieutenant-général en 1748, il avait reçu l'année suivante, par la protection du maréchal de Belle-Isle, gouverneur des Trois-Évêchés, le commandement du Toulois. De ce moment, il tint une grande place à la cour de Stanislas. Le prince l'avait attaché à sa personne, en 1751, en le nommant son grand-maréchal des logis. Mais, en 1764, après la paix, Tressan s'était vu priver de son traitement de lieutenant-général. Réduit à un revenu trop modique pour soutenir son rang et les fonctions de gouverneur de Bitche auxquelles il avait été appelé en 1760, il vivait, au moment où Stanislas écrit, retiré à Nancy, attendant en vain quelque faveur ou une compensation pécuniaire.

Pour comprendre les termes dans lesquels le roi de Pologne parle de son ami à la reine de France, il faut se rappeler que Tressan, qui connaissait Stanislas et sa fille depuis 1725 — époque où il avait accompagné le duc d'Orléans à Strasbourg, à l'occasion du mariage royal —

Digitized by Google

d'aujourd'hui calme toutes mes inquiétudes[1]. Après cela, jugez comme je vous aime rudement. Je rends grâces infinies à votre Dame de Bon-Secours ; mais je vous prie que cela ne déroge à la mienne où on a bien prié Dieu[2]. Je vous dirai que, dans l'état de ma joie, j'étais tenté d'aller jouir en personne de cette grande satisfaction ; mais j'ai surmonté cette tentation, étant assuré que vous m'auriez bien grondé d'avoir fait ce voyage dans une saison si rude. Enfin, après cette grâce de Dieu si visible de la conservation de notre cher Dauphin, nous devons être assurés que le Ciel nous protégera en toute occasion. Je vous embrasse tendrement.....

Le 21 de novembre 1765.

125.

Mon très cher Cœur, Je conviens que votre chère lettre d'aujourd'hui ne m'alarme point ; mais elle m'inquiète au delà de toute expression[3], espérant de poste en poste de voir ce

---

avait été reçu dans l'intimité de Marie Leszczynska. La sage souveraine se serait même montrée presque coquette avec lui. — Cf. Druon, *Le Comte de Tressan,* dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1889.

1. Le 16, on avait appris, à Nancy et à Lunéville, que trois jours plus tôt le Dauphin avait reçu les derniers sacrements. Le 20, Durival écrit : « Les nouvelles de la poste sur M. le Dauphin sont à peu près comme les précédentes. » — Le 25 : « Les nouvelles arrivées par la poste d'aujourd'hui en donnent d'assez satisfaisantes de M. le Dauphin des 21 et 22. »

2. Sur la demande du roi de Pologne, l'évêque de Toul avait fait commencer, le 20, dans toutes les églises de Nancy, les prières des quarante heures, pour la santé du Dauphin. On les disait également à Lunéville, le 21 ; et nous savons par Durival que ce jour même Stanislas y assista. — Le 26, une lettre circulaire du prélat prescrivit ces prières dans tout le diocèse. — Durant la maladie de son fils, la reine alla prier plusieurs fois la vierge de Bon-Secours, notamment le 14 décembre.

3. Le 2 décembre, un douloureux accident était survenu. Comme le remarque un prêtre qui approcha alors le Dauphin, il n'y avait plus une partie de son corps qui ne fut éprouvée par quelque souffrance.

Digitized by Google

qui puisse calmer toutes mes inquiétudes, malgré les raisons de la terrible saison qui ne sauront que retarder les progrès de la parfaite guérison de notre chérissime Dauphin. Au reste, Dieu merci, les affaires présentes sont en bon train, à pouvoir espérer de très bons succès[1]. Vous saurez pour nouvelles de ce pays-ci que mon Rönnow a déployé toute son autorité pour m'empêcher à faire mon pèlerinage[2]; je m'y suis soumis à cause de la forte gelée qu'il a fait et parce que ma Malgrange est bien froide en cette saison[3]. Je suis persuadé de votre approbation. Je vous embrasse.....

Le 7 décembre 1765.

126.

Mon cher Cœur, Je suis persuadé que c'est la saison qui empêche, par sa rudesse, un mieux plus notable sur l'état du chérissime Dauphin, et qu'il faut se contenter que le mal n'empire point. Cette lenteur est insupportable, qu'on ne saurait vaincre qu'avec la patience, en méritant le secours plus prompt du Seigneur. Quant à moi, je me veux du bien de n'avoir pas été en pèlerinage cette fois-ci. Il est vrai que j'avais un rhume que le grand froid aurait pu faire empirer; au contraire, ne sortant pas de ma chambre chaude, ce rhume me fait grand bien en me dégageant de quantité de pituite, et d'ailleurs j'ai gagné par là à ne vous pas inquiéter. J'attends des nouvelles de la réception des parlementaires parisiens[4]; on doit présumer qu'elle sera telle qu'elle doit être.

Le 9 de décembre 1765.

---

1. Louis XV semblait recouvrer quelque fermeté et se disait résolu à tenir tête aux Parlements.

2. Pour la fête de la Conception.

3. Cf. page 74, note 1.

4. Comprenez : de l'audience accordée aux membres du Parlement de Paris. Cette Cour, se déclarant solidaire de la cause bretonne, présentait au roi les plus vives remontrances.

Digitized by Google

127.

Mon très cher Cœur, Le cher Dauphin a fait un grand progrès dans sa santé, puisque vous l'avez trouvé moins maigre. J'espère que le lait d'ânesse dissipera le reste de la toux et que l'embonpoint naturel reviendra, et qu'enfin nous n'aurons que des sujets à rendre grâce au Seigneur[1]. Je trouve que vous faites tort à Fontainebleau en le trouvant si triste[2]; pour moi je pense que partout où est ma chère Marie c'est un paradis et là où on ne la voit, que c'est un désert, comme j'en fais une douloureuse expérience. La raison en est parce que je vous aime rudement en vous embrassant tendrement.....

Le 11 décembre 1765.

128.

Mon très cher Cœur, Je m'aperçois d'avoir été égaré de toute la présence d'esprit par notre commun malheur[3], ne me souvenant pas d'être au premier jour de l'année pour vous la souhaiter bonne et à moi en vous tout le bonheur de ma vie. C'est ce que je fais aujourd'hui, en offrant à Dieu la fin de la cruelle année passée et en lui demandant le commencement de la nouvelle : pour vous telle que vous le méritez et pour moi tel que je le désire en votre parfaite santé et tranquillité, et continuation de vos bontés pour votre papa qui vous embrasse.....

Le 1er de janvier 1766.

---

1. Le 19, le chevalier de Boufflers, arrivant de Fontainebleau en Lorraine, apportera de fort mauvaises nouvelles de la santé du Dauphin. Le bulletin du 16, arrivé le 20, ne laissera plus aucune espérance.

2. Cf. page 112, note 3.

3. Le Dauphin était mort le 20 décembre, à huit heures du matin. La triste nouvelle n'était parvenue à Stanislas que le 23. Sur le coup cruel que cet événement porta au vieillard, voir notre travail : *Les Derniers moments du roi Stanislas,* pp. 9 et sq.

Digitized by Google

129.

Mon très cher Cœur, Je reçois dans ce moment votre chère lettre, et par conséquent je jouis de la douceur qu'elle répand dans tout mon sang qu'elle fait circuler, me remettant dans toute ma tranquillité naturelle, dérangée par notre funeste événement. Je suis fâché qu'il n'y ait aucune affaire sur le tapis; je voudrais qu'il y en eût pour dissiper, autant que cela se peut, les tristes pensées. Je ne sais ce qu'il vous faut pour vous garantir du froid insupportable[1], pour moi je me grille toute la journée au coin de mon feu. Je vous embrasse tendrement.....

Le 11 de janvier 1766.

130.

Mon très cher Cœur, Il me vient en pensée en vous écrivant celle-ci, pourquoi, dans un aussi grand mal que j'ai essuyé de notre commun malheur, je n'ai pas couru au grand remède, je veux dire pourquoi je n'ai pas couru auprès de vous, sans vous consulter parce que vous me l'auriez défendu à cause du grand froid qui ne m'aurait pas fait tant de mal que les premiers moments auxquels je n'aurais pas résisté sans le secours du Seigneur; et si j'avais pris le parti de vous joindre, nous aurions plus aisément étouffé notre commune douleur. Du moins j'y aurais réussi en partie, ma chère Marie étant mon remède universel et mon tout, comme je suis à elle en l'embrassant.....

Le 17 de janvier 1766.

---

1. D'après Durival, ce même 11 janvier il y avait à Nancy, vers huit heures du matin, 8° 1/2 Réaumur de froid. La veille, le thermomètre était descendu au-dessous de 10°.

Digitized by Google

131 [1].

Moja najserdeczniejsza Kochaneczko [2], Me trouvant aux pieds de la sainte Vierge, je suis à l'abri de tout le mauvais temps. Je quitte le séjour d'icy demain en très bonne santé [3]. Le cardinal Choiseul a fait aujourd'huy son funèbre office à la Primatiale, avec tout l'éclat possible, au contentement de tout le monde. Je voudrais que vous ayez la bonté de me marquer dans votre lettre un mot (?) sur ce sujet, car il le mérite [4].

---

1. Même observation que pour la lettre 63. — Cf. Raczyński, *op. cit.*, pp. 255-256.

2. Cf. lettre 1, note 2.

3. Stanislas était arrivé à la Malgrange, le 1er février; le 2, il fit ses dévotions à Bonsecours; le 4, dans l'après-midi, il repartit pour Lunéville. — Pour plus de détails, voir *Les Derniers moments du roi Stanislas*, pp. 14 et sq.

4. Il s'agit du service funèbre solennel pour le Dauphin, qui avait été célébré à Nancy dans la matinée. Pendant l'office, Stanislas était resté à la Malgrange; seul, son fauteuil avait été placé dans l'église. Tout ne se fit pas aussi bien que la lettre du prince le donne à entendre. D'après les registres secrets de la Chambre des comptes et la correspondance de M. de Lucé avec Choiseul-Praslin, nous avons raconté dans les *Derniers moments du roi* (pp. 15 et sq.) le regrettable incident qui se produisit. Un manuscrit de Durival — acquis depuis par la Bibliothèque de Nancy — nous permet de compléter le récit de cette triste et double querelle. Voici, en effet, ce que consigne, dans son *Journal*, le lieutenant général de police: « La cérémonie d'aujourd'hui ne s'est pas passée aussi tranquillement qu'on aurait pu le croire. Le service pour M. le Dauphin devait commencer à 10 heures précises. Un détachement du régiment du roi était au portail, les Gardes du corps de S. M. Pol. dans l'Église Primatiale. Le Bailliage, la Maîtrise des eaux et forêts, l'Hôtel de Ville et la Justice consulaire étaient déjà placés; la Chambre des comptes est venue peu après prendre place dans le chœur, et on n'attendait plus que la Cour souveraine. Mais il s'était élevé une difficulté. M. le cardinal de Choiseul officiant a prétendu que le P. Coster, jésuite, qui devait prononcer l'oraison funèbre, lui adresserait la parole, sinon qu'il monterait à l'autel et continuerait. La Cour voulait que ce fût à elle que l'orateur s'adressât, sinon il serait décrété. Cela a retardé jus-

Digitized by Google

Vous craignez qu'on ne se relâche de la rigueur qu'on avait commencé d'agir. Tant pis si on recule après de si belles avances[1]. Que le Seigneur y mette le bon ordre. Tout ce qui est humain ne fait rien espérer de bon. Tout ce qui est du très bon, *jest ze cie serdecznie kocham i sciskam*[2], de tout mon cœur et de toute mon âme à vous.

Le 3 de février 1766[3].

---

qu'à dix heures et demie. Enfin, la Cour souveraine s'est présentée à la porte principale. Les Gardes du corps ont refusé de laisser passer la maréchaussée qui escortait la Cour, et la Cour n'a voulu entrer qu'avec la maréchaussée. Elle s'est retirée; les stalles qui lui étaient préparées sont restées vides. »

Nous avions avancé qu'on n'avait rien pu cacher à Leszczynski; que probablement le prince savait tout lorsqu'il écrivit à sa fille; qu'il essayait simplement de lui déguiser la vérité; que, tout au moins, il n'ignorait plus rien quand, le soir, il expédia son billet — l'ordinaire partant le lendemain mardi, à l'aube. L'affirmation d'un témoin vient à l'appui de cette hypothèse. Durival continue, en effet, en date du 4 : « S. M. est repartie pour Lunéville après son dîner. Elle a *hier* querellé M. le premier président de la Cour et n'a pas voulu voir les deux conseillers qui l'accompagnaient. Elle m'a dit qu'elle savait bon gré aux autres corps de s'être trouvés à la cérémonie. » — En demandant à la reine « de lui marquer un mot » au sujet du service funèbre, Stanislas voulait sans doute savoir si le chagrin d'un récit trop exact avait été épargné à la pauvre mère.

1. Cf. pages 113 et 115, notes 1. — Malgré le peu de confiance de la reine sur la fermeté du roi, Louis XV parut vouloir prouver, en effet, que la perte de son fils n'affaiblirait pas la puissance souveraine. Irrité de l'opposition du Parlement à l'institution du tribunal spécial chargé de juger La Chalotais, le roi répondra avec éclat « aux remontrances incessantes des cours de justice et aux hardis exposés de principes qu'elles étalent à l'envi depuis quelques années ». Le 3 mars, il ira au Parlement tenir un lit de justice. C'est la fameuse séance dite « de la flagellation ».

2. Traduisez : *c'est que je vous aime tendrement et vous embrasse...*

3. Cette lettre est la dernière qu'ait tracée Stanislas. Le 5 février, entre six et sept heures du matin, le prince, négligé de ses serviteurs, s'étant trop approché de sa cheminée, mettait le feu à sa robe de

Digitized by Google

chambre et, cherchant à étouffer les flammes, tombait dans le foyer. Quelque espoir que l'entourage du monarque voulût conserver et entretînt au dehors, il fut bientôt visible que le royal vieillard, secouru trop tardivement, ne se rétablirait plus. La situation empira de jour en jour; le 23, Stanislas succombait à ses multiples brûlures. Nous avons démontré, dans *Les Derniers moments du roi* (j. cit.), qu'après son accident, Leszczynski dut se contenter de faire écrire à sa fille. C'est en ce sens qu'il faut modifier le passage des *Anecdotes relatives à Marie Leszczynska* où M^me^ Campan (Barrière, X, 406) parle du suprême adieu du roi de Pologne à la reine de France.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES CITÉS DANS LA CORRESPONDANCE

Les chiffres indiquent le numéro des lettres.

A

Adélaïde (Madame), fille de Louis XV, 1, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 104.

Aix (Ville et Parlement d'), 122.

Alliot (François-Antoine), conseiller aulique, intendant et commissaire général de la maison de Stanislas, 29, 106, 121.

Alliot (Charles-Joseph-Balthasar), exempt des Gardes du corps, fils du précédent, 29.

Alliot (J.-B.-Antoine *ou* Stanislas), receveur général des Fermes à Nancy, frère du précédent, 106.

Anglais, *voir* Angleterre.

Angleterre (L'), 20, 29, 30, 44, 45, 48, 49.

Angleterre (Flotte d'), 18.

Antin (La duchesse d'), dame du palais, 24.

Archevêque (L') de Paris, *voir* Beaumont.

Archevêque (L') de Tours, *voir* Fleury (Rosset de).

Artois (Le comte d'), depuis Charles X, 19, 20.

Auguste III, électeur de Saxe, roi de Pologne, 40.

Autriche (L'), 43, 75.

Autrichiens, *voir* Autriche.

Averdy (De L'), contrôleur général des finances, 96 (note 3), 105 (note 5), 106.

B

Barèges (Eaux de), 57.

Bauffremont-Listenois (Le chevalier de), *voir* Listenois.

Beaumont du Repaire (De), archevêque de Paris, 17 (note 3, p. 28), 47, 84.

Beauvau-Craon (Mme de), princesse de Craon, *voir* Craon.

Beauvau-Craon (Le prince Charles-Just de), fils de la précédente, 20, 22, 83.

Belle-Isle (Le maréchal comte de), 9, 29, 48, 55.

Bentiny (La comtesse de), née d'Oldenbourg, 34.

Digitized by Google

Berchény (Le maréchal comte de), 4 (note 2, p. 13), 80, 90.
Berchény (La maréchale de), femme du précédent, 90.
Berry (Le duc de), depuis Louis XVI, 10.
Bertin, contrôleur général des finances, 73.
Biegansky ou Biegenski (Le P.), jésuite polonais, confesseur de Marie Leszczynska, 8 (note 2), 23, 35, 56, 69, 121.
Bon-Secours (Sanctuaire et vierge de N.-D. de), à Nancy, 1, 16, 25, 36, 37, 40, 67, 84, 114, 124, 125, 131.
Bon-Secours (Vierge de N.-D. de), à Versailles, 1, 16, 124.
Bourgogne (Le duc de), petit-fils de Louis XV, 57.
Breslau (Ville de), 24.
Bretagne (Parlement de), 98.
Bretagne (Troubles de), 123.
Broglie (Victor-François, duc de), maréchal de France, 43, 55.
Broglie (La marquise de), parente de Stanislas, 44.

C

Canada (Le), 20.
Capucins (Religieux et couvent des), à Commercy, 112.
Carmélites (Religieuses et couvent des), à Compiègne, 14, 15, 30, 78, 112.
Chanteheux (Château de), près Lunéville, 100.
Charles X, *voir* Artois (Le comte d').
Chartres (N.-D. de), 10 (note 3, p. 19).
Chevreuse (Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes et de), lieutenant général, 31.
Choiseul (Le duc de), ministre de la guerre et de la marine, etc., 96 (note 3), 105.
Choiseul-Praslin (Le duc de), cousin du précédent, ministre des Affaires étrangères, 102, 105 (note 5).
Choiseul-Beaupré (Antoine-Clérادius de), archevêque de Besançon, cardinal, primat de Lorraine, 13, 131.
Choiseul-Beaupré (Claude-Antoine de), frère du précédent, évêque de Châlons, 71 (note 5), 79 (note 1).
Christine de Saxe (Marie-Anne-), fille d'Auguste III, coadjutrice, puis abbesse de Remiremont, 61, 62, 63, 65, 66, 100.
Clément XIII (Le pape), 84, 105.
Clergé (Assemblées du), 66, 103, 105, 106, 107, 108, 111, 118.
Clermont (Louis de Bourbon-Condé, comte de), 26.
Commercy (Ville et château de), 6, 30, 48, 49, 88, 106, 107, 108, 116, 117, 118; *voir* Capucins.
Compiègne (Ville et château de), 9, 11, 14, 30, 78, 106, 108, 118; *voir* Carmélites.
Conseil du Roi (Le), 118.
Contrôleur général des finances (Le), *voir* Bertin, Averdy (de L').
Cour souveraine de Lorraine, 28.
Courtanvaux (Le marquis de), *voir* Estrées (d').
Craon (La princesse douairière de Beauvau-), née Anne-Marguerite, comtesse de Ligniville, 83.
Cumberland (Le duc de), troisième fils du roi George II, 16.

Digitized by Google

D

Danemark (Le roi de), *voir* Frédéric V.
Danzig (Ville de), 40.
Daun (Le maréchal), généralissime des troupes impériales, 33.
Dauphin (Le), fils de Louis XV, *voir* Louis.
Dauphine (La), *voir* Marie-Josèphe.
Dohna, général prussien, 51.
Douai (Parlement de), 72.
Drouas (Mgr), évêque de Toul, 107, 109.

E

Einville (Château d'), près Lunéville, 44.
Espagne (Flotte d'), 44.
Estrées (Louis-Charles-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, comte, puis duc et maréchal d'), 13, 14, 15.
Évêque de Soissons (L'), *voir* Fitz-James.
Évêque de Toul (L'), *voir* Drouas.
Évêque de Verdun (L'), *voir* Nicolaï.
Évêques de France (Les), 18, 107.

F

Ferdinand (Don), *voir* Infant (l') don Ferdinand.
Fitz-James (François, duc de), évêque de Soissons, 89.
Fleury (André-Hercule, duc de), gouverneur de Lorraine et Barrois, 20.
Fleury (Rosset de), archevêque de Tours, 109.
Fléville (Le marquis de), *voir* Beauvau (le prince de).
Fontainebleau (Ville et château de), 1, 123, 127.
François (Saint) d'Assise, 20.
Frédéric II, roi de Prusse, 16, 17, 18, 40.
Frédéric V, roi de Danemark, 24, 34.

G

Gazette de Hollande (La), 44.
Gesvres (Le duc de), gouverneur de Paris, 17.
Griffon, chien de Stanislas, 16, 25, 54, 58, 90.

H

Hanovriens (Les), 24.
Hastenbeck (Bataille d'), 13, 15 (note 1, p. 25).
Henneberg (La comtesse d'), *voir* Christine de Saxe.
Hubert (La Saint-), *voir* Saint-Hubert.
Hulin, ministre de Stanislas en cour de France, 102.

I

Infant (L') don Philippe, duc de Parme et de Plaisance, gendre de Marie Leszczynska, 33.
Infant (L'), don Ferdinand, fils du précédent, 27, 33.

J

Jean Népomucène (Saint), 9, 115.
Jésuites (Les), 41, 60, 63, 64, 65, 67, 75, 92.
Jésuites de Lorraine, 61, 68, 75.

Digitized by Google

JÉSUITES DE POLOGNE, 92, 105.
JÉSUITES DE PORTUGAL, 41.
JUIFS POLONAIS CONVERTIS, 43.

L

LASSONE (De), premier médecin de Marie Leszczynska, 81.
LEROY (Le P.), curé de Lunéville, 92.
LISTENOIS (Le chevalier de BAUFFREMONT-), premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, 19 et 22.
LORRAINE (La), 20, 68, 75, 82.
LORRAINE (Parlement de), *voir* Cour souveraine.
LOUIS (Saint), 20.
LOUIS XV, 11, 19, 22, 45, 57, 66, 76, 104, 118, 122.
LOUIS XVI, *voir* Berry (duc de).
LOUIS XVIII, *voir* Provence (comte de).
LOUIS, dauphin, fils de Louis XV, 10, 16, 22, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127.
LUNÉVILLE (Ville, château et cour de), 11, 32, 37, 39, 61, 62.
LUNÉVILLE (Le curé de), *voir* Leroy.
LUSKINA (Le P.), jésuite polonais, confesseur de Stanislas, 96.
LUYNES (Le duc de), 35.
LUYNES (La duchesse de), femme du précédent, 9, 35.
LUZANCY (Château de), propriété du maréchal de Berchény, 4, 54.
LYON (Ville de), 50.

M

MACIEK, garçon de garde-robe de Stanislas, 91, 98.
MALGRANGE (Château de la), près de Nancy, 10 (notes 2 et 5), 11, 32, 47, 48, 67, 79, 81, 105, 125.
MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, dauphine de France, 10, 16, 19, 29, 35, 61.
MARLY (Château de), 97, 100.
MENOUX (Le P. de), jésuite, 64.
MINISTRES (Les) de Louis XV, 96.
MISSIONS (Séminaire royal des) et jésuites missionnaires de Nancy, 61, 68.
MOSCOVITES (Les), 27, 51.
MUNSTER (Prise de), 51.

N

NAJAC (J.-B. de), contrôleur ordinaire de la maison de la Reine, 57, 58, 70.
NANCY (Ville de), 1, 107.
NANCY (Parlement de), *voir* Cour souveraine.
NANCY (Primatiale de), 131.
NICOLAÏ (Aimard-Chrétien de), évêque de Verdun, 60.

O

OSSOLINSKI (François-Maximilien, duc d'Ossolin-), grand-maître de la cour de Lunéville, 10.

P

PAPE (Le), *voir* Clément XIII.
PARIS (Ville de), 4, 42, 47, 56, 101.
PARIS (Parlement de), 61, 63, 68, 72, 126.
PARLEMENTS (Les) de France, 61, 63, 122; *voir* Aix, Bretagne, Douai, Rouen (Parlements de), Cour souveraine de Lorraine.

Digitized by Google

PHILIPPE (Don), *voir* Infant (L') don Philippe.
PIERRE III, empereur de Russie, 65.
PLOMBIÈRES (Ville et bains de), 47, 61, 62, 64, 65, 66. 68.
POLOGNE (La), 27, 40, 43, 65, 82, 92, 101, 102, 104.
POLOGNE (Le roi de), *voir* Auguste III, Poniatowski.
POLONAIS, *voir* Pologne.
PONIATOWSKI (Stanislas-Auguste), roi de Pologne, 102.
PORT-MAHON (Ville et fort de), 9.
POWERSCOURT (Lord), riche anglais, 2.
PRASLIN (Choiseul, duc de), *voir* Choiseul-Praslin.
PROVENCE (Le comte de), depuis Louis XVIII, 84.
PRUSSE (Le roi de), *voir* Frédéric II.
PRUSSIENS (Les), 27.

R

RADOMINSKI (Le P.), jésuite polonais, confesseur de Marie Leszczynska, 8.
Recueil sur diverses matières, écrit de Stanislas, 102, 103.
RHIN (Le), 29.
RICHELIEU (Le duc de), maréchal de France, 14, 16, 24, 25.
Richesses de l'État ou *Discours des richesses de l'État,* écrit financier, 77.
RÖNNOW (Casten), premier médecin de Stanislas, 55, 81, 91, 98, 121, 125.
ROI (Le), *voir* Louis XV.
ROHAN (Louis-Constantin, prince de), évêque de Strasbourg, 68.
ROME (Miracle de), 101.
ROTHBACH, village d'Alsace, 12.
ROUEN (Ville et Parlement de), 41.

S

SACRÉ-CŒUR (Culte du), 105, 107, 109.
SAINT-GEORGE (Fort), Canada, 20.
SAINT-HUBERT (La), 23, 35.
SAINT-MALO (Ville et port de), 30.
SAINT-MARTIN (La), 119.
SAINT-PÈRE (Le), *voir* Clément XIII.
SAINT-SACREMENT (Religieuses et couvent des Dames du), à Nancy, 107, 109.
SAINTS..., *voir* aux noms.
SARRY, maison de campagne de l'évêque de Châlons, 71.
SAUSSADE, chef du café de la Reine, 49, 68, 70.
SAVERNE (Ville de), 68.
SAXE (Maison de), *voir* Christine, Marie-Josèphe, Xavier de Saxe.
SCHWEIDNITZ (Prise de), en Silésie, 24.
SILÉSIE (La), 24, 25.
SOISSONS (L'évêque de), *voir* Fitz-James.
SOPHIE (Madame), fille de Louis XV, 16.
SOUBISE (Charles de Rohan, prince de), lieutenant général, 17, 18.
STANISLAS-AUGUSTE, roi de Pologne, *voir* Poniatowski.
STARHEMBERG (Le comte George de), ambassadeur d'Autriche en France, 45.
STRASBOURG (Ville de), 68, 69.
SUSTER (J.-B.), un des premiers valets de chambre de Stanislas, 17.

T

TALMONT (La princesse Marie-Anne-Louise de), née comtesse Jablonowska, 4, 89.

Digitized by Google

Tavannes (Le cardinal de Saulx-), grand-aumônier de France, 16, 17.
Thibault (Fr.-Timothée), lieutenant-général de police de Nancy, puis procureur général de la Chambre des comptes, 7, 20.
Toul (Cathédrale de), 107.
Toul (L'évêque de), *voir* Drouas.
Tours (L'archevêque de), *voir* Fleury (Rosset de).
Tressan (Le comte de), gouverneur de Bitche, grand-maréchal des logis de Stanislas, 123.
Tsar (Le), *voir* Pierre III.

U

Ubermanowitz (Le P.), jésuite polonais, confesseur de Stanislas, 56.

V

Verdun (L'évêque de), *voir* Nicolaï.
Versailles (Ville, château et cour de), 2, 9, 14, 17, 44, 50, 58, 60, 96, 107.
Victoire (Madame), fille de Louis XV, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 72, 75, 76.
Vienne (Cour de), 104.

W

Wiet-Girard (Anne-Catherine de), *voir* Berchény (la maréchale de).

X

Xavier de Saxe (Le prince), *dit* le comte de Lusace, fils d'Auguste III, 29, 30.

Digitized by Google

SOUVENIRS ARTISTIQUES

VICTOR DE BOUILLÉ

PAR

M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE

Une revue sérieuse du mouvement artistique d'une contrée serait incomplète si elle se bornait à l'étude des grandes figures qui dominent la foule comme les arbres altiers s'élevant dans une forêt au-dessus des essences plus humbles. A côté des maîtres, il faut réserver une place aux élèves dont les efforts, réunis en faisceau, ont contribué à la renommée de leur pays. Je voudrais acquitter un tribut de justice envers les serviteurs de l'art lorrain qui se sont signalés à des degrés divers au cours de ce siècle, et je commence aujourd'hui l'exécution de mon projet en consacrant quelques pages à un peintre modeste qui mérite tout au moins un petit médaillon dans la galerie où je désire réunir les portraits d'une partie de nos artistes.

C'est à mes premiers souvenirs de jeunesse qu'il me faut remonter pour évoquer la figure de Victor de Bouillé,

Digitized by Google

à laquelle je laisserai le vague de pastel pâli qui rendra mieux qu'un dessin serré la physionomie d'une existence indécise, incomplète, ébauchée, si je puis me servir de ce terme technique, telle que le fut la sienne.

Il y a cinquante ans, le développement de l'art à Nancy était loin d'avoir l'ampleur qu'il a prise depuis. La Société des Amis des arts, où il se concentrait, ne comprenait guère que 200 membres, et ses expositions, aujourd'hui annuelles grâce à l'activité du zélé et regretté président qu'elle vient de perdre, M. Em. Adam, étaient irrégulières et restreintes. Le salon de 1851, le 11e de la série, ne comptait que 138 ouvrages envoyés par 44 exposants, et ce chiffre se réduisait à 122 œuvres pour 38 artistes au 12e salon, en 1853. D'autre part, sept années s'écoulèrent avant l'installation, en 1860, de la 13e exposition, où figurèrent 67 exposants et 223 numéros. Comme comparaison, je rappellerai qu'en novembre dernier, 326 exposants adressèrent, au salon de Nancy, 731 œuvres. Le nombre des sociétaires, actuellement de près de 900, a suivi cette progression.

Puisque je remue ces cendres du passé, j'ouvre une parenthèse qu'il ne me sera que trop permis de qualifier de mélancolique pour constater, en parcourant les catalogues des expositions de 1851, de 1853 et de 1860, que la mort a cruellement éclairci les rangs des artistes lorrains qui y ont pris part. Elle nous a enlevé Bailly, L. Benoît, V. de Bouillé, Ch. Bour, Casse, Cathelineau, Charpentier, Châtelain, Collignon, Cras, Daulnoy, A. Dubois, Émeraux, Em. Faivre, Faivre-Duffer, Feyen-Perrin, Géniole, Gérard, Gomien, Grandjean, Guérard, Mlle Haillecourt, Hussenot, Klein, Lalaisse, Lapaix, Le Borne, Loyeux, Majorelle père,

Digitized by Google

Marquis, L. et Aug. Menessier, Morey, Mlle Paigné, Palianti, Paulus, P. et R. Pierre, Préfontaine, C. Rauch, Mme Rouchier-Iaser, Roger de Scitivaux de Greische, Sellier, Em. Thiéry, Thorelle, Valério, Mlle Voïart et certainement beaucoup d'autres. Je m'en voudrais d'augmenter inconsidérément cette nomenclature nécrologique en y comprenant plusieurs noms sur lesquels je n'ai pas de données, mais, à ma connaissance, je ne vois plus que MM. Eug. Feyen, A. de Montjoye, F. Pène, Pierson de Brabois, Anatole de Scitivaux de Greische et moi de survivants dans les listes de ces trois expositions. Six sur une centaine, en moins de quarante ans! La seule conclusion que je veuille tirer de cette revue funèbre est le droit que me donne l'ancienneté de mes débuts artistiques de parler de quelques-uns de mes compatriotes.

L'enseignement de l'art à Nancy n'était pas non plus très développé au commencement du second Empire. Quelques professeurs, Casse, Dedôme, Le Borne, Paul et René Pierre, Préfontaine, Thorelle, se le partageaient, et l'atelier où fréquentaient le plus grand nombre d'élèves était celui du conservateur du Musée et du directeur de l'École municipale de dessin, Louis Le Borne, digne et excellent maître auquel j'ai rendu un court hommage dans ma biographie de Sellier, souriant, malicieux, lettré délicat, musicien raffiné, vraie figure du XVIIIe siècle par les goûts et les habitudes. L'atelier public qui servait à la fois aux élèves de la municipalité et à son cours privé de jeunes gens se trouvait à l'Hôtel de ville, dans l'angle de la place Stanislas et de la rue des Dominicains, attenant au Musée, auquel on accédait par le même escalier. Son atelier particulier, où il donnait des leçons aux jeunes

Digitized by Google

filles, et son appartement, englobés depuis dans les frises de la salle des fêtes, étaient au-dessus; à côté, demeurait son adjoint, Louis Alnot, qui devint habile restaurateur de tableaux, après avoir été le coopérateur culinaire de son oncle le célèbre Christophe Alnot, ancien conservateur de notre Musée, dont l'hôtel Stanislas, situé rue Saint-Julien, a été le rendez-vous de tous les gourmets de sa génération. Toute cette aile de l'Hôtel de ville était une ruche de travailleurs, parfumée par cette pénétrante odeur de peinture si grisante pour les adeptes de l'art.

A mon entrée dans l'atelier Le Borne, en novembre 1857, je remarquai, au milieu d'une douzaine d'élèves dont plusieurs sont restés de parfaits amis pour moi, un petit homme qui, le chapeau sur la tête, debout, dessinait sur un grand carton appuyé à son flanc un des plâtres rangés tout autour de la salle : une étroite redingote à pans trop courts, comme celle d'un ouvrier le dimanche, enserrait son corps chétif; ses jambes flottaient dans un pantalon dont les cassures attestaient de longs services, et son chapeau haut de forme, d'un noir usé, vrai cylindre posé sur des bords exigus, était campé crânement sur l'oreille. De son visage je ne fus frappé que par deux yeux petits, clignotants, mais vivaces sous l'arcade des sourcils, et par une moustache blanche taillée au ciseau, suivant la coupe qu'affectionnait la corporation des cordonniers de l'époque. Le reste me parut quelconque, inconsistant, banal comme les vêtements du personnage.

Mes nouveaux camarades m'apprirent bientôt que ce compagnon de leurs travaux, hôte immuable de l'atelier

Digitized by Google

depuis sa création, s'appelait le comte Victor de Bouillé, qu'on lui avait donné le surnom de Coco, et qu'il approchait de 68 ans, étant né à Nancy le 12 avril 1790.

Nous fîmes promptement connaissance, autant qu'on le pouvait avec ce vieillard craintif, qui parlait le moins possible et ne pensait guère plus. Son chapeau, qu'il n'ôtait que par les chaleurs des jours caniculaires, étant tombé par mégarde, je remarquai qu'il recouvrait un crâne sur lequel Gall aurait constaté l'absence de beaucoup de protubérances intellectuelles. Bouillé ne lisait jamais, et paraissait insoucieux de toutes les branches des connaissances humaines, hormis l'art. Une de ses manies, dont on s'amusait dans son entourage, était une peur extraordinaire, extravagante, de la maladie et de la mort : jamais il ne donnait la main à personne, pour éviter tout danger de contagion ; le passage d'un enterrement dans une rue le faisait fuir dans une direction opposée, et pour l'éloigner on n'avait qu'à simuler la plus légère indisposition. En historien fidèle, je dois ajouter que son péché mignon — je le mets au singulier, bien que la chronique lui en prêtât un autre — était la passion de la pâtisserie, et que presque tout son menu argent de poche s'en allait en tartelettes et en petits fours chez les spécialistes de la ville, déjà nombreux et renommés alors. La physionomie de Bouillé ne serait pas complète si je ne mentionnais un vaste manteau de drap de couleur incertaine, à la conspirateur, dont il se revêtait pendant l'hiver en en rejetant fièrement sur l'épaule un pan qui lui cachait la moitié du visage. Tel Sparafucile traitant avec Rigoletto, dans le mystère nocturne d'un carrefour, l'assassinat du duc de Mantoue. Cet accoutrement de traître de mélodrame est

Digitized by Google

la seule concession au romantisme que se soit permise ce vieillard placide.

Fils de Claude-Charles-Victor comte de Bouillé et de Jeanne-Félicité de Monginot de Noncourt, Jacques-Marie-Joseph-Henry-Jules-Victor de Bouillé était resté orphelin de bonne heure ; en raison de son insuffisance à se diriger dans la vie, il fut pourvu d'un tuteur, qui était alors M. de Lallement de Liocourt, notaire, son petit-cousin, décédé il y a deux ans. M. de Liocourt l'avait placé en pension dans la famille Peultier, qui tenait, dans la rue des Dominicains, à côté du pâtissier Lebègue, vanté par Edmond About dans *Les Mariages de province,* un magasin d'articles de dessin et de peinture où la plupart des artistes s'approvisionnaient. Après le repas du soir, Bouillé se retirait dans une petite chambre au n° 15 de la rue Saint-Pierre, aujourd'hui rue de Guise.

Originaire de l'Anjou, la famille de Bouillé était d'épée : une de ses branches vint s'établir en Lorraine dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. En 1776, un chevalier de Bouillé était lieutenant-colonel du Régiment provincial de Nancy ; en 1789, un comte de Bouillé fut député aux États généraux par la noblesse du bailliage royal de la même ville ; un des membres de cette grande famille fut le lieutenant-général envoyé par Louis XVI à Nancy pour pacifier les troubles qui occasionnèrent la sanglante journée du 31 août 1790.

Le père de Victor de Bouillé avait passé lui-même un certain temps à l'armée avant de rentrer à Nancy, où il se fixa et où il se fit remarquer par ses excentricités. Poète, artiste et collectionneur, c'est lui qui initia son fils aux premiers éléments du dessin ; plus tard, il lui fit

Digitized by Google

donner des leçons de peinture par Joseph Laurent, le premier conservateur de notre Musée, et le plaça à Paris dans l'atelier de Cartellier pour y apprendre le modelage.

La précocité artistique de Bouillé fut véritablement exceptionnelle : il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les nombreux dessins qu'il exécuta pendant les vingt-cinq premières années de sa vie, et qui sont réunis au Musée lorrain et dans plusieurs collections particulières de Nancy. La main admiratrice de son père les a soigneusement annotés et datés. L'un d'eux, représentant un chien poursuivant une poule sous l'excitation d'un enfant, porte la mention : « fait par Victor, à l'âge de 8 ans, après souper ». D'autres indiquent les âges de 11, 12 et 15 ans, et ont été exécutés soit à Nancy, soit à Paris, où le jeune artiste fit deux séjours, le premier en 1805, l'autre en 1813 et 1814. Ces dessins, généralement à la plume d'oie sur papier vergé, avec quelques rehauts d'aquarelle sur certains, dénotent chez leur auteur l'influence du retour à l'art grec imposé à la France par le despotique David, lorsqu'il peignait non le *Sacre de Napoléon*, le *Portrait de M^me^ Récamier*, et tant d'autres chefs-d'œuvre, mais le *Serment des Horaces*, *Brutus défendant son fils*, la *Colère d'Achille*, *Mars désarmé par Vénus et les Grâces*, le David qui traitait de ridicule la peinture de son parent Boucher. Tous représentent des figures de l'antiquité, dieux et déesses, héros casqués, chevaux aux encolures parthénonéennes, amazones, toute la lyre mythologique que l'aimable avocat Demoustier décrivait dans les trois volumes mi-prose et vers de ses *Lettres à Émilie*. Si monotone que soit à re-

Digitized by Google

garder à la longue cette série d'essais où une musculature énorme décèle la méconnaissance de la vraie anatomie et un goût de faux héroïsme, elle n'en est pas moins fort intéressante et pleine de promesses. Mais, pour une cause qu'en l'absence de tout renseignement on en est réduit à supposer et qui ne peut être attribuée qu'à une maladie dont l'influence s'exerça sur les facultés de ce jeune homme si heureusement doué, Bouillé ne persévéra pas dans cette voie du grand art ; à partir de 25 ou 30 ans il abandonna la trompette épique pour jouer de petits airs bourgeois sur un modeste pipeau, sans se laisser influencer par la fièvre de transformation artistique qui transporta tous les ateliers à l'apparition du *Massacre de Scio*.

Rentré à Nancy, pour ne plus le quitter, Bouillé éparpilla ses efforts en petits travaux, représentation des scènes familières qu'il avait sous les yeux, copies d'après les tableaux du Musée, lithographies de monuments et de statues, figurines en terre cuite, études de fruits, de fleurs et d'insectes. Sous tous ces rapports, sa production est considérable ; mais, bien qu'un talent indiscutable s'y fasse jour, pas un morceau capital ne vient y affirmer l'artiste de valeur que ses premiers essais semblaient faire espérer. Toute imagination, tout souffle inventif en sont à jamais exclus. Toutefois, ce terre-à-terre de la vie courante a une qualité maîtresse qui sauvera Bouillé de l'oubli noir dans lequel tant d'artistes sont ensevelis, un accent de vérité et de naïve observation dont la signification est plus pénétrante que celle d'œuvres plus importantes, mais qui ne sont que des imitations et des reflets. Le verre minuscule dans lequel buvait l'artiste était

Digitized by Google

bien à lui, et dans les copies même d'une cinquantaine de tableaux du Musée, qu'il choisissait de préférence parmi les écoles italienne et flamande, on retrouve toujours une note personnelle qui les marque plus ou moins heureusement, plutôt moins que plus, à ses tendances et à sa manière.

Dès l'introduction en France du procédé de lithographie trouvé par Senefelder, plusieurs ateliers d'imprimerie de Nancy s'empressèrent de se munir du matériel qui devait jouer un rôle si important dans leur industrie. Bouillé fut un des premiers artistes qui leur apportèrent leur collaboration : il dessina sur la pierre, chez Labouré, chez Vicaire et François, chez Nicolas Digout et chez Christophe, plus de cent planches, les unes de sa composition, les autres d'après des monuments, des tableaux, des statues et des tapisseries. Sa première lithographie, éditée par Labouré en 1826, nous montre une marchande de radis, la *Mère Duranton,* vendant ses produits au marché à côté de deux jeunes filles ; cette œuvre vraiment charmante fut tirée en noir et en couleurs. Dans cet ordre de travaux, on peut citer de lui, comme œuvres originales, une *Jeune femme,* une *Sainte Vierge, Saint Pierre consolant Pie VII,* la *Croix de mission à Nancy, en 1825,* le *Portrait de M^me^ d'Hausen,* en bonnet et en douillette, et, dans les intréprétations, le *Médaillon de Porcelets, évêque de Toul,* celui *de René II et de Philippe de Gueldre,* un *Fragment de cheminée d'après Ligier Richier,* des *Vitraux dans l'église d'Ormes,* la *Statue du duc Antoine* d'après Jiorné Viard, des *Bas-reliefs de la porte de la Craffe,* des *Fragments de peinture à fresque* attribués à Léonard de Vinci dans l'an-

Digitized by Google

cienne église Saint-Epvre, une *Vierge* d'après le Pérugin, une *Sainte Catherine* d'après Raphaël, la *Toilette de Vénus* d'après le Titien, et plusieurs sujets d'après Aubry, Horace Vernet, Léopold Robert et Guérard. Quelques-unes de ces planches parurent dans la publication éphémère appelée *Galerie lorraine*.

Toutes ces œuvres se recommandent par une incontestable souplesse de crayon : quelques-unes, comme une tête d'après un enfant du groupe du *Laocoon*, constituent de véritables types de ces hachures méritoires que tous nous avons cherché à copier dans notre jeunesse sur les très sages modèles de Julien.

Les leçons que Victor de Bouillé avait reçues de Cartellier n'ont point été perdues, et le goût du modelage ne l'a jamais quitté. On le rencontrait souvent rapportant, de la poterie de la rue des Fabriques, des fardeaux de terre glaise, que son ingéniosité transformait en figurines, en animaux, en copies de statues ou de bas-reliefs, et qui, ramenée dans les fours de l'usine, s'y revêtait de cette chaude couleur de brique chère aux sculpteurs. Ces travaux, vendus à des marchands et à des amateurs, sont bien dispersés aujourd'hui, mais je suis certain que leur réunion, si elle était possible, étonnerait par le caractère nerveux et personnel qui s'y révèle.

Bouillé, épris de tous les procédés de l'art, fit aussi quelques essais d'eau-forte, mais son œuvre importante, celle qui justifie cette courte étude biographique et le maintien de sa mémoire, est la série de dessins, d'aquarelles et de peintures à l'huile qu'il jetait à tous les vents en vrai prodigue, monuments, cavaliers, arbres, rochers, statues, insectes, coquillages, oiseaux, plantes, fleurs, pa-

Digitized by Google

pillons. Ces productions, dont le chiffre est incalculable, seront toujours regardées avec plaisir par tous ceux qu'intéresse la poursuite de la nature. Il y a dans ces pages bien des maladresses, les traits en sont souvent tremblés et hésitants, les tons n'y sont pas étalés suivant les bonnes méthodes et leur amalgame incorrect dénote le manque de soin d'une palette où des entassements de couleurs desséchées ressemblaient à des coulées de lave superposées, mais on y sent une vision de vrai artiste et une recherche constante de la vérité. Certains insectes, scarabées, mouches, papillons, araignées, raviraient un entomologiste par la justesse de leur structure et la précision de leurs formes, en même temps qu'ils charmeraient un artiste par la vivacité de leurs colorations. Beaucoup d'études de fruits, humbles modèles que Bouillé achetait à vil prix aux étals de nos marchés, font songer par la sincérité de leur accent et la franchise de leurs tons aux futurs peintres impressionnistes qui devaient tant faire parler d'eux trente ans plus tard. Ce ne sont pas les orgueilleux ornements des tables luxueuses ou des ateliers de peintres de natures mortes en vogue ; ils n'ont rien de commun avec l'opulence des bergamotes, des doyennés, des duchesses d'Angoulême ou des reinettes sélectionnées : ce sont les amis du pauvre, petits, surets, vendus au tas, mais dont il est difficile de rendre avec plus d'à-propos la verdure un peu mordante et la chair un peu acide. Puis vient une série considérable de fleurettes dont l'artiste affectionnait tout particulièrement les élégances ténues, qu'il étudiait avec une conscience infinie et qui jettent dans son œuvre leur sourire et leur grâce. Les plus importants de ses travaux figurèrent de

Digitized by Google

1833 à 1862 aux expositions de la Société lorraine des Amis des arts.

Il existe de Victor de Bouillé un portrait ressemblant lithographié par Ant. Cholet, de Rosières-aux-Salines, un de nos camarades de l'atelier Le Borne, qui se rendit à Paris vers 1866 pour y dessiner des portraits agrandis d'après des photographies et qui a disparu depuis plus de trente ans de la scène artistique.

Pendant cinquante années, Bouillé poursuivit ce doux labeur, indifférent à tout, aux événements qui se déroulaient, aux vides qui se creusaient dans les rangs de ses relations, souriant, heureux de vivre sans payer de tribut aux misères de notre humanité, n'ayant d'autre objectif et d'autre joie que de crayonner et de peindre.

La mort, qui l'atteignit le 23 septembre 1866, fut clémente à ce frêle vieillard qui l'avait tant redoutée ; elle lui épargna l'appareil de ses angoisses et son cortège de souffrances, et il lui suffit d'un léger coup d'aile pour l'endormir comme un enfant qu'il avait toujours été dans le sommeil final.

J'accomplis un devoir en traçant de ce fidèle ami de l'art ce léger crayon sur lequel je me reprocherais d'avoir trop insisté, et je dépose sur sa tombe trop oubliée un bouquet de ces humbles fleurs des champs qu'il a aimées jusqu'à son dernier souffle.

Digitized by Google

LES

FÊTES NATIONALES A MIRECOURT[1]

(1789-1816)

Sous l'ancien régime, les fêtes publiques avaient, à peu près exclusivement, un caractère religieux. Ce caractère devait nécessairement être modifié, en même temps que les institutions qui se succédèrent pendant la durée de la période révolutionnaire. Il est dès lors intéressant de rechercher sous quelles formes se produisirent à cette époque les manifestations de la joie populaire, soit spontanément, soit sur l'ordre des autorités nouvellement établies. Cette recherche, que nous avons faite pour la petite ville de Mirecourt, l'un des chefs-lieux de canton et de district du département des Vosges, est relativement facile, au moyen des registres de délibérations de la mu-

1. Le programme du congrès des sociétés savantes à la Sorbonne en 1900 demande, au numéro 23 de la section d'histoire et de philologie, de « tracer, d'après les archives départementales et communales, l'histoire des fêtes nationales qui furent célébrées dans un chef-lieu de canton sous le Directoire ». Il nous a semblé que nous pouvions utilement élargir ce programme, en commençant, pour Mirecourt, dès 1789, le récit des fêtes et cérémonies publiques dont cette petite ville fut le théâtre, et en continuant notre étude pendant le Consulat et l'Empire, jusqu'à la Restauration.

Digitized by Google

nicipalité ; à cette source très abondante de renseignements, nous en avons joint quelques autres, provenant aussi de documents locaux[1].

La première mention d'une fête publique dans cette période porte la date du 21 juillet 1789. La nouvelle de la prise de la Bastille venait d'arriver à Mirecourt : on organise aussitôt un service solennel à la paroisse pour le repos de l'âme de ceux qui sont morts à Paris, en combattant pour la patrie et la liberté. Le soir, grande illumination en ville, en réjouissance de ce que la paix est donnée à la France[2]. Nous ne savons par qui fut organisée cette fête, non plus que la suivante : les registres municipaux ne les mentionnent point. A ce moment d'ailleurs, les pouvoirs publics sont comme frappés d'inertie et laissent à des citoyens sans mandat le soin de régler bien des affaires importantes. Ainsi, c'est spontanément que s'organise la garde citoyenne, à l'intervention d'un soi-disant « comité permanent », et lorsque cette organisation est achevée, une grande cérémonie a lieu, pour la bénédiction des trois drapeaux, le 11 octobre 1789. Les deux fêtes que nous relevons dans le courant de cette année continuent ainsi la tradition, en ce sens que la cérémonie religieuse en est la partie la plus importante.

L'année suivante, ce sont des fêtes militaires dont il est

1. Nous n'indiquerons point, dans ce qui va suivre, les très fréquents emprunts que nous faisons aux délibérations de l'assemblée municipale ; nous aurons soin, au contraire, de mentionner les autres sources auxquelles nous aurons recours, notamment les délibérations de l'administration du district, et quelques pièces manuscrites intéressantes.

2. *Souvenirs* de l'abbé Salle. (Ms.)

Digitized by Google

fait mention dans les archives municipales. A cette époque, les gardes nationaux occupent très bruyamment la scène ; ils sont heureux de manifester à tout propos, de montrer partout leur bel uniforme « bleu de roi, avec revers blancs, parements et collet rouges ». Il n'est question que de fédérations avec les gardes nationales voisines ; on va fraterniser à Nancy en février, puis le mois suivant à Épinal ; enfin on décide d'adhérer à la fédération générale de toutes les communes de France. A ce sujet nous trouvons deux délibérations du corps municipal, ordonnant des fêtes qui sont bien caractéristiques de l'esprit public à ce moment.

D'abord, à la date du 13 mai 1790 : « Touchant le serment civique. Le conseil général de la commune... arrête : Le jour de la fédération des gardes nationales du district, qui doivent se réunir pour prêter le serment civique, sera fixé au second dimanche qui suivra immédiatement la formation du district ; la cérémonie de la prestation du serment civique se fera à la campagne, si le temps le permet, dans le terrain communal appelé le Bois du Four, où il sera dressé un autel aux frais de la commune ; les gardes nationales seront logées par billets chez les citoyens, qui sont invités à leur faire accueil ; il sera distribué du pain aux pauvres jusqu'à concurrence de la quantité qui proviendra de quinze resaux de blé... »

La seconde délibération est du 1er juillet : « Les maire, officiers municipaux et notables de la ville de Mirecourt, justement frappés de la grandeur du projet imaginé par nos très chers frères et illustres amis les citoyens de Paris, d'une fédération générale qui a été décrétée par l'Assemblée nationale le 8 juin dernier ; pénétrés de re-

Digitized by Google

connaissance envers cette cité qui a si bien su par son courage déconcerter les ennemis de la Révolution qui s'opère si avantageusement dans toutes les parties de la France ; brûlant d'amour pour le premier roi-citoyen, restaurateur de la liberté française, vraiment digne de régner sur un peuple libre ; considérant combien il serait doux à leurs concitoyens de donner et recevoir le baiser de l'alliance éternelle qui, le 14 de ce mois, va unir tous les Français, et de contempler ces héros vainqueurs du despotisme qui, de la Bastille démolie par leurs mains, ont formé le théâtre de la Liberté... ont délibéré que, le 14 du présent mois, il sera dressé un autel dans l'emplacement le plus convenable ; que les gardes nationales et la commune de cette ville, unis de cœur et d'esprit à tous les Français, jureront, en présence de l'Être suprême, à l'heure précise de midi, de conserver jusqu'au dernier soupir l'étendart de la liberté conquise le 14 juillet 1789. Là, enflammés du feu divin sorti de l'autel sacré, nous porterons jusqu'au pied du trône nos transports d'allégresse, et, d'une voix unanime cent fois répétée, nous dirons de toutes nos forces : Vive la Nation, vive la Loi, vive le Roi !... »

Une cérémonie analogue eut lieu en 1791, comme le montre la mention suivante : « Jeudi, 14 juillet. Fédération ou serment civique. On a dit la messe sur la place de Poussay ; une grande pluie survenue a troublé la fête. » Autres réjouissances le 17 septembre : « Un courrier du département est arrivé annonçant que le roi avait accepté la charte constitutionnelle du royaume. En conséquence on a chanté à onze heures une messe solennelle pendant laquelle on a lu la lettre du roi à l'Assemblée

Digitized by Google

nationale, et, à l'issue de la messe, on a chanté le *Te Deum*. Le soir, grande illumination[1]. »

Nous ne trouvons l'année d'après aucune mention de fêtes publiques à Mirecourt. En revanche, à la date du 21 juillet 1793, le registre de la commune contient un long procès-verbal, dont nous extrayons ce qui suit :

« Le Conseil général... Considérant que l'acte constitutionnel vient d'être accepté à l'unanimité par les citoyens de Mirecourt et par les deux assemblées primaires du canton ; que ce jour sera à jamais mémorable et fera époque dans les annales de la commune ; qu'il est de son devoir de l'honorer autant qu'il est en son pouvoir, a arrêté : 1° que pour faire déjà sentir d'une manière efficace les avantages d'une constitution libre et populaire, il sera distribué dans la journée aux pauvres de la ville dix-huit cents livres de pain et quinze sols à chaque prisonnier ; 2° qu'il y aura illumination générale ; 3° que toutes les autorités constituées seront invitées à se rendre à la maison commune pour assister en corps à un *Te Deum* qui sera chanté à neuf heures du soir en l'église paroissiale ; 4° que soixante jeunes citoyennes, avec les musiciens, seront invitées de prendre le cortège ; 5° que de l'église on se rendra à la place du Breuil, qui sera désormais appelée la place de la Constitution, où il y aura une bure[2], autour de laquelle on chantera des hymnes relatives à la cérémonie ; 6° qu'il sera distribué des cartouches aux gardes nationales qui prendront les armes et aux canonniers ; 7° que deux membres du Conseil se transporte-

1. *Souvenirs* de l'abbé Salle.
2. Terme local qui signifie *feu de joie*.

Digitized by Google

ront à l'instant à l'hôpital pour lire aux malades et aux infirmes de cette maison la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen avec l'acte constitutionnel, et leur apprendre qu'ils vivent sous un gouvernement libre et populaire, de quoi les commissaires rendront compte au Conseil séance tenante ; qu'enfin du tout sera dressé procès-verbal et copie envoyée à la Convention nationale...

« Ledit jour, sur les minuit, le Conseil général de la commune, rentré au lieu de ses séances, les commissaires nommés pour la distribution du pain ont rapporté qu'ils ont délivré la quantité énoncée au procès-verbal ; que les pauvres et les prisonniers ont reçu le bienfait avec reconnaissance. Le maire a dit : La fête a été belle ; les citoyens et citoyennes ont quitté leurs maisons, c'était une assemblée de frères. Nous avons parcouru toutes les rues ; partout on entendait les cris de : Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! Vive la Constitution ! »

Avec l'an II, les mentions de fêtes et autres manifestations publiques deviennent plus fréquentes. Le nouveau calendrier a été mis en vigueur ; les autorités veulent faire oublier les dimanches et les solennités religieuses de l'ancien régime, en rendant obligatoires les décadis et les nouvelles fêtes légales. Ainsi, à la date du 8 nivôse, l'administration du district[1] prévient les communes de son ressort « que l'on regardera comme mauvais citoyens ceux qui, par suite d'un entêtement bizarre, se refuseraient à honorer par des œuvres de civisme et par la

1. Registres des délibérations du Conseil général de l'administration du district de Mirecourt. (*Arch. dép. des Vosges.*)

Digitized by Google

sainte obéissance aux lois les jours solennels de décadis, consacrés par la Convention nationale au repos des fonctionnaires publics, à la célébration de nos victoires, à la fête des vertus civiques... »

Le lendemain, 9 nivôse, on indique aux communes de quelle manière il convient de célébrer le prochain décadi en l'honneur de la prise de Toulon. La fête consiste essentiellement en une assemblée dans la ci-devant église, où l'on entonne « l'hymne de la Liberté et d'autres chansons civiques ». Puis le maire fait aux assistants un discours patriotique « analogue à la circonstance ». C'est ainsi que les choses ont dû se passer à Mirecourt, où la cérémonie ne paraît pas avoir soulevé de difficultés. Nous n'en connaissons les détails que par le récit d'une petite émeute qu'occasionna la fête de Toulon dans une commune rurale voisine, à Puzieux : là, le maire avait cru bien faire en montant dans la chaire de l'église pour prononcer son discours ; il fut indécemment interrompu, dit le rapport officiel, par des fanatiques, à raison sans doute de l'habitude où ils étaient de n'entendre que des capucinades catholiques dans ce qu'ils affectent d'appeler « la chaire de vérité ». Il y eut alors des propos outrageants, des menaces, une assemblée tumultueuse, et même des « apparences de voies de fait ». Toutefois, l'administration voulut bien, pour cette fois, user de bienveillance envers ces hommes simples, mais opiniâtres : elle se borna à leur enjoindre de se montrer à l'avenir patriotes éclairés et fils obéissants de la Liberté et du gouvernement révolutionnaire.

A Mirecourt, un arrêté du 27 nivôse, pris par Balthazard Faure, représentant du peuple en mission, prescrit

Digitized by Google

les mesures à prendre pour l'ornement du temple de la Raison, qui doit être dorénavant consacré aux cérémonies populaires. En conséquence, le 13 pluviôse, la municipalité nomma cinq commissaires chargés de « ... mettre la ci-devant église paroissiale en état d'être habitée comme temple de la Raison à compter du décadi prochain ».

Le 16 floréal, on arrête à la somme de vingt livres le mémoire de quatre jardiniers de la commune, « pour avoir planté deux arbres chênes sur la place de la Liberté et les avoir arrachés dans les forêts à eux indiquées ».

Mais à ce moment même le législateur intervient pour régler l'établissement de fêtes nationales destinées à « entretenir la fraternité entre les citoyens, les attacher à la Constitution, à la patrie et aux lois ». Ce texte, inséré dans la Constitution du 5 fructidor an III, n'est que la répétition du décret du 18 floréal an II, qui institue tous les ans quatre fêtes, destinées à rappeler les grandes dates de la Révolution, savoir : le 14 juillet, prise de la Bastille ; 10 août, prise des Tuileries ; 21 janvier, mort du roi ; 31 mai, victoire des Jacobins sur la réaction girondine. Ces fêtes, devenues obligatoires, vont en conséquence être célébrées dans toutes les communes, et plusieurs mentions du registre des délibérations municipales nous montrent qu'à Mirecourt la loi était régulièrement observée.

Ainsi, le 18 prairial, la commune charge Grégoire, l'un de ses membres, de présenter un projet pour la fête qui doit être célébrée le surlendemain (anniversaire du 31 mai), sous le nom de fête de l'Être suprême. Ce projet, qui malheureusement n'est pas détaillé au registre, est adopté et reçoit son exécution.

Digitized by Google

Comme il convient dans une ville où la musique a toujours été brillamment cultivée, la municipalité de Mirecourt veut rehausser l'éclat des fêtes nationales en engageant des musiciens qui voudront bien y assister. A ceux qui ont besoin de leur travail pour vivre, on promet une rétribution, ainsi que les frais de réparation de leurs instruments. Il en est ainsi notamment pour la fête du 23 thermidor, correspondant au 10 août (vieux style).

A cette époque, les autorités attachent la plus grande importance à la célébration des fêtes républicaines, qui de plus en plus sont considérées comme une arme de guerre contre le catholicisme proscrit. Nous trouvons à ce sujet, parmi les arrêtés de Michaud, représentant en mission dans la Meurthe et les Vosges, un document bien caractéristique, daté d'Épinal, 27 brumaire an III[1] :

« Aux administrateurs du département des Vosges. Considérant qu'il importe au maintien de la tranquillité publique de réprimer les sourdes agitations du fanatisme expirant ; qu'un des plus sûrs moyens d'atteindre ce but salutaire est de faire réunir les citoyens dans les temples dédiés à l'Être suprême, les jours décadaires, de leur faire entendre les principes de la morale publique, au lieu du langage imposteur des prêtres, de leur faire aimer le gouvernement sous lequel ils vivent, en leur donnant connaissance des lois bienfaisantes de la Convention nationale, de dissiper enfin par les lumières de la raison les ténèbres de la superstition ; arrête... »

Les articles qui suivent imposent l'assiduité aux fêtes décadaires, notamment pour les membres des corps ad-

1. *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, L. 121.

Digitized by Google

ministratifs et judiciaires, ainsi que pour la garde nationale. Les instituteurs publics doivent aussi y conduire leurs élèves. L'agent national y donnera lecture des lois et nouvelles politiques ; puis un cours de morale sera fait par un orateur des sociétés populaires, sinon par l'agent national.

C'est sur ce modèle que furent organisées les fêtes décadaires dans les Vosges, et notamment à Mirecourt. Parfois la solennité était encore plus complète, comme le 20 frimaire, à cause de la présence du représentant Bailly : au cérémonial accoutumé, le représentant ajoutait un discours « touchant l'union et la fraternité qui doivent régner entre les citoyens et qui sont la force d'un État républicain ». Il faut croire cependant que, malgré les objurgations officielles, la célébration des décadis n'était pas admise par toute la population, car le même Bailly, pendant sa mission dans les Vosges, jugeait nécessaire, à la date du 30 frimaire, de rappeler aux municipalités « qu'elles doivent empêcher, les jours des ci-devant fêtes et dimanches, la cessation des travaux des ouvriers employés par elles ou pour un service public ; le suspension du travail ne doit avoir lieu que les jours de décadis[1]. »

A Mirecourt, le conseil général de la commune fait de de son mieux pour rehausser l'éclat des réunions décadaires. Le 27 pluviôse, le service journalier de la garde nationale ayant été momentanément interrompu, on rappelle cependant que cette modification ne doit point por-

1. Délibérations de l'administration du district de Mirecourt. (*Arch. dép. des Vosges.*)

Digitized by Google

ter préjudice aux assemblées qui ont lieu dans le temple de la Raison : le commandant doit continuer à y conduire ses hommes, pour maintenir l'ordre et la discipline. Et cependant, l'insouciance d'un grand nombre de citoyens rend ces assemblées « absolument tristes et peu animées ». Afin d'y attirer un plus grand nombre de curieux, il faut renforcer l'orchestre ordinaire, et dans ce but on décide, le 3 fructidor, l'achat d'une paire de cymbales « pour rendre la musique d'autant plus bruyante et harmonieuse ».

Dans l'intervalle, le local affecté à ces fêtes avait été changé. Le 17 prairial, le procureur de la commune fait savoir que le citoyen Frichelet a exprimé son intention d'exercer le culte catholique dans l'édifice national de cette commune connu plus particulièrement sous le nom de paroisse, et qu'il a déclaré sa soumission aux lois de la République, conformément au décret du 11 prairial. Maintenir les assemblées décadaires dans ce même édifice pourrait occasionner du trouble dans la cité. On décide en conséquence de les transporter dans un autre local, et l'on fait choix de la salle occupée par la Société populaire, qui n'est autre que l'ancienne chapelle des religieuses de la Congrégation Notre-Dame. C'est à partir du 20 prairial que le transfert doit avoir lieu ; à cet effet, on transporte immédiatement dans le nouvel emplacement « les décorations qui servaient à l'ornement de l'édifice national, avec tous les emblèmes de la fraternité et de la liberté... ».

Jusqu'à cette époque, ce sont donc à peu près exclusivement les jours décadaires qui constituent les solennités publiques. Mais le gouvernement avait senti le besoin de

Digitized by Google

varier le programme, un peu trop austère, de ces réunions. La lecture des lois et décrets, le discours de morale civique approprié aux circonstances, n'attiraient pas beaucoup de monde : à l'exception des fonctionnaires, la salle du club ne devait guère contenir que les enfants des écoles et les gardes nationaux de service. On résolut d'ajouter à la liste prévue par la loi du 18 floréal an II d'autres fêtes plus variées, dont le but était à la fois de distraire le peuple et de glorifier la Révolution. On était alors très porté aux réminiscences antiques, et ce fut sur le modèle des jeux publics d'Athènes et de Rome que la loi du 3 brumaire an IV organisa les fêtes de l'Agriculture, de la Jeunesse, des Époux, des Vieillards, de la Reconnaissance et de la Liberté, destinées à remplacer le culte des saints de l'Église catholique, de même qu'aux dimanches étaient substitués les décadis. Entre cette période du Directoire et celle de la Rome impériale, on peut apercevoir plus d'une analogie ; de peur d'une nouvelle révolution toujours possible, il faut non seulement nourrir, mais encore amuser le peuple souverain, celui des villes surtout, le plus redoutable ; on le nourrit au moyen des réquisitions de subsistances opérées sur les riches et sur les cultivateurs des campagnes ; les fêtes de la loi de l'an IV sont destinées à l'amuser en réchauffant son zèle patriotique. La formule *panem et circenses* se trouve ainsi renouvelée dans toute sa beauté.

Dès lors, chaque fête a son programme distinct, et plusieurs éléments de variété sont utilisés pour rompre l'uniformité qui n'aurait pas manqué de dégoûter à la longue les citoyens. D'abord, assez souvent ces fêtes ont un caractère militaire ; on en profite pour rappeler des triom-

Digitized by Google

phes de nos armes ou pour honorer des trépas glorieux : ainsi la fête de Hoche, le 30 vendémiaire an VI ; celle de Joubert, le 2 vendémiaire an VIII.

Nous lisons dans les registres de la municipalité deux procès-verbaux dressés à la suite de cérémonies militaires, que nous allons transcrire, à cause des détails curieux dans lesquels sont entrés leurs rédacteurs.

Le 8 floréal an V, on vient de recevoir à Mirecourt la nouvelle de la signature des préliminaires de paix avec l'Empereur ; on va donc voir la fin de cette terrible guerre qui a tant éprouvé le pays : l'autorité supérieure n'a pas besoin de commander l'allégresse, c'est l'explosion d'une joie universelle et spontanée que constate cette longue narration :

« Les autorités constituées s'étant rendues à la Maison commune à deux heures de l'après-midi, et un détachement de la garde nationale, précédé des tambours et de la musique militaire, s'étant formé en haie dans la rue, au-devant de la porte de ladite maison, l'administration municipale et les autres corps constitués, en costume, se sont placés au centre du détachement et se sont mis en marche au bruit du tambour et au son de la musique. Le cortège est d'abord allé sur la place principale de cette commune, et, après en avoir fait le tour, s'est arrêté auprès de l'arbre de la Liberté ; alors le président de l'administration a expliqué le motif de la cérémonie, en ces termes :

« Citoyens, c'est avec la plus vive satisfaction que nous venons vous annoncer un événement longtemps désiré et qui a fait l'objet de nos vœux les plus ardents. Déjà, par des succès brillants et des conquêtes importantes, nous

Digitized by Google

avions contraint plusieurs des puissances coalisées contre nous à accepter la paix, lorsqu'un jeune héros, mis à la tête de notre armée d'Italie, après avoir conquis une partie de cette belle contrée, surmonté tous les obstacles, culbuté les forces qui lui ont été opposées, a pénétré dans l'intérieur de l'Allemagne, où il vient de mettre le comble à sa gloire en forçant le chef de l'empire germanique à signer les préliminaires d'une paix avantageuse pour la République. Nous attendions avec impatience la confirmation de cette nouvelle importante répandue dans un département voisin, quand le commissaire du Directoire exécutif près de l'administration municipale a reçu hier soir, par un gendarme d'ordonnance, une copie de différentes lettres écrites de Strasbourg, qui contiennent des détails sur cet heureux événement. Persuadés que nos concitoyens partagent notre allégresse, nous avons cru devoir donner à ces lettres une publicité éclatante ; à cet effet, nous avons invité tous les corps constitués d'assister à leur publication solennelle. Je vais, citoyens, vous en donner lecture.

« Cette lecture terminée, des cris réitérés de : Vive la République ! se font entendre. Ensuite le cortège a repris sa marche, a traversé la rue vulgairement appelée rue Basse, où les lettres ont été lues à deux endroits différents ; de là, il a été au faubourg dit d'Épinal, qu'habitent les parents d'un grand nombre de nos défenseurs ; une nouvelle lecture y a été faite, qui a été précédée et suivie d'une décharge de canon ; une autre lecture a eu lieu au faubourg de Mattaincourt, et une sixième au quartier des Halles. Toutes ces lectures ont été entendues avec ravissement par tous les habitants des différents

Digitized by Google

quartiers, qui ont témoigné leur joie en répétant avec le président, à la fin de chaque lecture, le cri de : Vive la République !

« L'administration étant rentrée dans la salle de ses séances a arrêté, ouï le commissaire du Directoire exécutif, que procès-verbal de ce qui venait de se passer serait inscrit sur le registre de ses délibérations, que pour rendre la fête plus complète, il serait donné à ses frais un bal dans la salle au-dessus des Halles, qui commencerait au moment où l'on sonnerait la cloche, pour prévenir les citoyens d'illuminer leurs maisons ; et que copie dudit procès-verbal serait adressée au citoyen François de Neufchâteau, commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale, avec remerciement de ce qu'il a bien voulu faire connaître aux citoyens de cette commune les premières nouvelles qu'il a eues d'un événement aussi mémorable... »

Ces réjouissances toutes spontanées avaient lieu ainsi en dehors des fêtes légales ; mais voici une circonstance dans laquelle l'administration municipale a été heureuse de rehausser l'anniversaire de la fondation de la République par l'éclat d'une grande cérémonie militaire :

« Du 1er vendémiaire an VI... Sur l'avis donné aux administrateurs municipaux que le général de division ferait rassembler à Mirecourt les 18e et 21e régiments de cavalerie et (un) détachement du 4e dragons cantonnés à Épinal, Neufchâteau et Charmes, pour y renouveler leur serment civique conjointement avec les escadrons du même régiment de dragons placés à Mirecourt, l'administration a invité ces braves militaires à se réunir à elle et aux autorités constituées, pour tous ensemble manifes-

Digitized by Google

ter leur attachement inviolable à la République. A onze heures sont arrivés ces différents corps militaires, et ont donné au public le spectacle intéressant des vigoureux combats qu'ils ont soutenus en réalité contre les ennemis de la République. A midi, le cortège est parti de la maison commune, au bruit du canon et au son de la cloche, dans l'ordre suivant, pour se rendre au champ de la Fédération, près la route de Charmes, lieu destiné pour la cérémonie. Les tambours ouvraient la marche ; une musique militaire, composée de quatorze artistes, exécutait en chœurs alternatifs avec les tambours, les airs chéris des Français. A la tête du cortège, marchaient les militaires blessés dans les combats pour la défense de la patrie, tirés tant de la garde nationale sédentaire que des trois régiments, tous invités nominativement à venir se joindre à la municipalité et recevoir le tribut de reconnaissance dû à leur bravoure. Ces respectables soldats, marchant la plupart avec deux crosses, témoignaient par la joie peinte sur leurs visages leur dévouement au salut de la patrie, et recevaient du peuple rangé en haie le long des rues, des éloges flatteurs justement mérités ; venaient ensuite les membres des administrations (municipales) intérieure et extérieure[1], des tribunaux de Mirecourt et ceux des tribunaux d'Épinal en vacance dans leurs foyers, tous en costume ; les juges de paix, leurs assesseurs, les administrateurs forestiers, et tous les citoyens employés à Mirecourt au service de la République,

1. Sous le régime de la Constitution de l'an III, la commune de Mirecourt formait à elle seule un canton, dit intérieur ; les communes rurales suburbaines constituaient le canton de Mirecourt-extérieur, plus tard appelé canton de Rouvres.

Digitized by Google

suivis de la gendarmerie nationale. La garde nationale sédentaire marchait sur deux lignes, à la droite et à la gauche du cortège.

« Dans le milieu du pré destiné pour l'assemblée, avait été élevée, par les soins de l'administration municipale, une estrade en charpente de trente pieds en carré de toutes faces. Au milieu de cette estrade s'élevait l'Arbre de la Liberté, qui soutenait la tribune aux harangues, surmontée de la statue de la Liberté, ornée de feuillages et de guirlandes de chêne. L'estrade était garnie de banquettes pour y placer à l'entour de la tribune les militaires blessés et les autorités constituées. Les drapeaux et étendards des corps militaires étaient rangés autour de l'estrade, environnée d'ailleurs de la musique et des citoyens et citoyennes destinés à entonner les chants patriotiques. La milice nationale formait ensuite autour de l'estrade un bataillon carré : plus loin, les régiments de cavalerie et de dragons, rangés en bataille sur quatre faces, les officiers et leurs musiques militaires en avant.

« Le président de l'administration a ouvert la séance par un discours analogue à la fête. Il y a développé les avantages du gouvernement républicain, les services rendus à la patrie par nos représentants et les membres du Directoire ; les glorieux exploits de nos armées et spécialement ceux des militaires présents, aux passages du Rhin et du Lech, et leurs valeureux combats contre les ennemis les plus acharnés de la France, n'y ont pas été oubliés. Toutes les autorités constituées, tous les militaires présents, tous les citoyens spectateurs, ont été invités à prêter ensemble le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et d'attachement et de fidélité à la République

Digitized by Google

prescrit par la loi. Le président l'a prononcé à haute et intelligible voix, les officiers l'ont répété à leurs soldats, et tous, levant les mains au ciel, l'ont répété avec enthousiasme, au bruit d'une salve d'artillerie et aux cris de : Vive la République ! Les chantres et élèves d'Apollon ont entonné des hymnes patriotiques, tels que le *Chant du départ* et autres analogues à la fête, et les refrains ont été répétés par une foule innombrable de citoyens et de militaires des régiments.

« Le cortège est rentré dans la ville et s'est rendu par une autre route en la maison commune, dans le même ordre, à 2 heures et demie. Là les militaires blessés ont été invités à un banquet concerté à frais communs par les officiers des trois régiments, ceux de la garde nationale, les autorités constituées et employés de la République. Les militaires et les citoyens entremêlés à ce banquet ont manifesté leur joie par des chants et des hymnes à la patrie. Des toasts ont été portés aux représentants et aux membres du Directoire, dont le zèle et la vigilance ont sauvé de nouveau la République trahie par des malveillants, aux braves armées de la République, aux blessés dans les combats, aux valeureux officiers, cavaliers et dragons des 18e, 21e et 4e régiments, presque tous ornés de nobles cicatrices, symbole des blessures qu'ils ont reçues aux passages du Rhin et du Lech, et aux combats livrés par eux à ces féroces Français qui, depuis le commencement de la Révolution, font d'inutiles efforts pour la destruction de leur patrie.

« La fête a été terminée par un spectacle donné gratis au peuple. Des artistes dramatiques et des amateurs ont représenté la pantomime intitulée : *Offrande à la Patrie,*

Digitized by Google

suivie d'un drame lyrique sous le titre de : *Nouveau génie de la France,* le tout terminé par une pièce gaie du créateur de la scène française. Enfin, une illumination générale et un bal public ont complété les plaisirs des citoyens dans cette mémorable journée. Partout les militaires blessés pour la défense de la République ont eu le premier rang et les premières places ; partout a régné la joie et l'allégresse ; partout les citoyens, envisageant le bonheur que leur permet le gouvernement républicain, faisaient de nouveaux projets de réjouissance pour le jour de la publication de la paix. »

Le long procès-verbal que nous venons de reproduire intégralement n'a pas été uniquement composé pour la satisfaction des membres de la municipalité : il était surtout destiné à montrer au gouvernement que l'on entrait dans ses vues et que l'on savait exécuter les ordres qu'il avait donnés. On lit en effet dans un préambule inscrit au registre :

« L'administration municipale, voulant entretenir dans le cœur des citoyens la joie qu'ils ont tous ressentie en apprenant l'heureux succès des opérations de nos représentants et du Directoire exécutif à l'époque du 18 fructidor, voulant aussi rappeler à leur mémoire le souvenir du jour mémorable de la fondation de la République, a célébré la fête de ce jour ainsi que suit... »

Et à la date du 6 vendémiaire, le commissaire du Directoire exécutif s'empresse d'écrire au citoyen François de Neufchâteau, directeur, la lettre suivante[1] :

« Citoyen, l'administration municipale de Mirecourt

1. Journal de correspondance, du 30 brumaire an IV au 2 fructidor an VI. (*Arch. municipales.*)

Digitized by Google

s'empresse de seconder les vues sages du Directoire en substituant les fêtes républicaines à celles du fanatisme. Elle a célébré la fondation de la République d'une manière propre à ranimer l'amour du gouvernement républicain. Je vous envoie la relation de cette fête : vous y verrez que vos compatriotes ont exalté avec reconnaissance l'important service que le Directoire a rendu à la République le 18 fructidor. Salut. »

Ainsi cette belle fête, une des plus complètes qu'ait vues Mirecourt pendant cette période, avait surtout pour objet de célébrer le succès de ce que le commissaire appelle, par un ingénieux euphémisme, « les opérations » du 18 fructidor !

Les préoccupations politiques apparaissent également dans cette délibération, datée du 13 ventôse an VI :

« Mesures à prendre pour la célébration de la fête de la Souveraineté du peuple, instituée par la loi du 13 pluviôse dernier, et de celle de la Jeunesse, fixée au 10 germinal prochain... Considérant qu'à l'approche des élections il est important de déjouer les manœuvres des ennemis de la République en entretenant parmi les républicains l'enthousiasme constitutionnel qui les anime... »

Le caractère de l'institution se dévoile ainsi clairement. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir la loi du 17 thermidor an VI, mettant sur la même ligne les décadis et les fêtes nationales, ordonner de chômer les uns et les autres, sous la même sanction pénale (amende de 25 à 500 fr.).

Enfin, une autre manifestation politique qui se relie tout naturellement à la célébration des fêtes nationales, c'est la prestation de ces nombreux serments que la Ré-

Digitized by Google

volution a si fréquemment multipliés, sous des formules diverses. On a vu ci-dessus, lors de la fête du 1er vendémiaire an VI, les fonctionnaires et les citoyens prêter le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République. Il n'est presque point de fêtes qui ne soit l'occasion de cérémonies semblables, sans compter les serments exigés entre temps pour des causes diverses.

Ainsi, à la date du 30 nivôse an IV, l'administratiou du district écrit à tous les fonctionnaires sous ses ordres la lettre suivante[1] :

« En conformité de l'article 3 de l'arrêté pris par le Directoire exécutif le 22 courant, pour l'exécution de la loi du 21 nivôse an III relative à l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français, tous les fonctionnaires publics de la commune où siège l'administration du département doivent se rassembler... pour délibérer en présence du peuple qu'ils sont sincèrement attachés à la République et qu'ils vouent une haine éternelle à la royauté. Nous vous prévenons que demain cette déclaration se fera dans le temple dédié à l'Être suprême en cette commune, onze heures du matin, et vous prions d'en instruire les citoyens vos collègues... »

Les années suivantes, le serment fut renouvelé dans les mêmes conditions, jusqu'à l'an VIII, qui vit successivement, à trois mois d'intervalle, une double cérémonie :

« Du 1er vendémiaire an VIII. Fête de la fondation de la République... Les autorités se rendent au temple dé-

1. Délibération de l'administration du district de Mirecourt. (*Arch. dép. des Vosges,* L, 65.)

Digitized by Google

cadaire, où l'on avait élevé un autel à la Patrie, sur lequel est placé la statue de la Liberté et à ses côtés des génies portant les attributs de la paix, de la guerre, de la marine, du commerce, de l'agriculture, des sciences et des arts ; aux extrémités, une Renommée publiant les exploits et les ressources du peuple français... Un administrateur prononce un discours sur les avantages du gouvernement républicain... Puis, le serment civique est prononcé sur l'autel de la Patrie. »

« Du 6 frimaire. Prestation, devant l'autel de la Patrie dressé dans le temple décadaire, du serment prescrit aux fonctionnaires par la loi du 25 brumaire. Un administrateur donne lecture de la proclamation de la commission législative, et de la loi du 25 brumaire ; puis il fait un discours recommandant aux citoyens le calme et la tranquillité ; il les engage à avoir dans le gouvernement des consuls toute confiance. »

C'est principalement pendant la période du Directoire que les fêtes nationales ont été le plus multipliées ; elles sont bien alors un instrument de règne pour un régime toujours chancelant et qui cherche par tous les moyens à retenir la confiance. Nous ne reproduirons pas toutes les mentions contenues dans les registres municipaux de Mirecourt, beaucoup n'auraient plus d'intérêt après les extraits qui précèdent. Nous allons cependant encore relever quelques particularités de nature à bien montrer la belle ordonnance théâtrale que les habiles metteurs en scène de cette époque avaient instituée.

Ainsi, à l'occasion des fêtes de la Jeunesse, ce sont de véritables distributions de prix que les autorités président, en faveur « des jeunes élèves qui seront reconnus

Digitized by Google

avoir fait des progrès dans l'étude des institutions républicaines, particulièrement de la Constitution[1]... » Les détails les plus complets nous sont donnés pour la fête du 10 germinal an VI :

« L'administration municipale, ayant assemblé en la maison commune les membres du jury d'instruction, les instituteurs et institutrices de cette commune et les jeunes personnes des deux sexes au-dessous de seize ans, s'est transportée en la salle de l'ancien club, destinée aux fêtes publiques. Les jeunes citoyennes marchaient les premières, portant des bannières sur lesquelles étaient écrits différents articles des Droits de l'homme et des Devoirs des citoyens. Viennent ensuite les jeunes citoyens élèves des écoles primaires, suivis des membres de l'administration décorés de leurs écharpes, des membres du jury et autres citoyens invités à la fête. La cérémonie a commencé par un discours du commissaire du Directoire exécutif sur l'objet de l'assemblée ; puis les jeunes citoyens et citoyennes, placés successivement sur une estrade élevée à l'extrémité de la salle, ont répondu aux questions qui leur ont été faites sur la constitution française de l'an III. Il a été ensuite distribué trois prix aux jeunes citoyens qui, au jugement des administrateurs et des membres du jury d'instruction, ont le mieux satisfait l'assemblée par leurs réponses... Quatorze des jeunes citoyennes, ayant également répondu de manière à satisfaire l'assemblée, ont tiré au sort le prix qui leur était destiné... Tous ont été couronnés de lierre par le président de l'administration. Puis, à trois heures de l'après-

1. Délibération du 13 ventôse an VI.

Digitized by Google

midi, il y a eu bal dans la même salle pour les enfants qui avaient assisté à la cérémonie du matin... »

Voici, pour la fête de la Souveraineté du peuple du 30 ventôse an VI, un ensemble de rites qui nous reportent à la fois à l'antiquité païenne et au peuple hébreu errant dans le désert :

« Le cortège se rend à la place de la Liberté où se trouve un autel de la Patrie, sur lequel est posée la statue de la Liberté, de grandeur colossale, et, à sa droite, le portrait du général Buonaparte, l'un de ses plus ardents défenseurs... Sur l'autel est placée l'arche destinée à contenir la Constitution de l'an III. Ce livre sacré, relié en veau fauve, avec filets d'or, repose sur un tapis en taffetas rose... Après la cérémonie, le cortège revient à la maison commune ; on y rapporte le livre de la Constitution, précieusement renfermé dans l'arche, pour être éternellement conservée et exécutée par le peuple... Le reste du jour se passe en galas, chants joyeux, promenades et illuminations. Partout retentit l'acclamation : Vive la République ! heureux pronostic pour les élections du lendemain... »

Tous ces procès-verbaux étaient immédiatement envoyés à l'administration du département, et, en cas de retard ou d'omission, le commissaire du Directoire exécutif avait à fournir des explications circonstanciées. Ainsi, en l'an V, le rapport concernant la fête de l'Agriculture n'ayant pas été expédié, le commissaire dut s'excuser comme il suit :

« Du 18 fructidor. Citoyen, par votre circulaire du 11 présent mois, vous demandez un extrait du procès-verbal qui a dû être dressé de la fête de l'Agriculture du

Digitized by Google

10 messidor. Je vous observe que l'administration municipale, à laquelle j'en ai parlé dans le temps, a reconnu toute l'importance de la célébration des fêtes de la République ; mais elle a réfléchi que, pour changer la marotte des cultivateurs, il faudrait les intéresser par des récompenses, les réjouir par des banquets, amuser leurs enfants par des danses et des instruments. Considérant que la caisse municipale est vide, que des besoins pressants ne permettent pas, dans les circonstances actuelles, de faire les dépenses nécessaires à la pompe d'une fête publique, considérant d'ailleurs que la commune de Mirecourt ne renferme qu'environ huit laboureurs alors occupés à la récolte pressante des foins, elle a cru devoir remettre cette cérémonie à des temps plus heureux. La paix fournira des ressources. Salut. »

Il est peu probable que ces excuses aient été agréées, et l'année suivante, l'administration municipale imagina, pour le 10 messidor, une belle fête où l'un de ses membres remplit la fonction dévolue en Chine à l'empereur. Le procès-verbal mentionne d'abord un cortège, mi-partie civil et militaire, précédé de deux chars avec attributs, et d'une charrue surmontée du génie de l'Agriculture. « On se rend dans un champ très élevé, sur le chemin de Ravenel, et là le président trace un sillon, au son de la musique, de la trompette et des tambours. Puis il prononce un discours analogue à la cérémonie. On revient sur la place, devant l'arbre de la Liberté ; on y chante les meilleurs airs patriotiques ; le couplet qui commence par *Amour sacré de la Patrie* est chanté avec enthousiasme et répété plusieurs fois. Enfin le cortège rentre à la mai-

Digitized by Google

son commune. » Le reste du jour se passe en bals et en réjouissances.

Bien que ces cérémonies de l'an VI se ressemblent beaucoup, et que nous nous exposions à des redites en les décrivant toutes, nous ne pouvons omettre la fête des Époux, du 10 floréal, pour laquelle le lyrisme sentimental de l'époque s'est donné pleine carrière.

« L'administration municipale après avoir fait annoncer la fête des Époux au son de la cloche... est sortie en costume de la maison commune, sur les trois heures après midi, accompagnée des autorités constituées et des employés de la République, précédée de la garde et de la gendarmerie nationales, s'est transportée sur la place de la Liberté, et, après avoir fait le tour de l'arbre qui en est le symbole, s'est rendue en la salle ordinaire des cérémonies publiques. Là étaient rassemblés les nouveaux époux, invités spécialement à la fête; les vieillards et leurs épouses occupaient les premières places. Dans cette salle avait été élevée une tribune aux harangues, au derrière était une statue colossale représentant la Liberté; autour de la salle était des génies portant les attributs de la guerre, la marine, les sciences et les vertus républicaines.

« La séance s'est ouverte par des chants républicains, répétés à grand chœur. Ensuite, le commissaire du Directoire exécutif, dans un discours moral, a exposé en quoi consiste le bonheur des époux, quelles sont les vertus républicaines propres à l'acquérir et à le conserver. L'administration avait préalablement examiné la conduite morale des habitants de Mirecourt; elle avait observé qu'Antoine Henry l'aîné, l'un d'eux, père de douze en-

Digitized by Google

fants vivants, les élevait avec soin, et les accoutumait dès leur enfance au travail et à l'économie, que sa conduite et celle de son épouse était régulière et irréprochable ; que ses enfants étaient respectueux envers leurs parents et ne s'écartaient pas de leurs devoirs ; que parmi un grand nombre de filles était un seul garçon en âge de servir la République, qui, de son propre mouvement, sans être de la réquisition, s'était présenté dans le cours de l'année dernière pour s'enrôler et aller défendre la patrie... ; qu'enfin Henry le père, outre les charges de cette nombreuse famille, a encore retiré dans sa maison son beau-père, d'un âge décrépit, hors d'état de gagner sa vie, quoique ce dernier ait d'autres enfants plus en état de le sustenter... Elle a fait approcher ce citoyen respectable et son épouse de la tribune, et après lui avoir témoigné au nom des habitants de Mirecourt et au bruit de leurs applaudissements combien le public était satisfait de sa conduite, le président lui a remis une couronne civique et l'a gratifié aux frais de l'administration de la quittance de son imposition personnelle et mobilière, et lui a donné l'accolade fraternelle. La cérémonie s'est terminée par de nouveaux chants, et le cortège, au milieu duquel était le respectable Henry, est retourné dans le même ordre à la maison commune. »

On ne pouvait certes reprocher à l'administration municipale de Mirecourt de manquer de zèle : elle variait de son mieux le programme des divertissements populaires, et ce n'était pas sa faute si les citoyens s'entêtaient dans leur « marotte », c'est-à-dire regrettaient quand même les cérémonies de la vieille religion. Mais les fêtes révolutionnaires n'eurent qu'une durée éphémère : sans doute

Digitized by Google

leur disparition fut une conséquence du changement politique qui date de l'an VIII ; avant même cependant que les dispositions légales de l'an IV eussent été rapportées, leur exécution soulevait à Mirecourt de graves difficultés financières, qui eussent suffi pour entraîner à la longue une suppression plus ou moins complète. Pendant cette période, le budget est constamment en déficit, tous les services publics sont en souffrance, la question des subsistances civiles et militaires prime tout ; dans une telle situation, comment prélever sur des ressources très médiocres de quoi payer les bals, les illuminations, les décors divers qui accompagnaient chaque fête républicaine?

Les registres municipaux contiennent de fréquentes mentions au sujet de ces dépenses que l'on considérait alors comme absolument obligatoires. Nous nous bornerons à quelques extraits.

Voici, par exemple les sommes déboursées pour la fête de la Souveraineté du peuple, du 30 ventôse an VI, que nous avons précédemment décrite, ainsi que pour celle de la Jeunesse, de l'année suivante :

« A Maucotel, menuisier, pour la construction de l'autel de la Patrie et du péristyle qui lui servait d'ornement, 94 livres. A Grégoire, peintre, pour les peintures de l'autel, du péristyle et toutes les décorations qui ont été faites pour servir tant à la fête d'aujourd'hui qu'aux fêtes qui suivront, 95 livres 12 sols. A Bouillon, imprimeur, pour papier, carton et impression de champs patriotiques, 25 livres 18 sols. A Grandjean, canonnier, pour l'artillerie, 45 livres. Au secrétaire, pour neuf aunes de ruban tricolore, 3 livres. A Lanciau, chef de musique, 30 livres. Pour la fête du 10 germinal prochain, livres pour

Digitized by Google

récompenser les élèves des écoles primaires, 17 livres 6 sols. Construction d'une estrade au club pour le bal qui sera donné en faveur des enfants des deux sexes, 28 livres 14 sols. Total : 322 livres 4 sols. »

Sans doute, une partie de ces décors pouvait encore servir pour l'avenir ; mais il y en avait d'autres qui se renouvelaient périodiquement. Ainsi, la fête des Époux, du 11 floréal an VI, a coûté 49 livres 16 sous ; celle de l'Agriculture, 10 messidor, 39 fr. 10 c. La fête de la fondation de la République, 1er vendémiaire an VII, a nécessité des frais pour 109 fr. 90 c., etc.

On s'ingénie à trouver des ressources, recherche difficile, lorsque la caisse municipale est vide. Le 1er fructidor an VIII, il reste à payer 122 livres 1 sol pour les dépenses des fêtes de cette année : comme on était en train de démolir à cette époque la ci-devant église des Cordeliers, sur l'emplacement de laquelle a été créée la place Neuve actuelle, on décide que les pierres tombales qui pavent l'église et « qui ne sont presque plus connues de personne en seront vendues et que l'argent en provenant sera affecté aux fêtes nationales ». Puis, comme la situation des revenus de la commune exige une grande économie, on décide de réunir ensemble les fêtes du 14 juillet, du 9 thermidor, du 10 août et du 18 fructidor, et de les célébrer en une seule fois le 30 thermidor[1]. Quelque temps auparavant[2] l'administration municipale avait demandé, mais paraît-il sans succès, à faire partager ces frais par moitié avec le canton extérieur.

1. Délibération du 7 thermidor an VII.
2. Du 21 prairial an VII.

Digitized by Google

Malgré tout, la charge était fort lourde. On en jugera par cet extrait d'un exposé de la situation financière fait au préfet des Vosges à la date du 26 thermidor an VIII : dans l'énumération des dépenses considérées comme strictement obligatoires, dont le total est de 13,528 fr. 66 c., on prévoit 2,000 fr. pour l'entretien du temple décadaire et les frais des fêtes républicaines. Et à côté de cela, on énumère des dépenses urgentes pour plus de 26,000 fr. !

Ce fut certainement avec une grande satisfaction que l'administration municipale accueillit la loi du 3 nivôse an VIII qui supprime toutes les fêtes ordonnées en l'an IV, à l'exception de celles du 14 juillet (prise de la Bastille) et du 1er vendémiaire (fondation de la République).

Celles-ci continuèrent encore quelque temps, avec le même programme qu'autrefois ; la seule différence consiste en ce que les ordres émanent du préfet au lieu du directoire de département. Ainsi, voici le procès-verbal de la fête anniversaire du 14 juillet et de celle de la Concorde, ordonnées par arrêté du préfet du 13 thermidor an VIII :

« ... Le cortège des autorités se rend dans la salle décadaire ; là le sous-préfet prononce un discours. On chante la strophe : *Amour sacré de la patrie,* et celle : *Peuples qui gémissez sous un joug tyrannique.* Puis viennent deux autres discours, récités par deux enfants, le premier analogue aux circonstances actuelles, le second consistant en une invocation à l'Être suprême pour qu'il protège le gouvernement. On se rend ensuite sur le cours, vulgairement place Saint-Georges, où a été dressée une statue de la Liberté. Le citoyen Rellot (adjoint)

Digitized by Google

prononce un autre discours sur la Concorde, qu'il termine par l'éloge du général Desaix. On chante : *Allons, enfants de la patrie. — Quels accents, quels transports. — Liberté, reçois l'hommage d'un peuple digne de toi...* On revient par la rue de l'Industrie et la place de la Liberté. A neuf heures du soir, illuminations, puis bal patriotique. »

Le nouveau régime tendait déjà sensiblement à l'abandon de toutes les institutions qui rappelaient les événements de la période révolutionnaire. On ne tenait plus la main aussi sévèrement qu'autrefois à la célébration des décadis : les réunions décadaires, désertées par les simples citoyens, ne demeuraient pour les fonctionnaires qu'une obligation monotone, dont ils s'acquittaient le plus simplement possible. Le 26 pluviôse an X, le conseil municipal de Mirecourt, après avoir examiné la situation financière de la ville, arrête que, par motif d'économie, les assemblées décadaires auront lieu désormais dans la grande salle de la mairie, afin de supprimer la force armée et les tambours chargés d'escorter les autorités ; il en résultera une économie d'environ 120 fr.

Quelque temps se passe encore et il n'est plus du tout question de réunions décadaires ni des fêtes républicaines. Bonaparte, jadis exalté comme le plus ferme appui de la République, s'est fait attribuer la dignité impériale. Le 2 fructidor an XII, les membres du nouveau conseil municipal de Mirecourt ont juré obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur. On traverse la plus brillante période de l'épopée napoléonienne, les armes impériales sont partout victorieuses, et

Digitized by Google

dans toute la France les triomphes de nos armées soulèvent un légitime orgueil.

Le 3 brumaire an XIV, le maire de Mirecourt, « instruit par les nouvelles publiques et des lettres particulières des victoires signalées que l'auguste empereur des Français vient de remporter sur les Autrichiens, savoir : vingt-cinq généraux pris, soixante mille hommes, dont quinze mille de cavalerie, soixante drapeaux, quatre-vingts pièces de canon, quatre cents chariots de bagages et munitions..., ordonne en conséquence que, pour faire connaître cet heureux événement, il soit sonné toutes les cloches depuis quatre heures jusqu'à cinq, en attendant qu'il ait déterminé avec M. le sous-préfet la fête solennelle qu'il se propose de faire annoncer au premier instant.., afin de répandre la gaîté et la joie dans l'âme de tous les bons citoyens... »

Cette fête solennelle, spontanément projetée par le maire en l'honneur de la reddition d'Ulm, fut-elle réellement célébrée? Cela est peu probable : nous n'en trouvons plus aucune trace sur le registre ; sans doute le sous-préfet n'a pas été d'avis. Sous le nouveau régime, les assemblées locales ne peuvent plus rien décider ; même les affaires les plus minimes sont réglées par le préfet, quand elles ne sont pas tranchées par un décret émanant du camp impérial. Spécialement les fêtes publiques seront dorénavant les mêmes dans tout l'Empire : l'autorité supérieure se charge, non seulement d'en fixer la date, mais encore d'en donner le programme ; les sujets n'ont plus qu'à exécuter et à payer les frais, dont le caractère obligatoire ne tarde pas à être établi.

Il y aura, pendant la période impériale, deux fêtes fon-

Digitized by Google

damentales : le 15 août, en l'honneur de saint Napoléon et du rétablissement de la religion catholique en France, le premier dimanche de décembre, pour l'anniversaire du couronnement de S. M. et de la bataille d'Austerlitz.

Pour le 15 août, le programme est religieux autant que civil ; voici, à Mirecourt, les principales dispositions d'un arrêté du 6 août 1806 sur cet objet :

« La fête sera annoncée la veille à six heures du soir, par le son de toutes les cloches et une salve de quatre coups de canon. Tous les fonctionnaires civils et militaires seront invités par le sous-préfet à assister à la cérémonie. Leur réunion aura lieu à huit heures du matin au local indiqué ; la garde nationale et la gendarmerie prendront les armes. Arrivés au lieu de la réunion, les fonctionnaires se placeront suivant les rangs assignés par le décret du 24 messidor an XII. M. le sous-préfet sera prié de faire un discours analogue à la cérémonie. A neuf heures et demie toutes les autorités se rendront à l'église paroissiale pour y entendre la messe et le *Te Deum*, et assister à la procession solennelle. Pendant la procession, il sera tiré trois salves d'artillerie, de quatre coups chacune. Il sera établi des danses publiques dans la salle des Halles, des jeux sur la place dite Saint-Georges. Il sera fait, aux lieux accoutumés, à l'issue de la messe, une distribution aux pauvres de la ville de 250 kilogrammes de pain. Il sera fait à chaque prisonnier délivrance de un kilogramme de pain, un quart de kilogramme de viande et un litre de vin. M. le sous-préfet sera prié d'ordonner une double distribution aux pauvres qui sont à l'hospice. Les citoyens seront invités à illuminer les façades de leurs maisons, de huit à dix heures du soir. »

Digitized by Google

Cette formule ne varie guère, pendant toute la durée de l'Empire. Nous voyons seulement, à partir de 1807, que la réjouissance est devenue obligatoire pour les citoyens : ils sont « tenus d'illuminer leurs maisons » ; on ne nous dit pas sous quelle sanction. »

Quant à la fête du couronnement, l'administration impériale avait trouvé un moyen fort ingénieux de faire contribuer les villes, sous prétexte de réjouissances, à des pensions de retraite en faveur des vétérans de nos armées. La première mention à ce sujet est faite au registre municipal à la date du 18 novembre 1807 :

« Lettre de M. le sous-préfet où il est dit qu'en vertu du décret de S. M. I. rendu le 19 février 1806, il doit être célébré le premier dimanche du mois de décembre de chaque année une fête anniversaire du couronnement de S. M. et de la bataille d'Austerlitz. Cette même lettre porte que l'intention de S. M. est que, dans les villes qui jouissent d'un revenu au-dessus de dix mille francs, il soit doté une fille sage et vertueuse, qui sera mariée à un militaire ayant fait la guerre. Le choix de la personne à marier et de la dot doivent être faits par les conseils municipaux. Le conseil... n'ayant rien de plus à cœur que de se conformer aux vœux de S. M., considérant que les ressources de la ville sont peu conséquentes... délibère que la dot est fixée à une somme de 200 fr... Copie de la présente sera envoyée à M. le curé de la paroisse, pour en faire lecture au prône de dimanche prochain...

« Le lendemain de la séance se sont présentés chez M. le maire le nommé Mathias Martin, voltigeur au 4e bataillon du 15e régiment de ligne, retiré en cette ville avec

Digitized by Google

pension de retraite, âgé de vingt-trois ans neuf mois... et Marie-Anne Girard, âgée de vingt-trois ans, native de cette ville... lesquels ont dit qu'ils se voulaient prendre en mariage avec le consentement de leurs parents...

« Le conseil délibère (à la date du 26 novembre) qu'il choisit ces jeunes gens pour l'objet du décret de S. M., après s'être assuré de la sagesse de la future, et qu'ils recevront les 200 fr. de dot aussitôt le mariage célébré. »

Le préfet des Vosges voulut bien ratifier les dispositions prises par le conseil municipal, avec cette modification pourtant que, trouvant la dot trop maigre, il en doubla le montant en la portant à « vingt napoléons d'or ». La fête eut lieu à l'époque fixée : les autorités en cortège assistèrent à la célébration du mariage civil et religieux ; puis, spécialement pour le couronnement, il y eut messe, discours, *Te Deum* et bénédiction conformément au mandement de Monseigneur l'évêque. A deux heures, banquet offert aux époux à la mairie par les fonctionnaires publics. De quatre à onze heures, bal public au-dessus des Halles ; puis, sur la place Saint-Georges, illuminations le soir.

Le 30 novembre 1808, l'arrêté préfectoral contient une disposition nouvelle bien caractéristique : « M. le curé est invité à faire, ou à faire faire par un de MM. les vicaires, un discours sur la gloire des armées françaises et sur l'étendue du devoir imposé à chaque citoyen de consacrer sa vie à son prince et à sa patrie. » Ainsi, comme sous la République, les fêtes de la période impériale deviennent des instruments de règne, et de plus en plus étroitement se trouvent réglées les manifestations populaires.

Digitized by Google

Nous trouvons aux registres municipaux des détails plus nombreux pour l'anniversaire du couronnement que pour le 15 août. C'est que la première de ces fêtes impose au budget municipal une dépense relativement lourde, à laquelle il faut tous les ans pourvoir. Ainsi le budget de 1809, soit par une erreur involontaire, soit de propos délibéré, ne portait en dépense, pour les fêtes du gouvernement, qu'une somme de 100 fr. Le maire, sans doute à la suite d'une observation de la préfecture, demanda une rectification, et le conseil rétablit pour cet objet la somme réglementaire de 400 fr.

Dorénavant, il y eut toujours au budget un article spécial pour ce que l'on avait pris l'habitude d'appeler « la fête de la Rosière ». Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 avril 1810 contient notamment la mention suivante :

« Dotation de la rosière. On n'avait pas encore considéré cette dotation comme une dépense annuellement régulière. Cependant l'expérience de plusieurs années prouve assez que les occasions de faire éclater la joie publique par des actes de munificence se reproduisent fréquemment en France, tant qu'elle aura le bonheur d'être régie par un prince dont toutes les actions effacent ce que l'histoire nous offre de plus étonnant. Le conseil a donc classé cet objet au nombre des dépenses annuelles... »

On voit que le rapporteur de ce budget, ancien républicain de la période de la Convention et du Directoire, avait assez bien transformé son style pour le mettre à la hauteur des temps nouveaux.

Le 10 novembre 1810, on procède comme de coutume

Digitized by Google

au choix de la rosière pour la célébration de la fête anniversaire du couronnement de S. M. I. et R. Le futur marié est Charles-Antoine Vaillant, ex-carabinier au 25e d'infanterie légère, blessé grièvement au bras, jouissant d'une modique pension, d'ailleurs sans fortune et enfant de Mirecourt. Il a indiqué pour sa future épouse Marie-Élisabeth Jon, aussi née à Mirecourt, jeune fille dont la conduite régulière n'a jamais mérité de reproches. Le conseil lui accorde la dot de 400 fr., le mariage sera célébré le premier dimanche de décembre. « Vu les circonstances difficiles où le peuple se trouve relativement à la cherté des denrées de première nécessité, les frais que pourraient occasionner les bals et autres démonstrations de la joie publique, ainsi que cela s'est pratiqué dans cette ville à pareil jour les années précédentes, seront employés à une distribution de pain, qui sera faite par les soins de M. le maire, aux pauvres nécessiteux, immédiatement après la cérémonie civile et religieuse. »

C'est la première fois depuis l'an VIII que nous trouvons cette plainte sur les « circonstances difficiles » qui semblaient définitivement écartées grâce au régime nouveau. Mais les années malheureuses allaient revenir, le budget municipal ne s'équilibrera plus que péniblement, et la charge des fêtes publiques redeviendra bien pesante. Au lieu d'alléger cette charge, voilà bientôt qu'un décret du 12 mai 1811 ordonne qu'il sera fait dans la ville de Mirecourt, à l'occasion de la naissance et du baptême de S. M. le Roi de Rome, une dépense de 1,200 fr. pour mariages de militaires en retraite avec des filles honnêtes. Il faut s'exécuter ; on constitue donc deux nouvelles

Digitized by Google

dots, de 600 fr. chacune : la première est attribuée à Pierre Ancianme, la seconde à Jean-François Matton.

En revanche, on propose de réduire de moitié la somme allouée à l'occasion de l'anniversaire du couronnement. Le 23 novembre 1811, le conseil municipal ose présenter à M. le préfet, en réponse à sa circulaire pour la célébration de cette fête, des observations fondées sur la situation de la caisse communale : « ...Il constate qu'à peine les recettes sont au niveau des dépenses, et qu'il sera difficile de pourvoir aux dépenses courantes à la fin de cet exercice ; que cet état d'épuisement a pour cause, d'une part un déficit considérable dans le produit de l'octroi, et d'autre part les dépenses extraordinaires faites pour célébrer dignement la fête du 9 juin dernier... Néanmoins, le conseil ne peut rester indifférent lorsqu'il est question de fêter une époque glorieuse pour le souverain et ses armées ; regrettant de ne pouvoir mieux répondre aux intentions de M. le préfet, il veut donner au moins une preuve du bon esprit qui l'anime en votant une dot de 200 fr... »

Nous ne savons ce que répondit M. le préfet à cette proposition. En 1812, il semble bien qu'une réduction fut consentie, car nous ne trouvons en tout et pour tout qu'une somme de 600 fr. pour dot d'un militaire au budget de la ville. Et même on parvint à se dispenser de la distribuer, sous le prétexte qu'il n'y avait point de candidats réunissant les conditions requises, circonstance bien extraordinaire dans une ville de cinq mille âmes qui a toujours compté un bon nombre de ses fils sous les drapeaux.

« Du 4 décembre 1812. Concernant le choix à faire

Digitized by Google

d'une rosière... Observé qu'il ne s'est présenté personne dans les conditions voulues, les rosières et leurs futurs maris étant tous nés ailleurs qu'à Mirecourt. On ne peut raisonnablement pas supposer que l'esprit du décret soit tel qu'une commune obérée, peuplée d'une foule de misérables qui vont réclamer chaque jour à grands cris les premiers besoins de la vie, soit obligée de faire, en faveur d'étrangers vivant dans l'aisance, un sacrifice de 600 fr... Le conseil, voulant prouver qu'il ne cherche pas à éluder les vues bienfaisantes du Gouvernement, jaloux de signaler avec tout l'Empire une époque glorieuse, demande que la somme prévue pour une dot au budget de 1812 soit mise à la disposition du maire, pour être employée, pendant la mauvaise saison, à procurer du pain aux véritables indigents de la ville... »

Telle est la dernière mention relative à des fêtes publiques que nous trouvions dans les registres municipaux avant la fin de l'Empire Pendant les Cent-Jours, à la date du 22 avril 1815, les fonctionnaires publics et les employés salariés par l'État sont convoqués à Mirecourt par le maire pour la prestation du serment selon la formule suivante : « Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur. » Cinq mois plus tard, même cérémonie pour la seconde Restauration ; la formule du serment prêté le 17 septembre n'est que très peu changée : « Je jure obéissance aux constitutions du royaume et fidélité au Roy. »

Une note du 23 août 1816 indique enfin le programme de la fête qui aura lieu le 25, jour de la Saint-Louis : « Elle sera annoncée la veille au son des cloches et par une salve de toute l'artillerie... A l'issue de la messe, il

Digitized by Google

sera fait aux pauvres une abondante distribution de pain et de viande ; le maire fera savoir que ces aumônes sont le produit de la munificence royale et de la générosité compatissante des habitants aisés de la ville. A huit heures du soir, illuminations ; feu de joie entre les deux ponts, de l'autre côté de la rivière ; bal public au-dessus des Halles, lequel s'ouvrira immédiatement après le feu de joie... »

Nous terminons ici ces longs extraits sur les fêtes publiques à Mirecourt, depuis le commencement de la Révolution, que nous avons cru devoir poursuivre jusqu'au rétablissement de la royauté. Toutes ces citations, quelque monotones qu'elles soient, des documents officiels ont cependant une certaine saveur et ne manquent pas d'intérêt. Elles montrent que sous tous les régimes, sauf dans quelques rares circonstances, les fêtes publiques ne sont que très peu l'expression spontanée de la joie populaire : c'est presque toujours une joie factice et de commande, que le pouvoir s'efforce d'exploiter en sa faveur ; il ne faut y chercher qu'avec beaucoup de circonspection la traduction des sentiments intimes du peuple, qui se laisse amuser volontiers par ses maîtres du jour, tout en gardant au fond du cœur ses préférences et ses secrets désirs, ses antipathies et ses haines.

Digitized by Google

L'ENGRENAGE

Par H. DÉGLIN

Si j'étais ingénieur ou mécanicien je saurais vous donner la définition de l'engrenage. Je pourrais vous décrire cette roue dentée qui tourne avec rapidité et dont les dents s'insérant entre les dents d'une autre roue lui communiquent le mouvement qui l'anime, le multipliant ou le ralentissant suivant la proportion relative des diamètres des deux roues et le nombre de leurs dents. Plus le contact est parfait, plus la transmission se fait avec force et précision. Quand on visite une usine ou une manufacture, on est frappé de la puissance de ces engrenages obéissant à une action invisible et portant dans toutes les parties d'un atelier souvent immense les énergies d'une force lointaine. Si même on regarde longtemps ces roues tourner avec rapidité, on est pris d'une sorte de vertige bien connu dans les ateliers. Combien d'accidents se sont produits qui semblent incompréhensibles et ne peuvent s'expliquer que par cet instinct irrésistible et fou qui pousse le visiteur à poser les doigts ou les mains sur ces machines qui tournent si rapidement et sans bruit. Malheur à l'imprudent qui succombe à la tentation ! Le médecin ou l'avocat pourrait vous en dire les suites cruelles ; mais tout le monde les connaît. La machine saisit, en-

Digitized by Google

traîne et broie l'infortuné ; avant qu'un cri de douleur ait été poussé, avant qu'on ait eu le temps de débrayer la courroie de transmission, la catastrophe est accomplie. La machine est sourde, elle est aveugle ; elle va, elle va toujours tournant sans cesse tant que le mécanicien n'a pas suspendu l'action de la force motrice.

Toutes ces choses me revenaient récemment à l'esprit pendant que je lisais un intéressant ouvrage de M. Édouard Montheuil, intitulé : *La Charité privée à l'étranger*. M. E. Montheuil avait été chargé par M. le Ministre de l'intérieur d'étudier en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suède et en Norvège, l'organisation et le fonctionnement des établissements d'assistance privée. Il a publié son rapport écrit avec simplicité et impartialité, ouvrage intéressant et instructif. Il étudie les œuvres non par pays mais par catégories. Lisez son travail, parcourez les ouvrages ou les articles de revues qui traitent les mêmes questions : vous verrez que l'ordre de développement des œuvres est presque partout le même, qu'il s'agisse de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique ou de la France. En premier lieu les secours d'hospitalisation, puis l'assistance à domicile. En second lieu viennent les œuvres relatives à l'enfance, qu'il s'agisse de l'enfant à naître ou de l'enfant ayant déjà atteint un certain âge et ayant besoin d'être surveillé et soutenu soit à l'école, soit à l'atelier.

Puis on s'occupe des vieillards et des infirmes. Enfin on s'attache à donner aux ouvriers et aux humbles des habitudes d'ordre et d'économie, à les pousser à l'épargne, à l'assurance contre les accidents, les maladies et la vieillesse. En dehors de ces catégories, plus tôt ou plus

Digitized by Google

tard, les individus incomplets : aliénés, sourds, aveugles obtiennent qu'on s'intéresse à eux. Mais partout et presque à la même époque on s'attaque à la question vitale, essentielle, la question du logement ouvrier qui est le signe et la condition de la moralité dans la classe indigente.

C'est un cycle bien défini et si vous notez les noms des promoteurs d'œuvres, vous trouvez presque en chaque pays les mêmes noms et toujours les mêmes noms. Pourquoi? C'est que, dans le monde moral comme dans le monde physique, vous trouvez toujours l'engrenage; l'engrenage fatal, irrésistible, qui prend l'homme tout entier, l'étreint et l'absorbe.

Dans le monde physique il y a un moteur, appelez-le : eau, vapeur, électricité; dans le monde moral c'est l'esprit de charité. Ces moteurs, tant qu'ils sont en action, agissent d'irrésistible et inéluctable façon. Mais comme je le disais, que le mécanicien renverse la vapeur, arrête la turbine ou interrompe le courant électrique, tout s'arrête! Que Dieu tarisse avec la vie la source même de la charité, l'engrenage cesse de fonctionner, mais pas avant.

Je me permettrai de citer un souvenir personnel. Dans un Congrès de patronage, on parlait de la nécessité d'adjoindre à une œuvre de relèvement une œuvre de placement. Il s'agissait d'un encouragement à donner pour le développement de l'œuvre entreprise au fondateur du patronage. L'un des hommes des plus experts en matière de charité qu'on puisse trouver assistait à ce Congrès. « Laissez faire, Messieurs, dit-il, il est pris dans l'engrenage, il ira jusqu'au bout. » C'est qu'en effet, il est impossible de s'occuper de faire le bien de quelque façon que ce soit sans s'apercevoir qu'en matière de charité

Digitized by Google

tout se tient et tout s'engrène. C'est un fait d'expérience générale, je pourrais citer à l'appui de ma thèse un nombre infini de noms propres.

Lorsque M. Montheuil quitta la France pour faire l'enquête dont il avait été chargé, un des hauts fonctionnaires de l'assistance publique lui dit d'un air moqueur : « Vous connaissez, cher ami, les mendiants professionnels, eh bien ! vous apprendrez bientôt ce qu'est la bienfaisance professionnelle. »

Ce fonctionnaire montrait en ces quelques mots son dédain pour la charité privée et laissait voir la fâcheuse jalousie qu'inspirent à l'assistance publique les œuvres d'assistance privée. Jalousie bien inexpliquable et en même temps bien fâcheuse, car si ces deux modes d'assistance sont utiles, je dirai même plus, nécessaires, leur union et leur entente ne doublerait pas, mais décuplerait leur force.

Il existe dans les milieux officiels une tendance déplorable qui consiste à considérer les œuvres privées non comme des auxiliaires ou des alliées, mais comme des adversaires. On revendique bien haut pour l'assistance publique le monopole exclusif de la bienfaisance ; on se berce de l'idée que l'assistance publique pourvoit à tout et suffit à secourir toutes les misères ; on feint de croire que les promoteurs d'œuvres n'aspirent qu'à créer des sociétés pour avoir les titres, bien peu lucratifs d'ailleurs, de président, de secrétaire ou de trésorier. On affirme avec une singulière audace que, la plupart du temps, les sommes péniblement récoltées pour les indigents reçoivent des destinations autres que celles qu'on a indiquées. On soutient enfin que le développement des œuvres pri-

Digitized by Google

vées ne fait qu'augmenter le nombre des quémandeurs et attirer beaucoup de malheureux de la campagne à la ville où ils espèrent vivre de charité sans avoir à travailler.

L'examen et la réfutation de ces objections élevées par l'assistance officielle contre l'assistance privée sortiraient du cadre de ce travail. D'autres se sont chargés de défendre la liberté du bien contre l'absolutisme jacobin et de faire triompher le droit de la force brutale[1]. Je me demanderai seulement si les fonctionnaires chargés du service de l'assistance publique ne plaident pas *pro domo*, si l'espérance de l'avancement, des distinctions, des rubans n'a pas sur leur esprit plus d'influence que ne saurait en avoir le titre de président ou de secrétaire d'une modeste œuvre privée? Je trouve qu'ils font singulièrement bon marché de la conscience ou de la loyauté des directeurs d'œuvres. Ils oublient aussi que, malgré tous les efforts très-méritoires de l'assistance publique, un nombre infini de malheureux se trouvent sans pain, sans asile et sans secours; qu'à Paris notamment, malgré tous les hospices ouverts, plus de seize mille vieillards meurent de faim sur le pavé de la capitale.

L'assistance publique est comptable des deniers publics, elle est astreinte, et cela est évidemment nécessaire, à l'observation de règlements très stricts pour l'admission des indigents : domicile, séjour, nombre des membres de la famille, nationalité, etc. Son champ d'action n'est pas moins limité au point de vue des misères à

1. Voir M. Léon Lallement, correspondant de l'Institut : *La Révolution et les Pauvres. — Le prétendu monopole des bureaux de bienfaisance devant la loi et devant l'histoire, etc....*

Digitized by Google

secourir et du mode de secours à donner. Pour modifier, pour étendre ou changer ses attributions, il faut une loi ou tout au moins un décret soigneusement et complètement motivé. Il s'agit en un mot de mettre en marche la lourde machine administrative ou même législative. Il faut ensuite que l'administration de l'assistance puisse organiser les nouvelles provinces annexées à son empire, ce qui n'est pas toujours possible à cause du manque d'hommes ou de ressources. C'est ainsi par exemple que M. Henri Monod, conseiller d'État, directeur de l'assistance publique, constatait en 1898 que son administration n'avait pu créer et faire fonctionner le patronage des jeunes libérés dont la loi du 12 août 1850 lui avait confié la charge.

Ajoutons enfin que tout mode nouveau d'assistance ne peut être créé d'un seul coup et pour ainsi dire d'un seul bloc. En ces matières essentiellement contingentes de la charité il faut procéder par voie de tâtonnements. Une fois l'idée première acceptée, il faut en voir l'application dans le domaine de la pratique. Avant d'arriver à un résultat certain on commet des erreurs, on fait des écoles; c'est l'expérience souvent prolongée qui peut seule donner à l'idée sa forme définitive. L'assistance publique, ou plutôt la loi qui lui donne de nouvelles attributions, ne peut et ne doit procéder qu'à coup sûr; l'assistance publique n'est pas créée pour faire des expériences.

Avant la Révolution, la charité était libre : toutefois, quand il s'agissait de créer des hôpitaux ou des hospices, elle devait se pourvoir de l'autorisation toujours facilement accordée du pouvoir royal.

La Convention adoptant les idées de Jean-Jacques

Digitized by Google

Rousseau, idées pleines de générosité mais aussi d'illusion, avait revendiqué pour la nation le droit et le devoir exclusif de la bienfaisance. Elle décida l'ouverture du Livre d'or de la bienfaisance qui ne fut d'ailleurs jamais ouvert; elle décréta solennellement aussi que, dans la nouvelle ère inaugurée par la Révolution, il n'y aurait plus de pauvres. Elle créa même une pénalité rigoureuse pour ceux qui auraient fait l'aumône à un malheureux.

Mais la force des choses l'emporta sur toutes les théories et sur tous les décrets; la Convention elle-même suspendit la vente ordonnée par elle du patrimoine hospitalier. Un rapport officiel, écrit en l'an V, constata « que le produit de toutes les impositions de la République ne suffirait pas à acquitter cette charge énorme, incalculable, de l'assistance donnée à tous les malheureux ».

L'expérience de la charité légale, dit M. Lefébure, était faite et définitivement condamnée. C'est qu'en effet la charité privée, que n'entrave aucun règlement, que ne retarde aucune formalité, peut plus promptement et plus efficacement secourir des infortunes non prévues ou cataloguées dans les règlements d'assistance publique. On comprend très bien que tel ou tel genre de misère puisse être soulagé par les particuliers, alors que l'assistance publique, pour des raisons d'ordre et d'économie, ne peut intervenir.

On pourrait trouver facilement de nombreux exemples de ce que nous avançons. L'assistance publique se doit d'abord aux citoyens de la ville et on ne peut considérer comme tels ceux qui, arrivés hier, partiront peut-être demain. Or, il se peut que parmi ces hôtes passagers cherchant du travail et souhaitant d'en trouver, il y en ait

Digitized by Google

qui soient vraiment dignes d'intérêt ; qu'un chômage accidentel ou une maladie imprévue plonge dans la misère. L'assistance officielle locale ne peut s'occuper d'eux non plus que le bureau de bienfaisance de leur ancien domicile qu'ils ont définitivement quitté. Qui donc pourvoira à leurs besoins et les aidera dans leur misère ? Mais allons plus loin. Je suppose que ces malheureux aient, d'après les règlements en vigueur, tous les droits possibles à être admis dans un établissement public. Aura-t-on de la place pour tous? L'hospice Saint-Julien, pour prendre un exemple à Nancy, peut-il recueillir tous les vieillards des deux sexes ayant droit d'y être hospitalisés, et n'est-il pas bon qu'une maison comme l'asile des Petites Sœurs des pauvres de la rue de Strasbourg puisse fournir annuellement entre 68,000 et 72,000 journées d'hospitalisation aux vieillards abandonnés ? Je cite un autre exemple local : le Bureau de Bienfaisance de Nancy a un service de Patronage des apprentis bien organisé. Ce patronage se borne d'ailleurs à surveiller l'assiduité des jeunes apprentis à l'atelier ou à l'école du soir ouverte une fois par semaine ; il n'est pas question, d'autre part, de loger ni de nourrir les apprentis pauvres. On comprend facilement l'utilité de la Maison des apprentis qui, logeant, entretenant et surveillant chaque année environ 130 enfants, fournit ainsi un total annuel de 47,000 journées d'hospitalisation complète à des enfants à qui elle apprend à être de bons chrétiens, de bons ouvriers et de bons Français.

Du reste, on ne peut mieux prouver l'utilité, disons mieux, la nécessité de l'assistance privée qu'en citant les paroles mêmes du directeur de l'assistance publique, de

Digitized by Google

l'honorable M. Henri Monod, rapportées par M. Lefébure dans son introduction au *Paris Charitable :* « La charité privée, qui n'est pas, comme l'assistance officielle, « condamnée à la sécheresse », peut se montrer plus compatissante et, par cela même, est plus efficace. Les représentants de l'État sont les premiers à l'admirer ; ils considéreraient comme un crime de l'entraver ou seulement de la décourager. » Et, avant M. Monod, un ancien chef de bureau de la préfecture de police, M. Lecour, disait déjà : « Jamais l'assistance officielle, avec des instruments salariés, si consciencieux que soit leur concours, avec ses sévérités de contrôle formaliste, ne produira dans des cas nombreux les résultats qu'obtient, par ses propres actes, la charité religieuse ou la bienfaisance privée. »

Bien plus, les hauts fonctionnaires de l'assistance publique qui ont vu et étudié en même temps que les œuvres officielles la plupart des œuvres privées, considèrent que le rôle de l'assistance privée est un rôle d'avant-garde et que « l'assistance officielle est chargée surtout de suppléer aux irrégularités et aux lacunes inévitables de la charité privée. C'est celle-ci, dit M. de Crisenoy, qui a été dans le passé et qui restera dans l'avenir la grande ressource des misères humaines ». Et voilà, n'en déplaise aux personnages officiels et aux partisans plus ou moins désintéressés du monopole de l'assistance publique, celle-ci ramenée au second rang et devenue la servante très humble de la charité privée [1].

1. Qu'on nous permette de reproduire le passage suivant d'un discours prononcé par M. Beurdeley, maire du VIII[e] arrondissement de Paris, le 19 février 1899. Il résume admirablement tout ce que nous avons

Digitized by Google

Loin de moi l'idée de nier l'utilité de l'assistance publique qui joue un rôle si indispensable qu'on ne saurait en concevoir la suppression. Loin de moi aussi l'idée de soustraire les œuvres privées à tout contrôle. L'État a certes le devoir de faire beaucoup pour le soulagement des misères humaines ; mais il ne peut être tenu à tout faire parce qu'il n'est pas le seul détenteur de la fortune publique et que l'idée de richesse implique l'idée corrélative du devoir de charité. Il n'a pas non plus le droit de puiser indéfiniment dans la poche du contribuable pour se substituer à lui dans l'exercice de la bienfaisance. La solution du problème est dans l'union parfaite de la charité publique et de la charité privée ; l'assistance publique apportant dans l'association sa puissante organisation, ses relations avec les pouvoirs publics, l'assistance privée apportant le dévouement de ses membres et un budget qui égale souvent celui de l'assistance publique.

Dans les villes comme Paris ou Bordeaux où l'assistance publique est entre les mains de gens intelligents, dévoués, l'accord est facile ; dans d'autres villes il existe des susceptibilités fâcheuses qu'il faut vaincre et qui sans doute finiront par disparaître quand on ne considérera plus que le bien à faire et les misères à secourir.

---

essayé d'expliquer. Nous avons connu cette allocution trop tard pour en tirer meilleur profit.

« L'assistance publique fait beaucoup, elle ne peut pas tout faire et il reste une large part qui doit être dévolue à l'initiative privée.

« D'abord l'assistance publique est une énorme machine dont on ne peut modifier les ressorts à la légère.

« Quand il s'agit d'une innovation, l'essai doit être tenté dans des conditions restreintes et sur un terrain limité aux risques et périls de ceux qui veulent bien exposer leur temps, leurs forces et leur argent, et c'est bien là ce que vous faites. »

Digitized by Google

La bienfaisance professionnelle ! ! Le fonctionnaire qui disait ces paroles à M. Montheuil ne savait pas si bien dire. Il est vrai que, pour ceux qui se donnent aux œuvres de bienfaisance, la charité devient peu à peu une profession absorbante, quoique absolument gratuite. A côté de la misère que l'on secourt, on en voit tant d'autres aussi lamentables et auxquelles nulle aide n'est offerte. On croirait manquer à sa tâche et à son devoir si, après avoir soulagé l'une on ne s'efforçait pas de venir en aide aux autres.

Un médecin, attaché au bureau de bienfaisance, était appelé un jour dans une maison pour constater une naissance ; la jeune mère avait à peine 13 ans ; tout le monde couchait pêle-mêle dans la même pièce et la fillette avait été mise à mal par son propre frère. Toute la famille était d'ailleurs dans une misère noire.

Un avocat avait été chargé de défendre devant le tribunal un enfant accusé de faits contraires à la morale. L'enquête du parquet révélait que dans la famille de l'enfant régnait la plus épouvantable promiscuité. Les ressources étaient bien minimes et la misère affreuse. Que faire ? Si ces deux hommes n'avaient eu au cœur l'amour désintéressé du bien, le médecin, après sa consultation faite ; l'avocat, après sa plaidoirie prononcée, n'avaient qu'à rentrer chez eux pour se livrer aux études qui leur étaient chères. Au point de vue professionnel, ils avaient rempli tout leur devoir. Aucun des cas qui leur avaient été soumis n'était prévu et secouru par les règlements de l'assistance publique. Il y avait cependant tout à faire dans les pauvres familles avec lesquelles le hasard les avait mis en rapport. Il fallait trouver un travail rému-

Digitized by Google

nérateur pour les parents valides et les enfants adultes vivant jusqu'alors de mendicité et de rapine, un établissement hospitalier auquel confier des grands parents infirmes et une fillette aveugle, une société de patronage qui pût se charger des enfants victimes de l'abandon et des mauvais exemples. La tâche était lourde. Les deux amis, j'allais dire les deux complices, s'en acquittèrent presque complètement.

Pour leurs clients ils se firent mendiants, enquêteurs, solliciteurs; ils suscitèrent des initiatives et peu à peu les malheureux auxquels ils s'intéressaient trouvèrent les uns du travail, les autres un asile, et les enfants des protecteurs et des éducateurs.

Mais la cause principale du mal provenait surtout des conditions défectueuses de l'habitation où manquaient l'air et la lumière ; où les principes de l'hygiène physique n'étaient pas plus observés que ceux de l'hygiène morale ; où dans des taudis infects la famille était entassée, les parents couchant pêle-mêle avec les enfants, les frères avec les sœurs. Dans de semblables milieux, comment faire observer les lois, non pas même de la morale, mais simplement de la décence? Et de ce jour les deux amis devinrent les apôtres convaincus de la grande cause de l'amélioration de l'habitation ouvrière. Ils étaient complètement pris dans l'engrenage.

Mais il ne suffit pas de secourir la misère présente, il faut aussi prévoir pour l'ouvrier bien portant qui trouve dans le travail et sa rémunération les ressources nécessaires à l'entretien de sa nombreuse famille, il faut prévoir les chômages futurs, la maladie et la mort. Il faut lui enseigner la pratique de l'assurance et de la mutua-

Digitized by Google

lité. Tout le bras a passé dans l'engrenage, le reste du corps suivra.

Bien ignorants, pour ne pas dire plus, sont ceux qui sourient de la multiplicité des œuvres et des prétendues dignités assumées à plaisir par des hommes de bien. Ces dignités sont le plus souvent de lourdes charges et de grandes responsabilités acceptées par ceux qui ont voué leur vie à l'accomplissement du bien. Le cycle est fatal, je pourrais presque dire, s'il ne s'agissait de charité, que c'est un cercle vicieux. Nul parmi ceux qui se sont occupés d'œuvres de bienfaisance ne me contredira quand j'affirmerai que noblesse oblige et que lorsque l'on a commencé à faire le bien, il n'est plus de raison pour qu'on s'arrête. Si j'avais besoin de donner d'illustres exemples, il en est un qui se présente naturellement à mon esprit : j'ai nommé Jules Simon. Les railleurs disaient qu'il avait son rond de cuir et son fauteuil de président préparés dans la plupart des sociétés charitables. C'était vrai ! Cet homme de haute intelligence et de grand cœur, dont toute la vie s'était passée à défendre la liberté pour les siens ou contre les siens, à combattre les injustices et les abus, à plaider la cause des faibles, à défendre l'initiative privée et la conscience individuelle, s'était consacré pendant les dernières années de sa vie aux œuvres de charité : Sauvetage et patronage de l'enfance et de la jeunesse, protection des jeunes filles et des ouvrières, amélioration des habitations à bon marché, perfectionnement de la législation pénitentiaire intéressant les mineurs, problèmes de la mutualité. On peut dire que rien de ce qui touche le monde des malheureux et des travailleurs ne lui était étranger.

Digitized by Google

A côté de ce nom vénéré, je pourrais en citer bien d'autres comme ceux de MM. Georges Picot, E. Rostand et Cheysson, etc., qui cumulent aussi les présidences et les obligations; de MM. Lefébure, Henri Monod, Siegfried, Charles Robert et tant d'autres qui ont compris qu'à notre époque il est impossible d'être l'homme d'une seule œuvre.

Un vieil auteur a dit : *Timeo hominem unius libri;* nous pouvons dire aussi : il faut craindre l'homme qui s'occupe d'une seule misère. La souffrance a tant de faces ; mais les misères se tiennent de si près qu'il est impossible de s'occuper de l'une sans s'occuper des autres et, fatalement, si vous êtes amené à vous intéresser à un genre quelconque de souffrances, vous serez obligé de vous intéresser à tous. C'est le pain quotidien qu'il faudra assurer d'abord; c'est ensuite le travail du lendemain qu'il s'agira de procurer par une œuvre de placement; pour les vieillards et les infirmes, il faudra des hôpitaux; pour les enfants, des œuvres d'apprentissage et de patronage; pour la famille, un logement sain et à bon marché; pour l'avenir, des œuvres d'assurance et de mutualité.

La tâche est considérable; il ne faut pas craindre de l'entreprendre. Nous avons d'illustres exemples, l'expérience acquise dans l'exercice de quelques-unes de ces œuvres facilite l'accomplissement des autres. Le bien qu'on a conscience de faire est un puissant encouragement à mieux faire encore et, Dieu aidant, on vient à bout de toutes les entreprises désintéressées qui ont pour but l'amélioration du sort du prochain et, comme corollaire, le perfectionnement de sa propre individualité.

Digitized by Google

CAMPAGNES DE TURENNE

EN ALLEMAGNE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

(1672-1673)

PAR FERDINAND DES ROBERT

CHAPITRE Ier

CAMPAGNE DE 1672

C'était une étrange destinée que celle de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar.

Depuis la paix des Pyrénées, qui avait rendu la liberté à ce prince, prisonnier des Espagnols à Tolède, et à laquelle il était redevable de la restitution de ses États ; après son court séjour à Paris, où il avait scandalisé la cour de France par sa conduite irrégulière et fantasque, compromettant sa dignité par des amours de bas étage, ou se posant en concurrent de son neveu, le prince Charles de Lorraine, auprès de Marie de Mancini et de

---

1. Fragments d'un ouvrage en préparation : *De Tolède à Consarrbrück* (1654-1675). Campagnes et négociations, d'après des documents inédits, tirés des archives du ministère des affaires étrangères, pour faire suite à *Charles IV et Mazarin*.

Digitized by Google

Mlle de Montpensier, il avait eu la faiblesse, pour faire pièce à ce neveu, de léguer le duché de Lorraine à Louis XIV.

Cet acte antinational avait soulevé l'indignation générale parmi ses sujets et avait profondément blessé son frère, le prince Nicolas-François, ainsi que son neveu.

Le traité de Montmartre, qui consacrait cette cession honteuse, était resté sans effet, annulé par Louis XIV lui-même, et n'avait coûté à son signataire que la ville de Marsal.

Entre temps, Charles IV avait perdu Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, sa « femme de campagne », dont il avait eu deux enfants qu'il chérissait, Anne de Lorraine et le prince de Vaudémont. Il avait épousé leur mère sur son lit de mort, après l'avoir délaissée pour de nouvelles amours.

Ces deux enfants, légitimés par suite de son mariage *in extremis* avec leur mère, il les avait richement dotés.

Son fils avait épousé la fille du duc d'Elbeuf et Anne de Lorraine avait donné sa main au prince de Lillebonne.

Malgré qu'il se fût aliéné une partie de sa noblesse en supprimant le tribunal des Assises, où siégeaient, avant la guerre de Trente ans, les gentilshommes lorrains, Charles IV avait su garder l'amour de son peuple et, pour se faire des amis parmi la bourgeoisie de ses duchés, il avait distribué à profusion des brevets de noblesse à ceux qui l'avaient suivi dans ses nombreuses campagnes ou qui, restant en Lorraine, lui étaient restés fidèles.

Il aurait donc pu rester en repos et consacrer les dernières années qui lui restaient à vivre à réparer les désastres commis dans ses États par une guerre longue et

Digitized by Google

terrible. Mais ni son humeur guerrière, ni son caractère inquiet, ni sa nature remuante ne s'accommodaient à un genre de vie monotone et pacifique.

Ce qu'il fallait à ce condottiere d'un autre âge, à ce reître, à ce paladin des causes justes ou injustes, à ce prince brouillon et versatile, à cet homme fait pour les camps, c'était la guerre, le cliquetis des armes, le bruit du canon et la fanfare des clairons.

Ses amours avec la belle de Ludre, cette chanoinesse de Poussey, à laquelle il promit de la faire asseoir sur son trône ducal, sans tenir sa promesse, ne suffirent pas à occuper son âme ardente.

En 1665, une querelle insignifiante avec l'Électeur palatin lui donna l'occasion de faire de nouvelles recrues et d'augmenter son armée, au mépris des traités signés avec Louis XIV.

Grâce à l'intervention de ce roi, la guerre déclarée par Charles IV à l'Électeur se termina au bout de deux ans (29 septembre 1666).

Le duc de Lorraine, qui n'avait pu prendre part lui-même à la campagne entreprise par son armée, commandée par les princes de Vaudémont et de Lillebonne, dans le Palatinat, occupé qu'il était par ses récentes amours et son mariage ridicule et disproportionné avec la fille du comte d'Apremont, chercha une nouvelle occasion d'augmenter ses recrues et de mettre ses États sur le pied de guerre.

Le soulèvement de la Hongrie contre l'empereur lui parut un prétexte suffisant. Il désirait, disait-il, amener des renforts à Léopold, sous les drapeaux duquel était venu se ranger le prince Charles de Lorraine.

Digitized by Google

A la veille de la guerre de Dévolution, Louis XIV désira avoir l'armée lorraine à sa dévotion et s'en servir dès qu'il engagerait les hostilités contre l'Espagne. Charles IV demanda en vain des explications, voulant connaître quelle serait sa part dans les dépouilles à partager.

A son corps défendant, il fut obligé de fournir un contingent de troupes au roi de France, malgré sa répugnance à faire acte d'hostilité contre les Espagnols, ses voisins du côté de la Franche-Comté et du Luxembourg, pour lesquels il avait combattu si longtemps (1667).

Il accabla ses sujets d'impôts sous prétexte de calmer la colère du cabinet de l'Escurial et de préserver ses États de toute incursion. Terrifiés par l'attitude du duc, les habitants de Nancy désertèrent cette ville et, nonobstant les plaintes de Charles IV, Louis XIV garda les soldats lorrains à sa solde et ils ne revinrent en Lorraine qu'après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668).

C'est alors que le roi de France réitéra à Charles IV l'ordre de licencier son armée, mais le Palatin ayant de nouveau déclaré la guerre au duc de Lorraine, les choses en restèrent là jusqu'au mois de janvier 1669. A cette époque, le maréchal de Créqui lui intima l'ordre de licencier ses troupes, à l'exception de deux compagnies de ses gardes. Quarante-huit heures de délai lui furent accordées pour se soumettre. C'est en vain que Charles IV comptait sur la protection de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande qui s'étaient liguées contre la France l'année précédente (28 janvier 1668), et sur la nouvelle ligue en voie de formation entre la Hollande, l'Empire

Digitized by Google

et l'Espagne. Il ignorait que l'empereur Léopold avait conclu avec Louis XIV un traité secret, le 20 janvier, qui attribuait à l'empereur une part considérable dans l'héritage, à l'avance escompté, du jeune Charles II, roi d'Espagne, enfant débile, âgé de trois ans, qui régnait sous la régence de Marie-Anne d'Autriche, femme sensuelle, cupide et ambitieuse, dominée tour à tour par le jésuite Nithard et Fernand de Valenzuela.

Il ignorait également que Louis XIV était sur le point de détacher Charles II, roi d'Angleterre, de l'alliance hollandaise et qu'il avait obtenu la neutralité de la Suède.

Avant de déclarer la guerre à la Hollande, le roi de France avait résolu de s'emparer non seulement de la Lorraine, mais encore de son souverain, après avoir tenté inutilement de s'accorder avec le prince Charles de Lorraine, en ce moment à Vienne. Les prétextes étaient tout trouvés : Charles IV s'était refusé à licencier entièrement son armée et il avait signé avec les Électeurs de Trèves et de Mayence un traité défensif et entretenait des agents auprès des cours de Madrid, de Vienne, de Londres et à la Haye, qui se faisaient les échos de ses récriminations contre la France.

N'avait-il pas voulu créer une nouvelle ligue armée contre notre pays entre l'Espagne, l'Empire et la Hollande ; n'avait-il pas envoyé M. de Risaucourt aux États généraux pour les décider à envoyer un corps de 13,000 hommes entre le Rhin, la Meuse et la Sarre ?

Inopinément, le 23 août 1670, le comte de Fourille, mestre de camp général de cavalerie, et le sieur de Croissy, intendant à Metz, arrivèrent à Nancy pour se

Digitized by Google

plaindre à Charles IV de quelques péages indûment perçus sur les frontières de Lorraine par les agents du fisc ducal. Ce n'était qu'un prétexte. Trois jours plus tard, l'armée française, commandée par Créqui, se posta aux portes de Nancy. Charles IV n'eut que le temps de s'enfuir dans les Vosges. Le duché de Lorraine fut entièrement occupé et ses places fortes tombèrent tour à tour au pouvoir de l'envahisseur. Le duc, ne sachant plus où reposer sa tête, repoussé des frontières de la Franche-Comté par les Espagnols, traqué de toutes parts, passa le Rhin à Rheinfeld. Quelques mois plus tard, il arriva à Cologne, sans équipage, suivi seulement des princes de Lillebonne et de Lixheim, des comtes d'Arbois et de Trichâteau [1].

L'Allemagne tout entière s'émut à la nouvelle d'une telle violation du droit des gens.

La Diète de Ratisbonne s'assembla pour en délibérer et, par un vote unanime, le 13 octobre 1670, elle protesta contre les procédés du roi Très-Chrétien et conclut à l'envoi d'un ambassadeur à Paris, afin de réclamer, au nom du corps germanique, la restitution de la Lorraine à son souverain légitime.

Dans l'état troublé où se trouvait l'Europe, à peine remise des conséquences de la guerre de Trente ans et du traité de Westphalie, qui avait désorganisé l'Allemagne, celui d'Aix-la-Chapelle n'avait été qu'un palliatif aux démêlés de l'Espagne avec la France, qui s'était rendue maîtresse d'une partie des Flandres.

1. D'Épinal, le 10 septembre 1670, Charles IV écrivit aux treize cantons de Suisse pour se plaindre à eux de l'invasion de ses duchés par l'armée française. (V. archives de Schaffhouse.)

Digitized by Google

Aussi Louis XIV avait-il pris ses précautions et, par sa diplomatie habile, s'était depuis longtemps préparé des alliances en Allemagne, y employant de nombreux agents et y semant son or.

Pour défendre ses privilèges et ses droits de juridiction civile et criminelle, Cologne, ville libre impériale, venait de déclarer la guerre à son archevêque, Maximilien-Henri de Bavière, cousin de l'Électeur de Bavière, monté sur le trône archiépiscopal de Cologne en 1650, en même temps que sur le trône épiscopal de Liège. Il était, sur ces deux sièges, le successeur de Ferdinand de Bavière, son oncle. Né en 1620, Maximilien-Henri de Bavière s'était vu, à l'âge de 30 ans, titulaire de l'archevêché de Cologne, d'un électorat du Saint-Empire et de multiples bénéfices rhénans et mosans : héritage redoutable, dit un de ses historiens[1], pour un homme sans aptitudes politiques ni administratives.

C'était un dévot sincère, de mœurs ascétiques ; on ne lui connaissait qu'une passion : l'alchimie ; il y donnait tout son temps et ses efforts d'intelligence : « *Non hà hauuto mai altro piensere che quello di distillare le sue Fortune, et il suo Ingegno in un Corigollio d'alchimia* », écrivait de lui l'ambassadeur vénitien Francesco Michel[2].

L'archevêque de Cologne était un personnage important. Il avait pour suffragants les évêques de Munster et d'Osnabruck, et c'était lui qui avait couronné l'empereur Léopold à Francfort, en 1658.

---

1. Cf. *Essai sur le règne du prince-évêque de Liège, Maximilien-Henri de Bavière*, par Michel Huisman, p. 48 et 49.

2. Voir *Fontes rerum austriacarum*. Die Relationen der Botschafter Venedigs im 17. Jahrhundert, publ. par J. Fiedler, II, p. 195.

Digitized by Google

Deux hommes avaient capté la confiance de ce prélat entêté et despote, quoique d'un caractère généralement indécis et apathique : c'étaient les comtes François-Égon et Guillaume-Égon de Furstenberg, ses anciens compagnons de jeux et d'études. Il leur avait abandonné la direction des affaires. Les Furstenberg appartenaient à une famille ancienne et illustre, qui avait fourni à l'Empire ses plus dévoués défenseurs, ses plus vaillants capitaines. Mais leurs ancêtres avaient quitté le service des empereurs pour s'attacher à celui de la Bavière, où ils exerçaient, à la cour de Munich, les fonctions de « majordome-major ».

Leur père, Égon VIII, général d'artillerie dans les armées de la ligue catholique, était mort le 24 août 1635. Leur mère se nommait Anne de Hohenzollern.

François-Égon de Furstenberg, élu évêque de Strasbourg en 1663, était né le 10 avril 1625, et Guillaume-Egon de Furstenberg, chef du conseil d'État de l'archevêque de Cologne, grand doyen et grand prévôt des chapitres de Cologne et de Hildesheim, prévôt d'Aix-la-Chapelle, de Minden, de Maëstricht, de l'église de Saint-Géréon, à Cologne, avaient été, le premier capitaine des gardes impériales, et le second colonel d'un régiment français.

Guillaume-Égon de Furstenberg, devenu français de cœur, joua un grand rôle à la fin du XVII^e^ siècle et rendit de nombreux services à Louis XIV, qui sut se le concilier par les faveurs successives qu'il lui accorda sans compter. L'évêque de Strasbourg devint également l'homme-lige du roi de France. Tous deux étaient entrés en scène à l'époque de la Fronde, lorsque Charles IV et Condé

Digitized by Google

avaient envahi le pays de Liège. Ils étaient parvenus à calmer les habitants de cette ville soulevés contre leur prince-évêque, avaient dès le principe fait appel aux princes allemands pour repousser l'invasion des Condéens et des Lorrains et s'étaient ensuite jetés dans les bras de la France, en réclamant l'intervention armée de Fabert, gouverneur de Sedan, et en préparant ainsi la paix de Tirlemont (1653-1654).

Au cours de son exil à Brühl, Mazarin avait appris à connaître les deux conseillers de l'archevêque de Cologne et avait su les séduire par la puissance de ses écus.

C'est en vain que l'Empire et l'Espagne, par leurs caresses et leurs promesses, cherchèrent à s'attacher les deux Furstenberg.

Après la mort de l'empereur Ferdinand II, en 1657, Mazarin jeta les yeux sur eux pour arracher à la maison d'Autriche la couronne impériale et la faire poser sur la tête du duc de Bavière ; mais ce fut surtout Guillaume-Égon de Furstenberg qui fut l'âme de toutes les intrigues nouées par Louis XIV, représenté par le maréchal de Gramont à la Diète de Francfort. La modestie de Ferdinand-Marie, duc de Bavière, candidat de la France, malgré les objurgations de sa femme, Henriette de Savoie, et celles de Hermann-Égon de Furstenberg, grand-maître de sa cour, fit échouer les efforts de Gramont et des deux Furstenberg (1658).

Heureusement[1], Mazarin réussit à brider le nouvel empereur en faisant voter par la Diète une capitulation

1. Voir le texte de la capitulation dans Dumont : *Corps universel diplomatique du droit des gens,* t. VI, 2e partie, p. 226.

Digitized by Google

par laquelle il s'engageait à ne fournir aucunes armes, argent, soldats, vivres ou autres commodités aux Espagnols, soit contre les Français, soit contre les Anglais, leurs alliés.

Depuis, les deux Furstenberg avaient été les promoteurs actifs de la Ligue du Rhin (15 août 1658), qui était la fusion des pactes particuliers que les princes allemands, catholiques et protestants, avaient conclu séparément dès l'année 1651. La France accéda à la ligue « en qualité de membre de la paix » par un traité particulier. Louis XIV obtenait la tutelle de l'Empire; il devenait, en réalité, « l'arbitre et le protecteur » de l'Allemagne.

L'année suivante, Mazarin acheva son œuvre : la Ligue du Rhin avait étendu la frontière de la France sur la rive gauche du Rhin; le traité des Pyrénées agrandit le royaume du côté du Midi et confirma l'annexion de l'Alsace et de l'Artois.

La paix de Westphalie recevait ainsi son complément naturel.

En 1661 et en 1664, les Furstenberg aidèrent la France lorsqu'elle voulut renouveler la Ligue du Rhin : François-Égon de Furstenberg y entra lui-même en qualité d'évêque de Strasbourg. Louis XIV investit Guillaume de Furstenberg de plusieurs missions en Allemagne, où il l'avait chargé de quêter de nouveaux alliés ou exciter le zèle des anciens. Il eut l'art de sauver, de corriger les écarts de la conduite vacillante de son aîné.

Hugues de Lionne, en prévision de la prochaine entrée de l'armée française en Hollande, avait, de 1668 à 1671, par sa diplomatie habile, isolé les États du nord de l'Allemagne de leurs anciens alliés. De la triple alliance, il

Digitized by Google

ne restait plus rien. Le traité de Douvres (1er juin 1670) avait mis Charles II, roi d'Angleterre, aux gages de la France. La plus grande partie des princes allemands avaient conclu avec la cour de Versailles des pactes de neutralité ou d'étroite union. L'Espagne était endormie et l'empereur Léopold, souverain inerte et versatile, lié par la convention secrète de 1688, s'était engagé à ne pas secourir les ennemis de Louis XIV.

Guillaume de Furstenberg avait contribué à la réalisation de cette grande œuvre diplomatique. Dès 1664, il avait jeté à Vienne les bases du traité pour le partage éventuel de la monarchie espagnole et la maison d'Autriche l'avait récompensé en élevant sa famille au principat (12 mai 1664).

Devenus princes de l'Empire, les Furstenberg continuèrent à servir les intérêts de la France, à Cologne, à Liège, à Strasbourg et à Munich, où ils formaient une sorte de trinité inséparable.

Ce furent eux qui organisèrent les Congrès de Cologne (2 août 1667) et de Bielefeld (7 avril 1671), dont « le grand dessein » était moins de veiller aux intérêts de l'Empire que de constituer « par l'étroite union » des États du nord-ouest de l'Allemagne une nouvelle ligue du Rhin et de soutenir les projets du roi de France contre la maison d'Autriche.

C'était surtout dans les petites cours d'Allemagne que Guillaume de Furstenberg avait exercé son zèle, malgré les efforts contraires faits par François de Lisola, ambassadeur impérial.

L'extérieur de Guillaume de Furstenberg n'était pas imposant ; il était de petite taille et eut de bonne heure,

Digitized by Google

dit un de ses biographes, « étant Allemand », beaucoup d'embonpoint. Sa physionomie, douce et agréable, respirait la bonté et l'intelligence : des yeux vifs, un front large, le nez assez épais, la bouche grande et sensuelle, au sourire fin et dédaigneux. Robert Nanteuil en a gravé un portrait en 1671. « C'était, écrit Saint-Simon dans ses *Mémoires,* un homme de médiocre taille, grosset, mais bien pris, avec le plus beau visage du monde et qui, à son âge, l'était encore, qui parlait bien le français, qui, à le voir et à l'entendre à l'ordinaire, paraissait un butor et qui, approfondi et mis sur la politique et les affaires, à ce que j'ai ouï dire aux ministres et à bien d'autres de tous pays, passait la mesure ordinaire de la capacité, de la finesse et de l'industrie[1]. »

Poli et affable, désireux de se faire valoir, magnifique et libéral, s'écoutant volontiers, il avait des échappées libertines, communes chez les prélats d'alors. Il écrivait mieux le français qu'il ne le parlait et conversait facilement dans six langues étrangères. Homme d'État subtil, éloquent, sournois et soupçonneux, il tenait du seigneur, il tenait du laquais.

Guillaume de Furstenberg était la véritable incarnation de l'agent diplomatique. C'était un caméléon, un Protée.

Bien que dirigé par le cabinet de Versailles, le prince Guillaume ne se parait que de la qualité de plénipotentiaire de l'archevêque de Cologne.

Dès 1666, alors que la guerre sévissait entre l'évêque

1. Saint-Simon, *Mémoires. Collection des grands écrivains de la France,* t. VIII, p. 86-92.

Digitized by Google

de Munster et la Hollande, le chancelier de Cologne était allé sonder les intentions de Frédéric-Guillaume Ier, Électeur de Brandebourg, qui se tint sur la réserve ; vers la fin de 1669, il parut de nouveau à Berlin. Il apportait, cette fois, un plan chimérique. Il s'agissait de partager les Provinces-Unies entre les puissances voisines, pour conjurer une guerre inévitable. Le Grand-Électeur ne se laissa pas séduire par l'ami de la France.

A la fin de l'année 1670, lorsque Charles IV, traqué de toutes parts dans son duché par les généraux de Louis XIV, qui avait donné l'ordre au maréchal de Créqui d'occuper Nancy et la Lorraine, ne savait où reposer sa tête, Guillaume de Furstenberg, qui revenait de la cour de Versailles, l'assura qu'il avait reçu de Louis XIV l'ordre d'affirmer au président du cercle de Westphalie que son intention était de restituer la Lorraine à son souverain légitime. La plupart des Électeurs crurent à cette promesse fallacieuse, afin d'avoir un motif de plus de s'allier au grand roi.

Mais bientôt leurs illusions se dissipèrent lorsqu'ils surent que Charles IV avait quitté son duché et s'était réfugié à Cologne.

Lorsqu'il y arriva avec sa jeune femme, cette ville venait, avons-nous dit, de se révolter contre son archevêque. Impériaux et Hollandais avaient pris fait et cause pour les bourgeois révoltés. Lisola leur avait envoyé de La Haye un ingénieur pour améliorer leurs fortifications: un officier énergique, le colonel hollandais Bampfield, avait renforcé la garnison au moyen de soldats aguerris. L'Électeur faisait alors en Italie un voyage de dévotions et de pèlerinages. Les deux Égons tenaient les rênes du

Digitized by Google

gouvernement. Ils réclamèrent l'assistance de Louis XIV et bientôt 15,000 hommes de troupes s'établissaient dans l'Électorat.

Charles IV se trouvait donc mal placé à Cologne pour y trouver le repos dont il avait besoin. C'est dans cette ville qu'il reçut la visite du comte de Windischgrætz[1], que l'empereur Léopold, encouragé par les assurances que M. de Grémonville, notre ambassadeur à Vienne, lui avait données des bonnes dispositions de Louis XIV envers le duc de Lorraine, avait envoyé à la cour de France afin de désarmer la colère du roi et obtenir de lui quelque espérance d'accommodement avec le prince dépouillé et exilé.

La mission de l'ambassadeur impérial avait échoué, car Louis XIV, en prévision de la guerre qu'il méditait contre la Hollande, ne voulait pas lâcher sa proie, la possession de la Lorraine lui étant indispensable pour soutenir le choc d'une attaque à prévoir des troupes impériales, si l'Empire prenait fait et cause pour la nation qu'il se préparait à combattre.

Les démarches faites par le président Canon, envoyé à Versailles par le duc lui-même, n'eurent pas un meilleur résultat, malgré les protestations de soumission dont Charles IV l'avait chargé d'être l'interprète. A force de bonhomie et d'affabilité, Charles IV réussit à s'accorder avec les bourgeois de Cologne, qui avaient commencé par lui refuser l'hospitalité, en les assurant de sa bonne foi. Il fit preuve d'une tranquillité d'âme bien extraordinaire dans ce milieu troublé.

1. Voir Conférence infructueuse du comte de Windischgrætz, etc. Bibl. municipale de Nancy, ms. 820 (674).

Digitized by Google

Réagissant contre lui-même, cherchant à se distraire des angoisses de l'exil, il continua à lever des troupes afin de faire croire qu'il était encore redoutable ; mais, à bout de ressources et privé de ses revenus, il permit aux gentilshommes de sa cour de retourner en Lorraine, car il ne pouvait plus contribuer à leur subsistance et il leur fallait mettre ordre à leurs affaires et s'occuper de leurs intérêts matériels compromis par l'état misérable auquel était réduit leur malheureux pays. Le prince de Vaudémont reçut lui-même son congé et leva un régiment pour le compte de l'Espagne, régiment qui coûta plus de 20,000 écus à son père.

Entre temps, Guillaume de Furstenberg entraînait les évêques de Munster[1] et d'Osnabrück[2] et Jean-Frédéric, duc de Brunswick-Hanovre[3], à signer avec Louis XIV des traités auxquels on donnait généralement le nom de « neutralité ».

Louis XIV n'avait pas pardonné aux Hollandais leur intervention dans la guerre de « Dévolution » et n'attendait que l'occasion de se venger de ces républicains orgueilleux qui n'avaient qu'un tort, c'était celui de vouloir défendre le sol de leur patrie et leur indépendance, tort grave assurément aux yeux des rois puissants qui prétendent être les maîtres du monde et étendre leurs conquêtes sur terre et sur mer en dépit du droit des gens et de toute justice !

La guerre que Louis XIV se préparait à déclarer aux

1. Traité de Bielefeld, du 28 juillet 1671.
2. Traité de Cologne, du 23 octobre 1671.
3. Traités de Hildesheim (10 juillet 1671) et de Hanovre (10 décembre 1672).

Digitized by Google

Provinces-Unies, dont il avait été l'allié, était surtout une guerre commerciale.

Les Hollandais ne s'étaient-ils pas rendus maîtres de tout le commerce par mer et n'avaient-ils pas riposté aux mesures, provocatrices pour le commerce français, prises par Colbert au moyen de l'élévation des tarifs douaniers?

Du reste, le moment était bien choisi par Louis XIV pour s'attaquer à la Hollande. Des dissentiments très graves s'étaient élevés entre les partisans de Jean de Witt, « le grand pensionnaire », et ceux du jeune prince Guillaume III d'Orange, arrière-petit-fils du Taciturne, jeune homme de 22 ans, d'une complexion délicate, mais d'un caractère froid et sévère, doué d'une énergie indomptable, que l'édit perpétuel de 1667 avait dépouillé du titre de stathouder porté par son père?

Si la marine hollandaise avait été maintenue dans un excellent état par l'amiral Ruyter, on ne pouvait en dire autant de l'armée de terre, complètement négligée par la suppression du stathoudérat.

Les Provinces-Unies ne pouvaient compter, en cas d'invasion, que sur des milices peu nombreuses et mal équipées, et leurs places étaient dépourvues de tout ce qui était nécessaire à leur défense. Cependant la Hollande pouvait se prévaloir de l'alliance de l'Angleterre et de la Suède, auxquelles l'unissait le traité d'alliance de 1668 (20 janvier-3 mai).

Louis XIV réussit à dissoudre cette triple alliance en renouvelant à Whitehall, le 31 décembre 1671, avec le roi d'Angleterre, le traité passé avec lui au mois de juin 1670, par l'intermédiaire de la duchesse d'Orléans et de milord Arlington.

Digitized by Google

Dès le 17 février 1670, il avait réussi à s'attacher l'Électeur de Bavière, Ferdinand-Marie, par une alliance défensive de dix ans, en lui promettant quelques territoires, en prévision d'un partage éventuel de la succession d'Espagne (car le jeune roi Charles II était d'une complexion délicate), à condition que, si l'empereur venait à ne plus s'entendre avec la France et à déchirer le traité conclu avec elle le 20 janvier 1668, par lequel Louis XIV et Léopold se partageaient à l'avance les dépouilles de l'Espagne, l'Électeur de Bavière s'engageât à faire tous ses efforts pour empêcher les États de l'Empire à soutenir l'empereur dans une querelle toujours possible avec la France.

Guillaume de Furstenberg, avec l'appui de son frère Hermann, ministre de l'Électeur de Bavière, sous prétexte de venir rendre visite à la comtesse de Löwenstein, sa sœur, vint lui-même à la cour de Munich plaider la cause de l'alliance franco-bavaroise ; il comptait influencer les princes encore indécis de l'Allemagne en engageant personnellement l'Électeur dans les hostilités.

Le traité conclu avec Ferdinand-Marie en 1670 fut renouvelé le 27 mai 1672. L'Électeur promit à la France un corps de troupes auxiliaires. Quant à l'Électeur de Cologne, son cousin, il s'engagea à donner à Louis XIV le libre passage des vivres et l'établissement de magasins ; il lui laissa construire un pont sur le Rhin à telle place qu'il lui plairait de choisir.

Un traité fut signé à Hildesheim le 11 juillet 1671 et renouvelé le 2 janvier 1672.

L'armée française pouvait ainsi envahir la Hollande : deux chemins lui étaient ouverts : le Rhin par l'Électo-

Digitized by Google

rat de Cologne, la Meuse par l'évêché de Liège ; mais Louis XIV promettait à Maximilien-Henri de Bavière de le faire rentrer en possession de Rheinberg et de Maëstricht, et les seigneuries de Leth et de La Rochette, que les Hollandais lui avaient enlevées. En outre, l'évêque de Strasbourg avait signé avec Verjus, comte de Crécy, un accord particulier par lequel toutes les possessions des Hollandais dans les bailliages de Dalheim, de Fouquemont, de Rolduc, situées outre Meuse, appartiendraient, après avoir été conquises, à la branche de Furstenberg-Heiligenberg [1].

Enfin, le 14 avril 1672, M. de Courtin, notre ambassadeur en Suède, fut assez heureux pour décider Charles XI, roi de Suède, à sortir de la Triple-Alliance et à contracter avec la France une alliance défensive, grâce à un subside annuel de 1,500,000 écus.

Ce roi s'engageait à envoyer en Poméranie ou dans le duché de Brême un corps de 10,000 hommes d'infanterie et de 10,000 cavaliers, afin de contenir les États d'Allemagne qui auraient la velléité de se porter au secours des Hollandais.

Le roi d'Angleterre promit, de son côté, à Louis XIV un corps de 6,000 Anglais et le secours d'une flotte considérable.

« Nos négociations, dit M. Henri Martin, dans son *Histoire de France,* exploitèrent habilement le ressentiment des princes de la Basse-Allemagne contre les Hollandais, qui leur avaient enlevé depuis longtemps diverses places

1. Marquis de Pomponne, *Mémoires,* éd. J. Madival, t. 2, p. 213. — Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne,* t. III, p. 292.

Digitized by Google

afin de se fortifier sur le Rhin. Le duc de Neubourg et deux des Brunswick, les ducs de Zell et de Volfenbuttel, refusèrent cependant de se lier au roi de France. »

A Vienne, M. de Grémonville eut la gloire de mettre dans les intérêts de la France l'empereur Léopold par un traité conclu le 1er novembre 1671.

Il fallait que la diplomatie française cherchât à contre-balancer les effets de l'alliance secrète que Louis XIV savait avoir été conclue par la Hollande avec l'Espagne, le 17 décembre 1671.

Au nord de l'Allemagne, au bord de la Sprée, à Berlin, régnait, sous le titre de margrave ou Électeur de Brandebourg et duc de Prusse, un prince batailleur comme tous ceux de sa race.

C'était Frédéric-Guillaume, dit le Grand-Électeur, de la maison de Hohenzollern, descendant d'un burgrave de Nuremberg.

Le traité de Westphalie a agrandi démesurément ses États. Si son prédécesseur, Jean-Sigismond, a hérité du duché de Clèves, du comté de la Marck et du comté de Ravensberg et du duché de Prusse, il a acquis la Poméranie ultérieure, l'archevêché de Magdebourg et les évêchés de Halberstadt, Minden et Camin, ainsi que le comté de Hohenstein en 1618.

Il a réussi à secouer le joug de la Pologne et a mis sur sa tête la couronne ducale de Prusse (1657). Il a 51 ans.

C'était un homme appliqué aux affaires et ses troupes étaient les meilleures de l'Empire. Ses officiers étaient excellents et il consacrait la plus grande partie de ses revenus à l'entretien de son armée.

Digitized by Google

« Il avait de l'esprit, de l'ambition et assez de connaissance, beaucoup de chaleur et de promptitude dans l'humeur ; mais, comme il changeait assez souvent de sentiments, il était accusé de légèreté et de peu de seuretés dans ses engagements et dans ses paroles. »

Il avait pour principaux ministres le baron de Schwerin et Menders.

Nous avons dit qu'en 1666 et en 1669 Guillaume de Furstenberg avait échoué dans ses négociations à Berlin.

La politique ondoyante et versatile du Grand-Électeur avait déjoué tous les projets du ministre de l'archevêque de Cologne.

C'est en vain que, méditant à l'avance le démembrement des Provinces-Unies, Louis XIV lui avait fait offrir la Gueldre et Zutphen.

Le Grand-Électeur se renferma dans un mutisme de mauvais augure.

A la fin de l'année 1671, le roi de France tenta une troisième fois d'entraîner dans son orbite Frédéric-Guillaume, dont l'alliance aurait été d'un grand poids à la veille de l'invasion de la Hollande par notre armée.

Aussi chargea-t-il Bernard de la Guiche, comte de Saint-Géran, de ses instructions et l'envoya-t-il à Berlin. La mission confiée à ce colonel du régiment d'Anjou consistait à dévoiler à l'Électeur de Brandebourg les projets belliqueux de Louis XIV et à briguer sa coopération à la guerre méditée ou, en cas de refus, son entière neutralité.

Sa Majesté promettait à Frédéric-Guillaume de remettre entre ses mains les places que les Hollandais occupaient dans ses États et de le dédommager des dégâts causés

Digitized by Google

par l'armée royale sur son territoire, tout en l'assurant qu'il aurait à tâche de maintenir une telle discipline parmi nos soldats, qu'aucun des sujets brandebourgeois n'aurait lieu de se plaindre.

L'Électeur ne fit que des réponses évasives au comte de Saint-Géran et le pria cependant de faire agréer au roi de France qu'il s'entremît entre la France et la Hollande, en qualité de prince voisin et intéressé, plus que tout autre, à la paix.

Tandis que la ville de Cologne, mal appuyée par la cour de Vienne, était obligée de se soumettre (7 janvier 1672), le prince Guillaume de Furstenberg signait à Brühl un traité d'action et d'alliance offensive qui renforçait l'armée française d'un puissant corps auxiliaire (2 janvier 1672) et, le 27 mai de la même année, l'archevêque de Cologne, prince-évêque de Liège, déclarait la guerre aux Provinces-Unies.

Louis XIV n'avait pas encore envoyé d'ultimatum aux États généraux. On n'en était encore qu'aux préliminaires.

Quelques jours auparavant, M. de Grott arrivait à Saint-Germain porteur d'une lettre des États généraux déclarant qu'ils n'avaient aucunement l'intention de violer le traité de Paris, contracté avec la France en 1662, mais qu'ils ne pouvaient cesser leurs armements devant les menaces de Louis XIV et les préparatifs de guerre faits par lui contre eux.

Lorsque le calme fut rétabli à Cologne et qu'une garnison fournie par le cercle de Westphalie y fut entrée, Charles IV y reçut la visite de François-Égon de Furstenberg, évêque de Strasbourg et de Metz, le 5 janvier

Digitized by Google

1672. Ce prélat, dans le but évident de réconcilier le duc de Lorraine, qu'il aimait comme un père, avec la cour de France, lui donna, le 5 janvier 1672, dans sa ville archiépiscopale, un repas somptueux auquel assistèrent également Van Galen, évêque de Munster, allié de la France, qui s'en constituait le défenseur, et le comte de Chamilly [1], qui commandait un corps d'armée sur la Meuse, ainsi que M. de Verjus, ambassadeur de France, et quelques autres personnages [2].

Les tentatives d'accommodement tentées par l'évêque de Strasbourg entre Charles IV et Louis XIV échouèrent, car, tout en continuant à tenir entre ses mains puissantes la Lorraine asservie et à la considérer comme une victime expiatoire des inconséquences et de la mauvaise foi de son souverain, le roi de France exigeait que ce dernier vînt fixer sa résidence à Paris. C'était la captivité déguisée, la soumission sans conditions de ce lion édenté, mais encore rugissant et vigoureux, dont la colère épouvantait encore son vainqueur, et qui, quoique réduit à un repos momentané, pouvait encore battre la campagne et faire ferme devant son ennemi acharné.

Toutes les promesses, toutes les séductions de Louis XIV ne trompèrent point Charles IV et il pouvait dire avec raison : « Toutes ces paroles n'ont été que pour amuser ceux qui ont bien voulu l'être ; le malheur [des Électeurs] de l'Empire est qu'ils croient ce qui se dit en

1. Chamilly (Noël Bouton, M^is^ de) avait été au siège de Candie ; maréchal en 1703, il se rendit célèbre par la défense de Grave en 1675. Il mourut en 1715.

2. *Gazette de France*, année 1672, p. 112.

Digitized by Google

France, nonobstant ce qu'ils connaissent le contraire, et c'est la plus grande force qu'ils ont, ces Français[1]. »

Charles IV n'était pas de la race de ce Van Galen, évêque de Munster, en compagnie duquel il venait de festiner chez l'archevêque de Cologne, et qui, de concert avec Maximilien-Henri de Bavière, avait voulu l'entraîner dans l'alliance française. Ce prélat guerrier et buveur était le fils d'un meurtrier. Il était né dans la prison où son père était détenu, et devait à l'intrigue son élévation à l'épiscopat. Il avait mis son évêché à feu et à sang. Van Galen était un brigand à gages; après avoir reçu naguère de l'argent des Hollandais pour attaquer ses voisins, il en recevait maintenant de la France pour s'allier avec elle contre les Provinces-Unies[2].

Van Galen s'était déjà lié avec Louis XIV en 1667 et s'était engagé à s'opposer aux secours que l'empereur donnerait aux Espagnols, contre la France, aux Pays-Bas. N'avait-il pas des démêlés anciens contre eux, puisqu'ils avaient appuyé les prétentions du comte de Stirum sur la ville de Borkulo, et avaient envahi le pays de Munster en 1664. Il s'était vengé, il est vrai, en s'emparant de Borkulo et en envahissant dans l'Over-Yssel, et il aurait fort inquiété les États généraux, alors qu'ils avaient à lutter contre l'Angleterre, si Louis XIV n'était

1. *Mémoires autographes de Charles IV. Biblioth. nat., Lorraine*, t. XVIII, f^os^ 101 et 103.

2. Bernard van Galen, évêque de Munster, fut un des plus grands batailleurs de son siècle; il réduisit la ville de Munster sous son obéissance en 1661; prit les armes contre la Suède en 1675; déclara deux fois la guerre aux Hollandais en 1665 et en 1672, et fut tour à tour allié et ennemi de Louis XIV.

Digitized by Google

venu à leur aide. Aussi s'était-il accommodé avec eux par un traité conclu à Trèves en 1666.

Et maintenant il accueillait avec enthousiasme les propositions d'alliance que lui faisait Louis XIV, au début de la guerre de Hollande. Le premier traité qu'il conclut avec lui fut un simple traité de neutralité (28 juillet 1671).

Sa Majesté Très-Chrétienne devait lui allouer un subside de 10,000 écus par mois, dès qu'elle entrerait en campagne contre la Hollande.

Le 3 avril 1672, ce traité devint offensif et le subside promis atteignit la somme de 20,000 écus par mois.

Par réciprocité, l'évêque de Munster s'engageait à mettre sur pied une armée de 9,000 hommes, en se réservant les contributions perçues dans les pays que ses armes occuperaient. Louis XIV promettait de lui faire céder, lors de la conclusion de la paix, Borkulo, Brewort et Lichtenvoort (comté de Zutphen).

Le corps levé par Van Galen devait rejoindre les troupes recrutées par l'archevêque de Cologne, auquel Louis XIV promettait 10,000 écus par mois en lui imposant une garnison suisse à Neuss et en lui ordonnant de fortifier Dorsten, ville située sur la rive gauche de la Lippe. On lui promettait de lui remettre, après la paix, Rheinberg et de lui restituer Maëstricht. Dolhain et Valkenbourg, dans le duché de Limbourg, qui avaient été cédés aux États généraux par l'Espagne, devaient être donnés en propre, comme nous l'avons déjà dit, à la maison de Furstenberg.

Charles IV, privé des revenus de son domaine, se trouvait réduit à un état de gêne dont il avait fort à souffrir,

Digitized by Google

pendant son séjour à Cologne : « Je n'en puis jurer que je n'ay pas à vivre pour l'année qui vient, écrivait-il de cette ville en 1672, et s'il n'y a point d'accomodement, je suis prêt à donner ce qui me restera au bout de l'année pour 10,000 écus, et logé où je suis avec une jeune femme, voyez où j'en suis[1]. »

L'Espagne venait d'offrir des secours aux habitants de Cologne avant de s'allier ouvertement avec les Provinces-Unies, au moment de l'entrée en campagne de Louis XIV, qui proclamait bien haut qu'il n'en voulait ni à l'Espagne ni à l'Empire, « estant prest à en donner toutes les paroles qui en seront de la mesme étoffe et du même lieu que celles qu'il avoit données pour rendre la Lorraine[2] ».

Louis XIV, au début de la guerre de Hollande, pouvait mettre en ligne 176,000 hommes, dont 110,000 étaient déjà rassemblés entre Sambre et Meuse.

En même temps, Colbert, ministre de la marine, armait et équipait une flotte de 44 vaisseaux, 6 frégates et plusieurs brûlots, aux ordres du vice-amiral comte d'Estrées, à laquelle devaient se joindre les 50 vaisseaux, les 20 frégates et les 15 brûlots composant l'escadre anglaise, sous le commandement du duc d'York, frère de Charles II, roi d'Angleterre, ancien compagnon d'armes de Turenne pendant la Fronde.

Cependant la Hollande, quoique comptant des forces bien inférieures à celles de la France, avait grande confiance dans la constitution naturelle de son territoire et dans le courage indomptable du jeune prince Guillaume

1. *Bibl. nat., Lorraine,* t. XVIII, f° 103.
2. *Passim.*

Digitized by Google

d'Orange, qui venait d'être nommé capitaine-général (25 février 1672).

Il avait sous ses ordres 52,000 hommes, fervents patriotes, amoureux de leur indépendance, prêts à vendre chèrement leur vie contre l'ambition du fils de Louis XIII.

Pendant que Louis XIV s'apprêtait à envahir la Hollande par l'est en franchissant le Rhin au-dessus d'Orsoy, puis l'Yssel, et en occupant le pays de Gueldre, en établissant des magasins à Bonn, à Neuss, à Kaiserwerth, près de Dusseldorf, et en envoyant sur le Rhin un corps d'armée destiné à protéger ses dépôts d'approvisionnement et à renforcer les troupes de l'évêque de Munster et de l'archevêque de Cologne, le prince d'Orange s'établissait avec 35,000 hommes derrière l'Yssel, sa gauche à Deventer, son centre à Zuphten, sa droite à Doesborgh, et faisait entrer 10,000 hommes de ses troupes, renforcées par 3,000 Espagnols ou Wallons, à Maëstricht.

Les Espagnols débarquaient à Ostende.

Ce fut le 11 mai 1672, qu'en quittant Charleroi, Louis XIV se mit à la tête de ses troupes.

Le comte de Chamilly envahissait le pays de Liége avec 5,000 hommes et s'établissait à Huy, sur la Meuse. Turenne, en arrière, établissait son camp au Châtelet, au-dessous de Charleroi; Condé se portait aux environs de Sedan, prêt à opérer de concert avec l'armée principale; le comte de Montal occupait l'Électorat de Cologne avec 7,000 hommes; le duc de Luxembourg occupait la Westphalie pour donner la main à l'évêque de Munster, qui, imitant l'archevêque de Cologne, fournissait 10,000 hommes à Louis XIV; le comte

Digitized by Google

de Nancré, avec 4,000 hommes, s'établissait à Ath, dans le Hainaut, pour observer les Espagnols débarqués à Dunkerque.

Charles IV, ne se trouvant plus en sûreté à Cologne, quitta Francfort avec la duchesse sa femme, après avoir envoyé le prince et la princesse de Vaudémont à Bruxelles. Ce dernier y conduisit son régiment de cavalerie, qu'il avait été chercher dans le comté de Waldeck [1].

Quant au prince et à la princesse de Lillebonne, n'ayant pas reçu de Louis XIV l'autorisation de se fixer à Nancy, ils allèrent habiter Commercy; mais bientôt, s'y ennuyant, ils se décidèrent à aller implorer le pardon de Louis XIV avant son entrée en campagne. Ce monarque les accueillit gracieusement, mais ils ne purent rien obtenir de lui en faveur du duc de Lorraine. Aussi quittèrent-ils Paris, le 7 avril 1672, le lendemain de la mort de leur tante, Marguerite de Lorraine, sœur de Charles IV et veuve du duc d'Orléans.

Le duc de Lorraine a rompu définitivement avec la France et s'est brouillé avec l'archevêque de Cologne, avec lequel il est cependant lié par les liens du sang.

Il aime mieux, malgré ses 68 ans, recommencer sa vie guerrière que de continuer à négocier avec son ennemi implacable. Le président Canon le lui conseille, et cet homme, pacifique par nature, devient un véritable foudre de guerre [2].

Charles IV cherche à recruter des soldats et à soulever les Électeurs contre la France.

---

1. *Gazette de France*, année 1672, p. 160.
2. D. Calmet, t. III, col. 690 et 691.

Digitized by Google

Il vient d'apprendre que, malgré les avances faites par Louis XIV au marquis de Brandebourg, ce dernier vient de conclure un traité d'alliance avec la Hollande et lui a promis d'amener à son secours une armée de 20,000 hommes et d'essayer de décider l'empereur Léopold à rompre avec la France (6 mai 1672).

Mais les succès des armées françaises en Hollande se précipitent : Tongres, Bilsen, Macseck tombent entre nos mains.

Louis XIV se loge à Viset, ville située sur la Meuse, entre Liège et Maëstricht (17 mai), et Condé s'établit à la chartreuse de Robermont.

Il désirait que le roi assiégeât Maëstricht.

Louis XIV préféra assiéger Wesel, Burich, Orsoy et Rheinberg, après avoir passé la Meuse à Viset, le 24 mai, et s'être porté, d'après les conseils de Turenne, sur le Rhin.

Les trois premières avaient été enlevées à l'Électeur de Brandebourg par les Hollandais et la quatrième, il la détenait sur l'Électeur de Cologne.

Ces quatre places furent emportées en quatre jours (3-7 juin). Ensuite, Rees et Emmerich eurent le même sort.

Ces villes passaient pour les clefs de la Hollande et leur possession nous ouvrait le chemin de la Westphalie.

Louis XIV passa le Rhin à Wesel, le 9 juin.

Derrière la ligne de défense de l'Yssel, le prince d'Orange attendait l'armée française, à la tête de 25.000 hommes. Cette ligne était difficile à franchir à cause de l'escarpement du fleuve. Une espèce de boulevard avait été construit derrière elle, d'Arnheim à Zuphten.

Digitized by Google

Aussi Louis XIV, écoutant les avis de Turenne, se proposa-t-il de la tourner par le sud.

Il s'agissait de franchir le Lech, bras septentrional du Rhin, entre le fort de Schenk et Arnheim, maintenant qu'on avait tourné le Wahal, fleuve difficile à franchir.

Franchir le Lech n'était guère plus facile ; mais le printemps avait diminué le niveau de ce fleuve, qui, ainsi que le Wahal, sert de frontière à l'île de Betaw, qu'il s'agissait d'envahir.

Luxembourg avait fait quelques démonstrations dans l'Over-Yssel.

Il fallait, avant de franchir le Lech, s'emparer du fort de Schenk qui défendait la pointe du Betaw.

Louis XIV se décida à traverser le Lech en face d'une tour appelée Tolhuis.

Orange était campé près d'Arnheim, au point de jonction du Lech et du Nieder-Yssel au canal de Drusus. Il surveillait les deux rivières et envoya un corps de troupes pour empêcher le passage projeté par le roi de France. Le commandant de ces troupes, un Français transfuge, M. de Monbas, abandonna son poste et renvoya ses soldats à Nimègue. Wurtz, envoyé par le prince d'Orange, se fit battre sur la rive gauche du Lech, que la cavalerie française, conduite par Turenne, avait réussi à traverser. Condé eut le poignet traversé par une balle et il eut la douleur de voir mourir son neveu, le fils du duc de Longueville (13 juin). L'infanterie et l'artillerie françaises traversèrent le Lech près de l'endroit choisi d'avance, à Tolhuis (13 juin)[1].

1. *Lettres historiques,* XIX, 14 juin 1672. Au camp du Roy, sous Emmerich.

Digitized by Google

Le Betaw était envahi et le prince d'Orange était contraint d'abandonner la ligne de l'Yssel.

Le fort de Schenk était tombé aux mains de Turenne (19 juin).

C'en était fait de l'armée hollandaise si Louis XIV, au lieu de se mettre à sa poursuite et de marcher droit sur Amsterdam, ne s'était laissé entraîner par son amour des sièges.

Le plus important fut celui de Nimègue, où Turenne put entrer le 9 juillet.

Les Hollandais avaient abandonné Utrecht; mais Guillaume d'Orange prit la précaution de lâcher les écluses, après avoir disséminé ses forces dans plusieurs villes.

La Hollande se trouvait donc suffisamment protégée par l'inondation et des retranchements considérables construits en toute hâte.

Et cependant la panique s'empara des habitants d'Amsterdam lorsqu'on apprit que l'armée française allait essayer de forcer les retranchements derrière lesquels les Hollandais avaient résolu de se défendre.

Rochefort ne venait-il pas d'occuper Utrecht[1] et ne menaçait-il pas Minden, « la clef d'Amsterdam ».

Ce fut le 30 juillet que Louis XIV entra dans Utrecht. Là, les députés de la province vinrent lui demander la paix[2].

---

1. Le 6 juillet, Louis XIV reçut dans son camp de Zeist le duc de Buckingham, lord d'Arlington, secrétaire d'État, et le duc de Montmouth que lui envoyait le roi d'Angleterre, afin d'appuyer les Provinces-Unies dans ses demandes de paix.

2. Une religieuse de Bruxelles avait prédit, en 1670, qu'on célébrerait publiquement la messe à Utrecht en 1672.

Digitized by Google

Pendant que le corps principal de l'armée française s'immobilisait au camp de Zeist, près d'Utrecht, Louis XIV se refusait à signer la paix, en montrant des exigences exagérées, car, quoique se trouvant arrêté dans sa marche en avant par les inondations de la Hollande et par les sages dispositions prises par Guillaume d'Orange, qui avait réussi à faire protéger par ses troupes, partagées en cinq petits corps, toutes les portions de son pays que ne protégeaient pas les inondations, de la Meuse au Zuyderzée, le roi de France avait résolu de conquérir le Brabant hollandais.

Tandis que Luxembourg, après s'être emparé de l'Over-Yssel, occupe avec 16,000 hommes le pays situé au nord du Wahal, Louis XIV met le siège devant Bois-le-Duc et Turenne, quittant Nimègue, s'empare de Crèvecœur, sur la Meuse, et de Bommel, sur le Wahal. Le voici campé à Berlikum, sur l'Aa, à l'est de Bois-le-Duc.

Louis XIV, qui a traversé le Wahal à Nimègue et la Meuse au-dessus de Grave, veut assiéger Boxtel, sur la Diest, le 13 juillet. La pluie l'empêche de continuer ce siège. Pourquoi ne pas écouter Turenne, qui propose de conquérir les Pays-Bas espagnols, de compléter nos con-

---

1. V. Demandes du roi de France, dans les *Lettres historiques de Pelisson,* t. I, p. 254 et suiv.

Les députés des États généraux, Van Gent, Odick et Van Eeck, ainsi que Groot, arrivèrent au camp de Billioen, près d'Arnheim, le 22 juin 1672.

Étaient arrivés le même jour, les députés d'Utrecht au camp du roi. Ils lui demandèrent sa protection et ses sauvegardes pour leur ville. Des députés ecclésiastiques vinrent aussi trouver le roi. (*Lettres historiques de Pelisson,* t. I, lettre XXIII.)

Digitized by Google

quêtes précédentes dans les Flandres, ou, si l'on ne veut pas provoquer l'Espagne, malgré son alliance évidente, quoique non proclamée encore, avec les Provinces-Unies, ne pas envoyer une armée sur le Rhin, afin de forcer les Électeurs alliés aux Hollandais ou hésitant à s'allier avec eux, à rechercher notre alliance ou à nous rester fidèles, et intimider l'empereur qui hésite encore, malgré son alliance avec l'Électeur de Brandebourg, à mettre l'armée impériale en mouvement et à sonner la fanfare de guerre en faisant appel aux cercles de l'Allemagne pour recommencer la lutte trentenaire, si fatale à l'Empire?

Mais non. Louis XIV a assez de gloire. Il retourne en France et laisse Turenne seul à la tête de l'armée française.

Le maréchal a les mains liées et se contente de mettre ses troupes en quartiers (24 juillet). L'infanterie garde l'île de Bommel, la cavalerie Bois-le-Duc. Luxembourg occupe la seigneurie d'Utrecht, et Chamilly retourne devant Maëstricht.

Les contingents de Cologne et de Munster enlèvent Cœworden et assiègent Groningen; mais leurs opérations restent sans effet appréciable.

Une révolution a éclaté en Hollande. Jean de Witt, « le Grand Pensionnaire », ainsi que son frère, ont été égorgés, et Guillaume d'Orange, leur rival, a été nommé stathouder.

---

1. L'évêque de Munster marchait en équipage fort militaire. Il avait une garde d'heiduques beaux à voir, tous vêtus de couleur de musc, avec de grands boutons à queue sur le devant d'argent massif, et des écharpes rouges. Cependant on dit qu'il n'omet pas une des fonctions ecclésiastiques. (*Passim*, lettre XXV.)

Digitized by Google

Il est devenu le maître ; il a ses coudées franches et va bientôt imposer sa volonté aux États des Provinces-Unies. Il va pouvoir reconstituer son armée et entrer de nouveau en lutte contre Louis XIV et défendre pied à pied le sol du pays batave, décider l'Espagne, son alliée secrète, à sortir de son inaction et à détacher à son profit l'Angleterre de son alliance avec la France.

Au mois de juin dernier, après la prise de Rheinberg par Louis XIV, Charles IV, réfugié à Francfort avec sa jeune femme, cherchait à recruter des troupes et entraîner les Électeurs récalcitrants à prendre les armes contre la France. C'est alors que l'évêque de Strasbourg, Egon de Furstenberg, qui était venu le voir à Cologne, au mois de janvier dernier, chercha à le réconcilier avec Louis XIV.

Egon de Furstenberg, alors âgé de 46 ans, était le fils du comte Egon de Furstenberg et d'Anne-Marie de Hohenzollern. Il était évêque de Strasbourg depuis 1663. Il avait pour frère Guillaume-Egon de Furstenberg, administrateur des Électorats de Cologne et de Liège.

Tous deux étaient très dévoués à la France[1].

Quelques jours avant le passage du Rhin, à Tolhuis, par l'armée française, Louis XIV, tout à la joie, venait de faire chanter un *Te Deum* dans la principale église de Rheinberg, église protestante qui venait d'être rendue au culte catholique et réconciliée par M. Le Madie, doyen du chapitre de Cologne.

L'archevêque de Cologne avait assisté à ce *Te Deum*,

1. V. plus haut.

Digitized by Google

mais il n'avait pu y officier, car il n'était pas habillé en évêque, mais botté et revêtu d'un justaucorps brun.

Il se contenta de donner au roi la croix à baiser et l'eau bénite à la porte de l'église.

Après midi, on retourna au camp. Un dîner y eut lieu sous la présidence de Louis XIV.

L'archevêque de Cologne et l'évêque de Strasbourg y assistèrent.

S. M. était seule au bout de la table, dans sa chaise ordinaire.

Monsieur à l'un des côtés de cette table, l'Électeur de Cologne de l'autre côté, à gauche du roi, mais un peu moins près que Monsieur, tous les deux sur des pliants.

L'évêque de Strasbourg y était assis à la droite de Monsieur ; puis, des deux côtés, les seigneurs qui mangeaient habituellement avec eux.

Le dîner fut long. On fut bien près de deux heures et demie à table, parce qu'au fruit, l'Électeur de Cologne demanda un grand verre et commença à porter des santés. On répondit à sa civilité. Le roi lui-même engagea ses courtisans à lui tenir tête. Il but peu et fit boire les autres. Les brindes, le jambon, les grillades, les diverses liqueurs, l'harmonie des tambours et des trompettes accompagnaient chaque santé portée.

L'archevêque de Cologne, homme calme, quoique guerrier, n'avait pas l'habitude de boire. C'était un homme chaste et s'occupant d'alchimie. Il ne buvait ferme que quand il y était forcé.

En cette occasion, il resta sobre, mais M. de Strasbourg s'en acquitta pour tous les deux.

Le 8 juin, la cour s'achemina vers Offenberg.

Digitized by Google

M. de Strasbourg donna à dîner au roi en chemin, dans une petite maison qui lui appartenait. La table n'était que de 12 couverts. Le roi n'en avait pas voulu davantage. Il y eut aussi des tables dressées pour les personnes de la cour, mais en petit nombre [1].

Au milieu de la joie du repas, causée par l'enivrement du succès, M. de Strasbourg vint à parler de M. de Lorraine. Il redoutait, disait-il, son adhésion à la ligue formidable qu'il savait se former contre la France, avec le consentement tacite de l'Espagne. Celle-ci venait de renouveler son traité secret avec la Hollande, à l'heure même où Louis XIV cherchait à détacher de l'empereur un grand nombre d'Électeurs qu'il avait pris sous sa protection, en 1657, en 1661 et en 1664, par plusieurs traités consécutifs.

Egon de Furstenberg avait toujours montré un amour presque filial à Charles IV, dont il plaignait les malheurs.

Il était l'oncle de sa femme.

Louis XIV l'écouta favorablement, lorsqu'il essaya, au cours du repas qu'il lui donnait, de l'apitoyer sur le sort du duc de Lorraine et lui déclara qu'il était prêt à entrer en accommodement avec sa victime.

Ceci se passait le 7 juin 1672, venons-nous de dire.

Aussitôt, l'évêque de Strasbourg avertit Charles IV des bonnes intentions du roi à son égard.

De Francfort, le duc lui envoya ses pleins pouvoirs, l'autorisant à négocier avec les ministres du roi, au sujet de son rétablissement sur le trône de ses pères.

Il fallait se hâter, car le Brandebourg accablait Char-

1. *Lettres historiques de M. Pelisson,* XVIII, t. I, pp. 119 et 122.

Digitized by Google

les IV de ses sollicitations et lui offrait son appui, tout en rassemblant 20,000 hommes prêts à entrer en campagne aussitôt que l'empereur, faisant honneur à sa parole, se déciderait à mettre son armée en mouvement.

L'évêque de Strasbourg ne jugea pas à propos d'accepter la mission dont le duc de Lorraine le priait de se charger. Il avait réfléchi, après ses premières offres d'intercession bénévole. N'était-il pas instruit par son échec du mois de janvier dernier, alors que, d'accord avec l'évêque de Munster et l'archevêque de Cologne, il avait essayé de ménager l'accommodement du duc Charles avec Louis XIV, tentatives qui avaient échoué, vu le refus du duc de Lorraine d'acquiescer aux conditions draconniennes du roi de France?

Faisant volte-face, l'évêque de Strasbourg n'accepta que la mission de défendre les intérêts de Louis XIV. Il était son commensal et son compagnon de guerre et craignait de mécontenter ce monarque altier et susceptible. Il pria donc Charles IV de désigner un plénipotentiaire qui se chargerait de ses intérêts.

Le choix du duc se porta sur l'abbé Lebègue, qui se rendit à Cologne et conféra avec l'évêque de Strasbourg et Guillaume de Furstenberg, son frère. L'un et l'autre essayèrent de faire souscrire l'abbé Lebègue au traité que le prince de Lillebonne avait refusé de faire ratifier, au nom de son beau-père, l'année précédente, à Paris.

Louis XIV ne se réservait-il pas, au cas qu'il restituât la Lorraine, d'y établir deux places d'armes à son choix[1]?

« Si Charles IV, disaient les deux Furstenberg, prétend

1. *Mémoires du président Canon.*

Digitized by Google

rentrer dans ses États à de meilleures conditions, ou elles dépendront de la bonne disposition du Roy, ou elles lui seront extorquées par force. La première supposition paraît presque impossible, parce que plus Sa Majesté connaîtra par son expérience l'utilité de la Lorraine, moins Elle aura envie de s'en dessaisir, ou, si Elle s'en dessaisit, Elle voudra en conserver une partie d'autant plus grande qu'Elle enflera davantage ses motifs d'indemnités et qu'Elle connaîtra de quelle importance la Lorraine lui est pour porter ses conquêtes en Allemagne. La seconde supposition est encore moins possible ; il se forme en Europe un parti capable de donner la loi à la France, et, quand il s'en formerait un, viendrait-il à temps pour rétablir Son Altesse [le duc de Lorraine], et viendrait-il sacrifier ses intérêts au rétablissement d'un prince étranger[1] ? »

L'Alsace était trop menacée par les armes des Confédérés allemands pour que Louis XIV ne comprît pas que l'occupation de la Lorraine, où se massait son armée de réserve, lui était indispensable dans la nécessité où il était de défendre avec la plus grande énergie la rive gauche du Rhin contre les tentatives de ses adversaires.

Lebègue répondit aux arguments de l'évêque de Strasbourg et de son frère qu'il deviendrait odieux à sa patrie, s'il acquiesçait aux conditions imposées par Louis XIV pour la restitution de la Lorraine, car il les trouvait trop préjudiciables à son maître et attentatoires à son honneur ainsi qu'aux intérêts du peuple lorrain.

De Cologne, Lebègue écrivait à Charles IV : « Tandis

1. D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III, col. 690 et suiv.

Digitized by Google

que Votre Altesse est à Francfort, Elle publie par son exil l'usurpation de la France et annonce combien il est faux qu'elle n'en veut qu'à votre personne. Tandis qu'on retient vos États, il n'y a point de prince qui ne se déclare votre solliciteur par l'opinion qu'ils ont de la grandeur de votre âme et par la haine qu'ils ont conçue contre l'injustice de votre dépouillement. Enfin, tous les maux qui peuvent vous arriver n'ont rien d'égal à la perte que vous allez faire si vous souscrivez à ce malheureux traité [1]. »

Le prince Charles de Lorraine usa des mêmes arguments que Lebègue pour détourner son oncle de se jeter dans les bras de Louis XIV, en s'en faisant l'homme lige. Tous les ministres de Charles IV partagèrent son avis.

Les Lorrains eux-mêmes pensaient qu'il valait mieux pour eux rester momentanément sous la domination française que de savoir leur duc esclave de l'usurpateur de ses États.

L'évêque de Strasbourg, au contraire, dans les lettres qu'il adressait à Charles IV, lettres dans lesquelles il lui assurait qu'il lui parlait comme à un père et qu'il l'aimait comme un fils, qu'étant abandonné et méprisé de tous les princes en armes, qu'étant vieux, sans asile, ne sachant que devenir, il ne devait pas hésiter à accepter les conditions qu'on lui imposait, conditions qui ne pouvaient lier son successeur.

Il l'assurait qu'il sauvait, par son acceptation, son domaine et sa souveraineté, affaiblissait les forces de la

1. *Passim.*

Digitized by Google

France, assurait un douaire à la duchesse, son épouse, un patrimoine considérable au prince de Vaudémont et fournissait au prince Charles le moyen de subsister honorablement.

Il lui déclarait qu'à son avis la restitution de la Lorraine, quoique démembrée, était préférable à sa confiscation complète, qu'il appartenait à un bon prince de préférer à sa gloire le bonheur de son peuple, qu'il valait mieux se contenter d'une condition passable que de se trouver dans une position misérable et de faire le malheur de ses sujets, qu'espérer un meilleur sort lors de la paix future était compter sur une échéance douteuse et bien éloignée.

Charles IV ne se rendit pas à ces arguments et voulut essayer une fois de plus si le sort des armes lui serait plus favorable qu'il ne l'avait été jusqu'ici.

Il s'affermit dans sa résolution de combattre la France, lorsqu'il apprit que Louis XIV faisait réparer en toute hâte les fortifications de Nancy et qu'il avait ordonné à Condé de former, près de cette place, un camp volant de 2,000 fantassins et de 12,000 cavaliers. Il jugea que ces préparatifs de guerre lui ôtaient tout espoir de restauration et qu'il ne fallait plus compter sur les bonnes grâces du roi de France[1].

Il leva les yeux vers Vienne, avant d'amener, au marquis de Brandebourg, les contingents qu'il avait recrutés.

Entre temps, ce dernier, auquel Louis XIV promettait cependant, s'il restait neutre ou unissait ses armes aux siennes contre la Hollande, de lui restituer les places

1. *Mémoires du marquis de Beauvau,* p. 366.

Digitized by Google

occupées par les Hollandais dans le duché de Clèves, en lui envoyant à deux reprises, à Berlin, le comte de Vauguyon, concluait avec l'empereur un traité d'alliance où tous deux s'engageaient à maintenir par les armes les clauses des traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle (25 juin 1672).

Un mois plus tard, Brandebourg décidait Léopold à apposer sa signature au bas d'un traité d'alliance offensive et défensive avec la Hollande (26 juillet 1672).

Brandebourg continuait à rassembler ses troupes avant de se mettre en campagne, car il attendait les 15,000 hommes que l'empereur lui avait promis, mais qui tardaient à se mettre en route, Léopold attendant les décisions de la diète de Ratisbonne.

Ce prince était un souverain d'un caractère faible et indécis et sous l'influence contraire de ses deux ministres. « Il n'était guère plus puissant qu'un doge de Venise, nous dit Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'États que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent et, par conséquent, sans pouvoir[1]. »

Lors de son élection à l'Empire, en 1658, grâce aux agissements des ambassadeurs français, les Électeurs, réunis à Francfort, lui imposèrent une capitulation qui ne fut qu'un commentaire explicatif et confirmatif du traité de Westphalie. On lui interdisait de fournir aux ennemis de la couronne de France « aucunes armes, ar-

1. Voir *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, éd. Garnier, Paris, 1878, pp. 8 et 9.

Digitized by Google

gent, soldats, vivres ou autres commodités », de donner « logements, quartiers d'hiver ou passage à aucunes troupes qui seront conduites contre ceux qui sont compris dans les traités de Munster et d'Osnabrück ». (18 juillet 1659.)

Charles IV quitta Francfort au mois de juillet 1672 ; il alla rejoindre le marquis de Brandebourg à Halberstadt et lui laissa ses quatre compagnies de chevau-légers, ses gardes et les régiments de Dalamont, de Créange, de Berrière et de Dupuys, qui constituaient un contingent de 1,500 cavaliers.

Ces troupes, dont il donna le commandement au colonel Dalamont, en cas que le prince Charles, son neveu, ne pût en prendre le commandement, venaient en partie de la Franche-Comté, où elles étaient cantonnées. Le reste provenait de recrues qu'il avait faites aux environs de Francfort.

Au mois de mars 1672, avant de s'allier à l'Électeur de Brandebourg, Léopold avait déjà donné l'ordre de faire marcher vers Egra, en Bohême, les six régiments de Lorraine, de Souches, de Pio, de Schneider, de Schmidt et de Portia. Ils devaient être mis sous le commandement du prince Charles de Lorraine, qui venait de recevoir le titre de général des armées impériales, et se diriger sur le Rhin après s'être réunis aux contingents promis par plusieurs princes allemands. On comptait, à Vienne, pouvoir mettre sur pied 25,000 hommes dans la lutte qui allait s'engager entre la France et l'Empire pour la possession du Rhin.

C'était Montecuculi, le vainqueur des Turcs à Saint-Gothard, qui était destiné à commander en chef les armées

Digitized by Google

impériales. C'était un général habile qui s'était formé au métier des armes pendant la guerre de Trente ans.

Mais Léopold, avant d'agir, avait proposé à la diète de Ratisbonne une levée générale. Personnellement, il ne pouvait déclarer la guerre à la France que comme archiduc d'Autriche. Ce ne fut que le 28 mai 1674 qu'il put déclarer la guerre à Louis XIV comme chef de l'Empire, après y avoir été autorisé par la diète, où M. de Gravel, notre ambassadeur, avait défendu jusque-là les intérêts de la France.

L'aigle impériale se trouvait donc arrêtée dans son essor, ce qui donnait le temps à Louis XIV de recruter de nouveaux alliés et d'augmenter ses forces.

Les malheurs survenus à Charles IV l'avaient rapproché de son neveu, le prince Charles, auquel, après l'occupation de la Lorraine, en 1670, il avait offert le trône de Lorraine. Louis XIV, qui connaissait l'ascendant que ce jeune prince avait pris sur l'impératrice douairière d'Autriche, Éléonore de Gonzague, veuve de l'empereur Ferdinand II, et de l'intérêt que lui portait l'empereur lui-même, n'avait pas voulu agréer cette substitution à laquelle répugnait également le jeune prince, qui rêvait en ce moment de plus hautes destinées, puisqu'il avait jeté les yeux sur la fille aînée de l'empereur, sacrifiée par son père à sa politique et mariée, malgré elle, au triste roi de Pologne, Michel Koributh Wisniowiecki (1670).

Le prince Charles, qui avait pris part à la bataille de Saint-Gothard et était resté quelque temps en Hongrie à la tête d'un corps d'armée, était revenu à Vienne, où il s'était concilié la sympathie générale. Il n'avait, en 1672, que 29 ans, mais avait déjà acquis une grande réputation

Digitized by Google

militaire. Le beau rêve qu'il avait formé d'épouser l'archiduchesse Éléonore s'était bien vite évanoui, après l'échec de sa candidature au trône de Pologne, en 1668. Aussi, se consolait-il de la perte de ses espérances par les plaisirs de la chasse.

Ce fut lui, nous apprend le comte de Chavagnac dans ses *Mémoires,* qui amena à Vienne la première meute qu'on y ait vue.

Dans une des chasses auxquelles il prit part, le prince Charles eut la jambe percée par les défenses d'un sanglier et demeura six semaines au lit. Cette chasse avait duré trois jours et on y tua près de 400 bêtes[1].

M^lle^ de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, qui avait été sur le point d'épouser le neveu de Charles IV, en 1662, le trouvait mal vêtu, fort bien fait et beau, « mais de ces beautés inanimées » ; elle lui trouvait un air gauche : « A tout ce qu'il faisait, disait-elle, il n'y avait nulle élévation[2]. »

M^lle^ de Montpensier, amoureuse dépitée, était bien sévère envers le prince Charles, qu'avaient aimé tour à tour Marie de Mancini, depuis duchesse de Toscane, dont il avait disputé le cœur à Louis XIV lui-même, la duchesse d'Alençon, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, depuis duchesse de Guise, et M^lle^ de Nemours, depuis duchesse de Savoie.

Le comte de Chavagnac, qui avait été son ami à Vienne et avait fait la campagne de Hongrie à ses côtés, avait conçu une grande estime pour ce jeune prince, qui fut

1. *Mémoires du comte de Chavagnac* (1638-1643), pp. 269 et suiv.
2. *Mémoires de M^lle^ de Montpensier,* t. III, p. 498.

Digitized by Google

une des gloires de la maison de Lorraine, mais ne put jamais s'asseoir sur le trône dont il hérita de son oncle : « Ce prince était dans sa jeunesse, dit Chavagnac, impérieux et peu gracieux ; l'adversité lui avait appris à vivre, si bien que personne n'a jamais eu à s'en plaindre. Son génie était élevé et propre aux grandes choses. Sa sagesse venait de son tempérament et s'accordait à merveille avec la dévotion qui l'a fait passer pour le plus grand homme de bien de l'Empire.

« Quoiqu'il soit superflu de dire que les princes de cette maison ont du courage, cependant celui de M. de Lorraine était accompagné d'un tel sang-froid dans le péril, qu'on aurait eu de la peine à deviner ce qui, de la vie ou de la mort, lui était plus indifférent. Il était d'une application extrême à la guerre[1]... »

Tel était le prince accompli que son oncle, Charles IV, désirait marier à une archiduchesse d'Autriche, au lendemain de sa candidature au trône de Pologne.

Quoique Charles IV ne nomme pas dans ses *Mémoires autographes* la princesse dont il ambitionnait l'union avec son neveu, nous avons tout lieu de croire qu'il s'agissait de l'archiduchesse Maria-Josepha-Éléonore, une des filles de l'empereur Ferdinand III et de l'impératrice Éléonore, et sœur cadette de la reine de Pologne.

Cette princesse avait alors dix-huit ans.

Le prince de Vaudémont et M. de Valleroy, colonel au service de Charles IV, furent chargés tour à tour des démarches à faire auprès de l'empereur pour obtenir de lui la main de l'archiduchesse, sa sœur.

1. *Mémoires du comte de Chavagnac*, pp. 283 et suiv.

Digitized by Google

Valleroy prit les devants et Vaudémont resta à Cologne, où nous le trouvons le 23 juillet 1672.

Dans une lettre qu'il écrivit à Valleroy de cette ville, le bâtard de Charles IV semble redouter pour la Lorraine les conséquences d'une alliance matrimoniale avec la maison d'Autriche, au lendemain des tentatives d'accommodement faites par le prince de Lillebonne auprès de Louis XIV.

« M. Lebègue, écrit-il au colonel lorrain, vous écrivant l'ordinaire dernier une lettre qui me regarde et me regarde si bien que Son Altesse [Charles IV] a résolu, ce qui lui a obligé, ce qu'il se dit ici, ce qu'on ne voudroit faire, ce qui seroit contre M. le Prince de Lorraine et ce quy pourroit estre contre M. le Prince de Lorraine et ce qui pourroit estre bon pour luy et pour moy, ce que pourroit devenir l'État [de Lorraine], s'il tomboit entre les mains de gens qui ne dépendroient que des volontés de nos ennemis et qui feroient gloire de leur céder toutes choses pour une misérable protection ou avantage.

« Je remets à vostre bon jugement d'en juger et à l'amitié que vous m'avez promise le soing de mes intérest, et vous prie que tout cecy ne vous passe pas du moins, sans qu'il vous parust que cela vienne d'icy, mais bien d'une pensée de vous.

« Je vous demande le secret et une prompte réponse.

« Surtout, faites bien comprendre que l'union entre le Prince [Charles] et moy sera inviolable, car je comte plus sur cela que sur tout autre advantage et *qu'il faut que nous soyons jamais qu'un.*

« S'il entre dans ces sentiments que nous insinuons, je crois qu'il seroit bon qu'il en escrivît à Son Altesse [de

Digitized by Google

Lorraine], car il y a d'autres gens qui travaillent à cela de leur mieux et ne songe [nt] qu'à prendre les eaux de Spa. Vous savez à quoi elles sont bonnes.

« A Dieu ; croyez que je fais fond entièrement sur vostre amitié et vous prie de comter (*sic*) sur la mienne.

« Le Prince de Vaudémont. »

Il est à présumer que le prince de Vaudémont, qui de Bruxelles était revenu à Cologne, partit de cette ville pour Vienne afin de demander à l'empereur la main de l'archiduchesse Anna-Josepha, car à la Bibliothèque nationale nous avons trouvé une note ajoutée à une autre lettre de Vaudémont à Valleroy et écrite par Charles IV, ainsi conçue : « Faut scavoir si, en cas que les offres de M. de Vaudémont ne soient pas acceptées, ou à cause qu'il n'y aura point de guerre ou autrement, le sieur de Valleroy n'aura rien à négocier pour mon dit sieur de Vaudémont, soit auprès de l'empereur, soit auprès de M. de Vaudémont.

« En cas que, pour le mariage de M. le prince Charles avec une princesse d'Autriche, l'empereur et ses ministres veulent absolument que la demande s'en fasse ou par mon dit sieur le prince Charles ou de la part de son Altesse, comme son plus proche et celuy qui, présentement, lui tient lieu de père, attendu que ce sont toujours les parents du garçon qui font la demande de la fille pour le mariage. Il faut scavoir ce que le sieur de Valleroy fera en ce cas. Que, si l'empereur et ses ministres ne veulent point donner des villes, fiefs ou dons, pour estant unis aux villes que Son Altesse offre de son côté en faveur

Digitized by Google

du dit mariage, en faire un duché, il faut scavoir ce que fera le dit sieur de Valleroy en ce cas[1]. »

Charles IV avait l'intention, si le mariage en projet avait lieu, de céder à son neveu le duché de Bar mouvant et non mouvant, ainsi que le marquisat de Pont-à-Mousson, à condition qu'il vînt à s'y établir.

Il espérait, d'après ce que nous avons vu plus haut, que l'empereur y ajouterait quelques fiefs, quelques villes et « autres dons ».

Le sieur de Valleroy devait recevoir des instructions précises du prince de Vaudémont et les mettre par écrit, « la mémoire étant assez courte naturellement[2] ».

En attendant le succès de ses négociations avec l'empereur au sujet du mariage de son neveu, Charles IV promettait à ce dernier « pour une fois » la somme de 2,000 rixdallers sur l'argent qu'il attendait de Hombourg.

Au cas où le prince Charles ne pût conclure le mariage en projet, le duc de Lorraine lui promettait de chercher pour lui une autre alliance, mais à condition que, venant à être pourvu de quelque établissement, gouvernement de Flandre ou autre, il ne lui verserait plus aucune pension ni aucuns deniers, « qui seraient autrement la ruine du pays[3] ».

Le prince Charles de Lorraine n'épousa pas l'archidu-

---

1. Conditions proposées à l'empereur par Vaudémont. (*Bibl. nat., Lorraine,* t. XVI, f° 93.)

2. « Faut scavoir encore si le dit sieur de Valleroy verra l'ambassadeur de France, celui d'Espagne, les princes lorrains ou autres, et qu'est ce qu'il leur dira outre les compliments ordinaires. » (*Passim.*)

3. *Passim.*

Digitized by Google

chesse Anna-Josepha, car elle épousa, le 25 octobre 1678, Jean-Guillaume, comte palatin du Rhin.

Il avait du reste donné son cœur à la reine de Pologne et cet amour était partagé. Lorsque cette princesse devint veuve, au mois de décembre 1673, du roi de Pologne, elle encouragea les vœux de celui qui l'aimait si passionnément et c'est pour lui plaire qu'elle brigua de nouveau son élection au trône de Pologne, sur lequel, grâce aux intrigues de la France, malgré les subsides de Charles IV et l'intervention active de l'empereur, il ne réussit pas à s'asseoir.

Ce ne fut qu'en 1678 qu'il put épouser celle qu'il aimait.

Au mois de juillet 1672, Charles IV, déçu dans ses espérances de réconciliation avec la France et voyant s'évanouir ses rêves d'alliance avec la maison d'Autriche, et apprenant que Louis XIV se hâtait de relever les fortifications de Nancy et que Condé établissait sous Metz un camp de 2,000 hommes et de 12,000 chevaux, résolut de tirer de nouveau son épée du fourreau et de s'allier au marquis de Brandebourg, qu'il ne rejoignit qu'au mois d'octobre.

Il lui offrait de lever jusqu'à 2,000 cavaliers, y compris 600 ou 700 qui devaient le rejoindre immédiatement. Il offrait, en outre, de lever encore, du côté d'Alfeld[1], 2,000 cavaliers qui rejoindraient l'armée impériale.

Si l'empereur voulait y joindre autant de cavalerie et quelques cavaliers hongrois, Charles IV s'offrait de les commander « où S. M. I. trouvera bon ».

1. Ville de l'évêché d'Hildesheim.

Digitized by Google

Au cas où l'empereur voudrait former un corps encore plus considérable de cavalerie et y joindre 4,000 fantassins, le duc de Lorraine s'engageait à l'imiter.

En ce cas, il serait nécessaire d'avoir un canon « selon le dessein que l'on aura de faire agir ce corps ».

« Pour faire quelque chose de solide, ajoutait Charles IV, il faudrait connaître la résolution de Sa Majesté Impériale, ce qu'elle pourrait désirer de Son Altesse, qui aura tousjours joie de la servir, les propositions qu'Elle fait n'estant que des avances pour savoir qu'Elle fera tousjours beaucoup de soing d'entrer dans tous ses desseins et d'y servir autant qu'Elle pourra.

« De sorte que, sur ces premières avances de Son Altesse, il fauldrait voir ce que l'on peut faire tout de bon, estant certain que Son Altesse s'y portera tousjours avec joie.

« Le principal sera de savoir à quoy l'on vouldra employer ce corps. Ne pouvant faire des propositions solides ny, peut-être, conformes au dessein que Sa Majesté Impériale peut avoir, je diray que ce corps peut estre seulement destiné à rester sur la défensive, aiant l'œil à la conservation de la Bourgogne et des Pays héréditaires de l'empereur. »

Évidemment, l'empereur n'avait pas les coudées franches, malgré son alliance avec le marquis de Brandebourg, dont le comte de La Vauguyon, envoyé deux fois de suite à Berlin par Louis XIV, n'avait pu calmer les ardeurs guerrières.

Il n'était pas souverain absolu comme Louis XIV, ni le chef d'une nation unie et centralisée jusqu'aux dernières limites. Il avait à compter, comme chef de l'Empire, sur

Digitized by Google

les Électeurs dont il était l'élu. Il ne pouvait, en qualité d'empereur, de son propre mouvement, contracter aucune alliance offensive ou défensive qui pût intéresser le corps de l'Empire.

La capitulation signée par lui, lors de son élection, laissait aux Électeurs le droit de s'assembler pour les affaires générales, même sans son consentement, de se confédérer entre eux et de contracter des alliances avec les princes étrangers. Ils avaient le *droit de glaive*, c'est-à-dire de déclarer la guerre et de recruter des soldats. Il est vrai qu'ils ne pouvaient user de ces droits au détriment du Corps germanique, si l'on s'en rapporte aux Constitutions et à la Matricule de l'Empire. Le serment qu'ils prêtaient à l'empereur le leur interdisait; mais depuis longtemps et surtout pendant la *guerre de Trente ans* qui avait bouleversé l'Allemagne, mis en lutte les Électeurs protestants contre les Électeurs catholiques, excité les ambitions des uns et des autres, jeté les États protestants entre les bras de la France, tout n'était que chaos dans ce vaste assemblage d'États, relevant directement ou indirectement de l'Autriche, obéissant à des Électeurs séculiers ou ecclésiastiques, à des princes ou à des seigneurs immédiats, sans parler des villes impériales qui avaient gardé leurs privilèges[1].

Le traité de Westphalie, en agrandissant les États protestants et en sécularisant quelques évêchés, n'avait rendu à l'Allemagne qu'un calme relatif et avait eu pour résultat la formation de la Ligue du Rhin, sorte de fédération

1. Monyambano, dans son livre : *De statu imperii*. t. VI, p. 23, éd. 1681, nomme l'Empire germanique : ce corps irrégulier et monstrueux (*Irregulare aliquid corpus, et tantum non monstro simile*).

Digitized by Google

destinée, dans l'esprit des contractants, au maintien des derniers traités et à réprimer les atteintes qui pourraient y être portées.

Deux ligues s'étaient formées primitivement en 1651. La Ligue catholique, entre les Électeurs de Cologne, de Trèves, l'évêque de Munster et le duc de Neubourg, renouvelée en 1654, et la Ligue protestante conclue entre le roi de Suède, les trois ducs de Brunswick-Lunebourg et le landgrave de Hesse-Cassel. Ces deux ligues s'étaient bientôt fusionnées (août 1651).

Après l'élection de l'archiduc Léopold à l'Empire, Louis XIV, renonçant à la couronne impériale, prit la Ligue du Rhin sous sa protection par un traité renouvelé deux fois, en 1661 et en 1664.

Cette Ligue du Rhin permettait aux Électeurs confédérés de s'entr'aider pour la défense de leurs États contre toute invasion, toutes réquisitions, tout brigandage commis par des armées envahissantes, qu'elles fussent suédoises, espagnoles et même impériales.

Elle avait reçu la promesse d'être aidée dans ses résolutions de défense « *pro focis* » par Louis XIV, auquel le traité de Westphalie avait accordé la rive gauche du Rhin et qui l'occupait depuis Wesel jusqu'à Bâle.

Lors de la guerre de *Dévolution*, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle, cette Ligue du Rhin avait rendu de grands services à Louis XIV, en empêchant les armées impériales de se porter au secours de l'Espagne.

Charles IV, jusqu'alors, avait suivi avec attention les péripéties de la guerre entreprise par Louis XIV contre la Hollande. Dès le début des hostilités, il s'était rendu compte qu'elles n'étaient que le prélude de plus vastes desseins.

Digitized by Google

Lorsqu'il avait vu tour à tour tomber entre nos mains, les places les plus fortes de la Hollande, Wesel, Rheinberg et Resé, sans tirer un seul coup de canon et leurs garnisons se rendre à discrétion, il avait mal auguré pour la Hollande, car, disait-il, « on ne sait quelle mesure prendre ni qu'espérer[1] ».

Lorsqu'il apprit le passage du Lech par l'armée française et la prise de Nimègue et d'Utrecht, il pouvait écrire avec raison : « Les Français étant maistres de la Hollande n'ont autre chose à faire que d'envoyer des ordres à l'empereur et au roi d'Espagne de dépendre d'eux et recevoir ces ordres. La Hollande est avec très peu de monde, l'empereur sans résolution et enfin conseillé et gouverné par ceux qui sont attachés à la France, qui promet aux ministres de les faire maîtres des biens de l'empereur, des revenus de Bohême et des autres terres héréditaires.

« Cela dépendra du roi de France.

« Je n'ai pas voulu m'accorder avec tant de méchantes conditions, mais si l'empereur remet à agir, il n'y a plus rien à faire du tout.

« Il est vrai que cette armée de France est grande et que ces évêques de Strasbourg et de Munster font le possible pour faire du monde, et si l'empereur ne parle fortement à Messieurs les Électeurs de Saxe et de Brandebourg, tout est perdu[2]. »

Quant au marquis de Brandebourg, nous savons qu'il s'apprêtait à combattre la France, fort de son alliance

1. *Bibliothèque nationale, Lorraine,* t. XVIII, f° 111.
2. *Passim,* f° 109.

Digitized by Google

avec l'Empire et le duc de Lorraine, pour venir au secours de la Hollande.

Mais Louis XIV avait sous ses ordres des ministres habiles, tels que Louvois et Colbert, et des diplomates de premier ordre formés à l'école de Richelieu et de Mazarin.

A la diète de Ratisbonne, il avait envoyé M. de Gravel ; à Mayence, le marquis de Vaubrun, lieutenant-général de ses armées ; à Cologne, le duc de Chaulnes, Courtin et Barillon ; à Francfort, de Persode de Maizeroy. Ces ambassadeurs renseignaient Pomponne, notre ministre des affaires étrangères, sur ce qui se passait et se disait dans les pays où ils représentaient la France.

En étudiant leurs correspondances qui remplissent dix volumes, rien que pour l'année 1672, on peut se rendre compte des efforts faits par notre diplomatie pour détacher une partie de l'Allemagne de la coalition formée entre l'empereur, le marquis de Brandebourg et le duc de Lorraine.

Le Corps germanique était un assemblage disparate de forces contraires et rivales : Électeurs et cités impériales ne s'entendaient pas entre eux.

Les uns, gagnés par la France, qui n'épargnait ni ses intrigues ni son or, se déclaraient ouvertement pour elle ; les autres désiraient rester neutres. Quelques-uns seulement étaient prêts à suivre l'impulsion venue de Vienne ou de Berlin.

Si la voix de l'empereur ne se faisait pas entendre aux quatre coins de l'Empire, si, capitaine habile, il ne dominait pas la tempête et ne se faisait pas obéir, l'Allemagne allait se trouver en péril.

Digitized by Google

Menacé par Louis XIV sur les bords du Rhin, l'empereur avait encore à redouter un nouveau soulèvement de la Hongrie et de la Transylvanie, à peine apaisée, et l'approche des Turcs, dont le sultan Mahomed IV venait de déclarer la guerre à la Pologne :

« Il vaudrait mieux, écrivait Charles IV, que le grand vizir fût à Francfort avec ses 2,000 hommes[1]. »

Le duc de Lorraine se repentait d'être resté si longtemps l'arme au bras et estimait que les Hollandais étaient lâchement abandonnés par tous : « Il n'y a rien au monde, disait-il, que je n'aye fait pour les servir, il y a un an. »

Afin de pouvoir soulever l'Allemagne contre les visées ambitieuses de Louis XIV, qui menaçait à la fois l'Empire et la Franche-Comté, Charles IV envoya un émissaire au comte de Waldeck[2], « qui gouverne fort ces ligues de M. l'Électeur de Saxe, de Brandebourg, Brunswick et Trèves », pour voir s'il pouvait en tirer quelque promesse d'intervention armée dans la campagne qui allait commencer en Allemagne.

Charles IV demandait à pouvoir passer quelques jours dans ces pays héréditaires, la plupart des princes de l'Empire le lui ayant permis : « Je crois, écrivait-il, que cela se peut faire sans bruit et je ne m'en servirai que dans l'occasion[3]. »

---

1. *Bibliothèque nationale, Lorraine,* t. XVIII, f° 111.

2. Christian-Louis de Waldeck, né le 29 juillet 1636, mort le 12 décembre 1706, à l'âge de 71 ans. Il eut 25 enfants. Il résidait à Drossen, dans le comté de Waldeck. Il était également comte de Waldeck et de Pyrmont.

Ces deux comtés furent érigés par la suite en principautés.

3. *Bibliothèque nationale, Lorraine,* t. XVIII, f° 111.

Digitized by Google

Charles IV brûlait d'entraîner dans l'orbite de l'empereur, pour satisfaire sa vengeance et son amour de la guerre, les Électeurs que la France ne réussirait pas à atteler à son char en flattant leur ambition ou en attisant leurs rancunes personnelles, fort de son passé guerrier et continuant à se croire un diplomate habile, malgré l'insuccès constant de sa diplomatie maladroite et versatile. Il essayait donc de profiter des éléments de discorde qui bouleversaient l'Allemagne et pouvaient faire écrouler ce vieil édifice vermoulu que le traité de Westphalie avait ébranlé sur sa base.

Parmi les Électeurs que le duc de Lorraine voulait entraîner dans le parti de l'empereur et du marquis de Brandebourg, il cite l'Électeur Philippe-Guillaume de Neubourg, les Électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne, Jean-Georges, Électeur de Saxe, ainsi que l'Électeur de Hesse.

Il s'agissait, pour lui, d'obtenir de ces princes l'autorisation de passer dans leurs États : « Si le Turc entre dans la chrétienté d'un côté, et l'autre Turc chrétien, de l'autre, il serait à souhaiter, disait Charles IV, qu'on leur donnât passage, afin qu'ils se battent et qu'on le sache oui ou non en France, tout le monde étant dans la désolation de voir que l'on demeure les bras croisés. Les Espagnols souffrent plus d'outrage que jamais et font plus de soumission aux Français. Dieu nous assiste[1]. »

Évidemment les 30,000 cavaliers et les 20,000 fantassins levés par Louis XIV n'étaient pas destinés uniquement à soumettre les Provinces-Unies.

---

1. *Bibliothèque nationale, Lorraine*, t. XVIII, f° 103.

Digitized by Google

Ces 30,000 cavaliers étaient bien inutiles dans un pays tel que la Hollande sillonnée de canaux, à moins, observait malicieusement Charles IV, de les mettre en bataille sur les vaisseaux[1].

C'était assurément contre Cologne, Strasbourg et le Palatinat qu'étaient destinées ces forces considérables, ainsi qu'à intimider les princes allemands qui feraient cause commune avec l'empereur, l'Électeur de Brandebourg et Charles IV.

Sûr de la neutralité de la Bavière dont il invitait l'Électeur Marie-François-Ignace Wolffang, gendre du duc de Savoie, auquel le traité de Westphalie avait rendu le Palatinat du Rhin et le Vicariat de l'Empire, Louis XIV l'avait invité à faire observer à Vienne et à la diète de Ratisbonne les conséquences d'un armement capable d'attirer la guerre à l'Allemagne tout entière, si l'armée impériale, en dépit du traité de Westphalie, marchait au secours de la Hollande et envahissait les États de l'Électeur de Cologne et de l'évêque de Munster.

Le roi de France cherchait à reconstituer la Ligue du Rhin, renouvelée en 1664, et à s'attacher, malgré les efforts contraires de Charles IV, uni à l'Électeur de Brandebourg, le duc de Wurtemberg, la ville de Cologne, le Palatin et le duc de Hesse.

Nous avons dit, plus haut, que jusqu'alors toutes les tentatives faites auprès du Grand-Électeur par Louis XIV, afin d'obtenir sa neutralité, avaient été inutiles. La Vauguyon envoyé deux fois à Berlin, auprès de Frédéric-Guillaume, échoua dans sa mission, malgré l'offre que lui faisait

1. *Passim.*

Digitized by Google

Louis XIV de lui rendre Orsoy, Wesel et Emmerich, villes engagées par lui à la Hollande et conquises récemment par nos armes (24 juillet).

Ne se contentant pas de son traité défensif avec la Hollande, signé le 26 avril dernier, Brandebourg avait contracté, le 22 juin et le 13 juillet, un pacte défensif avec l'empereur, malgré le traité de neutralité conclu par ce dernier avec Louis XIV, au mois de novembre 1671.

Le 23 juillet 1672, le baron de Lisola, un des ennemis les plus acharnés de la France, conclut avec les Provinces-Unies, au nom de Léopold et du marquis de Brandebourg, un traité d'alliance défensive et offensive, moyennant un fort subside.

La guerre allait donc commencer entre la France et l'Empire. Léopold semblait oublier qu'au mois de janvier 1668 il avait, par un traité secret, en prévision de la mort prochaine de Charles II, roi d'Espagne, partagé d'avance avec Louis XIV les dépouilles du fils de Philippe IV, et Brandebourg continuait ses armements dans la Basse-Saxe et en Westphalie.

Mais il fallait se hâter et prévenir au besoin les desseins de Louis XIV.

C'est ce que conseillait Charles IV : « Si la Maison d'Autriche, écrivait-il, le veut et que je puisse les servir de quelque chose, c'est-à-dire, que l'on me donne de l'emp'oi, je seray ravi de servir, mais, si je ne suis de rien, l'empereur et l'Espagne me devraient conseiller de m'accorder... J'ai toute l'affection du monde pour servir. Je n'ay fait toutes avances sy advantageuses, si, dans l'occasion, l'on me laisse dans la honte. Je n'y demeure-

Digitized by Google

rai pas... car c'est un dernier mépris que je ne souffrirai pas[1]. »

Charles IV conseillait à ses alliés de faire une diversion en Alsace et en Lorraine, et, au besoin, en France.

Cette diversion, selon la pensée du duc de Lorraine, surtout si l'on se décidait à envahir la France par le Bassigny et le duché de Bourgogne, forcerait Louis XIV à doubler ses contingents, car les Impériaux pourraient facilement pénétrer à travers ces deux provinces, ouvertes à l'invasion, vu le peu de places fortes qu'elles possédaient.

Un corps de cavalerie pouvait se montrer aux portes de Paris, ce qui obligerait une partie de l'armée française qui opérait en Hollande et sur les bords du Rhin d'envoyer un corps d'armée sur les frontières de l'Espagne.

Charles IV prévoyait avec raison que la présence des Impériaux et du Grand-Électeur dans le Palatinat forcerait un jour, bientôt peut-être, Louis XIV à faire la paix avec les Provinces-Unies, car il lui serait impossible de garder les nombreuses places occupées par ses troupes dans les Pays-Bas.

Il était donc nécessaire que tous les gouverneurs des places fortes de la Franche-Comté et de toutes les terres de l'Empire correspondissent entre eux et s'entr'aidassent.

Il ne tenait qu'à l'empereur, pensait Charles IV, de faire jeter bas les armes à Louis XIV. Mais, pour cela, il fallait agir avec vigueur et que l'empereur ordonnât aux

1. *Bibliothèque nationale, Lorraine*, t. XVIII, f° 109.

Digitized by Google

Allemands au service de l'Électeur de Cologne et de l'évêque de Munster de ne plus se battre pour la France, ce qu'ils feraient assurément et, peut-être, pourrait-on obtenir la soumission des deux prélats eux-mêmes. Ce qu'il faudrait, avant d'arriver à ce résultat, ce serait une entente formelle avec le gouvernement espagnol[1].

Malheureusement pour elle et l'Empire, qui comptait de plus en plus sur son alliance, l'Espagne était bien déchue de son ancienne puissance. Ce n'était plus l'Espagne de Charles-Quint et de Philippe II. La guerre de Trente ans et la guerre de Dévolution avaient amoindri ses finances. A l'incapable Philippe IV avait succédé son fils, Charles II, enfant d'une complexion délicate. Sa mère, Marie-Anne d'Autriche, d'abord mal conseillée par le P. Neidhart, son confesseur, et ayant ensuite à lutter contre l'ambition de Don Juan, bâtard de Philippe IV, hésitait à s'allier à l'Empire et à prendre parti pour la Hollande.

Ce fut le 5 août 1672, que Charles IV quitta Cologne, à la pointe du jour, avec toute sa suite. Il arriva le lendemain à Coblence, où il ne fit que toucher barre. Le bruit courait, disait la *Gazette de France*, qu'il voulait mettre sur pied un corps de 10,000 à 12,000 hommes, tant cavalerie qu'infanterie, pour se joindre à l'armée impériale, qui se concentrait à Egra, sous le commandement de Montecuculi, un des héros de la guerre de Hongrie, et du prince Charles de Lorraine, général de la cavalerie, auquel l'impératrice douairière venait de faire

1. *Mémoires autographes de Charles IV, passim*, f° 101.

Digitized by Google

don, avant son départ de Vienne, d'une paire de timbales d'argent, avec des banderoles brodées et enrichies de perles et de diamants, ainsi que d'un très beau guidon, garni de pierreries, le tout estimé 15,000 rixdalers.

Les régiments réunis à Egra se nommaient Caprara, Sporck, Schneider et Lorraine. Ils comprenaient chacun 1,000 hommes.

En même temps, les troupes de l'Électeur de Brandebourg et celles de Brunswick, de Hesse, du duc de Lorraine et d'autres princes s'assemblaient en Westphalie.

Le rendez-vous général devait avoir lieu, le 30 août, à Lippstadt, ville située sur la Lippe [1].

Plusieurs officiers lorrains que Charles IV avait envoyés à Bréda, où le prince de Vaudémont avait un commandement, accoururent auprès du duc de Lorraine, qui leur donna immédiatement de l'emploi dans l'armée qu'il venait de recruter.

Dans les derniers jours d'août, Montecuculi, quittant Ulm, prit le commandement de ses troupes à Egra. Brandebourg était prêt également à entrer en campagne.

Louis XIV, avant de retourner à Saint-Germain, avait laissé le commandement de l'armée royale au maréchal de Turenne.

Après avoir recruté 8,000 hommes à Berlikum, après s'être campé à Oerlo, au nord-est de Venloo, en passant par Bakel, il recevait l'ordre de Louis XIV de se rendre, lorsqu'il aurait reçu les renforts dont il avait besoin, au lieu qu'il trouverait utile d'occuper pour empêcher les Confédérés de se porter sur le Rhin (23 août 1672).

---

1. *Gazette de France*, année 1672, pages 388, 890, 892, 966.

Digitized by Google

Montecuculi s'était mis en route pour rejoindre l'armée du marquis de Brandebourg, réunie à Halberstadt, ville de la Saxe prussienne située dans le Hartz, que le traité de Westphalie avait cédée au Grand-Électeur.

Après avoir quitté Egra, le généralissime de l'armée impériale avait, avec ses 12,000 homme, traversé le duché de Saxe-Weimar, traversé Erfurt, et s'était arrêté à Mülhausen, ville impériale de la Thuringe.

En apprenant la marche en avant de Montecuculi, Louvois écrivit à Turenne : « Sa Majesté n'a rien voulu vous prescrire et, après vous avoir fait entendre ce qu'elle croit le mieux, elle vous laisse la liberté tout entière d'exécuter ce que vous jugerez le plus à propos pour la conservation de ses conquêtes et pour maintenir le cours du Rhin libre [1]. » (23 août 1672.)

Turenne était maintenant à la tête de 16,000 hommes. Il avait tout avantage à traverser le Rhin, afin d'en interdire le passage aux Confédérés, qui avaient résolu, quand ils auraient franchi le Weser, d'envahir l'évêché de Munster et l'Électorat de Cologne. Ce ne fut que le 12 septembre que ce projet fut arrêté dans une entrevue qui eut lieu entre Frédéric-Guillaume, le duc de Hesse, le prince Charles de Lorraine et Montecuculi.

Mais, à cette heure, Turenne ignorait si les Confédérés, après avoir traversé la Lenne et le Weser, et envahi la Westphalie et l'évêché de Munster, ne remonteraient pas l'Yssel, afin de se porter au secours du prince d'Orange, ou s'ils n'iraient point franchir le Rhin, entre Wesel et Cologne, pour prendre les Français à revers, ou si, enfin,

1. Lettre de Louvois à Turenne, 23 août 1672. Dépôt de la guerre.

Digitized by Google

ils ne se dirigeraient pas d'Halberstadt vers le sud de l'Allemagne pour pénétrer en Alsace ou en Lorraine, comme le leur conseillait Charles IV, qui ne pouvait que bénéficier de ce dernier plan de campagne.

En prévenant les ennemis sur la rive droite du Rhin, Turenne était en situation d'observer leurs mouvements et de les devancer sur n'importe quel point où ils sembleraient vouloir diriger leurs efforts.

En conséquence, Turenne quitta Oerlo, le 2 septembre 1672, passa la Meuse, traversa le duché de Gueldre et se dirigea sur Werl, ville forte située sur la rive droite du Rhin, à l'embouchure de la Lippe, dans le duché de Clèves, où il arriva le 10. Cette ville était occupée par une garnison française dont il détacha une partie pour renforcer son armée.

Le 12 septembre, Louis XIV écrivit à Turenne pour le prévenir que les nouvelles reçues par lui de Vienne et de Berlin ne lui laissaient aucune espérance qu'on pût détourner l'empereur et l'Électeur de Brandebourg d'unir leurs troupes et de les faire marcher vers le Rhin.

Mais, ne voulant pas que les princes de l'Empire pussent se plaindre que l'armée royale ait commis les premiers actes d'hostilité, Louis XIV ordonna à Turenne d'attendre que l'Électeur de Brandebourg ou les troupes de l'empereur eussent commencé à attaquer les alliés de la France avant d'envahir les États leur appartenant. Ainsi le roi désirait que Turenne contînt l'ardeur de ses soldats jusqu'à ce que les Confédérés fussent entrés en ennemis dans le pays de Munster ou dans l'évêché d'Hildesheim ou dans le duché de Westphalie, ou qu'ils quittassent Lippstadt pour s'approcher du Rhin. Dès les

Digitized by Google

premiers actes d'hostilité, Turenne devait les attaquer avec vigueur et les empêcher de se saisir d'un poste sur ce fleuve[1].

Rallié par quelques troupes du corps laissé à Mæseyk, Turenne alla se poster avec ses 20,000 hommes à Steel, dans le comté de la Marck. Il y arriva le 23 septembre.

De ce poste, Turenne pouvait observer ses adversaires : « Je ne m'éloignerai pas trop de ces quartiers, écrivait-il de Borbeck à Louvois, le 22 septembre, avant d'avoir vu les Allemands passer le Weser et connu leur dessein, car j'irai à eux en bien meilleur état que si, m'étant pas trop avancé, ils venaient à moi et m'obligeaient à me retirer faute de subsistances, ce qui ferait une mauvaise démarche à un commencement d'hiver..... M. de Tott[2] m'a dit que ce passage du Rhin de l'armée du Roy leur fait prendre d'autres conseils et qu'ils ne s'y étaient pas attendus[3]. »

En effet, Montecuculi, après avoir quitté Mülhausen, était remonté vers le nord, avait traversé le comté d'Hohenstein et toute cette partie boisée qu'on appelle le Harz, avait réuni ses forces à celles du Grand-Électeur, qui l'attendait à Halberstadt, et s'était dirigé avec lui vers Munster.

Mais, en apprenant le mouvement exécuté par Turenne, les Confédérés changèrent d'itinéraire. Ils quittèrent les

---

1. Le Roi à Turenne, 12 septembre 1672, Versailles (*Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* par Grimoard, t. I, p. 57).

2. M. de Tott, ambassadeur de Suède en France.

3. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois au camp de Borbeck, 22 septembre 1672 (*Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. II, p. 61).

Digitized by Google

rives du Weser et se portèrent vers le sud, à Hersfeld, sur la Fulda, au-dessous de Rottenburg.

On faisait courir le bruit que leur intention était de marcher droit à Giessen, dans la Hesse-Darmstadt, afin d'y passer la Lahn et, peut-être, de là se porter vers le Rhin et le traverser au-dessous de Coblence, pour empêcher la descente des grains dont nos munitionnaires voulaient munir les postes que nous avions sur la rive gauche du Rhin.

Les troupes de M. de Brandebourg étaient assez belles, mais peu aguerries et indisciplinées ; les officiers étaient bons. Celles de l'empereur étaient toutes vieilles, mais ne contenaient que les tronçons de 4 régiments, dépourvus de leurs colonels. Un seul commandait la cavalerie.

Montecuculi était infirme et l'empereur semblait lui avoir donné un commandement plutôt pour calmer la fougue guerrière de Brandebourg que pour combattre. Quant au prince Charles de Lorraine, ce n'était qu'un novice dans l'art de la guerre [1].

Avant d'entrer en lutte ouverte avec la France et pour contre-balancer l'alliance défensive qui venait d'être conclue par Louis XIV avec le roi de Suède, qui promettait, par un traité secret, de faire entrer une armée de 16,000 hommes dans les États de l'Empire qui se déclareraient contre nous, l'empereur et l'Électeur de Brandebourg réussirent à gagner le roi de Danemark, l'ennemi acharné de la Suède, les ducs de Brunswick et de Lunebourg,

1. Grémonville à Turenne, 14 septembre 1672, Vienne. (*Passim*, t. II, p. 257.)

Digitized by Google

ainsi que la landgravine de Hesse. Ces nouveaux alliés entrèrent le 22 septembre dans la Confédération[1].

Des conférences avaient lieu, en ce moment, à La Haye, entre les États généraux des Provinces-Unies et Manuel de Lira, ambassadeur d'Espagne ; mais les négociations entre les deux puissances n'avançaient guère.

Les hommes d'État hollandais prétendaient dicter aux Espagnols la ligne de conduite à suivre et leur conseillaient, s'ils voulaient éloigner les Français des Pays-Bas, de reprendre tous les pays de la Généralité, en abandonnant à la France une partie de la Flandre, du Hainaut et du marquisat de Namur.

C'était faire la partie belle à Louis XIV. C'était l'aider à se faire « son pré carré », comme le lui conseillait Vauban.

Les propositions faites par la Hollande à l'Espagne furent renouvelées au congrès de Cologne et furent agréées par la Suède, qui s'était portée comme médiatrice entre les belligérants.

Quoique ce projet d'échange ne pût nuire à l'Espagne, Lira le repoussa, car il se rappelait la façon dont la Hollande avait secouru l'Espagne dans la guerre précédente et l'*alternative* qu'elle lui avait, pour ainsi dire, imposée. Il taxa les Hollandais d'ingratitude et alla jusqu'à insinuer que le roi d'Espagne pourrait bien renoncer une bonne fois aux Pays-Bas, qui le ruinaient en

1. Ce traité du 12-22 septembre 1672 n'est pas imprimé dans Dumont. Il est reproduit par Lünig, *Pars spec.*, p. 162. Traité d'assistance mutuelle : « Les confédérés veilleront à ce que la ville de Cologne ne soit pas maltraitée par voie de fait. » C'est la clause essentielle.

Digitized by Google

hommes et en argent. La Hollande serait alors à la merci de la France.

Pendant que Turenne attendait à Steele que les Confédérés accentuassent leurs mouvements, M. de Pomponne, notre ministre des affaires étrangères, jeta les yeux sur un officier français du plus grand mérite, à la fois soldat et diplomate, auquel il avait déjà confié une mission à Stockholm. C'était Nicolas de Bautru, marquis de Vaubrun et du Tremblay, lieutenant-général des armées du roi, qui fut tué à Altenheim en 1675. Son frère aîné, Armand, maréchal de camp, lieutenant-général d'Auvergne, venait d'être tué au passage du Rhin. Leur père, Nicolas Bautru, marquis de Vaubrun et du Tremblay, capitaine des gardes de la porte, était mort en 1651[1].

Il se trouvait au camp de Tongres, le 23 septembre 1672, quand il reçut l'ordre de Pomponne de se rendre à Wurtzbourg, ville épiscopale du cercle de la Basse-Franconie. Il devait s'y aboucher avec Jean-Philippe de Schœnborn, archevêque de Mayence, et essayer de l'entraîner dans le parti de la France.

M. de Vaubrun quitta Tongres le 25 septembre et vint coucher à Liège. Le lendemain, il se mit en route et se dirigea vers Francfort, où il arriva le dernier jour du mois.

Il y attendit les instructions que devait lui apporter l'abbé de Gravel, notre résident auprès de l'archevêque de Mayence et neveu de M. de Gravel, ambassadeur du roi à Ratisbonne. Cet abbé devait l'accompagner à Wurtzbourg.

1. Toutes les lettres du marquis de Vaubrun sont signées : « de Baume de Vaubrun ».

Digitized by Google

A Francfort, le marquis de Vaubrun rencontra Charles IV, qui s'y trouvait avec sa femme. Il y avait loué une maison pour six mois. Ce souverain errant et dépossédé de ses États passait ses journées à acheter quelques méchants chevaux et leurs équipements ; mais, dépourvu de ressources et forcément économe, il ne voulait pas mettre plus de 25 écus à l'achat de chaque cheval et marchandait également pour l'achat de son équipement.

Il recruta cependant quelques chevaux qu'il envoya dans les terres du prince de Hombourg, qui lui avait promis de se mettre sous ses ordres. Le 1er octobre, il envoya plusieurs chariots chargés d'armes et de cuirasses au prince Charles de Lorraine, son neveu.

Charles IV devait bientôt quitter Francfort et rejoindre les Confédérés avec les 5,000 hommes qu'il avait tirés de la Franche-Comté et quelques autres troupes recrutées aux environs de la ville impériale. Il en donna le commandement à Dalamont.

Les troupes du prince de Bade s'approchaient de Wurtzbourg. Elles avaient campé, le dimanche précédent, près de Friedberg.

Le même jour, l'Électeur de Brandebourg, accompagné par M. de La Vauguyon, ambassadeur de France, qui, après l'insuccès de sa première mission et son retour momentané en France, était revenu auprès de lui, avait traversé la Fulda et était arrivé près de Zigenhain, dans la Hesse[1]. On aurait pu croire qu'il voulait régler sa marche sur celle des Impériaux, dont on signalait la

1. Vaubrun à Pomponne, à Francfort, ce 4 octobre 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 264, f° 34.

Digitized by Google

présence près de Friedberg (Hesse-Darmstadt), mais son intention était de rester pendant quelque temps séparé d'eux, pour pouvoir subvenir à la subsistance de ses troupes.

C'est à cette époque que Louis XIV, dans des mémoires envoyés à tous nos agents près des cours d'Allemagne et particulièrement à la diète de Ratisbonne, accusait son désir de respecter le traité de Westphalie, malgré l'obligation où il était de faire la guerre aux États généraux, « même en faveur de l'archevêque de Cologne ». Il rappelait les clauses de ce traité qui interdisaient à l'empereur d'assister les ennemis de la France hors de l'Empire, et dénonçait la conduite du marquis de Brandebourg, auquel il promettait de rendre les places conquises par ses armes dans le duché de Clèves, en rejetant sur lui l'invasion de l'Allemagne par Turenne. Louis XIV invitait les princes les plus intéressés au repos de l'Empire à se liguer entre eux, de même qu'en 1658, pour s'opposer aux princes qui, au préjudice de leur patrie, voudraient se porter au secours de nos ennemis. Le roi de France chargea spécialement le prince Guillaume de Furstenberg d'être son interprète. Il devait agir par lui-même auprès de l'Électeur de Cologne, de l'évêque de Munster et du duc de Neubourg, et communiquer ses instructions à Gravel, notre représentant à la diète de Ratisbonne, à Louis Verjus, comte de Créci, notre agent à la cour des ducs de Brunswick et de l'évêque de Paderborn, et à l'abbé de Gravel, chargé d'une mission identique auprès des Électeurs de Mayence et de Trèves, de la landgravine de Hesse et du duc de Wurtemberg. Le duc de Vitry avait été envoyé en Bavière et

Digitized by Google

le marquis de Dangeau auprès des Électeurs de Trèves et du Palatin.

M. de Vaubrun fut reçu à Wurtzbourg par Jean-Philippe de Schœnborn, évêque de Wurtzbourg et archevêque de Mayence, ainsi que par son neveu, Melchior-Frédéric de Schœnborn, membre du conseil privé de l'empereur, échanson héréditaire de l'archevêché de Mayence.

C'était un personnage important que l'archevêque de Mayence. En dehors de son autorité spirituelle, il était prince feudataire de l'Empire, pour le temporel de son archevêché, et il en avait reçu l'investiture des mains de l'empereur. Il était la seconde personne de l'Empire, doyen perpétuel des Électeurs, gardien de l'archive et de la matricule de l'Empire. Il avait droit d'inspection sur le conseil aulique. Il était donc l'arbitre naturel des affaires publiques. C'était à lui que les princes et les États étrangers adressaient les propositions qu'ils avaient à faire à l'Empire. Aussi le devoir de l'archevêque de Mayence était de maintenir l'union des princes et des États de l'Empire entre eux et l'empereur et la paix entre l'Empire et les autres puissances de la chrétienté. Voisin de la France, il avait tout intérêt à rester en paix avec elle.

Jean-Philippe de Schœnborn avait été, en 1658, le promoteur de la Ligue du Rhin, lorsque le maréchal de Gramont et de Lyone se rendirent à Francfort pour l'élection de l'empereur. Cette ligue, qui avait été signée pour trois ans et dans laquelle étaient entrés les trois Électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, l'Électeur de Saxe, l'Électeur palatin, les ducs de Lunebourg et de Neubourg et le roi de Suède, comme duc de Poméranie

Digitized by Google

et de Brême, fut renouvelée en 1660 et dura jusqu'en 1666 ; mais, lorsque le roi de France porta la guerre en Franche-Comté, une partie des anciens ligueurs firent difficulté de la renouveler et, parmi eux, l'archevêque de Mayence, bien qu'en 1664 Louis XIV lui eût envoyé un corps considérable de troupes pour l'aider à contraindre Erfurt à l'obéissance. Plusieurs membres de l'ancienne ligue du Rhin se contentèrent d'agir auprès de Sa Majesté pour la disposer à la paix et lui envoyèrent des députés, dont les négociations furent suivies du traité d'Aix-la-Chapelle en 1668.

L'Électeur de Mayence s'était cependant acquis la reconnaissance du roi en empêchant l'empereur de s'allier à l'Espagne. Il avait négocié un traité, signé à Cologne en 1667, entre lui et les Électeurs de Cologne et de Trèves, le duc de Neubourg et l'évêque de Munster. Ce traité était dans le même esprit que la ligue du Rhin et produisit le même effet. Mais, malgré ses services rendus à la France, l'archevêque de Mayence n'inspirait plus la même confiance à Louis XIV et il attribuait la froideur du roi à son égard aux mauvais offices de M. Gravel, notre représentant à la diète de Ratisbonne, et surtout à l'évêque de Strasbourg et à son frère, le prince Guillaume de Furstenberg, qu'il accusait d'être jaloux des bonnes relations qu'il avait jusqu'alors entretenues avec le roi de France.

Il est vrai qu'il avait depuis peu contracté un traité provisionnel avec l'empereur, dans lequel étaient entrés, avec lui, les Électeurs de Trèves et de Saxe et l'évêque de Munster. Ils s'obligeaient à joindre leurs troupes ensemble pour former une armée capable d'agir pour

Digitized by Google

la défense de l'Empire, sans attendre la réponse de la diète de Ratisbonne, qui délibérait sur ce sujet depuis longtemps. Selon lui, ce traité n'était pas contraire à la France et ne concernait que la sûreté de l'Empire au dedans et au dehors, au cas qu'il fût attaqué par les Turcs. Toutefois, M. de Schœnborn se plaignait à Louis XIV de la non-exécution de la sentence d'Heilbronn, au sujet du droit de *Wildfang* exercé par le Palatin.

Le voyage que fit le neveu de l'archevêque de Mayence à Paris, au commencement de l'année 1672, rassura Louis XIV sur l'attitude ultérieure de cet Électeur. Il suivit ses avis en faisant connaître par ses ministres, dans tout l'Empire, que ses démêlés avec la Hollande ne concernaient en rien l'Allemagne et qu'il resterait fidèle aux traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle.

Le marquis de Feuquières, envoyé près de tous les princes allemands, confirma à M. de Schœnborn les intentions pacifiques du roi de France vis-à-vis l'Empire [1].

Il était donc de toute importance que M. de Vaubrun cherchât à maintenir l'archevêque de Mayence dans notre alliance, au moment où les Confédérés s'apprêtaient à s'avancer vers le Rhin et que leur marche en avant devenait un danger pour la France.

Mais, avant d'exposer les négociations entamées par M. de Vaubrun avec M. de Schœnborn, qu'il nous soit permis d'en donner le portrait retracé de main de maître par le maréchal de Gramont, qui l'avait connu à Francfort en 1658, lors de l'élection de l'empereur :

« Sa physionomie, écrit le maréchal dans ses *Mémoires*,

1. *Mémoires de Pomponne*, t. II, pp. 191 et suiv.

Digitized by Google

témoignait la douceur de son naturel ; son parler était un peu lent en allemand comme en français et donnait dans les commencements quelque peine ; mais, pour peu qu'on le pratiquât, l'on lui démêlait tant de bon sens, qu'on ne pouvait s'empêcher de concevoir pour lui beaucoup d'estime. Il avait une grande tendresse pour ses parents, et l'on ne se brouillait pas avec lui pour leur faire du bien. Aussi leur en procurait-il autant que les voies honnêtes et licites lui pouvaient permettre. Il avait très bien fait ses études et sa conversation gaie et libre ne tenait rien du pédant. Il était sobre dans ses repas, mais ne laissait pas de boire autant qu'il était nécessaire pour être agréable à ses convives, qui ne se paient pas de médiocrité en ce pays-là, et pour lesquels il avait la complaisance qui est indispensable en Allemagne, lorsqu'au lieu d'un compliment l'on ne veut pas faire une injure à ceux qu'on a conviés. Il se mettait régulièrement à table à midi et n'en sortait qu'à 6 heures du soir. Sa table était longue et de 30 couverts. Il ne buvait jamais que trois doigts de vin dans son verre et buvait régulièrement à la santé de tout ce qui était à table, puis passait aux forestiers (aux étrangers), qui allaient bien à une quarantaine d'augmentation ; de sorte que, par une supputation assez juste, il se trouvait qu'en ne buvant que trois doigts de vin à la fois, il ne sortait jamais de table qu'il n'en eût six pintes dans le corps ; le tout sans se décamper jamais ni sortir de son sang-froid ni des règles de la modestie affectée à son caractère d'archevêque.

« Il était très chrétien, sans avoir rien de bigot, exact observateur de ses fonctions épiscopales, d'un travail quasi continuel et d'une application si grande aux affaires,

Digitized by Google

que nul plaisir dans la vie n'était capable de l'en divertir. Étant aussi bon catholique qu'il l'était, il ne pouvait avoir que de l'aversion pour la religion luthérienne. Cependant ceux qui la professaient ne laissaient pas d'être bienvenus près de lui. Il avait plusieurs de ses domestiques qui en étaient, et il tâchait de les tirer de leur erreur plutôt par de savantes instructions et de bons exemples que par autorité, qu'il s'était acquise à un tel point qu'il n'y a point de prince luthérien en Allemagne, à commencer par le roi de Suède, qui ne le fît avec joie l'arbitre de ses différends pour les choses séculières. »

Tel est le portrait du prélat auprès duquel le marquis de Vaubrun était accrédité.

Lors des premières audiences qu'il lui accorda, l'archevêque émit l'avis qu'il n'y avait pas lieu de séparer la Hollande de l'Empire dans les essais de médiation faits par la Suède entre les belligérants.

C'est en vain que M. de Vaubrun fit appel, au nom de Louis XIV et « comme son meilleur ami », à la sagesse de l'Électeur ; c'est en vain qu'il essaya de lui faire comprendre qu'une ligue entre les princes allemands bien intentionnés envers la France serait fort utile au repos de l'Allemagne, M. de Schœnborn prétendit se renfermer, au milieu de l'orage qui grondait, dans une neutralité absolue, « qui ne se mêle de rien [1] ».

M. de Vaubrun rendit compte à M. de Pomponne et à Louis XIV de l'échec de ses premières tentatives de négociations.

---

1. Vaubrun à Pomponne, à Wirtsbourg (*sic*) ce 9 octobre 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 272, f° 36.

Digitized by Google

Et cependant Louis XIV, pour complaire à l'archevêque de Mayence, avait ordonné à Turenne de ne se livrer à aucunes hostilités avant que l'Électeur de Brandebourg n'eût dépassé Lippstadt, car il voulait mettre tous les torts du côté de ce prince turbulent et ambitieux, près duquel les tentatives de conciliation faites par M. de La Vauguyon avaient échoué[1].

Louis XIV promettait à l'archevêque de Mayence de lui donner les meilleures preuves de son amitié et de sa modération, en lui faisant entrevoir les périls auxquels s'exposait l'Allemagne, si les princes de l'Empire intéressés ne s'opposaient fermement à l'invasion de leurs États par les forces coalisées contre la France.

M. de Vaubrun, pour ôter tout prétexte d'intervention armée aux princes qui hésitaient à se déclarer neutres ou hostiles aux projets belliqueux de l'empereur et du Grand-Électeur, rappela à l'Électeur de Mayence les promesses faites, à plusieurs reprises, par Louis XIV à Frédéric-Guillaume, de lui rendre après la paix les places du duché de Clèves qu'il prétendait lui appartenir.

L'Électeur de Mayence, dans ses entrevues avec MM. de Vaubrun et de Gravel, ne sembla pas douter de la modération de Louis XIV envers l'Électeur de Brandebourg, mais il fit remarquer qu'il était de la plus haute importance d'adresser à la diète de Ratisbonne un mémoire

1. L'Électeur de Brandebourg venait d'écrire à l'Électeur Palatin pour le presser de se joindre à lui « contre les infracteurs de la paix ». Le Palatin, auquel Louis XIV venait d'envoyer le marquis de Dangeau, ne répondit pas à la lettre du marquis de Brandebourg et lui envoya M. Paul, un de ses conseillers, pour le détourner de la résolution qu'il semblait avoir prise (Dangeau au Roi, d'Heidelberg, le 10 oct. 1672. *Aff. étr., Palatin,* t. 12, f° 138.)

Digitized by Google

contenant la relation des négociations entamées jusqu'ici avec l'Électeur de Brandebourg, car ce dernier, par l'organe de ses représentants à la diète, les avait présentées sous un jour bien différent.

Le grand grief invoqué par Frédéric-Guillaume contre la France, c'était les infractions faites par l'évêque de Munster au traité de Clèves, pendant la dernière campagne de Hollande.

Le traité de Clèves avait été passé, le 16 septembre 1666, au sujet du partage de la succession de Juliers, entre l'Électeur de Brandebourg et le comte Palatin de Neubourg.

Par cette convention, l'Électeur de Brandebourg obtint le duché de Clèves et les comtés de la Marck et de Ravensberg; le Palatin de Neubourg reçut pour sa part les duchés de Juliers et de Bergue et, peu après, la seigneurie de Ravenstein.

Au mois de février de l'année précédente, une autre convention avait eu lieu entre les deux princes rivaux, à propos du directoire du cercle de Westphalie. Il fut arrêté entre eux qu'ils l'exerceraient alternativement et conjointement avec l'évêque de Munster.

Brandebourg prétendit que ce dernier avait violé ces deux traités, mais l'évêque rejetait cette violation sur les infractions fréquentes faites par les Hollandais à leur teneur.

Léopold invoquait ces atteintes portées au traité de Clèves pour excuser son intervention dans la guerre de la France contre la Hollande, sans se rappeler que ni la capitulation signée par lui lors de son élection à l'Empire, ni le traité de Westphalie ne l'y autorisaient. Ne lui

Digitized by Google

fallait-il pas le consentement des Électeurs et des princes de l'Empire pour déclarer la guerre à la France?

Vaubrun était d'avis que Louis XIV acceptât la médiation que lui offrait l'archevêque de Mayence entre lui et l'empereur, mais il ne conseillait pas au roi de l'accepter en ce qui concernait la Hollande, « car cette médiation, écrivait-il à Louis XIV, le 10 octobre 1672, de Wurtzbourg, quoiqu'elle vînt d'un prince non armé ni ligué avec l'empereur, ne laisserait pas d'être comptée comme venant de l'Empire et soutenue des armées qui ont commencé à marcher ».

Toutefois, les bonnes intentions de l'archevêque de Mayence, son désir ardent de procurer la paix à l'Empire, « le plaisir que son tempérament lui fait trouver de manier de grandes affaires » faisaient persister ce prélat dans son rêve de médiation et il voulait charger son neveu des démarches à faire. Il employa les arguments qu'il estimait les plus persuasifs pour convaincre M. de Vaubrun de la nécessité de son intervention « jusques à dire que le refus de cette médiation pouvait estre capable de faire joindre à l'empereur tous les princes de l'Empire ». Il prétendait que les meilleurs amis de Louis XIV en Allemagne partageaient ses sentiments, qu'ils lui avaient écrit dans ce sens et qu'ils se trouveraient froissés par un refus du roi et en déduiraient qu'il ne voulait pas la paix.

M. de Vaubrun eut beau prouver le contraire à son interlocuteur et lui faire remarquer « les démarches et les offres » de Louis XIV pour ce qui concernait les intérêts de l'Empire et son acceptation de la médiation du roi de Suède, l'archevêque de Mayence ne voulut pas dis-

Digitized by Google

joindre les intérêts de la Hollande de ceux de l'Allemagne. Il craignait que la diète de Ratisbonne, si le roi de France ne lui permettait pas de se porter comme médiateur entre lui et la Hollande, n'accordât des quartiers aux troupes impériales, car, selon lui, aux intérêts de l'Empire se rattachaient d'autres questions à élucider, et ne pas s'occuper de la Hollande serait indisposer les Électeurs et les princes allemands qui s'étaient le plus engagés avec cette puissance.

Vaubrun craignait que l'argumentation de M. de Schœnborn ne fût que le fait d'un esprit peu porté à forcer les princes de l'Empire, mal disposés pour nous, à régler leur conduite sur ce qui importait au repos de l'Allemagne.

Il pensait que l'archevêque de Mayence cherchait à se maintenir dans une neutralité qui ne pouvait être que fort dangereuse pour les États de l'Allemagne, puisqu'elle permettait à l'empereur de mobiliser à son gré son armée, sans qu'un prince de l'Empire s'y opposât.

Vaubrun estimait que dans l'intérêt de la paix, l'Allemagne ne devait pas s'intéresser d'une façon si énergique à ce qui concernait la Hollande.

M. de Vaubrun, dans la seconde audience que l'archevêque de Mayence lui accorda, s'aperçut de la répugnance éprouvée par ce prélat à entrer dans la ligue que Louis XIV voulait créer dans l'Empire contre les visées belliqueuses de Léopold et de ses alliés.

M. de Schœnborn craignait évidemment, en rompant avec l'empereur, d'attirer sa vengeance sur son pays mal disposé pour une défense que l'état de ses places fortes non achevées ne pouvait lui permettre.

Digitized by Google

M. de Vaubrun lui fit observer inutilement qu'une ligue défensive des princes de l'Allemagne qui se déclareraient hostiles à toute guerre contre la France pouvait se former sans mettre le feu aux poudres.

Les constitutions de l'Empire ne permettaient-elles pas à chacun de s'armer pour défendre son territoire?

L'archevêque de Mayence continua à vouloir se renfermer dans une *neutralité morte*.

Il fallait donc que Louis XIV trouvât d'autres moyens de faire sortir ce prélat de sa torpeur, tout en l'engageant à soutenir nos intérêts à la diète de Ratisbonne.

Le Collège des Princes avait décidé d'envoyer à l'empereur une adresse pour le remercier de s'être décidé à faire marcher ses troupes « pour la sûreté de l'Empire ».

Il était à présumer que la visite rendue par le prince Herman de Bade à l'archevêque de Mayence, envoyé près de lui par l'empereur, l'avait décidé à prendre de nouveaux engagements de neutralité avec lui.

Le prince de Bade l'avait pressé avec instance de se joindre à l'empereur, mais il échoua dans ses tentatives.

Vaubrun eut une troisième audience avec l'archevêque de Mayence, le 9 octobre. M. de Schœnborn persista une fois de plus à se renfermer dans une stricte neutralité, craignant qu'en s'engageant à fond dans l'alliance française, il ne parût faire preuve de partialité et que les États de l'Empire ne nommassent un autre directeur du Collège électoral, si, après le vote de remerciement émis par le Collège des Princes à l'adresse de l'empereur, il formait une ligue contraire à leurs vœux.

Les raisons invoquées par M. de Schœnborn étaient

Digitized by Google

bien faibles. Car que signifiait le *Conclusum* envoyé par le Collège des Princes?

Il n'avait pas force de loi, car les droits de ce Collège étaient limités pour ce qui regardait l'intérêt public de tout l'Empire. Il ne pouvait s'en occuper sans l'aveu et le consentement des diètes générales. La ligue défensive rêvée par Louis XIV n'avait-elle pas le même but que celui que visait ce Collège : la défense et la sûreté de l'Empire?

Refuser de faire partie de la nouvelle ligue du Rhin, c'était avouer qu'on caressait d'autres projets.

L'archevêque de Mayence demanda quelques jours pour réfléchir à la formation de cette ligue dont Louis XIV lui demandait de prendre l'initiative et la direction.

Malgré les craintes éprouvées par le marquis de Vaubrun au sujet de la réussite de ses négociations et de la sincérité de l'archevêque, il était d'avis de le ménager [1].

Le duc de Bavière venait d'envoyer à Jean-Philippe un courrier pour le presser de se porter comme médiateur entre la France, la Hollande et l'Empire. Il alléguait que lui et les autres princes de l'Empire comptaient depuis longtemps sur cette médiation et qu'il ne saurait assez exprimer le mauvais effet que produirait en Allemagne le refus de Louis XIV d'accueillir cette médiation. Le duc de Bavière ajoutait que la cour de Versailles le mettait dans une situation fausse, car toutes ses correspondances et tous ses rapports avec les princes de l'Empire avaient

1. Vaubrun au Roi, à Wurtzbourg, ce 10 octobre au soir 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 264, f° 38. (V. Gurhauer, *Kurmainz in der Epoche von 1672.* Hambourg, 1839.

Digitized by Google

exprimé l'espoir de l'acceptation par Louis XIV de cette médiation.

Entre temps, Jean-Georges, Électeur de Saxe, avait signé, le 28 août, un traité d'alliance défensive avec l'empereur. Il promettait la mise sur pied, dans un délai de trois mois à partir de la ratification, d'un corps de 3,000 Saxons, tant infanterie que cavalerie, qui devaient servir sous les ordres de Montecuculi, qui donnerait place à leur général au conseil de guerre. Enfin, la dernière clause portait que « l'Électeur de Saxe ne pouvant, malgré le désir de S. M. I., garantir, comme l'Électeur de Brandebourg, plusieurs pacifications antérieures, concourra au maintien de la paix des Pyrénées et de celle d'Aix-la-Chapelle[1] ».

Ce n'était pas un acte définitif. Chassan, notre résident à Dresde, essaya de rompre un pacte aussi dangereux pour la France. Jean-Georges II, Électeur de Saxe depuis 1658, avant de succéder à son père, hostile à notre politique, avait été un grand ami de la France ; mais, à partir de son avènement au trône, malgré l'offre qui lui fut faite par Mazarin de la couronne impériale, il se montra dévoué à la maison d'Autriche. Cependant, il signa depuis, avec la France, le traité de Francfort (2-12 avril 1664) et celui de Zwickau (17 décembre 1665) et adhéra à la ligue du Rhin. Mais, malgré l'envoi de M. de Chassan, ancien résident de France en Suède, à Dresde, l'alliance défensive et offensive contractée par l'Électeur de Saxe avec la France avait subi de nombreux accrocs.

1. V. le texte allemand signé par Mansfeld et Bantz, Friessen et Gersdoff. Archives de Dresde, 8564, *Correspondance française*, f° 143. Il n'est pas imprimé dans Dumont.

Digitized by Google

Prince besogneux, avide d'argent, Jean-Georges était le jouet de ses ministres et peu fidèle à ses engagements. Cependant, à la veille du traité d'Aix-la-Chapelle, il se porta comme médiateur entre la France et l'Espagne au congrès de Cologne (1668). Lors de l'invasion de la Lorraine par une armée française, en 1670, l'Électeur de Saxe offrit à Louis XIV un petit corps de troupes ; mais en secret il écouta les propositions de l'archevêque de Mayence, promoteur d'une ligue nationale de l'Allemagne, et celles de l'empereur. Il appuya de ses vœux les démarches faites à Paris par le comte de Windischgrætz en faveur du duc de Lorraine et s'allia à l'empereur et à l'archevêque de Mayence contre les visées ambitieuses de Louis XIV, par le traité de Marienburg (septembre-octobre 1671).

Ce qui empêchait surtout, en ce moment, l'archevêque de Mayence de suivre l'impulsion de la France et de se ranger à son avis, en refusant de se porter comme médiateur entre elle et la Hollande, c'était sa répugnance à agir de concert avec le prince Palatin, car une querelle ancienne existait entre lui et ce prince, au sujet du droit de *Wildfang,* que ce dernier persistait à vouloir exercer sur tous ceux qui, originaires des pays voisins, venaient s'installer dans ses États. Louis XIV avait cependant promis à M. de Schœnborn d'aplanir ce différend, comme il l'avait déjà fait, en 1667, lors de la convention d'Heilbronn.

Du reste, le Palatin, comme le Mayençais, se renferma dans une neutralité prudente, malgré les 20,000 rixdales que lui offrait Louis XIV pour l'aider à lever 3,000 fantassins et 300 cavaliers et la promesse d'un subside de 5,400 rixdales par mois pour leur entretien.

Digitized by Google

Cependant, en apprenant le traité conclu par l'Électeur de Saxe avec l'empereur, l'archevêque de Mayence l'avait adjuré de ne pas encourir la colère de Louis XIV. Peine inutile.

Chassan reçut l'autorisation de Pomponne de promettre 20,000 écus à Buckerxode et à Ramsdorf, ministres de Jean-Georges, si ce dernier contractait l'engagement ou de s'opposer aux entreprises de l'Électeur de Brandebourg ou de rester en dehors de la nouvelle ligue formée en faveur des Hollandais.

L'agent français leur fit part, en outre, du désir de Louis XIV de voir accéder l'Électeur de Saxe au traité qu'il avait fait avec la Suède pour la sûreté de l'Empire.

Pour se tirer d'embarras, Jean-Georges promit sa médiation entre la France et la Hollande, comme il l'avait fait en 1668, pendant la guerre de Dévolution.

Louis XIV refusa cette offre. Il répugnait à une médiation générale destinée à confondre les différends de Hollande avec ceux d'Allemagne, avons-nous dit. Il exhorta Mayence et Bavière, qui se posaient en médiateurs de la chrétienté, à rendre d'abord « le repos à leur patrie[1] ».

« Lorsque ces princes, écrivait Pomponne à Chassan, le 28 octobre 1672, voudront étendre cette même médiation à la guerre de S. M. avec les États généraux, ni la raison ni la bienséance ne lui permettraient de les admettre, lorsque le chef de l'Empire et un des principaux de leurs membres sont si visiblement armés pour les Hollandais[2]. »

---

1. *Mémoire pour servir de réponse à M. l'Électeur de Mayence sur l'offre de sa médiation.* Gurhauer, II, p. 29.

2. Pomponne à Chassan, 28 octobre 1672.

Digitized by Google

Aussi Chassan repoussa-t-il bien haut, de la part du roi de France, toute médiation armée de l'Électeur de Saxe, qui protestait de son intention de ne se joindre ni à l'Angleterre ni à la Suède, mais de s'entendre avec ses coélecteurs.

Chassan fit appel aux Suédois, qui s'apprêtaient à envahir la Poméranie et à entrer à Brême.

La Suède n'avait pas failli à ses devoirs. Elle avait disposé les rois de France et d'Angleterre à consentir à un armistice, pendant la guerre de Hollande ; mais la mort de Jean de Witt avait tout remis en question.

La Suède s'opposait cependant à l'immixtion de l'empereur dans les affaires de Hollande et lui refusait le droit de faire avancer à travers les États de l'Empire sa puissante armée sans le consentement de la diète de Ratisbonne.

Pourquoi attaquer la France qui n'avait pas déclaré la guerre à l'Empire et qui offrait de restituer les places du duché de Clèves à Brandebourg ?

La Suède avait envoyé M. de Tott à Turenne pour lui faire prendre patience et l'arrêter dans sa marche. Mais elle se refusait à faire le jeu du Grand-Électeur stipendié par la Hollande. Grafenthal, envoyé par Christian IX à Dresde, convainquit Jean-Georges des loyales intentions de son maître et lui fit promettre de l'aider dans son œuvre de pacification auprès de l'empereur et des Électeurs « non intéressés ». L'Électeur de Saxe invita le roi de Suède à restaurer dans l'Empire « une union et cohésion loyale, forte et toute allemande ». Ce qui n'empêcha pas Jean-Georges de continuer à flirter avec le gouvernement impérial, de se faire marchan-

Digitized by Google

der par lui et finalement de s'engager à fournir un renfort de 3,000 hommes à l'empereur (8 mars 1673).

En somme, Louis XIV éprouvait de sérieuses déconvenues dans son désir de reformer la ligue du Rhin, malgré ses assurances formelles de vouloir s'unir à tous ceux qui voudraient s'en tenir aux termes du traité de Munster et le faire respecter.

Le duc de Vitry fut envoyé à l'Électeur de Bavière, non seulement pour lui faire les mêmes démonstrations d'amitié qu'aux autres Électeurs, mais encore pour le solliciter de se rendre médiateur, ainsi que l'archevêque de Mayence, de tous les intérêts qui pouvaient concerner l'Empire et même la Lorraine, pourvu que les Électeurs restassent neutres dans ses démêlés avec la Hollande[1].

L'empereur envoya, de son côté, le comte de Kœnigseg, vice-chancelier de l'Empire, auprès de Ferdinand-Marie de Bavière, afin de défendre auprès de lui ses intérêts, de sorte, nous apprend le marquis de Beauvau, qui se trouvait alors à sa cour, que, « tous deux [Vitry et Kœnigseg] lui tenant le bouton, il ne se trouvât pas dans un petit embarras, bien qu'il n'eût d'autre but que de rester neutre et tranquille dans ses États, ne jugeant pas que ce *dessein de guerre* regardât la Hollande[2] ».

Par ce *dessein de guerre,* Beauvau entendait faire allusion à l'entrée en campagne de Turenne contre les Confédérés.

---

1. Instructions données au duc de Vitry, sous le ministère du marquis de Pomponne, 30 octobre 1672. *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts,* par Lebon. Paris, 1889, in-8°.

2. *Mémoires du marquis de Beauvau.* A la Sphère, p. 359.

Digitized by Google

Le duc de Bavière resta cependant fidèle à la France, lié qu'il était avec elle par le traité qu'il avait conclu pour dix ans avec Louis XIV, en 1670, et par la promesse faite par ce dernier de marier sa fille au Dauphin.

Revenons à Turenne.

Dans la crainte que les Confédérés ne voulussent se porter vers Cologne pour rallier le prince d'Orange, il quitta Steele et se porta vers Wittlaer, près de Kaiserswerth, dans l'angle formé par le Rhin et la Ruhr ; ensuite, remontant le Rhin, il s'arrêta à Mülheim, aux portes mêmes de Cologne (7 octobre).

Là, il pouvait attendre que les Impériaux, qui avaient passé la Fulda sur le pont de cette ville, le 3 octobre dernier, et s'approchaient de Francfort, ainsi que les Brandebourgeois, qui s'étaient montrés à Fritzlar, accentuassent leur mouvement.

M. de Grémonville, notre ambassadeur à Vienne, venait d'écrire à Louis XIV que Léopold avait intimé l'ordre à Montecuculi de suspendre sa marche en avant et de se tenir dans le repos le plus absolu.

L'empereur jusque-là n'avait envoyé que peu de troupes aux Confédérés, qui avaient cependant sous leurs ordres près de 20,000 hommes. Il hésitait maintenant à dégarnir ses États héréditaires et semblait vouloir reprendre le cours de ses négociations avec la France. C'est que la Hongrie commençait à se révolter, par suite des attentats portés à sa constitution politique et des persécutions renouvelées par les agents impériaux contre les protestants, et que les Turcs envahissaient la Pologne méridionale.

Le Grand Seigneur, après s'être emparé de Kaminiec

Digitized by Google

et de Léopol, avait détaché 25,000 Transylvains ou Moldaves pour aller au secours des 4,000 Hongrois en état de rébellion contre l'empereur, dans la Hongrie supérieure.

Avant de donner l'ordre à Montecuculi d'attaquer Turenne, Léopold attendait que l'Espagne rompît ouvertement avec la France et s'alliât avec lui et la Hollande.

C'est pourquoi le généralissime impérial proposa à Brandebourg de franchir le Rhin vers le sud, de manière à ne pas se heurter au maréchal.

Louvois s'émut à cette nouvelle, car la Lorraine, gardée par 1,000 cavaliers français, et Metz, qui n'était défendue que par les 150 hommes de sa citadelle, se trouvaient en péril.

Aussi prit-il, sans perdre de temps, ses mesures en conséquence, car il craignait que Turenne ne fût forcé de repasser le Rhin à Wesel. Il aurait fallu au maréchal, en ce cas, plus de six semaines pour faire passer quelques troupes en Lorraine. Louvois envoya, dès le 13 octobre, 10 compagnies de grenadiers et 4 de Suisses à Metz et il se proposait d'y envoyer encore 3,000 fantassins et 17,000 cavaliers qu'il ferait venir des Flandres ou détacherait de l'armée de Duras.

Coblence fut choisi par les Confédérés comme le but de leurs efforts. Mais il fallait obtenir le consentement de l'archevêque de Trèves auquel cette ville appartenait. Il le leur refusa.

Les Confédérés, rebutés par le refus de M. de Trèves, s'adressèrent à l'archevêque de Mayence pour savoir s'ils pourraient passer le Rhin près de cette ville. Ils rencontrèrent la même opposition chez ce prélat.

Digitized by Google

En ce moment, les Confédérés faisaient mine de traverser le Mein.

Aussitôt, M. de Schœnborn fit entrer une garnison dans chacune des places qui lui appartenaient sur cette rivière. Malgré son apathie ordinaire, il jurait qu'il ne céderait qu'à la force ces places, surtout Aschaffenbourg.

A Mayence, l'inquiétude était grande, car on venait d'apprendre que les Confédérés jetaient un pont entre Francfort et Hanau et que leur intention était de passer le Mein, afin de se rapprocher des terres de l'Électeur palatin et du duc de Wurtemberg et les entraîner dans le parti de l'empereur.

« Leur principal but, écrivit le 15 octobre le marquis de Vaubrun, de Wurtzbourg, à Pomponne, dans la marche qu'ils ont faite de ces côtés, ici, était pour mieux disposer Mayence et Trèves à faire ce qu'ils désiraient. »

M. de Vaubrun profita de l'approche des Confédérés pour attiser le mécontentement de Schœnborn et l'engager à se coaliser franchement avec nos alliés allemands.

La crainte seule, assurait son neveu, pouvait décider le prélat pusillanime à tirer l'épée du fourreau, d'autant plus que Louis XIV lui envoyait 2,000 hommes pour le protéger.

M. de Mayence avait été indigné en apprenant que l'Électeur palatin avait fait arrêter, à Baccarat, un bateau chargé de munitions de guerre et de troupes que l'archevêque faisait descendre à Oberlahnstein (Nassau). Les officiers commandant ce convoi avaient été faits prisonniers. Les soldats seuls avaient pu s'échapper.

Digitized by Google

Ce qui n'empêcha pas l'Électeur de Mayence d'envoyer au marquis de Brandebourg un beau cheval[1].

En face d'événements aussi graves pour le repos de ses États, M. de Schœnborn quitta Wurtzbourg, et eut, à Francfort, une entrevue avec Frédéric-Guillaume et Charles IV. M. de Vaubrun l'y accompagna.

Le trajet de Wurtzbourg à Francfort, où l'archevêque ne passa qu'un jour, s'était fait en bateau. Partis le 17 octobre de Wurtzbourg, les deux voyageurs avaient fait halte, le 19, à Aschaffenbourg, ville située sur la rive droite du Mein et sur l'Aschaff, et résidence d'été de l'Électeur de Mayence.

On arriva dans cette ville le 22 octobre.

M. de Vaubrun, rendu inquiet par les allures suspectes de l'archevêque, au cours de son voyage, avertit à plusieurs reprises Louis XIV et M. de Pomponne de l'entrevue qui avait eu lieu entre les deux Électeurs.

Il leur envoya courriers sur courriers. On croyait que les troupes confédérées se mettraient en route le lundi suivant, mais on ne savait pas au juste quelle route elles devaient prendre. Beaucoup de gens croyaient que les Confédérés avaient conçu le dessein de traverser le Rhin, à deux heures au-dessous de Coblence, afin d'établir leurs quartiers dans l'angle formé par le Rhin et la Moselle et de s'y maintenir le plus longtemps qu'ils le pourraient.

L'archevêque de Mayence avait sollicité, par l'intermédiaire de l'évêque de Strasbourg, les conseils de l'archevêque de Cologne et lui avait demandé de lui envoyer un

1. Vaubrun à Pomponne, à Wurtzbourg, ce 15 octobre 1672. *Allemagne*, t. 264, f° 63.

Digitized by Google

homme de confiance. Cet envoyé de l'Électeur de Cologne trouva M. de Schœnborn peu disposé à entrer « par accession » dans l'alliance faite par Louis XIV avec la Suède, ni même à se liguer avec d'autres Électeurs pour se garantir de l'invasion de ses États.

Et cependant, le 24 octobre, 30 maîtres de l'armée confédérée s'étaient présentés devant Castel, ville située sur la rive droite du Rhin à la tête du pont de Mayence, et en avaient voulu forcer les portes pour y loger.

On pouvait présumer que ce fait aurait excité la colère de l'archevêque de Mayence et lui aurait fait prendre des mesures de défense. Il n'en fut rien, tant M. de Brandebourg et M. de Lorraine l'avaient accablé « de leurs honnêtetés et excès de civilité ».

A Mayence, M. de Vaubrun eut une entrevue avec Charles IV qui lui parla de Nancy où il avait commandé, l'assura de l'amitié qu'il avait toujours eue pour son père et l'entretint du mauvais état de ses affaires et des conditions mises par le roi de France à la conclusion d'une paix générale, en lui demandant s'il avait l'ordre d'y travailler. Charles IV recommanda à M. de Vaubrun de se fier à l'archevêque de Mayence. Sa familiarité était grande. Il le prit par le bras et insista tellement, que le général français fut contraint d'acquiescer à ce que lui demandait son interlocuteur et à lui donner de l'eau bénite de cour.

Charles IV voulait que Vaubrun signât immédiatement les clauses d'un traité de paix. Vaubrun lui répondit qu'il aurait fallu y penser plus tôt, pendant que M. de Brandebourg et Montecuculi se trouvaient à Francfort en conférence avec l'Électeur de Mayence.

Digitized by Google

M. de Lorraine s'offrit à les faire venir de suite[1].

Sa proposition n'eut aucune suite.

Le baron de Schœnborn, neveu de l'archevêque de Mayence, était venu trouver Louis XIV au commencement de l'année 1672. Il était chargé de l'assurer de l'amitié de son oncle et de son attachement à ses intérêts, et de lui témoigner son désir de faire tout ce qu'il pourrait pour empêcher l'empereur de prendre la défense de la Hollande, mais il conseilla au roi de spécifier d'une façon claire l'attitude qu'il comptait prendre vis-à-vis de l'Empire au cours de la guerre qu'il s'apprêtait à déclarer aux Provinces-Unies. Le 5 novembre 1672, le baron de Schœnborn retourna en France.

M. de Vaubrun avait, avant le départ du baron de Schœnborn, mis en œuvre tous ses talents diplomatiques et usé de ses meilleurs arguments pour préparer une solution définitive et rendre le voyage du baron de Schœnborn efficace. Il l'avait engagé à donner à Louis XIV l'assurance que son oncle était prêt à entrer dans l'alliance rêvée par le monarque avec quelques Électeurs d'Allemagne pour la sécurité de l'Empire et de leurs États, à condition que cette alliance n'exclût pas leur médiation en faveur de la paix.

Le baron de Schœnborn, sans rejeter d'une façon absolue les avis et les conseils du marquis de Vaubrun, exposa aux ministres de Louis XIV l'intention conçue par son oncle, en face du trouble qui agitait l'Empire et du

1. Vaubrun à Pomponne, à Wurtzbourg, ce 17 octobre 1672. *Passim*, f° 10. Du même au même, à Aschaffenbourg, ce 19 octobre 1672. *Passim*, f° 77. Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 24 octobre 1672. *Passim*, f° 97.

Digitized by Google

péril dont le choc des armées belligérantes le menaçait, de former un parti de princes qui s'offriraient comme médiateurs entre la France et ses ennemis. Se proposant d'en être le chef, il n'y admettrait, de concert avec Sa Majesté, que les princes qui ne lui seraient pas suspects et il concerterait avec elle les conditions qui lui agréeraient.

M. de Schœnborn se flattait de l'efficacité d'une telle offre.

Si la constitution de ce tiers parti, si cette ligue des princes amis de la France, était acceptée par l'empereur et les États, elle devait engager dans une neutralité nécessaire tous les princes qui lui donneraient leur adhésion, car leur qualité de médiateurs les empêcherait de prendre parti dans la querelle présente. Si cette ligue, au contraire, n'était pas agréée par l'empereur, les princes qui en étaient partisans, s'irriteraient de ce refus et leur attachement pour notre pays ne pourrait que s'accroître, en les éloignant de l'empereur. Il serait alors plus facile de leur persuader que le but de Léopold, en prenant les armes pour la Hollande et en défendant une cause étrangère aux intérêts de l'Allemagne, était d'augmenter sa puissance, de récupérer le pouvoir qu'avaient ses ancêtres sur l'Empire et de déchirer cette capitulation à laquelle, lors de son couronnement, les Électeurs, sous la pression de la France, l'avaient enchaîné.

Dans les deux cas, Louis XIV devait trouver son avantage : ou il aurait des médiateurs à sa dévotion, ou il serait l'inspirateur d'un parti de princes mécontents et irrités contre le chef de l'empire.

D'une manière ou d'une autre, le roi entraînerait

Digitized by Google

la plupart des princes allemands dans une neutralité absolue.

Cette proposition faite par le baron de Schœnborn parut fort avantageuse aux ministres de Louis XIV, qui ne doutaient point des bonnes dispositions de l'archevêque de Mayence, mais, en présence des événements, du choc probable des armées belligérantes, du projet avoué des Confédérés de se porter vers le Rhin, ils n'y répondirent que d'une façon équivoque.

Ils remercièrent l'archevêque de ses marques d'affection envers le roi, acceptèrent son offre de médiation entre la France, l'empereur et le marquis de Brandebourg, mais ils repoussèrent sa médiation entre notre pays et les États généraux, car on ne pouvait accueillir des princes allemands comme médiateurs entre la France et la Hollande que lorsque l'Empire serait en paix avec nous, grâce à leur médiation.

Mais, afin que les Électeurs favorables à la France ne pussent attribuer ce refus d'une médiation générale à son désir de pouvoir réduire plus facilement la Hollande en la privant des seuls alliés qui s'intéressassent à elle, Louis XIV offrit une suspension d'armes jusqu'à la fin du mois de mai 1673.

Durant cette accalmie, le roi de Suède, déjà accepté comme médiateur par les deux partis, pourrait s'entremettre au sujet d'une paix désirable et nécessaire au repos de l'Europe.

La réponse de Louis XIV aux propositions de l'archevêque de Mayence lui fut remise par écrit, dans les derniers jours de l'année 1672.

Mais la façon dont il l'accueillit était à prévoir, car,

Digitized by Google

malgré les instances du marquis de Vaubrun, il persistait à vouloir s'entremettre dans les affaires de Hollande et il avait chargé son neveu, lors de son départ pour Paris, de déclarer aux ministres français que, si l'on n'accédait pas à ses désirs, il cesserait toutes négociations avec eux.

Ce fut inutilement que Vaubrun et Pomponne essayèrent de persuader à l'oncle et au neveu que les intérêts de la Hollande ne devaient point mettre l'Allemagne en feu[1], que le dessein de Louis XIV, fidèle observateur du traité de Munster, ne voulait rien retenir de ce qu'il avait conquis sur les États généraux, dans l'Empire, et qu'aussitôt après la paix, il remettrait à l'Électeur de Brandebourg les places qui lui appartenaient dans le duché de Clèves.

La réponse de Louis XIV à l'archevêque de Mayence ne le satisfit point.

Du reste, sa conduite présente prouvait bien que ce prélat, d'un caractère faible, était homme à laisser dévaster ses États, sans empêcher cette dévastation par une

1. « Vous verrez, Monsieur, écrivait le marquis de Vaubrun au marquis de Pomponne, de Mayence, le 31 octobre 1672, par tout ce que je me suis donné l'honneur de mander à Sa Majesté que M. l'Électeur ne veut point se laisser persuader qu'il soit possible de faire la distinction des deux médiations, et qu'il envoie Monsieur son nepveu pour en représenter les raisons, disant que, s'il n'en peut venir à bout, il abandonnera toutes choses. Il ne se laisse point toucher de ce qu'on lui dit que les intérêts de la Hollande ne doivent point mettre l'Allemagne en combustion et que les princes de l'Empire, qui peuvent y avoir des intérest meslés, n'auroient nul sujet de se plaindre, quand une médiation de l'Empire s'y intéresse assez pour examiner leurs griefs et leur prouver la satisfaction qui seroit trouvée raisonnable. » (Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 31 octobre. *Aff. étr., Allemagne*, t. 274, f° 117.)

Vaubrun nous apprend que le neveu de l'archevêque de Mayence était passé par l'armée, c'est-à-dire qu'il avait été trouver Turenne, avant ou après son voyage à Paris.

Digitized by Google

médiation efficace et énergique et son entrée dans une ligue défensive contre les visées de l'empereur.

Cette incurie était si peu en rapport avec son caractère épiscopal et le patriotisme dont il avait toujours fait montre, qu'il était à supposer qu'elle provenait de ses mauvaises intentions envers la France ou de l'espoir qu'une entente commune de tous les États de l'Empire aurait pour conséquence la conclusion d'une paix générale où la Hollande et la Lorraine, si cela se pouvait, seraient comprises[1].

Cependant, lors de l'arrivée à Mayence de M. Harem, résident de Suède à Francfort, qui était venu s'entretenir avec l'archevêque, sur sa demande, Vaubrun put supposer que M. de Schœnborn lui avait déclaré que son intention était de forcer l'Électeur de Brandebourg à évacuer ses États et à faire en sorte que l'armée impériale, lorsqu'elle prendrait ses quartiers d'hiver, ne les concentrât sur un même point et indemnisât les pays occupés[2].

En somme, si l'Électeur ne se montra pas ouvertement hostile à la France, s'il interdit aux Confédérés le passage du pont de Mayence, il ne prit pas les armes contre eux, les laissa maîtres du Rhin et tout faisait supposer que, mécontent du rejet de ses propositions de médiation générale par la cour de France, il se jetterait dans les bras de l'empereur et que, par crainte des suites désastreuses

1. *Passim.*

2. *Passim.* « Il est venu aujourd'hui ici (à Mayence) un nommé Hensius, qui est Hollandais. Il a vu M. d'Amerongue à l'armée. Il a vu M. l'Électeur, quoiqu'il dise qu'il n'a pas moins de mission et s'en va à Heidelberg d'où il redoit repasser ici dans cinq ou six jours. » (*Passim*)

Digitized by Google

pour l'Empire de l'ambition croissante de Louis XIV, il finirait par se montrer hostile à nos intérêts.

Mais sa mort, arrivée au commencement de 1673, mit fin au doute que la cour de France avait pu concevoir de son attitude équivoque. Il eut pour successeur Lothaire-Frédéric de Metternich et Burscheid, évêque de Spire, dès 1652, coadjuteur de Mayence en 1670, et évêque de Worms, qui devait mourir en 1675.

M. de Schœnborn, malgré ses promesses, n'avait pu décider les Confédérés à quitter les quartiers qu'ils occupaient depuis trois semaines.

C'était à Bergen, à une heure de Francfort, que les généraux avaient établi leur quartier général, à six lieues duquel ils avaient dispersé leurs troupes le long du Mein.

Au milieu du mois d'octobre, sur le refus persistant de l'archevêque de Mayence de leur livrer son pont, Montecuculi et Brandebourg rassemblèrent les 30 bateaux qu'ils avaient sur le Mein et, à la fin du mois, ils firent travailler à un pont de bateaux à Sindlingen, sur le Mein, à quatre lieues au-dessous de Francfort. Ce pont fut achevé le 31 octobre.

On croyait qu'ils passeraient le Mein dès le lendemain et que leur dessein était de s'étendre dans le landgraviat de Darmstadt, tout en gardant des quartiers sur le Mein et le Rhin, en y subsistant assez longtemps aux frais du pays et en tirant leur blé et leur avoine des magasins établis par eux à Francfort et en Franconie. Leur but évident était de fatiguer l'armée royale qui serait obligée de les observer et, aussitôt campés dans le landgraviat de Darmstadt, de faire construire assez de bateaux pour jeter un pont sur le Rhin du côté d'Oppenheim, mais,

Digitized by Google

pour cette opération, il leur fallait attendre que la saison fût plus avancée et que Turenne ne pût se porter en bon ordre contre eux et les déranger dans leurs tentatives.

Ils pourraient ainsi prendre des quartiers dans le Palatinat et ravager le pays de *Wildfang,* ou même, après avoir fait leur pont, y envoyer des partis qui obligeassent tous les habitants du Palatinat à fournir à leurs besoins.

Les Confédérés avaient dissimulé, tant qu'ils avaient pu, leurs projets et, depuis douze ou quinze jours, ils avaient envoyé des quartiers-maîtres au-dessus et au-dessous du Rhin, sur les deux rives, pour y visiter tous les lieux où ils pourraient le plus aisément jeter un pont et prendre leurs quartiers.

Ils prièrent M. de Mayence de trouver bon qu'ils pussent faire descendre jusqu'à Mayence, et l'un après l'autre, les bateaux qu'ils avaient accumulés sur le Mein et dont ils pourraient avoir besoin.

M. de Schœnborn, qui aurait bien désiré se débarrasser de ces hôtes importuns et les voir hors de ses États, déclara cependant à M. de Vaubrun qu'il ne pouvait leur interdire le passage du Rhin, le cours de ce fleuve appartenant à tous.

A plus d'une lieue au-dessous de Mayence, existent deux îles dont l'emplacement pouvait grandement faciliter la construction d'un pont sur le Rhin. Cet endroit, le Nieder-Walluf, a été souvent choisi par tous les hommes de guerre qui ont voulu passer le Rhin. Les Confédérés hésitaient entre ce lieu et Schierstein.

Ils rassemblèrent donc le plus de bateaux qu'ils purent et essayèrent d'en acheter partout. Ils en trouvèrent peu

Digitized by Google

sur le Rhin et eurent grand'peine à en trouver en nombre suffisant pour construire leur pont[1].

L'Électeur palatin[2] arrêta un de ces bateaux à Mannheim. Aussi le menacèrent-ils de ruiner ses États.

Tant que Turenne avait pu croire que l'intention des Confédérés était de se porter vers le nord, afin de forcer le passage du Rhin à Cologne ou au-dessous de cette ville, son devoir était de rester immobile, à Mülheim, non loin de la ville impériale, car il n'ignorait pas que l'intention du marquis de Brandebourg et de Montecuculi était de rejoindre le prince d'Orange qui avait rassemblé une armée de 20,000 hommes à Berg-op-Zoom. Il lui fallait donc s'interposer entre ce prince et ses alliés. Cela était préférable à une marche périlleuse sur le front ou sur les derrières de l'ennemi.

Louis XIV et Louvois n'avaient pas compris l'immobilité de Turenne et l'avaient pressé de s'avancer vers le Mein. Mais qu'aurait-il pu faire avec ses 20,000 hommes contre une armée bien supérieure à la sienne, double même depuis que Charles IV lui avait envoyé un renfort de 5,000 hommes ?

Les inquiétudes augmentèrent à Versailles, lorsqu'on apprit que les Confédérés, campés à Kostheim, se disposaient à passer le Mein et à se jeter en Alsace par Strasbourg. Pour prévenir cette invasion, Condé rassembla une armée à Metz, prêt à marcher au secours de la province menacée.

---

1. Vaubrun au prince de Condé, *passim*, fos 127 et 132.

2. Charles-Louis Ier, Électeur palatin, venait de marier sa fille Élisabeth-Charlotte à Monsieur, frère de Louis XIV.

Digitized by Google

Turenne fit observer que les Confédérés ne pouvaient faire que quelques démonstrations inutiles de ce côté, car nous possédions des places solides entre le Rhin et les Vosges et l'hiver était trop avancé pour qu'ils se risquassent à les assiéger.

Turenne quitta donc Mülheim et remonta les rives du Rhin jusqu'à Linz, près de l'embouchure de l'Ahr dans le Rhin. Son avant-garde s'avança jusqu'à la Lahn, autre affluent du Rhin.

Un parti français, composé de 40 à 50 maîtres, repoussa un parti de Confédérés commandés par le capitaine Arnem, près de cette rivière.

Il avait voulu empêcher nos éclaireurs de la traverser et avait été, disait-on, blessé à mort pendant l'engagement, mais M. de Vaubrun affirmait qu'on n'avait pas tiré un coup de fusil.

Le marquis de Brandebourg fit répandre le bruit que les Français avaient été les agresseurs et s'en réjouissait comme d'une provocation et une véritable déclaration de guerre.

En réalité, il n'y avait pas eu de combat, ni de sang répandu. Ce n'était qu'une simple rencontre. Lorsque les Confédérés s'étaient avancés en criant : Vive Brandebourg ! un seul coup de pistolet avait été tiré en l'air, les deux commandants s'étaient adressé la parole, mais le trompette du sieur Arnem fut pris d'une telle panique qu'il s'enfuit et vint faire un récit fantaisiste au camp des Confédérés où sa version fut accueillie avec joie [1].

1. Vaubrun au prince de Condé. *Aff. étr., Allemagne,* tome 264, f° 127. — Vaubrun au même, *passim,* f° 132.

Digitized by Google

Louis XIV, averti de cet incident, fit déclarer, dans des Mémoires présentés par M. de Gravel à la diète de Ratisbonne, que les soldats de Frédéric-Guillaume avaient tiré les premiers et que par conséquent Brandebourg était dans son tort en portant atteinte à l'état de paix qui, jusqu'alors, régnait officiellement entre la France et l'Empire.

Quoi qu'il en soit, les Confédérés se figurèrent que ce parti français, rencontré par eux dans ce pays montueux et boisé que traverse la Lahn et dans lequel Turenne n'avait pas cru devoir s'aventurer, était l'avant-garde de 10,000 cavaliers que le maréchal aurait envoyés à leur rencontre.

La tête des quartiers français se trouvait alors à Andernach[1]. Les Confédérés prirent le parti de concentrer leurs troupes pendant la nuit du mercredi au jeudi (2-3 novembre) et ils se mirent en bataille dans une petite plaine située près d'Höchst. Leurs généraux les passèrent en revue[2].

Après être passé par Erpel, Turenne se trouva le 1er novembre à Andernach. Il s'était fait suivre d'un pont volant et put passer d'une rive à l'autre. Le 6 novembre, le maréchal arriva à Neuwied, ville située dans un angle formé par le Rhin et la Moselle, au nord de Coblence.

L'intention évidente des Confédérés, en voulant traverser le Mein et ensuite le Rhin, était d'intimider les princes allemands auxquels ils imputaient des sympathies

1. *Passim.*
2. *Passim.*

Digitized by Google

pour la France. Leur but était également de se porter vers la Moselle, d'en remonter le cours et de pénétrer, par Metz, dans le duché de Lorraine, en ralliant le prince d'Orange près de Coblence.

Posté près du confluent de la Moselle avec le Rhin, Turenne, dont l'immobilité inquiétait cependant Louis XIV, faisait bonne garde. Il n'avait pas renoncé à traverser la Lahn, mais il voulait se tenir prêt à la repasser sur un pont volant, si les Confédérés atteignaient le Rhin, et se porter, par le Hundsrück, au secours de Condé.

L'échec éprouvé par le prince d'Orange sous les murs de Narden et de Woerden, défendu par Luxembourg, était de bonne augure pour nos armes. Les Confédérés avaient porté leur quartier général de Höchst à Hofheim, au pied des montagnes du Rheingau, et avaient établi la plupart de leurs quartiers le long du ruisseau de Wiesbade [1].

Ce poste les mettait à l'abri des attaques de Turenne, protégés qu'ils étaient par le Niederwald, montagne difficile à franchir.

Tout faisait supposer que c'était de là qu'ils avaient l'intention de s'approcher du Rhin et d'y jeter un pont, soit à Nieder-Walluf, au-dessous de Mayence, soit à Schierstein. Dans ce but, ils s'en approchèrent en se postant à Förshein, à trois lieues de Mayence (7 novembre) [1].

Condé avait reçu l'ordre de s'avancer jusqu'à Simmern, aussitôt que Turenne aurait placé son pont volant entre l'embouchure de la Lahn et de la Moselle et aussitôt

1. *Passim.* — Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 4 novembre 1672. *Aff. étr., passim.* f° 134.

Digitized by Google

qu'il aurait appris que les ennemis auraient construit un pont sur le Rhin. Louis XIV désirait que le maréchal fît passer de la cavalerie et de l'infanterie du côté de Condé sans que ces troupes s'éloignassent trop des rives du Rhin lorsque les ennemis l'auraient traversé. Mis à couvert par la Lahn, Turenne ne courait aucun risque, car il aurait toujours le temps nécessaire pour faire repasser le Rhin au secours qu'il aurait envoyé à Condé.

Si Turenne ne pouvait placer son pont volant à l'embouchure de la Lahn et de la Moselle, Louis XIV désirait qu'il le plaçât le plus près de Coblence qu'il lui serait possible et en avertit M. le Prince, pour que celui-ci s'avançât sur la Moselle aussi près qu'il le pourrait et se retranchât sur ses rives.

Mais Turenne ne devait se résoudre à ce parti qu'à la dernière extrémité. Louvois préférait qu'il se portât sur la Lahn.

Le maréchal prévint son désir : le 6 novembre, après une marche de cinq heures avec ses troupes, il s'avança avec quelques-unes de son avant-garde jusqu'à Nassau, ville située sur la Lahn. Là, il se rencontra avec un parti brandebourgeois.

Le comte de Dohna, major du régiment des gardes de M. de Brandebourg, fut tué dans l'engagement qui eut lieu près de Nassau. Mais Turenne, vu la difficulté des chemins, n'avait pu emmener son bagage. Il se contenta d'arrêter là sa marche et se campa à deux ou trois lieues de Nassau, où un pont traversait la Lahn (7 novembre).

Comme les Allemands, campés à Flörsheim, cherchaient à acheter des bateaux pour jeter un pont sur le Rhin,

Digitized by Google

Louvois recommandait à Turenne de ne point en laisser remonter au-dessus du poste qu'il occuperait, et de ne point en laisser descendre de Brisach et de Philippsbourg.

En somme, à la cour de France, on avait déploré la longue immobilité de Turenne à Mülheim et sur les bords du Rhin et on l'accusait d'être la cause de la marche en avant des Confédérés.

On venait d'apprendre, à Versailles, que l'empereur avait ratifié le traité de La Haye, et que le prince d'Orange s'avançait avec toute sa cavalerie du côté du Brabant et traversait le territoire espagnol pour envahir le pays de Liège. Mais il ne possédait aucune infanterie et, si le maréchal de Duras arrivait à temps avec les troupes venant d'Utrecht et du Betaw, il pourrait se repentir de son audace.

Entre temps, l'Électeur de Brandebourg, de son camp de Russelsheim, se plaignit à Turenne des deux attaques consécutives faites par nos soldats contre les siens qu'il avait envoyés reconnaître quelques passages, *loin des frontières de France*. Il s'étonnait de cette contradiction flagrante avec les assurances pacifiques de Louis XIV proclamant bien haut qu'il ne voulait pas troubler le repos de l'Empire (8 novembre).

Grande alarme à Mayence. L'archevêque, qui avait montré peu d'émotion en voyant son pays envahi par les Confédérés, se révolta lorsqu'il apprit, le 4 novembre au soir, qu'ils voulaient se rendre maîtres du pont de Mayence. Il donna immédiatement l'ordre de défaire ce pont et de s'opposer à toute tentative de la part des Confédérés. C'est en vain que M. de Vaubrun le supplia, pour couper court à toute violence, de faire brûler le pont

Digitized by Google

menacé, lui en promettant le paiement. Il refusa, malgré la sagesse de ce conseil. Il refusa également d'informer de ce qui se passait Turenne et Condé, mais l'agent français le suppléa dans ce soin (5 novembre).

Vaubrun avertit également Louis XIV et Pomponne des événements graves qui se préparaient[1].

Ce n'était qu'une fausse alerte. Brandebourg envoya M. Blumenthal rassurer l'Électeur de Mayence et Montecuculli écrivit au résident impérial à Mayence que le projet prêté aux Confédérés était faux. Quinze ou vingt bateaux furent distraits par les soins de l'archevêque, du pont de Mayence. Les Confédérés pouvaient s'en emparer facilement pour construire un autre pont, un peu plus bas, sur le Rhin.

Les précautions prises par M. de Schœnborn, qui rachetait enfin par son énergie sa pusillanimité passée, confinant à la duplicité, firent renoncer les Confédérés à leur projet et ils quittèrent Hofheim pour aller se camper à Ulerseim, sur le Mein, à trois heures de Mayence, où ils jetèrent un pont. Dès qu'il fut achevé, ils firent défiler aussitôt sur ce pont les dragons et cinq à six escadrons. L'infanterie impériale suivit et les bagages fermèrent la marche. Le 8 novembre, l'armée impériale était sur l'autre rive. Les Confédérés établirent leur quartier général à Russelsheim, ville appartenant au landgrave de Darmstadt et munie d'un fort sur le Mein. Leurs troupes se campèrent aux environs.

On croyait que leur dessein était de se poster le long

1. Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 4 nov. 1672. — Vaubrun au Roi. — Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 5 novembre 1672. (*Passim*, f^os^ 134, 141, 143.)

Digitized by Google

du Mein, ayant Russelsheim à leur gauche et Gustavenbourg à leur droite.

Gustavenbourg était une place forte sise dans l'angle que forme le Rhin avec le Mein. Ses six bastions étaient assez délabrés, mais les fossés étaient en assez bon état ; le dedans de la place était « labouré » et le terre-plein des bastions presque en son entier. De l'avis de M. de Mayence, on n'y pouvait demeurer quand les eaux étaient hautes et encore moins quand le Rhin et le Mein étaient gelés. Lorsque le Mein dégelait plus tôt que le Rhin, toute la place était inondée. On n'y pouvait tenir.

Les commissaires impériaux et brandebourgeois achetèrent à Mayence vingt-trois bateaux de la longueur de ceux qui composaient le pont de Mayence, mais moins larges, et pour près de 1,000 écus de bois. Tout cela faisait croire que les Confédérés avaient l'intention de jeter un pont sur le Rhin, près d'Oppenheim, à quatre heures de Mayence. Oppenheim appartenait à M. de Schœnborn. La ville ne valait rien comme défense, mais le château pouvait contenir 300 hommes de garnison, quoique de médiocre importance.

Les Confédérés auraient pu également construire leur pont à Gernsheim.

Cette ville appartenait aussi à l'archevêque de Mayence. Il avait mis quelques soldats dans le château.

Vaubrun estimait que les positions choisies par l'ennemi étaient solides et que, s'ils savaient se ravitailler, ils pouvaient rendre la besogne difficile à ceux qui les y attaqueraient.

Charles IV de Lorraine, depuis que l'armée confédérée avait levé son camp de Pergen, ne l'avait pas quittée.

Digitized by Google

Trois de ses régiments, venant de Franche-Comté, devaient l'y rejoindre.

Le général-major Croneberg, au service du Grand-Électeur, fut détaché du gros de l'armée confédérée pour se porter vers la Lahn avec 2,000 cavaliers le jour que Montecuculi et Brandebourg s'acheminèrent vers le Mein.

On ne peut dépeindre le désordre commis par ces troupes allemandes qui brûlaient et pillaient les villages, même ceux où ils avaient mis des sauvegardes. Ils ne respectèrent pas même les propriétés particulières de l'Électeur de Mayence et insultèrent ses chanoines jusque dans leurs demeures.

Aussi M. de Mayence en exprima tout son mécontentement[1].

On pouvait donc tout espérer de ce prélat que les excès commis par les alliés ramenaient brutalement à l'alliance française.

On avait également lieu d'avoir confiance en la mission de son neveu à Versailles.

Le mécontentement dont M. de Mayence faisait étalage ne l'empêchait pas de nouer commerce avec l'Électeur de Brandebourg et ses ministres. Brandebourg lui-même vint à Mayence, rendre visite à l'Électeur « incognito ».

Les deux Électeurs passèrent une demi-heure ensemble. M. d'Amerongue, envoyé de Hollande, assista à leur entrevue; puis ils sortirent en carrosse pour aller visiter les fortifications de la ville. Le soir, M. de Blumen-

1. Vaubrun au Roi, à Mayence, ce 7 nov. 1672. *Passim*, f° 146.

Digitized by Google

thal revint à Mayence et eut avec l'archevêque une audience qui dura plus d'une heure.

Toutes ces entrevues avaient pour résultat fâcheux que toute l'Allemagne allait être convaincue que M. de Schœnborn ne désapprouvait pas la conduite des Confédérés. Ne comptait-il pas, tout en continuant à se targuer de son désir de médiation, sur les subsides bien aléatoires de la Hollande ?

Brandebourg envoya son commissaire général à Mayence s'entendre avec des brasseurs pour des fournitures de bière destinées à son armée et s'entendre avec d'autres marchands pour l'achat de l'avoine nécessaire à sa cavalerie. Cette bière et cette avoine devaient être envoyées à Coblence.

Toutes ces allées et venues de Brandebourg, de Blumenthal et du comte de Hollac n'avaient réellement pour but que l'achat de ce qui était nécessaire aux Confédérés pour la jetée d'un pont de bateaux entre Mayence et Oppenheim, à Weissenau, où se trouvent des îles sur le Rhin qui en auraient facilité la construction.

A la date du 9 novembre, on ne savait pas encore si les Confédérés conserveraient leur pont du Mein, qu'ils protégeaient en construisant une redoute du côté de Mayence. Ils avaient traversé ce pont la veille (8 novembre).

Vaubrun, afin de les contrecarrer dans leur projet de jeter un pont sur le Rhin, fit acheter ou louer par M. Sadoc, un des fournisseurs de l'armée française, presque tous les bateaux appartenant aux marchands de Mayence.

Aussi les Confédérés n'en trouvèrent que deux ou trois de disponibles, mais les vingt-trois qu'ils avaient pu re-

Digitized by Google

cruter venaient de Franconie. C'étaient les meilleurs de ceux qu'on pouvait utiliser sur le Rhin. Il leur en devait arriver également du Haut et du Bas-Rhin où ils avaient trouvé à en acheter.

« Il n'y a d'artifices qu'ils n'emploient pour persuader M. l'Électeur de Mayence du bon état de leurs affaires, écrivait, le 9 novembre, M. de Vaubrun à Louis XIV ; un jour ils font venir le courrier qu'ils disent avoir porté la nouvelle que l'Espagne va se déclarer, et hier, c'était M. de Bednon qui était revenu de Bréda assurer que le prince d'Orange venait avec un corps de 10,000 chevaux à Maëstricht à dessein de se joindre avec ses troupes[1]. »

Vaubrun ne croyait pas à la possibilité de la jonction des Confédérés avec Guillaume d'Orange, puisqu'ils se heurteraient forcément, en essayant de faire cette jonction, à l'armée commandée par Turenne et à celle de Condé, dont l'avant-garde devait, sous peu, être bien près d'eux.

M. de Mayence a déjà donné audience, le matin du 9 novembre, à M. d'Amerongue, envoyé de Hollande.

Cet ambassadeur extraordinaire des Provinces-Unies venait demander à l'archevêque sa médiation, avec l'assentiment de l'empereur, de l'Électeur de Brandebourg et de l'Espagne.

Pendant que les Confédérés s'apprêtaient à jeter leur pont sur le Rhin, à Nierstein, au-dessous d'Oppenheim, croyait-on, l'Électeur de Mayence faisait reconstruire le sien[2].

---

1. Vaubrun au Roy, à Mayence, ce 9 novembre 1672, à six heures du soir. *Aff. étr., Allemagne,* tome 264, f° 152.

2. Vaubrun à Pomponne, ce 10 novembre 1672, à 5 heures du soir. *Passim,* f° 158.

Digitized by Google

Le 10 novembre, Charles IV vint coucher à Mayence.

Le 8, Turenne se trouvait à deux heures en deçà de Nassau et ses troupes étaient campées dans les villages qui bordent la Lahn, depuis Lahnstein jusqu'un peu plus loin que Nassau.

Pourquoi avait-il si longtemps séjourné à Mülheim, pendant que les Confédérés étaient campés à Bergen, près de Francfort? C'est que Bergen était trop loin d'Andernach où Turenne aurait pu trouver des farines, mais n'aurait eu aucuns bateaux pour les transporter; c'était aussi l'impossibilité où il se trouvait de passer la Lahn avec des bagages, à moins de se diriger vers Limbourg par le *haut chemin*, ce qui l'éloignait tellement du Rhin, qu'il n'en aurait pu tirer aucune subsistance.

Il lui aurait fallu douze heures de marche dans un pays sans ressources et il aurait risqué de se heurter à un ennemi qui se ravitaillait à Francfort et qui était à proximité du Mein.

Cependant, en s'immobilisant si longtemps à Mülheim, Turenne avait laissé les Confédérés consommer leurs vivres et se faire refuser les ponts de Coblence et de Mayence.

Maintenant, le voilà posté sur la Lahn et ils n'osent l'attaquer et passent le Mein après avoir mangé leurs fourrages.

Après avoir laissé des troupes sur la Lahn, Turenne se rapprocha du Rhin et se campa à Neuwied, au-dessus d'Andernach, où il trouva, en arrivant, son pont volant (6 novembre). Il envoya M. de Rumigny à Mayence et quelques troupes à Oppenheim.

Turenne ne croyait pas que les Confédérés passassent

Digitized by Google

le Rhin dans une saison aussi avancée et menaçassent la Lorraine[1] (10 novembre).

Mais pour pouvoir faire repasser ses troupes au besoin en deçà du Rhin, il s'apprêta à jeter un pont sur ce fleuve à Andernach, « à l'opposite de la ville ».

Il écrivit à Vaubrun pour qu'il lui envoyât des bateaux.

Entre temps, le 13 novembre, les Confédérés commencèrent à jeter un pont sur le Rhin, vis-à-vis de Weissenau, à une demi-heure au-dessus de Mayence. Une île émerge, en cet endroit, du Rhin. En face, une montagne où un carrosse peut passer.

Au bout de cinquante pas, on trouve une vaste plaine qui s'étend du côté de Creutznach et que traversent la Seltz et la Wie.

En construisant leur pont à Weissenau, les Confédérés se mettaient sous la protection du fort de Gustavenbourg dont le terre-plein aboutissait à ce pont. Se serviraient-ils de leur pont du Mein pour construire leur nouveau pont ou attendraient-ils, pour démolir leur pont du Mein, que leur arrivât un corps de 4,000 ou 5,000 hommes de pied qu'ils attendaient de la Hesse? C'est ce qu'on ignorait.

Du haut de la citadelle de Mayence, Vaubrun pouvait très bien se rendre compte de la construction du pont de Weissenau qu'il supposait devoir être terminé dans cinq ou six jours.

Montecuculi, le 12 novembre, vint se rendre compte

---

1. Le marquis de Louvois au grand Condé. Versailles, 11 novembre 1672. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* par le comte de Grimoard, t. II, p. 107.

Digitized by Google

lui-même du pays et gravit les côtes qui sont en face de Weissenau, sur la rive droite du Rhin.

Brandebourg se promenait d'un autre côté avec M. de Lorraine qui « opine à tout et veut être de tout ».

Neuf bateaux venaient d'être posés, mais il n'y avait pas plus de 20 à 30 ouvriers d'occupés. Le vent était violent et le froid très vif.

Bientôt, les chefs de l'armée confédérée activèrent la pose de leur pont sur le Rhin. Le nombre des ouvriers augmenta et on se servit des bateaux du pont du Mein, décidément défait. M. de Vaubrun envoya 12 bateaux à M. de Turenne pour son pont d'Andernach (13 novembre). Le fort projeté par les Confédérés à la tête de leur pont de Weissenau n'était pas encore commencé[1].

Louvois ne présumait pas que les Allemands songeassent à faire passer 5,000 chevaux dans des bateaux, pour rallier le prince d'Orange ou les Espagnols, ni que ceux-ci prissent part à cette jonction.

M. de Villars, notre ambassadeur en Espagne, venait de faire savoir à Louis XIV que l'avis du comte de Peñaranda avait prévalu dans le conseil d'Espagne, que la résolution était prise d'assister les Hollandais et les Allemands en leur fournissant des subsides en argent, mais d'éviter la guerre dans les États du roi d'Espagne[2].

Louis XIV ne croyait pas pouvoir obtenir de l'Électeur Palatin la livraison de ses places fortes. Cependant il était prêt à faire son possible pour cela et avait envoyé dans

1. Vaubrun au Roi, ce 13 novembre 1672. *Aff. étr., passim,* f° 161.

2. Le marquis de Louvois au grand Condé, à Versailles, 11 novembre 1672. *Lettres et mémoires de M. de Turenne,* tome II, p. 106 et suiv.

Digitized by Google

ce sens ses instructions à M. de Dangeau, notre agent auprès du Palatin.

Louvois ne croyait pas qu'il fût utile que Condé s'avançât jusqu'à Mannheim et Heidelberg. Il lui faudrait pour cela 4,000 à 5,000 chevaux, ce qui affaiblirait d'autant la cavalerie de Turenne que les Confédérés, en repassant le Mein, pourraient, dans ce cas, attaquer.

Condé ne pouvait faire mieux que d'envoyer les gardes françaises du côté de Bacharach ou de Simmern pour les incorporer dans l'armée que M. de Turenne destinait à couvrir le Hundsrück, et laisser le reste de l'infanterie à Metz, d'où l'on pourrait l'envoyer à Toul.

Condé devait s'avancer avec sa cavalerie composée de 1,500 chevaux et des dragons que Turenne devait lui envoyer du côté d'Oppenheim pour empêcher les Allemands de se saisir de quelques postes en deçà du Rhin, après avoir jeté un pont sur ce fleuve (ce qu'ils faisaient). Il devait ensuite immédiatement se retirer à Kreuznach, où toute l'armée de Turenne se concentrerait, si le gros de l'armée allemande traversait le Rhin[1].

Pendant que les Confédérés jetaient leur pont sur le Rhin, à Weissenau, Turenne se trouvait encore à Neuwied (14 novembre).

Il lui avait été impossible de se conformer aux désirs exprimés par Louis XIV, c'est-à-dire de mettre son pont volant au confluent de la Moselle avec le Rhin, la Lahn étant impraticable, et le pays qui l'avoisine semé de rochers et couvert de montagnes. On ne pouvait le traverser qu'un à un. L'archevêque de Trèves n'aurait pas

1. *Passim.*

Digitized by Google

consenti à démolir son pont de Coblence pour laisser passer celui de Turenne et lui aurait refusé des vivres pour ne pas se compromettre aux yeux des Confédérés[1].

En ce moment, le marquis de Vaubrun demandait à Pomponne qu'il voulût bien le décharger de la mission ingrate qu'il lui avait confiée à Mayence; il sollicitait son retour à l'armée, alléguant que sous peu, « les armées se mettant en état, il est vraisemblable qu'il s'y passera quelque grande action[2] ».

Les tergiversations et la conduite plus que suspecte de l'archevêque de Mayence lui faisaient prendre en dégoût son rôle de diplomate, dont il s'acquittait cependant avec le plus grand zèle, passant une partie de ses journées et de ses nuits à correspondre avec Louis XIV et Pomponne, Turenne et Condé.

Il se croyait plus propre au métier des armes « qu'il avait fait toute sa vie ». Il avait également prié Louvois d'intervenir auprès du roi, afin que, si la mission du neveu de l'Électeur de Mayence à Versailles avait un heureux résultat et au cas que la présence de l'abbé de Gravel suffît à Mayence, on lui rendît son grade de lieutenant-général dans l'armée du prince de Condé (17 novembre).

En même temps, Vaubrun suppliait ce prince d'accourir au plus vite du côté de Mayence, afin de ramener à la cause française l'archevêque, si ébranlé par les intrigues

---

1. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, de Neuwied, 14 novembre 1672. *Lettres et mémoires de M. de Turenne*, t. II, p. 109 et suiv.

2. Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 16 novembre 1672. *Aff. étr., Allemagne, passim*, f° 165.

Digitized by Google

des ennemis de la France qu'on ne pouvait dire s'il était leur complice ou leur jouet.

La présence de Condé sur les rives du Rhin aurait été bien opportune avant l'achèvement du pont du Rhin, à la construction duquel les Allemands éprouvaient de sérieuses difficultés.

En abordant l'île située en face de Weissenau, ils avaient trouvé peu d'eau et leurs ancres ne mordaient pas facilement dans le sable qui formait le lit du Rhin.

Ils amenèrent, dès le 16 novembre, les bateaux de leur pont du Mein, deux par deux, « en laissant les traverses de poutres et de planches ».

Aux endroits où l'eau était peu profonde, ils plantèrent des chevalets. Il fallait se hâter, car M. de Bebnon, ancien colonel au service de Charles IV, que les Hollandais avaient envoyé aux Confédérés, les pressait, au nom du prince d'Orange, de se hâter à passer le Rhin, « leur laissant entendre que les Hollandais ne peuvent continuer les subsides qu'à ces conditions[1] ». M. de Bebnon ne devait quitter Mayence que lorsque les Confédérés se seraient décidés à franchir le Rhin. L'Électeur continuait à bien accueillir dans son palais archiépiscopal Montecuculi, avec lequel il prenait ses repas. M. d'Espance et le prince Charles de Lorraine, le coadjuteur de Mayence, étaient également les hôtes de M. de Schœnborn[2].

Condé, dont Vaubrun désirait avec tant d'ardeur l'arrivée sous Mayence, se trouvait, le 14 novembre, à

1. Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 16 novembre 1672. *Passim*, f° 169.

2. *Passim*.

Digitized by Google

Créhange, près de Faulquemont. Turenne venait de lui envoyer le baron de la Rivière pour l'informer qu'il s'apprêtait à jeter son pont sur le Rhin à Andernach. Sur ce pont devaient passer quelques troupes destinées à rallier Condé.

Si l'ennemi traversait le Rhin à Weissenau, Turenne en ferait autant à Andernach. En contradiction avec Louvois, il recommandait à M. le Prince de ne pas dépasser Sierck et d'y construire un pont de bateaux.

Mais Condé brûlait d'avoir des renseignements précis sur les mouvements des Confédérés. Il se dirigea vers Créhange le 14 novembre. Le 15, il se trouva à Sarrebruck, après avoir détaché M. de Coulanges avec 400 chevaux et 200 dragons du côté de Frankenthal, où M. de Dangeau devait le renseigner sur les mouvements de l'ennemi.

A Kreuznach, il avait fait poster 100 cavaliers. Il avait chargé Coulanges de voir s'il pouvait brûler les bateaux qui étaient sur le Rhin et de se saisir d'Oppenheim, en cas que M. de Dangeau, notre agent à Heidelberg, lui eût dit qu'il pouvait le faire sans blesser l'Électeur palatin et si ce poste était tenable.

Croisilles des Gardes commandait les dragons, qu'on avait choisis dans l'infanterie et qu'on avait montés sur des chevaux de paysans « assez bons ».

Si le pont de Weissenau n'eût pas été sur le point d'être terminé, si Montecuculi ne l'eût pas protégé de redoutes construites en toute hâte et remis en état le fort de Gustavenbourg, Condé se serait avancé pour empêcher les Confédérés d'achever leur œuvre.

Il avait chargé Coulanges et Dangeau de s'informer si

Digitized by Google

les ennemis n'avaient point de bac sur le Rhin et n'avaient pas déjà fait traverser le fleuve à un corps plus grand que le sien.

Condé avait envoyé son infanterie à Sierck, avec l'intention, aussitôt qu'il recevrait des instructions de Turenne, conformes aux ordres du roi, de marcher vers Kreuznach, pour joindre les troupes de son collègue.

Turenne s'était réservé de donner ses ordres aux troupes qu'il faisait passer sur la rive gauche du Rhin, en s'arrogeant le droit de les envoyer à Condé lorsqu'il le jugerait à propos.

Aussi l'embarras de M. le Prince était grand, car en s'avançant entre Trèves et Coblence avec le peu de troupes qu'il avait à sa disposition et la défense donnée par Turenne aux troupes de secours de se soustraire à son autorité, il aurait été dans une méchante posture, si les Confédérés l'attaquaient.

Aussi Condé se résolut-il, à la date du 14 novembre, à attendre à Sarrebruck ou à Deux-Ponts les ordres de Louvois et les avis de Turenne, en laissant son bagage, son infanterie et son pont à Sierck.

Il se proposait de conformer sa conduite ultérieure aux avis qu'il recevrait de M. de Coulanges, de M. de Dangeau, de M. de Vaubrun, et surtout aux ordres du roi.

En attendant, si les Confédérés ne se hâtaient pas de terminer leur pont de Weissenau, il garderait son poste, entre Sarrebruck et Deux-Ponts.

S'il apprenait, au contraire, que les Confédérés fussent sur le point d'achever leur œuvre, il se proposait de retourner à Sierck, où, de son côté, il jetterait son pont

Digitized by Google

volant, en attendant qu'il reçût les renforts que Turenne lui avait promis [1].

Ce dernier, toujours campé à Neuwied, se refusait, malgré les ordres réitérés de Louvois, de jeter son pont volant au-dessus de l'embouchure de la Lahn. Il envoya, le 13 novembre, le comte de Roy et le régiment de dragons, sous le commandement du comte de Choiseul, du côté de Trèves. Ils devaient laisser la Moselle à leur gauche et se poster à 8 heures de Sierck, pour y recevoir les instructions de Condé.

Turenne était décidé, si les ennemis s'avançaient du côté de M. le Prince, d'envoyer toute son armée à son secours.

Il essayait de jeter un pont sur le Rhin à Andernach. Une partie s'était rompue, les ancres étant trop petites et les bateaux ne valant rien. Son pont volant était prêt; il venait de faire acheter des câbles.

Il avait envoyé un parti de 60 chevaux jusqu'à Maeseyck, afin que M. de Duras pût faire croire que toute son armée pouvait le rallier (14 novembre).

Enfin, Turenne trouva à acheter des ancres pour fixer son pont d'Andernach. Il estimait qu'il fallait couvrir la Lorraine et le pays de Liège. Son pont fut achevé le 17 novembre, mais il était à craindre que les glaces et le débordement du Rhin ne le rompissent. Le froid avait causé quelques ravages dans son infanterie. Ses soldats n'étaient pas assez couverts [2].

---

1. Le grand Condé au marquis de Louvois, 14 novembre 1672, à Créange (*sic*). *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* par le comte de Grimoard, t. II, p. 112 et suiv.

2. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois. Neuwied, 14 no-

Digitized by Google

Pendant que Louvois s'impatientait de la résistance de Turenne à exécuter ses ordres et de son refus à placer son pont volant au-dessus de l'embouchure de la Lahn avec le Rhin, ce qu'il ne pouvait faire, parce qu'il redoutait qu'après avoir achevé leur pont sur le Rhin, les Confédérés ne prissent les devants sur lui, l'obligeant à aller rejoindre Condé, et marchassent droit à Cologne, Vaubrun voulut se distinguer par un coup d'audace.

Les bateaux amenés par les Confédérés pour la construction de leur pont à Weissenau étant gardés par des sentinelles placées le long du pont, M. de Vaubrun n'avait pu songer à les faire brûler sans craindre d'exciter le mécontentement d'un homme aussi timoré que l'archevêque de Mayence, et, du reste, il ne pouvait trouver dans le pays aucunes gens à qui il pût se fier « pour toutes sortes de raisons ». Cependant, il trouva un gentilhomme de sa suite disposé à agir, mais cela lui était impossible s'il n'usait de ruses. Aussi se rendit-il à Philippsbourg. De cette ville, il avait le dessein de descendre le Rhin sur de petits bateaux, aidé dans sa tâche par des hommes dévoués, et d'essayer de brûler, jusqu'à Weissenau, tous les bateaux des Confédérés ou du moins ceux employés au pont auquel ils travaillaient (13 novembre)[1].

Mais, malheureusement, le Français dévoué qui s'était chargé d'une mission aussi périlleuse ne trouva pas à

---

vembre 1672. — Du même au même, 16 novembre 1672. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* p. 109 et 113.

1. Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 13 novembre 1672. *Aff. étr., passim,* f° 167.

Digitized by Google

Philippsbourg ce qui lui aurait été nécessaire pour réussir[1].

Le 19 novembre, le pont de Weissenau devait être terminé. Vaubrun ignorait encore les desseins de l'ennemi. Toute leur armée restait campée sur la rive droite, et on ne savait pas si les 2,000 chevaux qu'on disait être commandés traverseraient le pont construit.

La baisse des eaux du Rhin empêcha les Confédérés d'achever leur pont de Weissenau et ils se virent forcés de se servir de chevalets pour relier l'espace vide de bateaux à la rive opposée.

Ce qui ne les empêcha pas de faire passer, le 21 novembre, 3 ou 4 bataillons sur ce pont jusqu'à l'endroit terminé. Le reste du parcours se fit sur des pontons. Toute cette infanterie se posta le long de Weissenau « un peu au-dessus et à mi-côte ».

Ils firent travailler à deux petits retranchements, vis-à-vis du pont, et avaient l'intention de construire des forts sur une hauteur qui est à main droite, où ils pourraient se poster, ce qui faisait croire que leur dessein était d'y séjourner quelque temps. Ce poste était bon « à cause des hauteurs avantageuses qui s'y trouvent et que la situation de la citadelle de Mayence « qui s'advance à la campagne, rétrécirait le front de ceux qui voudraient marcher à eux en venant de Kreuznach ».

L'insouciance de l'archevêque de Mayence stupéfiait le marquis de Vaubrun : « Il voyait avec sa patience ordinaire qu'on construisait un pont à la vue de ses fenêtres, qu'on se poste quasi sous ses bastions et qu'on remue la

1. Du même au même, 16 novembre 1673. *Passim*, f° 169.

Digitized by Google

terre pour faire des retranchements sous la portée de son canon. »

M. de Vaubrun lui avait représenté plus d'une fois le préjudice que sa somnolence causait à sa réputation et combien elle mettait d'entraves à ses projets de conciliation; il lui faisait remarquer tous les inconvénients qu'il y avait pour lui d'avoir une armée si près de Mayence, dont l'état de défense imparfait permettait aux Confédérés de se rendre maîtres, dès leurs premiers mouvements de mauvaise humeur, ou lorsque les nécessités de la guerre les y forceraient. M. de Mayence se contentait de faire rompre les ponts des travailleurs qui aboutissaient, par plusieurs endroits, à la citadelle, et d'y faire mettre quelques palissades. Il se prévalait des précautions qu'il prenait pour ne laisser entrer aucun homme armé dans Mayence et faisait observer à Vaubrun qu'il faisait venir des gens du pays pour renforcer sa garnison. C'est ainsi qu'il croyait ne pouvoir être surpris. Mais cette confiance affectée par le prélat ne laissait pas de paraître suspecte chez un homme qui, quinze jours auparavant, était persuadé que les Confédérés s'apprêtaient à s'emparer de son pont et qui considérait leurs généraux capables des actes les plus audacieux, dès qu'il s'agirait de leurs intérêts.

Dans son affectation à conserver une stricte neutralité, usant de l'influence que lui donnait le poste important qu'il occupait dans l'Empire, et sous peine de faire éprouver aux Confédérés l'effet de son ressentiment, il aurait bien dû les déterminer à ne pas construire un pont si près de lui, et à ne pas laisser leur armée à sa porte, ce qui leur permettait de laisser entendre partout qu'il proté-

Digitized by Google

geait leur parti, « personne ne pouvant démesler si c'est à la bonne volonté pour leurs intérêts ou à la présence de leurs armées qu'ils doivent tous les secours qu'ils reçoivent de son pays, soit par les quartiers qu'ils y prennent, soit par le pain et autres subsistances qu'ils tirent de ses villes, soit par la seureté de leurs passages et de leurs postes qu'ils y trouvent[1] ».

Au lieu de prendre un parti énergique, M. de Schœnborn se contenta d'adresser de faibles reproches à Brandebourg et à ses alliés et de se plaindre à Vienne de leurs exactions. Ses plaintes restèrent sans écho et il ne pensa pas à en référer à la diète de Ratisbonne.

Aux reproches incessants que lui adressait Vaubrun, l'archevêque de Mayence n'opposait que de faibles arguments. Il invoquait son impuissance et lui répondait que chaque chose avait son temps. Sa conduite à double face, ambiguë et sans franchise, indiquait qu'il faisait intervenir ses intérêts particuliers dans ses moindres actes, qu'ils en étaient le mobile et qu'il persistait à désirer une médiation générale.

Les objurgations faites par les Hollandais à l'Électeur de Mayence n'étaient que l'effet de l'orgueil que leur inspirait, selon toute prévision, l'intervention de l'empereur et de Brandebourg dans leur querelle avec la France. Ne savaient-ils pas que les princes de l'Allemagne non ligués, qui avaient envoyé des agents à la cour de Mayence, après avoir espéré que Schœnborn leur ferait des ouvertures sur ce qui pouvait le mieux contribuer à

1. Vaubrun au Roi, à Mayence, ce 22 novembre 1672. *Aff. étr., Allemagne, passim,* f° 175.

Digitized by Google

la sûreté de l'Empire et à réprimer les desseins pervers des ennemis de la paix, n'en avaient pas reçu de réponses satisfaisantes ?

Que n'avait-il imité l'Électeur palatin, dont tout le monde approuvait la conduite sage et prudente ? Outre son antipathie manifeste contre ce prince, M. de Schœnborn était persuadé qu'une telle conduite était un danger pour un Électeur dont le pays était occupé par une armée considérable et pouvait en causer la ruine entière[1].

Une nouvelle sensationnelle arriva le 22 novembre à Mayence. Le marquis de Brandebourg avait envoyé des éclaireurs du côté de l'Alsace. Ils avaient chevauché jusqu'à cinq lieues de Strasbourg[2].

Condé, campé entre Sarrebruck et Deux-Ponts, avait été chargé de la garde de l'Alsace.

Il s'attendait plus que jamais à être attaqué par l'Orthenau, lorsqu'il apprit le passage du Mein par les Confédérés. Il ne doutait pas qu'ils se dirigeassent vers Strasbourg, et, comme il craignait que le Magistrat de cette ville ne leur accordât tout ce qu'ils lui demanderaient et ne leur livrât leur pont, il chargea M. de Lescouet, gouverneur de Brisach, de détruire le pont de Kehl, en lâchant sur le Rhin des bateaux pleins d'artifices, ce qui fut ponctuellement exécuté (14-15 novembre)[3].

---

1. *Passim.*

2. « Il n'y a que deux heures qu'il est venu ici à Cassel, qui est à la tête du pont du Rhin, trente maîtres de Brandebourg qui ont voulu forcer les portes pour y loger. » (Vaubrun à Pomponne, 24 octobre 1672. *Aff. étr., passim*, f° 97.

3. *Beschreibung von der Stadt Strassburg.* Jung, Colmar, 1873, p. 28.

Digitized by Google

M. de Lescouet fit preuve d'un grand courage. Il avait avec lui 300 ou 400 soldats français montés sur des barques dites « bernoises ». Ils traînaient derrière eux six brûlots et étaient accompagnés de quelques charpentiers.

Arrivés au pont de Kehl, ils l'escaladèrent, enduisirent ses arches de poix et de soufre, puis y mirent le feu[1].

L'ammeister-régent, après avoir reconnu qu'il s'agissait de tout autre chose que d'un incendie à Kehl, donna l'alarme et fit partir en toute hâte le major Wolf avec 50 hommes. Par un hasard très heureux, ces hommes ne tirèrent ni sur les barques, ni sur ceux qui les montaient.

Notre représentant à Strasbourg, Freschmann, allégua comme excuse qu'il fallait à tout prix barrer la route aux troupes de l'empereur ainsi qu'à celles de l'Électeur de Brandebourg, qui voulait se venger de l'alliance contractée par l'évêque de Strasbourg avec la France.

Le Sénat de Strasbourg envoya ses doléances à la diète de Ratisbonne, à l'empereur, aux Électeurs de Mayence et de Brandebourg[2], et à Montecuculi.

Enfin, il s'adressa à Louis XIV lui-même, six jours après l'incendie, pour se plaindre de cet acte sauvage et pour lui réclamer des indemnités.

Louis XIV lui répondit que la destruction du pont de

---

1. Le Roi à M. de Gravel, 24 novembre 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 261.

2. *Memoriale. Argentinæ civitatis nomine Imperii statibus exhibitum. Dictatum Ratisbonæ, die novembris, 1672.* *Aff. étr., Allemagne,* t. 262. — *Copia litterarum civitatis argentoratensis ad Imperatorem.* — Cf. *Beschreibung von der Stadt Strassburg,* p. 29. — Reisseissen, *Mémorial,* p. 36.

Digitized by Google

Strasbourg avait été jugée indispensable par Condé, afin de s'opposer à la jonction des Impériaux avec les Brandebourgeois et qu'elle avait empêché les désordres qu'auraient pu commettre les Confédérés sur le territoire de la ville impériale, mais il promit de l'indemniser lorsque tout danger serait écarté [1].

Le Sénat punit quelques bourgeois coupables d'avoir maltraité plusieurs des soldats français venus de Brisach pour incendier le pont qui relie Strasbourg à Kehl et qui, l'opération achevée, n'avaient pas craint de se montrer dans les rues de Strasbourg [2].

L'archevêque de Mayence manifesta à Vaubrun le vif mécontentement qu'il ressentait du coup de main exécuté par Lescouet. Il redoutait les effets fâcheux qu'il produirait dans l'Empire. Vaubrun, malgré qu'il fût très bien renseigné, nia connaître ce qui s'était passé.

Maintenant que le pont de Weissenau est terminé, que vont faire les Confédérés? Ils n'avaient pas encore commencé à travailler aux forts qu'ils avaient eu l'intention de construire au-dessus de Weissenau. Tout faisait prévoir que, s'ils passaient le Rhin, ils se resserreraient dans les villages situés le long de ce fleuve, en remontant jusqu'à Nierstein et Oppenheim. Leurs grands équipages avaient tellement consommé les fourrages du pays qu'ils ne pouvaient conserver longtemps les mêmes quartiers. Il y aurait eu beaucoup d'inconvénients pour eux à s'éloigner du Mein et du Rhin, puisque, quoique ravitaillés

1. Kentzinger, *Documents relatifs à l'histoire de France*, t. I, pp. 326-329.

2. V. Strobel, t. V, p. 40, note 3.

Digitized by Google

par Mayence et Francfort, ils manquaient souvent de pain. Ils n'avaient pas conservé leurs moulins, et il n'y avait aucune sûreté pour les paysans qui venaient leur vendre du pain dans leurs quartiers.

On continuait cependant d'établir de grands magasins de blé, d'avoine et de farine à Francfort. Ces approvisionnements provenaient de Franconie. Ces précautions prises faisaient croire que l'armée confédérée resterait stationnaire, sous ce camp de 2,000 fantassins, couvert par un grand retranchement et placé sur la hauteur qui se trouvait vis-à-vis de leur pont « au-devant du village qui est dans le fond ». Les Confédérés étaient prêts cependant à faire passer le Rhin à un grand corps de cavalerie, si Turenne et Condé le leur permettaient.

On disait néanmoins que leur intention était de laisser leur grosse artillerie à Gustavenbourg, où ils avaient logé le régiment de Kneik, composé de 5 compagnies, formant un contingent de 1,000 ou 1,200 hommes.

On croyait qu'ils remettraient ce fort en état, car ils commençaient à couper toutes les broussailles qui le couvraient et « à y relever quelque terre et palissader tout autour[1] ».

Vaubrun mandait à Louis XIV, à la date du 21 novembre, qu'on assurait que l'armée brandebourgeoise allait se mettre en marche le lendemain et que les Impériaux la suivraient le jour suivant. Maintenant leur grosse artillerie à Gustavenbourg et laissant en deçà du Rhin leurs bagages, il était à supposer que les Confédérés

1. Vaubrun au Roi, à Mayence, ce 22 novembre 1672. *Allemagne*, t. 261, f° 175.

Digitized by Google

allaient se poster entre Kreuznach et Bingen, couverts par la Nahe et se ravitaillant par le Rhin.

Mais le retard des Confédérés à s'ébranler faisait croire qu'ils n'étaient pas très résolus à passer le Rhin. Le 20 novembre, le bruit courait, à Mayence, qu'ils avaient le dessein de construire un pont sur le Mein à Kostheim, à une demi-heure de Mayence, derrière le quartier de Montecuculi, campé à Flörsheim. On prétendait également que Montecuculi s'apprêtait à retourner à Vienne. Aucun ordre de mobilisation n'était arrivé au camp des Confédérés. On commençait à dire qu'ils ne passeraient peut-être pas le Rhin et qu'ils se décideraient à rester à leur poste.

En se servant du pont du Mein, ils étaient en état ou d'établir leur cavalerie en quartiers pendant quelque temps du côté du Rheingau ou dans le pays d'Odenwald ou dans la Bergstrasse, qui appartenait à l'Électeur de Mayence, « dont à la fin il n'y aurait pas un village qui n'eust été mangé ».

Pendant que les Confédérés hésitaient à traverser le Rhin et à se porter dans le Palatinat, et que Vaubrun essayait d'inféoder définitivement M. de Mayence à notre alliance, après avoir tenté inutilement, vu l'insuffisance des fonds qui lui étaient alloués pour les frais de son ambassade, à soudoyer Bertram, chancelier de l'archevêque de Mayence, et Jodoci, un de ses ministres[1], et à augmenter les subsides promis à l'archevêque de Mayence lui-même, on apprenait, à Neuwied, dans le camp de

1. Vaubrun au Roi, à Mayence, le 26 novembre 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 261, f° 187.

Digitized by Google

Turenne et dans celui des Confédérés, que le stathouder venait, après être entré à Maëstricht, le 17 novembre, de traverser la Meuse, en trompant Luxembourg, avec 7,000 chevaux et dragons, sans canon ni infanterie. Il disait bien haut qu'il allait au-devant des Allemands, mais son dessein n'était autre, disait-on, que de se saisir de Tongres ou de Maeseyck, ou de quelque autre poste pour couper toutes les communications qu'avait l'armée française avec la Hollande du côté de Liège[1].

M. de Bournonville, général impérial, était arrivé au camp des Confédérés pour les prévenir de cette marche en avant de Guillaume d'Orange et les presser de hâter leur mouvement, s'ils voulaient se rencontrer à temps avec leur allié et unir leurs forces aux siennes.

Les Confédérés traversèrent le Rhin le 23 novembre. Ils le firent passer à 2,000 cavaliers au moins, de gens détachés de tous leurs corps, et à 1,000 dragons. Le tout était commandé par le général-major Caprara. Ils se dirigèrent vers Kreuznach. On répandait le bruit que leur dessein était ou de se rapprocher de la Moselle, croyant y trouver un détachement de l'armée française, commandée par Turenne, destiné à aller rejoindre le prince de Condé, ou pouvoir s'approcher assez près des quartiers de ce prince pour en surprendre quelques-uns, ce qui paraissait difficile au marquis de Vaubrun, car ils auraient eu plus de trente heures de marche à faire à travers un défilé.

Le 24 novembre, dans la nuit, défila encore sur le pont

1. Le marquis de Louvois au vicomte de Turenne, Versailles, 21 nov. 1672. (*Lettres et mémoires de M. de Turenne,* t. II, p. 122.)

Digitized by Google

de Weissenau un corps de 1,200 à 1,500 chevaux, se dirigeant vers le même but. Dès le soir du mercredi (23 novembre), M. de Vaubrun voulut faire prévenir Condé de tous ces mouvements de l'ennemi par un valet de pied qui fut fait prisonnier.

Aussi lui dépêcha-t-il quatre autres courriers par différentes voies.

Il avertit également en toute hâte Turenne et il espérait que son premier avis avait dû lui arriver au pont d'Andernach, à midi, jeudi (24 novembre).

Les Confédérés disaient bien haut qu'il leur était arrivé de nouveaux ordres de l'empereur, qui leur accordaient beaucoup plus de liberté d'agir contre nous qu'auparavant.

Depuis six jours, deux alertes avaient eu lieu au camp ennemi.

La première mit en éveil le quartier général de l'Électeur de Brandebourg, où tout le monde monta à cheval, et la seconde troubla le quartier du régiment du prince Charles de Lorraine. On alla, dans son camp, jusqu'à charger les équipages. Mais ce n'était que pour mettre les soldats en haleine. Les officiers du régiment du prince lorrain et quelques autres de l'armée confédérée avaient écrit à l'empereur pour lui demander qu'on leur donnât leur solde, car ils n'en avaient pas touché depuis deux mois.

Caprara, après avoir traversé la Nahe, entre Kreuznach et Bingen, s'avança du côté de Simmern et de Kastellaun, en s'approchant de la Moselle.

Le duc de Lorraine, M. de Blumenthal et M. de Pœlnitz, ministres du Grand-Électeur, obsédaient M. de

Digitized by Google

Mayence de leurs visites. Il avait reçu également celle de M. Hensius, agent hollandais[1].

Turenne, averti du passage du Rhin par les Confédérés (18 novembre), de la rupture de leur pont sur le Mein et du passage de la Meuse effectué par le prince d'Orange, malgré les efforts de Duras, avec 10,000 cavaliers, s'apprêta à quitter Andernach et à faire passer le Rhin à son armée, en cet endroit, après avoir laissé 2,600 hommes à la garde de son pont volant (19 novembre), sous le commandement de Réveillon.

Turenne était sans bagages. Son intention était de côtoyer la Moselle et de se gouverner selon les avis qu'il recevrait de tous côtés.

Il pensait qu'il devrait pousser jusqu'à Sierck et y rallier Condé, car il éprouvait de vives appréhensions au sujet de la Lorraine : « Je crois, écrivait-il à Louvois, le 19 novembre, de son camp de Neuwied, que le prince Charles pourra faire du bruit en Lorraine, Nancy n'étant pas en état ; mais il faut voir par leur derrière, c'est-à-dire vers Oppenheim, où j'ai quatre de mes gens, avec quoi il fait ce bruit-là[2]. »

Turenne fit amasser des bateaux tout le long du Rhin. Il espérait, sans des incidents difficiles à prévoir, pouvoir, d'accord avec Condé, pénétrer en Lorraine avec des forces plus considérables que celles des Confédérés : « Comme la Lorraine est affectionnée à leur parti, je crois que la moindre tête y fera grand bruit[2]. »

---

1. Vaubrun au Roi, à Mayence, le 26 novembre 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 261, f° 187.

2. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, 19 novembre 1672,

Digitized by Google

Il fallait se hâter, car, le 23 novembre, le duc d'Enghien, qui se trouvait au camp de Sierck avec son père, le prince de Condé, avertissait Turenne que le prince d'Orange s'apprêtait à s'avancer vers Stablo, Malmédy et Wianden. Duras avait reçu l'ordre, en se couvrant de la Ruhr, d'empêcher le prince d'Orange de se porter vers la Moselle ; mais Condé, s'il n'était pas rallié par Turenne, ne croyait pas pouvoir demeurer en sûreté à Sierck, entre le prince d'Orange et les Allemands.

« Le château n'est qu'un trou, la ville ne vaut rien, et il serait obligé de porter son pont à Thionville », ce qu'il ne voulait faire qu'y étant contraint, car c'était allonger la marche des troupes que Turenne lui avait promises. Il fallait donc que Turenne lui fît connaître ses intentions, afin qu'il pût prendre ses mesures [1].

Turenne arriva, le 23 novembre au soir, à Wittlich, sur le Lieser, le jour même où fut achevé le pont jeté par les Confédérés sur le Rhin, à Weissenau. Wittlich était sur le chemin direct de Maëstricht et de Liège à Mayence. Il avait mis quatre jours pour arriver à son nouveau quartier général et n'avait pu se faire suivre que par peu de munitions, tant le pays était boisé. Il faisait très froid. Son bagage était resté à six lieues en arrière et il n'avait pu faire passer son pont volant ni jeter un pont au-dessus de Coblence, comme le lui avait ordonné Louis XIV. Il envoya 20 escadrons de cavalerie,

---

au camp de Neuwied. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne*, t. II, p. 120.

1. Le duc d'Enghien au vicomte de Turenne, Sierck, 23 nov. 1672. *Passim*, p. 123.

Digitized by Google

sous les ordres de MM. de Joyeuse et de Lucinge, au-devant de Condé[1].

Il y avait beaucoup de malades dans l'armée de M. de Turenne.

Le parti commandé par Caprara n'avait pas encore dépassé le Hundsrück. Il s'était contenté d'envoyer 700 à 800 cavaliers et plusieurs petits partis du côté de la Sarre.

Le 29 novembre, il rentra dans ses quartiers avec presque toutes ses forces, ne laissant que quelques détachements le long de la Nahe, à tous les passages situés entre Kreuznach et Bingen.

Les désordres commis par les incursions de Caprara furent excessifs. Les villages appartenant à l'archevêque de Mayence en furent les victimes. Des prêtres furent maltraités à l'autel ; on leur arracha leurs calices et des capucins reçurent des coups d'épée.

Chose étonnante, presque tous les villages de l'Électeur palatin furent respectés.

Tous ces excès ne firent pas sortir M. de Mayence de son apathie. Il reçut les excuses de Montecuculi, qui rejeta tout sur l'Électeur de Brandebourg. Le prince Charles de Lorraine fit de même[2].

Une partie de l'infanterie allemande, qui avait traversé le pont de Weissenau, vint se camper dans une île du Rhin, à deux heures au-dessous de Mayence. Elle se retrancha de telle façon que l'armée française se vit

1. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, du camp de Wittlich, 24 novembre 1672. *Passim*, p. 123.

2. Vaubrun à Pomponne. *Aff. étr., Allemagne,* t. 261, f° 193.

Digitized by Google

enlever toute communication, le long du Rhin, avec le pont d'Andernach.

La nuit du mardi au mercredi (30 novenbre), les Confédérés firent passer le Rhin à 12,000 cavaliers qui prirent le même chemin que le premier parti, conduit par Caprara. Ils avaient quelques chariots avec eux, ce qui faisait croire qu'ils n'avaient que le dessein de fourrager.

On prétendait que l'armée coalisée avait reçu l'ordre de prendre du pain pour cinq jours. Vaubrun ne croyait pas cependant que les Confédérés fissent passer leur armée entière au delà du Rhin.

Ne faisaient-ils pas reconstruire leur pont de Kostheim, sur le Mein, qui venait d'être rompu par la crue des eaux et noyé. Ils le recommencèrent à 400 pas au-dessous, espérant que les ancres mordraient mieux que plus haut. Ils se servirent des mêmes flottes de bois.

Leur pont du Rhin devenait impraticable. Depuis trois jours, les eaux, qui avaient grossi, en inondèrent les chevalets posés sur la rive et auprès de l'île. On le restaura un peu pendant la nuit, mais il y eut trois cavaliers avec leurs chevaux de noyés[1].

Les Confédérés faisaient travailler à de nouveaux forts au-dessus de Weissenau, mais ces travaux étaient peu sérieux et seulement pour faire croire qu'ils avaient l'intention de s'y établir.

Beaucoup de malades dans les rangs ennemis et grande animosité entre officiers et soldats. Non moins de désaccord entre officiers. Un Français servant dans leurs rangs en qualité de général-major, le comte Gaspard de Cha-

1. Vaubrun à Pomponne, de Mayence, le 1er déc. 1672. *Passim.*

Digitized by Google

vagnac, qui avait poussé jusqu'à Bingen avec ses éclaireurs, disait bien haut qu'il ne voulait plus guerroyer côte à côte avec les Brandebourgeois.

Tout se coalisait contre les Confédérés. Pendant que la crue des eaux emportait chevalets et ancres de leur pont du Rhin, ils ne pouvaient refaire celui que les eaux avaient emporté sur le Mein.

Aussi firent-ils passer sur des pontons, dans la nuit du 2 au 3 décembre et le jour suivant, 3,000 cavaliers, au-dessous de Russelsheim, sous les ordres du lieutenant-général polonais Goalst. D'autres suivirent.

On les croyait destinés à marcher vers le pont d'Andernach, que défendait Reveillon. Vaubrun l'avertit de cette menace.

Castel, qui sert de tête de pont à Mayence, fut gardé par 50 maîtres allemands, qui reçurent la consigne de ne laisser passer personne [1].

Les Confédérés savaient-ils que le prince d'Orange, après avoir traversé la Meuse avec 4,000 chevaux, avait eu à lutter contre le comte de Duras qui, à l'approche de l'ennemi, avait levé le siège de Maëstricht et pris, derrière la Ruhr, une position tellement avantageuse, que le stathouder ne put la forcer, quoique rejoint par 7,000 cavaliers espagnols [2]?

Que faisait Turenne, lorsque les Confédérés, précipitant leur marche, se dirigeaient vers le pont d'Andernach, à travers « un méchant pays » de montagnes et de grands

1. Vaubrun au Roi, à Mayence, ce 4 décembre 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 261, f° 203.

2. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, 1er décembre 1672, Wittlich. *Lettres et Mémoires de Turenne,* pp. 127 et suiv.

Digitized by Google

défilés, projetant de passer la Lahn à Nassau, ou peut-être se porter vers Lippstadt pour y rallier la garnison de cette ville et celle de Minden, et de là envahir l'évêché de Munster (5 décembre)[1] ?

Turenne, toujours campé à Wittlich, ne croyait pas, à la date du 1er décembre, que l'ennemi, malgré l'envoi d'un parti de 3,000 hommes vers la Nahe, se portât du côté de la Moselle. Condé, dans cette crainte, lui avait renvoyé la brigade de Roye.

Turenne alla lui-même surveiller les rives de la Moselle, sur laquelle il croyait utile de jeter un pont. Les montagnes qui se dressent entre Trèves et Coblence lui permettaient d'attendre avec patience Caprara, lors de son excursion dans la Hundsrück.

Condé défit son pont de Sierck. Turenne comptait se servir de ses bateaux. Il se voyait dans l'impossibilité de se porter vers la Meuse à la rencontre du prince d'Orange, vu le mauvais temps, mais se réservait d'agir si Duras se dirigeait vers Andernach. En attendant, il avertissait la garnison de Trèves de se tenir sur ses gardes. Le prince Guillaume de Furstenberg, ministre de l'Électeur de Cologne, était venu le voir, le 25 novembre, à Wittlich. Quelques jours après, il s'embarqua sur la Moselle et redescendit le Rhin jusqu'à Wesel, où il se disposait à se mettre à la tête de 3,000 hommes, afin de rejeter le prince d'Orange au delà de la Meuse, en se concertant avec Duras, qui s'avança vers Maeseyck, lorsqu'il apprit que le stathouder repassait ce fleuve, après s'être emparé

1. Vaubrun à Pomponne, à Mayence, ce 5 déc. 1672. *Aff. étr., passim*, f° 208.

Digitized by Google

de Fauquemont (Walkenbourg, dans le pays de Juliers) [7 décembre][1].

Dès que Turenne fut averti que Caprara était revenu au camp des Confédérés et que le pont d'Andernach était menacé, il fit marcher ses dragons pour le protéger contre toute attaque.

Si l'armée allemande restait en repos, Turenne était bien résolu, après avoir jeté un pont sur la Moselle, « qui communique à la Lorraine », de surveiller le pont d'Andernach et de s'étendre, autant qu'il le pourrait, entre les deux. Le Hundsrück est un pays montagneux, où l'on ne pouvait garder aucun bagage[2].

Le pont d'Andernach fut rompu par le pont volant et il fallut rattraper les bateaux et tout refaire.

Turenne ne croyait pas que l'évêque de Munster nous fournît des troupes, puisqu'au contraire il en demandait, sur le bruit que des troupes recrutées à Lippstadt se mettaient en campagne ; mais il présumait que la petite armée de l'archevêque de Cologne serait obligée de l'assister.

Pendant que le prince d'Orange s'emparait du château de Fauquemont, Duras s'était approché d'Oberwinter, entre Bonn et Andernach. Campé entre le Rhin et la Ruhr, il observait les allures du prince d'Orange pour l'empêcher, au besoin, avec l'aide de Turenne, de se porter vers Cologne.

En somme, Turenne, de son camp de Wittlich, atten-

1. *Passim*.

2. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, au camp de Wittlich, 3 déc. 1672. *Lettres et mémoires de M. de Turenne*, t. 2, p. 128-129.

Digitized by Google

dait que les Allemands et le stathouder eussent prononcé leurs mouvements. Ayant avec lui 1,000 cavaliers de la maison du roi et de la gendarmerie commandée, il envoya du côté du pont d'Andernach 140 mousquetaires du roi, sous les ordres de M. de Marsin.

Évidemment, la marche du prince d'Orange était combinée avec celle des Allemands, qui ignoraient que le pont d'Andernach, défendu par MM. de Reveillon et de Montbron, avait été rompu (5 décembre)[1].

Le 6 décembre, Turenne envoya la brigade de Roye et son régiment de dragons au duc de Duras, qui se trouvait près de Bonn. Le prince d'Orange se trouvant encore dans le pays de Juliers, sur la Ruhr, Turenne se proposait de faire avancer quelques brigades de cavalerie pour lui donner le moyen de gagner Maeseyck avant que les troupes que Louvois devait lui envoyer pussent le rallier[2].

Guillaume d'Orange, se trouvant exposé entre Duras et Turenne, repassa la Meuse et rétrograda sur Maëstricht et résolut de couper les communications de Turenne, Duras et Luxembourg avec la France. Il voulait s'emparer de Charleroi, la position la plus importante de la vallée de la Sambre. C'était de cette ville que s'était mise en marche l'armée française qui avait envahi les Provinces-Unies. Soutenu par le comte de Monterey, qui, sans l'assentiment du gouvernement de Madrid, lui envoya 10,000 hommes de l'artillerie, il fit une démonstration vers

1. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, au camp de Wittlich, 5 déc. 1672. *Passim*, p. 129-130.

2. Du même au même, au camp de Wittlich, 6 déc. 1672 *Passim*, pp. 130 et 131.

Digitized by Google

Tongres. Montal, gouverneur de Charleroi, arriva au secours de Tongres et s'y enferma.

On parlait, à Mayence, d'un armistice possible entre l'armée française et l'armée hollandaise, à l'heure où M. de Vaubrun, nommé, le 24 novembre, maréchal de camp, venait de recevoir l'ordre de M. de Pomponne de se rendre à Stuttgard et attendait ses passeports demandés, de sa part, par le grand veneur de l'évêque de Mayence, pour se rendre à la cour du duc Eberhard III de Wurtemberg-Stuttgard [1].

A la nouvelle d'une suspension d'armes accordée par Louis XIV à la Hollande aux instantes prières de la Suède, M. de Mayence s'émut et son premier mouvement fut de demander ce que feraient les armées, « prévoyant par là ou la nécessité qu'elles se retirassent chacune dans les États de leur prince, ou celle de s'opposer à cette suspension » [2].

Mais l'Électeur, se remettant peu à peu, exprima à Vaubrun la joie qu'il en éprouvait, en faisant l'éloge de la modération du roi de France, « convenant que cela faisait bien voir ses bonnes intentions pour la paix, mais que ce qui lui restait le plus à souhaiter était que cette suspension fût générale entre toutes les armées et qu'il craignait beaucoup que les Hollandais, en cela comme

1. Eberhard de Wurtemberg, né le 16 déc. 1614, succéda à son père, Jean-Frédéric, le 2 mai 1633, mort le 2 juillet 1674, à l'âge de 60 ans. Il avait épousé : 1° Anne-Dorothée, fille du comte de Wild-et-Rhin. en 1637, † 27 juillet 1655; 2° Marie-Dorothée-Sophie, fille de Joachim-Ernest, comte d'Oettingen, le 20 juillet 1656, † 29 juin 1698.

2. Vaubrun au Roi, à Mayence, 10 décembre 1672. *Aff. étr., Allemagne,* t. 261, f° 212.

Digitized by Google

dans tous leurs intérêts, ne voulussent rien faire séparément d'avec l'Électeur de Brandebourg[1] ».

M. de Vaubrun fit remarquer à son interlocuteur que cette conduite des Hollandais attirerait contre eux le mécontentement général, espérant que M. de Mayence serait le premier à s'en irriter, si la guerre continuait, alors que Louis XIV, dans le désir de faire la paix, sacrifiait toutes les espérances qu'avaient pu lui faire concevoir les derniers succès de ses armes à la veille de l'hiver, qui ne pourrait que faciliter ses entreprises belliqueuses (10 décembre).

Le pont jeté par les Confédérés sur le Mein fut achevé le 10 décembre et ils commencèrent à défaire le pont de Weissenau. On croyait qu'ils en construiraient un autre sur le Mein.

Quelques-uns estimaient que l'Électeur de Brandebourg voulait s'avancer avec toute son armée jusqu'au pont d'Andernach, pour en attaquer les retranchements, et ferait, dans ce but, embarquer un grand nombre de fantassins sur le Rhin. On parlait même de quelques préparatifs faits pour mettre le feu à ce pont. D'autres croyaient à la marche des Confédérés vers la Westphalie pour y prendre leurs quartiers et, de là, envahir l'Électorat de Cologne et l'évêché de Munster. Enfin, d'autres estimaient qu'ils devaient reprendre lentement le même

1. « L'Électeur de Brandebourg, avait dit à M. de Schönborn, sur le sujet de la suspension d'armes, qu'il se tenait assuré que les Hollandais ne feraient rien là-dessus sans sa participation et que toutes leurs mesures étant prises pour la subsistance et quartier d'hiver de leurs troupes et de leurs alliés, il était persuadé qu'ils ne l'accepteraient pas. » (Vaubrun à Pomponne, à Mannheim, ce 16 décembre 1672. *Passim*, f° 227.)

Digitized by Google

chemin que celui qu'ils avaient parcouru pour venir se camper sous Mayence, en ne s'éloignant de Francfort que le plus tard possible[1].

Le pont d'Andernach avait été réparé. Ce fut le 15 décembre que les Confédérés passèrent le Mein sur les deux ponts qu'ils y avaient jetés.

Turenne quitta alors Wittlich et se porta à Altenahr (17 décembre). Arrivé à ce nouveau poste, d'où il pouvait surveiller en même temps Cologne et Andernach, lorsqu'il sut que les tentatives faites par les Brandebourgeois pour se saisir du pont d'Andernach avaient échoué, il ordonna à M. de Montbron et à M. de Reveillon de faire passer de l'infanterie et du canon en deçà du Rhin, de ruiner le fort d'Andernach et de mettre le canon, les bateaux de cuivre et le pont volant dans cette ville « pour faire descendre le tout plus bas, s'il dégèle ».

Toute l'infanterie devait être logée dans les villages. M. de Montbron et M. de Reveillon devaient rejoindre Turenne.

La France pouvait se réjouir. Les Confédérés n'avaient pu traverser le Rhin et rallier Guillaume d'Orange. Ils reprirent le chemin déjà parcouru par eux et se dirigèrent vers Wetzlar[2].

---

1. *Passim.* La tentative faite par les Confédérés sur le pont d'Andernach, à l'attaque duquel ils avaient envoyé un grand parti de cavalerie de plus de 4,000 cavaliers et de 1,200 dragons, échoua, grâce au courage des soldats français. Les Confédérés perdirent à cette attaque 300 cavaliers ou dragons et un major dont ils pleurèrent la mort. Les paysans du Rheingau en tuèrent un grand nombre. D'autres désertèrent et beaucoup de ceux qui étaient mal montés furent faits prisonniers ou, s'étant trop écartés pour se mettre en quête de pain, subirent le même sort. (*Passim.*)

2. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, au camp d'Altenhar,

Digitized by Google

Le prince d'Orange, avons-nous dit, en apprenant la retraite de ses alliés, avait repassé la Meuse et s'était porté vers Charleroi, après avoir traversé la province de Namur et tenté de surprendre Tongres; mais Montal, après avoir sauvé cette ville, par une nuit obscure, traversa le camp ennemi avec 100 cavaliers, et se jeta dans Charleroi dont il était gouverneur.

Le lendemain de cet acte audacieux, il fit une sortie si heureuse que Guillaume d'Orange, jugeant que la saison était trop avancée pour continuer le siège d'une ville si énergiquement défendue, se décida à en lever le siège (22 décembre).

Vaubrun quitta Mayence, vers le 16 décembre, muni de passeports signés par l'Électeur de Brandebourg et Montecuculi et se rendit à Stuttgart, à la cour du duc de Wurtemberg, qu'il s'agissait d'unir à la France par un traité d'alliance, car les offres de trêve faites par Louis XIV n'avaient pas été acceptées par la Hollande, qui ne voulait pas disjoindre sa cause de celle des Confédérés.

Pendant que Guillaume d'Orange reprenait le chemin de la Hollande, le duc de Luxembourg, voulant mettre à profit la gelée qui avait durci les canaux naguère débordés, marcha droit vers La Haye. Heureusement pour la Hollande, le dégel survint le jour même de son départ. Il avait amené avec lui 8,000 hommes de Wœrden. Il ne put s'avancer que jusqu'à Bodegrave et Swammerdam. Le prince d'Orange accourut en toute hâte de la province de Namur. A Alphen, il apprit que Luxembourg avait

---

21 déc. 1672. *Lettres et mémoires de M. de Turenne,* tome II, pp. 139 et suiv.

Digitized by Google

été forcé de regagner Wœrden et Utrecht sur des digues étroites au milieu d'une inondation complète (30 décembre).

Entre temps, les Confédérés arrivèrent sur la Lippe, le 27 décembre, après une marche exécutée au cœur de l'hiver, par des chemins difficiles, qui éprouva leur armée beaucoup plus qu'une bataille perdue.

Malgré leur retraite, l'empereur était toujours résolu à faire cause commune avec l'Électeur de Brandebourg et comptait de plus en plus sur le concours de l'Espagne et même sur celui de l'Angleterre.

Malgré le voyage de son neveu en France, l'archevêque de Mayence persistait dans son désir de se porter comme médiateur d'une paix générale ; il parlait même de convoquer une assemblée des Électeurs dans ce but.

Ce qui empêchait l'empereur et le grand Électeur de désarmer, c'étaient les inquiétudes qu'ils éprouvaient au sujet de l'avenir de l'Empire auquel la Hollande affaiblie ne pourrait plus envoyer de subsides.

Louis XIV aurait voulu que l'archevêque de Mayence, écoutant ses conseils, usât de son influence auprès de l'Électeur de Brandebourg, pour l'amener à la paix et fit adhésion à la ligue en voie de formation dans l'Empire pour le maintien de la paix signée à Munster. On pourrait alors discuter chacune des questions en suspens « par degrés et successivement les unes aux autres[1] ».

M. de Vaubrun, laissant M. de Gravel à Mayence pour

1. Vaubrun au Roi, à Mannheim, ce 16 décembre 1672. *Aff. étr., Allemagne*, t. 261, f° 220.

Digitized by Google

y représenter la France, arriva à Mannhein, le 16 décembre.

Il savait que le premier ministre du duc de Wurtemberg était « fort Autrichien » et touchait une pension de l'empereur.

Il s'agissait donc pour l'agent français de lui proposer de la part de Louis XIV des subsides plus considérables[1].

M. de Vaubrun fut présenté à l'Électeur palatin, lors de son séjour à Mannhein. M. de Dangeau représentait Louis XIV à sa cour. Charles-Louis Ier[2] fit à Vaubrun « toutes les civilités imaginables ». — « Je crois, écrivait le marquis de Vaubrun à M. de Pomponne, le 16 décembre, de Mannhein, en parlant du Palatin, que M. de Dangeau vous mande bien le plaisir qu'il prend à parler beaucoup de toutes les affaires et à n'en guère conclure. »

Vaubrun partit, le 17 décembre, de Mannhein pour se rendre à Stuttgart, mais, ayant appris en chemin que le duc de Wurtemberg se trouvait à Lauffen, une de ses résidences située sur le Neckar, il lui fit demander une audience par M. de Manteible, son grand maréchal, et fut reçu par lui le 19. Le prince Frédéric, fils du Pala-

1. Vaubrun à Pomponne, ce 16 décembre 1672. *Passim*, f° 227.

2. Charles-Louis, de la maison de Bavière-Simmern, comte Palatin du Rhin, né le 20 déc. 1617, succéda à Frédéric V, son père, en 1650 et mourut le 28 août 1680. Il avait épousé Charlotte, fille de Guillaume V de Hesse-Cassel, le 12 février 1650, † 16 mars 1686, qu'il répudia pour épouser morganatiquement Marie-Louise, fille du baron Christophe de Degenfeld.

Sa fille Charlotte-Élisabeth, née le 28 mai 1652, épousa, le 1er nov. 1671, Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Le traité de Westphalie ne leur avait laissé que le Bas-Palatinat, mais il fut créé un 8e Électorat en sa faveur.

Digitized by Google

tin, s'était porté au-devant de notre ambassadeur jusqu'à deux lieues de Lauffen.

Le prince de Wurtemberg comprenait bien le français, mais le parlait mal. Aussi répondit-il en allemand à la harangue de Vaubrun et son grand maréchal servit d'interprète.

M. le duc de Wurtemberg assura Vaubrun de son amitié pour le roi et de son désir de rester neutre dans la querelle de la France avec l'empereur. Mais Vaubrun exigeait davantage et, lui donnant en exemple l'Électeur de Mayence qui, sous prétexte de neutralité, avait laissé ravager ses États par les Confédérés, il aurait voulu le voir s'armer contre les Confédérés et prendre hautement le parti du roi.

Il s'agissait donc de l'amener à se modeler sur la Bavière et d'armer ses places fortes en mauvais état et d'ajouter à ses 10,000 hommes de milice et à ses 3,000 cavaliers une armée permanente [1].

Vaubrun comptait sur l'amitié qui liait le duc de Wurtemberg au duc de Bavière pour le faire entrer dans l'alliance française et le décider à observer une neutralité armée.

L'agent français avait hâte de réussir dans ses efforts, car, pour plaire au duc de Wurtemberg, il était forcé de boire avec lui soir et matin « au-dessus de ses forces [2] ».

Un jour, à table, Wurtemberg lui promit, écrivait le 31 décembre Vaubrun au roi, que, dès son retour à Stuttgart et après s'être concerté avec l'Électeur de Ba-

1. Vaubrun au Roi, à Lauffen, ce 21 décembre 1672. *Passim*, f° 230.
2. *Passim*.

Digitized by Google

vière, il ferait une levée de 1,500 hommes à ses frais et « qu'il se confierait entièrement aux assurances que je lui donnais que Votre Majesté ne le laisserait manquer de rien quand il lui arriverait des affaires dans la suite et qu'il aurait le soing de tous les secours de V. M.[1] ».

Chose étonnante, le duc de Wurtemberg, pour entrer dans la ligue des neutres rêvée par Louis XIV, ne demandait aucuns subsides, « convenant d'ailleurs du besoin que Votre Majesté pouvait avoir de ses finances, mais à la seule considération d'un aussy grand Roy et aussy honnête homme[2] ».

Mais, si Wurtemberg se montrait désintéressé, il craignait de se compromettre vis-à-vis des alliés de l'empereur et comptait bien observer une stricte neutralité entre les belligérants.

Vaubrun suivit le prince de Wurtemberg à Stuttgart. Dès leur arrivé dans cette ville, le prince fit voir à l'agent français 600 fantassins et 400 cavaliers de ses milices dont il était très fier, mais qui, en réalité, n'étaient composées que de paysans et « quasi sans officiers ». Il se vantait de pouvoir mettre sur pied en peu de temps 3,000 cavaliers et 7,000 ou 8,000 fantassins « qui n'étaient pas la cinquième partie du monde de son pays ».

M. de Vaubrun s'aperçut des mauvais conseils donnés au prince de Wurtemberg par M. de Manteible, sujet de l'Électeur de Brandebourg, et subventionné par la cour de Vienne.

Le prince et son premier ministre attendaient, disaient-

1. Vaubrun au Roi, à Stuttgard, le 31 déc. 1672. *Passim.* f° 239.
2. *Passim.*

Digitized by Google

ils, pour se prononcer, le retour de Paris du neveu de l'archevêque de Mayence, ce qui prouvait leur entente avec cet Électeur, et ils différaient d'envoyer un agent à Munich pour connaître les intentions du duc de Bavière, avec lequel ils craignaient évidemment de se lier d'une façon formelle en épousant ses bonnes dispositions envers la France.

Vaubrun, constatant que la cour de Stuttgart répugnait à entrer dans la nouvelle ligue du Rhin, était d'avis qu'il fallait se contenter de l'amener à prendre quelques mesures communes avec la Bavière « qui assuraient encore davantage qu'elle ne se laisserait pas entraîner dans une autre liaison ».

M. de Manteible remettait l'envoi d'un agent à Munich après les fêtes de Noël, « qui sont, à leur style, deux jours plus tard que les nostres[1] ».

Le prince de Nuremberg attendait, pour prendre un parti, le résultat de l'œuvre des médiateurs, mais promettait d'émettre, à la diète de Ratisbonne, un vote favorable à la France.

Il s'engagea à ne point se laisser entraîner par les conseils de l'archevêque de Mayence et à ne point mêler, comme lui, les intérêts de la Hollande à ceux de l'Empire. Il promit même de parler avec fermeté à l'empereur et aux « mal intentionnés » quand on serait, au lieu désigné, pour signer le traité de paix.

Vaubrun lui recommanda de se faire représenter, à la diète de Ratisbonne, par un de ses ministres, parce que, ayant jusqu'alors donné sa procuration à M. Stein, chan-

1. *Passim.*

Digitized by Google

celier de Baireuth qui est extrêmement partial pour l'Autriche », il était à craindre que les sentiments d'amitié exprimés par lui pour le roi de France ne trouvassent pas à la diète un interprète suffisant.

Wurtemberg promit d'envoyer un de ses ministres à la diète et s'engagea à lui adresser un mémoire. Il assurait que son gendre de Baireuth[1] était si mécontent de la conduite de l'Électeur de Brandebourg, qui avait incorporé les troupes qu'il lui avait fournies dans d'autres régiments, qu'il ne croyait pas qu'il défendît, à la diète, ses intérêts avec chaleur.

M. de Vaubrun se proposait de mettre Gravel, notre représentant à la diète de Ratisbonne, au courant de ce qu'il avait appris à Stuttgart, afin qu'il surveillât les agissements de Stein et agît en conséquence[2].

En somme, sans vouloir se compromettre, le prince de Wurtemberg refusa cependant de prêter l'oreille aux propositions que vint lui faire le président de Rottenbourg, de la part de l'empereur.

M. de Vaubrun, rassuré sur les intentions du prince demanda à Louis XIV un congé qui lui permît de venir à Paris s'occuper de ses affaires personnelles[3].

Enfin, le marquis de Vaubrun signa avec le prince de Wurtemberg un traité par lequel le prince promettait

1. Christian-Ernest, margrave de Baireuth, né le 27 juillet 1644, avait épousé, en secondes noces, Sophie-Louise, fille du duc Éberard III de Wurtemberg, le 29 janvier 1671, † 30 octobre 1702. Il mourut le 10 mai 1712. Il descendait des marquis de Brandebourg par son bisaïeul.

2. Vaubrun au Roi, à Stuttgart, le 31 décembre 1672. *Aff. étr., Allemagne*, t. 261, f° 239.

3. Vaubrun à Pomponne, à Stuttgart, ce 31 déc. 1672. *Passim*, f° 251.

Digitized by Google

« d'employer tous ses soins pour le maintien des traités et de la paix, qu'il ne se meslera pas dans la guerre que Sa Majesté fait au dehors de l'Empire et s'emploiera avec tous les princes de l'Empire pour terminer tous les différends qui s'élèvent par une médiation qui ne regardera que les intérêts de l'Empire[1] ». Tels étaient les points principaux du mémoire scellé du sceau du prince de Wurtemberg et contenant sa réponse aux propositions faites par M. de Vaubrun, de la part du roi de France, et remises par lui à MM. de Manteible et Bulow, ministres du prince.

Ce fut à Kornthal, le 17 janvier 1673, que M. de Vaubrun reçut la réponse du prince de Wurtemberg lors d'une partie de chasse à laquelle il avait été invité à prendre part avec la cour près de cette ville. La veille, était passé à Stuttgart le vice-chancelier du duc de Neubourg, qui se rendait à Ratisbonne. Il eut une assez longue audience du prince de Wurtemberg et conféra avec M. de Manteible ainsi qu'avec M. de Vaubrun auquel il assura « que les affaires de l'Empire ne devaient point se mesler avec les étrangères et qu'il trouvait bien juste, après les démarches que fait Sa Majesté pour procurer la paix de parler avec beaucoup de fermeté et de vigueur à ceux qui n'y contribueraient pas[2] ».

Louis XIV cherchait, en ce moment, à s'attacher le landgrave de Hesse, qui s'était allié au grand Électeur, et le duc de Brunswick-Lunebourg avec lequel il passa un traité d'alliance, le 10 décembre 1672.

---

1. Vaubrun à Pomponne, ce 17 janvier 1672. *Passim*, f° 265.
2. *Passim*.

Digitized by Google

Pomponne avait signé, à Zoest, avec Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, dont Louis XIV avait appuyé la candidature au trône de Pologne après l'abdication de Jean-Casimir, un traité d'alliance défensive.

On lui promit 3,000 écus par mois, jusqu'à la fin de la guerre, et on mit en dépôt entre ses mains 150,000 écus, comme gage du dédommagement des ravages que les troupes françaises pourraient commettre dans ses États qui confinaient aux Pays-Bas.

Digitized by Google

UNE ANCIENNE CLOCHE

DE BUSSIÈRES (HAUTE-SAONE)

1660

PAR LÉON GERMAIN

Une ancienne cloche, légèrement fêlée, de l'église paroissiale de Bussières[1] est arrivée, dans le courant de 1899, à la fonderie de M. L. Robert, à Nancy, pour être remise au creuset. Avant sa destruction, j'ai tenu à en faire une description, qui n'a peut-être pas encore été donnée ; l'inscription ainsi que les ornements de cette cloche la rendent particulièrement intéressante et la feront regretter.

Haute d'à peu près $0^m,84$ ou $0^m,64$, si l'on compte ou non les anseaux, la cloche, d'une bonne forme, a environ $0^m,765$ de diamètre à la *pince*. Elle pèse 258 kilogrammes. Les anseaux, deux dans un sens, un seul dans l'autre, offrent à leurs six proéminences des têtes humaines grotesques, très curieuses, dont les longues

1. Bussières-sur-l'Oignon, canton de Rioz, arrondissement de Vesoul (Haute-Saône).

Digitized by Google

chevelures tirées en arrière se fondent avec le prolongement de l'anseau.

Tout en haut du cerveau existent une couronne de palmettes feuillées, assez fortes, et au-dessous une autre, de palmettes analogues beaucoup plus petites, triangulaires, alternées de palmettes encore plus étroites, presque en flammes; puis viennent des filets, trois lignes d'inscription, bordées au-dessous par une guirlande à petite section; les pans, tous uniformes, sont ornés de feuillages et de fruits, et bordés par deux filets; ils dessinent un arc de cercle avec une légère pointe au bas; aux points de contact, ils sont attachés par des draperies qui pendent gracieusement.

Plusieurs filets contournent la pince, et d'autres, plus nombreux, le bas de la panse. Sur ces derniers, posent plusieurs sujets décoratifs. Les deux principaux sont un crucifix et un saint Georges, qui lui correspond de l'autre côté de la panse; deux sujets marquant les autres côtés de la cloche sont un saint Michel (à la droite du crucifix) et une sainte Barbe. Entre ces quatre sujets, en existent d'autres de moindre importance, savoir, en partant de la gauche du crucifix: une croix de Saint-André, une branche de marguerite, une petite croix, un saint Roch. Enfin, au-dessus de saint Michel, on voit la marque du fondeur.

Il importera de faire connaître séparément chacun de ces sujets; mais, auparavant, voici le texte de l'inscription:

1. ☞ CAMPANAM SVMPTIBVS PAROCHIANORVM ECLE-

Digitized by Google

SIAE SI^{T}[1] MAVRITII DE BVSSIERRE INSTORAM ARDO D[2] MARCO DE VALIMBERT PB̄RO[3]

2. ☞ CANONICO BISVMTINO DOMINO DE BUSSIERRE & NEC NON AB ILLVSTRVM DVA D[4] DOISELAI[5] & PRESENTATAM DOMINVS.

3. ☞ N GOVDARD PBRE[6] PAROCHVS DE BVSSIERRE DEO OPT MAX[7] DICAVIT & BENEDICXIT DIE 17 MAII ANNO DOMINI 1660 CHAROLINE[8].

La singularité de ce texte et ses défectuosités sont de nature à piquer vivement la curiosité. Il paraît certain que le chanoine Marc de Valimbert est le parrain ; il faut donc rectifier « ARDO D » en « A R^{o} D » (*a Reverendo Domino*). La désignation de la marraine doit suivre : nécessairement, ILLVSTRVM ne peut être que la transcription inexacte d'un mot dont le modèle était sans doute abrégé et qui semblerait devoir signifier *Illustrissima*. Ensuite, considérant le mot en lui-même, on serait tenté de corriger DVA en DNA (*Domina*) ; mais il y a encore un D qui vient après et qui, évidemment, signifie aussi *Domina*. Il

1. *Sancti*.

2. Il faut sans doute lire : A R^{o} D (*a reverendo Domino*).

3. *Presbytero*.

4. Ainsi que je l'expliquerai plus loin, il faut probablement rectifier : *Illustri* (ou *Illustrissima*) *vidua Domina*.

5. *D'Oiselai*. — Oiselay, canton de Gy, arrondissement de Gray (Haute-Saône).

6. Les deux dernières lettres de ce mot ont dû être transposées par erreur : PBER (*presbyter*).

7. Deo optimo maximo.

8. Nom de la cloche, *Caroline ;* l'*h* provient sans doute de la forme masculine *Charles*, ou des formes féminines plus populaires : *Charlotte, Charlette*.

Digitized by Google

est vrai que, dans les formules de politesse, cette qualification se doublait souvent[1]; cependant, je suis plutôt disposé à penser que DVA est la fin du mot VIDVA. Peut-être la première syllabe de ce mot a-t-elle été déplacée et transformée en la lettre qui termine ILLVSTRVM; alors, au lieu de *Illustrum dva,* il faudrait lire: *Illustri vidua*. Quoi qu'il en soit, qu'il ait dû y avoir *illustri* ou *illustrissima,* l'interprétation *vidua* me paraît certaine d'après les considérations historiques qui vont être exposées.

Qu'on le remarque, à l'encontre de la coutume, la marraine n'est pas nommée, je veux dire désignée par son nom personnel. Mais ce nom est assurément celui de la cloche même, placé à la fin de l'inscription: CHAROLINE, c'est-à-dire *Caroline*, forme alors rare: l'on disait d'habitude *Charlette* ou *Charlotte,* d'où vient peut-être l'*h* mis dans le nom inscrit sur le bronze. Or, quelle pouvait être, en 1660, la dame d'Oiselay nommée Caroline?

Cette terre d'Oiselay a donné son nom à une famille illustre dont, en la première partie du XVII^e^ siècle, le chef, d'après le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-des-Bois (3^e^ édit.), était « Léopold-Eugène d'Oiselet, que l'Empereur créa prince de Cantecroy[2] et du Saint-Empire, et qui mourut en 1636, laissant Béatrix de Cusance, sa

1. Si le mot *Domina,* pour la marraine, devait être redoublé, il faudrait, ce semble, que *Domino* le fût également pour le parrain; de la sorte, « ARDO D » devrait se lire : A R D^o^ D (*a Reverendo Domino, Domino*); mais cette explication paraît trop forcée et je ne sache pas que le redoublement de la qualification dont il s'agit ait été, au XVII^e^ siècle, en usage sur les cloches.

2. Cantecroix, dépendance de Mortsel, canton de Contich, arrondissement d'Anvers (Belgique).

Digitized by Google

femme, enceinte d'un fils qui est mort l'année suivante, le dernier de sa race. »

Béatrix de Cusance fut la célèbre *femme de campagne* du duc de Lorraine Charles IV : la naissance de son fils donna lieu à un procès fameux ; M. Pingaud a retracé les curieuses péripéties de ces événements[1] ; ils importent peu ici, bien que l'histoire de ces personnages ajoute de l'intérêt à la cloche qui rappelle leur famille.

Mais, d'après le même recueil généalogique, Léopold-Eugène était fils de Thomas-François d'Oiselet, comte de Cantecroy, prince du Saint-Empire, qui avait épousé « *Caroline,* Marquise d'Autriche, fille naturelle et légitimée de l'Empereur Rodolphe II ». Ainsi s'est d'abord présenté à moi, dans cette famille, le nom de la cloche et de sa marraine. J'ignore à quelle époque mourut Caroline d'Autriche ; évidemment, elle a pu survivre à son mari. Mais comment croire qu'elle aurait encore vécu en 1660 et que l'inscription de la cloche n'aurait pas rappelé sa qualité de princesse impériale ?

Voyant La Chesnaye-des-Bois signaler dans cette branche la fin de la famille d'Oiselay, et ne sachant à qui cette terre était advenue ensuite, j'ai pris le parti de consulter M. Jules Gauthier, le savant archiviste du Doubs ; il a bien voulu m'apprendre que la maison en question ne s'est point ainsi éteinte ; une autre branche a survécu, à laquelle est passée la terre dont il s'agit. M. Gauthier a eu, en effet, l'obligeance de m'écrire : « La dame d'Oiselay,

1. L. Pingaud, *Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix (1614-1663)*. Besançon, 1876 (extr. des *Mém. de la Soc. d'émulation du Doubs*).

Digitized by Google

veuve en 1660, ne peut être que Caroline de la Baume, veuve d'Ermenfroy-François d'Oiselay, mort à Dôle le 24 février 1646. » Ainsi se trouvent confirmés le nom de la marraine de la cloche et la leçon VIDUA.

Toute l'inscription peut donc, je pense, se traduire de la manière suivante :

L'an du Seigneur 1660, le 17e jour de mai, messire N. Goudard, prêtre, curé de Bussières, a dédié à Dieu, très bon, très grand, et a béni, la cloche refaite aux frais des paroissiens de l'église Saint-Maurice de Bussières, qui a été présentée par Révérend messire Marc de Valimbert, prêtre, chanoine de Besançon, seigneur de Bussières[1], *ainsi que par très illustre veuve la dame d'Oiselay. — Caroline.*

La composition de cette inscription est surprenante. Contrairement à l'usage, le nom est rejeté à la fin ; la cloche est dédiée, non pas à un saint, mais directement à Dieu, sous la dénomination néo-païenne de la Renaissance : *Deo optimo, maximo*[2]. Ce n'est pas l'instrument sonore qui parle lui-même ; aucun texte biblique ou liturgique, aucune invocation pieuse n'existe. Cette inscription semble avoir, en quelque sorte, un caractère janséniste ; elle est presque purement commémorative. Mais, par ce caractère même, elle offre un intérêt spécial, outre celui que lui accorderont sans doute les historiens locaux.

1. Marc de Valimbert était-il seigneur de Bussières à titre personnel ou comme curé du lieu ; à quelle famille appartenait-il ? Cette double question m'échappe ; mais elle mérite d'être étudiée par les historiens régionaux.

2. V. ce que j'ai dit sur cette formule dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1894, p. 139.

Digitized by Google

La marque du fondeur mérite d'être examinée. Elle représente une cloche en un médaillon ovale posé sur un cartouche à volutes. On lit en légende : ✠ IEAN[1] LIVREMON[2], 1660; au-dessus, un petit cartouche rectangulaire allongé, surmonté d'une crête de palmes, qui vont en augmentant des extrémités au milieu, porte le mot BAPTISTE. Il faut sans doute lire : Jean-Baptiste Livremont ; mais il est étrange que l'on ait inscrit le mot *Baptiste* sur un cartouche spécial ; c'est chose curieuse aussi que la marque soit datée de l'année même en laquelle fut faite la cloche, qui serait donc l'une des premières œuvres de ce fondeur, si cette marque remonte à ses débuts comme maître. Son nom m'est d'ailleurs absolument inconnu ; toutefois, je ne me suis jamais guère occupé que des fondeurs lorrains.

Je vais maintenant parler des motifs décoratifs qui garnissent le bas de la panse ; je les range par ordre d'importance.

1. CRUCIFIX. — La croix est de forme latine. La tige ligneuse se divise, dans le sens de la hauteur, en trois parties, chacune composée de longues palmettes unies, imbriquées ; la traverse se divise de la même manière, mais sans imbrications. A chacune des trois extrémités supérieures, on voit une rose à quatre lobes. Le christ, de dimension relativement petite, est d'un faire très ar-

1. Si ma note est exacte, ce mot IEAN est précédé de la croix initiale, mais finit au haut du médaillon, là où devrait être le commencement.

2. J'ai lu LIVERMON, sans *T* final. — Une commune du département de l'Oise se nomme *Libermont*. Il existait des fondeurs en Picardie, notamment les célèbres Cavillier, de Carrépuis (Somme).

Digitized by Google

tistique ; mais il est particulièrement remarquable en ce qu'il se détache en haut relief, ce que je n'ai jamais rencontré sur aucune autre cloche. Le bas de la croix est assujetti par deux pièces de bois volumineuses, et pose sur trois degrés composés de fragments de frises décoratives ; les deux du bas sont garnis de feuillage, fleurs et fruits, et le supérieur d'arabesques finissant au milieu par deux têtes de dauphins affrontées.

2. Saint Georges. — Ce sujet, en fort relief, n'est pas très bien venu à la fonte. Sur un cheval galopant à sénestre, le saint, revêtu de la cuirasse et d'un mantelet voltigeant, la tête coiffée d'un casque à grand panache au cimier peu distinct, tient une arme, épée plutôt que lance, avec laquelle il fait le geste de pourfendre un ennemi étendu ; mais le dragon traditionnel est absent. Le guerrier est abrité sous une arcade en arc de cercle soutenue par deux cariatides en gaîne et surmontée d'une forte tête d'ange ailée ; un soubassement se compose d'une grosse rose, accostée d'ornements végétaux formant, aux extrémités, d'amples volutes. Enfin, latéralement existent des ornements analogues, en *s*, la partie supérieure dessinant une grosse fleur.

3. Saint Michel. — Le saint archange debout, les ailes dressées, vêtu en guerrier, tient élevé de la main droite un glaive flamboyant et porte, au bras gauche, un petit écu ovale, à une croix. A ses pieds, Satan, qui paraît être de forme humaine, est étendu, la tête à la droite.

4. Sainte Barbe. — Cette sainte, debout, mouvementée, un peu tournée à gauche, tient de la main droite un

Digitized by Google

livre et une palme, et de l'autre main une épée levée. A ses pieds, à la gauche, pose sa tour, ronde (?), avec une porte et seulement deux fenêtres[1], surmontée d'une flèche aux pentes légèrement concaves.

5. Saint Roch. — Le saint pèlerin, vêtu de son costume ordinaire, tient son bâton de la main gauche et, de la droite, relève son vêtement pour montrer la plaie de sa jambe. A sa droite, une saillie informe laisse soupçonner le chien traditionnel.

6. Petite croix. — Elle est latine, ligneuse, terminée aux extrémités supérieures par de petites marguerites à six pétales, et au bas par une rose à quatre lobes.

7. Croix de Saint-André. — Ce *sautoir* est composé de deux fragments de frises, offrant des arabesques feuillagées, dans le goût du XVI^e^ siècle.

8. Branchette de marguerite. — Jolie petite branchette avec cinq feuilles qui m'ont paru être de marguerite. C'est l'objet même qui a été moulé sur la « fausse cloche », genre de décoration très gracieux et dont on trouve de nombreux exemples.

Il convient de commenter la décoration de cette cloche.

A part la marque du fondeur et la gracieuse petite branche de marguerite, les sujets décoratifs appartiennent tous à la symbolique religieuse.

1. Ordinairement, il y a trois fenêtres, en l'honneur de la sainte Trinité.

Digitized by Google

Il est de tradition que le motif principal de la décoration d'une cloche soit le crucifix, souvent même la crucifixion, c'est-à-dire le crucifix accompagné de divers personnages : la vierge Marie, saint Jean, Marie-Madeleine, etc. Quelquefois, il y a une simple croix, que l'on fait alors de grande dimension, fréquemment avec des fragments de frises. De l'autre côté de la cloche, il est habituel de représenter, sous une forme ou sous une autre, la Vierge-Mère. Rarement on se tient à ces deux motifs : d'autres ornent les deux autres côtés de l'instrument, dont le son doit se propager tout à l'entour, ce qui s'exprime en iconographie par l'indication, au moyen d'une image hagiographique, des quatre points cardinaux. Les sujets ordinairement choisis sont de saints patrons locaux ou régionaux et des saints particulièrement invoqués contre les puissances démoniaques qui, croyait-on, déchaînaient les orages, envoyaient les épidémies et, bref, produisaient tous les maux ; les saints le plus généralement invoqués en Gaule, dans ce but, étaient l'archange Michel, sainte Barbe et sainte Agathe[1].

Notre cloche de Bussières reste fidèle à la tradition en offrant des images principales de J.-C. et de saints aux quatre côtés de son orbe. Le crucifix occupe, comme de juste, la place d'honneur. Mais, chose surprenante, au côté opposé, la Vierge est absente ; saint Georges la remplace ; il est le patron de la Franche-Comté, à ce que je crois, et celui de l'ordre de la chevalerie fondé par Philibert de Molans en 1390. Aux deux autres faces sont placés saint Michel, chef de la milice céleste, et sainte Barbe,

1. Cf. *Journal Soc. d'archéol. lorr.*, p. 62.

Digitized by Google

que j'ai indiqués comme les deux protecteurs qui me paraissent le plus souvent représentés ou mentionnés sur les cloches[1].

Des sujets de moindre importance alternent avec les précédents : une petite croix ; saint Roch, très particulièrement invoqué au XVII[e] siècle contre la peste et contre toutes les épidémies que l'on groupait sous cette dénomination générique ; enfin, la croix en *sautoir*, emblème de saint André, patron de la Bourgogne.

Il serait facile, mais sans doute hors de raison, d'attacher un sens symbolique à la petite branche de marguerite. Toutefois, je pense qu'il faut agir autrement à l'égard des marguerites qui terminent les trois branches supérieures de la petite croix, et des roses dont l'une sert de base à cette croisette, tandis que les autres décorent les extrémités supérieures de la croix au grand crucifix. Certes, je ne veux nullement dire que le fondeur de 1660 attachait à ces fleurs un caractère emblématique bien précis ; mais il a agi par imitation, par tradition ; l'on doit donc remonter aux époques antérieures, au moyen âge, et là le sens symbolique s'impose impérieusement.

Pour quelques-uns, la marguerite est la fleur de l'espérance[2], et pour d'autres, celle du souvenir ; comme telle, elle rappelle la Passion, par laquelle le monde a été racheté ; elle fleurit au printemps, à l'époque où le divin sacrifice eut lieu, et spécialement la pâquerette

1. Cf. *ibid.*, et *Anciennes cloches de Saugues*, p. 7 et 27.

2. Van Mieris, cité par M. Édouard Van den Broeck dans la *Revue belge de numismatique*, 1886, p. 16 ; cf. p. 23.

Digitized by Google

évoque par son nom même l'idée de la résurrection du Christ[1] ; on remarque aussi sa relation emblématique avec l'Eucharistie[2].

Si singulier que ceci puisse paraître de prime abord, l'un des rôles symboliques de la rose se rapporte aussi à la Passion ; souvent, dans la représentation de la crucifixion, le champ ou l'encadrement est parsemé de cette fleur : c'est que la rose fleurit aussi au printemps et, par sa couleur rouge, rappelle les gouttes de sang du Christ[3]. Elle est la fleur tout à la fois de l'amour et du martyre[4]. Elle est la reine des fleurs : or, l'*Imitatio Christi* parle du Chemin royal de la Croix[5], et c'est par le bois de la croix que le Christ règne : *regnavit a ligno Deus*[6].

L'idée du triomphe par la croix, ou de la croix triomphale, est attestée par l'ornement même que, sur la cloche, les roses et les marguerites ajoutent à l'instrument

1. Mgr X. Barbier de Montault, *Les Ostensoirs du* XIVe *siècle en Limousin ;* Tours (1880), in-8°, p. 31, note 2.

2. Mgr X. Barbier de Montault, dans la *Revue de l'Art chrétien,* 1895, p. 200 : « ... marguerite, si bien nommée la fleur du souvenir, car l'Eucharistie est, dit saint Thomas d'Aquin, un mémorial de la mort du Sauveur :

« *O memoriale mortis Domini.* »

Sur le symbolisme de la marguerite, voir aussi, du même auteur : *Le Trésor de l'église paroissiale de Saint-Yrieix ;* Brive, s. d., gr. in-8°, p. 22, note 1.

3. *Respice rosam passionis sanguinæ :* saint Bernard, cité par Mgr X. Barbier de Montault, *Œuvres,* VIII, 593. — Voir plusieurs autres travaux du même ecclésiologue, notamment sur des fers à hosties.

4. « Pitra, *Spicileg. Solesmen.,* III, 405, 489 », cité par Mgr X. Barbier de Montault, *Le Trésor de Cherves,* 2e édit., p. 25.

5. Titre du chapitre XII et dernier du livre II. — Cf. l'ouvrage de Dom Bernard d'Hæften, bénédictin, *Regia via Crucis ;* Anvers, 1635 et 1728, in-8° avec nombreuses gravures mystiques.

6. Hymne *Vexilla Regis.*

Digitized by Google

du salut : c'est la croix parée, décorée[1], glorifiée, l'arbre de vie[2].

Ces notions symboliques, que je me borne à indiquer, ne sauraient être négligées dans l'étude des monuments de l'art chrétien[3]. Elles augmentent l'intérêt iconographique des sujets qu'offre la cloche de Bussières, outre celui que lui donne sa bizarre et curieuse inscription.

---

1. *Arbor decora et fulgida* (hymne *Vexilla Regis*) ; *Arbor una nobilis*... (ant. de l'Adoration de la croix au Vendredi-Saint) ; *O Crux, splendidior cunctis astris*... (ant. du *Magnificat* aux 1res vêpres de l'Invention de la sainte Croix), etc., etc.

2. Cf. mon travail *Les anciennes cloches de Saugues*, 1890, p. 8, note 2. — E. Rupin, *Une croix en forme d'arbre à l'église Saint-Pierre de Moissac*, dans *Revue de l'Art chrétien*, 1897, p. 225. — *Mors mortua tunc est ligno quando mortua vita fuit* : 1re ant. des vêpres à l'office de l'Invention de la sainte Croix ; etc.

3. L'intérêt actuel de ces études vient d'être prouvé par le succès de deux ouvrages de genre bien différent : l'étrange livre de J.-K. Huysmans, *La Cathédrale*, et la thèse de doctorat ès lettres soutenue, en 1898, par M. Em. Male : *L'Art religieux du* XIIIe *siècle en France*.

Digitized by Google

LES

PREMIERS ESSAIS POÉTIQUES

DE STANISLAS DE GUAITA

PAR A. COLLIGNON

C'est à la fin de 1897 que notre concitoyen Stanislas de Guaita fut si prématurément enlevé aux siens, à ses amis, aux lettres et à la science. De touchants hommages ne tardèrent pas à lui être rendus par la plume d'écrivains distingués. Qu'il me suffise de rappeler les articles que lui consacrèrent l'*Initiation* (numéro du 4 janvier 1898) et la *Lorraine artiste* (numéro du 20 février 1898). Plus récemment, Maurice Barrès a publié dans le *Cosmopolis* une remarquable étude[1] sur un ami qui lui était bien cher. En ces pages pénétrantes revit, fortement gravée, l'image de l'homme droit et généreux, du poète élégant, du philosophe, de l'occultiste au savoir profond.

A ces divers portraits, je n'ai pas la prétention de vouloir rien ajouter. Ceux qui les ont tracés ont vécu plus avant que moi dans l'intimité et dans la pensée du re-

1. Tirée à part sous ce titre : *Un rénovateur de l'Occultisme, Stanislas de Guaita* (1861-1898). *Souvenirs*, par Maurice Barrès ; Paris, Chamuel, 1898.

Digitized by Google

gretté Stanislas de Guaita. De plus, je serais incapable de le suivre jusque dans les spéculations transcendantes et enveloppées de mystère où il s'était porté en dernier lieu. Pour le fond, ces volumineux ouvrages sur la magie dépassent de beaucoup ma compétence ; mais du moins j'en ai vivement goûté le style vigoureux, net et brillant. On sent à lire tel morceau historique ou descriptif que celui qui a su leur donner cette couleur et ce relief était un poète. C'est par la poésie en effet que Stanislas de Guaita a débuté dans les lettres. Ses tout premiers essais furent des pièces de vers. Encore sur les bancs de la rhétorique, au Lycée de Nancy, en 1878-1879, il avait composé un petit recueil, resté inédit, qu'il dédia à son professeur. J'ai conservé ces vers écrits souvent à l'occasion d'un devoir de classe ou d'une explication d'auteur.

L'élève enthousiaste, passionné pour le beau, que l'on reconnaît sans peine, malgré l'addition ou le changement de certains traits, dans le Saint-Phlin des *Déracinés,* avait dès lors et a gardé jusqu'à la fin une vive admiration pour les poètes latins, pour Horace, Virgile, Lucain et surtout pour Lucrèce. On peut lire dans les *Oiseaux de passage,* p. 39, son agréable et facile traduction de l'ode d'Horace à la fontaine de Bandusie, la pièce sur Lucrèce et Virgile, intitulée *Somnia pythagorea,* p. 77, et celle qui est adressée à Horace dans *Rosa mystica,* p. 49. Il a aimé aussi les écrivains latins de la décadence, qu'il célèbre en ces vers :

Stace ! Apulée, et toi chèvre-pieds Martial,
Poètes décadents ! Notre chant filial
Doit vibrer jusqu'à vous, nos ancêtres de Rome !
— Jusqu'à toi, Claudien ! — A toi, Juvénal, homme

Digitized by Google

Dont la colère a fait flamboyer sur César
Le formidable arrêt, terreur de Balthazar ! —
— Glorifions vos noms illustres, ô nos maîtres[1] !

Et ce goût pour les anciens lui est demeuré jusqu'en ses dernières années. Il apprenait encore et me récitait avec admiration de longs morceaux de Virgile et de Lucrèce. De même nos classiques français lui furent chers, malgré les ironies et les révoltes habituelles de la dix-huitième année. Il a, somme toute, rendu justice à Boileau. (*La Muse noire,* épître à *Boileau,* p. 153.) Même après qu'il eut pleinement subi l'influence des poètes modernes, des romantiques, de Th. Gautier, de Baudelaire, d'autres encore dont il a si bien défini le talent dans la préface de *Rosa mystica,* il resta, en ses vers, un classique, un Latin, par le fini de la forme, par la clarté de l'image et l'harmonie oratoire de la période poétique.

Il serait intéressant de suivre, dans le détail de son œuvre trop courte, le progrès de son inspiration et de sa technique. Des *Oiseaux de passage* (1881) à *Rosa mystica* (1885), il est considérable. Ce dernier recueil, dédié à Leconte de Lisle, « poète absolument parfait », nous fait voir un brillant disciple de l'école Parnasienne, mais qui a cependant sa note personnelle. Volontiers il se rattachait à ceux qui, comme lui, s'étaient donné une forte culture classique et continuaient les traditions d'une poésie pleine, sonore et précise en ses contours. Il touchait à la maturité du talent quand d'autres études vinrent le détourner de la muse et bientôt l'absorber complètement. Déjà dans son dernier recueil, comme le fait

1. *Rosa mystica.* Décadence, p. 129.

Digitized by Google

remarquer M. V. Émile-Michelet[1], la tendance mystique, toujours manifestée, s'épanouissait. Plusieurs pages y annonçaient la prochaine évolution. « Ce furent là ses derniers vers. Il renonça courageusement, mais non sans chagrin, à la langue divine. La haute science le devait alors prendre tout entier. Il ne reprit plus la plume du poète que pour écrire, en 1894, un unique sonnet. » M. V. Émile-Michelet ne regrette pas cette abdication : « Les dieux, dit-il[2], qui l'avaient si richement doué d'autre part, ne lui avaient pas départi l'originalité primesautière, le pouvoir d'un art personnel. Son incantation de poète n'ébranlait pas les ondes d'un monde illimité. Prosateur si bellement audacieux, il maniait le sceptre du vers avec une certaine timidité. »

Il est permis de ne point partager ce sentiment. Je crois, pour ma part, que si Stanislas de Guaita avait continué à appliquer à la poésie toutes les heureuses facultés de son intelligence et de son âme, il eût de plus en plus accentué sa personnalité et se fût fait une place dans le jeune Parnasse.

Au reste, de telles hypothèses sont vaines. C'est au berceau de son talent que je voudrais revenir quelques instants : on n'entendra pas sans un certain intérêt les premiers bégaiements de sa muse adolescente, promesses d'un avenir qui devait beaucoup donner, mais que la destinée a si cruellement réduit.

Le petit cahier qui m'est dédié a pour titre : *Essais poétiques* et contient douze pièces : *la Mort de Louis XIV ;*

1. L'*Initiation,* n° 4, janvier 1898, p. 51.
2. *Ibid.,* p. 52.

Digitized by Google

le *Chant du cygne ;* le *Vieillard, Rectification de Gresset; Gustave-Adolphe avant son départ de Suède* (1630) ; *l'Orage à la montagne ; l'Autel des druidesses ; les Oubliettes ; Bucolique, adieux ; le Prisonnier, romance espagnole ; les Sorcières ; Lucrèce et Virgile.*

La plupart de ces poésies extrêmement jeunes, où les réminiscences abondent, ne peuvent être considérées que comme les exercices d'un écolier intelligent, à la mémoire bien meublée. Après Malherbe et Bossuet, il proclame le néant de toute grandeur (*la Mort de Louis XIV*). Deux passages de Lucain lui fournissent la matière principale de *Gustave-Adolphe avant son départ de Suède.* A côté de petites pièces insignifiantes, quelques morceaux descriptifs semblent des souvenirs de Saint-Lambert ou de Delille. L'orage fait siffler le vent du nord par les ravins et par les monts. La foudre éclate.

... C'est l'écho de la terre
Qui répète en grondant le bruit sourd du tonnerre.

Puis la colère céleste s'apaise et l'on voit apparaître ce portique éclatant qui,

semblable au pont suspendu sur l'abîme,
A la terre pour base et l'infini pour cime.

D'autres pièces, telles que le *Prisonnier,* romance espagnole, quoique d'une donnée banale et d'une forme encore impersonnelle, révèlent déjà un sentiment assez vif du tour et de l'harmonie. L'*Autel des druidesses* et les *Sorcières* marquent dès ce temps aussi une préoccupation des choses de la magie. Ces sorcières ont fréquenté chez Shakspeare (*Macbeth*) et chez Victor Hugo (*Odes et ballades*).

Digitized by Google

Je suis l'amante des ténèbres ;
Je hante ces grottes funèbres ;
Viens-tu me braver ici ? — Non —
Fuis donc... crains d'être ma victime,
Car je suis la haine et le crime,
Mon ouvrage n'a pas de nom !

. . . . . .

La caverne aussitôt se remplit de fantômes,
De vampires sanglants, de spectres et de gnomes,
Blêmes esprits du soir ;
Ils frémissent dans l'air comme, à l'heure nocturne,
Une chauve-souris, d'une aile taciturne,
Traverse le ciel noir, etc.

Les deux meilleurs morceaux du recueil sont les *Oubliettes* et *Lucrèce et Virgile*. L'auteur lui-même les a jugées telles, puisque son premier volume, *Oiseaux de passage*, les reproduit en partie. Il peut être intéressant de voir comment, à deux ans d'intervalle, le jeune homme corrigeait pour l'impression les vers du rhétoricien[1]. Voici le premier jet :

Lucrèce et Virgile.

A Rome sommeillait le souffle poétique
Quand Lucrèce parut. Géant mélancolique,
Comme un sinistre oiseau qui hurle au ciel, le soir,
Il éleva bien haut son cri de désespoir ;
Et tandis que Catulle, aimable et fin poète,
Murmurait doucement sur sa lyre discrète,
Lui, sondant d'un coup d'œil le destin des humains,
Méprisa leur néant et périt de ses mains.

1. « Déjà du lycée il adressait des vers à une petite revue parisienne et j'avais lu avec frémissement mon nom dans la dédicace d'un sonnet. »

Maurice Barrès (*Stanislas de Guaita*), p. 10.

Digitized by Google

Dieu, n'osant pas damner son âme grandiose,
Permit en sa faveur une métempsycose,
Ajourna son arrêt, pour qu'il pût expier,
Redescendre sur terre et s'y purifier :
L'âme du grand Lucrèce et le corps de Virgile
S'unirent pour former un tout harmonieux ;
Et la sublime muse, aux lois de Dieu docile,
Éleva désormais la tête vers les cieux.
Le poète divin étendit ses deux ailes,
Et pour glorifier celui qui fut clément,
Montant plus haut encore que les cris infidèles
De Lucrèce, il chanta, planant au firmament,
La juste Providence et le dieu du tonnerre.
Il vécut chastement, fut nommé le pieux ;
Puis l'émule charmant d'Hésiode et d'Homère,
Ayant tout expié, s'éteignit radieux.

— O Virgile, dis-moi, toi couronné de roses,
Si dans tes premiers chants tu ne t'écriais pas :
« Heureux qui peut savoir la nature des choses,
Et foulant toute crainte, affronter le trépas »,
Si parfois, ressentant une douleur sans cause,
Tu ne maudissais pas les malheurs d'ici-bas ?

C'est que Lucrèce, en toi, reprenait son empire ;
De ses émotions il inondait ton cœur,
C'est qu'en toi renaissait, poète au doux sourire,
Le poète de la douleur !

Cette pièce reparaît sous le titre : *Somnia pythagorea* (*Oiseaux de passage*, p. 77). Mais en maint endroit l'expression s'est mûrie et affermie. Je soulignerai les changements par des italiques.

A Rome sommeillait le souffle poétique,
Quand Lucrèce parut. *Aigle* mélancolique,
Déchirant de sa voix le ciel brumeux et noir,
Il éleva bien haut son cri de désespoir ;

Digitized by Google

Et tandis que Catulle, aimable et fin poète,
Tirait de son luth d'or une note discrète,
Lui, sondant d'un coup d'œil le destin des humains,
Méprisa leur *faiblesse* et *mourut* de ses mains.
Minos, n'osant damner sa *grande âme morose,*
Permit en sa faveur une métempsycose,
Ajourna son arrêt pour qu'il pût expier,
Redescendre sur terre et s'y purifier.

. . . . . .

Le poète divin étendit *les* deux ailes,
Et pour glorifier Celui qui fut clément,
Montant plus haut encor que les cris infidèles
De l'*athée,* — il chanta, planant au firmament,
La juste Providence, et *Cybèle, la mère*
Des *humains :* il *chanta la majesté des dieux.*

Dans les derniers vers, les variantes se font plus rares. Les *Oubliettes,* après avoir été non seulement refondues, mais développées, deviennent la pièce intitulée : *Féodalité* (p. 129, *Oiseaux de passage*). On pourrait suivre ce progrès d'une même pièce reprise et perfectionnée par l'auteur en comparant *Oiseaux de passage* à la *Muse noire,* recueil de deux ans postérieur. Stanislas de Guaita, de plus en plus exigeant pour lui-même, remanie pour les insérer dans son nouveau volume divers morceaux déjà publiés dans le précédent — le sonnet : *Lequel vaut mieux, Seigneur?* et *Cruauté,* qu'il intitule *Fantaisie césarienne.*

Rosa mystica ne nous offre aucune reprise de pièces antérieures. C'est l'œuvre poétique la plus forte et la plus originale de Stanislas de Guaita, celle qui m'inspire le réel regret qu'il se soit brusquement détourné vers d'autres travaux, rompant avec sa vocation poétique. « Les vers de *Rosa mystica* », écrit M. Laurent Tailhade,

Digitized by Google

dont j'aime à opposer le jugement à celui de M. V. Émile-Michelet, « sont à coup sûr des plus beaux parmi ceux qu'ont publiés les hommes de ma génération » (*Lorraine artiste,* 20 février 1898), et plus loin : « *Rosa mystica,* la *Muse noire* suffisent à témoigner quel poète il eût pu donner si la mer Ténébreuse de la Cabale et du Martinisme n'avait englouti son labeur, sa volonté. »

Je n'ai voulu ici que remonter à la source première de ce distingué talent poétique. Il y a quelque chose qui nous touche dans ces balbutiements, dans ces imitations naïves d'une muse novice, dans cet effort, disproportionné avec le résultat, d'un adolescent qui cherche à cueillir d'une main encore débile

> Les belles feuilles toujours vertes
> Qui gardent les noms de vieillir.

Quel plaisir aussi quand un vers bien tourné, une expression délicate, une strophe harmonieusement construite viennent éclairer comme d'une lueur d'avenir l'uniformité un peu grise de ces vers de bon écolier !

On pardonnera à un vieux professeur de s'être attardé trop longuement sur ces *tirocinia poetica,* qui évoquent pour lui la pensée d'un ancien élève bien vivement regretté et ont le charme mélancolique des lointains souvenirs.

Digitized by Google

CONCOURS OUVERTS

ET

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE STANISLAS

I

PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Bonfils.

M. Paul Bonfils, préparateur de chimie à la Faculté des sciences de Nancy, décédé en 1857, avait disposé d'une somme de 10,000 fr., qui devait être partagée en vingt prix de 500 fr. destinés à récompenser « le vainqueur d'un concours sur une question de chimie industrielle ».

Ce prix a été décerné pour la dernière fois en 1890.

2° Prix Herpin.

M. le docteur Herpin (Jean-Charles), de Metz, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, décédé à Nice le 17 janvier 1872, a fondé un prix de 1,000 fr. à décerner tous les quatre ans à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Stanislas « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques intéressant particulièrement la Lorraine ou l'ancienne province des Trois-Évêchés ».

Il a été attribué pour la première fois en 1881.

Digitized by Google

3° Prix Dupeux.

Fondation par M. François-Raymond Dupeux, ancien professeur, décédé à Rosières-aux-Salines le 19 novembre 1893, d'un prix de 350 fr. à décerner par l'Académie de Stanislas au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine, ou bien traitant un sujet de science ou de linguistique, se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

Ce prix est décerné trois années sur quatre : il l'a été pour la première fois en 1898.

4° Prix Stanislas de Guaita.

En mémoire de son fils Stanislas, décédé au château d'Alteville le 19 décembre 1897, M^me^ de Guaita a institué un prix annuel de 200 fr. ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy.

Une fondation a été faite par M. Jules Gouy, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 12 février 1892. L'importance en a été accrue par la générosité de ses enfants : M. Albert Gouy de Bellocq-Feuquières et M^me^ la vicomtesse de Chambrun.

Cette libéralité a mis à la disposition de l'Académie de Stanislas, chaque année depuis 1876, 600 fr. pour récompenser le dévouement maternel et 600 fr. pour récompenser la piété filiale.

Digitized by Google

2° Legs Bourgon.

M. Bourgon, ancien banquier, décédé à Nancy en 1888, a légué à l'Académie de Stanislas, en souvenir de M^lle^ Jeanne Bourgon, sa fille, une somme de 10,000 fr., payable après le décès de sa veuve, avec mission d'en consacrer les revenus à doter, tous les cinq ans, une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

3° Prix Mangeon.

En mémoire de son père, M. Mangeon, décédé conservateur des hypothèques en retraite à Nancy, M^lle^ Emma Mangeon a confié, depuis 1893, à l'Académie de Stanislas le soin de décerner chaque année un prix de piété filiale de 100 fr.

4° Prix René de Goussaincourt.

Prix de 300 fr. destiné à récompenser la piété filiale; décerné depuis 1894.

5° Prix du 3° bataillon des mobiles de la Meurthe.

Grâce encore à la générosité de M. René de Goussaincourt, un prix quinquennal et indivisible de 500 fr. est destiné à récompenser les actes de dévouement ou de vertu accomplis : en première ligne par d'anciens sous-officiers, caporaux et soldats ayant pris part à la défense de Toul, en 1870, comme appartenant au 3° bataillon des mobiles de la Meurthe (bataillon de Nancy); en seconde ligne par d'anciens sous-officiers rengagés, gendarmes, chasseurs forestiers, douaniers, ou par des membres de leurs familles à un degré déterminé. Enfin, ce prix pourrait être décerné pour tout acte de dévouement ou de vertu, soit dans la famille, soit même en dehors de la famille.

Il a été, pour la première fois, décerné en 1899.

6° Prix Chassignet.

Par son testament en date du 27 janvier 1898, M. Chassignet,

Digitized by Google

membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 25 février 1898, a fondé un prix quinquennal et indivisible de 1,500 fr. en faveur de la femme — fille, épouse ou veuve — jugée par l'Académie de Stanislas la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

Le généreux abandon fait par Mme Chassignet de son droit d'usufruit permettra d'attribuer ce prix dès 1903.

7° Prix de Goussaincourt.

Prix triennal et indivisible de 200 fr. « destiné à récompenser le serviteur ou la servante qui, par sa fidélité, par des soins dévoués et désintéressés, aura donné l'illusion de l'aisance à des maîtres trahis par la fortune, et, à défaut de ce mérite particulier, à récompenser un mérite analogue apprécié par l'Académie ».

Le concours pour l'obtention de ce prix s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Le prix sera décerné pour la première fois en 1901.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1901

PRIX STANISLAS DE GUAITA A DÉCERNER EN 1901

L'Académie de Stanislas décernera, en 1901, un prix de 200 fr., institué par Mme de Guaita en mémoire de son fils Stanislas.

Ce prix a pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.

Les renseignements relatifs aux candidats devront être adressés au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy, au plus tard le 31 décembre 1900.

PRIX DUPEUX A DÉCERNER EN 1901

L'Académie de Stanislas décernera en 1901 un prix de 350 fr., fondé par M. Dupeux; il sera attribué au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1er janvier 1897, qui aura été présenté sur un sujet d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine.

Le dépôt des mémoires et des travaux imprimés (ces derniers en triple exemplaire) sera effectué au plus tard le 31 décembre 1900 au Secrétariat de l'Académie de Stanislas.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1899

ARENDT (Charles). — Le « Dingstuhl » d'Echternach (Deutelt), ancienne maison de justice monacale ; Luxembourg, 1897, 1 plaq. in-8°. — Notice sur les croix de justice en général et l'ancienne croix du marché d'Echternach en particulier ; Luxembourg, 1897, 1 plaq. in-8°. — Die jüngst restaurirten Chor-Fresken in der Pfarrkirche zu Junglinster (Kanton Grevenmacher) ; Luxembourg, 1897, 1 plaq. in-8°.

AVENEL (Vte d'). — Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800. T. 3 et 4 ; Paris, 1898. 2 vol. in-8°.

BABEAU (Albert). — Grosley et les archives de Troyes ; Troyes. 1899, 1 br. in-8°.

BADEL (Émile). — Monument de Fontenoy. La défense du pont ; Nancy, 1899, 1 plaq. in-4°. — Visites artistiques aux Églises de Nancy en 1899 ; Nancy, 1899, 1 vol. in-12. — La noce de not'Ugène ; Nancy, 1899, 1 vol. in-24. — Huit jours dans les Vosges ; Nancy, 1899, 1 vol. in-16.

Digitized by Google

BARDY (H.). — La culture intellectuelle dans le pays de Saint-Dié jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle; Saint-Dié, 1899, 1 br. in-8°. — Quelques pages de l'histoire de Saint-Dié pendant la Révolution; Saint-Dié, 1899, 1 br. in-8°. — Le général Guye (1773-1845); Saint-Dié, 1899, 1 br. in-8°. — Étude historique sur Belfort au commencement du XVII[e] siècle; Belfort, 1899, 1 vol. in-8°. — La vérité sur la mort du général Lecourbe; Belfort, 1899, 1 br. in-8°.

BLED (Abbé du). — Les chartes de Saint-Bertin, t. IV, fasc. 3; Saint-Omer, 1899, 1 vol. in-4°.

BLEICHER (D[r]). — Géographie régionale. La colline de Malzéville. Excursion de la Société le 26 juin 1898; Nancy, 1899, 1 plaq. in-8°.

BONVALOT (E.) — Histoire du droit et des institutions de la Lorraine et des Trois-Évêchés. 843-1789; Paris, 1895, 1 vol. in-8°.

BOURGOINT-LAGRANGE. — Le Bouddhisme éclectique; Paris, 1899, 1 br. in-8°.

BOYÉ (Pierre). — Les travaux publics et le régime des corvées en Lorraine au XVIII[e] siècle; Nancy, 1900, 1 vol. in-8°.

BRAUX (G. de). — La famille de Fligny du Fay; Nancy, 1899, une plaq. in-8°. — Une famille d'écuyers du Barrois, Famille des Colsons; Nancy, 1899, 1 plaq. in-8°.

BRIQUEL (Paul). — Hommage au 153[e] régiment d'infanterie. Poésie; Malzéville-Nancy, 1899, 1 plaq. in-18. — Le sens de la vie; Nancy, 1898, 1 plaq. in-18. — Variations sur un thème d'automne; Malzéville-Nancy, 1899, 1 plaq. in-4°. — La voix; 1 plaq. in-4°. — Les joies humaines; Paris, 1 vol. in-18.

BULLETIN de la Société industrielle de l'Est. Conférences sur les habitations ouvrières; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

CATALOGUE GÉNÉRAL des ms. des Bibliothèques publiques de France. Départements. T. XXXI ; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève. Introduction ; Paris, Bibliothèque Mazarine. Supplément.

CHAUTARD (J.). — Deux grandes médailles de César, duc de Vendôme, et sceau du cardinal Louis de Vendôme, suivis des dessins de deux jetons inédits de César et d'un autre de Charles de Bourbon, 1er duc de Vendôme ; Vendôme, 1899, 1 br. in-8°.

COLLIGNON (A.). — Note sur les monuments, l'iconographie et les légendes de la bataille de Nancy (1477) ; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

COMPTE RENDU des fêtes du cinquantenaire de la Société d'archéologie lorraine. 28, 29 et 30 juin 1898 ; Nancy, 1898, 1 vol. in-8°.

CRÉPIN-LEBLOND. — Annuaire de Lorraine ; Nancy, 1899, 1 vol. in-8°, cart.

DANNREUTHER. — Martin Mourot, imprimeur à Longeville devant Bar-le-Duc (1501-15...), sa marque typographique et son enseigne ; Paris, 1899, 1 plaq. in-8°.

DEHAISNES (Mgr). — Notices descriptives sur les objets mobiliers conservés dans les établissements publics de l'arrondissement de Lille ; Lille, 1894, 1 vol. in-8°. — Notices descriptives sur les monuments historiques conservés dans le département du Nord ; Lille, 1894, 1 vol. in-8°.

DISCOURS prononcés sur la tombe de M. Nanquette, ancien inspecteur général des forêts, par MM. Fétet, Guyot et Dérué, le 30 août 1899, à Revin (Ardennes) ; Nancy 1899, 1 plaq. in-8°.

Digitized by Google

DOCUMENTS du Congrès archéologique et historique d'Arlon ; Arlon, 1899, 1 br. in-8°.

DUHAUT. — L'individualisme et l'esprit de corps. Discours de rentrée de la Cour d'appel ; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

FLICHE (P.). — Sur la présence du pin sylvestre (*P. sylvestris L.*) dans les graviers quaternaires, aux environs de Troyes ; Paris, 1 plaq. in-4°. — Une nouvelle localité d'*Ostrya carpinifolia* Scop. en France ; Paris, 1899, 1 plaq. in-8°. — Note sur un bois de vigne des Cinérites du Cantal ; Paris, 1899, 1 plaq. in-8°.

FLOQUET (G.). — Sur les fonctions algébriques à trois déterminations ; Paris, 1 plaq. in-8°. — Sur certaines fonctions à trois déterminations considérées comme solutions d'une équation différentielle linéaire ; Nancy, 1 plaq. in-8°. — Sur une généralisation des fonctions périodiques ; Nancy, 1 plaq. in-8°. — Sur le mouvement d'un point ou d'un fil glissant sur un plan horizontal fixe lorsqu'on tient compte de la rotation de la terre et du frottement ; Nancy, 1 plaq. in-8°.

FORRER (Dr R.). — Die Heidenmauer von Sankt Odilien ihre prähistorischen Steinbrüche und Besiedelungsreste ; Strassburg, 1899, 1 vol. in-f°.

FOVILLE (de). — Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types, t. II, avec une étude historique de M. Jacques Flach ; Paris, 1899, 1 vol. in-8°.

FRIREN. — Catalogue des mousses de la Lorraine et plus spécialement des environs de Metz et de Bitche ; Metz, 1898, 1 br. in-8°.

GASQUET (A.). — Essai sur le culte et les mystères de Mithra ; Paris, 1899, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

GERMAIN (Léon). — Armorial des écuyers du bailliage de Saint-Mihiel, rédigé par Dominique Callot, d'après la recherche de Didier Richier; Nancy, 1899, 1 vol. in-8°. — Arthur Benoit; 1 plaq. in-8°. — Une planche à gravure d'un fondeur de cloches; Saint-Dié, 1899, 1 br. in-8°. — L'inscription du couvent N.-D. à Mattaincourt, 1719; Remiremont, 1898, 1 br. in-8°. — L'ancienne cloche de Mattaincourt, 1723; Nancy, 1898, 1 br. in-8°.

GUYOT (Ch.). — Les maisons-types de la plaine des Vosges. Ancien Saintois; Paris, 1899, 1 br. in-8°. — Notes sur Montfort; Nancy, 1899, 1 plaq. in-8°. — Les comtes de Ravenel à Mandres et au Joly, près Mirecourt, 1684-1793; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

HAMONVILLE (B^on^ d'). — Séjour de la mouette de Sabine sur les côtes de la Bretagne; Paris, 1 plaq. in-8°.

HEITZ. — Recueil de notes inédites sur la famille de Pierre de Sivry, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle; Nancy, 1899, 1 vol. in-8°.

HUYGENS (C.). — Œuvres complètes, t. VIII; La Haye, 1899, 1 vol. in-4°.

JADART (H.). — Quelques embellissements à nos monuments. Revue des édifices, musées, statues et promenades de Reims vers la fin du XIX^e^ siècle; Reims, 1898, 1 vol. in-8°.

JADART et DEMAISON. — Monographie de l'église de Rethel (Ardennes); Paris, 1899, 1 vol. in-8°.

JÉRÔME (Abbé L.). — Les élections et les cahiers du clergé lorrain aux États généraux de 1789. Bailliages de Nancy, Lunéville, Blâmont, Rosières, Vézelise et Nomeny; Paris-Nancy, 1899, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

KRANTZ (E.). — Rapport de la Faculté des lettres (séance de rentrée, 10 novembre 1898); Nancy, 1899, 1 plaq. in-8°.

LABOURASSE. — M. Félix Gillon, ancien président du tribunal civil de Bar-le-Duc, 1799-1870; Nancy, 1899, 1 vol. in-8°.

LAMBERT (Th.). — La conversion de Chapelle; Paris, 1899, 1 vol. in-32.

LEDERLIN. — Rapport sur les travaux de la Faculté de droit pendant l'année scolaire 1897-1898; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

LEFORT (A.). — Les Français à Luxembourg; Reims, 1900, 1 vol. in-8°.

LEHR (Ernest). — Le mariage, le divorce et la séparation de corps dans les principaux pays civilisés. Étude de droit civil comparé; Paris, 1899, 1 vol. in-8°. — Alphonse Rivier. Notice nécrologique; Lausanne, 1 plaq. in-8°.

LOQUIN (A.). — Le masque de fer et le livre de M. Frantz Funck-Brentano; Paris, 1899, 1 plaq. in-8°.

MAIRE (Ch.). — Pensées et maximes d'un octogénaire; Paris, 1899, 1 vol. in-32. — Rimes d'en haut; Paris, 1899, 1 vol. in-8°.

MALESCH (C. L.). — L'art de voyager à l'étranger; Paris, 1 vol. in-18.

MARSY (C^te^ de). — Trois solennités archéologiques; Paris, 1898, 1 plaq. in-8°.

MATHIEU (M^gr^). — Instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse sur le « Testament du Seigneur » et mandement pour le Carême de l'an de grâce 1899; Toulouse, 1899, 1 br. in-4°.

Digitized by Google

MATHIEU (S. E. le cardinal). — Discours de S. E. le cardinal Mathieu, archevêque de Toulouse, prononcé à Rome le 25 juin 1899 à l'occasion de la prise de possession de son titre cardinalice de Sainte-Sabine ; Rome, 1899, 1 plaq. in-8°.

MENGIN (Henri). — Distribution des prix aux élèves du Lycée de Nancy, le 31 juillet 1899. Discours du président ; Nancy, 1899, 1 plaq. in-16. — Maîtres Volland, Boulangé et Gérard, discours de réception ; Nancy, 1899, 1 plaq. in-8°.

MIEG et BLEICHER. — Excursions géologiques en Alsace. Colline de Sigolsheim ; Paris, 1899, 1 plaq. in-8°.

MILLOT (C.). — Températures extrêmes de 1878 à 1897 à Nancy ; Nancy, 1899, 1 br. in-8°. — Sur une hache en quartz de filon, trouvée en Bretagne ; 1 plaq. in-8°.

NOËL DE KERGOR. — Pauca, poésies ; Fragny, près Autun, 1 vol. in-8°.

PIETTE et DE LAPORTERIE. — Études d'ethnographie préhistorique. Fouilles à Brassempouy en 1897 ; Paris, 1 br. in-8°.

PILOT DE THOREY. — Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné ; Grenoble, 1899, 2 vol. in-8°.

PROUVÉ (C.). — Régénération par plantation des coupes de futaies ; Paris, 1899, 1 br. in-8°.

PUYMAIGRE (Cte de). — Un poète apologiste de Louis XIII ; Paris, 1898, 1 br. in-8°.

ROBERT (F. des). — Charles IV et Mazarin, 1643-1661 ; Nancy, 1899, 1 vol. in-8°. — Les seigneurs de Saulny (près de Metz), 1240-1789 ; Metz, 1898, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

ROCHE DU TEILLOY (A. de). — Notice biographique sur M. Jules Gérard, ancien recteur, ancien membre titulaire de l'Académie; Nancy, 1898, 1 br. in-8°. — Compte rendu des travaux de l'Académie de Stanislas pendant l'année 1898-1899; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

SAVE (Gaston). — Le duc René Ier, artiste peintre; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

SEILLIÈRE (Bon F.). — Documents pour servir à l'histoire de la principauté de Salm en Vosges et de la ville de Senones, sa capitale, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; Paris, 1898, 1 vol. in-f°.

SOUHESMES (de). — Un épisode de l'histoire de l'alchimie en Lorraine; Nancy, 1899, 1 plaq. in-8°. — Une auge aux armes des Le Grand; Nancy, 1 plaq. in-8°. — Puits et fontaines du vieux Nancy; Malzéville-Nancy, 1 br. in-8°. — Nancy inconnu. Répertoire archéologique de la ville et des cantons de Nancy (moyen âge et époque moderne); Nancy, 1899, 1 vol. in-8°.

TEIL (Bon J. du). — Les missions catholiques françaises et les raisons de leur participation à l'Exposition de 1900; Paris, 1899, 1 br. in-8°.

TÉNICHEFF (W.). — L'activité de l'homme (traduit du russe par l'auteur); Paris, 1898, 1 vol. in-8°.

THÉVENOT (A.). — L'anarchie littéraire et l'évolution de la langue française; Arcis, 1899, 1 placard in-f°.

THIEULLEN (A.). — Lettre à M. Chauvet, pour faire suite aux véritables instruments usuels de l'âge de pierre; Paris, 1898, 1 br. in-4°. — Silex anticlassiques présentés à la Société normande d'études préhistoriques; Paris, 1899, 1 plaq. in-8°.

Digitized by Google

TISSERANT. — Rapport général sur les travaux du conseil central d'hygiène publique et de salubrité, et des conseils des arrondissements du département de Meurthe-et-Moselle pendant l'année 1897, t. XXXIII; Nancy, 1898, 1 vol. in-8°.

VACANT (A.). — Dictionnaire de théologie catholique, fasc. 1; Paris, 1899, 1 vol. in-8°.

VIANSSON-PONTÉ (Abbé). — Une excursion à Marville (18 septembre 1898); Montmédy, 1 plaq. in-8°.

VIARD (Jules). — Documents parisiens du règne de Philippe III de Valois (1328-1350). T. I; Paris, 1899, 1 vol. in-8°.

ZEILLER (René). — Sur la découverte, par M. Amalitzki, de *Glossopteris* dans le permien supérieur de Russie; Paris, 1898, 1 plaq. in-8°. — Étude sur la flore fossile du bassin houiller d'Héraclée (Asie Mineure); Paris, 1899, 1 vol. in-f°.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1900-1901

ABBEVILLE. — Société d'émulation.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France.

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

ANGERS. — Société industrielle et agricole.

ANVERS. — Académie royale d'archéologie de Belgique (53, rue du Transvaal).

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BATAVIA. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

Digitized by Google

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BERLIN. — Königlich-preussische Akademie der Wissenschaften.

BERNE. — Naturforschende Gesellschaft.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BORDEAUX. — Société linnéenne.

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles.

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BRÊME. — Naturwissenschaftlicher Verein.

BREST. — Société académique.

BRUNSWICK. — Verein für Naturwissenschaft.

BRUXELLES. — Académie royale de médecine de Belgique.

BRUXELLES. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

BRUXELLES. — Commission royale d'histoire.

BRUXELLES. — Société d'archéologie (11, rue Ravenstein).

BRUXELLES. — Société royale malacologique de Belgique.

BUFFALO. (N. Y.). — Society of natural Science.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société d'agriculture et de commerce.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAEN. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques.

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAIRE. — Institut égyptien.

CAMBRAI. — Société d'émulation.

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

Digitized by Google

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

CHERBOURG. — Société académique.

CHERBOURG — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

DRONTHEIM. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

DUBLIN. — Royal Irish Academy.

DÜRKHEIM. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

ELBEUF. — Société industrielle.

ENGHIEN. — Cercle archéologique.

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

FLORENCE. — Instituti di studi superiori pratici e di profezionamento.

GENÈVE. — Société biblique.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle.

GIESSEN. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

GOTHENBOURG. — Société royale des sciences et lettres.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GRENOBLE. — Société de statistique de l'Isère.

Digitized by Google

HALLE. — Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Germanicæ naturæ Curiosorum, etc.

HARLEM. — Société hollandaise des sciences.

HEIDELBERG. — Historisch-philosophischer Verein.

KIEL. — Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte.

KIEW. — Société des naturalistes.

KÖNIGSBERG. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

LAON. — Société académique.

LAUSANNE. — Société vaudoise des sciences naturelles.

LE HAVRE. — Société nationale havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LÉOPOL (Galicie). — Société d'histoire.

LIÈGE. — Institut archéologique liégeois.

LIÈGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (35, rue Pont-d'Avroy).

LIÈGE. — Société géologique de Belgique.

LILLE. — Commission historique du département du Nord.

LILLE. — Société régionale des architectes du Nord de la France.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LONDRES. — Geological Society.

LONS-LE-SAULNIER. — Société d'émulation du Jura.

LUXEMBOURG. — Institut royal grand-ducal.

LUXEMBOURG. — Société botanique.

LUXEMBOURG. — Vereine für Geschichte, Litteratur und Kunst.

LYON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

MÂCON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

MADISON. — Visconsin Academy of sciences, arts and lettres.

Digitized by Google

MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et arts.

MARSEILLE. — Société de statistique.

MENDE. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

MERIDEN (Connect.). — Scientific association.

METZ. — Académie.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

MEXICO. — Sociedad cientifica « Antonio alzate ».

MEXICO. — Institut géologique.

MODÈNE. — Reale Accademia di scienze, lettere ed arti.

MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTMÉDY. — Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.

MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.

MOSCOU. — Société impériale des naturalistes.

MOULINS. — Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.

MULHOUSE. — Société industrielle.

MUNICH. — Königlich-bayerische Akademie der Wissenschaften.

NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.

NANCY. — Société centrale d'agriculture.

NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.

NANCY. — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.

NANCY. — Société lorraine de photographie.

NANCY. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société de géographie de l'Est.

NANCY. — Société de médecine.

Digitized by Google

NANCY. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NANTES. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.

NEUCHATEL. — Société neuchâteloise de géographie.

NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of arts and sciences.

NEW-YORK. — Academy of sciences.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

NÎMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine (49, rue des Saints-Pères).

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye).

PARIS. — Club alpin français (30, rue du Bac).

PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'Instruction publique).

PARIS. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine).

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Louvre).

PARIS. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle-Saint-Germain).

PARIS. — Société des études historiques (6, rue Garancière).

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (à la Bibliothèque nationale).

PARIS. — Société de médecine légale de France (Palais de Justice).

PARIS. — Société philomathique (7, rue des Grands-Augustins).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque).

Digitized by Google

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

PHILADELPHIE. — Geological Survey of Pensylvania.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RIO-DE-JANEIRO. — Instituto historico.

ROCHESTER (N. Y.). — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia del nuovi Lincei.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Academy of sciences.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Missouri botanical Garden.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie des sciences.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SAINTES. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

Digitized by Google

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle.
TOURNAI. — Société historique et archéologique.
TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire.
TRIESTE. — Società adriatica di scienze naturali.
TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
TURIN. — Reale Accademia delle scienze di Torino.
UPSAL. — Geological Institution of the university.
VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.
VANNES. — Société polymathique du Morbihan.
VERDUN. — Société philomathique.
VERSAILLES. — Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
VIENNE. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).
VIENNE. — K. k. geologische Reichsanstalt.
VIENNE. — K. k. geographische Gesellschaft.
VIENNE. — K. k. zoologische und botanische Gesellschaft.
VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.
WASHINGTON. — Smithsonian Institution.
WASHINGTON. — National Academy of sciences.
WASHINGTON. — United states Geological Survey.
WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.
ZAGRA. — Societas historico-naturalis croatica.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

BERKELEY. — University of California.

CEARÁ (Brésil). — Revista trimensal do Instituto do Ceará.

FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. — Bolletino delle publicazione Italiane.

HARLEM. — Archives du musée Teyler.

KIEL. — Christian Albrechts-Universität in Kiel.

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon.

MONTEVIDEO. — Anales del museo nacional de Montevideo.

NANCY. — Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est.

PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l'), 60, rue des Francs-Bourgeois.

PARIS. — École polytechnique (Journal de l'), 5, rue Descartes.

PARIS. — Journal des savants.

PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet, 13, rue Boissière.

TOULOUSE. — Bulletin de l'Université (publié par la Société académique franco-hispano-portugaise).

VALENCE. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

BRUXELLES. — Bibliothèque royale de Belgique.
CHAUMONT. — Bibliothèque de la ville.
LUNÉVILLE. — Bibliothèque de la ville.
METZ. — Bibliothèque de la ville.
PARIS. — Ministère de l'Instruction publique.
PARIS. — Académie française.
PARIS. — Académie des inscriptions et belles-lettres.
PARIS. — Académie des sciences morales et politiques.
PARIS. — Académie des sciences.
PARIS. — Académie des beaux-arts.
PARIS. — Bibliothèque de la Sorbonne.
PARIS. — Muséum d'histoire naturelle.
PONT-A-MOUSSON. — Bibliothèque de la ville.
STRASBOURG. — Bibliothèque de la ville.
TOUL. — Bibliothèque de la ville.
VENDÔME. — Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1900.

BUREAU.

Président : M. A. DE ROCHÉ DU TEILLOY.
Vice-Président : M. Henri MENGIN.
Secrétaire perpétuel : M. Gabriel THOMAS.
Bibliothécaire-Archiviste : M. J. FAVIER.
Questeur : M. A. DE METZ-NOBLAT.
Secrétaire annuel : M. l'abbé Eugène MARTIN.

I.

MEMBRES HONORAIRES.

1893. 7 Juillet. M. CAMPAUX (Antoine), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres (Membre titulaire le 2 août 1872), 5 *bis*, faubourg Saint-Georges, Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés correspondants nationaux et aux associés correspondants étrangers.

Digitized by Google

1898. 18 Mars. M. HECHT (le Dr Louis), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine (Membre titulaire le 10 novembre 1876), 4, rue Isabey, Nancy.

1899. 21 Juill. Mgr MATHIEU (Son Éminence le Cardinal), villa Volskonski, à Rome (Membre titulaire du 23 janvier 1880 au 20 juin 1890).

II

MEMBRES TITULAIRES.

1863. 27 Mars. M. LOMBARD (Adolphe), Avocat à la Cour d'appel, Professeur honoraire à la Faculté de Droit (Associé le 15 février 1861), 82, rue Stanislas, Nancy.

1875. 9 Juill. M. DUVERNOY (Frédéric), Professeur honoraire au Lycée, 8 *bis*, rue Bailly, Nancy.

1876. 17 Mars. M. FLICHE (Paul), Professeur à l'École nationale forestière (Associé le 6 mars 1874), 9, rue Saint-Dizier, Nancy.

1877. 2 Fév. M. LEDERLIN (Eugène), Doyen de la Faculté de Droit, 12 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

23 Nov. M. BLEICHER (le Dr Gustave), Professeur à l'École supérieure de Pharmacie, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 9, cours Léopold, Nancy.

1881. 5 Août. M. DE METZ-NOBLAT [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 37, cours Léopold, Nancy.

5 Août. M. DRUON (Henri), Proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet.

1884. 18 Janv. M. GUYOT (Charles), Directeur de l'École nationale des eaux et forêts (Associé le 19 janvier 1883), 12, rue Girardet, Nancy.

2 Mai. M. FAVIER (Justin), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. DES ROBERT (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 32, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1885. 23 Janv. M. GRUCKER (Émile), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres, 59, rue Stanislas, Nancy.

Digitized by Google

1885. 6 Mars. M. GERMAIN (Léon), Archéologue (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. MELLIER (Émile), Inspecteur honoraire d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 5, rue des Tiercelins, Nancy.

1887. 21 Janv. M. AUDIAT (Edgard), Président de chambre honoraire (Associé le 4 décembre 1885), 35, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 3 Fév. M. PFISTER (Christian), Professeur à la Faculté des Lettres (Associé le 2 juillet 1886), 11, rue du Bastion, Nancy.

21 Déc. M. MILLOT (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 7, place Saint-Jean, Nancy.

M. VACANT (l'abbé Alfred), Professeur au grand séminaire de Nancy (Associé le 4 février 1887), 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1889. 7 Juin. M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE [Charles] (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1890. 10 Janv. M. THOMAS (Gabriel), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 2 juillet 1886), 82, rue Stanislas, Nancy.

1891. 17 Juill. M. MATHIEU DE VIENNE (Maurice), Lieutenant-Colonel, directeur de l'artillerie à Toul (Associé du 18 février 1887), 6, rue d'Alliance, Nancy.

4 Déc. M. GALLÉ (Émile), Artiste-Céramiste (Associé du 26 décembre 1890), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BERGER-LEVRAULT(Oscar), Imprimeur-Éditeur (Associé du 16 décembre 1888), 7, rue des Glacis, Nancy.

5 Mai. M. RISTON (Victor), Avocat (Associé du 8 janvier 1892), 1, rue d'Essey, à Malzéville, près Nancy.

M. THOULET (Julien), Professeur à la Faculté des Sciences (Associé du 6 mai 1892), 65, rue de Metz, Nancy.

3 Nov. M. GASQUET (Amédée), Recteur de l'Université de Nancy Palais de l'Université.

1894. 15 Juin. M. MENGIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 12 mai 1893), 8, rue Lafayette, Nancy.

Digitized by Google

1895. 1er Fév. M. MATHIEU (Auguste), Conservateur des forêts en retraite (Associé du 12 mai 1893), 7, rue Trouillet, Nancy.

1896. 24 Janv. M. DES GODINS DE SOUHESMES (Raymond), Homme de lettres (Associé du 15 juillet 1892), 93, place Saint-Georges, Nancy.

1897. 5 Fév. M. DE ROCHE DU TEILLOY (Alexandre), Professeur honoraire au Lycée (Associé du 12 mai 1893), 5, rue de Rigny, Nancy.

16 Juill. M. MARTIN (l'abbé Eugène), Professeur à l'École Saint-Sigisbert (Associé du 7 juillet 1893), 11, place Carnot, Nancy.

1898. 3 Juin. M. VILLARD (Évrard), Président de Chambre honoraire (Associé du 15 juill. 1892), 68, rue Charles III, Nancy.

M. FLOQUET (Gaston), Professeur à la Faculté des Sciences (Associé du 3 mars 1893), 17, rue Saint-Lambert, Nancy.

16 Déc. M. DÉGLIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 20 novembre 1896), 79, rue Saint-Georges, Nancy.

1900. 27 Avr. M. FRIOT (Albert), Docteur en médecine (Associé du 2 août 1889) 11 rue Saint-Nicolas, Nancy.

M. BOYÉ (Pierre), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 18 novembre 1898), 53, rue de l'Hospice, Nancy.

MEMBRES DONATEURS

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. LEUPOL, Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1862, décédé le 29 octobre 1896.

M. LEJEUNE (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

Digitized by Google

M. CHASSIGNET (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

III.

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1854. 3 Nov. M. FAYE (Hervé), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), ancien Recteur de l'Académie, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire jusqu'au 25 mai 1857), 95, avenue des Champs-Élysées, Paris.

1855. 2 Fév. M. BURNOUF (Émile-Louis), Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 12 avril 1872), 14, rue d'Alésia, Paris.

16 Fév. M. MÉZIÈRES (Alfred), Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, Député de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris.

27 Avril. M. CHAUTARD (Jules), Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 1er décembre 1876), à Croissanville (Calvados).

1857. 10 Juill. M. DE MARGERIE (Amédée), Doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut catholique (Titulaire du 22 janvier 1858 au 9 février 1877), 122, boulevard de la Liberté, Lille.

M. LAFON, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvières.

1863. 23 Janv. M. CHASLES (Émile), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870), 6, rue Paul-Louis-Courier, Paris.

M. LIÉGEOIS (Jules), Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit (Titulaire du 27 mars 1874 au 1er avril 1892), 8, rue de la Monnaie, Nancy.

1865. 17 Mars. M. JALABERT (François-Philippe-Victor-Théophile), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur honoraire de droit constitutionnel à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire jusqu'au 9 janvier 1880), 13, rue Saint-Martin, Versailles.

Digitized by Google

1865. 16 Juin. M. ARNAULT DE LA MÉNARDIÈRE (Joseph-Camille), Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers [Vienne] (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1866. 16 Fév. M. JACQUEMIN (Eugène), Professeur honoraire à l'École supérieure de pharmacie, associé national de l'Académie de médecine de France (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 18, rue d'Amance, à Malzéville, près Nancy.

1867. 3 Juill. M. LEFEBVRE (Eugène), Professeur honoraire au Lycée Hoche (Titulaire du 6 août 1869 au 6 novembre 1874), 2, rue des Réservoirs, Versailles.

1872. 12 Avril. M. ADAM (Lucien), Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), boulevard Sévigné.

22 Nov. M. MICHEL (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts) [Titulaire du 5 décembre 1873 au 7 novembre 1879], 9, avenue de l'Observatoire, Paris.

22 Nov. M. VIANSSON (Lucien-Edmond), ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), à Fillières (Meurthe-et-Moselle).

1873. 10 Janv. M. PIERROT (Émile), Avocat, ancien Magistrat (Titulaire jusqu'au 20 mai 1881), 93, place Saint-Georges, Nancy.

1874. 1er Mai. M. JACQUINET (Paul), Inspecteur général honoraire, ancien Recteur (Titulaire jusqu'au 19 novembre 1879), place de Rennes, 6, Paris.

1875. 5 Mars. M. ROUSSELOT (Paul), Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 79, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. GIGOT (Edme-Albert), ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 85, rue de la Pompe, Paris.

20 Avril M. DECHARME (Paul), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire jusqu'au 3 février 1888), 95, boulevard Saint-Michel.

1878. 15 Nov. M. DEBIDOUR (Antonin), Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Nicole, Paris.

Digitized by Google

1882. 4 Août. M. BALLOT-BEAUPRÉ, Président de Chambre à la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

M. LORIN (Edmond), Directeur des Contributions directes en retraite (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1884), Saint-Lô (Manche).

1889. 5 Juill. M. BARTHÉLEMY (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 61, rue de Rome, Paris.

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1).

1°

A

SECTION DE METZ.

1872. 22 Nov. M. MARCUS (Adolphe), ancien Officier du génie, 20, rue des Prisons-Militaires, Metz.

M. PÊTRE (Charles), Directeur de l'École nationale des beaux-arts et du dessin de Bourges.

B

1847. 17 Juin. M. LE BRUN (Joseph-Félix), Naturaliste, à Lunéville, place Saint-Jacques, 9 (Meurthe-et-Moselle).

1858. 14 Mai. M. COURNAULT (Charles), Artiste-Peintre, 16, rue de la Rivière, Malzéville (près Nancy).

10 déc. M. BLOCH, Manufacturier, à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle).

1861. 21 Juin. M. le comte DE PUYMAIGRE (Théodore), Homme de lettres, rue de l'Université, 17, Paris.

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1er du Règlement.

La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine ; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1863. 24 Juill. M. LAMBERT, Professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon (Vendée).

1865. 30 Mars. M. BONVALOT (Édouard), ancien Conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 2, place des Vosges, Paris.

5 Mai. M. GÉRARDIN (Camille), Professeur à la Faculté de Droit de Paris, 49, rue Madame.

1867. 15 Mars. M. GÉRARDIN (Charles-Auguste), ancien Inspecteur des établissements insalubres, 34, rue de Vaugirard, Paris.

29 Mars. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Alexandre), Conservateur des forêts en retraite, 57, rue de Toul, Nancy.

21 Déc. M. DUBOIS (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, Nancy.

1871. 19 Mai. M. LIÉTARD (Gustave), Docteur en médecine, à Plombières (Vosges).

1872. 15 Mars. M. CUNY (A.), Architecte, 13, Grande-Rue, Nancy.

1874. 6 Mars. M. HYVER (l'abbé), vicaire général honoraire d'Alger, villa Croix-du-Val, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. DEPAUTAINE (Léon), Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1875. 7 Déc. M. GRAND'EURY (Cyrille), Ingénieur civil des mines, Correspondant de l'Institut, 12, rue d'Amance, Malzéville (Meurthe-et-Moselle).

1879. 2 Mai. M. CASPAR, Professeur et Compositeur de musique à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

M. PEIFFER (Édouard), ancien Officier supérieur d'artillerie, 135, rue Saint-Dizier, Nancy.

M. GLEY (Gérard), ancien Professeur au Collège d'Épinal, 5, rue de la Calandre.

1881. 20 Janv. M. QUINTARD (Léopold), Homme de lettres, 30, rue Saint-Michel, Nancy.

6 Mai. M. BROILLIARD (Charles), Conservateur des forêts en retraite, Directeur de la *Revue des forêts*, 97, rue du Cherche-Midi, Paris.

1882. 5 Mai. M. FOURNIER (Alban), Docteur en médecine à Rambervillers (Vosges).

1883. 16 Mars. M. BARDY (Henri) Pharmacien à Saint-Dié (Vosges).

*

Digitized by Google

1883. 15 Juin. M. le comte DE WARREN (Lucien), ancien Capitaine d'artillerie, 3, place de l'Arsenal, Nancy.

1884. 18 Juill. M. DINAGO (F.), 9, rue des Carmes, Nancy.

19 Déc. M. HAILLANT (Nicolas), Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 17, rue du Quartier, Épinal.

1885. 15 Mai. M. BOUVIER (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 5, place Possoz, avenue de la Muette, Paris.

20 Nov. M. THIRION (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée de Limoges (Haute-Vienne).

18 Déc. M. NETTER (Abraham), Docteur en médecine, Bibliothécaire universitaire honoraire, 9, rue de la Hache, Nancy.

1886. 19 Mars. M. TISSERANT (H.), Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Févr. M. KRANTZ (Émile), Doyen de la Faculté des Lettres, 21, rue des Dominicains, Nancy.

16 Déc. M. AMBROISE (Émile), Docteur en droit, Avoué, 16, rue Gambetta, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

1888. 2 Mars. M. COLLIGNON (le docteur René), Médecin-Major de 1re classe au 25e régiment d'infanterie, à Cherbourg (Manche).

16 Mars. M. SCHLAGDENHAUFFEN (le Dr Frédéric), Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, associé national de l'Académie de Médecine, 63, rue de Metz, Nancy.

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé Charles), Curé de Lamarche (Vosges)

29 Juin. M. le baron HULOT (Étienne), Secrétaire général de la Société de géographie, 80, rue de Grenelle, Paris.

1889. 3 Mai. M. ROGIE (l'abbé J.), Clerc régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, à Benoîte-Vaux, par Souilly (Meuse).

1891. 6 Fév. M. CHARAUX (Charles), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Grenoble (Isère), 1, rue Jean-Jacques-Rousseau.

10 Avril. M. MASSON (Ernest), Homme de lettres, à La Trinité, commune de Dommartemont (Meurthe-et-Moselle), près Nancy.

17 Juill. M. DE LANNOY DE BISSY (le colonel Victor-Amédée-Richard), Commandant le 5e régiment du génie, à Versailles (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

1892. 8 Janv. M. BRUNOT (Ferdinand), Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, 105, boulevard Saint-Michel.

15 Juill. M. BLONDLOT (René), Professeur à la Faculté des Sciences, Correspondant de l'Institut, 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BUISSON (l'abbé E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris.

M. le baron DE BRAUX (Gabriel), Homme de lettres, à Boucq (Meurthe-et-Moselle).

M. COLLIGNON (Albert), Professeur à la Faculté des Lettres, 4, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

M. POINCARÉ (Henri), Membre de l'Institut (Académie des Sciences) 63, rue Claude-Bernard, Paris.

3 Mars. M. JOURNÉE (Lt-Col Félix-Albert), Lieutenant-Colonel au 149e régiment d'infanterie à Épinal (Vosges).

7 Juill. M. DIEHL (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 67, rue de Seine.

1894. 2 Mars. M. BASSET (René), Directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger, 77, rue Michelet, à l'Agha, près Alger.

21 Déc. M. FERRY (René), Docteur en droit et en médecine, à Saint-Dié (Vosges).

1895. 21 Juin. M. LEFEBVRE (Henri), Contrôleur des contributions directes en disponibilité, 17, rue de Rigny, Nancy.

1896. 21 Fév. M. BRIOT (Félix), Inspecteur des forêts, à Chambéry (Savoie).

6 Mars M. POIRINE (abbé Jean-Joseph), Aumônier du pensionnat Saint-Joseph, 17, rue Gambetta, Nancy.

M. JÉROME (l'abbé Léon), Professeur au grand séminaire, 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1897. 2 Avril. M. LE MONNIER (Georges), Professeur à la Faculté des Sciences, 3, rue de Serre, Nancy.

7 Mai. M. BLOCH (Isaac), Grand Rabbin, 18, rue de l'Équitation, Nancy.

29 Oct. M. PARISET (Georges), Professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 15, rue Saint-Lambert, Nancy.

1898. 4 Mars. M. LIÉGEOIS (le Dr Charles), Correspondant de l'Académie de Médecine, à Bainville-aux-Saules (Vosges).

Digitized by Google

1898. 22 Avril. M. IMBEAUX (le Dr Ed.), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 9 *bis*, rue du Montet, Nancy.

M. HENRY (Edmond), Chargé de Cours à l'École nationale forestière, 5, rue de Rigny, Nancy.

1899. 20 Janv. M. BOPPE (Paul), Chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.

1900. 16 Mars. M. BLONDEL (Raymond), Professeur à la Faculté de Droit, 13, rue de l'Hospice, Nancy.

M. MELIN (Gabriel), Avocat à la Cour d'appel, 22, rue Saint-Nicolas, Nancy.

M. PARISOT (le Dr Pierre), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, rue Gambetta, Nancy.

28 juin. M. NICKLÈS (René), Professeur adjoint à la Faculté des Sciences, 27 *bis*, rue des Tiercelins, Nancy.

2°

1845. 18 Déc. M. HERMITE (Charles), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), 2, rue de la Sorbonne, Paris.

1852. 16 Déc. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), Professeur au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris.

1860. 21 Déc. M. LOYSON (l'abbé Jules-Théodore), Aumônier du Lycée Lakanal, 15, rue Angot, à Bourg-la-Reine (Seine).

1862. 4 Juill. M. PASSY (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Labordère, à Neuilly (Seine).

1864. 15 Juill. M. MILLIEN (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1866. 20 Avr. M. Léon DE ROSNY, Professeur à l'École spéciale des Langues orientales, 28, rue Mazarine, Paris.

6 Juill. M. le duc DE BROGLIE (Albert), Membre de l'Académie française, 10, rue de Solférino, Paris.

1869. 19 Fév. M. TERRIEN DE LACOUPERIE (Albert), Professeur de chinois, 136, Bishop's Road Fulham, Londres.

Digitized by Google

1870. 17 Juin. M. LEHR (Ernest), Docteur en droit, Attaché-Jurisconsulte de l'Ambassade de France en Suisse, Professeur honoraire de Législation comparée à l'Université de Lausanne (les Toises), 12, chaussée de Mon-Repos, Suisse.

1871. 7 Juill. M. OPPERT (Jules), Professeur d'assyriologie au Collège de France, 19, rue Mazarine, Paris.

1872. 22 Nov. M. PETSCHE (Charles), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 8 *bis*, chaussée de la Muette, Paris.

20 Déc. M. REVOIL (Henry), Architecte du Gouvernement, avenue Feuchères, Nîmes (Gard).

1874. 19 Juin. M. RAMBAUD (Alfred), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Sénateur, professeur à la Faculté des Lettres, 76, rue d'Assas, Paris.

4 Déc. M. GARRIGOU (Félix), Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 9 Juill. M. GRAVIER (Gabriel), Homme de lettres, 18, rue Alsace-Lorraine, Rouen (Seine-Inférieure).

6 Août. M. PETITOT (l'abbé Émile), ancien Missionnaire arctique, Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

M. VINSON (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 5, rue de Beaune, Paris.

M. GAFFAREL (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, 10, rue du Gaz, à Dijon (Côte-d'Or).

M. DE SÉMALLÉ (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 21 Déc. M. SACHOT (Octave), Homme de lettres, 37, rue Vaneau, Paris.

1880. 5 Mars. M. GÉRARD (Alexandre), Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société Linnéenne, 12, rue des Missionnaires (Croix-Rousse), à Lyon.

16 Avril. M. BLIER (Paul), Professeur au Lycée de Coutances (Manche), 49, rue Saint-Nicolas.

1881. 3 Juin. M. GLASSON (Ernest), Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 40, rue du Cherche-Midi, Paris.

Digitized by Google

1882. 5 Mai. M. HANAUER (l'abbé Auguste), Archiviste de la ville de Haguenau (Alsace).

1er Déc. M. BABEAU (Albert), Homme de lettres, Correspondant de l'Institut, 133, boulevard Haussmann, Paris.

1883. 16 Mars. M. DENY (Édouard), Ingénieur, à Mertzwiller (Alsace).

6 Juill. M. comte DE MARGON (le Colonel Gabriel-Marie-Joseph-René), à Meaux (Seine-et-Marne).

7 Déc. M. ANTOINE (Ferdinand), Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 1, rue des Teinturiers, à Toulouse (Haute-Garonne).

1884. 7 Nov. M. le comte D'HAUSSONVILLE (Othenin), Membre de l'Académie française, 41, rue Saint-Dominique, Paris.

1885. 20 Fév. M. DIETZ (Émile), pasteur à Rothau (Alsace).

1886. 7 Mai. M. RENDU (Eugène), Inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, 90, rue d'Amsterdam, Paris.

21 Mai. M. TARDIEU (Ambroise), Homme de lettres, 2, rue Bansac, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1887. 19 Juill. M. DE RAYNAL (Paul), ancien Magistrat, 10, rue Washington, Paris.

1888. 2 Mars. M. JADART (Henri), Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE (Roger), 15, rue Saint-Lazare, Compiègne (Oise).

27 Avril. M. ALLAIN (l'abbé), Chanoine honoraire, 39, rue de l'École-Normale, à Caudéran (Gironde).

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, 25, rue Lesdiguières, à Grenoble (Isère).

5 Avril. M. BARTHÉLEMY (Toussaint), Docteur en médecine, 21, rue du Paradis-Poissonnière, Paris.

7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), Membre de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris.

1890. 10 Janv. M. CHERVIN (Dr Arthur), Directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris.

26 Déc. M. LABOURASSE (Henri), Inspecteur primaire en retraite, à Troyon (Meuse).

Digitized by Google

1893. 17 Mars. M. BOUTROUX (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 260, rue Saint-Jacques.

12 mai. M. DOLLFUS (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 35, rue Pierre-Charron, à Paris.

15 Déc. M. PINGAUD (Léonce), Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs), 17, rue Saint-Vincent.

1894. 5 Janv. M. MIEG (Mathieu), Archéologue, à Mulhouse (Alsace).

23 Nov. M. ZEILLER (René), Ingénieur en chef des Mines, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris.

1895. 1er Fév. M. INGOLD (A.), ancien Notaire, place des Six-Montagnes-Noires, à Colmar (Alsace).

1897. 8 Janv. M. MARICHAL (Paul), Archiviste aux Archives nationales, 10, avenue du Chapitre, à Créteil (Seine).

1898. 4 Mars. M. BEAUNE (Henri), Doyen de la Faculté libre de Droit de Lyon, 21, Cours du Midi, Lyon.

18 Nov. M. BERGER (Philippe), Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris.

1900. 1er juin. M. LYAUTEY (le Colonel Louis-Hubert-Gonzalve), Commandant supérieur du territoire sud, à Fianarantsoa (Madagascar).

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1851. 15 Mai. M. KARSTEN, Docteur en philosophie, Recteur de l'Université de Kiel.

1854. 15 Déc. M. VAN DER STRATEN PONTHOZ (le Comte), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

1864. 5 Août. M. COLNET D'HUART, Directeur honoraire de l'Athénée à Bertrange, Luxembourg.

1869. 17 Déc. M. MULLER (E.), Chambellan et veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 169, Vestervoldgade (Copenhague).

Digitized by Google

1871. 17 Mars. M. BERNARDAKIS, 26, rue de l'Académie, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. HAYNES, Professeur, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

M. SCHMIDT (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

M. CHIL Y NARANJO, Docteur en médecine, à Las Palmas [îles Canaries (Espagne)].

1884. 21 Nov. M. DE SAUSSURE (Henri), cité 24, à Genève (Suisse).

1888. 13 Avril. M. AAGAARD, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. MARCHAL (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 63, rue de la Poste, Bruxelles.

1891. 20 Fév. M. LANGSTED (Adolphe), Rédacteur correspondant du Journal officiel du Royaume de Danemark, 6, rue de Bagneux, Paris.

1892. 15 Juill. M. DE LORIOL LE FORT, Géologue, à Fontenex, près Genève (Suisse).

1893. 7 Juill. M. GOSSE (le Dr), Professeur à l'Université de Genève (Suisse), 7, rue des Chaudronniers.

15 Déc. M. NŒLTING, Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. ARENDT (Ch.), Architecte de l'État, à Luxembourg.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 17 mai 1900.

	Pages.
Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale, par M. A. Gasquet. .	I
Rapport sur le prix Stanislas de Guaita, par M. Ch. Pfister, rapporteur.	XVIII
Le décor symbolique, par M. Émile Gallé	XXIII
Réponse du président, M. Ch. de Meixmoron de Dombasle, au récipiendaire, M. Émile Gallé.	XXXIX
Compte rendu de l'année 1899-1900, par M. G. Floquet, secrétaire annuel	LXII
Discours prononcé le 26 janvier 1900, aux obsèques de M. Ernset Mourin, par M. de Meixmoron de Dombasle, président	LXXXVII
Discours prononcé le 29 janvier 1900, aux obsèques de M. le docteur Tourdes, par M. de Meixmoron de Dombasle, président	XCII

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

Lettres inédites du Roi Stanislas duc de Lorraine à Marie Leszczynska (1754-1766), annotées et publiées par M. Pierre Boyé	1
Souvenirs artistiques. Victor de Bouillé, par M. de Meixmoron de Dombasle	127
Les Fêtes nationales à Mirecourt (1789-1816)	139
L'Engrenage, par H. Déglin	179
Campagnes de Turenne en Allemagne d'après des documents inédits (1672-1673), par Ferdinand des Robert . .	193
Une ancienne cloche de Bussières (Haute-Saône), 1660, par Léon Germain.	340
Les Premiers essais poétiques de Stanislas de Guaita, par A. Collignon	353

Digitized by Google

Pages.

Concours ouverts et prix décernés par l'Académie de Stanislas 362
Concours de 1901 366
Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1899. 367
Liste alphabétique des Sociétés savantes de la France et de l'Étranger en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1900-1901 376
Publications périodiques adressées à l'Académie 384
Établissements auxquels l'Académie adresse ses publications. 385
Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception (juin 1900) 386

Nancy, Impr. Berger-Levrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar ;* 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy ;* 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas ;* 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° Le volume de 1883 ouvre une cinquième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
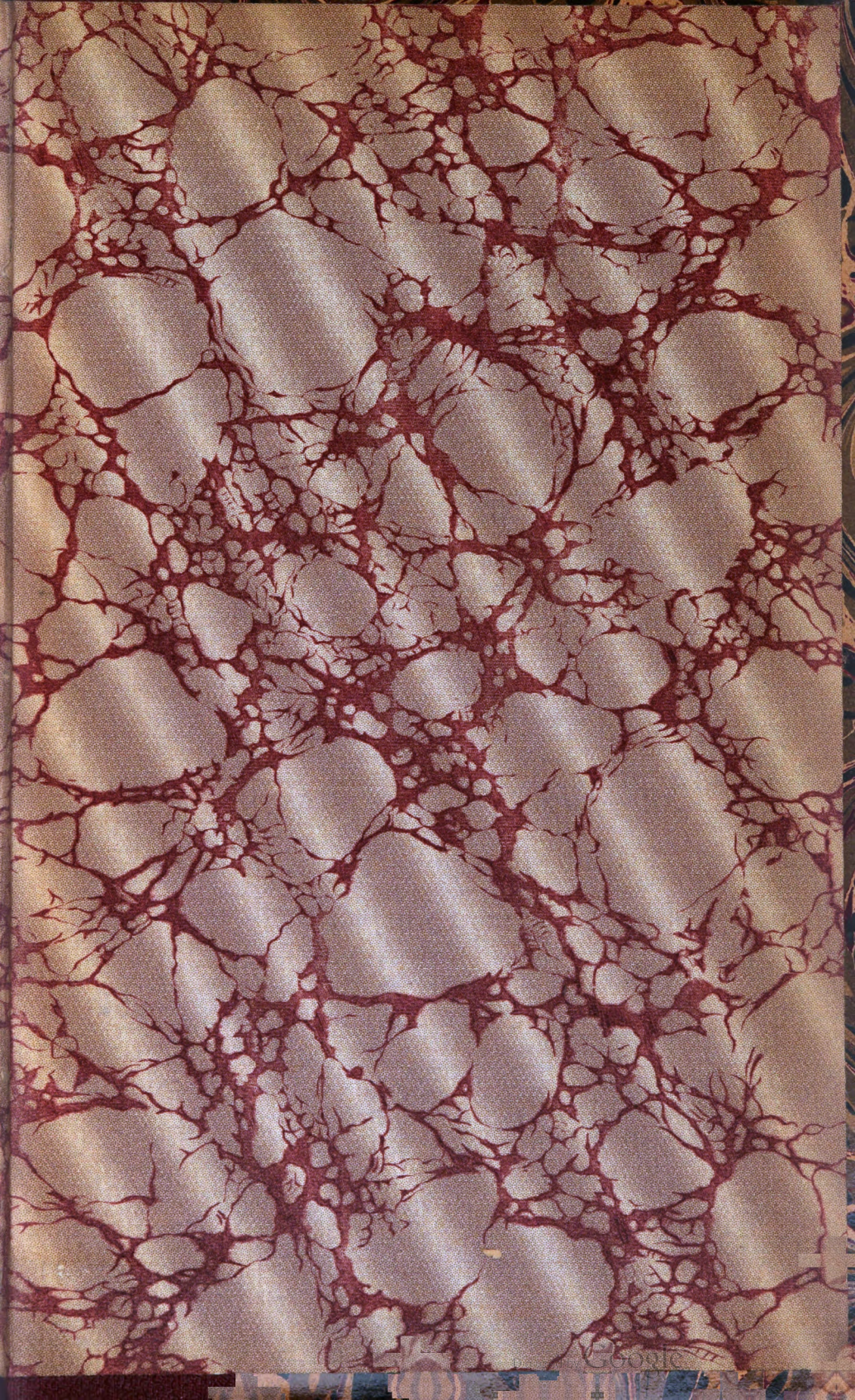
Princeton University Library
32101 073495614